ARTHUR CHUQUET

L'ALSACE

EN 1814

CDHF
Haut-Rhin

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1900
Tous droits réservés

L'ALSACE

EN 1814

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en mai 1900.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

La Guerre 1870-71. Un vol. in-18 jésus, avec 28 illustrations. Prix..... **3** fr. **50**

Le Général Chanzy. Un vol. in-18 jésus..... **3** fr. **50**

(Couronné par l'Académie française.)

L'École de Mars (1794). Un vol. in-18 jésus avec une gravure en couleurs. Prix..... **3** fr. **50**

Paris en 1790. Voyage de HALEM, traduction, introduction et notes. Un vol. in-8° carré..... **7** fr. **50**

LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION

(Couronné par l'Académie française et par l'Académie des sciences morales et politiques. Grand prix Gobert et grand prix Audiffred.)

La Première Invasion prussienne.
Valmy.
La Retraite de Brunswick.
Jemappes et la Conquête de la Belgique.
La Trahison de Dumouriez.
L'Expédition de Custine.
Mayence.
Wissembourg.
Hoche et la lutte pour l'Alsace.
Valenciennes.
Hondschoote.

Chaque volume formant un tout complet..... **3** fr. **50**

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET C^ie^, RUE GARANCIÈRE, 8. — 883.

ARTHUR CHUQUET

L'ALSACE
EN 1814

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1900
Tous droits réservés

PRÉFACE

Le sujet de ce livre était neuf, attirant, et les lecteurs y trouveront de curieux détails sur la situation de l'Alsace à la fin de 1813, sur la campagne de Victor, sur le blocus des places et la conduite de leurs gouverneurs, l'accueil que firent les garnisons aux Bourbons restaurés, le siège d'Huningue, plus long, plus héroïque en 1814 qu'en 1815, l'émeute de Landau, le soulèvement des Vosges, les revendications de l'Allemagne.

Bien que Phalsbourg et Bitche appartiennent proprement à la Lorraine, ces deux villes touchent de si près à l'Alsace qu'il fallait les comprendre dans le récit, et les pages qui concernent Phalsbourg, comme celles qui ont trait à la résistance de Nicolas Wolff, rétablissent la vérité défigurée jusqu'ici par le roman et la légende.

Plusieurs personnes m'ont aidé dans ma tâche et je les remercie de tout cœur : MM. Alexandre Tuetey, Fernand Gerbaux et Paul Marichal, des Archives nationales : M. Léon Hennet, des Archives administratives

du ministère de la guerre; MM. Félix Brun et Aristide Martinien, des Archives historiques; M. Lemoine, de la bibliothèque du même ministère; M. Albert Dufourcq; M. Rodolphe Reuss; M. Waltz, blibliothécaire de la ville de Colmar; M. Obser, des Archives de Carlsruhe; M. le colonel bavarois Erhard.

L'ALSACE EN 1814

CHAPITRE PREMIER

L'INVASION

Infériorité numérique de Napoléon. — Ses fautes. — Mesures de défense en Alsace. — Les gardes nationales mobilisées. — Missions. — Roederer, Dejean, Grouchy, Gérard. — Sentiments des Alsaciens. — Etat des forteresses et des garnisons. — Activité des autorités. — La guerre devant Kehl. — Les troupes de Victor et leur tardive arrivée. — Alarmes de l'Alsace. — Tentative sur Neuf-Brisach (17 décembre 1813). — Blücher et Gneisenau. — Schwarzenberg et Radetzky. — Le pont de Bâle.

Vaincu à Leipzig et rejeté de l'autre côté du Rhin, Napoléon était perdu si les alliés l'avaient poursuivi sur-le-champ : « ils auraient pu, a dit Ney, compter leurs journées jusqu'à Paris. »

L'Empereur déclarait tout haut qu'il ne craignait que les coups de Jarnac au milieu d'une bataille, que son infanterie, son artillerie, sa grosse cavalerie avaient une écrasante supériorité sur celle de l'ennemi, qu'il dissoudrait cette coalition aussi vite que les précédentes. En réalité, — et il en faisait l'aveu à ses intimes — il n'était en mesure pour rien.

Les lenteurs de l'adversaire retardèrent sa défaite inévitable, et il eut le temps d'organiser la résistance. Mais

l'armée, surgie comme par prodige au commencement de 1813 et renforcée durant l'armistice, n'existait plus. Réduite par tant de combats, par la misère, par le typhus, par les nombreuses garnisons qu'elle avait laissées dans les places de l'Allemagne, elle n'était plus, selon le mot de Marmont, que l'ombre d'elle-même. Malgré la fébrile et incroyable activité que Napoléon déploya, les soldats lui manquèrent. Il envoya, le 24 août, à l'armée d'Espagne 30.000 hommes tirés de vingt-quatre départements du Midi. Il leva, le 9 octobre, 280.000 conscrits, dont 120.000 sur la classe de 1814 et les classes antérieures, et 160.000 sur la conscription de 1815. Il appela, le 15 novembre, 300.000 autres conscrits pris dans les classes de 1802 à 1814, la moitié pour servir aussitôt, l'autre moitié pour être en réserve. Il oubliait qu'une armée ne se crée pas à coups de décrets ; il eût fallu six mois, il eût fallu tout l'hiver pour rassembler, vêtir, armer, instruire ces contingents immenses. Lorsque les masses alliées s'ébranlèrent dans les derniers jours de 1813, Victor, duc de Bellune, qui surveillait la frontière de Landau à Huningue, n'avait pour tenir la campagne que 8.000 fantassins et 5.000 cavaliers !

Et les autres armées étaient aussi faibles que celle de Victor. Le maréchal Macdonald occupait la ligne du Rhin, de Coblentz à Zwolle, et les gazettes lui prêtaient 50.000 hommes. « Voulez-vous, dit-il à Beugnot, passer mon armée en revue? Ce ne sera pas long. Elle se compose de ma personne et de celle de mon chef d'état-major. Le matériel consiste en quatre chaises de paille et une table de sapin. J'écris tous les jours à Paris que c'est une mauvaise plaisanterie que d'appeler armée ce que vous avez sous les yeux, et je demande à grands cris une armée réelle. »

Maison, qui commandait à Lille une armée dite du Nord, était en semblable posture. A force de parler de cette armée, on avait fini par croire qu'elle existait, et, de Paris, on pressait Maison de saisir l'offensive, d'entreprendre des

opérations vigoureuses. Poussé à bout, il marcha sur Anvers, et sa pointe fut plus heureuse qu'il ne l'avait espéré ; sur quoi, le *Moniteur* publia qu'il faisait merveille, qu'il avait délivré lés Pays-Bas.

Ce fut un des caractères de la guerre de 1814. Durant cette campagne, où son génie militaire se montra plus audacieux et plus rapide que jamais, plein d'élan et de fougue, tenace néanmoins et opiniâtre, toujours indomptable, Napoléon eut constamment l'infériorité du nombre et ce fut, dit Thiébault, avec une poignée de monde qu'il disputa comme un lion les coteaux de Champagne à la coalition. Aux profondes colonnes des alliés il n'opposa qu'une mince ligne de bataille, à leurs corps d'armée que des simulacres de corps d'armée, et plus d'une fois il faillit être pris à revers et enveloppé, plus d'une fois il fut dépassé sur un de ses flancs. Le prestige de son nom, son infatigable énergie, la promptitude qu'il mit à profiter des lenteurs et des hésitations de l'adversaire, balancèrent fréquemment l'énorme disproportion des forces. Mais la lutte était trop inégale, et il faut reconnaître que Napoléon n'avait plus l'esprit aussi clair et le jugement aussi ferme qu'autrefois. Il ne remarquait pas que ses renforts de conscrits comblaient à peine les vides produits par les batailles et par la désertion. Il exigeait de ses troupes des efforts surhumains. Sa confiance en lui-même lui faisait illusion sur la faiblesse de ses ressources et il refusait de croire ce qui dérangeait ses plans. Ne disait-il pas sérieusement qu'il n'avait pas lieu de se méfier des Suisses et, lorsque les Autrichiens eurent violé la neutralité helvétique, qu'ils devraient laisser au moins dix à vingt mille hommes dans un pays dont le peuple n'était pas très bien disposé? Après les succès de Champaubert, de Montmirail, de Vauchamps, n'écrit-il pas à Caulaincourt qu'il a détruit plusieurs armées, et remporté des avantages immenses et tels qu'il n'en eut jamais de semblables? Au commencement de mars, ne prétend-il

pas que les ennemis ne sont nulle part en force, qu'ils ne bloquent aucune place, qu'ils ont voulu faire sur Paris un coup de main, un hourra, et qu'ils l'ont manqué? Lorsqu'il se jette, le 20 mars, à Arcis-sur-Aube, sur Schwarzenberg, ne dit-il pas que Blücher, qui s'apprête à marcher sur Paris, ne peut tenter rien de sérieux? Et, à cette bataille d'Arcis, avec quel entêtement il nie la présence de la grande armée et assure que les masses qu'il a devant lui battent en retraite, lorsqu'elles attendent son attaque (1)!

Napoléon pensait que l'ennemi se dirigerait sur Wesel, Cologne, Coblenz, et non sur Strasbourg. « Il faudrait être fou, disait-il, pour nous attaquer par l'Alsace. » A son avis, les alliés devaient de prime abord envahir la Belgique où ils avaient un meilleur champ et trouvaient des esprits plus favorablement disposés. Jusqu'à l'heure où il sut qu'ils avaient violé le sol de la Suisse, il crut que l'Alsace ne serait pas menacée et que les gardes nationales suffiraient à la défendre. Il ordonnait même de n'approvisionner les places de viande et de fourrages que pour vingt-cinq jours, de ne laisser à Strasbourg que l'artillerie strictement nécessaire, d'envoyer l'excédent à Metz et à Lille (2).

Mais, résolu de lutter à outrance, n'oubliant, ne négligeant dans la hâte de ses préparatifs aucun point du territoire, répétant qu'il fallait s'armer de tous côtés, il avait, presque au lendemain de Leipzig, tourné son attention sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Le 25 octobre, il écrivait que l'organisation de la garde nationale dans ces deux départements était de la plus grande importance. Le 2 novembre, il prescrivait d'éloigner

(1) *Corresp.*, XXVI, 462, 470, 472, 510, 524; XXVII, 32, 38, 217, 343, 395; Victor à Berthier, 26 décembre (A. G.); Marmont. *Mém.*, VI, 1-2; Beugnot, *Mém.*, 400 et 418; Macdonald, *Souvenirs*, 240-243; Thiébault, *Mém.*, IV, 54. Cf. Ségur et Houssaye.

(2) *Corresp.*, XXVI, 505, 525, 527, 548-549, 581.

sans délai de Schlestadt et des autres places d'Alsace les prisonniers espagnols et de mettre dans Strasbourg les conscrits réfractaires qui composaient la garnison de Kehl. Le 3, il dépêchait à Strasbourg le duc de Bellune et, trois jours après, un général du génie et un général d'artillerie qui seconderaient Victor. Le 7, lorsqu'il partait de Mayence pour Paris, il chargeait Berthier, qui le rejoindrait plus tard, de passer par Strasbourg et d'« y voir les gardes nationales et tout ce qu'il y avait à faire pour défendre cette frontière ».

Durant les mois de novembre et de décembre 1813, les ordres relatifs à la 5e division militaire, ou de l'Alsace, se précipitent, se pressent.

Ordre d'organiser dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, les Vosges, la Meurthe, la Moselle, la Haute-Marne et la Haute-Saône les légions de gardes nationales mobilisées qui doivent renforcer en Alsace les garnisons des places : ces légions — qu'on nommait plus volontiers régiments — appartiendront à l'armée régulière puisqu'elles font un service actif; elles seront de six cohortes dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, de huit cohortes dans les autres départements de l'Est, et chaque cohorte comprendra quatre compagnies, deux compagnies de grenadiers et deux compagnies de chasseurs, chacune de 150 hommes; la moitié du contingent de chaque compagnie sera renouvelable tous les trois mois.

Ordre d'organiser vingt-quatre heures après la réception du décret et de mettre immédiatement en activité des cohortes urbaines composées de 1000 hommes en sept compagnies : ces cohortes garderont les forteresses conjointement avec les troupes de ligne et, en cas d'événement, les garderont à elles seules; il y aura quatre cohortes urbaines à Strasbourg, une cohorte à Belfort, à Neuf-Brisach, à Schlestadt, à Landau, une demi-cohorte à Huningue et à Lauterbourg.

Ordre d'organiser dans chacune des villes de Lauter-

bourg, de Wissembourg et de Haguenau une cohorte mixte consistant en deux compagnies de grenadiers et deux compagnies de fusiliers des gardes nationales, chacune à 125 hommes; à Colmar et à Mulhouse, une cohorte de grenadiers, composée de quatre compagnies, chacune à 75 hommes, et spécialement chargée de prêter main-forte à l'autorité publique; à Schlestadt, à Landau, à Lauterbourg, à Neuf-Brisach, à Huningue, à Belfort, une compagnie et à Strasbourg deux compagnies d'artillerie formées des mêmes éléments que les compagnies de grenadiers, c'est à-dire des propriétaires les plus imposés de la ville, des négociants patentés, de ceux qui exercent une profession utile, ou des fils des uns et des autres.

Des hommes intelligents et vigoureux venaient en même temps défendre les deux départements du Rhin ou se rendre compte de leur situation.

Desbureaux commandait la 5e divison militaire; il fut continué dans ses fonctions et dut correspondre avec Victor.

Schramm commandait le département du Bas-Rhin. Il devait parcourir la ligne du fleuve de Germersheim à Schlestadt. Mais cette étendue de terrain était trop considérable pour qu'il pût se porter sur tous les points : Desbureaux le chargea de surveiller la contrée entre la Wantzenau et Germersheim, et confia le pays entre la Wantzenau et Schlestadt au général Anthing.

Broussier eut le commandement supérieur de Strasbourg et du fort de Kehl.

Le sénateur comte Demont commanda en chef la garde nationale mobilisée (1).

Un décret envoyait dans les divisions militaires des sénateurs ou conseillers d'État en qualité de commissaires extraordinaires de l'Empereur avec charge d'accélérer la levée de la conscription et l'organisation des gardes natio-

(1) Clarke à Desbureaux, 7 novembre; *Corresp.* de Napoléon, XXVI, 476; Desbureaux à Clarke, 28 octobre (A. G.).

nales, d'habiller et d'armer les troupes, de compléter l'approvisionnement des places, et avec pouvoir d'ordonner la levée en masse et toutes les mesures nécessaires à la défense du territoire. Le commissaire extraordinaire délégué par Napoléon dans la 5e division militaire, Rœderer, était heureusement choisi. Sa famille paternelle tirait son origine de Strasbourg et lui-même avait fait dans cette ville ses études de droit (1).

Le baron Dejean, général de brigade, aide de camp de l'Empereur, vint inspecter les places, examiner la situation des troupes et notamment des gardes nationales mobiles, examiner comment la rive gauche du Rhin était gardée, et de toutes les villes où il s'arrêtait, il écrivait à Napoléon (2).

Le 21 décembre, le général de division Grouchy, nommé une semaine auparavant commandant en chef de la cavalerie de la Grande Armée, Grouchy qui, dans les deux batailles de Friedland et de la Moskowa, avait habilement manié la masse de ses escadrons, recevait l'ordre de se rendre sur-le-champ dans la nuit même à Strasbourg pour passer la revue de la cavalerie que Napoléon envoyait en Alsace et se porter partout où sa présence serait nécessaire. C'est ainsi qu'il assista, dans les derniers jours de 1813 et les premiers jours de 1814, à la campagne entre Rhin et Vosges (3).

Cinq jours plus tard, un fils de l'Alsace, le général de Berckheim, était mis à la tête de la division de cavalerie composée des quatre régiments de gardes d'honneur qui s'échelonnaient sur le Rhin au nord et dans le nord de l'Alsace (4).

(1) Décret du 26 décembre. Un maître des requêtes, Belleville, accompagnait Rœderer, de même que Beyle (Stendhal) accompagnait à Grenoble, dans la 7e division militaire, le sénateur comte de Saint-Vallier.

(2) *Corresp.*, XXVI, 542 (24 novembre).

(3) Ordre à Grouchy, 21 décembre (A. G.); *Corresp.*, XXVI, 615; Grouchy, *Mém.*, III, 62,66. (Il arriva le 25 décembre à Strasbourg).

(4) Arrêté du 26 décembre. Il devait les passer en revue et les organiser en un corps de 4000 chevaux, auquel seraient attachées deux batteries d'artillerie

Enfin, le 25 décembre, Napoléon ordonnait à l'un de ses généraux favoris, un de ceux dont il louait le talent et l'ardeur, un de ceux qu'il destinait au maréchalat et celui qui lui rappelait le mieux Desaix par sa tranquille bravoure et sa sereine droiture, Gérard, de partir aussitôt en poste pour l'Alsace. Gérard devait d'abord aller à Belfort et ensuite longer la frontière jusqu'à Wissembourg en passant par Strasbourg. Mais il n'eut pas le temps d'exécuter sa mission. Il voulait reconnaître les passages des Vosges et, par Plombières et Remiremont, gagner Schlestadt, lorsqu'il apprit, à Langres, que les ennemis étaient déjà dans les environs de Belfort et poussaient des partis jusqu'à Lure. Il se rabattit sur Nancy pour voir Phalsbourg, la Petite-Pierre, Lichtemberg, Bitche ; le 29 décembre, Napoléon le rappelait pour lui confier une division de réserve qui se formait à Meaux (1).

Les sentiments des Alsaciens n'étaient pas équivoques. Des observateurs superficiels, des Parisiens, comme Cadet-Gassicourt, jugeaient qu'ils n'avaient encore de français que le nom. Mais l'Alsace, allemande par la langue, les habitudes et les mœurs, était française de cœur et d'âme. Sa fusion avec la France datait de la Révolution. Depuis 1789, elle liait ses destinées à celles de la France, partageait la bonne et la mauvaise fortune de la France, luttait avec la France sur tous les champs de bataille. Ses enfants avaient combattu sous le drapeau français pour la victoire de la liberté et de l'égalité, ils avaient scellé de leur sang le pacte d'alliance, et l'Alsace s'enorgueillissait d'être partie intégrante de la *grande nation*, d'être son avant-garde : « La couronne triomphale des armées françaises, s'écrie un poète du pays,

légère de la garde; mais le commandement fut confié plus tard au général Defrance.

(1) Clarke à Gérard, 25 et 29 décembre ; Gérard à Clarke, 31 décembre ; Desbureaux à Clarke, 5 janvier (A. G.); Gérard est le 8 janvier à Paris.

compte mainte branche que le poing alsacien a conquise, » et il cite avec fierté Kleber et Lefebvre, Kellermann et Rapp, Dorsner et Schauenburg, Walther et Berckheim, Schaal et Beurmann, Schramm et Cöhorn : « notre vallée a produit maint héros, du chef d'armée jusqu'au caporal (1)! »

Nul ne doutait donc du patriotisme de l'Alsace. « L'esprit public, écrivait-on au *Journal de l'Empire*, y est très bon, » et le commissaire extraordinaire du roi, le chevalier de la Salle, devait dire l'année suivante que cette province était aussi française que les plus anciennes provinces de la monarchie (2).

Après les désastres de 1812, le conseil municipal de Strasbourg déclarait que la ville se distinguerait cette fois encore par son ardeur patriotique, que l'honneur national lui était plus cher que jamais, qu'elle rivaliserait d'efforts et d'exemples avec les autres cités de France, que les revers ne feraient que doubler l'énergie du peuple français et affermir son inébranlable volonté de « conserver la prééminence parmi les nations ».

Paris avait offert à l'Empereur 500 cavaliers équipés, habillés et montés. Strasbourg en offrit 100 ; l'arrondissement de Strasbourg, 91 ; l'arrondissement de Schlestadt, 76 ; l'arrondissement de Saverne, 42 ; l'arrondissement de Wissembourg, 89 ; des particuliers, 2. En moins de quinze jours, le Bas-Rhin mit sur pied 400 cavaliers. Le misérable canton de Dahn, le plus pauvre du département, ne donna qu'un cheval ; encore dut-il l'acheter à crédit ; mais ce cheval, disait le préfet Lezay-Marnesia, figure dans les rangs de la cavalerie française aussi noblement que les chevaux des riches cantons de Landau et de Truchtersheim.

(1) C. F. Hartmann, *Gedichte*, 110 et 136 ; cf. Cadet-Gassicourt (*Revue d'Alsace*, 1876, p. 511).

(2) *Journal de l'Empire*, 17 décembre ; La Salle à Beugnot, 1er juin (A. N. F7 7027).

Les gardes d'honneur furent fournis avec le même empressement. Le premier détachement du Bas-Rhin, composé de 67 hommes, partit le 26 mai. Lezay-Marnesia félicita ces soldats de quinze jours qui, malgré leurs jeunes visages, avaient déjà l'air de vétérans, et les encouragea, leur recommanda non seulement le courage, mais la discipline et la modération : « En France, la politesse n'est pas moins native que la bravoure, » et il les engageait à se piquer de courtoisie, à joindre aux qualités qui font le brillant militaire celles qui font l'homme de société. Il les pria de lui écrire, de s'adresser à lui comme à un père, et il termina son allocution par ces vibrantes paroles : « Enfants de la glorieuse Alsace, quand vous serez arrivés au sommet de la montagne de Saverne, retournez-vous une dernière fois pour saluer votre belle patrie, parcourez de l'œil ces six cents communes d'où sont partis des milliers de légionnaires, des généraux sans nombre et le premier fonctionnaire militaire de l'Empire. Saluez-la avec respect et, après l'avoir saluée, jurez-vous tous de ne vous plus remontrer à elle que l'épaulette sur l'épaule et la décoration sur la poitrine! »

Le conseil général du Bas-Rhin se plaignait des restrictions que subissait la culture du tabac, et il remarquait que si la loi du 20 mars 1813 sur les biens communaux n'accordait pas aux communes rurales les exceptions qu'elle faisait espérer, elle enlèverait de précieuses ressources à la plus grande partie des villages. Mais il se disait prêt aux extrêmes sacrifices : « Volontaires, cavaliers, chevaux, équipement, réquisition, la restauration des routes départementales et d'une portion des routes impériales — ce seul article est un objet de deux à trois millions — tout s'est fait sans murmure, avec calme et confiance ; la jeunesse de ce département a répondu par acclamation à la voix de ses chefs, elle est tout entière dans les armées. »

Pas un fonctionnaire, pas un officier supérieur, pas un

général qui ne loue le patriotisme des Alsaciens. Rœderer atteste que, dès ses premiers pas sur la « terre guerrière qui a donné le jour à tant de braves », il a reconnu ces Alsaciens qui savent affronter les périls en soldats et en citoyens. Le chef de bataillon Verdun, chargé d'inspecter les postes du Rhin, écrit qu'il est impossible de désirer un meilleur esprit, que les habitants du Bas-Rhin sont attachés à l'Empereur, qu'ils donnent aux malades de l'armée tous les soins et soulagements imaginables, qu'ils fournissent volontiers ce qu'on leur demande pour l'approvisionnement de Landau, qu'on doit se fier absolument à des gens animés de si bons sentiments et qui gardent leur calme dans un semblable état de choses. Beauvau dit de même que les habitants du Haut-Rhin paraissent avoir les meilleures dispositions. Le sous-préfet d'Altkirch, Joliat, vante le zèle de ses administrés qui se prêtent gratuitement au service d'ordonnances extraordinaires, la générosité de la population d'Altkirch et de Mulhouse portant la soupe, le bœuf et le vin aux blessés qui passent, le dévouement des maires et des adjoints de son arrondissement : Pflieger, maire d'Altkirch; Koechlin, maire de Mulhouse, qui refuse de livrer la caisse communale aux Cosaques; le baron de Reinach, maire d'Hirtzbach, ancien maréchal de camp et le plus riche propriétaire du Haut-Rhin; Rousset, maire d'Habsheim; Bentz, maire de Pfastadt; Zimberlin, adjoint de Ferrette; Heitz, maire de Kembs; Freund, maire de Saint-Louis, qui procure à la place d'Huningue plusieurs quintaux de plomb; les receveurs des douanes et des droits réunis, Alsaciens pour la plupart, qui se hâtent de soustraire à l'ennemi leurs papiers et leurs deniers. Le capitaine de gendarmerie Leclerc de Grandchamp admire ces Alsaciens qui s'efforcent tous à l'envi de subvenir aux besoins du militaire; seules, les communes de l'arrondissement de Wissembourg, remarque Leclerc, et surtout celles qui touchent au Rhin, semblent montrer peu de patriotisme; les hommes désignés pour le

service des cohortes ne rejoignent pas leur poste ou se réfugient sur la rive droite, et il craint qu'ils n'accueillent l'envahisseur.

Mais c'est Ségur qu'il faut entendre sur ce point. Il ne tarit pas en éloges sur le compte des Alsaciens. Lorsqu'il se retira de Wissembourg à Phalsbourg avec ses gardes d'honneur,il fut profondément ému du bon vouloir des paysans, de leur obligeance, des attentions dont ils le comblèrent. Ils accouraient aux haltes du régiment, lui donnaient gratis du vin et des vivres, lui proposaient tout ce qu'ils avaient. Au soir, dans les cantonnements, ils s'emparaient des hommes et des chevaux, se disputaient à qui les aurait. Les uns aidaient les gardes d'honneur à barricader et à surveiller la route. Les autres, des vieillards, des maires, offraient à Ségur de le renseigner et, la nuit, ils allaient aux nouvelles, poussaient hardiment des reconnaissances au loin, rapportaient en peu de temps des informations exactes. « Nous fûmes, témoigne Ségur, bien mieux éclairés et guidés par eux que par nous-mêmes, et il n'y avait pas de meilleurs, de plus généreux, de plus braves Français dans toute la France ! » Lorsque, à Dettwiller, les gardes d'honneur de Saint-Sulpice rencontrèrent ceux de Ségur, ils s'émerveillèrent de la tenue brillante et intacte de leurs camarades : c'est, ajoute Ségur, que « rien en nous n'avait souffert, grâce aux soins de nos bons compatriotes alsaciens ». Et à Colmar,à Andlau,dans tout le pays,lorsqu'eut lieu le mouvement rétrograde de la cavalerie de Milhaud, les habitants, ces braves et loyaux habitants, comme dit un officier, déploraient la retraite des Français, déclaraient qu'ils voulaient participer à la défense commune,combattre l'invasion étrangère, et qu'ils avaient inutilement et à diverses reprises demandé des fusils (1).

(1) Heitz, *Strasbourg pendant ses deux blocus*, 1-10, 33 ; session du Conseil général, du 10 au 25 mai 1813 (A. N. FIc V²); Verdun à Clarke, 8 et 9 novembre (A. G.); rapport de Joliat (A. N. F⁷ 7021); Beauvau à Clarke,

L'état des forteresses inspirait de plus vives inquiétudes que l'état des esprits. Dès le 11 novembre, le duc de Bellune informait l'Empereur qu'elles étaient dépourvues des choses les plus nécessaires. Kehl, fortifié, armé, pouvait faire une vigoureuse résistance ; mais son commandant ne paraissait pas sûr et ne disposait que de soldats nouvellement levés et de conscrits réfractaires, tous jeunes, ignorants, inexpérimentés. Les retranchements des îles de la Commission et des Épis n'étaient plus que des ruines. Strasbourg, cette place de premier ordre qui contenait une fonderie, de grands atéliers d'artillerie et des richesses immenses, n'avait pas de vivres, pas d'affûts de siège, et aucune défense que ses remparts et quelques dépôts de régiments d'infanterie ; sa garde nationale serait nulle en cas de danger ; tout ce que pourrait Victor serait de fermer les portes et d'inonder les approches. Les autres places n'avaient pas de garnison, et il fallait, pour réparer leurs ouvrages, se servir de paysans qu'il était impossible de payer. Beauvau mandait que Neuf-Brisach était en mauvais état et que tout manquait à Schlestadt. Les légions de gardes nationales qui se rassemblaient dans les forteresses, n'avaient pas d'armes, pas d'uniforme. Vainement les seize communes du Haut-Rhin qui recevaient chacune un fonds de six cents francs pour doter une rosière à la fête du premier dimanche de décembre, consacraient cette somme à l'équipement de leurs réquisitionnaires. Durant la campagne, certains régiments étaient en sabots et avaient la blouse ou l'habit, le bonnet de coton ou le chapeau rond. Si la légion des Vosges arrivait au complet, la légion de la Haute-Saône et celle de la Haute-Marne ne se présentaient que par détachements. Celle du Bas-Rhin, qui se réunissait à Strasbourg, montrait peu de bon vouloir, et les hommes s'échappaient

8 novembre ; rapport de Leclerc, 1er décembre (A. G.) ; Ségur, *Mém.*, réimpr. de 1895, III, 97-99 ; Petiet, *Journal historique de la cavalerie légère du 5e corps de cavalerie*, 10 et 12.

tous les jours pour aller chez eux. Celle du Haut-Rhin, que Dejean passait en revue, n'avait aucune instruction, et ses officiers étaient détestables : les uns, vétérans usés et devenus incapables; les autres neufs, nullement recommandables par leur éducation, par leur fortune, par leur rang dans le pays, absolument dénués d'influence sur leurs entours. Les gardes nationales de la Meurthe quittaient la frontière et regagnaient en foule leur département; la plupart furent rattrapés et reconduits à leur poste par la gendarmerie; mais Moncey se plaignait que ses brigades fussent continuellement sur les routes pour arrêter les déserteurs. Les cohortes urbaines, bien qu'entièrement organisées, n'inspiraient à Victor que de la défiance. Celles de Strasbourg, qu'il voyait de près, se composaient de pauvres pères de famille qui ne vivaient que du produit de leur travail et ne pensaient qu'à se soustraire au service pour vaquer à une besogne lucrative: il y aurait, disait Victor, autant de justice que de charité à les dissoudre. Beauvau était d'un pareil avis : il jugeait qu'on ne pouvait « tenir » les cohortes urbaines de Neuf-Brisach et d'Huningue parce qu'elles n'étaient formées que de gens mariés, et il ajoutait que dans ces deux villes le commandant serait charmé d'en être débarrassé. Verdun avait la même opinion de la cohorte de Lauterbourg : elle ne comptait que des bourgeois de l'endroit, au nombre de deux cent trente-cinq, mais les deux cent soixante-cinq hommes désignés pour la compléter habitaient les villages environnants; il serait difficile de les convoquer à Lauterbourg, et à quoi bon, puisqu'à la moindre apparition des ennemis ils jetteraient les armes pour rentrer dans leurs foyers? Le commandant de Belfort, Legrand, avait sous ses ordres une cohorte urbaine de 500 hommes pris parmi les citoyens de vingt à soixante ans; beaucoup étaient malades ou trop âgés, aucun n'avait de fusil, et Legrand assurait qu'il ne saurait les employer à quoi que ce fût (1).

(1) Victor à Napoléon, 11 nov., et à Clarke, 23 nov.; Beauvau à Clarke,

Ministre, généraux, préfets s'efforcèrent avec la plus grande activité, durant les mois de novembre et de décembre, de mettre l'Alsace en état de repousser l'invasion. Du bureau de l'artillerie, le général Evain prescrivait au colonel Alpy de faire travailler aux quinquets les ouvriers de l'arsenal de Strasbourg et de leur imposer la journée de dix heures pour accélérer l'achèvement des commandes. Berthier ordonnait au duc de Bellune de surveiller le Rhin comme si l'ennemi devait attaquer demain et d'exécuter tout ce qu'exigeait le péril imminent, de prendre les mille mesures de détail qu'on ne peut prendre que sur les lieux, d'armer les légions de gardes nationales qu'il fallait considérer comme troupes de ligne, de remplacer le chef de bataillon qui commandait à Kehl, et qui semblait inepte, par le plus ferme et le plus vigoureux des chefs de bataillon qui seraient à Strasbourg, de confier le fort provisoirement au général Estève, d'y dépêcher dans les vingt-quatre heures la moitié au moins des munitions de bouche nécessaires en cas d'événement. Et Bellune s'empressait d'augmenter à Kehl les moyens de défense.

Lorsqu'il était arrivé en Alsace — le 6 novembre — il n'avait trouvé dans les places que huit dépôts ou cinquièmes bataillons et pas un homme disponible; des plantons gardaient les portes. Il versa trois cents conscrits réfractaires dans les cadres de chaque dépôt. Il mit en réquisition six cents douaniers et gardes forestiers qui constituèrent une ligne d'observation de Germersheim à Huningue. Il répartit les légions départementales ou régiments de gardes nationales qui devaient servir dans la 5e division militaire. Il envoyait à Landau la légion de la Moselle; — mi-partie à Landau, mi-partie, à Neuf-Brisach la légion des Vosges qu'il armait de fusils neufs tirés de l'arsenal de Strasbourg

12 et 24 nov.; Dejean à Napoléon, 30 nov.; Verdun à Clarke, 29 nov. (A. G.); autorisation du directeur général de la comptabilité des communes et hospices, 20 novembre (A. N. F^2 11^1); Moncey à Savary, 18 décembre (A. N. F^7, 3686^2).

— à Strasbourg, la légion de la Haute-Marne; — à Schlestadt, la légion du Haut-Rhin; — à Huningue, la légion de la Haute-Saône et celle du Bas-Rhin, qu'il éloignait à dessein. Plusieurs de ces légions avaient d'ailleurs bon aspect et une assez fière attitude : celle des Vosges paraissait à Victor très bien composée, et celle de la Haute-Saône, animée des meilleurs sentiments.

Il désignait à Berthier des généraux jeunes et actifs pour commander les forteresses : Carra Saint-Cyr pour Landau et Anthing pour Neuf-Brisach. Il hâtait l'armement et l'approvisionnement des places. Évidemment, fatalement, la plupart n'avaient pas assez de vivres pour un long blocus. Leurs magasins ne renfermaient que les trois cinquièmes de la poudre indispensable. Quantité de soldats n'étaient ni habillés ni équipés. Tous les services réclamaient de l'argent. Mais les garnisons, quoique uniquement formées de dépôts et de gardes nationales, étaient à peu près complètes; des canons en nombre suffisant garnissaient les remparts; les fortifications avaient été réparées aussi bien que possible (1).

Landau se préparait à un siège et n'avait à craindre ni surprise ni escalade; le revêtement du corps de place était solide; si le génie avait encore beaucoup à faire, dix mille palissades avaient été confectionnées et le palissadement des ouvrages offrait à la fin de novembre un développement de deux mille cinq cents mètres; l'artillerie usait de toutes ses ressources pour résister avec vigueur (2).

Wissembourg avait un commandant d'armes, mais n'était pas défendable, et ses fameuses lignes n'existaient plus.

Lauterbourg n'avait plus de garnison depuis longtemps : en 1810, le commandant d'armes, Rossanges, regrettait que sa fonction fût « presque nulle » et demandait la faveur

(1) Berthier à Victor. 13 novembre; Victor à Clarke, 9 et 23 novembre, à Berthier, 4 et 26 décembre ; Evain à Alpy, 21 décembre (A. G.).

(2) Verdun à Clarke, 13 nov., rapports de d'Aboville et de Pelletier. 27 nov.) (A. G.).

de servir plus activement. Mais Dejean jugeait que la ville avait d'assez bons ouvrages, qu'elle ferait un poste utile, qu'il suffisait d'y mettre des palissades et des barrières; Verdun proposait d'y appeler un officier du génie et d'exécuter les travaux par voie de réquisition ; d'Aboville voulait armer les remparts et tirer de Landau les canonniers nécessaires; Victor y envoyait un bataillon du 37e et, le bataillon n'ayant que cent quatre-vingts hommes, il l'augmentait de cinq cents conscrits réfractaires du dépôt de Strasbourg. Toutefois, la place était vraiment trop dégradée et, après mûre réflexion, Victor prescrivait au bataillon de se jeter dans Landau sitôt qu'approcherait l'ennemi (1).

Fort-Vauban faisait mine de se relever et quarante sapeurs s'y trouvaient dans les derniers jours de décembre(2).

Schlestadt n'avait pas d'artilleurs; mais le 26 décembre Victor lui donnait une compagnie de canonniers, et durant plus de six semaines, 146 ouvriers, dont 9 charpentiers, étaient employés aux travaux de défense (3).

Neuf-Brisach n'avait encore, au 15 novembre, ni poudre ni armes; mais la place était entièrement palissadée, et, grâce à l'activité de Moulut, directeur du génie, et de Pingenot, directeur de l'artillerie, elle eut, lorsqu'elle fut investie, son armement et son approvisionnement de munitions. Le fort Mortier, dont on blindait les portes et rechargeait les voûtes, semblait en bon état. Les redoutes de Biesheim se terminaient. Ce qui restait à faire pourrait être aisément achevé pendant le siège même et avant que l'adversaire eût choisi le front d'attaque (4).

Huningue avait rempli ses magasins. Un atelier de vingt

(1) Rossanges à Fririon, 18 février (1810); Dejean à Napoléon, 14 nov. ; rapport de d'Aboville, 27 nov. ; Verdun à Clarke, 29 nov.; Victor à Berthier, 17 déc. (A. G.).

(2) Victor à Clarke, 9 nov.; Verdun à Clarke, 29 nov. (A. G.).

(3) Victor à Berthier, 26 déc. (A. G.).

(4) Beauvau à Clarke, 15 nov; Moulut à Clarke, 28 déc. ; Pingenot à Dupont, 22 mai (A. G.).

sous-officiers pris dans les différents corps de la garnison et de quinze canonniers s'occupait sans relâche à fondre du plomb et à fabriquer des cartouches. Le commandant pensait à armer de huit pièces l'île de la Batterie et il répondait de sa place; il ne désirait qu'une capote et un shako pour les hommes de la légion de la Haute-Saône, qui n'avaient pas encore d'uniforme (1).

La citadelle de Belfort, que l'administration, malgré les instances de Bellune, avait constamment négligée, finissait par pourvoir d'elle-même à ses besoins. Sur l'avis du maréchal qui lui montrait l'urgence de ramasser des vivres sans nul retard et par tous les moyens, le commandant tâchait de se ravitailler pour trois ou quatre semaines (2).

La guerre avait déjà commencé devant Kehl. Le 3 novembre des troupes bavaroises formaient le cordon dans les communes autour du fort et un détachement de vingt hommes conduit par un officier se portait dans le village sous prétexte d'y faire la police. Le commandant français de Kehl, craignant d'entamer les hostilités, souffrit cet établissement; il se contenta de se tenir sur ses gardes; il rompit le pont de la Kinzig sur la route de Rastadt; il abattit quelques baraques voisines des remparts. Mais bientôt le grand-duc Charles déclarait qu'il renonçait à son alliance avec la France et que la cause de l'Allemagne était sienne dorénavant. L'officier badois avertit le commandant du fort qu'il se retirait en conséquence et qu'il abandonnait le village à la discrétion des Français. Il était temps de se mettre en mesure. Les maisons de Kehl favorisaient singulièrement l'approche de l'ennemi, et leurs fenêtres dominaient de très près un ouvrage à cornes qui couvrait le fort : le 16 novembre, le village fut livré aux flammes (3).

(1) Beauvau et Collignon à Clarke, 20 et 24 nov. (A. G.).
(2) Victor à Berthier, 26 decembre (A. G.).
(3) Rapport de Huart et d'Aboville à Dejean, 31 oct. (A. G.).

Un détachement wurtembergeois, qui se composait de deux régiments d'infanterie, d'un bataillon de chasseurs à pied et d'un régiment de chasseurs à cheval, vint le lendemain observer Kehl. Il était commandé par le général-major de Walsleben et appartenait au corps austro-bavarois de Wrède, qui le fit appuyer par quatre escadrons et par la brigade d'infanterie Bach. Ce détachement éleva quelques petits ouvrages pour protéger le village de Sundheim et, le 2 décembre, refoula les avant-postes français jusqu'aux premières haies des jardins de Kehl. Victor s'inquiéta : il crut que l'adversaire voulait intercepter toute communication entre Kehl et Strasbourg, occuper les îles du Rhin, foudroyer le pont qui reliait le fort à la ville (1).

Mais ce que Victor redoutait surtout, c'était l'irruption soudaine des alliés sur un point de la frontière. Jusqu'au milieu de décembre il n'eut pas un bataillon en état de tenir la campagne. Deux régiments de gardes d'honneur, le 3e et le 4e, menés par Ségur et Saint-Sulpice et cantonnés de Germersheim à Strasbourg, étaient comme les avant-postes de l'Alsace et bordaient le Rhin de leurs vedettes. Ségur défendait spécialement la rive de Germersheim à Lauterbourg, et il avait sous ses ordres, outre son régiment réduit à 1500 hommes par la maladie et la désertion, la garnison de Landau, et les gardes nationales du pays. Saint-Sulpice, qui surveillait le Rhin de Lauterbourg à Strasbourg, avait mis son quartier général à Bischwiller, et ce vieux divisionnaire n'acceptait son rôle de colonel qu'avec mauvaise humeur et en disant qu'après trente-sept ans de services, sans compter les campagnes, c'était faire courir un grand risque à sa réputation que de commander un régiment de troupes légères qui n'était pas encore formé ni organisé (2).

(1) Hiller, *Geschichte des Feldzuges 1814 gegen Fränkreich,* 14; Victor et Broussier à Clarke, 22 novembre, 2 et 7 décembre (A. G.).

(2) Clarke à Desbureaux, 7 novembre; Saint-Sulpice à Clarke, 11 nov. (A.G.). *Corresp.* de Napoléon, XXVI, 475; Ségur, III, 87.

Telles étaient les seules forces dont Victor disposait. Napoléon retint aussi longtemps que possible dans la région de Mayence et de Worms le 2e corps d'armée et le 5e corps de cavalerie qu'il destinait à la défense des deux départements du Rhin ; ce ne fut qu'à la dernière extrémité, lorsque les besoins, comme il s'exprime, devinrent urgents, lorsque la nécessité fut absolue, lorsqu'il vit, à n'en pas douter, que les alliés remontaient le fleuve, qu'il envoya des troupes en Alsace. Le 2e corps d'armée n'arriva que le 15 décembre à Strasbourg où chaque maison eut six à huit hommes à loger, et le 5e corps de cavalerie ou corps de Milhaud ne se montra dans le Bas-Rhin que le 21 décembre.

Encore, les régiments de cette cavalerie n'étaient-ils pas au complet. Les dragons, les chasseurs et les hussards n'avaient que le tiers de leur effectif : les uns, 200 à 300 hommes au lieu de 550, les autres, 250 au lieu de 750. Napoléon prescrivait à leurs dépôts de dépêcher à Strasbourg aux escadrons de guerre tout ce qu'ils avaient de monde prêt à partir en campagne, mais il ne donna cet ordre que le 21 décembre.

Quant au 2e corps d'armée, ce n'était qu'une division qui comprenait douze bataillons ; ces bataillons — pour la plupart les 1ers bataillons de leur régiment—ne comptaient chacun que 500 hommes en moyenne, au lieu de 840, et plus de la moitié des soldats étaient des conscrits frêles et à demi vêtus qui savaient à peine se servir de leurs armes, de ceux qui faisaient dire à Napoléon, quelques semaines plus tard, lorsqu'ils succombaient à la fatigue, qu'ils fondaient comme neige, et à Drouot, lorsqu'ils tombaient sous les balles, que c'était là le massacre des Innocents.

L'Empereur déclarait, il est vrai, qu'il renforcerait Victor, qu'il lui donnerait un autre corps, le 2e corps *bis*, composé de trente-six bataillons. Mais les généraux chargés d'envoyer à Victor ces indispensables secours lui annonçaient que leurs bataillons ne seraient sur pied qu'au

nouvel an. Napoléon ajoutait que Victor devait constituer coûte que coûte au 1er janvier son 2e corps d'armée en trois divisions confiées à Dufour, à Dubreton, à Duhesme, et de les placer en échelons, de Strasbourg à Huningue. Victor obéit, et organisa ces trois divisions à la date indiquée; mais chacune n'avait que cinq ou six bataillons, au lieu de quatorze, comme le voulait l'Empereur (1).

L'arrivée du 2e corps d'armée et du 5e de cavalerie rassura momentanément les Alsaciens. Mais elle était si tardive que, durant les mois de novembre et de décembre, ils furent en proie à l'anxiété la plus vive. Ils fixaient leurs regards sur l'autre bord du Rhin et croyaient entendre à travers les brouillards de cette fin d'année les clameurs de la masse d'ennemis qui menaçait la France, le bruit de ses armes, le roulement de ses canons. « De quel lourd manteau, s'écriait un poète strasbourgeois, se couvre le ciel! Voyez là-bas sur la frontière quelle foule innombrable! O chère patrie, le danger t'entoure de tous côtés! Que t'apprête la vengeance des peuples de la Néva, du Danube et de la Sprée? Où sont nos braves fils et nos frères et les héros qui souvent ont dispersé l'adversaire? Ah! une lointaine poussière les recouvre par milliers! Nous sommes abandonnés, et les routes de la forteresse, qui semble être pourtant le rempart de la France, sont vides de défenseurs! » De tous côtés les fonctionnaires, préfets, sous-préfets, maires, se plaignaient que l'Alsace fût délaissée et comme oubliée par l'Empereur. Le sous-préfet de Schlestadt, Cunier, écrivait au ministre de la guerre que la situation n'inspirait que des alarmes, que les places n'étaient gardées que par des milices inexpérimentées, qu'il fallait associer à ces jeunes troupes de vieux bataillons qui les guideraient : « faudrait-il présenter aux ennemis des mains désarmées (2)? »

(1) *Corresp.* de Napoléon, XXVI, 492, 505, 510, 524, 527, 537, 593, 607, 609, 616; Marmont, *Mém.*, VI, 13, 96, 111.

(2) Dahler, *Die Blokade von Strassburg*, 3-4; Cunier à Clarke, 14 décembre.

L'Alsace avait donc la douloureuse certitude d'être envahie comme elle l'avait été vingt ans auparavant. Mais sur quel point de sa frontière aurait lieu l'inévitable irruption? Par quel endroit se précipiterait le torrent des étrangers? Là-dessus les avis étaient partagés.

Les uns annonçaient un débarquement entre Germersheim et Lauterbourg. « Prenez garde à vous, écrivait Ségur le 24 novembre au commandant de Landau, il faut vous attendre à une attaque, » et il ajoutait que les alliés faisaient de grands abattis, doublaient leurs postes, réunissaient des barques (1).

D'autres prévoyaient que l'envahisseur percerait entre Lauterbourg et Strasbourg. Le 14 novembre, Verdun mandait au ministre qu'un gros d'infanterie se formait en bataille vis-à-vis de Seltz, et qu'une forte colonne suivie d'artillerie marchait sur Fort-Vauban. Quelques jours après, de Drusenheim, Schramm marquait au duc de Bellune qu'il y avait beaucoup de mouvement sur la rive droite, qu'on avait entendu charpenter toute la nuit, qu'au dire des paysans les ennemis amassaient à Hagenbach les madriers et les poutres pour construire des radeaux. Schramm croyait que le premier soin des alliés serait de s'emparer de Fort-Vauban et il proposait de leur abandonner la place. Il y avait rassemblé six cents hommes environ : 230 douaniers, 220 soldats du 40e régiment de ligne presque tous réfractaires, et dont les chefs se méfiaient, 150 Suisses, pour la plupart recrues, sans uniforme, sans giberne, sans havre-sac. Que pourrait cette poignée de combattants ? Elle était, comme disait Schramm, sacrifiée, perdue à l'avance; elle n'aurait même pas assez de barques pour passer le bras du Rhin qui sépare la terre ferme de l'île où est Fort-Vauban : mieux valait la jeter dans Landau dès la première alerte (2).

(1) Ségur à Verrières, 24 novembre (A. G.).

(2) Verdun à Clarke, 14 nov.; Schramm à Clarke, 15 nov. et à Victor, 25 nov. (A. G.).

D'autres pensaient que l'ennemi traverserait le Rhin entre Neuf-Brisach et Huningue. Dès les derniers jours de novembre les villes et les villages d'Offenbourg à Loerrach étaient encombrés de troupes, des Cosaques battaient de tous côtés la campagne, une ligne de postes s'étendait sur toute la rive droite, et des coups de fusil s'échangeaient d'un bord à l'autre. Il est vrai que, dans chaque commune de l'arrondissement d'Altkirch, une trentaine de paysans montaient la garde jour et nuit sur la berge du fleuve, de concert avec les préposés des douanes, et qu'une sentinelle placée dans chaque clocher attendait le signal de sonner le tocsin. Mais que feraient ces petits rassemblements contre un ennemi qui débarquerait à Kembs, à Bantzenheim, en des endroits où la fréquence des îles facilitait le passage? L'empêcheraient-ils, s'il voulait, de brûler leurs villages? Durant tout le mois de décembre l'épouvante régna dans le Haut-Rhin : les habitants ne voyaient arriver aucune troupe de ligne, ne voyaient entrer dans les places que des gardes nationales; ils ne recevaient pas d'armes; et, en face d'eux, se massaient des forces considérables, de l'infanterie autrichienne, de la cavalerie russe, une nombreuse artillerie. Beaucoup de riverains transportaient dans l'intérieur du pays ce qu'ils pouvaient enlever. « Ils perdent, écrivait le préfet La Vieuville, toute énergie pour la défense, » et il assurait que la situation était critique et qu'il fallait sans délai ni retard envoyer de bons régiments pour rendre la confiance au pays (1).

Les émissaires de la coalition tentaient même de séduire les commandants des forteresses et engageaient le colonel Chancel à Huningue et le capitaine Saus au Fort-Mortier à livrer leur place contre une somme d'argent. L'adjudant de Chancel, Moritz, allait parfois d'Huningue à Bâle en habit bourgeois. Le 15 décembre, à dix heures du matin,

(1) Schramm a Berthier; Blanchard, maire d'Huningue, à La Vieuville et La Vieuville à Victor, 9 décembre (A. G.).

à l'auberge de la Couronne, un officier bavarois, Frauenberg, attaché au prince de Liechtenstein, lui dit qu'il avait pouvoir de traiter avec Chancel; le colonel recevrait quinze cent mille livres avec la croix de Marie-Thérèse et un bien en Autriche; Moritz, deux cent cinquante mille livres, une décoration et un grade plus élevé. Chancel, averti, déclara que les ennemis n'auraient Huningue qu'à coups de canon; qu'il était, ainsi que Moritz, dévoué entièrement à l'Empereur et à l'Empire; que ni lui ni son aide de camp « ne flétriraient leurs épaulettes d'une perfidie pareille ».

Les Autrichiens firent des propositions semblables au capitaine Sans, qui commandait le Fort-Mortier. Un marchand de Vieux-Brisach, Herbst, lui donna rendez-vous dans une île du Rhin, et, là, au nom du lieutenant-général Gyulai, lui offrit un million de francs en numéraire et le grade qu'il demanderait dans les armées coalisées; Gyulai ferait une fausse attaque et Sans, comme surpris, n'aurait qu'à céder la forteresse. « Vous direz à Gyulai, répondit Sans, que je suis prêt à le recevoir à coups de canon (1). »

Gyulai ne se rebuta pas. Il essaya de s'emparer de Neuf-Brisach par surprise. Il avait le plan de la ville et il savait par un espion que le vieux commandant d'armes, Klingler, manquait de prévoyance et de circonspection; que les portes étaient ouvertes chaque matin et lorsque le jour commençait à poindre; que le poste ne faisait nulle attention à ceux qui sortaient et entraient. Il résolut de tenter son coup le 17 décembre : depuis une semaine, des brouillards épais planaient sur la contrée et cette circonstance favorisait son dessein. 2.000 hommes d'infanterie furent destinés à l'expédition. Ils se réuniraient à Ober-Rimsingen. Quarante bateaux les porteraient à minuit sur le bord opposé. Une batterie de 12 et la brigade Czol-

(1) Chancel à Desbureaux et à Victor, 15 déc.; Victor à Berthier, 16 déc.; Herbst à Sans, 13 déc.; Sans à Klingler, 14 déc. (A. G.); *Moniteur* du 21 décembre.

lig s'établiraient sur la rive droite pour les soutenir. Grâce à la brume, ils arriveraient inaperçus au glacis de Neuf-Brisach. Là, le gros de la troupe se cacherait dans une vaste sablonnière jusqu'à l'ouverture des portes. Quinze soldats, déguisés en paysans, et munis d'armes à pointe, entreraient les premiers et empêcheraient la garde, si elle avait des soupçons, de fermer la porte et de baisser les herses. Le reste les suivrait par bandes. Chaque détachement avait sa tâche déterminée: les uns occuperaient la grand'garde et la maison du commandant; d'autres, les remparts les plus voisins. Au début tout alla bien: on traversa le fleuve, on toucha la terre française, on marcha sur Neuf-Brisach. Mais il était déjà trois heures du matin. Le chemin fut très pénible; les Autrichiens durent franchir les bras morts du Rhin, des digues étroites, des haies, des buissons, et souvent avancer en file indienne. Pourtant, ils passèrent devant le village de Geisswasser à portée des douaniers qui ne les remarquèrent pas. Ils n'étaient plus qu'à une demi-heure de la forteresse lorsque le brouillard se dissipa soudain: le jour parut, et depuis longtemps il n'avait été si clair, si radieux. Ils ne pouvaient plus approcher de la place sans éveiller l'attention: ils revinrent sur leurs pas, enlevèrent le poste de Geisswasser et regagnèrent la rive droite avec vingt-six prisonniers (1).

Dans la nuit du surlendemain, eut lieu sur un autre point une démonstration du général Grimmer. Une demi-compagnie autrichienne, partie de Neubourg, débarquait à Chalampé et envoyait une vingtaine d'hommes dans les villages d'alentour, où elle ne rencontrait que quatre vedettes françaises. Mais à trois heures de l'après-midi se montraient 200 fantassins et une vingtaine de cavaliers. Les Autrichiens se rembarquèrent et de la rive badoise tirèrent quelques coups de canon. « Ils ont voulu, écrivait Victor, connaître les divers passages, mais ils n'ont

(1) *Oesterr. milit. Zeitschrift*, 1841, X, 64-66.

pas plus tôt touché terre qu'ils repassent de l'autre côté (1). »

Ces tentatives furent presque ignorées, parce que les alliés se saisirent presque aussitôt du pont de Bâle. Mais beaucoup d'Alsaciens ne s'étonnèrent pas que la grande armée de Schwarzenberg envahît la France par la Suisse. Ils annonçaient depuis plusieurs jours qu'elle violerait la neutralité helvétique et se servirait pour franchir le Rhin du pont de Bâle qui durant l'hiver était à l'abri des glaces. Vainement on leur objectait que Bâle prenait des précautions qui démontraient son désir de neutralité, fermait ses portes, plaçait de l'artillerie sur le pont et ses abords, garnissait de canons ses remparts, laissait passer sur son territoire les voitures chargées de bois qui se rendaient à Huningue. Ils répondaient que Bâle était plus allemand que français, qu'à table d'hôte l'état-major des confédérés qui tenaient garnison dans la ville se répandait en propos indécents contre l'Empereur, que les officiers des alliés se promenaient armés de toutes pièces dans les rues, que les troupes ne s'éloignaient pas des confins du pays suisse, qu'elles semblaient au contraire se diriger sur Bâle (2).

En dépit de Blücher et de Gneisenau qui les priaient de prendre immédiatement une offensive vigoureuse, de passer le Rhin, de conquérir les Pays-Bas, de pousser vivement Napoléon et de l'obliger à la paix, les alliés avaient au mois de novembre interrompu les opérations. Il semblait qu'ils eussent à cœur de retarder la solution, au lieu de la hâter, et ce ne fut qu'après de longues discussions qu'ils décidèrent d'envahir la France en plein hiver et non au printemps. Encore ne s'entendaient-ils

(1) Victor à Berthier, 20 déc., et Magnier à Belliard, 29 déc. (A. G.). — Cf. *Oesterr. milit. Zeitschrift.* 1841, X, 67.

(2) *Journal de l'Empire,* 11, 15, 26 déc. ; Marmont, *Mém.*, VI, 9; Collignon à Clarke, 20 nov. (A. G.); rapport de Joliat (A. N. F^{7} 7021).

pas sur le plan de campagne. Blücher, homme d'action, hussard jusqu'à la moëlle, énergique, hardi, fougueux malgré l'âge, toujours prêt à livrer bataille et à marcher en avant, plein d'une haine brûlante contre Napoléon, proposait avec Gneisenau de pousser droit sur Paris par Metz et Verdun. Schwarzenberg, plus calme, plus méthodique, plus réfléchi, disant à chaque instant que l'heure était grave et solennelle, parlant avec emphase de son œuvre gigantesque et de son écrasante responsabilité, répétant qu'il côtoyait l'abîme et qu'un faux pas sur l'étroit sentier où il s'engageait le précipiterait dans le gouffre, ne voulant rien commettre au hasard, ne cessant d'assurer que les difficultés étaient infinies, ne pénétrant en France qu'avec angoisse et la sentant, cette redoutable France, peser sur lui « comme un quintal », déclarant qu'elle regorgeait de ressources et que nulle part le gouvernement ne savait mieux exprimer le suc du pays jusqu'à la dernière goutte, croyant qu'aller à Paris c'était se jeter dans le chaos, Schwarzenberg voulait être appuyé et soutenu de tous côtés. Il voulait tendre la main à Wellington et occuper Genève et Lyon pour dissiper les rassemblements des conscrits du midi et réfuter les mensonges répandus par Napoléon en montrant aux marchands lyonnais, qui ne manqueraient pas d'en informer tout l'Empire, ce qu'était la discipline des coalisés. Il voulait consolider son aile gauche et fortifier ses derrières contre les ennemis que l'Autriche avait au-delà des Alpes. Selon lui, pas de salut sans la possession de la Suisse ; ne pas se saisir de la Suisse, serait un péché militaire impardonnable ; on pouvait, de Suisse, prendre l'Italie à dos, et d'ailleurs entrer en France par la Suisse, c'était tourner les forteresses du Rhin et contraindre l'adversaire soit à se retirer au delà des Vosges, soit à s'enfermer dans les places. Son chef d'état-major, Radetzky, défendait son opinion comme Gneisenau défendait celle de Blücher : le Rhin, prétendait-il, était la courtine ; la Hollande, à droite, la Suisse, à

gauche, formaient les bastions saillants ; il fallait s'emparer de ces bastions et partir de là ; la Suisse était la clef de la France. Le tsar objectait la neutralité helvétique ; Metternich lui représenta que la Suisse fournissait plusieurs régiments à l'armée française et venait de lui envoyer des recrues, que les commandants des troupes stationnées à Bâle se prononceraient pour les alliés, que Berne et quelques autres cantons les salueraient comme des libérateurs (1).

Finalement, il fut convenu qu'une armée dite armée du Nord, sous les ordres de Bernadotte, irait en Hollande ; que l'armée de Blücher ou armée de Silésie franchirait le Rhin entre Mayence et Ehrenbreitstein ; que l'armée de Schwarzenberg ou armée de Bohême ou grande armée le traverserait à Bâle, à Lauterbourg et à Schaffhouse en portant son aile gauche sur Neuchatel et Genève ; que les armées de Silésie et de Bohême se dirigeraient toutes deux vers le plateau de Langres. Conquérir le plateau de Langres, ce plateau qui dominait les approches de la Champagne et de la Bourgogne, ce plateau où naissaient des rivières qui se jetaient dans trois mers, c'était conquérir la paix. Le généralissime — homme aimable dans le monde, a dit Stendhal, et stupide à la tête d'une armée — n'avait aucunement profité des leçons de Napoléon. Il ne comprenait pas que la meilleure façon de vaincre l'adversaire, c'est de l'aborder franchement et de lui asséner un coup rapide, foudroyant. Chercher la force principale de l'ennemi et l'attaquer où elle était, tel fut, en 1870, le but de l'état major allemand, et le plan de Moltke consistait, de son propre témoignage, à couper l'armée française des riches provinces du midi, à la refouler vers le nord, à l'assaillir sans nul retard et en nombre supérieur dès qu'elle

(1) Thielen. *Erinnerungen eines Veteranen*, 168-176 ; Pertz, *Gneisenau*, III, 551 et 567 ; Delbrück, *Gneisenau*, II, 3 ; Plotho, *Der Krieg in Deutschland und Frankreich*. III, 3 ; Prokesch-Osten, *Denkw. aus dem Leben Schwarzenbergs*, 230 ; Metternich, *Mém.*, I, 174.

serait à portée, et, après la victoire, à prendre Paris, à prendre la capitale qui, en France, a plus d'importance qu'ailleurs (1). La campagne de 1814 fut inspirée par une tout autre stratégie; Schwarzenberg développa démesurément son front dont l'étendue embrassait plus de trois cents kilomètres, il fit d'énormes détours qui coûtaient un temps précieux, et son armée, une armée de 200.000 hommes, avait une allure singulièrement timide et circonspecte : que de façons, s'écriaient Blücher et les siens, pour atteindre ce merveilleux plateau de Langres, d'où l'on peut lâcher l'eau vers trois mers en même temps!

Schwarzenberg avait mis son quartier général le 21 décembre à Loerrach. Le territoire suisse fut envahî ce jour-là. Les troupes fédérales se replièrent sans lâcher un coup de fusil. Le pont de Bâle ainsi que tous les ponts entre cette ville et Schaffhouse livrèrent passage à la grande armée, et le sol français, le territoire sacré, comme le nommait Napoléon, fut aussitôt entamé. Les Bâlois n'aimaient pas trop leurs voisins d'Allemagne, et une tour, qui s'élevait alors à l'extrémité de leur pont, portait à son second étage une horloge, et, adaptée à cette horloge, une tête grotesque et barbue, taillée dans la pierre, le *Lallenkönig*, qui, huit à dix fois par heure, roulait de gros yeux et tirait la langue à la rive opposée : Bâle craignit d'offenser les alliés et le Lallenkönig, durant leur marche, tint sa langue en bride (2),

La grande armée comptait les deux divisions légères autrichiennes Bubna et Maurice de Liechtenstein, le Ier corps autrichien ou corps de Colloredo, le IIe corps autri-

(1) Cf. ces mots de Gneisenau à Schwarzenberg : « Conquérir Paris, c'est s'emparer du cœur de la France. Il n'y a pas de capitale où le gouvernement le levier de l'état, l'opinion soient aussi centralisés qu'à Paris. Tout ce qui est éminent par la naissance, le rang, la richesse ou les talents à siège et demeure à Paris. Qui a Paris, enchaîne l'opinion de toute la France: soumettre Paris, c'est paralyser tout le système moral et physique de défense des ennemis. C'est là que nos monarques peuvent dicter la paix.»

(2) Thielen, 173.

chien ou corps d'Aloys de Liechtenstein, le IIIe corps autrichien ou corps de Gyulai, le IVe corps ou corps wurtembergeois mené par le prince royal de Wurtemberg, le Ve corps austro-bavarois sous les ordres du général comte de Wrède, le VIe corps russe ou corps de Wittgenstein, les réserves autrichiennes conduites par le prince de Hesse-Hombourg, les gardes et réserves russes et prussiennes sous le commandement de Barclay de Tolly.

Le 21 décembre, Bubna, Gyulai, Aloys de Liechtenstein passaient à Bâle, Maurice de Liechtenstein et Colloredo, à Laufenbourg, Hesse-Hombourg à Schaffhouse.

Bubna se porta sur Genève et de là, par Poligny et Bourg, sur Lyon.

Maurice de Liechtenstein et Hesse-Hombourg marchèrent par Berne et Neuchatel sur Salins, et de là sur Dijon.

Aloys de Liechtenstein se dirigea par Biel et Morteau sur Besançon.

Colloredo et Gyulai vinrent, l'un par Porrentruy, l'autre par Montbéliard, faire leur jonction à Vesoul.

Le IVe corps ou corps du prince royal de Wurtemberg restait provisoirement à Loerrach et devait entrer en Alsace le 31 décembre.

Le VIe corps, formé des Russes de Wittgenstein, força le passage du fleuve à Fort-Vauban le 1er janvier. Il avait ordre de couvrir les autres corps, d'observer le Rhin entre Mannheim et Fribourg, de bloquer le fort de Kehl ainsi que les places de la basse Alsace. Mais, au milieu de janvier, il quitta la vallée du Rhin pour rejoindre la grande armée, et les Badois le relevèrent devant les forteresses. Ces Badois avaient à leur tête le fils de leur grand-duc, le comte Guillaume de Hochberg, — qui prit en 1817 le titre de margrave de Bade — jeune homme énergique, aide de camp de Masséna en 1809, commandant des forces badoises dans la campagne de Russie, qui, après avoir combattu Wittgenstein l'année précédente, était alors son lieutenant.

Les gardes et réserves russes que Barclay de Tolly commandait, demeuraient, comme les Wurtembergeois, à Loerrach. Elles ne traversèrent le Rhin que le 13 janvier : le poétique Alexandre voulait que le passage eût lieu le premier jour de l'année russe !

CHAPITRE II

LANDSKRON

Entrée de Wrède en Àlsace (22 décembre). -- Rechberg à Altkirch et son entretien avec le sous-préfet Joliat (23 décembre). — Fuite de Joliat. — Blocus de Belfort. — Gagern à Lure. — Heidegger à Blamont. — Treuberg devant Landskron. — Situation du fort. — Marchais. — Foussenquy. — L'adjudant de place Saar. — Le capitaine Ligoure et le sous-lieutenant Pernin. — Résistance du fort (21-25 décembre). — Capitulation.

Wrède pénétrait seul en Alsace avec les cinq divisions qui formaient son V^e^ corps : les divisions bavaroises Beckers, Rechberg, Delamotte et les divisions autrichiennes Hardegg et Spleny. Il avait charge, selon les propres termes de Schwarzenberg, de cerner Huningue, d'observer Belfort et la vallée du Rhin. Le 22 décembre il mettait son camp au village d'Hésingue, faisait investir Huningue par six bataillons de la division Beckers, envoyait la division Rechberg vers Belfort, la division Delamotte vers Porrentruy, les partisans du colonel Scheibler vers Colmar.

Le 23 décembre, la division Rechberg entrait dans Altkirch, musique en tête. Le sous-préfet Joliat se rendit aussitôt chez le général qui se répandit en plaintes sur les malheurs de la guerre. Les alliés, disait Rechberg, ne venaient chercher que la paix et c'était une fatalité pour lui qui, une année auparavant, combattait sous les drapeaux de la France et avait eu les pieds gelés à Moscou, au service de l'Empereur, d'être maintenant l'ennemi de

l'Empereur et de la France. Il rendit dans la journée sa visite à Joliat : il assura le sous-préfet que rien ne serait changé dans l'administration et lui présenta une formule de déclaration : Joliat s'engageait à exécuter tout ce qui lui serait ordonné par les coalisés et à lever à leur profit les contributions, telles qu'elles étaient établies par le chef du gouvernement français. Joliat répondit qu'il ne serait pas parjure. « Je croyais voir, dit-il, un général bavarois et il me semble entendre un Anglais; les Anglais seuls refusent à mon souverain ce titre d'Empereur qu'il tient de son épée et du vœu de la nation (1). » Rechberg répliqua tranquillement qu'il trouvait ces expressions déplacées, qu'il les ferait modifier, qu'il y avait au quartier-général de la coalition des faiseurs qui ne connaissaient pas l'esprit des Français. « Quelle que soit la rédaction, conclut Joliat, je ne trahirai pas mon serment. Il n'y a pas longtemps que vous étiez nos amis, votre roi doit son titre à notre Empereur et vous portez, comme moi, la croix de la Légion d'honneur : c'est me faire injure que de me proposer pareille chose! D'ailleurs vous avez trois partis à prendre à mon égard : me laisser dans le dernier rang des habitants, me renvoyer avec un passe-port dans l'intérieur, me conduire prisonnier dans une place d'outre-Rhin. » Rechberg le pria de se calmer et, remettant en poche la formule, prit congé de lui. A six heures, Joliat recevait une réquisition du général de Wrède. Il devait fournir sous deux jours 50 chevaux attelés pour le service de l'artillerie, et sous quatre jours 500 bœufs, 600.000 livres de pain, 7.000 quintaux de foin, 250.000 pots de vin, 15.000 pots d'eau-de-vie, 500 cordes de bois, 100 quintaux de sel, 100 quintaux de tabac. Comment satisfaire à de pareilles exigences ? Joliat déclara

(1) Cf. ce passage d'une lettre de Milhaud à Berthier, 29 décembre (A. G.) : « Les ennemis, dans leur démence, osent dire *le chef du gouvernement français ;* oui, nous avons un chef suprême, le meilleur et le plus légitime des souverains, que nous défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang contre les ennemis vendus à l'Angleterre. »

qu'il allait à Thann chercher les cent quintaux de sel ; il obtint un passeport, gagna Thann et de là Remiremont (1).

Rechberg ne se contentait pas d'occuper Altkirch. Il bloquait Belfort et sa cavalerie battait l'estrade dans la Haute-Saône. Le 27 décembre, un peloton du 1er régiment de chevau-légers, commandé par le lieutenant baron Gagern et suivi de vingt fantassins, marchait de Ronchamp sur Lure. Il rencontrait en avant de Lure une troupe de gendarmes et de chasseurs, la refoulait dans la ville, lui enlevait quinze hommes et neuf chevaux. La panique saisit la Haute-Saône. Le bruit se répandit que Belfort avait capitulé. Le préfet courut se réfugier à Langres. Il revint le lendemain lorsqu'il sut que l'ennemi n'était plus à Lure. Mais sa fuite avait alarmé la population des campagnes : des villageois attroupés voulurent lui barrer le passage, quoiqu'il fût accompagné d'une brigade de gendarmerie. Gérard était alors à Langres; il tâcha de rassurer les habitants en leur annonçant de prompts secours ; mais, écrivait-il, « il règne beaucoup de frayeur dans ce pays (2) ».

Delamotte appuyait Rechberg. Il plaçait des postes à Montreux-Vieux, à Donnemarie, à Altkirch; il envoyait le général Deroy à Porrentruy; il dépêchait le colonel Treuberg sur Mariastein, et il eut quelques petits succès. Un détachement de la troupe de Deroy, commandé par le lieutenant Hermann, mit en fuite un peloton de douaniers français. Un autre, mené par le capitaine Heidegger, s'empara du fort de Blamont. Un autre, conduit par le colonel Treuberg, fit capituler le Landskron.

Le château de Blamont, situé à 60 kilomètres de Besançon et le seul point fortifié sur une longueur de vingt-cinq

(1) Rapport de Joliat (A. N. F7 7021); *Journal de l'Empire*, 9 janvier. Cf., sur le mécontentement que causa la formule Bogdanowitch, trad. Baumgarten, I, 67.

(2) Völderndorff, *Kriegsgeschichte von Bayern*, IV, 2, pp. 16-17 ; Gérard à Clarke, 31 décembre (A. G.).

lieues entre Belfort et le château de Joux, était un bâtiment rectangulaire, flanqué de trois tours, environné d'un fossé d'une largeur de vingt pieds, couvert à l'ouest par un rempart en ligne droite qu'on nommait le boulevard et à l'est par une caserne qu'un mur reliait à ce boulevard. Il ne fermait aucun passage principal. Au plus pouvait-il servir de place d'armes à des troupes chargées de garder les gorges de Porrentruy. Il avait des magasins suffisants, des casemates, du logement pour mille hommes d'infanterie, voire pour un piquet de cavalerie. Mais il n'était pas à l'abri d'un coup de main sur son front d'attaque, du côté de la ville qui n'avait qu'une enceinte entièrement délabrée, et dans les autres parties sa seule défense consistait en des murailles épaisses, absolument nues et dominées par toutes les hauteurs d'alentour. Aussi de bons officiers jugeaient-ils Blamont inutile, dangereux même parce que l'envahisseur s'en saisirait avec la plus grande facilité.

Le commandant du fort était Calame, ancien soldat du régiment suisse de Castella, devenu capitaine d'infanterie légère et depuis quatorze ans adjudant de place au château de Blamont. Sa réputation ne fleurait pas comme baume. Le chef d'escadron Collignon, aide de camp de d'Hastrel, ne lui trouvait pas l'activité et l'intelligence qui seraient nécessaires dans une grave circonstance. Le colonel Müller, aide de camp de Clarke, s'étonnait à la vue de cette « espèce de commandant » qui n'avait ni capacité ni conduite et qui n'était plus qu'un être nul à force d'avoir croupi dans l'oisiveté et l'isolement. Marulaz assurait qu'il était dépourvu de moyens, et que l'âge, ses blessures, ses infirmités et une incorrigible ivrognerie le mettaient dans l'impossibilité totale de servir. Le 13 décembre, le ministre autorisait Calame à rentrer dans ses foyers et nommait à sa place le chef de bataillon d'Husson (1).

(1) Collignon, Müller et Marulaz à Clarke, 15 et 30 novembre 1814, 20 août 1812 (A. G.).

D'Husson n'arriva pas. Et à quoi bon? Le désarroi était si grand que personne ne pensait à jeter une garnison dans le château. Il y avait douze bouches à feu, mais elles n'étaient point en batterie; les affûts et les plates-formes restaient dans les magasins.

L'ennemi n'avait donc qu'à se présenter. Calame dit simplement dans une lettre qu'il se trouvait seul, sans aucune troupe et sans vivres, qu'il fut obligé de rendre le château sans résistance et qu'il alla loger en ville après avoir été fait prisonnier de guerre sur parole (1). Les relations bavaroises sont plus explicites et racontent l'événement sur un ton triomphant comme si c'était une prouesse épique.

Le capitaine Heidegger avait sous ses ordres 25 hommes du 4e régiment de chevau-légers commandés par le chef d'escadron comte Lodron et la compagnie de tirailleurs du 5e régiment de ligne menée par le capitaine Engelhard. Il s'engagea le 25 décembre sur la route de Blamont. Au bout de deux heures de marche par les bois, il aperçut à droite, à une portée de canon, l'éminence sur laquelle se dresse le fortin. Il s'arrêta et fit ses dispositions. Le capitaine Engelhard dut mettre sa compagnie sur deux rangs, sortir lentement de la forêt, y laisser quelques soldats dont les armes brilleraient à travers les arbres dénudés, bref tout faire pour tromper l'ennemi sur le nombre des agresseurs. C'était vraiment prendre trop de peine. Un temps de galop, et Heidegger, à la tête des chevau-légers, entrait dans Blamont, puis dans le château, dont la porte était ouverte. Il n'y trouva que Calame qui lui tendit bonnement son épée en le priant d'épargner les propriétés des habitants. « Je suis, disait Calame, abandonné par le gouvernement, je ne puis penser à me défendre, et j'ai refusé l'aide des douaniers. » Cinq minutes plus tard débouchait la compagnie d'infanterie du capitaine Engel-

(1) Calame à Lecourbe 17 juin 1814 (A. G.).

hard qui, dans son impatience, avait gravi la colline. Douze canons et un grand nombre de munitions tombaient aux mains des Bavarois. Ils occupèrent le château, levèrent le pont-levis, chargèrent les pièces d'artillerie et en mirent deux dans la cour en face de la porte principale. Heidegger reçut en récompense un sobriquet : Wrède le surnomma plaisamment le marquis de Blamont; mais avait-il mérité davantage (1)?

Pendant que Heidegger se saisissait si aisément de Blamont, le colonel Treuberg s'emparait de Landskron avec beaucoup plus de difficulté.

Landskron ou le Landskron est à trois lieues d'Huningue, sur le sommet du Blauen, un des derniers contre-forts du Jura, au-dessus des vallées de Leymen et de Fluhen. Du haut de ce château, qui mérite son nom de « couronne du pays », la vue s'étend sur toute la plaine du Rhin, de Rheinfelden jusqu'au delà de Strasbourg. Sa situation était assez importante avant la construction d'Huningue. Il tenait la tête de l'Alsace et fournissait un détachement pour garder sur le bord du fleuve la redoute à machicoulis qui défendait le passage du Rhin contre les impériaux. Placé en vedette à l'entrée de deux cantons suisses, il éclairait les débouchés des gorges de la petite Birse et, comme disait Vauban, les terres de Soleure touchaient à sa contrescarpe et celles de Bâle l'approchaient à demi-portée de canon, de sorte qu'on ne pouvait l'assiéger sans se mettre sur le sol helvétique. Mais depuis qu'Huningue avait été fortifié, Landskron ne servait plus qu'à brider les Suisses et à faire frontière contre l'empereur. L'ancien donjon des Reichenstein, flanqué de tours et protégé au sud dans la partie la plus accessible par un petit ouvrage à cornes; quatre redoutes, deux à l'est et deux à l'ouest, revêtues de maçonnerie, casematées et entourées d'un chemin cou-

(1) Gerneth et Kiessling, *Geschichte des kön. Bay. 5. Infanterie Regiments.* II, 2, 537; Heilmann, *Wrede*, 324.

vert; une cinquième redoute, d'assez grande dimension pour occuper la crête de la montagne sur toute sa longueur; plusieurs souterrains voûtés et les établissements nécessaires au logement de la garnison et des approvisionnements; une citerne dont l'eau eût suffi pendant deux mois aux besoins de trois cent cinquante hommes : tels étaient les ouvrages de Landskron en 1789. Mais en 1814 le fort se trouvait en mauvais état. Un décret du 13 mars 1810 l'avait remis comme prison au département de la police et ce ministère n'avait entrepris aucune réparation; lorsque le directeur du génie Moulut écrivit en novembre 1813 qu'il fallait envoyer un millier de palissades, lorsque, à la même époque, Collignon, aide de camp d'Hastrel, déclara que « presque tout restait encore à faire dans ce fort », il était trop tard (1).

Landskron avait naguère pour gouverneur un vénérable soldat, du nom de Marchais. Cet ancien dragon de Louis XV, à qui ses longs services et sa bravoure avaient valu la croix de Saint-Louis, était à la tête de la garde nationale de Raon-l'Étape, lorsqu'il reçut en 1794 le commandement du fort de Landskron, et il l'avait conservé depuis. Au mois de novembre 1813, Clarke, le jugeant trop vieux — Marchais avait soixante-dix-sept ans — le mit à la retraite. Vainement Marchais écrivit qu'il avait bonne santé, qu'il était aussi valide qu'un jeune homme, qu'il croyait terminer sa vie au Landskron ; vainement il supplia l'Empereur de le laisser mourir à son poste. Il fut remplacé, par bonheur pour lui, car il n'eut pas à capituler (2).

Le successeur de Marchais, le chef de bataillon Foussenquy, était un brave soldat. Ney l'avait loué plusieurs fois et Chemineau assurait qu'il s'était toujours comporté

(1) Quiquerez, *Landskron* (*Revue d'Alsace*, 1866, 177 et 280) ; mémoire de Vauban daté de 1698; mémoire de Moulut ; Collignon à Clarke, 20 novembre 1813 (A. G.). Le gouverneur Le Charron disait déjà en 1750 que la place était « irrégulière et de peu de résistance », et en 1800, on estimait que Landskron, bien défendu et bien approvisionné, ne pouvait tenir que huit jours.

(2) Marchais à Clarke et à l'Empereur, 26 novembre 1813 (A. G.).

d'une manière distinguée. Il avait fait l'expédition de Saint-Domingue et la campagne de Prusse et de Pologne. Deux blessures graves qu'il reçut en Espagne l'obligèrent à quitter le service actif, et il avait commandé le fort Dugommier, près du Helder. Mais il n'eut pas le temps de se rendre au Landskron et l'adjudant de place Saar dut à l'improviste se charger de la défense.

Saar, Badois de naissance et Français de cœur, avait servi vingt-quatre ans au 7e régiment de cuirassiers, où il était devenu capitaine. Incapable, à cause de ses infirmités, de rester dans la cavalerie, il avait obtenu l'emploi d'adjudant de place à Metz, lorsqu'il eut ordre de se rendre en poste au Landskron.

L'usage était que la garde du Landskron fût confiée à un détachement de la garnison de Belfort, et cinquante conscrits du 63e régiment, commandés par le capitaine Ligoure et le sous-lieutenant Pernin, se trouvaient dans le fort. Vingt étaient malades et les autres n'avaient reçu leurs armes que depuis huit à dix jours. Les canonniers, au nombre de sept, dont un caporal, n'étaient pas instruits. Enfin, le château manquait de vivres. Saar avait demandé des munitions de bouche à Altkirch, au sous-préfet, et à Huningue, au commandant et au commissaire des guerres; le commandant d'Huningue lui promit de l'approvisionner pour trois mois et ne put tenir parole; le commissaire des guerres ne lui fit aucune réponse, et, quand le sous-préfet d'Altkirch engagea Saar à s'entendre avec le maire de Leymen pour requérir dans les communes voisines les denrées indispensables, l'ennemi était là. Saar sut que les Bavarois avaient passé le Rhin à l'instant où ils l'attaquèrent et il fut sur-le-champ étroitement bloqué.

Le 21 décembre, par un brouillard très épais, le colonel Treuberg arrivait avec un bataillon d'infanterie et un escadron de chevau-légers aux environs du Landskron, et ses Bavarois se présentaient aussitôt devant le château.

Vingt hommes commandés par Pernin étaient dans une redoute ; après deux heures d'une très vive fusillade, ils rentrèrent dans l'intérieur du fort sans avoir éprouvé de perte (1). Au soir, et jusqu'à l'après-midi du 25, Landskron fut bombardé. Le caporal des canonniers, le seul qui fût instruit, blessé à la main droite, ne put continuer le service, et Saar, Ligoure, Pernin durent eux-mêmes manœuvrer les pièces.

Le 22, Treuberg, informé de la faiblesse de la garnison et de la disette dont elle souffrait par les habitants du pays et par les moines de l'abbaye de Mariastein, envoya un parlementaire qui somma verbalement le commandant de rendre le fort. Saar lui fit répondre qu'un fort ne se rendait pas sur une sommation verbale et que ses intentions étaient de se battre. Le bombardement recommença.

Le lendemain et le surlendemain, trois autres parlementaires vinrent faire à Saar la même sommation; ils reçurent la même réponse.

Quatre pièces, deux de 12 et deux de 4, mises en batterie sur la plate-forme au-dessus du pont-levis, trois pièces de campagne dont deux de 4 et une de 8, et quatre mortiers composaient l'artillerie du fort. Mais les pièces de campagne et les mortiers, placés dans la cour du château, étaient inutiles. Saar ne disposait donc que de quatre canons et, lorsque deux des embrasures furent entièrement détruites, lorsqu'une pièce de 4 fut démontée, il ne lui resta qu'une pièce de 12, d'ailleurs difficile à manœuvrer parce qu'elle était sur un affût de marine.

Aussi, quand parut un cinquième parlementaire, Saar consentit à se rendre; il se voyait, a-t-il dit, sans aucune ressource, il ne recevait pas de secours et ses hommes tombaient d'inanition. Le 25, il capitulait, et le 29, Clarke adressait de Paris au duc de Bellune cette dépêche télé-

(1) Selon Saar, les Bavarois eurent, ce jour-là, 20 tués et 37 blessés, parmi lesquels un capitaine du génie (l'ingénieur autrichien Frank), qui mourut de ses blessures.

graphique : « Avez-vous pourvu à la défense de Landskron (1) ! »

Le 26 décembre, à huit heures du matin, la garnison, dont le ministre se souciait si tardivement, déposait ses armes sur la place du château, devant les Bavarois qui depuis la veille occupaient la porte du fort. L'ennemi se montra dur envers ces braves soldats qui, malgré leur inexpérience, malgré la faim, avaient si longuement résisté. Il leur laissa leur sac et il permit aux officiers, à Saar, à Ligoure, à Pernin de garder leur épée et leurs bagages. Mais il exigea qu'ils fussent prisonniers de guerre et il les fit interner à Passau. Saar ne put même envoyer au ministre son rapport sur la reddition. Wrède attesta toutefois au bas de la capitulation que le commandant de Landskron n'avait capitulé qu'après avoir manqué de vivres et subi un bombardement de quatre jours et de trois nuits (2).

(1) La dépêche n'arriva que le 3 janvier au soir, après que Victor avait quitté Strasbourg ! (Cf. une lettre de Desbureaux à Clarke, 4 janvier. A. G.).

(2) Rapport de Saar, daté de Landskron, 25 décembre. A son retour de captivité, Saar remit ce rapport à Desbureaux, qui l'envoya au ministre. En septembre 1814, le ministre déclara que la conduite de Saar était tout à fait exempte de reproches. Le vaillant capitaine avait reçu, le 22 décembre, deuxième jour du siège, un éclat d'obus au bras gauche.

CHAPITRE III

SAINTE-CROIX

Schell à Colmar (23 décembre). — Arrivée de Milhaud. — Premier combat de Saint-Croix (24 décembre). — Défaite de Scheibler et mort de Elmorsin. — Alarmes de Schwarzenberg. — Second combat de Colmar (31 décembre). — Inquiétudes des habitants de la Haute Alsace.

La reddition de Landskron était, disait Schwarzenberg, un mince avantage et ne valait aux alliés que quelques canons. Mais l'alarme se répandait dans la Haute-Alsace. Dès qu'il apprenait l'entrée des coalisés à Bâle, le préfet du Haut-Rhin, La Vieuville, ordonnait au payeur et au receveur général de se rendre à Saint-Dié avec leurs papiers. Les gens de la plaine envoyaient leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans la montagne, et les routes, notamment celle de la vallée de Munster, étaient encombrées de voitures. Les Wimpffen de Colmar se réfugiaient à Schlestadt, chez le procureur impérial Albert. « Tout le monde, écrivait le commandant Schweisguth, a la frayeur dans le ventre, tout le monde dit que l'ennemi n'est pas loin et personne ne l'a vu. » On ne parlait que des réquisitions énormes des Bavarois dans l'arrondissement d'Altkirch. On ne prononçait qu'avec terreur le nom des Cosaques, de ces petits hommes au bonnet de peau de mouton et à la ceinture rouge, portant en guise de lance une longue perche sur-

montée d'un fer pointu et garnie d'une banderole brune. Ils parurent bientôt dans les rues de Colmar (1).

Wrède avait pour couvrir sa droite un corps volant commandé par le colonel autrichien Scheibler et composé de cent hussards du régiment de Szekler, de cinquante hussards du régiment de Hesse-Hombourg, de quatre-vingt-dix chevau-légers bavarois et de deux régiments de Cosaques qui ne comptaient ensemble que quatre cents chevaux, bien que chacun eût à sa tête un colonel. Scheibler était, avec le lieutenantcolonel comte Thurn et quelques autres, un des chefs de partisans que Schwarzenberg voulait employer comme « éclaireurs des armées » et le généralissime écrivait qu'il l'envoyait sur Strasbourg et Saverne avec mission de recueillir des nouvelles de l'ennemi et d'inquiéter le grand chemin de Nancy. Le 22 décembre, il portait ses avant-postes sur la route de Mulhouse et engageait une légère escarmouche avec une patrouille française qui se retirait vers Ensisheim. Le lendemain, pendant que Schwarzenberg faisait de son quartier général de Loerrach une reconnaissance sur Huningue, Scheibler prenait possession d'Ensisheim et chargeait le capitaine baron Schell, du régiment des hussards de Hesse-Hombourg, de poursuivre le piquet qu'il avait rencontré la veille.

Schell poussa jusqu'à Colmar avec un escadron de hussards, cent Cosaques et un peloton de chevau-légers bavarois. La ville était ouverte et sans défense. Le préfet La Vieuville et son secrétaire général Briche se jetèrent précipitamment dans une chaise de poste et gagnèrent la Poutroye. Les éclaireurs de Schell entrèrent dans Colmar et enlevèrent douze voitures de munitions destinées pour Neuf-Brisach. Les uns firent halte sur la place d'armes ;

(1) Thielen, *Erinn.*, 172; Klinckowström, 152 (*Schrecken auf dem ganzen Lande*), *Corresp.* du général Cassagne, par A. Benoit, 5-7; Lebert, *Souvenirs de 1813 et de 1814* (*Revue d'Alsace*, 1856, p. 17); manuscrit d'un habitant de Schlestadt (bibliothèque de Colmar); Schweisguth à Desbureaux, 23 décembre (A. G.).

les autres se tinrent en observation aux angles des rues. Le maire, le docteur Morel, mandé sur-le-champ, eut ordre d'expédier au gros de la troupe, à un quart de lieue de la ville, hors de la porte de Bâle, trois mille rations de foin, de paille et d'avoine.

Mais les Français se montraient enfin. Pour parer aux démonstrations qui s'exécutaient sur la rive droite du Rhin, le 5e corps de cavalerie, arrivé de la veille, s'était porté, le 22 décembre, de Drusenheim à Gerstheim. Le duc de Bellune lui commanda le lendemain de se rendre à Colmar et les trois mille cinq cents cavaliers de Milhaud partirent sans délai.

Informé de l'approche des escadrons français, Schell se hâta de quitter Colmar sans emmener les fourgons de munitions qu'il avait pris et de reculer sur Sainte-Croix. Il était temps; lorsqu'il sortit de la ville, à huit heures du soir, à l'instant même où des voitures se mettaient en route pour transporter à la porte de Bâle les fourrages qu'il avait exigés, l'avant-garde de Milhaud entrait par le côté opposé. Les habitants accueillirent les Français par des cris d'allégresse. Ils leur distribuèrent le vin à pleines hottes; ils leur donnèrent des vivres en abondance; ils s'emparèrent d'eux pour les héberger sans billet de logement, et les colonels durent modérer ce généreux empressement afin que leurs hommes fussent en état de se battre. Tout Colmar se livrait à la joie. Des lumières brillaient aux fenêtres, même des plus pauvres. Dragons, hussards, chasseurs étaient acclamés comme des libérateurs, et lorsque la foule reconnut, parmi les officiers, le général baron Sigismond de Berckheim et le capitaine Zorn, de Bulach, aide de camp du général Lhéritier, elle salua ces enfants du pays avec enthousiasme.

Le 24 décembre, Scheibler, qui n'avait pas de nouvelles de son avant-garde, venait en personne à Sainte-Croix et il dépêchait une seconde fois vers Colmar le capitaine Schell avec cinquante hussards et cinquante Cosaques.

Mais déjà la brigade Montélégier, 2e, 6e et 11e dragons — de ces dragons qu'on nommait les dragons d'Espagne et dont les officiers avaient la figure hâlée par le soleil de la péninsule — sortait de Colmar par la porte de Bâle et marchait sur Saint-Croix. La troupe de Schell se heurta à la droite de Montélégier et tourna bride. Scheibler se porta sur-le-champ à son secours avec les Cosaques du colonel Elmorsin et l'escadron des hussards de Szekler. Il arrêta les dragons, les refoula dans le bois de Colmar, leur fit soixante-dix-sept prisonniers, et il allait opérer sa retraite en bon ordre lorsque l'autre colonel cosaque, le colonel Korin, qui devait demeurer en réserve à Sainte-Croix avec son régiment et les chevau-légers bavarois, accourut de son chef se mêler au combat. Mais à ce moment deux escadrons de la brigade Collaert débouchaient en arrière de Sainte-Croix. Attaqués de front par Montélégier et à revers par Collaert, les Cosaques perdirent leur sang-froid et de leur propre mouvement, sans rien entendre, se ramassèrent en un seul peloton et, lance baissée, à travers amis et ennemis, s'élancèrent au galop dans la campagne; ils ne revinrent au corps que le lendemain. Cinquante Cosaques restaient encore avec Elmorsin et Scheibler. Unis aux hussards autrichiens et aux chevau-légers bavarois, ils firent inutilement plusieurs charges pour se frayer un chemin parmi les dragons qui les enveloppaient. Ils auraient succombé si Scheibler ne s'était rappelé qu'un canal coulait à quelque distance de la route et qu'en un certain endroit il était à sec. Il se dirige de ce côté et à mille pas du canal, grâce à une nouvelle charge désespérée, il prend un peu d'avance, gagne le bord opposé. Les Français approchent ; ils sont accueillis par des coups de pistolets et de carabines ; leurs montures refusent de franchir le passage obstrué par les cadavres de deux chevaux, et au loin se montre un parti de chevau-légers qui vient d'Ensisheim. Ils abandonnèrent toute poursuite.

Scheibler avait relâché ses prisonniers et perdu près du tiers de son corps. Lui-même avait reçu trois blessures. Le colonel cosaque Elmorsin et le lieutenant baron Arnstein, des hussards de Hesse-Hombourg, frappés à mort, tombaient aux mains des vainqueurs. Deux lieutenants de chevau-légers bavarois, le comte Hirschfeld et d'Aretin, étaient, le premier tué, le second gravement atteint.

Les dragons de Montélégier rentrèrent triomphalement dans Colmar. Celui qui s'était emparé d'Elmorsin avait sur la poitrine les décorations du colonel et portait en bandoulière sa petite giberne de velours richement garnie d'ornements d'argent. Elmorsin, homme de belle taille et de barbe très noire, avait été couché sur une botte de paille dans la charrette d'un paysan; deux jeunes Cosaques l'accompagnaient en versant des larmes et tantôt lui pressaient affectueusement les mains, tantôt lui soulevaient la tête pour adoucir les souffrances que lui causait le cahot de la voiture.

Ce combat du 24 décembre valut à la brigade de dragons trente croix et à Montélégier le brevet de commandant de la Légion d'honneur et la réputation d'un de nos meilleurs généraux de cavalerie: « Il s'est distingué, disait Milhaud à la fin de la campagne, dans toutes les affaires où sa brigade a donné et il a été cité honorablement dans plusieurs rapports. »

Assez gascon de sa nature, Milhaud faisait sonner très haut le succès de Sainte-Croix. Il affirmait dans un bulletin pompeux qu'il n'avait que dix morts et soixante blessés dont trois officiers, et que l'ennemi laissait sur le lieu de l'action deux cents tués, deux cents blessés et cent cinquante prisonniers. A ce compte, tous les hommes qui composaient le corps de Scheibler étaient, du premier jusqu'au dernier, hors de combat (1)!

(1) Le chef d'état-major Chasseriau va plus loin encore ; il dit que l'ennemi a perdu en tout huit cents hommes! Collaert dépasse Chasseriau en exagération ; il prétend dans un état de ses services que sa division mit 2.000 hommes

Mais cette affaire qui délivrait Colmar, et non la Haute-Alsace, effraya Schwarzenberg. Son quartier général, assure un témoin, envisageait tragiquement les choses, croyait que les Français allaient déboucher en aval de Strasbourg sur la rive droite du Rhin, accabler la gauche de la Grande Armée, balayer aisément ses bataillons épars le long du fleuve. Le prudent Schwarzenberg envoya des ordres de tous côtés, à Wittgenstein, au prince royal de Wurtemberg, à Wrède, à Frimont, à Blücher; ordre à Wittgenstein et au prince royal de Wurtemberg qui devaient hâter leur marche et traverser le Rhin, de faire halte et de se tenir l'un entre Kehl et Offenbourg, l'autre sur la Kinzig, près de Gengenbach; ordre à Wrède de concentrer ses troupes entre Belfort et Huningue; ordre à Frimont de s'arrêter sagement entre Ensisheim et Mulhouse au lieu de se porter sur Colmar; ordre à Blücher d'opérer contre Nancy ou Verdun pour détourner l'attention de l'ennemi qui se réunissait sans doute entre Metz et Strasbourg, soit pour débloquer Huningue, soit pour franchir le Rhin à Kehl. Telles étaient les conséquences vraiment étonnantes de l'engagement de Sainte-Croix. Un petit combat de cavalerie avait jeté le désarroi dans l'état-major de Schwarzenberg, qui s'imaginait que Napoléon arrivait en personne à Strasbourg (1)!

en déroute et que la journée coûta à l'ennemi neuf cents tués, blessés et prisonniers. Les alliés n'avaient qu'une perte de soixante-sept hommes, tués, blessés ou disparus : dix-neuf hussards de Szekler, quatorze hussards de Hesse-Hombourg, vingt et un Bavarois et treize Cosaques. Mais il est certain que les Français firent au moins quatre-vingt-huit prisonniers dont quarante-six blessés (lettre de Schweisguth qui les voit passer à Schlestadt le 26 décembre). De leur côté, les dragons eurent, selon le rapport de Chasseriau, huit morts et quarante-cinq blessés dont cinq officiers (les capitaines Lamy et Suchel du 2e dragons, les lieutenants Richard, Delofosse et Decouen, du 6e; cf. Martinien, *Tableaux*, 539 et 544). Voir sur ce combat de Sainte-Croix le *Moniteur* et le *Journal de l'Empire*, 29, 30, 31 décembre; Weil, I, 17-19; Lebert, *Revue d'Alsace*, 1856, pp. 18-26; Kaeppelin, *Colmar de 1814 à 1871*, pp. 54-55; Völderndorff, IV, 18-19; *Oesterreichische militärische Zeitschrift*, 1837, VII, 38-46 et 1841, X, 108-200; Thielen, 170-181. L'endroit où furent enterrés la plupart des morts se nomme encore *Kosakenfeld*.

(1) Bernhardi, *Denkw. des Grafen von Toll*, IV, 135-137; Damitz, I, 168-171; Heilmann, *Wrede*, 323; Schels (*O. M. Z.*), 1884, X, 204-205.

Les prescriptions de Schwarzenberg s'exécutèrent. Wrède ne bougea pas et ses deux divisions autrichiennes, la division Hardegg et la division Spleny, commandées par le général baron Frimont, qui passaient le Rhin à Bâle dans la journée du 24 décembre, se bornèrent à s'installer dans leurs positions. La division Hardegg prit un camp à Ensisheim et plaça son avant-garde à Meyenheim et à Eguisheim, sur la route de Colmar. La division Spleny lui servit de soutien en occupant Baldersheim et Battenheim. Le général Volkmann, qui disposait de trois bataillons et de trois escadrons, s'établit à Mulhouse, à Cernay, à Wittelsheim. Le baron Frimont mit son quartier général à Rixheim et, de là, couvrit le siège d'Huningue.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi. Milhaud avait porté ses deux divisions de dragons en seconde ligne à Colmar et aux environs de cette ville. Sa cavalerie légère, appuyée à gauche et en arrière par un régiment qui tenait Sundhofen, restait à Sainte-Croix et poussait des partis dans la plaine de l'Ill. Ses piquets se montraient à Rouffach, à Soultz, et tentaient d'enlever à Cernay un peloton de hussards. Un de ses détachements refoulait jusqu'en arrière de Balgau les avant-postes de Wrède, et le 27 décembre, le général Dermoncourt venait, avec le 27e régiment de chasseurs, à Algolsheim, en avant de Neuf-Brisach avec ordre d'envoyer des reconnaissances sur les bords du Rhin et d'éclairer la grande route de Bâle.

Mais si vantard qu'il fût, Milhaud était troublé, embarrassé. Il savait qu'il avait devant lui le corps d'armée commandé par le général de Wrède et il le croyait fort de vingt à vingt-cinq mille hommes. Aussi demeurait-il immobile. « Comme l'ennemi, disait-il, est cinq fois plus nombreux que nous dans ce moment, je me tiendrai sur mes gardes et tout en l'inquiétant par des partis, je n'entreprendrai rien de sérieux. » Et il marquait à Victor qu'il harcelait les flancs de l'adversaire avec prudence et que

ses chasseurs et ses dragons avaient quotidiennement des escarmouches, protégeaient les communes contre les réquisitions, tentaient de reprendre aux patrouilles des alliés les denrées qu'elles venaient chercher.

Victor le secondait autant que possible. Il lui envoyait le 24 décembre la brigade d'infanterie Forestier qui s'établissait à Colmar et, trois jours après, la brigade Jamin, qui s'échelonnait en seconde ligne à Guémar, à trois lieues de Colmar, et qui prit avec elle un bataillon du 10e léger stationné à Schlestadt: le bataillon, armé de la veille n'était pas instruit, n'avait ni gibernes, ni shakos, ni habits, et toutefois faisait nombre. Un escadron de dragons relia sur-le-champ la brigade Jamin aux chasseurs de Dermoncourt. Mais Victor ordonnait à Milhaud de se borner à couvrir Colmar et, si l'ennemi marchait sur lui, de se replier sur Guémar. C'était là, dans la partie la plus resserrée de la plaine d'Alsace, avec les seules forces qu'il avait pour le moment, sept mille fantassins, trois mille cinq cents cavaliers et cinq batteries dont trois d'artillerie légère, que le duc de Bellune voulait attendre les envahisseurs. Il assurait même que s'il recevait des renforts il attaquerait Wrède et dégagerait les deux places de Belfort et d'Huningue qui ne pourraient résister longtemps puisqu'elles n'avaient que de mauvais remparts et des garnisons très peu aguerries. Malheureusement les troupes que Napoléon devait diriger sur l'Alsace n'arrivaient pas, et celles que Victor avait mises en campagne se plaignaient de leur dénûment. Le prêt, les masses, tous les paiements étaient arriérés. Il n'y avait pas de service administratif établi pour fournir aux besoins du soldat qui se nourrissait aux dépens de la population. Et Victor se lamentait : ces habitants du Haut-Rhin, qui montraient tant de zèle et seraient tellement utiles si l'Empereur avait des armes à leur donner, ces braves Alsaciens entièrement dévoués à Napoléon et à la France ne méritaient-ils pas des égards et des ménagements? « Il en résulte nécessairement des désordres, mandait Victor, et

les Alsaciens verront avec regret qu'on se conduit mal avec eux, surtout après les sacrifices nombreux qu'ils ont faits pour approvisionner nos places (1). »

Si les secours ne venaient pas au duc de Bellune, ils ne manquaient pas au général de Wrède. « Je vais bientôt, écrivait Schwarzenberg, renforcer Wrède considérablement et faire avancer les réserves de Barclay. » Le 30 et le 31 décembre, pendant que l'ataman Platov passait le Rhin à Bâle et courait incontinent sur Altkirch, douze mille Wurtembergeois traversaient le fleuve en deux colonnes au-dessous de Huningue, à Märkt, sur un pont de bateaux jeté par les pontonniers bavarois, et longeaient la forêt de la Hardt aux petits bouquets de bois frêles et malingres. « Nous marchions, dit l'un d'eux, en criant un cordial adieu au sol de la patrie et un *à bas* retentissant à la terre française. » L'aile droite, menée par le lieutenant-général de Koch, s'établissait sur la route de Bâle à Neuf-Brisach, à Roggenhausen, à Fessenheim, à Ottmarsheim et poussait son avant-garde sur Nambsheim et Balgau. L'aile gauche, conduite par le général-major de Stockmayer, se postait sur la route de Bâle à Colmar, à Ensisheim, et se reliait avec la droite de l'avant-garde autrichienne de Frimont qui campait à Ungersheim. Le quartier-général était à Mulhouse (2).

Fort de l'appui des Wurtembergeois, Wrède résolut de marcher sur Colmar. Il fallait d'abord sonder le terrain. Le 31 décembre, tandis que le colonel Scheibler, à la tête de cent cinquante Cosaques et de cinquante hussards, rejetait de Dossenheim et Weckolsheim sur le glacis de Neuf-Brisach deux reconnaissances de cavalerie française, le feld-

(1) Victor à Berthier, 24, 26, 27, 28, 29 décembre; Milhaud à Victor, 27, et à Clarke, 30 décembre; Schweisguth à Desbureaux, 25 et 28 décembre (A. G.); Petiet, *Journal historique de la cavalerie légère du 5e corps de cavalerie*, p. 6; Weil, I, 22-24.

(2) Thielen, 171; Pfister, *Aus dem Lager der Verbündeten*, 74; Hiller, *Geschichte des Feldzuges 1814 gegen Frankreich*, 28-30.

maréchal lieutenant comte Hardegg se portait d'Ensisheim vers Sainte-Croix avant la pointe du jour.

Sainte-Croix doit son origine à un couvent de filles et son nom à un morceau de bois de la vraie croix qu'un pape alsacien, Léon IX, avait donnée à sa sœur, abbesse de ce monastère. Ce gros bourg, « espèce de pâté au milieu d'une vaste plaine (1) », s'étend en cercle à droite et à gauche de la grande route de Bâle, à huit kilomètres de Colmar, dans une campagne découverte qui se prolonge jusqu'à Ensisheim. Il était alors entouré d'un large fossé marécageux qu'il fallait traverser sur un pont à l'entrée du village du côté de Colmar. La position était dangereuse, propre aux surprises, et la cavalerie légère de Piré qui la gardait, — 3e hussards, 14e et 26e chasseurs — n'avait pas d'infanterie de soutien. Piré demanda l'autorisation de bivouaquer en arrière de Sainte-Croix et ne l'obtint pas. On lui objecta qu'il serait bon par le froid qui régnait de laisser les chevaux dans les écuries. Ses trois régiments s'enfermèrent donc dans le bourg. Mais Piré, familier avec la guerre des troupes légères, ne négligea pas les mesures indispensables de précaution. Il barricada l'entrée de Sainte-Croix du côté de l'ennemi. Il plaça des avant-gardes aussi loin que possible. Il prescrivit que ses régiments se mettraient en selle une heure avant le jour et iraient se former en bataille derrière Sainte-Croix où ils ne reviendraient qu'après le retour des reconnaissances.

Averti par les déserteurs, Hardegg avait conçu le plan de surprendre Sainte-Croix et d'enlever la division Piré : il ne s'agissait que d'arriver au galop dans le bourg en même temps que les grand'gardes, vers neuf heures du matin, à l'instant où les chevaux débridés étaient dans les écuries.

Hardegg avait avec lui deux canons, dix escadrons et

(1) Le village se nommait d'ailleurs Sainte-Croix-en-Plaine et se distinguait ainsi de Sainte-Croix-aux-Mines.

quatre compagnies d'infanterie tyrolienne. Il fit marcher ses escadrons en colonnes à droite et à gauche de la route ; l'infanterie était au centre, sur le chemin, dans des chariots du pays très bien attelés. A neuf heures, le colonel baron Mengen, qui commandait son avant-garde, atteignait Sainte-Croix à la faveur d'une brume épaisse, sans avoir été vu, ni rencontré par les patrouilles françaises. Il chargeait sans hésitation les premiers postes, les refoulait, les poursuivait, et, passant à travers les barricades qu'ils avaient déplacées, pénétrait avec eux dans Sainte-Croix et ne s'arrêtait qu'au delà du pont. Mais, à cause du brouillard, Piré n'avait pas fait rentrer ses régiments à l'heure accoutumée; il les tenait massés en arrière du bourg, et la cavalerie autrichienne, celle qui, sous les ordres de Mengen, enfilait la grande rue de Sainte-Croix, et celle qui, se dirigeant à droite et à gauche de la route, tentait d'envelopper et de cerner le village, aperçut soudain la division en bataille. Piré la fit charger plusieurs fois pour ressaisir Sainte-Croix qui fut, dit un témoin de l'action, opiniâtrément disputé. Une vigoureuse attaque du 14e régiment de chasseurs eut un effet décisif; les Français réoccupèrent Sainte-Croix. A ce moment, paraissait l'infanterie tyrolienne. Piré, ignorant les forces et les intentions de l'adversaire, évacua le bourg et, comme il dit, porta sa division à quelque distance en arrière, à la tête du défilé, pendant que Hardegg établissait ses Tyroliens dans le village et ses escadrons en réserve. Bientôt arriva Milhaud avec les dragons. Il ordonna de reprendre Sainte-Croix. Mais Hardegg croyait avoir assez fait : il n'avait pu enlever la division ; il ne pouvait percer le rideau qu'elle formait ; il profita du brouillard qui durait encore pour se retirer. Au soir, Milhaud rectifia la position : il plaça sa cavalerie légère plus militairement sur la gauche, à Sundhofen, et ne laissa dans Sainte-Croix qu'un escadron (1).

(1) Rapport de Piré et Milhaud à Berthier, 31 décembre (A. G.) ; Petiet,

Le second combat de Sainte-Croix était encore plus insignifiant que le premier. Mais les Français avaient été surpris, et le bruit courut que Piré, qui logeait dans une ferme, n'avait eu que le temps de fuir en chemise, de sauter le fossé qui touchait à la maison et de rejoindre les siens en faisant un détour à travers les champs. Cette alerte jeta le désarroi le plus complet dans les transports qui menaient à Colmar les denrées requises pour la subsistance des troupes. Toutes les voitures de paysans rétrogradèrent. Le préfet La Vieuville avait, ce matin-là, convoqué les maires des communes encore libres pour leur proposer, de concert avec Milhaud et le baron Dejean, la formation de compagnies de guides qui seraient attachées aux divisions de l'armée régulière. Il dut les renvoyer aussitôt en les invitant à calmer les inquiétudes de leurs administrés. Vaine recommandation ! On répétait partout que les Français n'étaient pas en nombre et qu'ils n'avaient pas d'infanterie. « Il nous faut de grandes forces, disait La Vieuville, pour nous tirer d'affaire. » Le duc de Bellune avait rappelé la brigade Forestier et il n'y avait plus à Colmar que trois cents fantassins du 11e léger. Ce mouvement acheva de consterner la ville et les environs. Le préfet déclara que la terreur ne cesserait que lorsque l'infanterie reviendrait, et sur l'ordre de Milhaud, la brigade Forestier revint le 1er janvier à Colmar. Mais La Vieuville prévoyait un revers, au moins une reculade ; il assurait que la position était intenable si le corps d'armée ne comptait pas sous deux ou trois jours quinze mille à dix-huit mille hommes, et, de désespoir, il proposait de confier au maréchal Lefebvre l'organisation de la résistance : la présence du duc de Dantzig, croyait-il, produirait une favorable impression ; les Alsaciens l'estimaient, l'affectionnaient ;

6-10; Lebert, 49; Weil, 1, 31-32. Selon Petiet, les Français eurent dix-neuf hommes hors de combat; selon Chasseriau, un seul tué et quinze blessés ; ils firent huit prisonniers. Selon Schels (*O. M. Z.*, 1841, X, 217-218), les Autrichiens nous auraient pris quarante hommes et cinquante chevaux.

beaucoup s'honoraient d'avoir servi sous son commandement; il pourrait exercer une influence très salutaire dans un pays où il était né et dont il parlait le langage (1).

(1) Milhaud à Berthier et à Clarke, 29 et 30 décembre, 1er janvier (A. G.); La Vieuville à Montalivet, 31 décembre, et 1er janvier (A. N. F7 7,021).

CHAPITRE IV

FORT-VAUBAN

Projets de Wittgenstein. — Situation et passé de Fort-Vauban. — Ordre de rebâtir la place. — Débarquement des chasseurs russes (2 janvier). — Résistance de Gatte et de Desbrochers. — Retraite des Français. — Passage de l'avant-garde de Pahlen. — Marche de Ségur sur les Vosges.

Deux combats s'étaient livrés en Alsace à Sainte-Croix, depuis que les alliés avaient franchi la frontière, et la fortune s'était chaque fois prononcée pour les Français. Aussi, par instants, Victor se prenait-il à espérer. Il comptait que le duc de Raguse le rejoindrait sous huit jours. Marmont, qui couvrait le Rhin de Mayence à Germersheim avec dix-huit mille soldats, avait ordre de se rabattre sur Landau et d'appuyer son collègue. Qu'il vînt s'unir à Victor, et, avec trente mille hommes de bonnes troupes, le duc de Bellune se croyait certain de repousser Wrède. Le 2 janvier, il priait Marmont de lui donner aide et d'arriver en face de Haguenau et de Brumath pour porter de là sa cavalerie à Marckolsheim et secourir Milhaud.

Mais l'orage grondait d'un autre côté. « Nous sommes, écrivait le maire de Haguenau au préfet du Bas-Rhin, dans les craintes les plus vives d'une invasion prochaine. » Dès le 29 décembre, Victor mandait à Berthier que le tsar se trouvait à Rastadt avec un corps de quarante mille hommes et un grand équipage de ponts, que son intention manifeste était de passer incessamment le Rhin aux environs de Seltz, que les habitants de la rive droite avaient averti ceux

du bord opposé de sauver leurs effets, que, si les Moscovites traversaient le fleuve, il n'avait d'autre parti à prendre que de manœuvrer dans la direction de Saverne, et le 2 janvier, dans l'après-midi, il envoyait à l'Empereur cette dépêche télégraphique : « Sire, un corps de l'armée ennemie a jeté un pont sur le Rhin pendant la nuit dernière entre le fort Vauban et Beinheim, et passe le fleuve en ce moment (1). »

Les Russes pénétraient à leur tour en France, et un de leurs officiers et de leurs meilleurs poètes, Batiouchkov, saluait l'Alsace, ses vastes campagnes,

ses vieux châteaux sur les rochers épars

et célébrait ainsi l'irruption de ses compatriotes :

Tout s'ébranle soudain. L'armée à flots pressés
Se meut comme une mer. On entend sur la foule
Des cris puissants que l'écho roule
Et que jamais le Rhin n'ouït aux temps passés.
Le pont luit comme une enclume
Sous le poids d'hommes qui le tord,
Et l'ennemi sur l'autre bord
Recule et se perd dans la brume (2).

Le général de cavalerie comte Wittgenstein, qui commandait le 6e corps, voulait d'abord, selon les instructions de Schwarzenberg, franchir le Rhin en face de Seltz, à Plittersdorf, d'où le prince de Waldeck avait lancé ses pontons le 13 octobre 1793, et lentement, méthodiquement, comme s'il avait sur la rive gauche toute une armée à combattre, il préparait l'opération. Mais il jugea l'endroit défavorable et préféra partir de la berge de Spielfeld, au-dessous du village de Selingen, s'emparer du Fort-Vauban et du fort d'Alsace qu'il savait faiblement gardés et qui lui fourniraient une tête de pont toute faite.

(1) Berthier à Marmont, 28 déc.; Victor à Berthier, 29 et 31 déc.; Weinum à Lezay, 2 janvier; Victor à l'Empereur, 2 janvier (A. G.).

(2) Batiouchkov, *le Passage du Rhin*, trad. par le prince Mestchersky (Leger, *la Littérature russe*, 316).

Fort-Vauban, l'ancien Fort-Louis, est à neuf lieues de Strasbourg et à six lieues de Lauterbourg. Élevé en 1688 au centre d'une île du Rhin avec les pierres du vieux château impérial de Haguenau, il formait un long carré bastionné aux courtines protégées par quatre demi-lunes avec chemin couvert et glacis coupé. Des souterrains existaient dans chaque bastion et au milieu du fort était une place d'armes, bordée par des bâtiments qui pouvaient loger tout l'état-major et une garnison de mille hommes environ. Un retranchement en terre, composé de quinze bastions irréguliers joints par des courtines, défendait le pourtour de l'île.

Sur la rive gauche — qu'un bras du Rhin, dit le Rhin rouge, séparait de Fort-Vauban — était le fort d'Alsace, ouvrage à cornes très spacieux, revêtu en maçonnerie, pourvu d'une demi-lune en avant de sa courtine, entouré de larges et profonds fossés où l'eau du Rhin rouge entrait à la hauteur du fleuve, garni en outre d'un bon chemin couvert et d'un glacis qui régnait autour des fossés.

Tel était Fort-Vauban. Le grand ingénieur qui l'avait bâti disait que cette « redoute immense » sauvegardait la navigation du Rhin, qu'elle servait de tête de pont, qu'elle assurait à la fois le passage dans l'Empire et le commerce avec l'Alsace, qu'elle offrait un entrepôt à Strasbourg et aux troupes de la province.

Mais en 1793 les Autrichiens s'emparèrent de la forteresse et, lorsqu'ils durent l'évacuer, essayèrent de la ruiner : ils détruisirent au fort Vauban et au fort d'Alsace tous les édifices militaires et les magasins à poudre, ils ouvrirent par le moyen des mines deux brèches à chaque bastion du fort Carré et quatre brèches aux demi-bastions et aux branches de l'ouvrage à cornes, ils firent sauter les quatre casemates et les cavaliers des bastions de Fort-Vauban.

La forteresse ne fut pas relevée et l'intérieur ne présentait aux regards qu'un monceau de décombres. Elle avait

pourtant un commandant. C'était depuis 1801 le capitaine Bernard; il avait obtenu ce poste parce qu'il ne pouvait plus servir activement et il s'était fait faire une petite maison de campagne à une demi-lieue de là : le fort, disait Desbureaux, ne lui donnait aucune occupation.

Toutefois, le retranchement du pourtour de l'île ainsi que les dehors étaient encore intacts, et quelques hommes proposèrent en 1813 de rétablir Fort-Vauban. Le ministre Clarke consulta Marmont, Sorbier, Rogniat, le comte Dejean : tous quatre furent d'avis que Fort-Vauban n'était d'aucune utilité, qu'il ne défendait aucune communication et n'avait aucune action sur la rive droite, que, même réparé, même tenable, il n'empêcherait pas les mouvements d'une armée passée sur la rive gauche, que, si on le relevait, les ennemis l'emploieraient comme point d'appui, que mieux valait le raser pour que l'adversaire ne pût en tirer parti. Mais Clarke et le baron Dejean attribuaient à Fort-Vauban une très grande importance : le laisser aux envahisseurs, disaient-ils, c'était leur laisser une excellente tête de pont qu'il serait aisé de construire avec un peu de peine et très difficile de reprendre; restaurer cette place déjà prête plus qu'à moitié, boucher ses brèches avec des pierres sèches, l'entourer de palissades dont le bois serait pris dans les forêts voisines, y mettre des blindages, la convertir en une citadelle où la garnison s'enfermerait après avoir défendu le retranchement, c'était relier Strasbourg à Landau, c'était arrêter les ennemis qui ne pouvaient venir au fort que par des chaussées étroites et en jetant plusieurs ponts sur les bras du Rhin, c'était les obliger à déployer tout l'appareil d'un siège. Napoléon trancha la question en prescrivant, le 15 novembre, de dépenser cent cinquante mille francs pour relever Fort-Vauban. Il aurait dû donner cet ordre six mois auparavant : au 1er janvier 1814, il n'y avait à Fort-Vauban ni matériel ni personnel; les travaux n'étaient qu'ébauchés; pas une

pièce de campagne, pas de garnison, pas de pont sur le bras d'Alsace (1).

Wittgenstein devait jeter un pont de Spielfeld à l'île où est Fort-Vauban, occuper Fort-Vauban, faire un second pont sur le Rhin rouge. Le 2 janvier, à deux heures du matin, huit compagnies du 4e régiment de chasseurs, montées soit sur des pontons, soit sur de grands bateaux, quittaient, sous le commandement du lieutenant-colonel de Lützow, la berge de Spielfeld. Mais un brouillard s'éleva. Les bateliers s'égarèrent. Quelques-unes des embarcations accostèrent la rive gauche à la pointe du petit village de Neuhäusel, au-dessous du fort. Les autres furent repoussées sur la rive droite par le courant. Les chasseurs n'arrivèrent dans l'île qu'à huit heures.

Malgré ses sollicitations et celles du colonel Morlet, directeur du génie à Strasbourg, le chef de bataillon Gatte, chargé de rétablir les fortifications de la place, n'avait obtenu ni troupes ni canons. La garnison de Fort-Vauban se composait d'un détachement de quarante sapeurs et de quatre-vingts soldats du 15e de ligne. Gatte savait qu'il serait attaqué. Le commandant Bernard, parti dans la nuit en reconnaissance, lui avait rapporté que des ennemis débarqués à Neuhäusel tiraillaient avec les gardes d'honneur et plusieurs hommes du 40e régiment qui s'étaient jetés à leur rencontre. Pourtant, Gatte montra bonne contenance, et lorsqu'il vit les bateaux se porter de Spielfeld sur Fort-Vauban, il leur envoya des coups de fusil. Mais sans hésiter, les chasseurs russes descendirent dans l'île et dirigèrent sur les Français un feu de file très bien nourri. Les uns marchèrent vers le retranchement qui bordait le Rhin en avant du fort. Les autres firent un mouvement tournant; ils assaillirent le petit poste qui gardait la

(1) Marmont, baron Dejean et Clarke à Napoléon, 13, 14 et 18 nov.; mémoire de Chambarlhiac (A. G.); Coste, *Fort-Vauban* (*Revue d'Alsace*, 1862, p. 430-435). — Cf. A. Chuquet, *Hoche et la lutte pour l'Alsace*, II.

queue de l'île et qu'ils refoulèrent facilement, entrèrent dans la place, tirèrent sur le commandant Bernard qui venait les reconnaître et, filant le long des parapets, gagnèrent la porte dite d'Allemagne pour couper la retraite aux défenseurs du fort. Il était onze heures. Le lieutenant du génie Desbrochers, qui, bien que malade, animait la résistance, avait eu son cheval tué sous lui. Harassés, manquant de munitions, certains d'être enveloppés tôt ou tard et capturés, fantassins et sapeurs se replièrent sur Drusenheim, et de là sur Strasbourg. Quelques-uns d'entre eux, Hollandais de naissance, passèrent à l'ennemi. Les gardes d'honneur luttaient encore à Neuhäusel. Mais Bernard écrivit à Saint-Sulpice qu'il ferait mieux de se retirer pareillement sur Drusenheim pour ne pas être cerné. Saint-Sulpice suivit ce conseil. Il abandonna la route de Reschwoog et prit celle de Drusenheim; il n'avait pas, disait-il, de forces pour résister et même très peu de cartouches pour protéger sa retraite (1).

Les Russes jetèrent aussitôt un pont sur le Rhin. A une heure de l'après-midi, la première moitié de ce pont était terminée, et deux régiments de Cosaques — Vlasov et Jaroslav — passaient dans l'île, trouvaient des gués pour traverser le Rhin rouge, et se répandaient sur les routes d'Alsace, à gauche vers Strasbourg, au centre vers Haguenau, à droite vers Lauterbourg. Dans la nuit du 2 au 3 janvier, l'autre moitié du pont était achevée et le 3, au matin, l'avant-garde de la cavalerie russe, commandée par Pahlen, était sur la rive française. Un escadron de uhlans entrait à Haguenau, puis à Souffelnheim. A sa gauche, le général major de Rüdinger s'avançait avec les hussards de Grodno,

(1) Les Russes eurent, selon les uns, cinq morts et dix blessés; selon d'autres, ils perdirent quarante hommes. Cf Bogdanovitch, I, 65-66; Schels. *O.M. Z.* 1844, X, 308-309; Helldorf, *Eugen von Würtemberg*, I, 65; Koch, *Mém. pour servir à l'hist. de la camp. de 1814*, 1, 89; Saint-Sulpice à Clarke, 2 janvier; rapport de Gatte. Desbrochers et Bernard, daté de Strasbourg, 3 janvier (A. G.). Durant le blocus de Strasbourg, Bernard fut attaché à l'état-major de Schramm et fit la ronde des postes de la garde nationale.

les Cosaques de Vlasov et deux pièces d'artillerie par Schirhofen et Drusenheim jusqu'à Gambsheim, dans le dessein de se relier avec les coureurs de Wrède. A sa droite le colonel Selivontiev et le lieutenant-colonel de Nabell poussaient sur Seltz pour communiquer avec l'aile gauche de Blücher. Après le Haut-Rhin, le Bas-Rhin connaissait les douleurs de l'invasion, et les chemins de l'intérieur des Vosges se couvraient d'émigrants. « Hier, écrivait le maire de Phalsbourg à la date du 4 janvier, nous avons eu l'idée de la désolation; un grand nombre d'habitants du Bas-Rhin sont arrivés ici avec femmes et enfants; ils fuyaient devant les Cosaques. » D'autres, effarés, éperdus, refluaient vers Strasbourg. « Les ennemis, dit un poète du temps, s'étendent au loin dans les plaines et la montagne ; aucune armée n'est là qui puisse les arrêter. Quelle foule de fugitifs sur toutes les routes! On dirait un troupeau que le loup épouvante. Des longues files de voitures chargées des biens de la campagne et des gens au visage défait! Ah! ouvrez vos maisons hospitalières à ceux qui cherchent un abri pour leur avoir et fermez les portes de la ville pour que n'entre pas l'ennemi que nous voyons déjà du haut de nos remparts (1)! »

Le 4 janvier, Pahlen marchait sur Haguenau avec le gros de sa cavalerie et un de ses escadrons faisait une pointe sur Mommenheim. Rüdinger envoyait ses Cosaques, les uns sur la Wantzenau, les autres sur Brumath. Nabell et Selivontiev se dirigeaient vers Landau, le premier par Soultz, le second par Langenkandel; mais aucun d'eux ne rencontrait l'ennemi, et, sans nul obstacle, Nabell entrait dans Wissembourg, et Selivontiev, dans Lauterbourg. De toutes parts les Français s'étaient retirés. Le commandant de Lauterbourg, Rossanges, homme actif, zélé, instruit, remplissait cette fonction depuis près de vingt ans;

(1) Schels, *O. M. Z.*, 1842, VI, p.p. 232-233; Parmentier, maire de Phalsbourg, au préfet de la Meurthe, 4 janvier (A. G.); Dahler, *Die Blokade Strassburgs*, 4-5.

il s'était établi dans la ville par mariage et y avait famille; sur l'ordre de Ségur, il se rendit à Landau, où il fut employé à l'état-major. Le commandant de Wissembourg, Mallet, fit de même : il courut à Metz, où le général Durutte lui confia la défense du fortin de Montigny.

Ségur tenait encore la ligne du Rhin avec les quinze cents hommes de son 3e régiment de gardes d'honneur qu'il avait, pour les nourrir, disséminés dans des cantonnements. Il les rallia; il laissa dans Landau un escadron et tout le matériel qui l'aurait appesanti dans sa retraite, et, sans précipitation, de peur de compromettre l'ensemble, il se replia par Lembach, Reichshoffen et Bouxwiller, sur Dettwiller, longeant le pied des Vosges, prêt à s'enfoncer dans la montagne s'il était trop pressé par l'adversaire, certain qu'il n'aurait affaire qu'à une légère avant-garde et que l'envahisseur commencerait par s'assurer de la route qui borde le Rhin. Le mouvement s'exécuta sans danger, sinon sans inquiétude. Une avant-garde et une arrière-garde, bien commandées, bien renseignées par les gens du pays, prévinrent les surprises et maintinrent l'ordre dans la colonne. Dans l'après-midi du 4 janvier, Ségur était à Reichshoffen. Le soir, il atteignait Bouxwiller. Mais le lendemain, à Dettwiller, il crut voir les Russes. Des pelotons de cavalerie, sortant du village, se déployaient, se couvraient par des tirailleurs, et il s'apprêtait à charger lorsqu'il s'aperçut que ses éclaireurs se mêlaient aux éclaireurs du parti contraire sans faire feu : c'était le 4e régiment des gardes d'honneur qui n'avait plus que six cents hommes et qui ne savait où aller parce qu'il n'avait pas d'instructions. Ségur envoya de toutes parts aux nouvelles : il apprit que les Russes le séparaient de Strasbourg, qu'ils passaient au-dessus et au-dessous de lui, qu'ils lui fermeraient peut-être le chemin de la Lorraine. Il échelonna sa troupe de Dettwiller à Saverne, intimida, éloigna les patrouilles des alliés, et dans la nuit du 6 au 7 janvier, après avoir serré la main à ses braves compa-

triotes du Bas-Rhin qui l'avaient jusqu'au dernier instant assisté de leurs soins et de leurs avis, il franchissait les Vosges. Il était fier de ses gardes d'honneur. « Mon régiment, écrivait-il le 9 janvier, marche bien, se garde bien ; il n'a pas laissé un homme en arrière depuis neuf jours, » et il disait plus tard avec un légitime orgueil dans un état de ses services qu'il avait été « remarqué pour sa retraite d'Alsace (1) ».

(1) Ségur, *Mem.*, III, 94-101 ; Hollender, *Phalsbourg en 1870*, 117; *O. M. Z.*, *l. c.*, 234.

CHAPITRE V

LA RETRAITE DE VICTOR

Retraite de Victor sur Molsheim (3 janvier). — Retraite de Milhaud sur Schlestadt. — Evacuation de Colmar (3 janvier). — Inquiétudes de Victor. — Il se rabat sur Raon-l'Etape et Baccarat par la vallée de Celles. — Son arrivée à Baccarat (6 janvier). — Milhaud le rejoint par Andlau et Wische. — Stcherbatov à Remiremont (3 janvier), à Arches (6 janvier), à Epinal (7 janvier). — Reprise d'Epinal et de Rambervillers (9 janvier). — Echecs de Victor. — Les Bavarois à Saint-Dié (10 janvier). — Les Wurtembergeois à Epinal (11 janvier). — Victor à Lunéville. — Causes des succès de la coalition. — Proclamations. — Discipline. — Lassitude de la nation française. — Soudaineté de l'invasion. — Tout se fait au dernier moment et trop tard. — Colère injuste de Napoléon contre Victor.

Pris entre deux feux, menacé au nord par les Russes de Wittgenstein et au sud par les Austro-Bavarois de Wrède, craignant d'être recogné et enfermé dans Strasbourg, le maréchal Victor avait résolu de reculer sur Saverne, où il s'unirait à Marmont pour disputer le terrain. Le mouvement combiné des alliés, mandait-il le 2 janvier au major général, nécessitait une concentration des forces françaises, et il priait le duc de Raguse de hâter sa marche.

Dès le lendemain, il renonçait à tout espoir de jonction. Il apprenait que les Prussiens de Blücher avaient traversé le Rhin, que Marmont, débordé sur sa gauche et ses derrières, rejeté sur Neustadt et Hombourg, obligé de se replier vers la Sarre, ne serait que le 6 à Sarrebruck et à Sarreguemines. « Le duc de Raguse, s'écriait Victor, ne pourra me rejoindre et je ne puis plus correspondre avec lui ! »

Contraint de manœuvrer de son chef et pour son compte, il ordonna sur-le-champ aux troupes qu'il avait dans la vallée de Colmar de se retirer sur Saverne par Schlestadt et Molsheim. Il pensait être au matin du 4 janvier sur les hauteurs de Saverne et il assignait ce point comme rendez-vous à tout son monde ainsi qu'aux détachements qui passeraient à Phalsbourg. Faire diligence, telle était sa suprême ressource. Les Russes avaient, en somme, moins de chemin à parcourir que lui, et ils pouvaient le prévenir, pouvaient d'une seule traite arriver sur la Zorn. Dans la soirée du 3 janvier, il quittait Strasbourg. Il n'avait pas assez de chevaux pour atteler toutes ses batteries et n'emmena que quarante-huit bouches à feu.

Mais le 3 janvier, lorsque Milhaud commença sa retraite avec son 5e corps de cavalerie et quatre bataillons d'infanterie, il vit soudain Wrède marcher résolument sur lui. Schwarzenberg s'ébranlait enfin : de Bâle, où il avait transféré naguère son quartier général, il se portait sur Altkirch, Vesoul et Langres pour faire vivre aux dépens de la France ceux qu'il nommait ses gros mangeurs, et Wrède, son lieutenant, devait marcher sur Colmar et de là sur Strasbourg pour observer et la forteresse et la route de Nancy.

Wrède avait, le 2 janvier, établi son quartier à Cernay et concentré son corps d'armée, appelé Delamotte à Aspach, Hardegg à Rouffach, Spleny à Uffholtz, Rechberg — que Bianchi relevait devant Belfort — à Soppe-le-Bas. Le 3 janvier, au matin, il poussait sur Colmar. Les Autrichiens de Frimont formaient l'avant-garde. Venaient ensuite la division Delamotte et six escadrons de chevau-légers commandés par le général d'Ellbracht. Plus loin, en arrière, le corps du prince royal de Wurtemberg en deux colonnes : l'une, conduite par le lieutenant-général de Koch, alla par Dossenheim investir Neuf-Brisach ; l'autre, menée par le feldzeugmestre Franquemont, occupa Sainte-Croix-en-Plaine. La division Rechberg restait en

réserve à Soultz. Deux corps d'armée étaient mis en mouvement pour chasser de Colmar quelques escadrons !

Milhaud avait des détachements sur les bords du Rhin, en avant de Neuf-Brisach, à Sainte-Croix, à Pfaffenheim, à Hattstatt. Tous ces postes se replièrent, et le 3 janvier, au matin, les hussards et les chasseurs qui s'étaient rassemblés derrière Sainte-Croix à la tête du bois, traversaient Colmar silencieusement. La stupeur régnait dans la ville. Les boutiques se fermaient. Les rues étaient désertes. Le bruit courait que l'ennemi prendrait possession de Colmar à deux heures de l'après-midi en vertu d'une convention entre Wrède et Milhaud.

Les uhlans de Schwarzenberg composaient l'avant-garde ennemie. Ils entrèrent les premiers à Colmar. Quinze d'entre eux, soutenus par dix Cosaques de Platov, mirent en fuite un peloton de Français qui s'était attardé, l'empêchèrent de barricader la porte de Bâle, et le poursuivirent jusqu'à la porte opposée. Mais, au sortir de Colmar, toute la cavalerie de Milhaud s'était rangée en bataille, et lentement, sans se presser, sans même répondre par son canon au canon des alliés, dans une fière et dédaigneuse attitude, elle se retirait en échelons. Milhaud assure avec sa gasconnerie ordinaire qu'il avait devant lui des forces douze fois supérieures aux siennes et que pourtant il eut peine à retenir l'élan de ses escadrons, qu'il ne perdit pas un seul homme ni un seul cheval, que les hussards du 3e régiment chargèrent un instant les uhlans de Schwarzenberg, et qu'un petit trompette de quatorze ans prit au collet un caporal autrichien haut de cinq pieds huit pouces. Quoi qu'il en soit, le mouvement se fit avec le plus grand ordre. Un détachement de cent dragons et de deux cents fantassins, commandé par le chef d'escadron Montenol, avait été envoyé à Soultzbach, dans la vallée de Munster ; il opéra sa retraite le long des montagnes et rattrapa l'arrière-garde française à Ostheim. Le généralissime Schwarzenberg était présent à l'opération ; il

vint exprès d'Altkirch à Colmar comme pour donner cœur à Wrède et il écrivait à Vienne : « J'ai été durant une lieue au-delà de Colmar vers Schlestadt ; l'ennemi a quitté Colmar à notre approche ; il n'était pas nombreux. »

Arrêté par la brusque apparition de l'adversaire, Milhaud ne put le 3 janvier dépasser Schlestadt. Mais Frimont ne le suivit qu'à mi-chemin et, tandis que Wrède mettait son quartier général à Colmar, les pointes de l'avant-garde autrichienne se traînaient par la plaine jusqu'à Kaysersberg, Guémar, Marckolsheim. Les alliés pensaient que Milhaud rejoignait Victor à Strasbourg et le laissaient aller (1).

Cependant Victor avait gagné Molsheim avec le dessein de s'établir sur la côte de Saverne et la crainte plus vive que jamais d'être devancé par Wittgenstein. En réalité, les Russes, qu'il jugeait si prompts et si lestes dans leurs mouvements, s'acheminaient avec une singulière prudence sur les routes d'Alsace, et Wittgenstein, brave, zélé, ressemblait, comme disait Schwarzenberg, à ces personnes de la société qui se figurent, lorsqu'on parle bas, qu'il est question d'elles ; il redoutait toujours une attaque et refusait de bouger, d'aller de l'avant. Il envoyait des patrouilles sur Bitche et Landau, et ces reconnaissances l'informaient qu'il n'y avait à Landau que des gardes nationales et à Bitche que des invalides. Mais ses uhlans n'entrèrent à Saverne qu'au matin du 7 janvier et Pahlen, qui menait son avant-garde, n'occupa la ville que le 8 avec un régiment de uhlans, les dragons badois et quatre canons. Le préfet Lezay écrivait le 4 janvier à Montalivet que les ennemis ne paraissaient pas s'être beaucoup éloignés de Fort-Vauban et, le 5, Gérard mandait de Phalsbourg que si des partis russes venaient jusqu'à Hochfel-

(1) Strobel, *Gesch. des Elsasses*, VI, 570 ; Lebert, 52 ; Weil, 41 ; Milhaud à Berthier, 7 janvier (A. G.) ; *O. M. Z.*, 1842, IV, 14 ; Thielen, 176 ; Völderndoff, IV, 2, p. 25.

den, ils ne se composaient que de cavaliers, qu'ils n'avaient fait que tirailler et rien entrepris de sérieux. Victor pouvait donc sans inquiétude se diriger sur Saverne (1).

Sur de faux rapports, le maréchal crut que toute l'armée russe était à Hochfelden, qu'elle marchait à grands pas vers les Vosges, qu'elle allait infailliblement s'emparer de Saverne, et, d'autre part, lorsqu'il sut que Milhaud, qu'il attendait à Molsheim dans la nuit du 3 janvier, avait dû se défendre et s'arrêter à sept lieues de là autour de Schlestadt, il s'imagina que le 5e corps de cavalerie était attaqué et poursuivi par Wrède. Il se vit assailli sur ses deux flancs par des forces quadruples, serré entre les Austro-Bavarois et les Russes, pressé à gauche par Wrède et à droite par Wittgenstein. Fallait-il, comme il s'exprime, courir une chance aussi dangereuse?

Et au même instant voici qu'il apprend qu'une colonne ennemie — que les habitants estiment à vingt mille hommes — a franchi les montagnes à Bussang et poussé sur Remiremont. Une autre ne peut-elle entrer par la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, saisir Saint-Dié, prévenir Victor aux débouchés de Raon-l'Étape, lui fermer le passage de la vallée de Celles, le couper de l'intérieur? Après avoir conféré avec Grouchy, il résolut de se rejeter dans la vallée de Celles et de se rendre, par Mutzig et Framont, à Raon-l'Étape et à Baccarat. Il ordonna à Ségur de tenir Saverne et de se replier le plus tard possible sur Phalsbourg et Nancy.

Le 5 janvier, il se remettait en marche. Ses traînards furent atteints à Marlenheim par des partis de cavalerie qui venaient de Brumath et laissèrent quelques prisonniers entre les mains de l'ennemi. Mais il fit sa route sans autre encombre et le 6, à midi, il était à Raon-l'Étape.

Milhaud l'avait rejoint (2). Il devait d'abord, selon les

(1) *O. M. Z.*, 1842, 235; Klinckowström, 799; Lezay à Montalivet, 4 janvier (A. N. F. 7721); Gérard à Clarke, 5 janvier (A. G.).

(2) Tous les historiens ont dit que Milhaud, au lieu de se diriger sur Mol-

instructions de Grouchy, se retirer sur Molsheim par Obernai où, dans un pays de vignes, l'infanterie qui l'accompagnait aurait eu tout l'avantage. Mais il n'eut pas besoin de remonter jusqu'à Obernai et de traverser, comme disait Grouchy, la plaine immense qui s'étend entre Obernai et Molsheim. Le duc de Bellune lui trouva un chemin plus court. Sur l'ordre de Victor, le 5e corps de cavalerie se porta, le 4 janvier, à Epfig, et le lendemain, tournant à gauche par la vallée d'Andlau, il arrivait à Wische, où il passait la nuit et faisait sa jonction avec l'arrière-garde du 2e corps d'armée formée de cinq bataillons et conduite par Duhesme.

Victor prit aussitôt ses mesures. Il établit à Raon-l'Étape les cinq bataillons de Duhesme, la cavalerie légère de Piré et une batterie à cheval pour observer la communication de Saint-Blaise et de Rambervillers. Ces troupes furent commandées en chef par Duhesme, plus ancien de grade que Piré. Le reste de l'infanterie, la division de dragons, l'artillerie s'installèrent à Baccarat. C'était là, écrivait le duc de Bellune, qu'il voulait attendre et les ordres de l'Empereur et l'attaque des ennemis. Mais il fallait à tout prix augmenter ses forces. Que pouvait-il avec ses quinze bataillons qui comptaient sept mille hommes, les trois mille cavaliers de Milhaud et quarante-huit canons? Il n'arrêterait l'invasion que pour un moment; s'il recevait au contraire un secours de quinze mille fantassins, il se

sheim, selon l'instruction de Victor, s'était jeté à gauche de Schlestadt, dans la vallée de la Liepvre, pour gagner Sainte-Marie-aux-Mines et de là Saint-Dié et Baccarat. Ce mouvement précipité, qu'il n'avait pas droit de faire, n'a pas eu lieu. Milhaud a pris sûrement par Epfig, Andlau et Wisches. Cf. Petiet, 11-12, et l'auteur de la *Geschichte der Kriege in Europa*, XII, 9, le seul qui ait suivi Petiet. Cf. encore une lettre de Schweisguth à Desbureaux, 4 janvier (A. G. « Milhaud a reçu l'ordre de s'arrêter entre Epfig et Schlestadt »); une lettre de Normandie, sous-préfet de Saint-Dié à Cassagne (*Corresp.*, 63 : « Le corps du général Milhaud s'est retiré par la même route que celui du maréchal, cette route est celle de Schirmeck et de la vallée de Celles »), et une note de Save, *Wolff et la défense de Rothau* (Bulletin de la Société philomatique vosgienne, XII, 261 : les dragons ont logé à Rothau le 5 janvier).

faisait fort de tenir dans sa nouvelle position, et de battre, de refouler l'adversaire (1).

Il ne reçut pas de renforts et, comme il l'avait prévu, ne put, avec le peu de monde qu'il avait, arrêter l'invasion que pour un moment.

Une alerte causée par les raids de l'audacieux Cosaque Stscherbatov avait déjà jeté le désarroi dans le département des Vosges. Le général-major prince Stscherbatov était un de ceux qui devaient, avec Scheibler et Thurn, éclairer Schwarzenberg sur les mouvements des Français. Le 30 décembre il recevait l'ordre de gagner Altkirch et de se diriger de là dans la vallée de la Moselle vers Épinal et Nancy en se liant à droite avec Scheibler qui s'avançait par Colmar sur la route de Strasbourg et en poussant à gauche des partis vers Vesoul et Langres.

Le 3 janvier, un détachement de Stscherbatov, formé de trois régiments de Cosaques—Cosaques de Tepter, d'Orenbourg et du Don — qui ne comptait en tout que sept cent vingt-huit hommes, quittait Altkirch et, par la vallée de Saint-Amarin et le col de Bussang, courait sur Remiremont qu'il savait sans défense. La veille, un officier autrichien, Choteck, chargé de remettre aux avant-postes le comte Auguste de Talleyrand, ministre de France en Suisse, ne venait-il pas jusqu'à Remiremont sans trouver un seul soldat? « Monsieur, disait-il avec impertinence à Talleyrand, je ne sais où est votre armée, et je n'ai pas le temps d'aller la chercher jusqu'à Paris; rendons-nous chez le sous-préfet, qui me donnera un reçu de votre personne. »

Le préfet des Vosges, Himbert, baron de Flégny, ancien conventionnel, et le général qui résidait à Epinal, le baron Cassagne, plein de zèle et de bon vouloir, mais vieux et

(1) Victor à Berthier, 6 janvier; Grouchy à Milhaud, à Ségur et à Berthier, 5 et 6 janvier; rapport de Milhaud, 7 janvier (A. G.); Petiet, 11-12; *Oester. milit. Zeitschrift*, 1842, VI, 234.

impotent, s'émurent lorsqu'ils apprirent que l'ennemi était à Bussang. Ils prièrent Lacoste, qui commandait à Nancy, de dépêcher des troupes dans le département des Vosges et de les faire transporter en poste. Mais que pouvait Lacoste? Lorsque Kellermann lui ordonnait d'envoyer de l'infanterie et de la cavalerie à Saint-Dié pour tenir l'entrée de la gorge de Sainte-Marie-aux-Mines, Lacoste répondait qu'il n'avait que deux compagnies du 139e, composées de conscrits inexercés qui n'avaient pas de shakos et que pas un seul homme de ses dépôts de cavalerie n'était en état de marcher. Cassagne ne put que jeter au devant des envahisseurs ce qu'il avait sous la main: d'abord *dix* chasseurs et *treize* dragons, puis *vingt-cinq* dragons et quelques gendarmes de la compagnie des Vosges !

Cette poignée d'hommes, gendarmes, chasseurs, dragons, fut, à deux lieues de Remiremont, à la hauteur de Rupt, au pont de Maxonchamp, culbutée par l'avant-garde des Cosaques que commandait le colonel Efimovitch. Gendarmes et chasseurs se sauvèrent à toute bride. Les dragons, plus braves, se rallièrent sur la place de Remiremont et, après avoir reçu des cartouches, revinrent jusqu'à Ferdrupt pour faire le coup de pistolet avec les vedettes russes. Stscherbatov entra dans Remiremont et détacha sur Plombières une forte patrouille; mais, craignant d'être bientôt assailli par les troupes d'Épinal, il reprit la route de Bussang; sa pointe hardie avait si bien troublé les têtes que Himbert de Flégny et Cassagne s'enfuirent à Nancy.

Trois jours plus tard, 6 janvier, il réoccupait Remiremont et se portait sur Arches. Entre Arches et Pouxeux, il rencontra deux cents cavaliers, cuirassiers, dragons, hussards, ramassés en toute hâte à Nancy et conduits par un général d'occasion, Achille Duvignau. Il les enfonça, les chassa du village d'Arches et les aurait poursuivis jusqu'aux portes d'Épinal, si la nuit tombante et le feu de

cent hommes d'infanterie embusqués dans les broussailles ne l'avaient arrêté. Le 7 janvier, le baron de Flégny et Cassagne, revenus de la veille, s'éloignaient pour la deuxième fois et Stscherbatov était maître d'Épinal.

Mais le maréchal Ney, chargé par Napoléon de commander la jeune garde et de défendre les Vosges, arrivait alors à Nancy. Il envoyait sur-le-champ à Épinal le général Rousseau avec une brigade de voltigeurs. Cette brigade, qui ne comptait que des jeunes gens, attaqua résolument Stscherbatov le 9 janvier et le mena battant dans les rues d'Épinal et à une lieue au-delà. Ce succès ranima les courages qui défaillaient. Cassagne espérait déjà que Rousseau, renforcé, ressaisirait les positions perdues et rejetterait les alliés en Alsace.

Victor reprenait cœur, Il se plaignait que l'administration des vivres ne fût pas organisée dans son corps d'armée, et qu'il dût, pour nourrir ses troupes, recourir de nouveau, comme dans le Haut-Rhin, à la générosité des habitants. Mais il s'enhardissait, il décidait d'arracher le département des Vosges à l'invasion. Peu lui importait que des Cosaques parussent à Rambervillers et qu'une brigade du corps de Wrède, la brigade Deroy, vînt, par le défilé de Sainte-Marie-aux-Mines, repousser au-delà de Saint-Dié une reconnaissance française de quatre-vingts chevaux. Reprendre Rambervillers qui serait sa base d'opérations, enlever Saint-Dié par une attaque brusque et franche, refouler les coalisés de Saint-Dié sur Sainte-Marie-aux-Mines et d'Épinal sur Remiremont et Bussang, tel était son but. Saint-Dié lui semblait un point d'une grande conséquence ; c'était là qu'aboutissaient les routes de Colmar et de Schlestadt ; c'était là qu'il mettrait son corps d'armée pour « s'opposer aux incursions de l'adversaire et le forcer à retourner dans le Haut-Rhin ».

Il comptait sans les Wurtembergeois. Le prince royal de Wurtemberg, ce prince Guillaume que Hauff a chanté dans *Prinz Wilhelm* et nous montre « courant aux enne-

mis à travers les forêts, à travers les champs couverts de glace », avait reçu de Schwarzenberg l'ordre de quitter la vallée du Rhin et de marcher sur Langres. Précédé de l'entreprenant Stscherbatov qui lui procura des vivres, d'un escadron qui garda Remiremont et de trois compagnies d'infanterie qui tinrent le col de Bussang, flanqué d'un régiment et de deux escadrons qui passèrent par Oderen et Ventron pour assurer ses derrières, Guillaume de Wurtemberg rassembla le 6 janvier son corps d'armée à Rouffach et par Thann, Wesserling, le Thillot, sur des chemins raides et que le verglas avait rendus glissants, non sans effort, atteignit le 8 Saint-Maurice.

Le 9, Victor s'emparait de Rambervillers. Deux cents Cosaques se trouvaient dans l'endroit. Montélégier y entra le sabre en main, au grand galop, à la tête du 6e dragons, au milieu de l'allégresse des habitants qui criaient *Vive l'Empereur !* et *Vive la France !* Les Cosaques s'enfuirent. Victor s'établit dans la ville conquise et y appela le 3e régiment des gardes d'honneur qui dut venir en deux traites par Blamont, Ogéviller, Flin et Magnières.

Mais le 10, Victor échouait devant Saint-Dié. L'attaque avait été confiée à Duhesme et à Piré. Après avoir chassé de Saint-Dié et de Sainte-Marguerite l'avant-garde bavaroise, Piré céda au choc de deux régiments qui débouchaient de Coinches et recula sur Saint-Dié, sous une fusillade très vive. Vainement, il fit face en avant de la ville. Les Bavarois, énergiquement conduits d'abord par le général Deroy, puis par le colonel Treuberg, menacèrent de le tourner par sa droite et sa gauche ; s'ils n'avaient que trois pièces, elles tirèrent à mitraille et à boulets, et l'artillerie de Piré, très mal servie par des conscrits, ne produisit aucun effet. Duhesme laissa deux cent vingt-quatre prisonniers aux mains des Bavarois, et Victor avouait que la lutte avait été sanglante, opiniâtre, et lui coûtait deux cents hommes tués ou blessés.

L'échec était peut-être réparable. Mais Épinal succomba

le lendemain. Presque enveloppée et cernée par l'infanterie wurtembergeoise qui l'assaillait en trois colonnes, la brigade Rousseau abandonna la ville au bout d'une heure de combat, et dans la retraite qui s'exécuta précipitamment sur Charmes et de là sur Flavigny, le préfet Himbert de Flégny et son secrétaire général Welche furent enlevés par les Cosaques.

C'en était fait, et il fallait évacuer la Lorraine après avoir évacué l'Alsace. Les reconnaissances envoyées par Milhaud ne pouvaient pousser au-delà de Grandvillers. Un polk de Cosaques occupait Bruyères. Victor se voyait débordé de tous côtés, à gauche dans la vallée de la Meurthe par les Bavarois, à droite dans la vallée de la Moselle par les Wurtembergeois : « Toute l'armée alliée sur le Haut-Rhin, écrivait-il, ne tardera pas à descendre des Vosges. » Les gardes d'honneur, que commandait Ségur, arrivaient en cet instant à Rambervillers. Ils étaient venus de Sarrebourg à marches forcées par un temps horrible, sous la neige qui tombait à gros flocons, et à Rambervillers ils durent rester sur la place, dans la boue, sous une pluie battante. Ségur partagea le repas du maréchal, triste repas et bien différent des splendides soupers d'autrefois : dans une salle basse, de rares chandelles éclairaient à peine les convives, et les uniformes usés, les figures soucieuses, les propos amers et chagrins annonçaient l'irrémédiable défaite.

Victor se retira sur Lunéville et Saint-Nicolas-du-Port, puis de là sur Gondreville et Toul. Le découragement accablait ses troupes. Dix hussards du 3e et onze chasseurs du 27e, vieux et excellents soldats, les uns Alsaciens, les autres Lorrains, désertèrent. Les hommes remarquaient avec mauvaise humeur qu'ils étaient mal vus, mal traités par l'habitant. « Ce n'est plus, disaient-ils, comme en Alsace. » La cavalerie n'avait pas un cheval ferré à glace. Afin de pourvoir aux besoins de l'armée, Grouchy demanda quinze mille francs à la municipalité de Nancy; elle refusa

de les prêter, même sur la signature du général. Outré, Grouchy fit emmener le maire comme otage, et la somme fut versée (1).

L'Alsace était ainsi livrée à l'ennemi. Ni le Rhin ni les Vosges n'avaient arrêté l'invasion.

Sans doute, les proclamations des coalisés causèrent d'abord, selon le mot de Caulaincourt, plus de mal que leurs armes. Habiles, conciliantes, pleines de ménagements, nullement faites pour aigrir l'esprit et soulever l'amour-propre, elles séparaient l'Empereur de la nation. Dans leur manifeste de Francfort, les alliés déclaraient la guerre non à la France, mais à Napoléon, à la prépondérance que Napoléon avait trop longtemps exercée pour le malheur du monde; ils voulaient que la France fût grande, puissante, heureuse, et lui confirmaient à l'avance une étendue de territoire qu'elle n'avait jamais connue sous les rois; ils ne désiraient que la paix, une paix véritable, assurée par une sage répartition et un juste équilibre des forces. Dans la proclamation de Lörrach (où Schwarzenberg l'avait rédigée et signée), ils s'engagaient à garantir l'ordre public, à respecter les propriétés particulières, à garder la discipline la plus sévère, et ils affirmaient qu'ils n'étaient pas animés de l'esprit de vengeance, qu'ils ne rendraient pas à la France les maux qu'ils en avaient reçus, qu'ils n'avaient d'autre dessein que de donner à l'Europe un repos nécessaire. Les officiers parlaient le même langage. Un Bavarois disait au capitaine Duchatelet que les Allemands continueraient à porter la décoration de la Légion d'honneur qui leur avait coûté trop cher pour ne pas être à leurs yeux d'un très haut prix, qu'ils venaient en France non par envie de représailles ou de conquêtes, mais dans l'intention d'obtenir la liberté de l'Allemagne,

(1) Cf., sur ces événements des Vosges, les documents de la guerre et les ouvrages cités plus haut, surtout Bouvier, *les Premiers combats de 1814*.

« et nous demandons, ajoutait-il, que Napoléon ne se mêle plus de nos affaires (1) ».

Nombre de gens crurent à ces belles paroles. Milhaud, Himbert de Flégny, Rœderer s'alarment de l'effet qu'elles produisent. L'ennemi, écrit Milhaud, « les répand pour calmer les inquiétudes et diminuer l'énergie des Français ». Himbert de Flégny déplore « la crédulité de la multitude à ces promesses fallacieuses ». Rœderer met les Alsaciens en garde contre une coalition qui tente de les séduire pour se dispenser de les combattre et qui les trompe et les abuse parce qu'elle craint leur courage (2).

La discipline que les alliés observèrent au début de l'invasion fit d'ailleurs une favorable impression. Les habitants de Bischwiller admiraient la douceur des Russes et s'apitoyaient sur les mauvais traitements que leurs chefs leur infligeaient. De Frahier, de Lure, le comte de Thurn mandait à Schwarzenberg que l'esprit des populations dépassait ses espérances, que ses partisans étaient reçus avec joie, que les Français, fatigués de l'Empire qu'ils détestaient, attendaient avec impatience l'arrivée des coalisés : « les proclamations que nous avons distribuées, et l'excellente conduite de nos troupes ont puissamment contribué à développer ces sentiments. » Les officiers bavarois, rapporte un Alsacien, avaient des manières bourgeoisement polies et la satisfaction que leur inspirait leur victoire était empreinte d'étonnement. Les soldats se servaient des expressions les plus respectueuses envers leurs hôtes qu'ils appelaient *gnädiger Herr* ou *gnädige Frau*. Les gendarmes avaient le droit à Colmar de tirer sur les maraudeurs, et le soir du 3 janvier, un Cosaque qu'ils avaient pris en flagrant délit de vol fut passé par les armes. Wrède, se souvenant qu'il avait fait ses études à l'Insti-

(1) Piré à Milhaud, 7 janvier (A. G.). Cf. Heitz, 24 et 29 (ultimatum des puissances alliées du 1er décembre, et proclamation du 21 décembre)

(2) Milhaud à Berthier, 28 décembre; Himbert à Colchen, 7 janvier (A.G.); Heitz,66.

tut militaire de Pfeffel, ordonnait de placer sur la demeure du poète une inscription ainsi conçue : « La maison et les descendants du noble Pfeffel, qui a bien mérité de l'humanité, sont exempts de toutes les charges de la guerre. » Ce ne fut que plus tard, au mois de février, lorsque l'ennemi, pénétrant jusqu'au cœur du territoire et s'étendant de plus en plus exerça de cruelles violences, lorsque les Cosaques commirent les plus horribles excès, que la lutte parut devenir nationale et que les paysans exaspérés tombèrent sur les traînards (1).

Mais aux derniers jours de décembre et dans les premiers jours de janvier le patriotisme semblait éteint chez le peuple lassé. De Lunéville, Caulaincourt écrivait qu'il voyait autour de lui un découragement presque absolu. « L'esprit public est mort, disait Belliard, et un génie malfaisant a répandu ses pavots sur la France. » Et de même, Schweisguth, commandant de Schlestadt, assurait, à la date du 23 décembre, que l'esprit n'était pas ce qu'il croyait, que les bourgeois parlaient déjà de capitulation. Un contemporain raconte que la population de l'Alsace restait sur le passage des ennemis ou sombre ou indifférente. L'entrée des uhlans russes à Haguenau ne causa pas la moindre émotion, et les habitants vaquèrent à leurs occupations ordinaires comme si de rien n'était.

Même en ce département des Vosges, tout militaire, dont les conscrits se signalaient par leur bravoure et leur discipline, au milieu d'une race où les levées et les réquisitions s'opéraient promptement et avec facilité, dans des villes où les gens s'empressaient autour des soldats, leur offraient des vivres et les munissaient de cartouches qu'ils fabriquaient, beaucoup d'hommes, remarque Himbert de Flégny, étaient timides et l'ancien conventionnel exprimait l'idée « affreuse, désespérante » que ces Vosgiens, qui tenaient le premier rang dans l'armée et que

(1) Weil, I, 34-36; Bourguignon, *Bischwiller depuis cent ans*, 247; Lebert, 55; Bogdanovitch, I, 81.

tous les chefs désiraient avoir dans leur corps, paraissaient avoir perdu l'énergie. A l'approche des Cosaques, les maires de l'arrondissement de Remiremont suspendaient l'organisation de la garde nationale. Les forestiers, que Cassagne avait réunis à Épinal en compagnies de tirailleurs, se sauvaient ou donnaient leur démission et le général, proclamant la levée en masse, reconnaissait qu'il avait peine à réveiller certains cantons de leur engourdissement. C'était pis dans la Haute-Saône : le préfet écrivait que la stupeur était au comble, que chacun voulait fuir, que personne ne répondait à ses adresses, à ses appels (1).

Il y eut pourtant dans ces patriotiques contrées de l'Est des jeunes gens et des militaires retraités qui demandèrent des armes pour disputer à l'envahisseur les cols des montagnes. Mais il eût fallu les grouper, les rallier autour d'un noyau de troupes de ligne qui manquait. « Quel malheur, s'écriait Milhaud, de n'avoir pas défendu l'entrée des gorges de Saverne, de Mutzig et de Sainte-Marie ! » Mais il ajoutait que, pour encourager les Alsaciens à la résistance, il eût été nécessaire de leur donner un semblant de protection, de mettre au débouché de chaque gorge un ou deux bataillons d'infanterie légère. Himbert de Flégny disait pareillement que les compagnies franches ne se formaient pas parce que les hommes de bonne volonté cherchaient vainement un point d'appui, une force régulière qui les soutînt. « Il existe, écrit un Alsacien, à l'orient du département des Vosges quatre défilés où, avec peu de monde, on peut empêcher un ennemi de passer : celui du nord, près de Sainte-Marie-aux-Mines ; celui du sud, près de Remiremont ; les deux autres, intermédiaires. Les alliés, en 1813 et 1814, ont passé par celui

(1) Weil, I, 197 ; Belliard à Berthier, 3 janvier; Schweisguth à Desbureaux, 23 décembre (A. G.); Strobel, VI, 570 ; Bogdanovitch, I, 67 ; Corresp. de Cassagne, 43, 46, 49; Colchen et le préfet de la Haute-Saône à Clarke, 3 et 5 janvier (A. G.).

du nord et celui du sud parce qu'on se refusa à y placer quelques troupes de ligne et que, sans ce premier noyau, les paysans sur lesquels on voulait se décharger de cette défense s'en trouvaient incapables (1). »

Enfin, l'apparition subite des coalisés paralysa tous les efforts. Milhaud proposait de profiter des excellentes intentions des Alsaciens et de diriger leur élan pour faire aux ennemis autant de mal que possible, et, par exemple, d'organiser une légion de volontaires à cheval dans le Haut-Rhin où la plupart des habitants étaient bons cavaliers; mais à l'instant où sa lettre arrivait au ministre, le Haut-Rhin était conquis. Grouchy désirait pendant la retraite d'Alsace prendre sur son passage tous les chevaux qui lui semblaient propres à remonter ses hommes et à remplacer les bêtes de trait; l'envahisseur les enlevait partout, et ce serait autant qu'on lui ôterait : les propriétaires auraient reçu du général de division des bons payables à la paix; mais l'autorisation que Grouchy sollicitait ne lui parvint pas. Rien, comme disait Colchen, n'était fait, n'était prévu, et l'adversaire entra dans les Vosges ainsi que dans un salon avec la certitude qu'il ne trouverait aucun obstacle. L'ingénieur des ponts et chaussées de Dieuze, Huibratte, fut chargé de fortifier le défilé de Sainte-Marie-aux-Mines; mais il n'eut que le 3 janvier l'ordre de se rendre à Saint-Dié, et il avait à peine entamé ses travaux que l'ennemi se présentait (2).

Vainement Napoléon proclama la levée en masse (3) et décida que chaque province aurait un général d'insurrection, assisté de plusieurs officiers supérieurs estimés dans le pays, que ce général se tiendrait près du général

(1) Rapport de Milhaud, 7 janvier ; Himbert à Colchen, 7 et 8 janvier; note envoyée à Davout et remise par lui à Lecourbe en mai 1815 (A. G.).

(2) Milhaud à Victor et à Berthier, 27 et 28 décembre ; Grouchy à Berthier, 6 janvier ; Colchen à Clarke, 8 janvier (A. G.); Corresp. de Cassagne, 50.

(3) Le vieux Kellermann dit alors ce mot profond, que la levée en masse n'est utile que si les ennemis font leur retraite et qu'elle ne sert qu'à les harceler et à leur enlever des équipages sur leurs derrières (Kellermann à Berthier, 7 janvier (A. G.).

commandant l'armée, qu'il organiserait le tiers de la population des villages en compagnies, qu'il nommerait les officiers et les chefs de bataillon, qu'il ferait sonner le tocsin, qu'il formerait des corps de partisans auxquels il donnerait des patentes. Vainement Clarke fit choisir les généraux Chouard, Berckheim, Beurmann, qui devaient diriger la levée en masse des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges. Déjà l'invasion s'étendait dans la plaine de l'Ill, jusque dans les montagnes, jusque dans la Haute-Saône, et Thurn écrivait le 4 janvier à Schwarzenberg que son arrivée à Vesoul empêchait la levée en masse annoncée la veille par les affiches du préfet (1).

« On attend toujours, disait Kellermann, jusqu'au dernier moment, et rien ne se fait qu'avec confusion. » Les lenteurs, les temporisations de Schwarzenberg furent infinies ; mais, de son côté, Napoléon s'y prit trop tard pour prescrire des mesures de défense et donner des instructions. C'est le 23 décembre qu'il prie son ministre de lui tracer le croquis de la frontière des Vosges et de lui indiquer les passages praticables — et le 23, l'ennemi pénètre dans Colmar! C'est le 23, qu'il demande à Clarke un rapport sur la situation des places d'Huningue, de Landskron et de Belfort — et le 23, ces places sont investies ! C'est le 26 qu'il charge Kellermann de lever deux légions de garde nationale dans les Vosges et la Meurthe, de les organiser, de les envoyer aux débouchés des montagnes dans des postes reconnus et retranchés par un officier du génie, et le 31, Kellermann enjoint de bâtir des blockhaus sur les hauteurs pour couvrir la garde nationale et lui inspirer la confiance, de mettre la meilleure cohorte du département des Vosges au Ballon, une autre cohorte au col du Bonhomme, une autre à Sainte-Marie-aux-Mines et une autre à Raon-la-Plaine, d'établir entre Phalsbourg et Saint-Dié

(1) Clarke à Berckheim, 7 janvier (Cf. *Corresp.* de Napoléon, XXVII, 3, 10); Flégny à Colchen, 7 janvier (A. G.) ; Thurn à Schwarzenberg, 4 janvier (A. G. Vienne).

la légion de la Meurthe, entre Saint-Dié et Faucogney la légion des Vosges... mais déjà les ennemis sont aux pieds des montagnes (1)!

Le 2 janvier, Napoléon esquissait un plan de défense de l'Alsace. Marmont irait à Colmar avec son 6e corps qui comptait deux divisions d'infanterie et le 1er corps de cavalerie; Victor resterait à Strasbourg pour former deux nouvelles divisions et veiller à la sûreté des forteresses ; c'était à Colmar que se réuniraient, sous le commandement de Marmont, les bataillons et escadrons des ducs de Bellune et de Raguse. Cette armée, dite armée de Colmar, comprendrait trois divisions ou vingt-quatre mille hommes d'infanterie, six mille cavaliers et une soixantaine de canons. Elle serait appuyée par un corps de dix-huit mille hommes ou corps d'Epinal conduit par Curial et composé de deux divisions de voltigeurs et d'une division de la vieille garde. Un troisième corps, mené par Mortier, s'organiserait à Langres et se dirigerait de là sur Vesoul. Ces trois corps feraient lever le siège de Belfort et d'Huningue. — Et, à l'instant où Napoléon dicte ce plan, les alliés se massent pour enlever Colmar, et Victor s'apprête à quitter Strasbourg!

Le 13, Napoléon prescrit à Ney de pousser sur Épinal et à Victor de réoccuper les gorges des Vosges. Et déjà les Wurtembergeois se sont emparés d'Épinal, déjà les Bavarois ont emporté Saint-Dié (2)!

Sa colère retomba sur Victor. Et peut-être Victor aurait-il dû retarder un peu plus la marche des ennemis et, selon l'expression de Napoléon, lui présenter toutes les chicanes possibles. Peut-être était-il découragé, fatigué. Peut-être les revers de 1812 et de 1813 avaient-ils changé son audace d'autrefois en timidité. Caulaincourt, passant à

(1) *Corresp.* de Napoléon, XXVI, 614, 629 ; Kellermann à Lacoste (A. G.), 31 décembre.

(2) *Corresp.* de Napoléon XXVII, 4, 7, 9, 27, 38 ; Marmont, *Mém.*, VI, 111, 113.

Lunéville, écrivait qu'au dire de tout le monde le duc de Bellune n'agissait pas, ne sortait pas de son logis, ne se donnait aucune peine pour avoir des renseignements. A Montereau, lorsque Napoléon, en pleine bataille, lui ôta le commandement, Gérard, prenant sa place, fit l'effort vigoureux et décisif que Victor n'avait osé faire, et l'Empereur accusa le duc de Bellune d'avoir montré une « excessive lenteur et négligence ». Mais les reproches que le maréchal encourut justement à Montereau, il ne les méritait pas en Alsace, et Napoléon reconnaît à Sainte-Hélène que Victor est « meilleur qu'on ne suppose ». Peut-on, avec dix-mille hommes de troupes, et de troupes neuves, défendre l'Alsace et la ligne des Vosges (1) ?

(1) Houssaye, *1814*, 70, note; Gourgaud, *Journal*, II, 89; Corresp. de Napoléon, XXVII, 27.

CHAPITRE VI

L'OCCUPATION

L'administration des alliés en Alsace. — Bischwiller et Blotzheim. — Bruits et nouvelles. — Napoléon dans l'Est. — Les Bourbons — La mission de Brossard. — Le comte d'Artois à Nancy. — Trogoff, Roger de Damas, d'Ollone, La Salle. — Les forteresses d'Alsace.

L'Alsace était, à l'exception de ses forteresses, au pouvoir de la coalition. Elle fut d'abord administrée par un gouverneur général provisoire autrichien, le baron George d'Escherich. Mais Wrède et Wittgenstein suscitèrent à Escherich des difficultés, et Wittgenstein, de son propre chef, confia le département du Bas-Rhin au baron de Fahnenberg, puis au comte de Moltke. Enfin, il fut convenu qu'un Autrichien, le baron de Hess, serait gouverneur de la Basse-Alsace avec résidence à Haguenau et qu'une commission qui comptait quatre membres, un Autrichien, M. de Sonnleitner, et trois Bavarois, le comte d'Armansberg, le baron Stengel et le conseiller de Knopp, administrerait la Haute-Alsace. L'ancien évêché de Porrentruy fut détaché du département du Haut-Rhin et eut son administrateur particulier, M. de Billieux (1).

Cette nouvelle administration écrasa le plat pays de réquisitions. Toutes les communes ne furent pas aussi

(1) Pertz, *Stein.*, III, 506; Völderndorff, IV, 2, p. 32 ; Krones, *Baldacci*, 290-292. Ce Baldacci était ministre de l'armée et dirigeait un des trois rayons du territoire français, le rayon de l'est, qui était échu à l'Autriche et comprenait sept gouvernements confiés aux sept personnages suivants : Hess (Haguenau); Escherich (Colmar); Andlau-Birseck (Vesoul); Bartenstein (Dijon); Mylius (Lyon); le baron d'Ulm; le comte Ugarte.

heureuses que Bischwiller, à qui l'invasion coûta cinquante mille francs, mais qui profita du moment où l'exportation était libre, pour écouler son chanvre. Blotzheim eut peut-être le plus à pâtir. Du 22 décembre 1813 au 29 juin 1814, elle fut station d'étape sur la route militaire de Bâle à Troyes, et elle logea soixante-trois mille huit cent sept officiers, trente-deux mille six cent vingt chevaux et onze quartiers-généraux dont le quartier-général du comte de Wrède. Placée à trois kilomètres du camp des Austro-Bavarois qui bloquaient Huningue, accablée conséquemment par des corvées incessantes, elle dut prêter aux alliés tous ses chariots qui furent emmenés jusqu'à Troyes et aliéner le 3 février par vente publique, pour la somme de treize mille cinq cent quatre-vingt-treize francs une partie de ses biens communaux. Dès le début de l'invasion elle avait été frappée d'une énorme réquisition de sucre, de café, de vin et d'eau-de-vie ; elle ne put la fournir ; l'adjoint, M. de Salomon, et le conseiller municipal Berry furent aussitôt enlevés comme otages et menacés de la Sibérie : on ne les relâcha qu'après l'entière livraison des denrées (1).

A la fin de février et dans les premiers jours de mars, l'Alsace sut que l'Empereur faisait vigoureuse résistance. Les journaux suisses, la *Gazette d'Aarau*, la *Gazette de Lausanne*, et des lettres de Bâle annonçaient, non sans euphémismes, que les coalisés avaient essuyé divers échecs et opéré quelques marches rétrogrades. On disait de toutes parts que leurs armées se repliaient par Chaumont et Nancy. A l'aspect des longs convois de blessés et de malades qui se traînaient sur les chemins et de leurs escortes qui passaient silencieuses et non plus insolentes, la population reprenait confiance et croyait assister à un commencement de déroute. Les habitants de Colmar ne cachaient pas leur joie en voyant les Austro-Bavarois préparer leurs fourgons et camper au Champ-

(1) Bourguignon, *Bischwiller*, 247 ; lettre de la commune de Blotzheim (A.N. AF IV 19 478).

de-Mars avec armes et bagages et échelonner des vedettes au pied des Vosges pour recevoir plus rapidement les nouvelles. Ils se répétaient les uns aux autres que ces nouvelles étaient évidemment mauvaises et que les troupes d'occupation n'attendaient que le moment de gagner la rive droite du Rhin (1).

Et Napoléon joue alors sa dernière carte. La guerre dans l'Est est sa suprême ressource. Il conçoit le plan téméraire, désespéré, de se jeter derrière les envahisseurs et sur la ligne de leurs communications, au milieu des places de la Lorraine et de l'Alsace. Il ordonne à Morand de quitter Mayence avec un corps de neuf à dix mille hommes. Il ordonne à Durutte de ramasser l'infanterie et la cavalerie dispersées à Metz, à Thionville, à Sarrelouis, à Longwy, à Luxembourg, à Verdun, à Montmédy, d'organiser quatre batteries d'artillerie et de manœuvrer avec ces forces qui formeront douze mille hommes en quatre brigades pour rejoindre l'armée impériale partout où elle est, sur la Marne, sur la Meuse. Il ordonne à Broussier d'emmener toutes les troupes de ligne qui sont à Strasbourg et à Kehl, de débloquer Landau, Schlestadt, Neuf-Brisach et Phalsbourg, de n'y laisser que des gardes nationales, de composer avec les garnisons une division de six mille sept cents fantassins et de cinq cents cavaliers et de se rabattre sur Metz ou Verdun, en évitant les gros corps ennemis. Il ordonne à Duvignau, qui se trouve à Clermont-en-Argonne, de venir à Châlons pour y commander la levée en masse et se lier avec Mortier à Reims et avec Vincent à Épernay; à Defrance, d'aller à Void, de faire insurger les départements de la Meuse et de la Moselle, d'arrêter les convois de l'étranger et de rétablir l'ancienne administration du pays; à Piré, d'entraîner à la révolte le district de Neufchâteau. Il ordonne à Ney d'adresser une proclamation aux habitants de la Lorraine et de

CDHF Haut-Rhin

(1) *Gazette de Lausanne*, 29 mars; Lebert, 59; Ségur, III, 284.

l'Alsace: qu'il leur parle des succès de l'Empereur, qu'il leur dise que le moment arrive où Napoléon se portera de leur côté, qu'il les avertisse de se tenir prêts à tomber sur les alliés. Il veut s'appuyer à Metz et aux forteresses d'Alsace, prendre à dos l'invasion qu'il avait jusqu'alors assaillie sur les flancs, attirer la guerre sur les frontières, détourner de Paris les coalisés et les rappeler vers leur base d'opérations, les rengager dans les montagnes et parmi les belliqueuses populations de l'Est, en une région qui lui est dévouée, sur un sol qui facilitera la hardiesse et la promptitude de ses mouvements. Le 27 mars, Oudinot est à Bar-le-Duc (1)!

Mais les alliés ne suivirent pas Napoléon, ne se soucièrent pas qu'il eût fermé leur route de retraite. S'emparer de Paris, c'était tout finir, c'était enlever à Napoléon son trône avec sa capitale. « Qu'il aille sur Mayence et Francfort, disait Blücher, il faut conquérir Paris; Paris une fois conquis, tout s'arrangera. » Les coalisés poussèrent droit sur Paris.

Un instant, Napoléon persista dans son dessein, et deux de ses maréchaux, Macdonald et Oudinot, l'approuvaient. Macdonald assurait qu'au lieu de revoler sur Paris, qui succomberait avant son arrivée, l'Empereur devait gagner la Lorraine et l'Alsace, réunir les garnisons intactes, faire une guerre à mort aux envahisseurs en interceptant leurs convois et leurs renforts, détruire tout ce qu'ils avaient laissé derrière eux, les obliger de la sorte à rétrograder. Oudinot proposait de marcher avec son corps d'armée sur le Rhin et au delà du fleuve en tirant des forteresses autant d'hommes et de munitions qu'elles pourraient en fournir sans nuire à leur sûreté. Mais Napoléon allait-il chouanner, jouer le chef de partisans, organiser une Vendée impériale? Il reprit le chemin de Paris. Trop tard!

(1) Corresp. de Napoléon, XXVII, 328-329, 355,371,375,389,403. Cf. Houssaye, *1814*.

Paris, comme prédisait Macdonald, avait capitulé (1).

L'Alsace sut ce grand événement par la joie bruyante, tumultueuse, que manifestaient les troupes d'occupation. Le comte Guillaume de Hochberg, qui commandait le blocus des places de la basse Alsace, fit tirer cent un coups de canon devant toutes les forteresses françaises; il fit mettre les bataillons sous les armes, fit pousser des hurrahs et des cris de victoire qui ne finissaient pas, fit chanter le *Te deum* dans les églises; mais, dit-il, « notre joie n'était pas partagée par la masse de la population, qui se tenait absolument passive et froide spectatrice de toutes nos cérémonies (2) ».

A la fin de décembre 1813, Victor recevait à Strasbourg une lettre anonyme. Après avoir cité la fable de La Fontaine, que le roseau souple se ploie à la tempête et que le chêne altier meurt par sa force même, l'auteur de la lettre disait que Napoléon devait songer à la France qu'il ne pouvait livrer aux ravages de la coalition, à Paris qu'il avait rempli de richesses de tout genre et qu'il ne pouvait abandonner au pillage des peuples du Nord, à son fils qu'il ne pouvait laisser sans héritage. Pourquoi ne faisait-il pas la paix? Et, s'il regardait la paix comme un affront, pourquoi ne chargeait-il pas le Sénat ou une commission du Sénat de lui demander la paix au nom de la nation? Pourquoi ne répondait-il pas à cette commission qu'il cédait au vœu de la France et que le Sénat avait plein pouvoir de traiter? Que Napoléon réfléchisse, concluait l'anonyme, si les ennemis pénètrent jusqu'à Paris, ils peuvent établir une autre dynastie sur le trône de France (3).

Cette dynastie était celle des Bourbons. Elle tentait

(1) Ségur, III, 464; Macdonald, *Souvenirs*, 261; *le Maréchal Oudinot*, 304.

(2) Barsewisch, *Geschichte des bad. Leibgrenadierregiments*, I, 161; Röder (von Diersburg), *Denkwürdigkeiten des Markgrafen Wilhelm von Baden*, 153-155.

(3) Lettre signée « votre vieil ami Rodolphe » et reçue par Victor, le 28 décembre 1813 (A. G).

alors de se rappeler au souvenir des Français, et une proclamation de Louis XVIII promettait le maintien du Sénat, la conservation des grades et de la solde de l'armée, l'abolition de la conscription, et une paix solide, garantie aux étrangers par la parole du souverain légitime.

Les coalisés semblaient peu favorables aux Bourbons. Le tsar Alexandre refusait nettement de se prononcer pour eux et le prince de Hesse-Hombourg arrêtait à Dijon les Français qui portaient la cocarde blanche. Lorsque le comte d'Artois vint à Bâle dans les premiers jours de 1814, il essaya vainement d'exprimer en personne aux souverains alliés le désir de leur faire sa cour. Ils gardèrent, selon le mot de Gentz, une sage neutralité et lui répondirent qu'ils ne se mêlaient pas du gouvernement intérieur de la France, lui défendirent même de recruter dans les provinces qu'ils occupaient. « Les puissances, écrivait Metternich, sont convenues de ne pas provoquer un changement de dynastie et de ne pas l'empêcher; nous ne pouvons aller au-delà de la tolérance. » Le comte d'Artois dut suivre de très loin l'armée et séjourner à Vesoul. Mais les vœux des émigrés qui servaient dans les rangs des envahisseurs, les démarches de plusieurs royalistes de Paris et de la province qui se réunirent à Langres et à Troyes pour concerter une levée de boucliers, les conseils de Stein qui remontrait au tsar qu'il n'y avait en France aucun homme qui pût fonder une dynastie et qu'il était impossible d'établir la régence de Marie-Louise ou de donner la tutelle de Napoléon II à Bernadotte que personne n'estimait à cause de son rôle équivoque, l'entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux et le facile retour de cette grande ville sous l'ancienne dynastie, l'idée consolante pour l'amour-propre national que les étrangers venaient délivrer la France, réintégrer le souverain légitime et appuyer la volonté du peuple, tout jusqu'au brassard blanc que les officiers des troupes alliées portaient au bras droit depuis la bataille de La Rothière afin de se reconnaître et qui les fit prendre pour les amis des

Bourbons, décida la Restauration. « Ceci, avait dit Napoléon dès les premiers jours de février, se terminera par un Bourbon (1)! »

Le 1er avril, le Sénat nommait un gouvernement provisoire composé de cinq membres — Talleyrand, Beurnonville, Jaucourt, Dalberg et Montesquiou — et chargé de rédiger une constitution qui maintiendrait le Sénat et le corps législatif, les grades, les honneurs et les pensions de l'armée, les ventes des biens nationaux, la liberté des cultes, et le surlendemain il déclarait que Napoléon Bonaparte était déchu du trône, que les droits d'hérédité dans sa famille étaient abolis, que le peuple français et l'armée étaient déliés du serment de fidélité envers lui. Le 11 avril, Napoléon abdiquait pour lui et ses héritiers.

Le gouvernement provisoire avait adressé sur-le-champ une proclamation aux troupes pour les prier de finir les maux de la patrie : voudraient-elles appartenir plus longtemps à un homme qui livrait le pays sans armes et sans défense? Il arrêta, le 4 avril, non sans une imprudente promptitude, que tous les conscrits rassemblés, tous les bataillons fournis par les départements, toutes les levées en masse pouvaient rentrer dans leurs foyers, et le 13, que la cocarde blanche était la cocarde française et serait prise par l'armée entière. Il présenta au Sénat et lui fit adopter une constitution qui appelait au trône Louis XVIII.

Il avait confié le portefeuille de la guerre à Dupont. Un des premiers soins de Dupont fut de notifier les événements aux commandants des forteresses bloquées. Il envoya dans l'Est le chef d'escadron marquis de Brossard, le futur général, naguère aide de camp de Foy en Portugal et alors aide de camp de Delaborde. Ce Brossard avait aux yeux du nouveau ministre le mérite d'avoir adhéré

(1) Rochechouart, *Mém.*, 298 et 332; Vitrolles, *Mém.*, I, 87 et 103; Semallé *Souv.*, 141; Seeley, *Stein*, trad. allem., III, 208; Pertz, *Stein*, III, 534; Klinckowström, 189 et 805.

sans retard aux actes du Sénat et du gouvernement provisoire et d'avoir joint à cette adhésion son vœu pour le retour de Louis XVIII ; il était d'ailleurs, disait-on, bien né et de mœurs fort douces. Dupont lui ordonna d'accompagner l'officier russe que Barclay de Tolly dépêchait à Nancy pour rétablir la ligne de communications entre cette ville et Paris. Mais Brossard dut pousser plus loin et remettre aux gouverneurs de Strasbourg, de Schlestadt, de Neuf-Brisach, d'Huningue, de Belfort, de Landau une lettre de Dupont destinée à hâter leur adhésion à la constitution du royaume, et, le 8 avril, le ministre écrivait à tous les généraux et commandants de places qu'une fois cette adhésion connue les hostilités cesseraient entre leurs troupes et celles des alliés (1).

Le comte d'Artois avait pris les devants. Sur le conseil de Rochechouart, il avait gagné Nancy, où Stein le recommandait à M. d'Alopéus, gouverneur général de Lorraine : « La cause du comte d'Artois, disait Stein, est la cause du droit et de l'honneur. » Mais le prince sentait qu'il fallait « sortir de l'espèce de nullité » où il était, et il essayait de s'aboucher avec l'officier qui défendait Phalsbourg.

Il avait avec lui plusieurs fidèles qui partageaient sa fortune ; François d'Escars, Trogoff, Roger de Damas, d'Ollone, le comte de Bruges, les deux Polignac, Alexis de Noailles, le chevalier de la Salle.

Quatre de ces personnages, Trogoff, Roger de Damas, d'Ollone, la Salle, jouèrent un rôle dans les événements d'Alsace.

Trogoff avait fait toutes les campagnes de l'Autriche contre la France, et il était major lorsqu'il fut chargé de commander, en 1813, après la bataille de Leipzig, le grand quartier général des souverains alliés et du prince de Schwarzenberg. Dès qu'il sut que Monsieur était à Bâle,

(1) Dupont aux généraux, 8 avril. — Cf. sur Brossard, outre l'appendice, les *Mém.* de Saint-Chamans et de Castellane.

il sollicita, pour le rejoindre, l'agrément de Schwarzenberg qui prit à ce sujet les ordres de l'empereur François. Nommé colonel autrichien avec le droit de porter l'uniforme, Trogoff quitta définitivement le service de Sa Majesté Impériale où il avait passé vingt et un ans. Le 2 février, après l'affaire de Dienville, il courait à Bâle et devenait aide de camp du comte d'Artois.

Roger de Damas était ce joli Français d'une si jolie ardeur que le prince de Ligne admirait, le héros d'Otchakov et d'Ismaïl, qui recevait de la tsarine une épée d'or. Il avait commandé durant l'émigration la légion de son nom, et il fut un instant à la tête de l'armée napolitaine. C'était le plus résolu, le plus expérimenté des émigrés qui formaient les entours du comte d'Artois, et Napoléon l'appelait un « aigle parmi les voltigeurs ».

Alexandre d'Ollone, capitaine de hussards avant la Révolution, colonel de la cavalerie de Mirabeau, avait fait toutes les campagnes de l'armée de Condé.

Le chevalier de la Salle, aide maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée condéenne, devait obtenir du comte d'Artois, en avril, le titre d'aide de camp avec le grade de colonel et, quelques mois plus tard, comme d'Ollone, Trogoff et Bruges, le brevet de maréchal de camp.

Lorsque Monsieur apprit la capitulation de Paris, il partit pour Paris avec François d'Escars, Trogoff, Bruges, la Salle et les Polignac. Mais il nomma Roger de Damas gouverneur général des provinces de Lorraine, d'Alsace et des Trois-Évêchés, lui conférant les pouvoirs les plus étendus, l'autorisant à prendre toutes les mesures civiles et militaires qui lui seraient suggérées par le bien du service royal, ratifiant ses actes à l'avance, et, à son tour, Roger de Damas chargea d'Ollone, son aide de camp, de se rendre à Strasbourg et à Schlestadt.

Plusieurs jours après, de Paris, lorsqu'en sa qualité de lieutenant-général du royaume, Monsieur choisit des commissaires extraordinaires qui firent reconnaître dans les

provinces le nouveau gouvernement, il envoya en Alsace le chevalier de la Salle.

Pendant que Napoléon luttait en Champagne, les places d'Alsace souffraient le bombardement, la famine, le typhus. Ce fut pour elles une douloureuse époque. La ville fermée; les maisons blindées de solives, bordées de cuves d'eau et de tas de fumier, et, malgré ces précautions, ravagées par les boulets, quelquefois brûlées, écroulées; les rues sans cesse traversées par les soldats, par les pionniers qui passaient pelle et pioche sur l'épaule, par les cavaliers qui portaient au galop les ordres du gouverneur; au loin la fumée des bivouacs ennemis; au-dessus de tout cela le ciel gris et sombre de l'hiver. Mais ce qui était pire peut-être que les obus et les bombes, pire que les rigueurs de la saison, que la neige, que le froid souvent intense, c'était la privation de nouvelles. La réclusion et l'idée qu'on était séparé, comme séquestré du monde, attristait les esprits et les plongeait dans la torpeur. Si l'on sortait de ce marasme, c'était pour se livrer à de folles émotions, pour croire aux bruits les plus invraisemblables : que l'assiégeant préparait l'assaut et voulait réduire la ville en cendres, qu'une armée de secours approchait, que son canon libérateur retentissait dans la montagne. Les sorties de la garnison jetaient encore un peu d'animation dans cette vie morne et comme affaissée : on se rendait aux remparts, et ceux qui possédaient une longue vue retraçaient à haute voix les péripéties de l'affaire; on se pressait à la porte par où rentraient les troupes; on se penchait avec anxiété sur les civières à l'instant où les brancardiers débouchaient de la voûte. Enfin, un jour d'avril, des nouvelles sûres arrivaient du dehors; elles étaient cruelles, elles annonçaient la défaite suprême. Et néanmoins un soupir de soulagement s'exhalait de toutes les poitrines : plus de guerre, le pont-levis se baissait et les assiégés s'élançaient dans la campagne où

les arbres commençaient à verdir. Que leur importait de voir luire au soleil du printemps le sabre du dragon badois ou du chevau-léger bavarois? Ils n'étaient plus captifs, ils s'échappaient de cette enceinte de murailles qui les emprisonnait, ils recouvraient leur liberté (1).

Mais si la population accueillait la paix avec joie, la garnison refusait de poser les armes. Elle demeurait impérialiste. Lorsque le corps de blocus célébrait les victoires des alliés, les gouverneurs des forteresses répondaient en fêtant les victoires de Napoléon et opposaient bulletins à bulletins. L'entrée de l'armée combinée dans Paris ne décida pas leur soumission. Soldats et officiers avaient peine à quitter la cocarde aux trois couleurs, cette cocarde qu'ils avaient teinte de leur sang, cette glorieuse cocarde portée depuis vingt ans à travers le monde, et à prêter serment aux Bourbons qu'ils ne connaissaient pas. De là, des pourparlers, des négociations laborieuses, voire des semblants d'émeute dont l'histoire offre autant d'intérêt que celle des sièges. Le gouvernement provisoire eut tort de ne pas tracer sur-le-champ par une instruction générale aux commandants des places la marche qu'ils devaient suivre dans cette circonstance délicate. Sans ordres directs et précis, certains commirent des imprudences, des inconséquences qui firent naître de graves incidents.

Aucune forteresse d'Alsace, à l'exception de Belfort, qui dut céder à la famine, ne capitula, ne livra son matériel et ses armes à l'envahisseur. Strasbourg, Schlestadt, Neuf-

(1) Cf. Vatin, *la Lunette n° 3* (*Revue d'Alsace*, 1863), article qui a sans doute inspiré le *Blocus* d'Erckmann-Chatrian; voir aussi le poème de Dahler, *Die Blokade Strassburgs* (pp. 10-12).

Bald täuscht ein Hoffnungsstrahl,
Bald schlagen Trauerboten alles nieder.
Es steigt und sinkt der Muth wie Meereswogen.
.....
Strömt, Bürger, aus, geniesst der lang entbehrten freien Lüfte!

et le manuscrit anonyme du blocus de Schlestadt (Bibl. de Colmar) : « Jedermann konnte hinaus seine auswärtigen Freunde umarmen; das war ein Fest. Da gab's rührende Scenen, die nur gefühlt, aber nicht beschrieben werden können. »

Brisach, Lichtemberg, Bitche n'ouvrirent pas leurs portes aux coalisés. Phalsbourg, la Petite-Pierre, Huningue, Landau admirent l'étranger dans leurs murs, mais au nom de Louis XVIII et en nombre égal au chiffre de leur garnison. L'Alsace, remarquait dans sa session de 1814 le Conseil général du Bas-Rhin, ne serait peut-être pas restée française si ses places avaient reconnu une autre autorité que celle du roi.

CHAPITRE VII

PHALSBOURG ET LES PLACES DES VOSGES

Phalsbourg. — Mission de Gérard. — Ségur. — Brancion. — Attaque du 17 janvier. — Pourparlers de Brancion. — Envoi de deux officiers au quartier général des alliés. — Mesures de Hochberg. — Bombardement des 27, 28 et 29 mars. — Armistice. — Rotberg et Kalenberg à Nancy. — Convention entre Hochberg et d'Ollone (14 avril). — Récompense et sort de Brancion. — La Petite-Pierre. — Wall. — Blocus de la forteresse. — Escarmouches. — Convention du 20 avril entre Wall et Ysembourg (20 avril). — Lichtemberg. — Plaideau et Cadou. — Bitche. — Maisonneuve et Meschini. — Boutay. — Affaire du 9 avril.

Phalsbourg est à cheval sur la grande route de Strasbourg à Paris, qui la traverse d'un bout à l'autre. C'était alors, ce fut longtemps encore une cité toute guerrière par son aspect et par l'esprit de sa population. Cachée derrière ses glacis, elle ne présentait de loin au regard, outre la tour de son église et le beffroi de sa mairie, que la ligne sombre de ses remparts, et, qu'on vînt de l'ouest ou de l'est, qu'on franchît ses avancées, ses ponts, ses deux portes, la porte de France et la porte d'Allemagne, garnies de herses à dents de fer et surmontées chacune d'un bâtiment militaire qui datait de l'époque de Vauban, on trouvait des rues régulières, des maisons basses mais bien rangées et construites en pierres de taille, des casernes, une spacieuse place d'armes où les soldats s'exerçaient et au milieu de cette place une fontaine restaurée de 1811 à 1813 par le génie, des habitants dévoués à la France et prêts à seconder la garnison, des vétérans de la République, d'anciens

officiers qui s'établissaient volontiers en un endroit où les hommes d'épée étaient sûrs d'un bon accueil, des jeunes gens impatients de s'engager et que leur famille voyait partir sans regret : parmi les généraux sortis des guerres de l'Empire, onze, dont un maréchal, ne sont-ils pas des enfants de Phalsbourg (1) ?

Du sommet de son petit mamelon et grâce à l'habile disposition du tracé de ses fortifications qui formaient un hexagone, elle commandait la plupart des plis de terrain environnants et découvrait une vaste étendue de pays à l'est, au nord et au sud. A vrai dire, le plateau de Mittelbronn, dont l'élévation est presque la même, lui masque la vue à l'ouest, et il semble que Vauban aurait mieux fait de mettre là sa forteresse parce que ce plateau, plus large que le plateau de Phalsbourg et plus propre à la fortification rasante, protège de très près les débouchés des vallées de la Zorn et de la Zinsel. Mais la place que le célèbre ingénieur a voulu bâtir devait, avant tout, dominer la route de Saverne, et le mamelon de Phalsbourg dérobe en partie ce chemin au mamelon de Mittelbronn.

Telle quelle, la ville n'aurait pu servir de pivot à un corps mobile chargé de défendre la crête des Vosges. Elle n'était pas un point de ravitaillement et n'offrait pas les ressources d'une place de dépôt : ses établissements militaires ne suffisaient qu'à l'approvisionnement d'une garnison de trois mille soldats et les pauvres villages de ses alentours sont hors d'état de subvenir aux besoins d'une grande masse d'hommes. Toutefois elle remplissait sa mission, sa mission expresse et unique : surveiller les vallées de la Zorn et de la Zinsel et intercepter la chaussée la

(1) On sait qu'elle est aujourd'hui démantelée. Elle comptait alors deux cent quinze maisons et deux mille huit cent vingt habitants. Cf. sur le siège de 1814, non pas le *Blocus* d'Erckmann-Chatrian, très inexact bien que saisissant, mais la *Correspondance* de Brancion (A. G.), les *Mémoires* de Hochberg (Röder, *Denkwürdigkeiten des Markgrafen Wilhelm von Baden*) et l'article de Schels, composé d'ailleurs d'après le *Journal* de Hochberg, *Oesterr. milit. Zeitschrift*, 1842, VI, pp. 235-240, 252-253 257-259 et 261.

plus importante qui mène d'Alsace en Lorraine. Si Vauban avait dû lui donner un relief trop considérable qui ne préservait pas les escarpes des coups du dehors, elle était à l'abri de toute attaque de vive force par la hauteur même de ses talus comme par la profondeur de ses fossés taillés dans le roc, et elle ne pouvait succomber qu'à la famine ou à un siège en règle.

Depuis qu'elle appartenait à la France, elle n'avait vu l'ennemi que de très loin. En 1744, le duc de Lorraine ne faisait que la menacer. A la fin de 1793, lorsque les Impériaux poussaient sur Haguenau et Saverne, le génie français se hâtait de la palissader et d'établir des blindages pour six cents hommes sur la place d'armes et dans le jardin du collège. Mais bientôt la guerre s'éloigna des frontières : à peu près oubliée, comme toutes les forteresses de Lorraine et d'Alsace, Phalsbourg se trouvait en 1814 dans un état de délabrement complet.

Elle n'était pas armée. Pas de défenses extérieures. Pas de barrières, pas de palissades. Des portes qui fermaient mal et des ponts-levis qui ne pouvaient se lever. Un chemin couvert dégradé dans beaucoup d'endroits. Gérard, qui vint inspecter Phalsbourg le 3 janvier, fit aussitôt établir des barrières à chaque entrée et placer sur les remparts quelques pièces de petit calibre pour protéger les approches. Il passa la garnison en revue et témoigna son contentement. Elle comprenait sept cent cinquante hommes du 6e léger, tous conscrits, mais pleins de bon vouloir, et quatre cent cinquante hommes des dépôts du 7e régiment de chasseurs à cheval et du 8e régiment de hussards, armés de carabines en grande partie. La population parut à Gérard animée d'excellentes dispositions, et il jugea qu'il était impossible de voir un meilleur esprit que celui qui régnait à Phalsbourg. « Les ennemis, assurait le maire Parmentier au préfet de la Meurthe, ne viendront pas jusqu'à nous; je vous promets que nous les

recevrons en Phalsbourgeois, je veux dire en patriotes. » Au mois de novembre, un officier n'écrivait-il pas que le dévouement des Phalsbourgeois était sans exemple, qu'ils allaient à la rencontre des voitures chargées d'infirmes ou de blessés, pour leur porter, chacun selon ses facultés, de la soupe, de la viande, des légumes, du vin ?

Seize pièces étaient en batterie, et chacun des six bastions avait deux canons armés chacun de cent coups. Mais seize autres pièces demeuraient inutiles parce qu'elles n'avaient ni affût ni plate-forme. Il n'y avait pas dans la place un seul canonnier. Tout le personnel de l'artillerie se bornait à un capitaine qui se trouvait malade et à un garde. Si l'on pouvait prendre des servants dans la garnison, il fallait des pointeurs. Pas de vivres. Pas un sac de farine dans les magasins. Gérard fit venir sur-le-champ le sous-préfet de Sarrebourg et envoya des réquisitions dans les villages.

Il ne voulait pas quitter la forteresse sans l'avoir mise en état de résister. Le 5 janvier, Grouvel, arrivant de Strasbourg, lui rapportait avoir vu sur la table de Desbureaux une lettre du ministre qui priait Gérard de se rendre incontinent en poste à Paris pour organiser un corps d'armée de réserve. Gérard partit après avoir confié la défense de la place au major du 6e léger, Raguet de Brancion, et en lui ordonnant de faire son possible pour tenir quinze jours ou trois semaines au plus. A vrai dire, il y avait un commandant à Phalsbourg : il se nommait Moulin, mais il était valétudinaire et il mourut de ses infirmités le 7 mars, durant le blocus (1).

(1) Cf. sur la mission de Gérard, p. 8; Gérard à Clarke, 3 et 5 janvier; Parmentier au préfet de la Meurthe, 4 janvier; un inspecteur général à Clarke, 5 novembre (A. G.). Guillaume-Michel Moulin, né à Sainte-Scolaste-sur-Sarthe (Orne) le 3 juillet 1775, brigadier-chef de la gendarmerie des monnaies de France en 1791, capitaine au bataillon des Cordeliers, parti le 7 septembre 1792 avec ce bataillon, blessé par une chute de cheval dans les plaines de Champagne, avait été commandant d'Antibes en 1794, de Boulogne en 1796, puis de Gravelines, d'Huningue et de Phalsbourg (17 août 1801).

Raguet de Brancion était plus jeune et plus actif que Moulin. Il n'avait pas autant de confiance que Gérard dans les habitants et les soldats : les habitants lui parurent effrayés, et il marquait avec inquiétude que les sept cent cinquante hommes du 6e léger comptaient cent dix vétérans, soixante tailleurs et cordonniers, trente tambours, vingt-cinq musiciens et que le reste avait à peine manié les armes pendant deux semaines. Il se hâta d'exécuter les travaux les plus urgents. Il fit placer des chevaux de frise et palissader les fronts d'entrée. Il y avait au Haut-Barr, sur une des montagnes qui s'élèvent dans le voisinage de Saverne, un détachement chargé de veiller au télégraphe; il l'envoya dans la campagne jusqu'à Sarrebourg pour rassurer les esprits et protéger l'arrivée des vivres et des fourrages; « chaque jour, écrivait-il, j'obtiens quelque chose. » Gérard lui avait recommandé de dépêcher cent hommes à la Petite-Pierre et cinquante à Lichtemberg : Brancion pensa qu'il avait trop peu de monde, que les postes de la Petite-Pierre et de Lichtemberg étaient insignifiants, que l'ennemi les dédaignerait. Il garda sa garnison et la renforça. Il reçut à temps trois compagnies de conscrits de divers régiments ; il arrêta tous les isolés qui passaient par Phalsbourg pour rejoindre leur corps à Strasbourg, à Landau, ou ailleurs, et en forma une compagnie; il arrêta vingt-cinq jeunes gens destinés au bataillon des pontonniers et les employa aux travaux du génie; il arrêta des artilleurs, des soldats du train, les réunit à des vétérans, à des bourgeois de la ville et eut ainsi soixante-dix canonniers qui constituèrent une compagnie attachée au service de douze pièces. Enfin il arrêta des voitures de balles et de boulets qui se rendaient à Strasbourg. Malheureusement, il manquait de poudre et de mitraille; il n'avait que quatre cents gargousses, et une très grande quantité de ses cartouches était avariée (1).

(1) Brancion à Lacoste et à Clarke, 7 et 9 janvier (A. G.).

Le 7 janvier, au matin, arrivait Ségur qui se repliait sur la Lorraine avec son régiment de gardes d'honneur. Le désarroi était tel qu'il entra dans Phalsbourg sans plus de façons que dans un village; pas un factionnaire, pas un *qui vive;* il semblait qu'il n'y eût là ni remparts, ni portes, ni garnison. Indigné, Ségur fit battre la générale par le premier tambour qu'il rencontra; il donna l'alerte, il annonça que l'ennemi le suivait. Brancion, réveillé, ferma les portes de la ville et dit à Ségur qu'on ne lui prescrivait rien, que le ministre Clarke et le maréchal Victor oubliaient Phalsbourg, que sa troupe était insuffisante et dénuée de vivres, qu'il n'avait pas un seul affût qui pût servir. « Vous ne devez donc, lui répondit Ségur, que mieux vous garder et vous êtes inexcusable. »

Le lendemain, le jour même où Pahlen qui commandait l'avant-garde de Wittgenstein, occupait Saverne, une trentaine de uhlans poussèrent jusqu'à Quatre-Vents, à une demi-lieue de Phalsbourg. Ségur était encore dans la place. Il décida qu'une compagnie d'infanterie tournerait les Russes pendant qu'un détachement de gardes d'honneur les attaquerait de front. Ils étaient enlevés sans le geste du chef d'escadron d'Arbaud-Jouques, le futur maréchal de camp. C'était un des plus beaux hommes de guerre qu'il fût possible de voir. Dans son impatience de combattre et sans attendre l'ordre de Ségur, il mit le sabre à la main d'un air si martial qu'à cet aspect l'officier qui commandait les uhlans perdit cœur et donna le signal de la retraite. Il fallut fondre sur les Russes en toute hâte; mais la compagnie d'infanterie n'avait pas achevé son mouvement : ils se jetèrent dans les bois, et on ne put leur prendre qu'un cheval et quelques lances (1).

Ségur dut partir, et le 10 janvier un bataillon russe, soutenu par de la cavalerie, venait camper autour de Phalsbourg. Il coupa sur-le-champ la conduite qui commence à

(1) Ségur, III, 100-102, et lettre du 9 janvier (Hollender, 117).

Hültenhausen et traverse la vallée de la Petite-Pierre. La ville avait encore deux sources à portée de canon ; mais elles étaient minces, et bientôt elle n'eut d'autre eau que celle des citernes et des neiges.

Le 16 janvier, un espion faisait à Pahlen un rapport très minutieux sur la situation de Phalsbourg. Il décrivait la place : pas d'ouvrages extérieurs ; des fossés profonds, mais secs ; une ville peu considérable et qui ne comptait pas trois cents maisons ; une garnison qui ne se composait que de six à huit cents hommes de trois régiments d'infanterie différents ; très peu de casemates ; deux magasins à poudre dont l'un n'était pas à l'épreuve ; les habitants forcés par le commandant de prendre les armes et de faire le service conjointement avec la troupe.

Pahlen fonda son plan d'attaque sur ce rapport. Il crut qu'en jetant des obus et des boulets rouges il épouvanterait bourgeois et soldats, brusquerait la capitulation. Comment éteindre les incendies qu'il allumerait dans la place puisque la conduite d'eau était interceptée? Il appela la grosse artillerie du corps d'infanterie du prince Eugène de Wurtemberg. Le sol était gelé, et il ne put élever d'épaulements ; mais il fit faire à la hâte des sacs à terre. Dans l'après-midi du 16 janvier, deux régiments russes de chasseurs à pied investirent la forteresse, et au milieu de la nuit suivante, une batterie s'installait à gauche de la route, à la Roulette.

Le matin du 17, commençait le bombardement. Il fut sans succès. Pahlen n'avait pas assez de munitions et il n'alluma pas d'incendies dans la ville. Il suspendit le feu, et, à la russe, à la Souvarov, lança ses chasseurs contre la porte d'Allemagne. Mais les Français tinrent bon derrière les palissades et reçurent l'ennemi par une fusillade à bout portant. Quelques pièces de campagne, amenées à temps, garnissaient la demi-lune qui couvrait la porte ; elles tirèrent à mitraille. Les Russes s'éloignèrent en nombre, après avoir perdu, au dire de Brancion

et des Phalsbourgeois, cinq cents hommes environ (1).

Toutefois l'attaque avait été si subite et si vigoureuse que des habitants effrayés rédigèrent une pétition qui priait le commandant de rendre la place. Brancion, instruit que nombre de personnes approuvaient cette démarche, déclara qu'il ferait passer par les armes ceux qui auraient l'audace de lui présenter ce factum et ceux qui auraient la faiblesse de le signer.

Il exécuta, dans les premiers jours de février, quelques petites sorties pour se procurer des vivres. Mais il avait, dans la matinée du 17 janvier, consommé la plus plus grande partie de ses gargousses; il craignait de ne pouvoir résister à un nouvel assaut et il résolut d'amuser l'assiégeant par des pourparlers, d'obtenir un armistice— il disait *une* armistice — dont il profiterait pour réparer tant bien que mal les poudres avariées, établir un pont-levis et planter des palissades.

Souple, fin, très ambitieux, cherchant à tirer parti des événements, il avait appris que le duc d'Angoulême était en France et il prévoyait que, si Napoléon succombait, l'ancienne dynastie serait restaurée. Il voulait, s'il rendait la place, la rendre aux Bourbons, et non aux alliés : il avait, dit un Allemand, du penchant pour les Bourbons (2).

Plusieurs des officiers du 6e léger, le lieutenant Montbron, le capitaine Cribelier, le chef de bataillon Gémeau étaient prêts à l'aider.

Le chevalier François de Montbron, sous-lieutenant au régiment de Normandie et soldat de l'armée de Condé, nommé le 6 janvier, par Brancion, adjudant-major de la

(1) Röder, 156, « kostete viele Leute » ; Brancion dit, dans une lettre sans date, à la commission des grades « près de cinq cents hommes » et dans une lettre postérieure, du 6 novembre 1814, « près de six cents hommes » en ajoutant qu'il n'a perdu de son côté que cinq hommes. Le *Courrier de Strasbourg*, du 6 février, assure que la garnison de Strasbourg a tué ou blesse quinze cents hommes aux assiégeants !

(2) « Den Bourbons geneigt » (Röder, 149).

place, devait écrire au comte d'Artois qu'il avait « eu le bonheur d'être chargé par Brancion de faire confectionner les premiers drapeaux blancs qui eussent été arborés à Phalsbourg ».

Le capitaine de voltigeurs Cribelier faisait tout ce que voulait le nouveau gouverneur; il fut, a dit Brancion, « un des premiers officiers auxquels je confiai mon dessein d'arborer le drapeau blanc et un de ceux qui m'aidèrent le plus particulièrement à ramener la garnison et les habitants à l'obéissance ».

Gémeau, le futur général, alors chef de bataillon au 6e léger, élève de l'Ecole militaire, aide de camp de Mouton-Duvernet, souffrant encore d'une blessure qu'il avait reçue à Leipzig, Gémeau n'oubliait pas qu'il était fils du valet de chambre de Louis XVIII. Il écrivait, après le siège, qu'il avait, de concert avec Brancion, prouvé « d'une manière bien positive » son dévouement à la cause du roi, et il fut, ainsi que Brancion, dénoncé formellement sous les Cent Jours par les habitants de Phalsbourg pour avoir hâté la reddition. Brancion déclare qu'il l'a « puissamment secondé pour amener toute la garnison à son sentiment », qu'il a « contribué d'une manière efficace à réunir tous les esprits », et Roger de Damas, qui demandait pour lui le grade de major, le nomme un officier de la première distinction, un « modèle de bon exemple, qui s'est acquis la plus grande considération parmi tous ses subordonnés et toutes les classes des citoyens de Phalsbourg ».

Schwarzenberg avait ordonné que le VIe corps d'armée ou corps de Wittgenstein ne laisserait en Alsace que le nombre de troupes strictement nécessaire pour bloquer les forteresses; le gros du corps devait rejoindre en Champagne l'aile droite de la grande armée et le général major Lialin avait mission d'observer Phalsbourg avec la 4e division d'infanterie russe et le 1er régiment de dragons badois. Brancion conclut le 11 février avec Lialin un

armistice : alliés et Français ne feraient pendant dix jours aucune entreprise hostile ; deux officiers de la garnison, accompagnés d'un officier russe, se rendraient au grand quartier général des coalisés pour se convaincre des progrès de l'armée combinée et reconnaître par là l'inutilité d'une plus longue résistance ; ils devraient en même temps s'assurer de la présence du duc d'Angoulême (1). Les deux officiers furent présentés à Wittgenstein et à Langenau. Mais le 26 février, lorsqu'ils rentrèrent à Phalsbourg, ils rapportèrent que Napoléon avait battu Schwarzenberg et Blücher. Persuadé que l'Empereur ressaisirait l'avantage, Brancion déclara qu'il ne capitulerait pas et ne pouvait accepter qu'une suspension d'armes.

Lialin ne commandait plus devant Phalsbourg. Il était allé retrouver Wittgenstein en Champagne avec toutes les troupes dont il avait pu disposer, et, le 18 février, le comte Guillaume de Hochberg, chargé de bloquer les places de la basse Alsace (2) et de la Lorraine allemande, faisait relever les Russes par les Badois. Le corps de blocus, commandé par le colonel de Neubronn, comprenait désormais, outre le 1er régiment de dragons badois, un bataillon d'infanterie de ligne, un bataillon de landwehr et quatre-vingt-dix artilleurs, en tout deux mille quatre-vingt-dix hommes.

Hochberg désirait se signaler et il n'était pas d'humeur à prolonger l'armistice : il devinait que Brancion ne cherchait qu'à gagner du temps. Il établit ses Badois, les uns à Mittelbronn, les autres sur le spacieux plateau de Quatre-Vents, leur droite couverte par les forêts qui s'étendent à l'est, et leurs derrières assurés par l'occupation de Saverne. Il acheva un chemin qui tournait Phalsbourg. Les brigades de Wittgenstein avaient pris jusqu'alors par la vallée de la Zorn ; elles remontaient de Saverne à Lützelbourg, puis

(1) « Il a, dit Brancion de lui-même, fait des démarches dès le 10 février pour rendre la place au roi. »

(2) Ses officiers le qualifient de *commandeur des Niederelsasses.*

de là se dirigeaient par Dannelbourg et Waldenbourg sur Saint-Jean-Kurzerode où elles retrouvaient le grand chemin. Hochberg fit pratiquer une autre voie dans la vallée de la Zinsel. Elle était longue et difficile; il fallut la consolider à force de rondins et de troncs d'arbres; mais huit à neuf cents paysans durent pendant huit jours travailler à cette route. Elle partait de la colonne en grès rouge qui marquait la limite des départements de la Meurthe et du Bas-Rhin, descendait dans la vallée à l'ancienne scierie de l'Oberhof et, de là, un peu au-dessous de Graufthal, venait par Phalsweyer, Berlingen, Weilsberg, rejoindre à Mittelbronn la chaussée de Strasbourg à Paris. Les habitants la nommèrent le chemin des Cosaques.

Il requit de l'administration de Haguenau des matériaux de toute sorte et fit fondre des obus et des boulets rouges dans les forges de Zinswiller.

Il renforça le corps de blocus: un bataillon et trois escadrons badois arrivèrent devant Phalsbourg avec sept obusiers russes (1), et le colonel de Neubronn eut ordre de mettre sur pied mille travailleurs et de préparer six cents sacs à terre, six cents gabions, quatre cents fascines et vingt voitures attelées.

Lui-même se rendit, le 26 mars, à Quatre-Vents et envoya dire à Brancion que l'armistice cesserait le lendemain à une heure de l'après-midi. Il passa les batteries en revue. Elles étaient au nombre de trois : la première, de deux obusiers, en avant de Quatre-Vents, à droite de la grande route; la deuxième, de cinq pièces, quatre obusiers et un canon de 12, en avant du village des Baraques de Chêne; la troisième, de deux obusiers, en avant de Mittelbronn. Elles ne furent armées qu'avec difficulté; une pluie continuelle avait détrempé le sol;

(1) Il y avait devant Phalsbourg trois bataillons (un bataillon du 1er régiment d'infanterie, un bataillon du 2e régiment, et le 2e bataillon de landwehr), le 1er régiment de dragons (compris l'escadron qui stationnait d'abord à Saverne), un escadron du 2e régiment de dragons, et l'escadron des chasseurs volontaires du major de Mentzingen.

mais à l'approche de la nuit elles étaient prêtes à tirer. A neuf heures et demie, commençait le feu. Au troisième coup, un incendie se produisit dans la ville, et ce ne fut qu'au vingtième que le canon de la forteresse répondit. Deux cents projectiles tombèrent sur Phalsbourg. Satisfait de ce résultat, Hochberg suspendit le bombardement et recula ses pièces pour ne pas les exposer durant le jour aux boulets de l'assiégé. Il n'avait qu'un mort et un blessé.

Il installa près de Mittelbronn une quatrième batterie. Brancion la jugea très dangereuse et, le 28, à l'aube, la fit très vivement canonner. Il tenta même de l'enlever dans une sortie qui fut repoussée par le 2e bataillon de landwehr. Mais le feu qu'il dirigea sur elle était si vigoureux qu'il finit par la détruire en grande partie.

Le 29, à une heure de la nuit, Hochberg poursuivit le bombardement. Deux cent vingt coups furent tirés contre la place. Le feu éclata dans Phalsbourg. L'artillerie française se taisait; elle ne riposta qu'au jour et se contenta d'envoyer des boulets de divers côtés. Hochberg crut l'occasion favorable. Il somma Brancion et le menaça d'un voyage en Sibérie (1). Le commandant répliqua qu'il ne signerait jamais une capitulation qui le ferait prisonnier de guerre, et derechef il proposa de conclure un armistice qui serait renouvelable de vingt en vingt jours jusqu'à ce qu'il sût de source certaine si les Bourbons remonteraient ou non sur le trône.

Hochberg agréa les offres de Brancion. Il comprenait qu'il n'aurait pas la place à force de bombes; le matériel lui manquait pour assiéger Phalsbourg dans les règles ; le mauvais temps rendait les routes presque impraticables et gênait extrêmement le service de l'artillerie. Il savait que les paysans, excités par les auxiliaires de l'Empereur et par la nouvelle que Napoléon manœuvrait sur les der-

(1) Brancion a prétendu qu'on tenta de le corrompre : « On alla jusqu'à me proposer deux cent mille francs, que je refusai. »

rières des alliés, s'attroupaient dans les montagnes. S'il acceptait l'armistice, il pourrait non seulement restituer au corps qui bloquait Strasbourg les troupes qu'il lui avait empruntées, mais détacher du corps qui bloquait Phalsbourg quelques compagnies qui marcheraient contre les insurgés. Il consulta Wittgenstein, son chef immédiat, qui l'approuva et lui donna pleins pouvoirs. Hochberg et Brancion convinrent le 1er avril de faire un armistice de quinze jours en quinze jours et de le dénoncer quarante-huit heures à l'avance.

Mais Hochberg avait appris que le comte d'Artois était à Nancy. Son officier d'ordonnance, le lieutenant de Rotberg, alla s'assurer de la présence de Monsieur, et le 31 mars Hochberg envoyait son aide de camp, le major de Kalenberg, au comte d'Artois : le commandant de Phalsbourg, disait-il, ferait volontiers sa soumission aux Bourbons, et Monsieur n'avait qu'à dépêcher un de ses officiers qui traiterait avec Brancion ; la garnison de Phalsbourg sortirait de la place pour se rendre à Nancy.

Le comte d'Artois, ravi de l'aubaine et bien aise d'obtenir par le prestige de son nom la capitulation d'une forteresse, écrivit au comte de Hochberg la lettre la plus aimable du monde. Il était touché de la parfaite obligeance de Hochberg ; il appréciait à tous égards le major de Kalenberg et souhaitait que cet officier pût accompagner à Nancy la « bonne et loyale » garnison de Phalsbourg ; il envoyait au comte, avec le major de Kalenberg, le colonel Trogoff, « excellent officier », auquel il avait confié ses pouvoirs et qu'il chargeait de traiter au nom du roi, son frère, avec le major Brancion.

Kalenberg apportait à Brancion l'ordre du comte Alopéus, gouverneur général civil de Lorraine, de rendre la forteresse à Hochberg et de venir à Nancy avec sa troupe ; Alopéus avait même joint à son ordre une feuille de route. Mais Brancion ne fut pas aussi imprudent que le comte d'Artois. Il répondit que sa garnison n'irait pas à Nancy

avec la feuille de route d'Alopéus et sous le commandement de Kalenberg, qu'il ne rendrait pas la place aux étrangers, qu'il l'avait défendue contre eux, qu'il la conserverait au roi sans leur secours. « Encore un résultat, s'écriait Hochberg, qui n'est pas décisif! »

Le 9 avril, Brancion sut par Hochberg la prise de Paris, et le surlendemain il apprenait l'abdication de l'Empereur. Il n'hésita pas. Il fit connaître à la garnison ces événements extraordinaires : elle était, lui dit-il, réduite à la dernière extrémité, elle manquait de vivres, elle n'avait plus d'eau, pourquoi ne pas suivre l'exemple de Paris, pourquoi ne pas arborer le drapeau blanc ? Secondé par Montbron, par Cribelier, par Gémeau, il surmonta tous les scrupules, et lorsque Roger de Damas envoya son aide de camp, le colonel comte d'Ollone, à Phalsbourg, Brancion et sa troupe prêtèrent entre les mains de d'Ollone le serment de fidélité et d'obéissance au roi de France Louis XVIII.

Là-dessus, au nom de Monsieur et d'Alopéus, d'Ollone conclut avec Brancion une convention qui rendait Phalsbourg au comte d'Artois. Le 12 avril, d'Ollone apportait cet acte à Hochberg. « Il n'est pas question de moi là dedans », dit le jeune général. Il refusa de signer et adressa sur-le-champ à Brancion un projet de traité en ajoutant qu'il n'accepterait pas d'autres conditions. Brancion demeurait commandant de Phalsbourg, mais sous les ordres immédiats de Hochberg. Une compagnie badoise serait établie dans Phalsbourg et garderait la porte d'Allemagne et son avancée tandis qu'une compagnie française tiendrait garnison à Saverne. La compagnie badoise de Phalsbourg obéirait à Brancion et la compagnie française de Saverne, au colonel de Neubronn. La garnison de la forteresse serait nourrie par Hochberg et un officier badois résiderait dans la ville pour veiller à la police des troupes de passage. Phalsbourg, ayant souffert du bombardement, ne logerait pas les alliés et ne paierait aucune contribution de guerre.

Brancion s'inclina, et d'Ollone signa la convention dictée par Hochberg. Le 14 avril, le général badois faisait son entrée à Phalsbourg ; il passa la garnison en revue(1) et se rendit à l'église, où il entendit un *Te Deum*, accompagné de la musique militaire et de salves d'artillerie. Il visita les ouvrages de la place, et leur bon état le convainquit qu'il n'aurait pu s'emparer de Phalsbourg sans un siège régulier. Les effets du bombardement l'intéressèrent : plusieurs boulets étaient restés enfoncés dans les murs de l'église; un obus, tombé dans la cheminée d'une caserne, avait éclaté sous le lit d'un officier, et l'officier n'avait rien eu, grâce à l'épais matelas de crin où il reposait.

Le major Brancion eut sa récompense. Il connaissait le nouveau ministre de la guerre, Dupont : il avait combattu sous ses ordres à Alcolea; il avait obtenu de lui, pour avoir préservé du pillage tout un quartier de Cordoue, une gratification de trois mille francs; il avait été envoyé en parlementaire à Castaños et chargé, après la capitulation de Baylen, des fonctions de commissaire. En outre, Dupont voulait plaire à Monsieur, et Monsieur recommandait instamment Brancion; Monsieur avait, de Nancy, adressé à Brancion une lettre autographe où il regrettait de ne pas avoir vu et embrassé son cher major avant de partir pour Paris. « Monsieur, écrivait le comte d'Escars au ministre, désire que vous fassiez ce que M. de Brancion demande; cet officier est le premier qui ait fait des soumissions à Son Altesse Royale à Nancy. » Au mois de mai, Brancion souhaita de former avec les troupes de la garnison de Phalsbourg un régiment dont il aurait le commandement, et bien que, de son propre aveu, la

(1) Elle se composait encore, nous dit-il, de dix-sept cent vingt-quatre hommes : dix compagnies du 6e léger, un bataillon formé de soldats du 23e, du 138e et du 142e; deux compagnies de vétérans; trente artilleurs; il n'y avait plus que vingt chevaux dans la ville; l'artillerie comptait vingt canons et douze mortiers (Röder, 175). Cf. *Mon.* du 1er mai.

requête fût hardie et la faveur très grande, les bureaux ne repoussèrent pas d'emblée sa proposition. Brancion n'avait-il pas montré un attachement absolu à son souverain, et la place de Phalsbourg n'était-elle pas la première qui, grâce à lui, « avait eu l'honneur d'arborer le drapeau blanc »? Roger de Damas ne témoignait-il pas que Brancion était appelé au grade de colonel par les vœux unanimes de la garnison et de la ville qui « proclamait les obligations qu'elle avait contractées envers lui »? Dupont décida que Brancion serait colonel du 6e léger et que le colonel Zaepffel aurait un autre régiment de même arme : pourquoi Brancion ne serait-il pas le chef d'un régiment « à la tête duquel il s'était fait remarquer par un si honorable dévouement »? La commission des grades désapprouva le ministre. Brancion n'eut que le brevet de lieutenant-colonel, et il l'eut au mois de septembre. Il protesta, et en octobre il recevait le grade de colonel et le commandement de Phalsbourg.

Au mois de février 1815, Soult le remplaça soudainement par le chef de bataillon Dufayel. De nouveau Brancion protesta : il déclara qu'il était utile au roi dans un pays qu'il avait bien observé, où il avait vu les opinions se prononcer et où, plus que tout autre, il pourrait contenir les esprits mal disposés parce qu'il les connaissait. De nouveau le comte d'Artois intervint, et le duc de Fitz-James écrivit que Monsieur était *peiné* du déplacement de Brancion, « le premier officier de l'armée qui se fût donné au roi », que Brancion était « méritant » et que sans doute « les malveillants ne lui avaient pas pardonné sa conduite », qu'il fallait réparer l'injustice que le ministre avait commise par erreur ou par ignorance, qu'elle produisait mauvais effet et faisait beau jeu à ceux qui guettaient le moment de trouver Soult en défaut.

Brancion fut réintégré, et Dufayel envoyé à Strasbourg. Mais après le retour de Napoléon, le maire de Phalsbourg, le baron Parmentier, dénonça Brancion au préfet de la

Meurthe. Brancion, disait Parmentier, avait tiré deux mille francs de la caisse municipale, avait prélevé la moitié des contributions directes pour 1814, avait prescrit et reçu en mains propres le recouvrement forcé d'un emprunt de six mille huit cents francs, avait vendu après l'ouverture des portes à un taux inférieur aux mercuriales des marchés les grains qui restaient dans les magasins. Quel usage, ajoutait Parmentier, avait fait Brancion des fonds mis à sa disposition? Ne devait-il pas en justifier l'emploi? Et n'était-ce pas un scandale, n'était-ce pas une insulte à la misère des habitants de porter en compte les sommes qu'il avait payées aux espions, à des espions qui n'annonçaient que des désastres et qui répandaient des bruits sinistres parmi la troupe pour l'inciter à la défection, de porter en compte le prix des fêtes qu'il offrait aux parlementaires ennemis, de porter en compte les frais du voyage que deux membres du Conseil de défense avaient entrepris avec un passeport de Lialin pour s'assurer des progrès de la coalition et de la réalité des défaites de l'Empereur? Quoi, concluait Parmentier, les Phalsbourgeois avaient vu leurs maisons ruinées par le bombardement et leurs propriétés foraines dévastées ; ils avaient subi d'irréparables dommages; et leurs pertes, leurs sacrifices n'auraient même pas tourné au profit de la chose publique!

Brancion sut-il que Parmentier l'avait dénoncé? Quelques jours plus tard, il écrivait à Davout qu'il « ne faisait aucun fonds » sur la population et que, durant le blocus, les bourgeois, cédant à la peur, avaient « cherché à le tromper » et rédigé une adresse pour l'obliger à rendre la ville.

Mais, dès le 4 avril, Davout ordonnait que Brancion, qui n'inspirait pas la confiance, quitterait Phalsbourg douze heures après l'arrivée du major Mourcet, son successeur. Brancion assure qu'il fut alors arrêté et mis en prison comme ennemi déclaré de Napoléon. Quoi qu'il en soit, sous la seconde Restauration et comme protégé de Monsieur,

il eut un régiment. « Je lui rendrai, dit-il, ces principes d'honneur qui faisaient la base de la conduite des officiers de l'ancien régime. » Il serait devenu maréchal de camp si de graves abus ne s'étaient produits dans l'administration du corps : il dut prendre sa retraite en 1826 et mourut l'année suivante.

Les trois forteresses des Vosges, la Petite-Pierre, Lichtemberg et Bitche, ne furent pas attaquées ni bloquées comme Phalsbourg. Toutes trois n'étaient d'abord observées que par un seul escadron. Au mois de mars, Hochberg résolut de les « mieux brider ». Il envoya contre la Petite-Pierre une compagnie d'infanterie et un piquet de dragons sous les ordres du capitaine de Schweickhardt. Il mit devant Lichtemberg un détachement semblable commandé par le capitaine de Holle. Il fit surveiller Bitche par le lieutenant en premier de Massenet et un escadron du 1er régiment de dragons. Le comte d'Ysembourg, major au 1er régiment de dragons badois, dirigeait en chef les trois blocus (2).

La Petite-Pierre ou Lützelstein, à trois lieues au nord de Phalsbourg, comprend deux parties : le fort, ou la ville, ou le bourg, ou, comme on disait en 1814, la commune, et le faubourg, qui s'étend à droite et à gauche de la route de Drulingen à Saar-Union. Le fort, imposant encore sur ses assises de grès rouge, mais abandonné, délabré, à moitié caché par les arbustes qui croissent librement dans ses lézardes, est sur un roc énorme, escarpé, qui s'allonge en forme de promontoire au sommet d'une colline rattachée par son extrémité orientale à d'autres collines plus élevées. Ses fortifications, bâties avant l'invention de

(1) Cf. la correspondance de Brancion, et notamment Parmentier au préfet de la Meurthe, 29 mars 1815, et Brancion à Davout, 11 avril 1815 (A. G.).

(2) Röder, 148.

la poudre, ne consistaient qu'en un simple revêtement d'escarpe adossé le plus souvent au rocher et surmonté d'un mur. Le génie avait essayé d'exécuter des travaux flanquants en plusieurs endroits; mais ils étaient si exigus, si mauvais qu'il fallait les regarder comme nuls. La porte d'entrée, située en face de la montagne de l'Altenbourg et inutilement protégée par trois méchants ouvrages, offrait un petit front avec un parapet. A l'opposite de la porte d'entrée, au bout du fort, après avoir traversé l'unique rue du bourg, dont les maisons construites sur l'escarpe figuraient une enceinte, on trouvait une espèce de retranchement bordé d'un fossé. Ce fossé séparait le château du reste de la place. Le château, qui méritait plutôt le nom de caserne et pouvait loger au plus cent quatre-vingts hommes, une chapelle devenue magasin d'artillerie, un magasin qui servait au génie, un corps de garde, deux vieilles tours dont l'une s'appelait la tour aux Noisettes, composaient les établissements militaires de la Petite-Pierre. Tous ces bâtiments n'avaient que des murailles très minces et ils étaient dominés des fondations jusqu'au faîte par les hauteurs environnantes, notamment par l'Altenbourg et le Kirchberg. Ainsi découvert de tous côtés et d'ailleurs dépourvu d'abri voûté, le fort n'aurait pu tenir un seul jour contre le canon, et quelques compagnies d'infanterie n'avaient qu'à se poster sur l'Altenbourg ou le Kirchberg pour empêcher la garnison de circuler dans l'intérieur. Vingt ans plus tard, un officier ne disait-il pas que la Petite-Pierre était tellement insignifiante que les envahisseurs ne s'en soucieraient pas, et ne s'occuperaient d'elle que si des bandes franches y cherchaient asile, et qu'en ce cas ils s'en saisiraient infailliblement sans courir aucun risque (1)?

(1) Mémoire de 1833 (A. G.). Klein, *Das Städtchen Buchsweiler und die Bergveste Lützelstein*, 31-32; *la Petite-Pierre*, par un passant, 21-22. Aussi, plus tard, la Petite-Pierre fut-elle la première place française qui tomba dans les mains des Allemands (10 août 1870) et « l'on comprend que les Français aient alors renoncé entièrement à l'occupation de ce point » (*Mittheilungen über Gegenstände*

Le commandant de la Petite-Pierre était un Irlandais septuagénaire, Richard Wall. Il avait pris sa retraite un an avant la Révolution. Sous l'Empire, il recourut à son compatriote Clarke qui le nomma capitaine au régiment irlandais. Wall avait une nombreuse famille. Une de ses filles, sœur de la Charité, intercéda pour lui. Elle écrivit à Clarke et le pria d'accorder à son père, à *papa*, comme elle disait, le commandement d'une petite place ou l'aide-majorité d'une place considérable ou bien la retraite avec un des emplois que l'Empereur réservait aux militaires retirés, un bureau de poste, une fonction dans un entrepôt de tabac. Clarke envoya Wall à la Petite-Pierre. L'Irlandais fut d'abord content : il vivait à bon marché et sans grosses dépenses. Mais il avait à surveiller un dépôt de cinquante déserteurs, il dut payer de sa poche un secrétaire qui l'assistait dans sa besogne, et bientôt son logement lui déplut. Il se plaignait en 1813 d'habiter un vieux château et d'avoir de tous côtés, au-dessus, au-dessous, autour de lui, des vétérans et des prisonniers : voisinage « bruyant et très indécent pour des femmes honnêtes ». Enfin, il croyait le moment venu de chercher la paix et une vie plus douce : Clarke ne pouvait-il le mettre dans une ville de l'intérieur où sa famille trouverait des amis, sous un climat moins rude et plus favorable à la santé de

des Artillerie = und Geniewesens. Vienne, 1873, p. 466). Le plateau sur leque est bâti le fort a 350 mètres d'altitude ; or, l'Altenbourg, à 450 mètres de distance, a 395 mètres d'altitude ; pareillement, les plateaux de Langeck, du Wackenkopf, de Taubenacker, du Kirchberg sont tous à des altitudes supérieures ; et le Kirchberg, par exemple, qui est à un kilomètre de distance, domine le fort de 30 mètres. On résolut, en 1840, de fortifier l'Altenbourg où se voyaient encore les traces d'une redoute élevée par Turenne ; mais on reconnut que l'ennemi pourrait quand même s'engager sur la route de Saar-Union en longeant le revers occidental de la crête située en face de l'Altenbourg, on proposa d'établir sur le Taubenacker un ouvrage qui commanderait à la fois la route de Bitche et celle de Saar-Union. On voulut aussi construire deux forts, l'un à Lemberg, l'autre au Dreispitz, pour appuyer Lichtemberg et, en ce cas, ajourner la construction du fort de Taubenacker. Tous ces projets furent abandonnés, et l'opinion s'accrédita de plus en plus que la Petite-Pierre était une bicoque sans nulle valeur et qui ne devait pas être défendue.

sa femme et d'une de ses filles qui souffrait sans relâche de rhumatismes ou de sciatique (1)?

La guerre vint troubler plus profondément l'existence des dames Wall. Le 1er janvier 1814, le commandant déclarait le fort en état de siège et, selon les ordres qu'il recevait du général Desbureaux, l'approvisionnait pour vingt jours.

Mais l'ennemi ne se présenta que le 10 devant la Petite-Pierre, encore ne fut-ce qu'en passant. A deux heures de l'après-midi, un capitaine russe, accompagné d'un trompette, s'approchait de la porte et demandait le commandant. Wall était sur le rempart. « Le commandant, dit-il, le voici. — Je voudrais, répondit le capitaine, vous entretenir en particulier. — Je ne sors pas de ma place. — Permettez-vous que j'entre les yeux bandés? — Volontiers. » Wall descendit, entrouvrit le guichet et fit bander les yeux à l'officier. — « Resterez-vous dans la place? reprit le parlementaire. — Sans doute, j'y resterai. — Voulez-vous la rendre? — Sans coup férir, jamais. J'ai de l'artillerie, des munitions, des hommes, des armes, des vivres : vous n'avez qu'à attaquer la place et à la prendre, si vous pouvez; vous ne l'aurez pas autrement. »

Rumigny, aide de camp de Gérard, était venu le 3 janvier inspecter la Petite-Pierre et renvoyer les prisonniers qu'elle renfermait. La garnison se composait de 110 vétérans hollandais qui n'inspiraient aucune confiance et ne servaient qu'à contre-cœur, de 7 pensionnaires ou retraités que Wall avait requis, d'un « détachement français » ou détachement de 39 blessés, malades et convalescents, qui s'était jeté dans le fort et qui, après s'être grossi de quelques fugitifs, finit par compter une soixantaine d'hommes. Cette poignée de gens, sûrs ou douteux, valides ou infirmes, suffisait pour défendre la place : mais Wall n'avait

(1) Sœur M. Wall à Clarke, 26 avril 1811 Wall à Clarke, 2 septembre 1813 A. G.).

pas d'argent pour leur payer la solde et il tenta vainement d'obtenir une avance du commandant de Phalsbourg. Les armes lui manquaient : il n'avait que trente fusils, dont beaucoup en mauvais état, et il dut donner aux uns des carabines, aux autres des fusils de rempart, à d'autre des piques. Trente vétérans désertèrent pendant le blocus, et il n'eut bientôt plus que soixante combattants sérieux; le reste ne faisait, comme il dit, que figurer, et le 5 mars il demandait à Bitche, inutilement d'ailleurs, un secours de cinquante soldats.

L'Irlandais ne perdit pas courage. Il se souvenait qu'il avait eu, dans la guerre de Sept Ans et la campagne de Corse, des épreuves plus rudes à subir. Il forma une garde nationale qui eut à sa tête le capitaine retraité Pignière. Il recueillit dans le fort plusieurs isolés de la Grande Armée échappés des hôpitaux, et parmi eux le sergent Hilaire Duverger et un sous-lieutenant au 2e régiment d'artillerie de marine, intelligent et actif, Julien Longrois. Il retint un maître canonnier, Giraudeau, qui se rendait à Strasbourg : c'était le seul artilleur qu'il eût. Il établit un conseil de défense.Il râfla des vivres dans les environs, enleva des denrées que l'ennemi avait réquisitionnées : le 24 janvier, à Petersbach, de l'eau-de-vie et de l'avoine ; le 26 janvier, à Lohr, deux bœufs et quelques sacs de grains ; le 4 février, à Hambach, des provisions que trente hommes allaient ramasser sous la conduite de Duverger par des chemins détournés et dans la neige jusqu'à mi-jambes.

Il mit les deux tours du fort en état de se protéger mutuellement et plaça, non sans peine, parce qu'il n'avait pas de chèvre, une pièce de 4 sur la tour aux Noisettes et deux pièces de 8 sur la seconde tour. Il fit masquer ses canons, poser sur les murs de grosses pierres et des blocs de bois, creuser des fossés aux endroits les plus bas de l'enceinte, rehausser les parapets avec des sacs à terre. Il fit détruire les clôtures des jardinets de l'Altenbourg. Il

fit faire des abattis et des tranchées sur les routes de Phalsbourg et de Bouxwiller.

Par bonheur, l'ennemi se contentait de bloquer le fort et de pousser parfois des patrouilles dans le faubourg (1). Il n'y eut que des engagements insignifiants, et on ne les relate ici que pour donner l'idée de ce que furent les blocus de ces bicoques d'Alsace.

Le 4 février, un officier, précédé d'un parlementaire, se présentait, et, comme le 10 janvier, entamait la conversation avec Wall. « M. le commandant parle allemand ? — Non. — Mais je ne parle pas français. — Qu'à cela ne tienne; parlez allemand. — Nous avons là deux régiments d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et de l'artillerie; voulez-vous rendre la place ? — Non, je ne la rendrai pas. — Il faut pourtant rendre le fort pour sauver la vie aux habitants. — Attaquez-le et nous verrons si vous pouvez le prendre. — Vous n'avez rien d'autre à me dire. — Non. » L'officier s'en alla, et bientôt un détachement d'infanterie russe et de cavalerie badoise envahit le faubourg. Un canon fut braqué contre la forteresse. Mais il était placé vingt-quatre mètres plus bas et très mal servi; des quinze boulets qu'il lança, aucun ne tomba dans le bourg et n'atteignit même les murs du rempart. Cependant les fantassins russes avaient gagné l'Altenbourg, non sans précaution, en courant à la file et en laissant entre eux un grand intervalle. Ils se postèrent dans une loge ou gloriette, à mi-côte de l'Altenbourg, à l'endroit dit la batterie de Turenne, et engagèrent une très vive fusillade qui dura de 2 heures à 5 heures et demie. Wall fit tirer sur eux de la tour aux Noisettes un coup de mitraille ; mais la secousse renversa la pièce. Heureusement Girardeau pointa sur la gloriette un obusier de 6, le seul qui fût dans le fort, et un des projectiles perça la loge d'outre en outre : on y trouva le lendemain des tra-

(1) Il avait son quartier principal au village de Petersbach, à une lieue de là. Ses avant-postes étaient l'un dans le bois, sur la route de Saar-Union, à 1.400 mètres de la Petite-Pierre ; l'autre à la lisière du bois, près du chemin de Bouxwiller.

ces de sang et une jambe coupée. D'autres Russes occupaient une seconde gloriette à gauche de la première ; Wall et le garde d'artillerie Jacquot amenèrent sous le feu de l'adversaire, avec peine et à force de bras, une pièce de 8, qui fut dirigée obliquement sur cette seconde loge. L'ennemi s'éloigna.

Le 14 mars, un détachement de trente hommes, commandé par Longrois, allait s'embusquer à l'entrée de la forêt sur le chemin de Petersbach pour capturer un convoi de grains. Il vit venir quelques cavaliers, tira sur eux, et ils s'enfuirent. Un d'eux s'était, au premier coup de fusil, jeté sur le sol. On le releva saint et sauf, et on reconnut le maire de la Petite-Pierre que les Badois avaient arraché de son lit dans sa maison du faubourg et qu'ils emmenaient à Petersbach. Il montait un cheval tout sellé et bridé qui fut vendu au profit du détachement.

Le 19, à quatre heures du matin, une trentaine de Badois, débouchant de la forêt, à une portée de fusil, se glissaient en silence par la vallée et s'approchaient de la porte de secours à une distance de trente pas ; une centaine de leurs camarades, restés sur la lisière du bois, se préparaient à les soutenir. Mais Wall, averti la veille que l'ennemi projetait une escalade, avait renforcé ses postes, porté de vingt à quarante hommes le piquet de nuit, disposé dix-huit tirailleurs aux fenêtres du château. Lui-même, debout au-dessus de la porte de secours, s'apprêtait à rouler des pierres énormes sur l'agresseur. La première sentinelle qui vit les Badois cria *qui vive ?* et tira son coup de fusil. Ses compagnons l'imitèrent. L'assaillant se replia précipitamment par la vallée.

Le 21, une troupe de vingt hommes sortit du fort pour tourner l'Altenbourg et attaquer un poste qui s'était établi sur le revers de la montagne : elle ramena deux prisonniers et se saisit de trois fusils avec leur baïonnette. Il y avait si peu d'armes dans la place que la capture de ces trois fusils fut célébrée comme un triomphe.

Le 27, des Badois s'installaient sur le versant du Kirchberg ou montagne du cimetière, qui touche au faubourg. Mais une pièce de la seconde tour, pointée par Longrois, blessa trois hommes sur cinq, et les Badois abandonnèrent le Kirchberg en toute hâte.

Le 30, Wall eut la joie de faire dans le faubourg un troisième prisonnier et de conquérir un fusil de plus.

Mais le 1er avril il eut un léger échec. Un caporal et quatre hommes étaient allés à l'extrémité du faubourg s'emparer d'une barrique de bière réquisitionnée par l'ennemi. Ils s'avancèrent trop loin au delà du faubourg sur le chemin de Petersbach et il fallut dépêcher une vingtaine d'hommes à leur aide. De nouveau les défenseurs du fort s'éparpillèrent dans la plaine. La cavalerie badoise fondit sur eux, malgré plusieurs coups de canon tirés de la place, et quatre Français durent se rendre.

Le même jour, le comte d'Ysembourg proposait un échange, et le lendemain Wall lui renvoyait les trois prisonniers qu'il avait. Trois Français rentrèrent au fort. Il ne restait chez l'ennemi qu'un caporal de vétérans hollandais que Wall ne regrettait pas.

Le 10 avril eut lieu dans le faubourg la dernière escarmouche. On se fusilla de part et d'autre durant une heure. Plusieurs coups de canon chassèrent les Badois. Mais un Français fut blessé au bras, un pauvre pensionnaire, atteint grièvement à la tête, et un enfant de seize ans, qui servait dans la garde nationale, frappé d'une balle à la cuisse.

L'avant-veille, Wall avait reçu de Hochberg une sommation de rendre la Petite-Pierre. La sommation était signée par le colonel comte de Trogoff, aide de camp de Monsieur, et accompagnée d'un récit des événements et d'exemplaires du *Moniteur* et de la *Gazette de France*. Longrois porta la réponse de Wall au quartier général de Brumath : elle était ainsi conçue : « Monsieur le général, je ne connais d'autre autorité que Sa Majesté l'Empereur et

Roi qui m'a confié cette place. » Mais Wall sut bientôt que Phalsbourg avait capitulé. Il envoya Longrois au commandant Brancion, et Longrois revint lui annoncer que Brancion avait admis cent Badois à la garde d'une des portes et adopté les couleurs blanches. Le 19 avril, Longrois allait derechef à Brumath pour demander à Hochberg la permission d'entrer à Strasbourg et de prendre les instructions de Desbureaux. Hochberg refusa, allégua les troubles de la ville. Mais le 20 des particuliers de Strasbourg, et notamment un sieur Hiltzer, ancien secrétaire de Wall, arrivaient à la Petit-Pierre, et Hiltzer, au nom de Desbureaux, invitait notre Irlandais à se soumettre au légitime souverain.

Wall conclut sur-le-champ avec le comte d'Ysembourg une convention : elle ne différait de celle de Phalsbourg que par l'article relatif aux vétérans hollandais, qui regagnèrent leur pays natal ; les Badois occupaient la forteresse conjointement avec les Français; Wall restait commandant sous les ordres immédiats de Hochberg. Il licencia la garde nationale. Il fit afficher toutes les pièces officielles. Le lendemain, 21 avril, de grand matin, il ouvrait les portes du fort et arborait le drapeau blanc. A trois heures, il recevait un détachement de quarante Badois qui devait servir dans la place et que sa petite garnison, exténuée de fatigue, accueillit sans déplaisir. Puis, solennellement, au milieu des salves d'artillerie et après une distribution extraordinaire de vin, devant la troupe assemblée sous les armes, il proclamait Louis XVIII roi de France et de Navarre et faisait prêter à tout son monde le serment de fidélité.

Tel fut l'innocent blocus de la Petite-Pierre. « Je puis assurer, disait Wall, que la ville et le château ont été très bien gardés, qu'aucun ennemi n'en a approché sans être aperçu et éloigné aussitôt à coups de fusil et de canon, que le faubourg a été bien protégé par des patrouilles de jour et de nuit, et que la commune a été ménagée autant

que cela dépendait de moi. » Il n'ajoutait pas que la Petite-Pierre n'était guère bloquée que pour la forme (1).

Le fort de Lichtemberg ou, comme on disait et dit encore dans le pays, le fort de Lichtembourg, est sur un mamelon très élevé qui se voit de cinq lieues à la ronde. Une escarpe qui couronnait un rocher entouré d'un fossé et d'un chemin couvert, une demi-lune bâtie en avant de la porte, un donjon qui pouvait servir de réduit et dont la base était un roc revêtu de maçonnerie, voilà sa fortification en 1814. Il passait pour inattaquable et imprenable à cause de la pente rapide de ses glacis où il serait impossible de faire des tranchées et surtout à cause de son escarpe taillée presque entièrement dans la roche et tellement haute qu'elle défiait un assaut. Mais, trop petit pour renfermer une garnison capable d'agir au dehors, éloigné de toutes les routes qui traversent la chaîne des Vosges, il ne protégeait aucune communication et n'avait d'importance que comme poste d'observation. Un corps de partisans, organisé pour défendre les passages voisins, aurait pu s'y réfugier et de là découvrir la marche de l'ennemi, tomber à l'improviste sur ses convois.

Le commandant de Lichtemberg, Plaideau, était un ancien capitaine d'infanterie, blessé gravement à Hondschoote et qui, depuis cette blessure, avait commandé tantôt des villes importantes, Dunkerque, Arras et Abbeville, tantôt de petites places, Bergues, Péronne, Axel et Urdingen. On l'avait envoyé en 1804 à Haguenau. Il y fut bientôt déconsidéré : il avait tant de dettes qu'il laissait à ses créanciers la moitié de sa solde et pour s'étourdir il se livrait à la boisson. Au mois de mai 1806, il quittait Haguenau dans une sorte de démence et sans trop savoir où il allait. Sa femme courut le chercher à Strasbourg et y

(1) Cf. les rapports de Wall et de Jacquot (A. G.), et Röder, 159.

mourut subitement. Cet événement mit Plaideau hors de lui; il erra plusieurs jours dans les environs de Strasbourg et fut arrêté comme fou par un gendarme. Il ne pouvait plus rester à Haguenau. On le fit permuter avec Dufour qui commandait à Lichtemberg; ce poste, disait-on, lui convenait par son isolement, par sa tranquillité, par l'insignifiance du service. En 1812, Plaideau souhaita d'être employé sur les côtes; né dans l'Ile de Ré, il voulait revoir les bords de la mer. Sa demande ne fut pas exaucée et il était à Lichtemberg lorsque se présenta l'ennemi (1).

Il refusa d'ouvrir la forteresse aux coalisés, mais il mourut le 17 mars. Le capitaine Cadou le remplaça. C'était un vaillant homme. Trois blessures, et notamment celle qu'il avait reçue à la cuisse gauche devant la Corogne, l'avaient obligé de solliciter sa retraite parce qu'il ne pouvait plus continuer le service actif. Il fut réformé; pourtant, il n'avait que quarante ans, et, comme il disait, la vigueur de son âge, sa longue expérience et « l'habitude militaire » le rendaient propre aux fonctions d'adjudant de place. Cadou fut nommé capitaine de la 17e compagnie de vétérans qui gardait Lichtemberg. Il prit le commandement du fort à la mort de Plaideau. Les détails manquent sur cet épisode de sa vie. Comme Plaideau, il ferma les portes du fort aux alliés et, comme Plaideau, il eut la tâche facile puisque l'ennemi se contentait de rôder autour de lui. Même après la reddition de Phalsbourg et de la Petite-Pierre, il déclara qu'il ne se soumettrait pas. Hochberg fit resserrer le blocus. Cadou ne céda pas. Pour venir à bout de son obstination, de sa *rénitence*, ainsi que disait Hochberg, le commissaire extraordinaire du roi, le chevalier de La Salle, dut le menacer d'employer la force (2).

(1) Note de 1806 sur Plaideau ; Plaideau au ministre, 14 juillet 1812 (A.G.).
(2) Röder, 159 et 165.

De même que Phalsbourg, la forteresse de Bitche maîtrisait une grande route qui conduisait de la Basse-Alsace dans la vallée de la Sarre. Pas plus que Phalsbourg, elle ne pouvait être une place d'armes, donner asile à des troupes battues, contenir une de ces nombreuses garnisons qui harcèlent l'ennemi ou interceptent ses convois. Cependant sa force était réputée dans toute l'Europe, et elle résidait peut-être moins dans les ouvrages de sa double enceinte que dans ses vastes souterrains qui renferment un puits d'une profondeur de quatre-vingts mètres, et servent non seulement d'abri, mais de magasin et d'entrepôt.

Sur un mamelon abrupt, à cinquante mètres au-dessus de la petite ville de Bitche, se dresse un rocher qui se termine par un plateau rectangulaire de quatre cents mètres de long sur quarante mètres de large. Aux angles de ce rectangle ont été construits des bastions liés entre eux par des courtines et formant quatre fronts. Deux des fronts, regardés comme les plus faibles, sont protégés l'un par une demi-lune nommée la *Petite-Tête*, l'autre par un ouvrage à cornes appelé la *Grosse-Tête*. Les hautes escarpes, presque toutes de roc vif, bravent absolument l'escalade et ne peuvent être détruites que par la mine. Telle est la première enceinte. Une berme au pied du rocher, et sur cette berme, entourée d'un chemin couvert et pourvue d'un glacis régulier, deux bastions et quatre tenailles; sous la Grosse-Tête un second ouvrage à cornes et un peu plus loin, une queue d'hyronde défendue par un système de contre-mines; sous la Petite-Tête plusieurs ouvrages dont l'ensemble avait pour nom *couronne* de la Petite-Tête, voilà la seconde enceinte, à vingt-cinq mètres au-dessous de la première.

Le tracé de ces fortifications s'adaptait merveilleusement au terrain. Aussi dit-on d'ordinaire et comme en proverbe qu'il est impossible de prendre Bitche; un commandant n'a qu'à mettre des sentinelles et à consommer tranquil-

lement ses vivres, ou, selon l'expression d'un combattant de 1814, Bitche est une de ces forteresses contre lesquelles les bombes et les canons ne sont que de vains jouets, et il faut, pour s'en rendre maître, que la faim y soit générale (1).

Le commandant de Bitche, Neuhaus, ou, comme il s'appelait lui-même en ajoutant à son nom la traduction française, Neuhaus-Maisonneuve, était un vieux soldat de l'armée royale. Sergent au régiment d'Austrasie, il eut au combat naval du 3 septembre 1782, sur le vaisseau *le Héros*, sous les yeux du bailli de Suffren, le bras gauche emporté par un coup de canon, et malgré cette blessure il ne quitta son poste au gaillard-d'arrière que lorsqu'un second boulet lui fracassa la jambe. A son retour en France, il n'obtint pas le brevet d'officier que Suffren lui avait promis, et ce ne fut qu'en 1790, après que ses compatriotes messins l'eurent élu major de la garde nationale et délégué à Paris au 14 juillet comme commandant des fédérés de leur district, qu'il reçut une place de sous-lieutenant au régiment provincial d'artillerie de Metz. La Révolution lui donna dans l'espace de deux ans les plus hauts grades, des grades qu'il n'avait même osé rêver. Lieutenant-colonel en premier de ce deuxième bataillon de la Moselle, le seul des bataillons de volontaires qui fût, avec le premier de l'Yonne, dans l'armée de Kellermann à l'affaire de Valmy, il assista, sous les ordres de Beurnonville, à l'expédition de Trèves et commanda les flanqueurs de droite, puis le camp de Blieskastel. Promu général de brigade à l'armée des Ardennes en juillet 1793, il détruisit l'abbaye d'Orval. Devenu général de division, six semaines plus tard, et envoyé à l'armée du Nord, il dirigea les troupes du camp d'Arleux. Fatigué, malade, il eut sa retraite au commencement de 1794. Mais en 1798 le gouvernement le

(1) Cf. A. Chuquet, *Hoche*, pp. 14-15; Irle, *Die Festung Bitsch*, 4; Becht, 51.

remit en activité et le chargea de rétablir la tranquillité dans le pays de Bitche. Maisonneuve eût mieux aimé soit l'Amérique, soit les Grandes Indes, où le climat lui rendait ses blessures plus supportables, soit encore les côtes de l'Océan, pour se venger, disait-il, des Anglais qui l'avaient privé d'un bras. Le premier consul le fit commandant d'armes de la place de Bitche, et Maisonneuve se trouva dans une situation singulière qui dura jusqu'à la fin de l'Empire; cet ancien général de division avait, comme commandant d'armes d'une place de quatrième classe, le rang et les appointements d'un chef de bataillon.

« Je ferai pour le mieux, écrivait-il le 6 janvier 1814 au ministre, mais ce mieux sera peu de chose, » et il esquissait un triste tableau de sa situation. Pas de sel dans les magasins, pas de liquides, pas de légumes secs. Nul autre approvisionnement que quelques grains non moulus. Pas de monde pour disputer à l'ennemi les ressources de la campagne. La garde nationale était organisée, mais lui devenait inutile puisqu'elle n'avait pas d'armes. La garnison se composait d'une compagnie de vétérans (1) et d'une compagnie du 100e régiment; mais de ces quatre cents hommes, la moitié étaient éclopés. Sur cinquante-six pièces, vingt-deux seulement étaient prêtes à faire feu, et les canonniers promis n'arrivaient pas. Le génie manquait de tout et n'avait pu obtenir à temps les bois requis par l'entrepreneur. « Malgré mes nombreuses demandes, concluait Maisonneuve, je n'ai été autorisé à agir que lorsque je me suis trouvé bloqué ou à peu près (2). »

Il fit pourtant quelques réquisitions grâce à une poignée de cavaliers que le major Cabrol, du 3e cuirassiers, lui envoya de Sarreguemines. Il reçut le soir du 7 janvier un chef de bataillon d'artillerie et trente canonniers. Enfin, il

(1) La 4e du 5e bataillon, commandée par le capitaine Bouvet.

(2) Maisonneuve à Clarke, 5, 6, 7 janvier (A. G.); Montalivet à Vaublanc (A. N., F. I b, II, 5); Montalivet reproche au sous-préfet de Sarreguemines d'avoir mis « peu de soin et d'activité » à approvisionner de vivres la forteresse de Bitche.

eut dans le capitaine du génie Meschini un précieux collaborateur. Chargé de hâter les travaux dans les places de la Basse Alsace, Meschini était, le 2 janvier, au Fort-Vauban, lorsque les Russes passèrent le Rhin : il se retira sur Haguenau et de là sur Bitche où Maisonneuve l'accueillit avec joie. Il n'y avait dans la forteresse aucun dispositif de défense : en quinze jours, l'actif Meschini mit la ville basse à l'abri d'un coup de main, et à la fin du mois de janvier, le fort ne pouvait être impunément attaqué. « Meschini, disait Maisonneuve, a surpassé toutes les espérances puisqu'il n'y avait ni fonds ni matériaux ; il a pris toutes les mesures pour mettre la place dans un état respectable (1). »

On ne sait d'ailleurs presque rien sur ce blocus de Bitche, sinon que Maisonneuve sut résister aux injonctions d'un chef de partisans, Boutay, qui s'était jeté dans la place (2) et qu'il essuya dans une sortie un échec signalé.

En un certificat du 15 mai 1815, où la population de Bitche témoigne sa reconnaissance à Maisonneuve, elle atteste que le général n'a cessé de mériter la considération de ses concitoyens par son zèle et son équité, qu'il a, pendant le blocus de 1814, approvisionné la ville par voie de réquisitions militaires en conciliant à la fois les besoins de la garnison et l'intérêt des habitants, qu'il a, par sa fermeté, fait respecter les propriétés que Boutay menaçait (3).

Quant à la malheureuse sortie, elle eut lieu le 9 avril. Le détachement parti de Bitche comptait deux cent cinquante hommes et n'avait en face de lui que le corps de blocus composé de trente hommes d'infanterie prussienne

(1) Lettre de Maisonneuve, 25 avril 1814, et note de Meschini, 10 juin 1815 (A. G.).

(2) Ce doit être le Boutay, membre du Directoire du district de Sarreguemines, que le représentant Blaux dénonçait en 1793 (Recueil Aulard. IV, 198).

(3) Cf. à l'appendice la notice sur Maisonneuve.

et de soixante dragons du régiment badois de Freystedt, commandés par le premier lieutenant de Massenet. Il attaqua les ennemis au village d'Engenberg. Mais Massenet chargea les assaillants à la tête de ses dragons, les mit en déroute et leur fit onze prisonniers, entre autres Ripplinger, aide de camp de Boutay. Les Français laissèrent sept morts sur le terrain (1).

Le 20 avril, Meschini apportait à Hochberg une lettre de Maisonneuve. Le commandant de Bitche annonçait que la garnison et la ville avaient reconnu Louis XVIII roi de France, et il priait en conséquence le général badois de cesser les hostilités. Hochberg répondit qu'il n'avait pas d'instructions des hautes puissances alliées, et que Maisonneuve n'avait qu'à signer la même convention que le commandant de Phalsbourg. Le capitaine Meschini refusa, et Hochberg dut faire avec Bitche le même armistice qu'avec Strasbourg. « J'ai obtenu, écrivait Meschini, la cessation des hostilités avec la libre circulation du commerce, sans recevoir garnison badoise, ainsi que le voulait le comte d'Hochberg (2). »

Maisonneuve autorisa les officiers étrangers à se promener dans Bitche, mais il leur interdit l'accès de la forteresse. Le 3 mai, le comte d'Ysembourg demanda que ses dragons, au nombre de cent cinquante, pussent traverser la ville. Maisonneuve y consentit, sous condition que les sous-officiers et les soldats ne mettraient pas pied à terre. Pour les officiers, après avoir conduit l'escadron d'une barrière à l'autre, ils rentrèrent à Bitche se rafraîchir et n'y demeurèrent qu'une demi-heure (3).

(1) Becht, 38; Röder, 156; Massenet avait un mort et quatre blessés.
(2) Röder, 158-159; note de Meschini, 10 juin 1815 (A. G.).
(3) Maisonneuve à Dupont, 6 mai (A. G.).

CHAPITRE VIII

STRASBOURG

Le fort de Kehl. — Strasbourg, sa citadelle et l'île des Épis. — Broussier. — Desbureaux. — Demont. — Rœderer. — Humbert. — Lezay-Marnesia. — Travaux du major Huart. — Artillerie. — Dispositif de défense. — Garnison. — Désertions. — Garde nationale. — Schramm. — Les vivres. — Le comte Guillaume de Hochberg. — Magasins et fortifications sur les derrières des alliés. — Blocus de Kehl et de Strasbourg. — Positions des Russo-Badois. — Leurs retranchements. — Engagement de Reichstett (5 janvier) et de Schiltigheim (6 janvier). — Surprise d'Illkirch (23 janvier). — Première sortie (24 janvier). — Sortie du 4 février. — Sortie du 13 février. — Le bombardement du 14 février. — La colonne mobile. — La garde nationale strasbourgeoise à Kehl. — Sortie du 8 avril. — Arrivée du courrier (11 avril). — Lettre de Roger de Damas (12 avril). — Adhésion des autorités strasbourgeoises aux Bourbons (13 avril). — Armistice du 15 avril. — Imprudences de Broussier. — D'Ollone à Strasbourg (17 avril). — La cocarde blanche. — Réunion des chefs de corps chez le colonel Humbert (18 avril). — Conseil de défense. — Démission de Broussier et son départ (19 avril). — Energie de Lezay-Marnesia. — Le drapeau blanc sur la cathédrale. — Apaisement. — Le chevalier de La Salle — Remise du fort de Kehl. — Le colonel Humbert.

Le village de Kehl, situé sur la rive droite du Rhin et relié à la rive gauche par un pont de bateaux, appartenait à la France en 1813, et son fort, qui faisait tête de pont, était considéré comme partie intégrante de la place de Strasbourg et comme son boulevard. « Notre bonne ville, écrit un poète du cru, n'a rien à craindre ; Kehl nous protégera ; contre le tonnerre de ses canons et de ses

obusiers, les ennemis iront se rompre la tête, et Strasbourg restera Strasbourg la Pucelle (1). »

Le fort avait au mois de décembre le général Duhesme pour commandant. Mais Duhesme fut attaché au corps de Victor et, sur la proposition de Clarke, l'empereur le remplaça par Schramm, qui semblait, disait Clarke, avoir toute l'activité qu'exigerait l'emploi. Le 13 janvier, Schramm était mis à la tête de la garde nationale de Strasbourg. Il eut pour successeur un combattant de Wagram et de la Moskowa, l'adjudant commandant Asselin, officier brave et expérimenté, que le commissaire extraordinaire Rœderer fit général de brigade pendant le blocus et qui n'obtint que sous le gouvernement de Juillet la confirmation de son grade (2).

Asselin avait sous ses ordres une garnison insuffisante. Elle se composa d'abord de deux bataillons du 128e, qui comptaient onze cents hommes environ. On la renforça par le troisième bataillon du même régiment et elle eut dès lors dix-huit cents hommes. Mais la désertion se mit parmi ces conscrits et en peu de jours le 128e diminua d'un tiers. On dut envoyer à Kehl un bataillon de la Meurthe. Heureusement il y avait trois cents à quatre cents canonniers pour servir cent quatorze bouches à feu, les munitions abondaient, et Strasbourg pouvait au besoin, par le pont de bateaux, ravitailler Kehl.

Le fort ou, comme on le nommait, le fort Carré, ne se trouvait pas, à la fin d'octobre 1813, en très bon état, et il fallut y entreprendre hâtivement, sous la direction du major Huart, les travaux nécessaires. Il avait été terminé et son chemin couvert, palissadé; il contenait des casemates ou abris blindés, cinq magasins à poudre et quatre blockhaus; mais il n'avait aucun autre établissement pour la troupe, les hôpitaux et les vivres; ses glacis étaient dé-

(1) W. C. von Schauenburg, *Parallele zwischen der vor-nd diesjährigen Blokade*, p. 2.

(2) Victor à Berthier et Clarke à Napoléon, 29 déc. (A. G.).

fectueux et les reliefs de ses lunettes et leurs fossés, inachevés; l'ouvrage à cornes et la lunette dite de la Kinzig ne présentaient qu'une masse informe.

Le génie se mit à l'œuvre avec ardeur. Faire des traverses aux places d'armes du fort carré, perfectionner les banquettes de son glacis, améliorer ainsi la défense de son chemin couvert, augmenter les reliefs de ses lunettes et rendre leurs fossés plus profonds, garnir de bonnettes les saillants de ses ouvrages avancés; relever en outre l'ouvrage à cornes, rétablir sa branche droite entièrement effacée, planter une palissade au pied de son escarpe, la relier avec le fort carré par une communication qui formait un chemin couvert devant un front du fort et qui fut prolongée en crémaillère sur la rive du Rhin et palissadée dans tout son développement; rebâtir le fort étoilé ébauché en 1805 entre les deux Kinzig; construire deux petits ouvrages en avant de la Tuilerie pour protéger les postes qui surveillaient cet endroit; installer à la pointe d'aval de l'île de Kehl une batterie qui devait croiser ses feux avec eux du fort étoilé et canonner les îles d'Auenheim où l'ennemi pouvait se rassembler en passant les bras de la Kinzig qui sont à sec en hiver, et de là surprendre la Tuilerie; dresser une autre et puissante batterie dans l'île de la Commission; raser tout le village de Kehl et retrancher la maison de poste : tels furent les travaux du génie, et ils étaient à peu près finis vers le 15 décembre.

Kehl comprenait dès lors trois parties distinctes : le fort carré, le fort étoilé ou lunette de la Kinzig, et l'ouvrage à cornes.

Le fort carré offrait sur le Rhin deux fronts qui n'étaient pas revêtus et du côté de l'Allemagne deux autres fronts revêtus sous lesquels régnait un système de casemates capables de contenir 450 hommes. Ces deux derniers fronts étaient défendus chacun par un fossé, et ce fossé, où l'eau du Rhin pouvait monter à la hauteur de quatre pieds, était entouré d'une contrescarpe en pierres de taille. Deux ou-

vrages en terre, placés en dehors des chemins couverts, servaient de demi-lunes sur ces deux fronts.

La lunette ou fort étoilé de la Kinzig, au débouché de cette rivière, avait un fossé d'une largeur de vingt-huit mètres avec deux à trois pieds d'eau, une escarpe revêtue, une contrescarpe en terre, un chemin couvert et un avant-fossé.

L'ouvrage à cornes protégeait la droite du fort carré. Il devait, comme on disait, faire en cas de siège tous les frais. S'il succombait, la lunette de la Kinzig, battue de revers, succombait aussitôt, et la garnison était rejetée dans le fort carré. Aussi le regardait-on comme le point d'appui de la résistance, comme le corps de place ; on avait autant que possible accru sa force, et ses trois lunettes avancées, la lunette V, la lunette centrale X, la lunette Y ou du cimetière étaient palissadées au pied de leur escarpe.

Mais il fut bientôt évident que les ennemis ne feraient contre Kehl ni un coup de main ni un siège régulier. Il ne s'agissait donc que de leur imposer par une bonne contenance et de donner à la garnison, si faible fût-elle, une attitude fière. Les troupes baraquèrent dans les ouvrages extérieurs ainsi que dans l'île de la Commission et les îles en aval du grand pont. Une ligne d'avant-postes s'établit aussi loin qu'elle put sans se compromettre. La droite occupait l'île d'Ehrlerhin, que Victor avait garnie dès la fin de novembre d'une redoute armée de pièces de gros calibre ; son centre poussait jusqu'à la tête du village de Kehl ; sa gauche tenait l'embranchement des routes de Rastadt et d'Offenbourg et la pointe de l'île de Kehl.

Il n'y eut d'ailleurs devant Kehl que d'inutiles tiraillerries entre les sentinelles badoises et les patrouilles françaises qui venaient parfois chercher des raves dans les champs (1).

(1) *Oesterr. Milit. Zeitschrift*, 1842, VI, 255; mémoire de Huart (A. G.).

La place de Strasbourg comprenait, en 1814, outre le fort de Kehl, la ville proprement dite, la citadelle et l'île des Épis.

La ville formait une espèce de triangle dont la citadelle occupait le sommet. Elle avait une première enceinte en partie bastionnée et composée de dix-sept fronts.

Les fronts du sud, de la citadelle à la porte Blanche, avaient chacun des demi-lunes revêtues et enveloppées d'un chemin couvert avec un système de lunettes en terre au pied du glacis; considérés isolément, ils étaient très faibles et très défectueux tant par leur tracé de détail que par leur relief; mais l'inondation les sauvegardait entièrement et les mettait à l'abri de toute attaque.

Les fronts du nord-ouest, de la porte Blanche à la porte de Pierre, en face du plateau qui s'étend entre la Bruche et les hauteurs de Schiltigheim, étaient quatre fronts bastionnés avec fausse braie et demi-lunes; en avant, deux ouvrages à cornes, entourés de leurs chemins couverts; au saillant du bastion de Pierre, un système de lunettes. Ces fronts du nord-ouest avaient tous les défauts des fronts du sud, sans avoir, comme eux, le précieux avantage de l'inondation; le terrain en avant d'eux était sec, facile à remuer, très propre à l'établissement des batteries ennemies, et les deux ouvrages à cornes passaient pour si mauvais que l'assiégeant, disait-on, pourrait les emporter avec un peu de vigueur, et une fois logé dans ces deux ouvrages, comme dans deux forteresses, il prenait la ville d'autorité.

En revanche, la partie du nord-est passait pour inattaquable. Elle se composait d'anciens ouvrages très irréguliers qui présentaient plusieurs fronts d'un relief assez bas en ligne droite. Cinq lunettes avec escarpe, contre-escarpe et chemin couvert y formaient une seconde ligne d'ouvrages, et le terrain en avant était coupé par la Bruche, par plusieurs branches de l'Ill, par le canal des Français qui recevait toutes les eaux des fossés de la cita-

delle, par un ancien bras du Rhin, dit le canal des Bateliers.

La citadelle, entre la place et le Rhin, était un pentagone régulier, bastionné, avec tenailles, demi-lunes et réduits, protégé au sud par le canal de navigation, à l'est par un ouvrage à cornes et par quatre lunettes revêtues, au nord par un ouvrage à cornes de petit relief avec demi-lune et contregarde.

L'île des Épis ou du Rhin reliait Kehl à la citadelle. Ce n'était dans sa partie supérieure que flaques d'eau et bancs de sable, unis par des fascinages, par des digues transversales, et une foule de petits bras du Rhin coupaient sa partie inférieure très basse et très marécageuse. Mais au centre, à l'endroit où était une métairie, le terrain, un peu plus élevé que le reste de l'île, offrait l'emplacement d'un camp retranché (1).

Le général Broussier commandait Strasbourg. C'était un brave soldat et il devait tous ses grades à son intrépidité : Bonaparte l'avait fait colonel pour l'audace qu'il avait déployée aux affaires de Stepizza et de la Chiusa; Championnet l'avait promu général de brigade pour la vaillance qu'il avait montrée dans les environs de Bénévent et à la prise de Naples; Macdonald avait loué son zèle et son talent dans les expéditions de la Pouille; le prince Eugène le regardait, en 1809 et en 1812, comme un de ses meilleurs lieutenants. Il était en congé à Bar-le-Duc pour cause de maladie et il avait écrit au ministre Clarke qu'il se sentait assez remis pour rentrer en campagne, lorsqu'il fut nommé gouverneur de Strasbourg. La ville était au 1er novembre commandée par le capitaine adjudant de place Massé, et le ministre, jugeant qu'elle ne pouvait être, dans de pareilles circonstances, confiée à un simple capitaine, avait d'abord choisi le général Chemineau.

(1) Mémoires de Huart et autres (A. G.).

Mais Chemineau, récemment blessé et amputé d'une jambe, n'était pas encore guéri. Le 2 novembre 1812, Broussier reçut le commandement supérieur de Kehl et de Strasbourg. La lettre de Clarke lui arriva le 6, et il partit le lendemain. Les Strasbourgeois remarquèrent qu'il avait mauvaise mine, et les bureaux de la guerre se souvinrent alors qu'il demandait quelques jours auparavant la faveur de se rendre à l'armée d'Italie pour éviter l'inconvénient des neiges au passage des Alpes et jouir d'un climat qu'il préférait à celui de l'Allemagne. Broussier sut qu'on voulait le rappeler. Il adressa sur-le-champ au ministre un certificat du médecin en chef des hôpitaux militaires; il écrivit à Clarke et à l'Empereur qu'il allait mieux, qu'il remplissait tous ses devoirs, établissait l'ordre dans la ville, visitait journellement les travaux, activait et surveillait les approvisionnements: pas un coup de feu ne se tirait devant Kehl qu'il ne fût là. Et à l'instant où il répondait à la confiance de son souverain, il serait obligé de regagner ses foyers! On l'avait envoyé à Strasbourg quand il était malade et on le renvoyait quand il se portait bien! Ne serait-ce pas une affreuse disgrâce, un cruel affront? Qu'il ne servît pas en ligne, soit; mais il était assez robuste pour commander Strasbourg (1).

En réalité, Broussier était un soudard qui n'avait pas de suite dans les idées. Grossier, dépourvu de discernement, faible et cachant sa faiblesse sous des airs de brusquerie, s'emportant parfois et se livrant à des accès de violence inouïe, il avait en outre l'habitude, lorsqu'il souffrait de ses rhumatismes, de s'étourdir par la boisson et il s'enivrait presque constamment. « Il est impossible, a dit un contemporain, qu'il n'appartienne tour à tour à ce qui l'environne, et que, soumis à toutes les influences, il ne

(1) Broussier au ministre et à l'Empereur, 2, 7, 21 décembre (A. G.). Il avait des douleurs rhumatismales qui se portaient fréquemment sur le col de la vessie.

passe avec facilité d'une impression à l'impression contraire (1). »

Heureusement, Desbureaux, Demont, Rœderer, Humbert, Lezay-Marnesia réparaient les fautes du gouverneur.

Desbureaux, qui commandait la 5e division militaire, n'était plus rien dans Strasbourg où Broussier était tout; mais il avait de la prudence, de l'énergie, du bon sens, et il rendit en avril de très grands services.

Le sénateur comte Demont, commandant en chef de la garde nationale mobile, présida le comité de surveillance des hôpitaux militaires.

Rœderer, commissaire extraordinaire de l'Empereur, lança des proclamations et prit des arrêtés, promettant aux Strasbourgeois les prompts renforts de Napoléon, tâchant de remplir la caisse du payeur — qui ne renfermait au départ de Victor que 616 francs ! — décidant que les contributions directes pour 1814 seraient payées dans les trois mois, faisant fabriquer à la Monnaie de Strasbourg des pièces d'un décime pour la valeur de trente mille francs, ordonnant la négociation forcée sans intérêts de six cent mille francs des effets des domaines, et, selon son propre témoignage, recourant à des moyens qui n'eurent rien de la dureté que la nécessité impose et autorise dans les villes assiégées : les Strasbourgeois s'estimèrent heureux d'avoir passé sous l'autorité de Rœderer cette époque critique (2).

Mais le colonel Humbert et le préfet Lezay-Marnesia, quoique en sous-ordre, jouaient le rôle le plus efficace.

Né à Bruyères, dans les Vosges, et élevé à Strasbourg, fils d'un bourgeois de Paris et filleul de l'abbé Georgel, alerte, intelligent, connaissant la langue allemande, le colonel Humbert n'avait alors que trente-deux ans. Il s'était rapidement poussé dans le monde militaire. « J'ai eu, écrivait-

(1) Témoignage de Lezay-Marnesia. — Cf. Strobel, VI, 567, « ein roher Kriegsmann ».

(2) Rœderer, *Œuvres*, III, 425; Heitz, *passim*.

il, une carrière heureuse. » Sous-lieutenant dans l'armée westphalienne en 1806, colonel en 1812, écuyer d'honneur du roi Jérôme, il venait d'entrer au service de France : recommandé par Jérôme à Berthier, et par Berthier à Victor, il était non seulement chef d'état-major de Broussier, mais commandant de la place de Strasbourg et chargé spécialement de diriger le travail relatif à la défense et aux subsistances. La maladie de Broussier fit, comme il dit, très souvent rouler sur lui l'ensemble du service. Il fut de toutes les sorties : dans deux rapports, Broussier lui donnait publiquement les plus vifs éloges et le qualifiait d'officier du plus grand mérite. A la fin du blocus, Rœderer lui conférait le brevet de général de brigade. Il se vantait de s'être conduit envers le comte de Hochberg de la manière la plus généreuse ; son planton, maréchal des logis de hussards, avait disparu soudain en laissant une lettre où il annonçait le dessein de mourir et de faire auparavant un coup d'éclat en tuant le général ennemi ; Humbert informa sur-le-champ le comte de Hochberg, et le déserteur fut arrêté.

Lezay-Marnesia avait été, dans sa jeunesse, le commensal du poète Bürger à Goettingue, et il a traduit le *don Carlos* de Schiller. Royaliste, puis girondin, garde national dans le bataillon de la Butte-des-Moulins, arrêté, un instant réfugié aux bains de Forges et dans le pays de Vaud, il s'était fait connaître par des brochures politiques, tantôt retraçant dans un *Voyage en France* les ruines qu'avait laissées la Terreur, tantôt combattant la constitution de 1793 et l' « unité de la législature », tantôt attaquant Benjamin Constant et prophétisant la chute du Directoire. Le premier Consul le nomma ministre résident à Salzbourg : Lezay, dont la sœur avait épousé un cousin d'Alexandre de Beauharnais, était recommandé par Joséphine et il avait une heureuse physionomie, les façons à la fois nobles et avenantes, une irréprochable tenue. « Que vous êtes beau, Monsieur l'ambassadeur ! s'écria

Bonaparte lorsque le jeune diplomate lui fut présenté. » En 1806, Lezay devenait préfet de Rhin-et-Moselle. Là se révélèrent ses hautes qualités d'administrateur. Nul ne sut mieux assimiler à la France les pays rhénans et lui gagner les cœurs allemands : il créait des chemins vicinaux en grand nombre; il fondait à Coblence une école de sages-femmes et une école normale où les instituteurs apprenaient à préparer le vin, à greffer les arbres, à cultiver un potager; il divisait son département en dix-huit districts inspectés chacun par un médecin cantonal qui devait veiller à la santé publique et répandre la vaccine; il plantait quatre cent mille arbres fruitiers; il établissait une pépinière dans chaque mairie; il encourageait l'élève du bétail et améliorait la race chevaline. En 1810, Napoléon lui donna la préfecture du Bas-Rhin. Le premier acte de Lezay fut de recevoir sur les confins du territoire français la nouvelle impératrice. Il fit à Marie-Louise une entrée triomphale et lui offrit le plus beau des spectacles, un spectacle qu'elle déclarait unique : les vingt-cinq corporations de Strasbourg défilèrent l'une après l'autre devant la souveraine; les menuisiers portaient une belle jeune fille assise sur un fauteuil de l'exécution la plus élégante; les ferblantiers conduisaient un enfant revêtu d'une armure et monté sur un cheval bardé de fer; les bateliers traînaient une nacelle où, dans un réservoir, s'ébattait, à côté d'un silure du Danube, une carpe centenaire du Rhin; les confiseurs étalaient aux yeux deux énormes pains de sucre; puis vinrent les paysans de soixante communes dans le vieux costume national. Lezay ne se contentait pas d'organiser des fêtes. Il transforma le Bas-Rhin comme il avait transformé le Rhin-et-Moselle : il répara ou acheva de nombreuses voies de communication; il multiplia les arbres fruitiers ou forestiers autour des villages et sur les chemins; il mit sur toutes les grandes routes des reposoirs en grès rouge; il aurait voulu, répétait-il, que le voyageur pût en Alsace de demi-lieue en demi-

lieue s'asseoir à l'ombre et trouver les routes aussi hospitalières que les demeures. Il sauva dans le Bas-Rhin la culture du tabac et y introduisit la fabrication du sucre de betteraves. Il y propagea la vaccine : « toute la génération du siècle, lui disait le médecin Reisseissen, est vaccinée, et ce résultat sera certes l'un des plus beaux de votre administration. » Durant le blocus de Strasbourg, Lezay déploya son activité coutumière. Les pouvoirs civils semblaient passés aux mains de Rœderer. Mais le préfet gardait son influence. Il arrêtait que les cultivateurs réfugiés à Strasbourg seraient tenus de transporter à Kehl, sur leur voiture, des approvisionnements de siège, et il engageait sa parole de n'exiger d'eux qu'un seul voyage. Le typhus sévissait (1) : Lezay combattit le fléau par des fumigations d'acides minéraux qui furent exécutées deux fois par jour dans tous les lieux et édifices publics sous la surveillance de commissaires spéciaux. Il vint en aide aux indigents et plus de cinquante familles reçurent quotidiennement à l'hôtel de la préfecture la subsistance qui leur manquait. Il priait Broussier de confier aux sœurs de la Charité le nouvel hôpital de Saint-Jean : « C'est, écrivait-il au général, tirer nos malades des mains des barbares que de les tirer des mains des infirmiers pour les remettre dans les mains religieuses de ces sœurs qui n'attendent que du ciel le paiement de leurs soins. » Le chevalier de La Salle a fort bien loué Lezay : « il n'y a que des éloges unanimes sur son compte ; il se distingue par un heureux mélange de fermeté et de modération(2).»

(1) Il fit, au mois de janvier, deux cent quarante et au mois de février cent vingt-sept victimes.

(2) Spach, *Œuvres choisies*, I, 365-419; Lezay à Broussier, 19 janvier ; La Salle à Beugnot, 4 mai (A. G.). Adrien de Lezay-Marnesia, né en 1770 à Saint-Julien, non loin de Lons-le-Saulnier, fut nommé préfet de Rhin-et-Moselle le 15 mai 1806 et du Bas-Rhin le 12 février 1810. Il mourut misérablement. Le 5 octobre 1814, lorsqu'il accompagnait le duc de Berry, sa voiture versa dans un fossé, près du moulin de Haguenau. Il fut dangereusement blessé et décéda le 9. « La douceur de son caractère et de ses mesures, sa probité austère, sa bienfaisance éclairée, son activité infatigable pour le bien de toutes les classes

Comme les forteresses de la frontière du Rhin, Strasbourg avait été armé et approvisionné au mois de novembre 1813. Les travaux du génie et de l'artillerie, bien que poussés avec vigueur, mirent la place à l'abri d'un coup de main. Mais le développement immense du palissadement, le grand nombre des ponts de communication qu'il fallut faire, le débit des bois nécessaires à la fortification, la disposition des manœuvres d'eau, le baraquement des troupes destinées à la garde des ouvrages extérieurs, les arrangements qu'on prit pour tendre l'inondation, l'établissement des mines, l'achèvement de certains dehors importants, tout cela demandait du temps, demandait des ressources considérables. Plusieurs portes n'avaient pas de pont-levis. Beaucoup de barrières étaient vermoulues, et celles qui se trouvaient dans les magasins manquaient pour la plupart de poteaux et de semelles.

Grâce à l'activité du major Huart, l'indispensable, l'essentiel fut terminé au 1er janvier : aménagement des manœuvres d'eau, palissadement des entrées et du chemin couvert des fronts d'attaque, placement des barrières de sortie sur les fronts palissadés, construction des ponts de communication entre les différents ouvrages, fermeture des portes.

D'autres travaux, moins pressants, furent continués en plein hiver et malgré la rigueur de la saison, selon les règles de la prudence, et comme si l'assiégeant devait au printemps assaillir la ville et non plus la bloquer. Le palissadement de tous les fronts fut complété (1). On le

d'habitants, sa philanthropie l'avaient fait chérir de ses administrés. Ses talents ses vastes connaissances et son zèle ardent font perdre en lui au gouvernement un de ses plus dignes fonctionnaires. On se rappelle avec plaisir les services rendus aux Strasbourgeois durant le blocus de notre ville pendant l'hiver dernier. Le plus bel éloge funèbre qu'un homme puisse espérer, il l'avait mérité et il l'a obtenu : ce sont les regrets et les larmes que sa mort a fait verser dans toutes les campagnes. » (*Journaux Heitz*, manuscrit de la Bibl. de l'Univ. de Strasbourg.)

(1) « Il y eut vingt-deux mille mètres courants de palissadement exécutés, et soixante-cinq mille palissades débitées. Mille trois cent cinquante mètres

doubla même sur les fronts du nord, plus exposés à une surprise durant les fortes gelées et à cause des couverts qui s'étendaient dans cette partie jusqu'au pied des glacis. On fit des ponts de communication qui menaient à tous les ouvrages extérieurs. On exécuta des chevalets pour des ponts de circonstance. On établit des ponts-levis partout où ils manquaient. On recoupa les banquettes du corps de place et des principaux dehors. On perfectionna les manœuvres d'eau en remplaçant les mauvaises poutrelles et en mettant des crics où besoin était. On construisit deux bâtardeaux en charpente sur deux bras du Rhin tortu, et toute la plaine entre le petit Rhin et le Polygone fut inondée. Un troisième bâtardeau sur le canal des Français donna de l'eau aux fossés de l'ouvrage à cornes des Grenadiers et aux avant-fossés du côté de la Robertsau.

L'ennemi avait rompu les retenues du canal de la Bruche qui alimentait le moulin des Huit-Tournants situé au bastion 118 près de la porte Nationale, et l'eau retournait à l'Ill par l'ancien lit; on plaça quelques poutrelles dans les passages de la grande écluse, et les eaux refluèrent par les fossés dans le bassin du moulin.

On pratiqua devant la lunette 53 des rameaux de charge et dans les ouvrages avancés, tout autour du corps de place, des magasins à poudre. On éleva des baraques en bois sur le talus intérieur des faces les moins ricochables de ces ouvrages, et les baraques où logeaient les troupes, reçurent trois pieds de terre sur leur couverture pour être à l'abri des pierres, des obus et du ricochet.

courants de ponts de communication sur pilotis, pour les ouvrages extérieurs, cent cinquante chevalets pour ponts provisoires et cent cinquante chevaux de frise furent préparés. Cinq ponts-levis furent construits ; quatorze mille cinq cents mètres courants de banquettes furent retaillés. On remplaça deux cents poutrelles d'écluse. On fit trois cent cinquante mètres courants de grandes galeries ou rameaux de mines, deux cent cinquante mètres courants de baraques à demi blindées, douze magasins à poudre à l'épreuve et pouvant chacun contenir deux mille kilogrammes de munitions. Mille deux cents barrières furent confectionnées et mises en place ; il n'en existait que les vantaux en magasin ».
(Note du rapport de Huart.

L'ancien retranchement de la Bruche en avant de la porte des Juifs offrait une lacune dans la promenade du Contades : on le relia par une espèce de courtine avec une batterie construite en 1792 au confluent de la Bruche et de l'Ill, et le relief de cette batterie fut grandement augmenté.

On rompit la chaussée à l'endroit où elle traversait le canal des Bateliers, dans le prolongement de l'allée de la Robertsau, et l'on établit le long de ce canal des postes que l'ennemi n'essaya pas de forcer. Ces mesures défendaient suffisamment les approches de la place, tout en ménageant les maisons et les jardins des Strasbourgeois.

Il y avait en aval de la porte de Saverne un ouvrage assez grossier commencé dans l'année 1793; on l'acheva et le mit entièrement à l'épreuve de la bombe; on rectifia son tracé; on façonna son parapet et ses banquettes; on le munit d'une fraise et d'une contrefraise; on y construisit, à l'arrondissement du fossé, une casemate dont l'accès fut protégé par trois rameaux de mines; un blockhaus, uni à cette casemate par une communication souterraine et capable de contenir une centaine d'hommes, défendait la gorge et battait l'intérieur où l'on devait enterrer des bombes et faire quelques petites fougasses qui sauteraient à volonté.

L'île des Épis fut rasée sur tout le rayon d'action du canon de Strasbourg et de Kehl. On y dressa des batteries et on y pratiqua plusieurs boyaux pour couvrir les postes. Un retranchement élevé sur l'emplacement d'un vieux fortin fut retouché et palissadé. Le bastion du centre, répaissi et relevé, avait vue de tous côtés : fermé à la gorge par un fossé et une palissade, il constituait le réduit du retranchement et pouvait recevoir trois cents hommes avec neuf canons.

Tout cela, il est vrai, ne fut terminé que le 15 avril et ne s'exécuta que peu à peu, non sans à-coups ni lenteurs. Nombre de ces travaux n'avaient qu'une valeur très mé-

diocre, et le retranchement de l'île des Épis n'était qu'un peu de terre ramassée à la hâte et qui fut quelques semaines plus tard effacée ou enlevée par la pluie et le vent. Mais ce labeur incessant, quotidien sur tout le pourtour de Strasbourg, intimida l'ennemi. Le génie employa chaque jour, outre vingt-cinq voitures à quatre colliers, quatre-vingts bûcherons, quatre-vingts scieurs de long, quatre-vingts hommes chargés de planter les palissades, cent trente charpentiers et deux cents manœuvres.

L'artillerie ne fut pas moins zélée. Elle mit en batterie trois cent trente bouches à feu et tint quatre-vingts pièces en réserve.

La même activité régna dans les arsenaux de construction. On y avait recueilli quelques ouvriers des frères Coulaux, échappés de la manufacture d'armes de Mutzig; ils étaient organisés militairement et traités comme s'ils appartenaient à la garnison. A vrai dire, l'approvisionnement de poudre et de fer ne fut jamais au complet; mais on en eut assez pour se défendre.

Le blocus avait à peine commencé qu'on fit un dispositif de défense. Les ponts situés sur les rivières, canaux et flaques de la banlieue jusqu'à une lieue et demie de Strasbourg furent rompus : c'était à la fois gêner les communications de l'adversaire et diminuer la surveillance de la garnison. Une ligne de postes d'infanterie et de cavalerie garnit les alentours de la place et s'avança jusqu'à quatre et cinq cents toises à la faveur des accidents naturels du terrain. On mit des gardes dans les ouvrages extérieurs à mesure que les communications furent établies avec le corps de place. Tous ces postes formaient huit cents hommes environ. Un bataillon, qui fut relevé tous les cinq jours, défendit les îles du Rhin sous le commandement supérieur du colonel Lasnier qui résidait dans l'île des Épis. La garde nationale strasbourgeoise fournit quotidiennement mille hommes pour garder l'intérieur de la ville et les portes. Les grenadiers et les chasseurs occu-

pèrent les endroits les plus importants : c'était un corps de mille six cents hommes d'une excellente tenue et que le gouverneur aurait dû aguerrir et tenir en haleine pour l'employer utilement dans les sorties. Huit cents canonniers bourgeois servaient l'artillerie du corps de place, et les canonniers de ligne, les ouvrages extérieurs. Un piquet de cent fantassins et de trente cavaliers était constamment sur la place d'armes, prêt à se porter au premier ordre où sa présence serait nécessaire. En cas d'attaque, tous les citoyens devaient se rendre au rempart où leur poste leur était indiqué d'avance (1).

La garnison — un bataillon du 15e de ligne, plusieurs dépôts et le régiment des gardes nationales de la Meurthe — comptait environ sept mille cinq cents hommes. Mais, comme disait Broussier, elle était nombreuse sur le papier et faible sur le terrain. Il y eut constamment trois mille malades dans les hôpitaux et les deux tiers moururent pendant le blocus (2). Sur les quatre mille cinq cents qui constituaient la force réelle et active, le quart, composé de convalescents, ne pouvait servir, et les trois autres quarts, conscrits et gardes départementales, n'étaient, remarque Victor, ni assez aguerris ni assez habiles au maniement des armes pour faire une vigoureuse résistance. Pas de cavalerie, sinon deux escadrons de gardes d'honneur, un escadron du 8e hussards, des isolés, et la place n'aurait pas eu assez de canonniers de ligne si Broussier n'avait retenu trois compagnies du 8e régiment d'artillerie à cheval qui venaient de Metz chercher deux batteries (3).

Quelques hommes passèrent à l'ennemi. Vainement Broussier annonçait que les fugitifs étaient conduits à Ras-

(1) Mémoire de Huart et *Journal du siège* (A. G.).

(2) Deux mille vingt-trois moururent : neuf cent vingt-quatre en janvier, six cent dix en février, trois cent quatre-vingt-dix-sept en mars, et deux cent deux en avril.

(3) Victor et Broussier à Clarke, 29 décembre, 5 et 6 janvier; rapport de Huart (A. G.).

tadt et forcés de se battre contre la France. Vainement il déclarait que les chefs de corps manquaient de vigilance et qu'à la première désertion qui se produirait dans leur troupe ils seraient arrêtés et menés au Pont Couvert. Presque tous les jours, deux, trois, quatre, parfois six soldats s'échappaient (1).

La garde nationale était — Broussier le reconnaît — bien animée et bien commandée. Elle avait à sa tête le général de brigade Schramm. Né à Beinheim, dans le département, sergent-major au régiment de Diesbach suisse, nommé chef de bataillon sur le champ de bataille de Tarvis, colonel dans la campagne d'Égypte, général à Austerlitz, Schramm avait, au siège de Dantzig, avec Lariboisière, Kirgener et Puthod, parfaitement secondé Lefebvre qui lui attribuait en grande partie le succès du combat de Weichselmünde, et reçu à la prise de Ratisbonne, en montant à l'assaut, une blessure qui lui ravit l'usage de l'œil gauche. Mais, quoique sous les ordres du général Schramm et d'officiers sortis de l'armée régulière, cette garde nationale strasbourgeoise, formée de gens mariés et établis, refusait d'aller au feu et, selon le mot de Broussier, il était difficile de la remuer (2).

La garnison ne put donc rien opérer de sérieux; elle gardait d'ailleurs une place d'un trop grand développement — une place de vingt-deux bastions — elle occupait les îles du Rhin, elle soutenait Kehl, elle ne suffisait pas à cette tâche.

Les vivres même faillirent lui manquer. L'administration civile et l'administration militaire n'avaient pas procédé de concert ni déployé tous les moyens qu'exigeait la gravité des circonstances. Suivant l'instruction du ministre la place devait être approvisionnée pour six mois et comme si la garnison était de quinze mille hommes et de deux mille chevaux. Les grains, les fourrages, les liquides, les

(1) *Journal du siège*, notamment au 10 février (A. G.).
(2) Broussier à Clarke, 5 janvier (A. G.).

bois furent emmagasinés au complet ou à peu près. Mais, par un système d'économie mal entendu, on laissa tous les bestiaux en subsistance dans les communes où ils étaient requis, et, avant qu'on eût le temps de les faire entrer dans la place, les communications étaient interceptées. Imprévoyance funeste qui détermina des sorties inutilement meurtrières! Une autre faute fut de se fier à d'infidèles fournisseurs: un d'eux ne livra que quatre cinquièmes des salaisons qu'il avait promises; le fripon compta le poids de l'eau salée qui remplissait les tonneaux où les viandes étaient conservées. Par bonheur, jusqu'au commencement de février, l'aile droite du corps d'investissement ne put, à cause de sa faiblesse, occuper entièrement le pays de Neuhof et d'Illkirch, d'où la ville tira nombre de denrées. Aussi, le blocus ne fut-il pas un de ces durs et douloureux blocus qui laissent un cruel souvenir dans les esprits. Une dame écrivait que Strasbourg devait vanter son bonheur et remercier le ciel de n'avoir souffert d'autre mal que la cherté des vivres. « Le besoin, dit un rimeur du temps en vers humoristiques, était grand, mais on pouvait avoir presque tout, et si l'on payait la livre de viande plus de quarante sous, on ne mangeait pas le cuir de ses bottes, ni les chevaux et les ânes, ni les chiens et les chats, ni les souris et les rats, que d'autres hommes avaient déjà mangés en pareil cas (1). »

Le lieutenant général prince André Gortchakov avait d'abord investi Strasbourg et le fort de Kehl: il commandait, sous les ordres immédiats de Wittgenstein, le Ier corps d'infanterie russe et il était appuyé par la division Schachovskoy qui se trouvait à Stollhofen. Le 17 janvier, selon les instructions de Wittgenstein, le comte Guillaume de Hochberg vint avec ses Badois relever les Russes et diriger les opérations du blocus de Kehl. Il remarque dans

(1) Huart; *Journal du siège;* Berthier à Broussier, 18 novembre (A. G.); *Oesterr. milit. Zeitschrift,* 184, VI, 2482; Schauenburg, 2; Corresp. des demoiselles de Berckheim, II, 140.

ses mémoires que Asselin, qui défendait Kehl, était naguère son compagnon d'armes : tous deux avaient, le 22 mai 1809, conduit les bataillons de la jeune garde à l'assaut d'Aspern.

Le comte de Hochberg avait eu peine à mettre sur pied son corps d'armée. Les choses les plus nécessaires faisaient défaut. On dut, lorsque les troupes s'ébranlèrent, ôter aux recrues leur uniforme pour le donner à de plus instruits, et ce fut avec reconnaissance que le grand-duc accepta du tsar Alexandre douze canons français et plusieurs milliers de fusils conquis à Leipzig. Il fallut compléter les régiments affaiblis par la campagne de 1813. Il fallut former très lentement, très laborieusement, neuf bataillons de landwehr, chacun de neuf cent onze hommes. Au mois de janvier, Hochberg n'avait ni généraux, ni état-major, ni service de santé, ni intendance des vivres, ni caisse militaire. Il lui arriva de ne pouvoir payer les frais de voyage de ses courriers.

Mais au bout de quelques semaines, le corps badois était pourvu de tout. Hochberg avait sa landwehr ; il avait ses généraux qui furent le général-major de Neuenstein et le général-major Brückner ; son chef d'état-major, qui fut le général-major de Francken ; son aide de camp qui fut le major de Kalenberg ; son intendant qui fut le conseiller de gouvernement et futur ministre Winter ; son médecin principal, le chirurgien Meier, qui administra l'hôpital de Schuttern. Enfin, le 4 février, au soir, il recevait à Hagueneau, du général Gortschakov, qui partait pour Nancy avec cinq bataillons russes, le commandement du blocus de Strasbourg.

Agissant, vigilant, ferme, plein de sang-froid, malgré son jeune âge (il n'avait que vingt et un ans), Hochberg s'acquitta parfaitement de sa tâche, et à la fin de la campagne Wittgenstein le félicitait justement de l'extraordinaire activité qu'il avait déployée et des sages mesures qu'il avait prises constamment.

Il répartit les forces badoises devant les places qu'il avait ordre d'investir. La plus grande partie de son infanterie consistait en landwehr, et cette troupe, levée à la hâte, exercée tant bien que mal, conduite au feu pour la première fois, n'offrait pas, disait-il, la même garantie que des troupes accoutumées à la guerre; elle exigeait une surveillance ininterrompue et il ne pouvait la manier qu'avec une extrême circonspection. Mais il pratiqua l'embrigadement : il mêla ces milices encore neuves à la vieille infanterie; il mit dans les bataillons novices et inexpérimentés des compagnies de ligne qui, par leur exemple, apprirent à la landwehr le service de campagne. Il tint son corps d'armée sous sa main et refusa de le disperser. Lorsque Wittgenstein fit savoir qu'il voulait employer en Champagne l'infanterie badoise et un régiment de dragons qui seraient remplacés par de la landwehr wurtembergeoise, Hochberg protesta vivement : c'était désorganiser son corps et l'éparpiller comme dans les précédentes guerres; c'était priver la landwehr de l'indispensable appui des troupes régulières, et il demanda ou de rejoindre l'armée combinée ou de bloquer les places de la Basse-Alsace avec tous les Badois. Wittgenstein insista : Hochberg répondit qu'il avait ordre du grand-duc de ne disséminer ses régiments et bataillons à aucun prix; que, s'il s'affaiblissait, les ennemis pourraient percer où ils voudraient, agir sur les derrières des alliés avec l'aide des paysans insurgés, rompre les ponts du Rhin.

Il ne se bornait pas à investir les forteresses. Les envahisseurs craignaient pour leurs communications, et Hochberg, tout en faisant des sièges, devait ménager aux coalisés, s'ils éprouvaient des revers, de sûres voies de retraite et des dépôts de vivres et de munitions. Il établit des magasins à Offenbourg, à Kork et à Villingen. Il chargea le capitaine-ingénieur autrichien Duoda de relever les ouvrages de Fort-Vauban; le lieutenant-colonel Tulla, le major Mayer et le lieutenant Papawicza, de faire un pont

au-dessus de Kehl, entre Altenheim et Goldscheuer; le capitaine Schulz, de mettre Offenbourg en état de défense ; le capitaine Zitta, de fortifier le Val-d'Enfer; le capitaine ingénieur autrichien baron Wetzlar, de construire à Villingen un camp retranché. Tous ces points étaient comme des places de ralliement où la coalition battue se serait préparée à une nouvelle et vigoureuse offensive, et ils fermaient à l'adversaire les principales entrées de l'Allemagne du sud : la tête de pont de Fort-Vauban devait recueillir les corps qui feraient leur retraite entre Saverne et Haguenau ; le pont d'Altenheim servirait aux troupes qui viendraient de Blamont par Mutzig se rassembler à Offenbourg et protéger la vallée de la Kinzig; les fortifications du Val-d'Enfer couvraient les défilés de la Forêt-Noire; celles de Villingen formaient une seconde ligne.

Le comte inspecta quelques-uns de ces travaux. Il se rendit à Offenbourg et à Fort-Vauban. Il trouva que les flèches et les redoutes tracées à Offenbourg suffisaient à garantir la ville d'une attaque et il ordonna d'employer chaque jour mille cinq cents hommes à leur achèvement. Il fit jeter au Fort d'Alsace un pont fixe sur le Rhin Rouge et améliorer le chemin qui, sur la rive droite, menait de Hügelheim en face de Fort-Vauban. Il prit les mesures les plus promptes pour établir le pont d'Altenheim et réquisitionner dans la Basse-Alsace tout le matériel nécessaire, bateaux, ancres, cordes, bois, fer. Ce pont devait relier non seulement la route de Mutzig à celle d'Offenbourg, mais unir les deux corps d'investissement, joindre le corps qui bloquait le fort de Kehl au corps qui bloquait Strasbourg. On ne put y travailler dans les dernières semaines de février où le Rhin charria de la glace et finit par geler; on dut même à cette époque rompre les ponts de bateaux, et la communication fut suspendue entre les deux rives. Mais au milieu de mars le pont était presque terminé : il se composait de soixante-neuf grands bateaux dits bateaux du Rhin et il était assez large pour livrer

passage à deux voitures qui marchaient de front (1).

Hochberg avait mis son quartier-général à Kork. Il le transféra sur la rive gauche, d'abord à Lampertheim, puis à Oberhausbergen, puis à Brumath, où il était comme au centre de la position. De là, son attention se portait de tous côtés, sur Phalsbourg, sur les petites places des Vosges, sur Landau. Il envoyait à Mutzig le capitaine badois de Noël et à Niederbronn le capitaine russe Masson : l'un exploitait la manufacture d'armes ; l'autre fournissait de munitions l'artillerie russe qui ne pouvait, à cause de la différence de calibre, s'approvisionner aux parcs badois. Pour ménager le grand-duché, il faisait venir et vivre sur la rive gauche du Rhin huit cents chevaux d'attelage et quatre cent cinquante pontonniers autrichiens.

Kehl et Strasbourg étaient l'objet principal des efforts de Hochberg. Les retranchements construits par Gortschakov devant Kehl étaient inachevés et d'ailleurs trop étendus : il prescrivit de se borner aux ouvrages les plus importants et de les exécuter avec promptitude. Il fit réparer les routes, pratiquer de nouveaux chemins, jeter des ponts pour faciliter les communications des différents postes. Plusieurs milliers de paysans, levés dans le grand-duché, furent employés à ces travaux : quotidiennement cinq cents hommes d'infanterie et cent cinquante cavaliers, soutenus par sept canons, vaquaient au service immédiat du blocus. Des réserves, désignées chaque jour, avaient mission de leur porter secours au besoin. Le 1er bataillon du 2e régiment d'infanterie et trois bataillons de landwehr formaient la ligne d'investissement. Ils furent sous les ordres du général major de Neuenstein, puis du colonel de Brandt, enfin du général major Brückner.

Le blocus de Strasbourg, dirigé d'abord par le général russe Vlastov, fut confié au général major de Neuenstein

(1) On y employa deux mille sept cent trente-sept charpentiers; il avait quatorze cent vingt-cinq pieds de long et treize pieds de large; il fut transporté, au mois de mai, d'Altenheim à Fort-Vauban.

qui commandait environ huit mille Russo-Badois (1). Sa droite était à Neuhof et à Illkirch. Son centre gardait Oberhausbergen, Mittelhausbergen, Niederhausbergen ou, comme on disait, les trois Hausbergen, et poussait ses avant-postes à Wolfisheim, à Eckbolsheim, à Holtzheim pour observer les routes de Haguenau et de Saverne. Sa gauche, qui surveillait les chemins de Haguenau et de Bischwiller, s'adossait à Hoenheim et tenait la partie basse de la Robertsau que Hochberg avait occupée parce que ce village était le potager de Strasbourg et l'asile des contrebandiers ou *schmuggler* et de tous ceux qui faisaient métier d'introduire dans la ville du bétail et des vivres.

La position était trop considérable, et Hochberg en sentait la faiblesse. Aussi fit-il retrancher quelques-uns des cantonnements : sur la rive droite, Auenheim, au confluent de la Kinzig et du Rhin, à une lieue de Kehl, Neumühl, à trois quarts de lieue du fort, et Sundheim ; sur la rive gauche, Oberhausbergen, Hoenheim et Illkirch. Une redoute fermée à la gorge et munie de quatre canons fut construite en avant d'Oberhausbergen sur un point qui dominait tout le pays d'alentour. Une autre, élevée en avant d'Illkirch, fournit à l'aile droite du corps russo-badois un point d'appui. Un fossé un retranchement, plusieurs flèches avec des plates-formes pour les canons, entourèrent Hoenheim. La tête du pont d'Altenheim fut également fortifiée pour recevoir au besoin mille deux cent fantassins et dix pièces d'artillerie. Mais, comme l'a remarqué le major Huart, tous ces retranchements n'étaient

(1) Le corps qui bloquait Strasbourg comprenait le 1er régiment (mille quatre cents hommes), le 1er bataillon du 2e régiment (sept cent cinquante), le bataillon d'infanterie légère (cinq cent soixante-cinq), le 2e bataillon de landwehr (huit cents), le 3e (huit cent cinquante), le 6e (neuf cent quatorze), le 7e (huit cent soixante-douze), le 8e (huit cent quarante-neuf), en tout, sept mille hommes d'infanterie; le 2e régiment de dragons badois (quatre cent quatre-vingt-dix hommes), un escadron de Cosaques du Don, un escadron de hussards de Lubny, le 1er escadron des chasseurs volontaires commandé par Holtzing. — Cf. Röder, 139-141 et *O. M. Z.*, 1842, VI, 249. Le colonel Potrowski commandait la cavalerie ; le colonel Viliaminov, l'artillerie ; le colonel Trousson, le génie.

pas entièrement terminés au mois d'avril et ils n'auraient pas arrêté la garnison de Strasbourg, si Broussier avait voulu tenter contre les assiégeants un coup de vigueur(1).

C'est le 5 janvier que commence le blocus de Strasbourg. Ce jour-là deux officiers, munis de longues-vues, s'installent sur la plate-forme de la cathédrale — le grand espion, *der grosse Spion*, comme le nommaient les Badois — pour communiquer à Broussier par un service d'ordonnances tout ce qui se passe dans les environs de la ville. Ce jour-là le général rappelle aux Strasbourgeois, dans un ordre du jour, leur dévouement pour l'empereur : « la France entière a les yeux fixés sur eux et imitera leur exemple. » Ce jour-là se produit le premier engagement sérieux.

Le général major Rüdinger s'était avancé de Gambsheim sur la Wantzenau pour refouler l'adversaire dans Strasbourg. Le chef d'escadron Brouville, du 4e régiment des gardes d'honneur, gardait le village avec une colonne de mille fantassins et de quatre cents cavaliers. Mais ses postes avancés furent assaillis à Reichstett par les Cosaques qui leur firent soixante prisonniers. Brouville avait pour instruction de défendre le terrain sans se compromettre et de se replier dès qu'il serait attaqué par des forces supérieures. Il se retira sur Hoenheim. « L'ennemi, écrivait Broussier, a occupé pendant la nuit Reichstett et Lampertheim, et de ce dernier endroit jusqu'à Brumath tous les villages sont peuplés de troupes. »

Le 6 janvier, la crête de la colline qui sépare Hoehnheim de Suffelweyersheim se couvrait d'infanterie, et les Cosaques, galopant en nombre dans la plaine, débordant la gauche de la position française, se dirigeaient vers Schiltigheim. Brouville fit un changement de front. Mais ses tirailleurs s'étaient trop avancés dans les prairies et une

(1) Röder, 135, 138-143, 146, 148, 249; *Oesterreichische militärische Zeitschrift*, 1842, VI, 232, 245-246, 250, 255-256; Mémoire de Huart (A. G.).

cinquantaine d'entre eux furent enveloppés et pris par les Cosaques. Un peloton de gardes d'honneur venait à la rescousse ; les Cosaques le dispersèrent, et son chef, le lieutenant Dubuisson, qui reçut deux coups de lance et tomba de cheval, fut capturé avec trois de ses cavaliers. Dans le même instant Brouville voyait des masses d'infanterie déboucher de Reichstett. Il mit deux pièces en batterie pour ralentir leur marche et, jugeant la partie inégale, recula sur Schiltigheim et de là sur le cimetière Sainte-Hélène.

Ce combat du 6 janvier épouvanta Strasbourg. Les portes de la ville furent fermées, et le lendemain, qui était un vendredi, il n'y eut pas de marché. Le prix de toutes choses, de la viande, des œufs, du beurre, du lait avait haussé. On criait dans les boutiques et les cafés que le duc de Bellune avait emmené la garnison, que Strasbourg était trahi, vendu, que la place capitulerait sous trois jours. « Il y a, écrivait Rœderer, un grand changement dans l'esprit du peuple. »

L'inaction de l'ennemi, les arrêtés de Rœderer, une revue de la garde nationale qui fut passée par le général Schramm en grand appareil, des sorties retentissantes et les rapports où Broussier couvrait de fleurs les soldats, les bourgeois et même ceux qui n'avaient rien fait, rendirent aux Strasbourgeois la confiance et la gaieté. « Un moment, dit un poète local, les plaintes commençaient ; mais on se remit, on chanta dans les rues de joyeux chants de guerre, et bien que la garnison fût très médiocre, on ne vit plus pour elle le moindre péril (1). »

Le 23 janvier, le capitaine Leclerc de Grandchamp surprenait, à la tête de quarante gendarmes, le piquet badois qui tenait Illkirch et à qui l'inondation coupait tout se-

(1) Heitz, 32-33 ; Becht, 15 ; *Oesterr. milit. Zeitschrift*, *l. c.*, 234 ; rapport de Brouville, 5 et 6 janvier, Broussier à Clarke, 5 janvier ; *Journal du siège* (A. G.) ; Weil, 71 ; Schauenburg, 2.

cours. Le poste entier, composé de neuf dragons et d'un maréchal-des-logis, fut fait prisonnier (1).

Le lendemain avait lieu la première des grandes sorties exécutées par Broussier. Le colonel Turot, du 8e hussards, la dirigea. Il se vantait d'avoir reçu dix-sept blessures et Soult le regardait comme un des plus braves officiers de l'armée : il devait être nommé par Rœderer général de brigade provisoire et il fut, lorsqu'il eut sa retraite, maire de Haguenau. A midi les troupes se rassemblèrent sur la place d'armes et marchèrent sur Schiltigheim par la porte de Pierre. A la hauteur du cimetière Sainte-Hélène, l'infanterie se forma en colonnes d'attaque. La première colonne était commandée par le major Faure, du 17e léger ; la seconde, par le major Bartholet, du 152e de ligne. Schiltigheim et Bischheim furent enlevés sans peine ; deux pièces nettoyèrent Schiltigheim et un escadron du 8e hussards n'eut qu'à faire mine de charger pour chasser de Bischheim les postes russes. Restait Hoenheim. L'artillerie, soutenue par la colonne du major Bartholet, se mit en batterie près des dernières maisons de Bischheim et, sous le feu des canons, tandis que la cavalerie balayait la plaine, les voltigeurs de la Meurthe entrèrent dans Hoenheim et, après une heure de vive fusillade, délogèrent l'ennemi. Toutefois la position qu'avaient prise les Français était un peu avancée, et déjà quatre escadrons débordaient leur gauche. Broussier appela au cimetière Sainte-Hélène la réserve qu'il avait laissée sur la place d'armes, sous les ordres du colonel Mutelé, et l'adversaire, intimidé, se replia vers Suffelweyersheim. Mais les cantonnements russo-badois se ralliaient. Les postes de la Wantzenau accouraient. Bientôt les alliés présentèrent une assez grosse masse d'infanterie précédée de quatre pièces de canon et de trois cents tirailleurs. Broussier fit un changement de front à gauche. Trois escadrons fondirent sur sa première ligne ;

(1) Röder, 138 ; Heitz, 41,

les deux compagnies de grenadiers du 128e, animées par le capitaine Peigné, leur envoyèrent une décharge à bout portant et ils tournèrent bride. Cependant la grosse cavalerie, dragons, carabiniers, gendarmes, était assaillie par le 2e régiment de dragons badois que menaient les chefs d'escadron prince Taxis et de Preen; elle soutint le choc avec sang-froid. La nuit tombait. Broussier ordonna la retraite et à six heures du soir la garnison rentrait dans la place avec plus de deux cents bestiaux qu'elle avait pu râfler.

La deuxième sortie, du 4 février, eut pour objet, non seulement d'enlever du bétail, mais, comme dit Broussier, de « fixer sous les yeux une opinion stable et tranquillisante sur la position de Strasbourg et de Kehl ».

Il y eut deux fausses attaques, l'une à Kehl, l'autre sur Schiltigheim.

A Kehl, vers minuit, les troupes françaises firent semblant de quitter le fort, mais, sans abandonner leur poste, par le simple cri de *hourra* et par l'envoi de quelques boulets, elles déterminèrent l'assiégeant à replier toutes ses gardes et à se mettre en bataille aux abords de Sundheim.

Le chef d'escadron Brouville, chargé de l'entreprise sur Schiltigheim, sortit de Strasbourg par la porte de Pierre à quatre heures et demie du matin, au bruit du canon des remparts, avec le détachement des gardes d'honneur, deux cents hommes du régiment de la Meurthe et trois pièces de 6. Il s'établit au cimetière Sainte-Hélène et son avant-garde échangea des coups de fusil avec l'infanterie qui tenait Schiltigheim. Mais les balles des ennemis portaient au-delà de sa position. Aussi, bien qu'il eût pour instruction de s'engager le moins possible, il jugea nécessaire de s'emparer de la tête du village. Trois fois les gardes d'honneur, commandés par le capitaine Colonna d'Istria, entrèrent dans Schiltigheim aux cris de *Vive l'Empereur !* trois

fois ils furent repoussés et Brouville, voyant le 2e régiment de dragons badois marcher sur lui, recula sur Strasbourg.

La véritable attaque fut dirigée sur le pont du Rhin Tortu ou pont du Polygone, près du village de Neuhof. On voulait détruire ce pont, ramasser des approvisionnements et savoir au juste quelle était en cet endroit la force des alliés. La colonne, conduite par le colonel Turot, quitta la place deux heures après celle de Brouville. Le pont était occupé par quatre cents hommes dont la moitié appartenaient à la landwehr de Bade. Ils le brûlèrent et, de l'autre bord, engagèrent une vive fusillade. Mais Turot fit battre la charge ; le 17e léger, entraîné par le major Faure, passa l'eau à un gué voisin et assaillit les ennemis au pas de course; deux obusiers achevèrent leur déroute. Un rapport de Broussier annonça que les alliés s'étaient sauvés à toutes jambes, que leurs menaces et bravades ne les rendaient pas plus formidables, qu'ils manquaient de grosse artillerie et n'oseraient assiéger la ville, que tous les *almanachs* qu'on faisait pour alarmer les Strasbourgeois ne reposaient sur aucun fondement (1).

Le 13 février, troisième sortie pour s'assurer de la présence des Badois au Buckel et protéger les communications de la Robertsau avec Strasbourg. La cavalerie légère, menée par le colonel Turot, était à l'avant-garde. La 1re brigade, commandée par le général Geither et composée du 17e léger, du 15e de ligne et du régiment de la Meurthe, occupa la tête de la Robertsau à la hauteur du moulin. La seconde brigade, conduite par le général Anthing et formée du 57e, du 152e, des douaniers et de la grosse cavalerie, s'établit en réserve derrière des haies qui la masquaient. Il

(1) Les Français avaient eu quatre tués et trente-neuf blessés; les gardes d'honneur étaient les plus éprouvés : deux morts, dix-huit blessés et deux prisonniers. — Cf. Journal du siège; Heitz, 47-52; Röder, 139. Hochberg assure toutefois que son bataillon d'infanterie légère, commandé par le major Huffschmid, repoussa vigoureusement les Français et les poursuivit jusqu'au monument de Desaix.

s'agissait d'attirer l'ennemi dans l'embuscade où les attendait le général Anthing. Un détachement de gardes d'honneur débusqua du Buckel le poste de landwehr badoise, et toute une ligne de tirailleurs, guidée par l'aide de camp de Schramm, le capitaine Müllenheim, se déploya dans les jardins de la Robertsau. Incontinent, les Badois accoururent par pelotons du Jardin d'Angleterre et de la Wantzenau ; ils repassèrent le Buckel, mais ils restèrent sur la défensive et ne s'engagèrent pas plus avant. Enfin, lorsqu'on eut fait rentrer soixante têtes de gros bétail, Broussier ordonna la retraite. Il n'avait que deux blessés et ne lâcha pas un seul coup de canon : aussi les habitants disaient-ils qu'il n'avait pas le moins du monde inquiété l'adversaire et que cette sortie ressemblait à une promenade militaire. Comme d'ordinaire, il loua dans son rapport toutes les troupes; le 17e léger, les gardes d'honneur qui ne savaient modérer leur ardeur à la vue de l'étranger, les douaniers qui rivalisaient par leur bonne contenance avec la ligne. En revanche, à la grande hilarité des Strasbourgeois, il se moquait de la landwehr badoise : « elle est, écrivait-il, vraiment grotesque avec ses chapeaux ronds surmontés d'une plaque en fer blanc et ses habits de paysans; ce sont, au reste, tous des enfants. »

Hochberg voulut se venger de cette sortie du 13 février qu'il qualifiait de « taquinerie ». Le 14, à une heure du matin, deux obusiers russes, couverts par un escadron badois, s'avançaient en silence sur le chemin d'Oberhausbergen jusqu'à quatre cents pas du rempart et jetaient prestement dans la ville une trentaine d'obus. La plupart des projectiles s'abattirent dans les fossés ou sur les glacis; trois pénétrèrent jusqu'au faubourg de Saverne, l'un tomba sur la borne du quartier du Marais-Vert, l'autre dans le magasin d'un sellier, le troisième dans le jardin dit de Mangleschott; le premier éclata, et sans causer d'accident. « On ne fit même pas l'honneur, dit Huart,

de répondre à l'ennemi par un seul coup de canon, » et un bourgeois remarque de même dans son journal que les formidables batteries de la place n'ont pas daigné châtier cette ridicule incartade. Seule, la gazette de la ville riposta le lendemain en accusant Hochberg d'avoir le « tempérament cosaque ».

Broussier, craignant, comme il s'exprimait, une nouvelle attaque d'obusiers, avait donné sur-le-champ plusieurs ordres : les canonniers devaient tirer sur les lanternes qu'ils apercevraient dans la campagne; un officier de l'état-major parcourrait les remparts pour interroger les sentinelles et surveiller les postes de canonniers; le colonel Humbert s'entendrait avec le maire Brackenhoffer pour organiser les secours contre l'incendie, porter au complet les compagnies de pompiers, placer des cuves d'eau de distance en distance dans les quartiers voisins des remparts.

Ces précautions étaient inutiles. Le poète Schenkendorf envoyait alors à une amie l'image de la cathédrale de Strasbourg: « Voilà, lui mandait-il, un monument du beau temps de notre patrie. C'est l'art allemand qui l'a inventé, et ce sont des mains allemandes qui ont élevé ce colosse. Hélas! nos troupes ne font que l'investir, et Erwin de Steinbach s'irriterait vraiment si l'on détruisait son œuvre pour délivrer la vieille et superbe cité. » Comme si les Badois avaient assez de canons, et des canons d'assez longue portée pour bombarder l'édifice (1) !

A la fin du mois de mars, Broussier fut sur le point de percer le cordon d'investissement. Il avait reçu de Berthier une dépêche datée du 13 qui lui prescrivait, au nom de l'Empereur, de réunir toutes les troupes disponibles de l'Alsace, de ne laisser dans les forteresses que les gardes

(1) Hagen, *Schenkendorf*, 155 ; Röder, 141 ; Huart; Heitz, 55 ; Journaux-Heitz, 22-23 ; *Journal du siège* (A. G.). Hochberg ne semble avoir eu que vingt-deux pièces, dont douze de gros calibre (Röder, 140, et *O. M. Z.*, *l. c.*, 249).

nationales et de se porter sur les derrières de l'ennemi pour opérer une puissante diversion et dégager d'autant l'armée qui défendait Paris. Le général ordonna que les postes de la place confiés à la ligne seraient désormais occupés par la garde nationale et résolut de se mettre à la tête d'une colonne formée des garnisons de Kehl et de Strasbourg. Cette colonne, qu'il nommait la division ou le corps mobile et qui traînait avec elle quatre pièces de six et deux obusiers, comprenait une avant-garde composée de hussards, de chasseurs à cheval et du 17e léger, le corps de bataille constitué par les deux brigades Anthing et Geither, une réserve de cavalerie où figuraient les gardes d'honneur avec quelques dragons. Elle aurait rallié les troupes de Landau, de Schlestadt et de Neuf-Brisach. Déjà Broussier faisait étudier les routes de Landau, de Schlestadt et de Saverne, et il eût sans doute pris, pour aller à Saverne, non pas la vieille route qui passait par Oberhausbergen, Wiversheim, Willgottheim, Landersheim, Maennolsheim, mais la nouvelle route, bonne, bien entretenue, qui traversait Ittenheim, Fürdenheim, Marlenheim, Wasselonne et Marmoutier, en culbutant les postes badois qui gardaient le canal de la Bruche à Eckbolsheim et à Wolfisheim. Le 26, Rœderer publiait une proclamation aux Alsaciens, les exhortait à marcher sous le commandement de Broussier : « La voix de l'Empereur vous appelle, c'est celle de l'ange exterminateur ! » et le même jour neuf cents hommes de la garde nationale strasbourgeoise se rendaient au fort de Kehl.

Mais dans la nuit du 28 au 29, à l'instant où cette garde nationale relevait partout la troupe de ligne, le poste du village de Kehl fut attaqué. Asselin dépêcha du renfort, et les ennemis se retirèrent. Quelques moments plus tard, ils reparaissaient sur la route de Fribourg. Asselin fit aussitôt ses dispositions; il couvrit son extrême droite par plusieurs gardes d'honneur qui se déployèrent en tirailleurs; il mit en batterie deux obusiers au centre de

Kehl et leur donna pour soutien une compagnie du 128e; il plaça une autre compagnie du même régiment et une compagnie de grenadiers de la garde nationale à la tête du village. Il montait à cheval pour s'assurer de l'exécution de ses ordres lorsque le capitaine des grenadiers strasbourgeois vint lui dire que sa compagnie refusait de marcher. Asselin répondit qu'il le rendait responsable de cette insubordination, et le capitaine, qui eût bien mieux fait d'employer sur-le-champ son autorité, jura d'user de son ascendant sur ses soldats pour les ramener à leur devoir. Mais à peine la compagnie de grenadiers était-elle à son poste qu'elle lâcha pied, et vingt-deux hommes rentrèrent dans le fort. Asselin, indigné, saisit au collet un des fuyards et menaça de le fusiller. La compagnie n'osa se débander complètement.

Cet incident arrêta Broussier. Une enquête de Rœderer et de Demont les convainquit qu'il serait dangereux de confier la défense de Strasbourg et de Kehl à cette garde nationale qui n'avait pas encore eu l'occasion de s'aguerrir et qui ne pourrait d'ailleurs, à cause de son petit nombre, faire le service des deux places. Napoléon, disait Rœderer, ne veut pas livrer au hasard la conservation de Kehl et de Strasbourg; Berthier ordonne de ne laisser à Schlestadt, à Landau et dans les autres villes que les troupes de ligne strictement nécessaires; il admet donc qu'on en laisse à Strasbourg si la garde nationale ne suffit pas. Et Rœderer ajoutait qu'il fallait suspendre pour quelques jours l'expédition projetée, que la garde nationale resterait à Kehl avec le 128e et continuerait à s'exercer, mais qu'elle n'enverrait au fort qu'un détachement de six cents hommes : interrompre son service sur la rive droite, c'était la déshonorer à ses propres yeux, c'était avouer aux ennemis sa faiblesse et leur révéler que la garnison renonçait aux sorties. En prenant cette mesure, concluait Rœderer, et en tenant toujours la troupe de ligne en haleine et le sac au dos, comme si la sortie était

imminente, on mettrait l'adversaire en échec, et le courage des habitants, très ébranlé depuis deux jours par la nouvelle de ce départ, se remettrait bientôt.

Le major Huart approuvait Rœderer et, de même que lui, exprimait la vérité franchement et « sans aucun palliatif ». Rallier les garnisons de Schlestadt, de Neuf-Brisach, de Landau et réunir un corps d'armée qui serait maître de la campagne et chasserait les Russo-Badois au delà du Rhin, certes, le plan était beau. Mais que de chances à courir et que d'obstacles à surmonter! Broussier refoulerait d'abord les alliés et les obligerait à reculer, à lui ouvrir passage. Néanmoins il n'aurait au plus que quatre mille fantassins et six cents cavaliers. Les coalisés, revenus de leur émoi et rassemblant tout ce qu'ils avaient de monde, seraient deux fois plus nombreux ; ils se jetteraient entre Strasbourg et Broussier; ils le harcéleraient sans cesse; ils ramasseraient ses éclopés, ses traînards, ses déserteurs; ils lui fermeraient le retour dans la place qu'il abandonnait, l'attendraient, soit sur la route de Bâle, entre l'Ill et le Rhin, soit derrière la Bruche, s'il se dirigeait sur la montagne, le forceraient en tout cas à traverser une rivière et lui infligeraient sans doute un revers. Et que deviendraient Kehl et Strasbourg? Dès le lendemain du départ de Broussier, les assiégeants, qui possédaient Neuhof et la Robertsau, ne pouvaient-ils s'emparer de l'île des Épis, s'emparer de Kehl, dont la garnison, formée de garde nationale, se rendrait à la première sommation et sur la seule menace d'être passée au fil de l'épée ? Puis, lançant des obus sur Strasbourg, établissant leurs batteries à Schiltigheim, à la Robertsau et au Polygone, ne pouvaient-ils, à la faveur du désordre qu'ils causeraient dans la ville, se présenter aux portes qui seraient sûrement délaissées par la moitié des milices bourgeoises et, grâce à la terreur des gens qui s'exagèrent le péril et « cherchent plutôt à sauver leurs meubles que leurs remparts », se saisir de la forteresse, de ses arsenaux, de son immense matériel?

On n'ose, disait Huart, penser à cette énorme perte sans frémir, et je ne vois aucun avantage qui puisse entrer en comparaison avec de tels risques. » Il remarquait enfin que Broussier avait un ordre positif qui coupait court aux réflexions. Mais de quand datait cet ordre ? L'Empereur connaissait-il alors la situation de Strasbourg ? Prescrivait-il de sortir *aujourd'hui* même? Devait-on toujours exécuter les choses rigoureusement et à la lettre? Napoléon voudrait-il jamais compromettre,pour un profit douteux, la sûreté de la plus importante de son empire ? Bref, opinait Huart, une pareille opération serait trop aventureuse, et mieux valait gagner du temps.

Broussier suivit les conseils de Rœderer et de Huart. Le 30 mars, les troupes de ligne réoccupaient les postes de Kehl où la garde nationale strasbourgeoise les avait relevées deux jours auparavant (1).

L'heure décisive allait sonner. Depuis quelques semaines les bruits les plus contradictoires couraient à Strasbourg. La population avait cru d'abord à un prochain débloquement. Le 22 février, à midi, pendant que tonnait le canon des remparts et que les drapeaux flottaient aux tours de la cathédrale, les Strasbourgeois lisaient sur les murs un *Avis* triomphant : l'Empereur faisait face aux alliés avec cent vingt mille hommes d'infanterie et une nombreuse cavalerie; les ducs de Tarente et de Raguse avaient détruit le corps prussien commandé par Yorck et Kleist; les débris de ce corps opéraient leur retraite sous les ordres de Blücher!

Il fallut en rabattre. Le 7 avril, la population entendait les assiégeants tirer en signe d'allégresse cent un coups de canon : Paris avait capitulé.

Broussier sut la nouvelle qui lui fut notifiée par Hochberg. Il la tint secrète et peut-être la croyait-il fausse.

(1) *Journal du siège* (A. G.).

Mais dans la nuit le fracas des salves d'artillerie qui célébraient à Carlsruhe la victoire des coalisés se prolongeait dans les montagnes sur la rive droite du Rhin. Broussier s'imagina que cette canonnade venait d'un corps français et que le prince Eugène manœuvrait pour passer le fleuve et dégager Strasbourg. Il décida de tendre la main à ces troupes de secours et fit lancer, le 8 avril, à quatre heures du matin, onze fusées volantes sur la plateforme de la cathédrale.

Le même jour, à dix heures, la garnison se réunissait à Kehl pour une sortie générale, la quatrième et dernière du blocus. Il eût fallu la mener aussitôt à l'ennemi. Sur l'ordre de Broussier, elle ne s'ébranla qu'à une heure de l'après-midi.

Comme au 13 février, elle formait deux brigades commandées par Anthing et Geither : la brigade Anthing devait pousser sur Neumühl; la brigade Geither demeurait en réserve à l'embranchement des routes de Neumühl et de Rastadt.

La brigade Anthing, précédée du 8e hussards, marcha sur un retranchement qui protégeait Neumühl. Au lieu de reculer à droite et à gauche du chemin, selon leur instruction, et de laisser le champ libre au canon du retranchement, les avant-postes badois restèrent sur le chemin et empêchèrent l'artillerie de tirer. Ils furent enveloppés par les hussards qui les sabrèrent ou les prirent. L'infanterie — tirailleurs du 17e léger et des 15e et 18e de ligne — qui suivait les hussards, enleva le retranchement. Mais, devant la ferme attitude du 5e bataillon de la landwehr badoise, elle n'osa déboucher de Neumühl, et elle se replia lorsque le lieutenant-colonel de Reischach accourut avec le deuxième bataillon du 3e régiment de ligne ou régiment du Grand-Duc et, tantôt en tiraillant, tantôt en croisant la baïonnette, avança bravement sous la mitraille. Les Badois reconquirent le retranchement et rejetèrent l'adversaire au delà du Gieselbach.

A cet instant, Broussier vit des colonnes sortir du village d'Auenheim. Il craignit d'être tourné et ordonna sur-le-champ un changement de front à gauche. La brigade Anthing poussa vers Auenheim et la brigade Geither, marchant en carré avec six pièces de 12 dans les intervalles, menaça Neumühl. Mais à Auenheim comme à Neumühl, la landwehr badoise fit une sérieuse résistance. C'était le 4e bataillon, commandé par le major Günther, et une batterie postée au moulin d'Auenheim l'appuyait efficacement. La journée se termina par un duel d'artillerie qui dura jusqu'à sept heures du soir. Neumühl et Sundheim souffrirent beaucoup. La brigade Geither canonnait Neumühl, et deux obusiers, escortés par les douaniers, tiraient sur Sundheim.

L'affaire était fort honorable pour la landwehr et même pour le landsturm de Bade. Tous les villages des environs avaient sonné le tocsin et les contingents d'Offenbourg et de Lahr arrivèrent au soir dans le voisinage de Kehl lorsque le combat finissait. C'était, comme dit Hochberg, la première et unique occasion d'éprouver le zèle patriotique des milices nationales badoises, et le peuple avait montré bon vouloir et résolution.

En revanche, cette sortie du 8 avril, qui coûtait à la garnison cent vingt-cinq hommes tués et blessés, irrita Strasbourg. L'opinion avait été contenue jusqu'alors par l'autorité absolue dont le général était investi et par les efforts de Rœderer, de Lezay, de Brackenhoffer qui s'appliquaient à étouffer dans une ville assiégée le moindre germe de discorde. Elle se souleva contre Broussier avec violence. Il eut beau vanter dans son rapport l'ardeur et l'intrépidité de toutes les troupes, vanter le patriotisme des gardes nationales qui n'assistaient pas à l'action et qui n'avaient fait que s'échelonner sur le chemin de Strasbourg à Kehl. Tous les Strasbourgeois lui reprochaient d'avoir montré la plus complète imprévoyance, d'avoir entrepris une sortie qui n'avait aucun but. « Il mérite, dit

Hochberg, un blâme sévère à tous égards pour avoir sacrifié tant de braves soldats lorsqu'il connaissait déjà la prise de Paris (1). »

La grande nouvelle ne pouvait être cachée longtemps. En vain Broussier ordonna de recevoir les parlementaires à trois des portes de la ville, de les laisser au dehors, de les empêcher de parler à qui que ce fût, sinon à un officier d'état-major qui cachèterait et ficellerait aussitôt leurs dépêches et les remettrait au colonel Humbert. Le 10 avril, jour de Pâques, des gazettes, des lettres et les propos des postes avancés apprenaient à Strasbourg la déchéance de Napoléon, l'établissement du gouvernement provisoire et la restauration des Bourbons.

Le lendemain, pour la première fois depuis plus de trois mois, arrivait le courrier de la malle ; il apportait les journaux de la capitale et une seule pièce officielle, la lettre que le commissaire pour l'intérieur et le culte avait envoyée le 5 avril à tous les préfets pour leur notifier les événements. Lezay-Marnesia lut cette lettre dans une réunion qui se tint chez Rœderer en présence de Broussier et des premières autorités. Il proposait d'adhérer sur-le-champ au gouvernement provisoire. Broussier objecta qu'il n'avait rien reçu de semblable ni du Sénat ni du ministre et qu'il ne pouvait prendre encore aucune mesure. « Que ferai-je donc? lui répliqua Lezay. Dois-je ajourner mon adhésion jusqu'à ce que vous ayez proclamé celle des

(1) Röder, 154; Barsewisch, 159-161 ; Becht, 38-41 et 71 ; Heitz, 70-72. Le chiffre de cent vingt-cinq tués et blessés est donné par une lettre particulière de Popp ; Hochberg porte ce chiffre à trois cents ; Broussier l'abaisse à soixante ! Cf. sur cette sortie du 8 avril les vers de Schauenburg dans son *Parallèle* (p. 6.).

Der letzte Ausfall, dort bei Kehl,
Auch der schlug leider ! gänzlich fehl ;
Er hätte auch, so sagt man häufig, völlig unterbleiben müssen,
Da wir aus allen Zeitungsblättern es schon damals konnten wissen,
Dass Frankreichs Hauptstadt von den Feinden, nicht als Feind, besetzet [worden.
Was hatte man demnach für einen Zweck mit solchen neuen Morden?
Wer könnte aber wohl zu eines Festungscommandanten seinen Gründen
In solchem Fall ganz militärisch-passend stets den wahren Schlüssel finden?

troupes? Ou devancerai-je l'adhésion des soldats en faisant voter avant eux et sans eux l'autorité civile, au risque de la mettre aux prises avec eux? » Après quelques débats, la réunion convint de différer l'adhésion jusqu'à ce que le gouvernement provisoire fût entré en communication avec Rœderer et Broussier. Le commandant supérieur fit savoir à la garnison qu'il n'avait rien reçu d'officiel et lui rappela le devoir d'un militaire dans toutes les situations : ne pas se mêler des affaires politiques et servir avec calme, fidélité et subordination. De son côté, dans une proclamation aux habitants de Strasbourg, le préfet déclara qu'il fallait attendre les instructions qui viendraient de Paris et qu'en cette circonstance le meilleur citoyen était celui qui montrait le plus de respect pour la loi et d'amour pour l'ordre.

Mais, le 12, Humbert était mandé aux avant-postes, où il trouvait le colonel comte d'Ollone, qui se présentait à lui comme aide de camp du comte Roger de Damas, gouverneur d'Alsace, de Lorraine et des Trois-Evêchés. D'Ollone remit à Humbert une lettre de Damas et d'autres pièces officielles.

Le 13, à une heure de l'après-midi, Broussier convoquait chez Rœderer les mêmes personnages que l'avant-veille : Demont, Lezay, le commissaire général de police Popp, le maire de la ville Brackenhoffer, les généraux Desbureaux et Schramm, les colonels Humbert et Turot. Il leur lut la lettre du comte Roger de Damas. Cette lettre annonçait la restauration de Louis XVIII et invitait les autorités civiles et militaires de Strasbourg à reconnaître le roi. Broussier dit qu'il adhérait au nouvel ordre de choses. « Je laisse les autres, ajoutait-il, maîtres de faire ce qui leur conviendra et j'autorise les chefs civils et militaires à recevoir l'adhésion de leurs subordonnés, fonctionnaires et officiers. » Les assistants ne purent réprimer des marques de surprise. Sur une lettre du comte de Damas, Broussier accordait ce qu'il refusait deux jours

plus tôt au gouvernement provisoire! Lezay et Brackenhoffer ne cachèrent pas que la notification de Damas n'était pas dans les formes constitutionnelles et que l'assemblée pourrait, sans s'exposer à un reproche de résistance, et sans se prononcer encore, demander les ordres du gouvernement établi par le Sénat. Mais il fallait en finir. Tous les membres de la réunion signèrent séance tenante leur adhésion aux Bourbons. Toutefois ils déclarèrent à Broussier qu'ils tenaient la ville du pouvoir souverain, qu'ils ne la remettraient qu'au pouvoir souverain de Louis XVIII, et que dans aucun cas ils ne consentiraient à l'entrée des troupes étrangères, si ce n'est sur un commandement spécial du roi ou de Monsieur, lieutenant-général du royaume. Broussier leur promit d'envoyer sur-le-champ au comte de Damas leur acte d'adhésion — qui fut porté par le colonel Husson — et de lui exposer la résolution manifestée par les autorités. Le même jour Lezay annonçait publiquement aux Strasbourgeois qu'ils avaient un roi et que, sous peu, ils auraient la paix : « avec la paix le commerce refleurit, les plaies se cicatrisent, les mères gardent leurs fils, » et il disait au Conseil municipal que la Révolution était finie, que la France ne connaissait plus ni guerre ni malheurs, qu'elle retrouvait son vrai père. Rœderer suivait l'exemple de Lezay : dans une proclamation aux militaires et citoyens de Strasbourg, il les avertissait que les autorités de la plus importante place de la France adhéraient pleinement, formellement, unanimement aux actes qui rappelaient sur le trône Louis XVIII et la maison de Bourbon. « Le civil, remarquait Lezay, était beaucoup plus pressé de donner son adhésion que de la discuter. »

L'état d'hostilité cessait en même temps. Broussier s'était hâté de communiquer au comte de Hochberg l'acte d'adhésion des autorités strasbourgeoises en lui proposant de traiter d'un armistice. Le 14, Hochberg lui répondait qu'il avait désigné le général-major baron de Francken, son chef d'état-major, pour négocier la trêve, et, le 15,

Humbert, muni des pleins pouvoirs de Broussier, se rendait à Brumath. Le comte de Hochberg exigeait de Strasbourg les mêmes conditions que de Phalsbourg. Il voulait avoir garnison et passage dans la place. Humbert refusa net. « J'ai fait taire, a-t-il dit, d'insultantes prétentions. » Après une vive discussion, Francken et Humbert s'entendirent sur les points suivants. Les hostilités seraient interrompues dès le lendemain et il faudrait, pour les reprendre, dénoncer la trêve vingt-quatre heures à l'avance. Les troupes des deux partis resteraient dans les positions qu'elles occupaient le 15 avril à midi. L'armistice autorisait la libre circulation des civils et le libre transport des objets de commerce à l'exception des denrées qui pourraient être regardées comme approvisionnements de bouche et de guerre pour la place de Strasbourg (1).

Tout semblait fini. La faiblesse de Broussier faillit tout recommencer. Au sortir de la conférence du 13 avril, il avait quitté ses décorations en disant à son entourage : «Voilà ce qu'il nous reste de mieux à faire, » et il les avait reprises au bout de quelques heures sur les représentations de Humbert. Mais la garnison sut que Broussier avait un instant répudié sa croix. Elle sut que Damas avait employé dans sa lettre le mot de *clémence*, comme si l'armée française n'eût commis depuis vingt ans que des actes répréhensibles. Elle sut qu'il ordonnait aux troupes d'ôter la décoration de la Légion d'honneur, bien que l'institution eût été maintenue dans toutes ses prérogatives et fût regardée par le roi, selon les propres termes de Damas, comme un titre de bravoure. Les officiers se réunirent. Ils coururent chez les généraux, chez Schramm, chez Geither, et plusieurs, dans leur exaspération, proposaient d'égorger le commandant supérieur. Schramm et Geither, alarmés, vinrent avertir Broussier et, dans un ordre du

(1) Röder, 156-157, 248 ; Heitz, 77 ; *Mon.* 24 avril ; Humbert à Dupont, 3 ma (A. G.).

jour, le gouverneur annonça que la garnison pouvait conserver ses décorations.

Cette mesure, dit Broussier, était commandée par la prudence, et elle fut approuvée par le comte Roger de Damas. Il avait eu néanmoins un grand tort : il aurait dû demander aux troupes leur adhésion dans des termes précis et nets, en leur expliquant sans ambiguïté les événements qui la motivaient. Tous les chefs s'étaient, ainsi que leurs corps, déclarés pour le gouvernement nouveau. Mais pourquoi n'avaient-ils pas reçu du ministre de la guerre les ordres que le préfet Lezay avait reçus du ministre de l'intérieur? Ils se rappelaient le long silence de Broussier et ses hésitations. Ils croyaient qu'il avait supprimé des dépêches officielles. « Depuis longtemps, disait le major Huart, il montre une vacillation qui n'est pas faite pour nous rassurer. »

L'arrivée du comte d'Ollone acheva de surexciter les esprits. Le 17 avril, d'Ollone, accompagné d'un M. de Pardieu, apportait à Broussier une seconde lettre de Damas : il fallait arborer la cocarde blanche, hisser le drapeau blanc sur les tours et les bastions, prêter serment de fidélité à Louis XVIII. D'Ollone invitait en outre le gouverneur à livrer aux alliés une porte de Strasbourg et à leur accorder passage. Il eut même la sotte outrecuidance de dire en présence des chefs de corps qu'on devait faire sauter par les fenêtres le gouvernement provisoire et le Sénat et qu'il ne pouvait être aucunement question de garantie constitutionnelle.

Broussier réunit les généraux et les chefs de corps et leur communiqua la lettre de Damas. Ils lui demandèrent du temps pour consulter leurs subordonnés, et au bout de deux heures, revinrent lui dire qu'ils répondaient de l'obéissance des officiers. Sur quoi Broussier prescrivit que les troupes, garnison, garde nationale, officiers isolés prendraient la cocarde blanche suivant les ordres du comte Roger de Damas, et il enjoignit au maire de placer des drapeaux blancs sur la tour de la cathédrale.

Toutefois les têtes se montaient. Les variations de Broussier et les propos indiscrets de d'Ollone avaient mécontenté les chefs de corps. Passe pour l'adhésion, passe encore pour la cocarde puisqu'elle était la conséquence naturelle et comme le signe de l'adhésion. Mais le serment ! N'était-il pas dans la règle de ne le prêter que lorsque le roi avait en main les rênes de l'État ? Mais l'étranger ! Avait-on défendu la place pour la lui ouvrir, et Louis XVIII ne revenait-il que pour ôter à la France la possession exclusive de ses forteresses ? On arrivait ainsi, selon l'observation juste et piquante de Lezay, à déduire de l'adhésion la cocarde, de la cocarde le serment, du serment l'occupation des portes ou le passage, et il en résulta que, tout en maintenant l'adhésion, les officiers ne voulurent ni cocarde, ni serment, ni entrée ou passage des alliés.

Les régiments exprimèrent hautement leur opinion. Les officiers supérieurs du régiment de la Meurthe, qui stationnait à Kehl, écrivirent à Broussier que la cocarde blanche ne pouvait être désignée que par la volonté du peuple, qu'ils conservaient donc leurs anciennes couleurs, que Roger de Damas — ils l'appelaient Roger Dumas — n'avait pas été, à ce qu'il semblait, nommé gouverneur d'Alsace par le nouveau pouvoir, qu'ils ne reconnaissaient que Broussier comme commandant supérieur de la place et ne livreraient Kehl qu'à des troupes françaises, si la garnison était changée (1).

Les officiers du 128e refusèrent formellement à leur major d'arborer la cocarde blanche. Ils ne pouvaient, disaient-ils, ni ne devaient reconnaître le comte de Damas, tant qu'ils n'auraient pas de nouvelles plus certaines, plus authentiques, et ils ne porteraient la couleur des lys que

(1) Le colonel du régiment de la Meurthe, Mutelé, et ses quatre chefs de bataillon à Broussier, 17 avril (A. G.). Mutelé disait, l'année d'après, en demandant du service à Napoléon, qu'il avait arboré le dernier la cocarde blanche et s'était opposé à l'entrée des Russes que « d'Ollone, agent de Roger de Damas, voulait introduire dans Strasbourg ».

lorsqu'ils sauraient que Louis XVIII était en France et acceptait la constitution de l'État : « Nous désirons le bonheur de notre patrie, mais nous doutons qu'il puisse s'opérer sous les baïonnettes russes (1) ! »

Le plus exalté de tous était peut-être le colonel Humbert, général provisoire, chef de l'état-major, cet actif et intelligent Vosgien dont Jérôme Napoléon avait fait la fortune. Le 18, à onze heures du matin, il convoqua dans son logis les généraux et les chefs de corps, Geither, Anthing, Schramm, Turot. Il montra sa cocarde tricolore : « Voilà ma cocarde et je n'en porterai jamais d'autre! » Tout ce qui se passait, ajoutait-il, blessait ses principes et bouleversait son âme. Pourquoi recevoir des ordres de Damas et d'Ollone? Le gouvernement provisoire avait-il annoncé que la cocarde blanche était la cocarde nationale? Pour prêter le serment que le souverain seul a le droit d'exiger, ne fallait-il pas attendre l'arrivée .et les instructions du roi? Et quelles propositions faisait le comte d'Ollone? Des propositions qui compromettaient l'honneur de la garnison et la sûreté de la place ! Des propositions qui, de la part d'un officier au service de la France, étaient la chose la plus inouïe! Quoi! Il se disait colonel français et il osait demander que Strasbourg fût occupé militairement par l'ennemi! A quoi tendaient ces intrigues, sinon à rendre à l'Allemagne le boulevard de la France ! Livrer une porte, une seule porte de la cité, la porte de Saverne ou la porte d'Austerlitz, ne serait-ce pas livrer la forteresse? N'était-il pas évident que les alliés cherchaient à profiter du sentiment de confiance qu'inspiraient les événements, qu'après les pourparlers avortés du 15 avril ils entamaient directement, par l'intermédiaire de d'Ollone, des négociations avec le gouverneur, qu'ils tentaient de réussir par de per-

(1) Les officiers du 128e à Geither, 18 avril (A. G.). Aussi le commissaire extraordinaire La Salle écrivait-il, le 25 mai, à Dupont, que l'esprit de ce régiment était fort mauvais, que ses officiers tenaient de mauvais propos et qu'il fallait le dépayser.

fides suggestions là où leurs armes avaient échoué ? Mais ce d'Ollone n'avait-il pas annoncé et signé la convention qui donnait une porte de Phalsbourg aux coalisés? Et n'étaient-ce pas encore les Badois qu'il avait introduits dans Phalsbourg ? Il fallait, concluait Humbert, se méfier de cet homme ; il prenait sur Broussier un empire absolu, et Broussier, au vu et au su de tout le monde, n'était plus apte au commandement ; sa santé s'affaiblissait extrêmement, la maladie énervait ses facultés morales.

Les membres de la réunion approuvèrent Humbert. Ils décidèrent de députer trois des leurs à Paris, de garder la cocarde tricolore et de se constituer en Conseil de défense : si ce Conseil, que Broussier aurait dû former depuis le commencement du blocus, avait existé, il aurait plus d'une fois trouvé l'occasion de s'expliquer avec le gouverneur sur plusieurs points qui les rendaient incertains et les mettaient en défiance contre lui et, à cause de lui, contre les événements.

On dit même qu'ils dressèrent une liste de proscription et qu'ils voulurent se défaire de Broussier, de Desbureaux, de Lezay, de Brackenhoffer et de Popp. Que ne dit-on pas en temps de crise ! Mais ils étaient très propres à rassurer la garnison ; elle savait, témoigne Lezay, qu'ils étaient capables de bonnes résolutions et qu'ils empêche raient Broussier d'en prendre de mauvaises.

A midi, deux commissaires venaient, au nom des officiers supérieurs, informer Broussier que l'assemblée demandait l'établissement d'un Conseil de défense, qu'elle désirait envoyer trois délégués à Paris, qu'elle priait le général d'annuler son ordre du jour sur les couleurs nouvelles, que la cocarde blanche pouvait amener la guerre civile, que peu la portaient et que beaucoup refusaient de la porter.

Broussier céda. Il prescrivit que le Conseil de défense serait établi « en vertu des lois » et annula son ordre du jour de la veille : les drapeaux hissés sur les bastions et

sur la tour de la cathédrale seraient retirés et remplacés par les couleurs anciennes ; les soldats ne porteraient plus la cocarde blanche.

Ce n'était pas assez. A neuf heures du soir, Broussier réunissait le Conseil de défense. Le comte d'Ollone, soufflé par Lezay, l'avait engagé vainement à donner sa démission avant la séance. Broussier regretta de n'avoir pas écouté d'Ollone. Au nom des membres du Conseil, le général Anthing, le plus modéré de tous, lui déclara qu'il devait leur rendre compte, mais qu'il n'avait plus d'autorité, qu'il avait perdu la confiance de la garnison et de la population à cause de son état presque continuel d'ébriété, de sa brutalité envers les officiers, de sa déplorable sortie du 8 avril, de l'inconséquence de sa conduite, du défaut de suite et de sagesse dans toutes ses mesures. Broussier répondit qu'il allait se démettre de son commandement.

C'était le seul parti qu'il eût à prendre. Tout Strasbourg l'exécrait, le qualifiait de traître, de fou, de tyran. Les uns l'accusaient de parlementer souvent sans qu'on sût jamais l'objet de ses fréquents pourparlers ; les autres le disaient détraqué par le trépan, abruti par les liqueurs fortes, et assuraient qu'il était ivre-mort dans la journée du 8 avril, que cette circonstance avait retardé de trois heures l'opération. « Le ciel, écrit un notable, le ciel dans sa colère nous l'a donné pour commandant, et pendant trois mois Broussier a appesanti sur nous sa verge de fer. »

Le 19 avril, au matin, Broussier priait le comte d'Ollone de partir sur-le-champ. « Il n'y a plus, lui disait-il, de sûreté dans Strasbourg ni pour vous ni pour moi. » Puis, éperdu, craignant pour sa vie, il se sauvait. « Il a pris, s'écriait un Strasbourgeois, le lâche parti de déserter son poste. »

Hochberg venait de recevoir le comte d'Ollone et le colonel lui avait raconté que les « napoléonistes » et les partisans des Bourbons se battaient dans Strasbourg, qu'il ne savait encore quelle cocarde l'emporterait, la cocarde

blanche ou la cocarde tricolore. D'Ollone s'éloignait à peine qu'un vieil homme maladif, vêtu d'un habit usé, se présentait à Hochberg : c'était Broussier, et le général badois ne put s'empêcher de remarquer en son for intérieur qu'il avait devant lui le matamore qui naguère répondait fièrement à toutes les sommations et faisait cette furieuse sortie de Kehl, bien qu'il eût dans sa poche la nouvelle de la paix. « Je viens, dit Broussier à Hochberg, me jeter dans vos bras et vous pouvez me traiter comme ami ou comme prisonnier de guerre. » Il ajouta qu'on cabalait depuis longtemps contre lui, que Desbureaux et Lezay le haïssaient, que son chef d'état-major Humbert était un serpent qu'il avait nourri dans son sein, qu'on l'avait forcé de faire ôter le drapeau blanc et la cocarde blanche, qu'on en voulait à ses jours, qu'il avait dû laisser le commandement à Desbureaux et quitter précipitamment Strasbourg, qu'il ne désirait que de rejoindre à Nancy le comte Roger de Damas (1).

La veille, au soir, sur l'avis que Broussier, révoquant son ordre du jour, prescrivait de reprendre la cocarde tricolore et d'ôter le drapeau blanc, Lezay avait couru chez le gouverneur, et dans le Conseil de défense il s'était élevé contre cette résolution qu'il qualifiait d'inconcevable. N'avait-il pas publié, le 16 avril, l'arrêté du gouvernement qui décidait que la cocarde blanche était la cocarde française et serait prise par toute l'armée? N'avait-il pas fait afficher le 17 que les bourgeois pouvaient prendre, de même que les soldats, et bien qu'elle fût essentiellement militaire, une cocarde qui symbolisait un heureux changement? Sur les instances de Lezay, Broussier rapporta le second ordre du jour, et le préfet, rassuré par la convocation du Conseil et par le bon esprit de ses membres, regagna son logis. Mais, ce même soir, les soldats, excités par leurs officiers, se répandirent par la ville, criant « *à bas les drapeaux*

(1) Röder, 157.

blancs ou ils seront déchirés », arrachant la cocarde blanche aux bourgeois, enlevant les bannières blanches des établissements publics. Le Conseil de défense, à l'instigation d'Humbert, revint sur le contre-ordre de Broussier, et, dans la nuit, le maire Brackenhoffer, voulant, lui aussi, éviter tout tumulte, fit descendre les drapeaux blancs qui flottaient sur la cathédrale.

Au matin du 19, à la pointe du jour, Lezay vit que le drapeau blanc avait disparu. Il s'irrita. Tant que les militaires ne commettaient d'erreurs que pour leur propre compte, il n'avait pu que donner des conseils. Mais les drapeaux placés sur un édifice civil signifiaient l'adhésion de la population civile, et les enlever, c'était annoncer que Strasbourg se ravisait, que Strasbourg ne reconnaissait plus les Bourbons. Lezay devait donc intervenir d'office et il sentait d'ailleurs, comme il s'exprime, tout ce qu'une faute aussi grave et le compromis qu'elle entraînait apportaient de force aux bons esprits contre ce brouillon de Broussier.

Il écrivit sur-le-champ au Conseil de défense qu'il allait quitter la ville et se retirer à Schiltigheim, en ordonnant à toutes les autorités civiles, religieuses et administratives de rompre leurs communications et relations avec l'autorité militaire jusqu'à ce que le drapeau blanc fût réarboré : il était de son devoir de montrer que la bourgeoisie strasbourgeoise désavouait une insulte aussi éclatante. Une demi-heure après, le Conseil de défense se rendait chez Lezay pour lui représenter que la garnison n'était échauffée que par de bons sentiments, qu'elle n'avait pas de torts réels, que Broussier troublait et gâtait tout. Lezay répondit que la garnison avait sans doute de bons sentiments et les mêmes sentiments que la bourgeoisie, mais qu'elle les manifestait autrement et qu'il devait, lui, préfet, par une démarche solennelle, faire ressortir cette différence. « Si l'adhésion est la même, lui répliquèrent les membres du Conseil, et si la manifestation est seule diffé-

rente, rien de plus facile que d'arranger les choses ; il suffit que Broussier ne soit plus là, » et ils prièrent Lezay de replacer le drapeau blanc et de ne pas partir : son départ compromettrait la garnison et, après tout, cette malheureuse garnison était victime de misérables menées, victimes de fautes où d'autres l'avaient fait tomber. « Le drapeau, dit Lezay, a été retiré par un ordre du jour émané de l'autorité militaire et il ne peut être replacé que par un ordre semblable. Il s'agit d'ailleurs de la réparation d'un outrage; je ne tiendrai les drapeaux pour rétablis et l'outrage pour réparé que si les couleurs blanches sont saluées par une salve de cent coups de canon à l'instant où elles seront hissées ; qu'on me donne satisfaction, mais que cette satisfaction soit connue aussi loin que l'offense. Il faut en outre qu'un ordre du jour enjoigne à la garnison de porter immédiatement la cocarde blanche et menace de livrer dans les vingt-quatre heures à une commission militaire tout officier et soldat qui prendra part à une délibération, provocation, insulte ou voie de fait quelconque pour objet politique. Je ne renonce pas à partir ; toutefois ce ne sera qu'à midi, sur la place d'armes, au moment de la parade, que je monterai en voiture. »

Mais à neuf heures du matin Broussier avait quitté la ville en priant Desbureaux de commander désormais à Strasbourg et à Kehl. Le général Desbureaux agit aussitôt avec énergie. A neuf heures et demie, il réunit le Conseil de défense et, sans délibération ni contradiction, lui déclara sa volonté: les troupes prendraient incontinent la cocarde blanche ; le drapeau blanc flotterait sur tous les établissements publics; le premier qui troublerait l'ordre serait fusillé séance tenante. Il envoya le général Schramm et le colonel Turot annoncer au comte de Hochberg qu'il répondait de la tranquillité de la garnison et de l'exacte observation de l'armistice. Il dépêcha au comte Roger de Damas et au ministre Dupont l'inspecteur aux revues Rabelleau chargé de devancer Broussier à Paris et

de réfuter les mensonges du général. « Broussier, dit un Strasbourgeois, assure que nous sommes en révolte ouverte tandis que ce n'est que lui, et lui tout seul, qui n'a pas su se faire respecter. »

Cette journée du 19 avril fut décisive. A dix heures du matin, arrivait Brossard, l'aide de camp du ministre de la guerre ; il apportait à Desbureaux les premières dépêches officielles du gouvernement ; elles étaient, lit-on dans le *Journal* du siège, impatiemment attendues et elles satisfirent la conscience et l'honneur de tous les militaires. A midi, le drapeau blanc paraissait sur la tour de la cathédrale et il était salué non seulement par une salve de cent coups de canon, comme le préfet l'avait désiré, mais par les acclamations du peuple et d'une foule de propriétaires et de fonctionnaires accourus depuis le matin de plus de cinq à six lieues pour demander ce que signifiait la disparition imprévue des couleurs blanches.

Le départ de Broussier avait tout apaisé. Bourgeois et soldats fraternisaient. La joie du présent et la confiance dans l'avenir bannissaient l'inquiétude. Quelques agitateurs fabriquaient encore des fausses nouvelles ; mais on les croyait moins. Les exaltés se refroidissaient sensiblement. « On n'est jamais plus près de beaucoup reculer, disait finement Lezay, que lorsqu'on a été trop en avant ; ce sont aujourd'hui ceux qui semblaient vouloir tout pousser à l'extrême qui donnent l'exemple de la résipiscence et qui se remuent le plus pour se caser avec le plus d'avantage dans le nouvel ordre de choses. » Le 24 avril, un *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale avec grand éclat. Il n'y manquait pas un fonctionnaire, pas un officier de la garnison. La quête fut faite par la préfète, que conduisait Desbureaux, et par la générale Schramm, que conduisait Lezay : depuis douze années aucune n'avait produit autant. « La libéralité, remarquait Lezay, est l'expression la moins trompeuse de l'opinion. » Au soir, un grand dîner réunit chez Desbureaux et chez Lezay toutes les autorités de la

ville. Lezay avait à dessein invité les plus ardents des majors. Le dîner fut calme. La musique jouait les airs de la *Partie de chasse de Henri IV*. Au dessert, Lezay proposa d'assembler dans un même toast quatre choses qui n'en faisaient plus qu'une : la santé du roi, la paix, l'armée française, la gloire nationale, et ce toast fut accueilli par les cris unanimes de *vive le roi !* (1).

Six jours auparavant, le comte Roger de Damas était venu recevoir en personne l'adhésion de toutes les autorités aux actes du Sénat. Mais il ne fit que passer, et il loua la conduite des troupes. Dès le 21 avril il écrivait à Monsieur que Broussier « s'y était mal pris » et proposait, s'il fallait réprimander la garnison de Strasbourg, qui s'était totalement soumise quelques heures après le départ du général, que la réprimande fût douce et proportionnée au caractère passager du soulèvement (2).

Le 2 mai, le chevalier de La Salle, commissaire extraordinaire du roi dans la 5e division militaire, arrivait à Strasbourg. Il rappela dans ses proclamations que son père avait commandé cette ville pendant dix ans et il exhorta les Alsaciens qui s'étaient montrés naguère si bons soldats, à pratiquer dorénavant les vertus de la paix, à soutenir la religion, à supporter avec courage des privations encore nécessaires. L'impression qu'il produisit fut excellente. Il avait les manières simples, franches, ouvertes, et son visage respirait la loyauté. Lezay assure qu'il avait le don de se faire aimer dès la première vue et qu'il enleva les suffrages, qu'il plut aux officiers les plus revêches et dérida les fronts les plus sourcilleux. Il sut, en tout cas, reconnaître le patriotisme de la garnison de Strasbourg. Elle avait été, disait-il, entraînée durant quelques heures à des démarches très inconsidérées ; mais elle

(1) Lezay à Beugnot, 29 avril (A. N. Fr 9181). Cf., sur ces événements, Broussier à Dupont, 23 avril ; Popp à Monciel, 27 avril ; Lezay à Beugnot, 19 avril ; journal du siège, 17-18-19 avril; lettres de Humbert (A. G.); Heitz, 78-82 ; Röder, 157-158.

(2) Damas à Monsieur, 21 avril (A. G.).

avait si bien mérité du roi en empêchant Strasbourg de recevoir les troupes étrangères qu'il fallait oublier à jamais ce court instant d'erreur : « Je ne saurais trop, ajoutait-il, applaudir à son zèle national (1). »

Le jour même où La Salle entrait à Strasbourg, le fort de Kehl — que la convention du 23 avril ôtait à la France — fut rendu aux alliés. Il n'était plus occupé par le régiment de la Meurthe. Dès qu'ils avaient connu le décret du 4 avril, ces gardes nationales s'étaient hâtées de prendre sans autres formalités le chemin de leur pays, et il avait fallu envoyer à Kehl des détachements de la garnison de Strasbourg. Le général Desbureaux essaya, de concert avec Asselin, de soustraire l'artillerie aux coalisés : il ordonna de désarmer le fort, d'y laisser le strict nécessaire et de placer la plus grande partie des canons dans l'île des Epis, autour du monument de Desaix. Mais le commissaire des alliés, le baron de Varnbühler, colonel de l'état-major de Schwarzenberg, exigea du commissaire français, le colonel d'artillerie Alpy, une « dotation » de soixante bouches à feu. Le 2 mai, à six heures et demie du soir, les troupes badoises venaient par la barrière d'Allemagne s'établir au fort carré, dans l'ouvrage à cornes et à la lunette de la Kinzig. L'adjudant-commandant Asselin sortait au même instant et se dirigeait sur Strasbourg avec mille cinquante-six hommes qui furent aussitôt réincorporés à leur régiment. On ignorait encore à quelle puissance appartiendrait Kehl : chaque parti avait un factionnaire au tiers du pont. L'île de la Commission, regardée comme dépendance de la rive droite, fut également cédée (2).

Le lendemain, et, ainsi que disait La Salle, par réciprocité de l'évacuation de Kehl, le blocus de Strasbourg était

(1) Lezay et La Salle à Beugnot, 4 et 9 mai (A. N. F⁷ 7027 et 9181); Heitz, 83-85.

(2) Desbureaux, Bourgeat et La Salle à Dupont, 29 et 30 avril, 4 mai (A. G.).

levé. Les Badois retirèrent leurs postes et regagnèrent leurs cantonnements. Vainement Hochberg avait derechef demandé le passage de ses troupes par la ville : Desbureaux répondit par un refus, et les alliés, qui rentraient en Allemagne, franchirent le Rhin soit par le pont de Kehl, soit à la Wantzenau, selon qu'ils venaient d'Illkirch ou d'Eckbolsheim (1).

Un des personnages qui marquèrent le plus dans cet épisode de l'histoire strasbourgeoise est, sans contredit, le général Humbert. Que devint-il après le blocus? Quelle fut la suite de sa carrière jusqu'alors si prompte et si brillante?

Cet enragé bonapartiste avait fini par acclamer les Bourbons ; il disait à La Salle que la garnison de Strasbourg saurait conserver à Louis le Désiré le bel héritage de Louis le Grand, et à Dupont que les Strasbourgeois étaient pénétrés de reconnaissance pour l'auguste souverain qui avait « garanti leurs propriétés de toutes les chances inséparables du mouvement de tant d'armées ». Mais Lezay le dénonçait, le traitait d'intrigant et d'homme dangereux, assurait qu'il avait « joué un rôle odieux » dans l'affaire de l'adhésion, qu'il avait échauffé les têtes et failli pousser les troupes aux plus fâcheuses extrémités. « Le déplacement du général Humbert, écrivait le chevalier de La Salle, produira le meilleur effet. Sa place n'est réellement plus à Strasbourg, et je crois qu'il pourra être employé plus utilement ailleurs. Il a de l'esprit et des formes agréables. Mais son avancement a été rapide; ceux qui ne l'aiment pas l'attribuent à la souplesse de son caractère. » Cependant Humbert sut tenir quelques mois encore dans Strasbourg. Il fut nommé officier de la Légion d'honneur, et par

(1) Le garde champêtre de la Wantzenau fit connaître l'événement à la commune par un coup de sonnette et par les mots suivants : « Uf Befaehl vum Haer Majer isch d'Stodt ufgange, s'dorf Alles rus un ning, sisch nix ols Frindschaft un Bruederlieb » (Becht., 156).

deux fois Kellermann—qui fut, après le départ de La Salle, gouverneur de la 5e division militaire —exprima dans les termes les plus flatteurs la satisfaction que lui causait le zèle de Humbert pour la cause du roi.

Le 20 octobre, Humbert reçut un congé qu'il n'avait pas demandé. Aussi fut-il un des premiers à saluer le retour de Napoléon, et il accourut le 21 avril 1815, à Paris, solliciter la confirmation de son titre de général de brigade. Il affirmait que rien n'avait en 1814 ébranlé sa fidélité, qu'il avait défendu Strasbourg pour l'Empereur jusqu'au 20 avril : « Au 20, nous attendions Votre Majesté dans nos murs; l'Alsace et les Vosges étaient en armes! » Il écrivait à la commission chargée de la revision des nominations provisoires qu'il avait montré l'année précédente un dévouement remarquable : il avait fait face à tous les besoins et à tous les détails du service; il avait par ses soins constants « créé une garnison qui n'existait auparavant que dans les hôpitaux »; il avait « conçu, préparé, conduit cette noble résistance aux ordres d'un gouverneur devenu faible »; il avait su rallier à lui les généraux, la ligne, la garde nationale, et, à la tête de la garnison, déconcerté les projets de Broussier qui nouait des intelligences avec un agent du comte d'Artois pour livrer la ville aux alliés; bref, il avait *sauvé Strasbourg*.

Desbureaux fut consulté. Il répondit que Humbert avait toujours bien servi; mais, ajoutait-il, « cet officier ne peut que m'avoir secondé, et il s'en faut du tout qu'il eût sur les autorités civiles et militaires la prépondérance et le crédit qu'il annonce ». Humbert ne fut pas confirmé par le gouvernement des Cent Jours.

Il combattit toutefois pour Napoléon; il fut aide de camp de Vandamme, reçut une forte contusion à Wavre et obtint de Macdonald, à l'armée de la Loire, le commandement provisoire du 11e régiment de ligne.

Sous la seconde Restauration il redemanda le généralat. Mais vainement il rappela ses services, rappela la lettre du

comte Roger de Damas promettant au nom du roi que les officiers de la garnison de Strasbourg conserveraient leur rang et leur grade, rappela qu'il avait été désigné dans les deux années 1814 et 1815 en diverses occasions par le titre de maréchal de camp. La 4e division de la guerre avait dit qu'il devait être surveillé, et la commission d'examen lui donnait une note terrible : n'était-ce pas cet Humbert qui, dans une lettre à Napoléon, se vantait de s'être opposé avec acharnement à la reddition de Strasbourg, qui se glorifiait d'avoir fait sortir de la ville Broussier et le comte d'Ollone, d'avoir abattu les drapeaux blancs déjà hissés, et son avancement rapide n'était-il pas « le fruit de l'intrigue de Jérôme Bonaparte »? *Ne pas l'employer*, répondit le ministre. Malgré ses requêtes réitérées, Humbert ne fut plus employé. Il mourut à la fin de 1821 (1).

(1) Beugnot (d'après Lezay) à Dupont, 13 mai; La Salle à Dupont, 19 mai; Humbert à Dupont, 15 juin; à La Salle, 29 juin; à la commission de revision, 29 avril 1815, etc. (A. G.). Cf. Heitz, 94.

CHAPITRE IX

SCHLESTADT

La place. — La garnison. — Le commandant Schweisguth. — Le Conseil de défense. — Duzer. — Gorais. — Duché. — Bombardements et sorties. — Correspondance de Pappenheim et de Schweisguth. — Difficultés intérieures. — Figures curieuses du blocus.

Schlestadt — ou, comme on écrivait et disait alors, Selestatt — au centre de l'Alsace, dans la partie la plus étroite du pays, est situé sur la rivière d'Ill, à trois lieues et demie du Rhin et à une lieue de la chaîne des Vosges, au carrefour de plusieurs grandes routes : route de Franche-Comté par Belfort et Colmar, route du Rhin par Marckolsheim, routes de Lorraine par Sainte-Marie-aux-Mines et par Villé, routes de Basse-Alsace par Strasbourg et Benfeld ou par Bouxwiller et Wasselonne.

La place, qui formait un octogone irrégulier, avait, selon l'expression du génie de l'époque, un site très avantageux. Une moitié de son enceinte se développait en face d'une vaste plaine qui, sans être tout à fait plate, ne dérobait aucun point à la vue de l'assiégé. L'autre moitié, grâce au bras de l'Ill, qui passait dans un de ses fossés, avait l'inondation pour sauvegarde : sûre, facile, retenue par la chaussée de Brisach, cette inondation était tendue dans sa partie supérieure par un pont éclusé qui se trouvait à la gorge d'une demi-lune et si, dans sa partie inférieure, à gauche de la chaussée, elle n'offrait qu'un blanc d'eau de quelques pouces de profondeur, elle suffisait à empêcher les travaux de l'ennemi.

Toutefois, trois des quatre fronts accessibles qui donnaient sur la plaine avaient un grave inconvénient : la chaussée de Colmar, élevée de trois pieds au-dessus du terrain, masquait leur feu, et le front dit 31-32, le plus faible de tous et le plus étranglé, était trop près d'une petite éminence que l'assiégeant pouvait aisément occuper.

De même que les autres forteresses d'Alsace, Schlestadt avait d'ailleurs été négligé. Les quatorze flèches ou redoutes qui couvraient le corps de place n'exigeaient, à vrai dire, que les réparations légères qui se font au dernier moment, et si les ouvrages à cornes et à couronne à droite et à gauche du front de la porte de Brisach étaient presque effacés, peu importait, puisqu'ils appartenaient à l'enceinte protégée par l'inondation. Mais le revêtement du corps de place et des demi-lunes, quoique d'un bon profil, se dégradait sensiblement. Pas de tenailles sur aucun front; pas de réduit aux places d'armes des chemins couverts; des maisons encombrant les remparts, interceptant les communications, obstruant les poternes; pas de mines; pas de souterrains; pas de casemates; les habitants se cachaient durant le bombardement soit dans leurs caves, soit dans les églises. Pas de bâtiments à l'épreuve, sinon deux magasins à poudre, l'un solide, l'autre lézardé dans toute sa longueur. Pas d'hôpital militaire : c'était l'hôpital civil qui recevait les malades de la garnison. Bref, la fortification de Schlestadt possédait, comme on disait alors, des propriétés défensives de premier ordre dues à sa situation, à son tracé et à sa masse; son système était néanmoins incomplet et avait besoin d'être rectifié et réparé (1).

(1) Mémoire de Delmas (A. G.). Cf. sur le blocus de Schlestadt le mémoire de Gorais (A. G.; on n'y trouve que le chiffre des projectiles lancés et l'état des dommages causés aux pièces et aux bâtiments de l'artillerie); le registre de correspondance de Schweisguth (A. G.); Vatin, *la Lunette n° 3 (Revue d'Alsace.* 1863, pp. 101-117); un manuscrit allemand de la bibliothèque de Colmar (récit sommaire d'un habitant de Schlestadt); Schels, *Oester. milit. Zeitschrift.* 1846, IV, pp. 43-48 (très peu détaillé); Völderndorff. *Kriegsgesch. der Bayern,* IV, 2, 284-296;

La garnison comprenait le régiment des gardes nationales du Haut-Rhin, les dépôts du 10e léger, du 40e de ligne et du 9e hussards, un bataillon du 2e régiment suisse qui ne comptait que vingt disponibles. Elle manquait de solidité. Sur deux mille hommes, douze cents n'avaient pas tiré un coup de fusil, ou n'étaient armés que depuis quatre jours lorsque la ville fut bloquée. Les dépôts ne renfermaient que des recrues, des enfants qu'on n'avait pas envoyés aux bataillons de guerre à cause de leur faiblesse. Quant aux gardes nationaux du Haut-Rhin, ils étaient absolument neufs et incapables de rendre aucun service. « L'espèce d'hommes, avait dit le baron Dejean, n'est pas aussi belle que celle des autres départements, » et il ajoutait que l'instruction des soldats était nulle et qu'elle le serait longtemps parce qu'ils avaient de mauvais officiers. Beaucoup, séparés de leurs foyers par quelques lieues à peine, s'échappèrent. Vainement le commandant plaça dans les ouvrages les plus avancés de l'infanterie régulière qui devait tirer sans pitié sur les fugitifs ; vainement il fit lire chaque matin à la garde montante et placarder dans les chambrées un sévère ordre du jour. La désertion commença la veille du blocus. Le 28 décembre, plus de cent manquaient à l'appel : ils n'avaient pas d'uniforme et ne se distinguaient pas des gens qui travaillaient aux fortifications. On crut remédier au mal en donnant aux ouvriers des cartes d'identité; mais dans la nuit du 3 au 4 janvier, lorsque les troupes de Milhaud arrivèrent de Colmar, les portes de la ville restèrent ouvertes et nos Alsaciens en profitèrent. Le 5 janvier, le régiment n'était plus que de cinq cents hommes; deux cents, qui n'avaient pas d'armes, servirent d'auxiliaires à l'artillerie (1).

Seuls, les artilleurs avaient du zèle et de la bonne volonté. Encore ceux de ligne n'étaient-ils que des recrues qu'il fallait exercer à la manœuvre deux fois par jour; ils

(1) Cf. plus haut, p. 14; Vatin, 106; Victor à Berthier, 6 janvier; Schweisguth à Desbureaux, 29 décembre et à Duché, 2 et 4 janvier (A. G.).

firent très peu de mal à l'ennemi. Ceux de la cohorte urbaine inspirèrent d'abord au commandant quelque défiance; « ils me desserviraient, disait-il, plutôt que de me servir; » mais à la fin du blocus il louait leur zèle, assurait qu'il était on ne peut plus satisfait de leur dévouement et que ce serait pour lui un sensible plaisir de rendre compte de leur conduite (1).

Ce commandant était un petit Alsacien aux yeux sortant de l'orbite, aux oreilles percées d'un anneau, à l'allure vulgaire, à la mine bourrue, à l'accent germanique — il prononçait et écrivait *bavillon* pour « pavillon » — mais brave, ferme, énergique. Il se nommait Schweisguth. Lieutenant de volontaires au 1er du Bas-Rhin, devenu par sa vaillance chef de bataillon, il avait un beau passé. Fait prisonnier en Espagne et détenu sur le ponton *la Castille* devant Cadix, il s'était évadé. Mais à cause de la myopie qui l'avait atteint dans sa captivité et qui l'empêchait de distinguer les objets à dix pas, il avait quitté le service actif, et sa fuite courageuse, l'éloge de Zayonschek et de Caulaincourt, sa connaissance de la langue allemande lui avaient valu le commandement d'armes de Schlestadt.

Le Conseil de défense qu'il forma comptait parmi ses membres Langlois et Duzer, l'un colonel, l'autre major du régiment du Haut-Rhin; Davante, major au 10e léger; Hervé, major au 40e de ligne; Braun, major au 9e hussards; de Capol, major au 2e régiment suisse; Gatte, chef de bataillon du génie; Gorais, capitaine commandant l'artillerie; le sous-préfet Cunier, ancien ministre protestant et membre du Conseil des Cinq-Cents, qui remplissait les fonctions de commissaire des guerres.

(1) Schweisguth à Desbureaux, 23 et 29 décembre; à Gorais, 6 avril (A.G.). La compagnie du 1er régiment d'artillerie à pied était la 13e de ce régiment. Elle avait pour capitaine Gorais; pour 1er lieutenant, Blaise; pour second lieutenant, Delatour. La compagnie de canonniers de la cohorte urbaine avait Rode pour capitaine, et Gorais cite parmi ceux qui se distinguèrent, outre Rode, le second lieutenant Roth, le sergent Ignace Beck, les caporaux Philippe Jaeger, Dithelme et Kiessling, les canonniers Kalb et Rémond, et l'artificier Edlinger.

Le major Duzer, le futur maréchal de camp qui commanda l'expédition de Bône en 1832, s'était signalé en Espagne à l'attaque du col de Maya et à la prise des hauteurs d'Elizasso. Le ministre lui avait promis le régiment du Haut-Rhin, et la place fut bloquée avant que Clarke pût tenir sa parole; mais Duzer mena quelques sorties et y conquit, disait-il, « quelques droits de plus au grade de colonel ».

Le major Braun, Strasbourgeois au visage martial et rude, avait été blessé dans plusieurs batailles, notamment à Austerlitz, où il reçut un coupde lance à la joue en prenant un étendard, et, après l'assaut de Lübeck, Bernadotte l'avait chargé de négocier la capitulation de Blücher.

Le capitaine d'artillerie Gorais et le capitaine du génie Duché furent les principaux collaborateurs de Schweisguth. Le premier était un canonnier du régiment de Grenoble, devenu lieutenant en 1793 et capitaine en 1801; il avait fait toutes les campagnes de la République à l'armée d'Italie. Le second ne siégeait pas au Conseil de défense, où son arme était représentée par son supérieur, le chef de bataillon Gatte, le même qui disputait naguère Fort-Vauban aux chasseurs russes. Mais à peine âgé de vingt-quatre ans, décoré de la Légion d'honneur qu'il avait eue en novembre 1813 pour sa belle conduite dans la campagne de Saxe où il jetait un pont en avant de Wachau, petit de taille, bien constitué, remarquable par sa physionomie — une de ces physionomies espagnoles si fréquentes en Franche-Comté, son pays natal — Duché devait diriger les travaux de la fortification, assister à toutes les sorties, commander dans certaines affaires une compagnie d'élite de cent cinquante hommes, recevoir au combat de Châtenois une blessure à la cuisse droite, et s'acquitter habilement du rôle de parlementaire que Schweisguth lui confia quelquefois.

Schweisguth avait mis la ville en état de siège le 31

décembre. Il n'eut pas le temps de chasser les bouches inutiles, mais il envoya à Sainte-Marie-aux-Mines une douzaine d'hommes qu'il jugeait suspects, et, dans les premiers jours de janvier, sitôt qu'il vit la cavalerie de Milhaud se retirer, il fit abattre les arbres des remparts, couper les vignes et les haies des jardins, incendier les maisons qui se trouvaient dans les limites des fortifications, le magasin de foin près de la porte de Colmar, les belles auberges de la *Maison-Rouge*, de la *Poste-aux-Chevaux* et du *Roi-de-Pologne*. « Tout cela, dit un habitant, fut brûlé et démoli par notre garnison sur l'ordre de Schweisguth; le désespoir et la détresse qu'offrait un pareil spectacle ne sont pas à décrire, et tandis que ces bâtiments flambaient autour de la ville, les gens d'Orschwiller, de Kinzheim, de Châtenois, de Scherwiller, d'Ebersheim se réfugiaient à Schlestadt avec leur avoir, et tous avaient l'air de sortir de leurs tombes. En même temps arrivaient de Strasbourg des voitures chargées de soldats malades; ils avaient la dysenterie, la diarrhée russe (1), et beaucoup mouraient en route, de sorte qu'à leur entrée à Schlestadt il y avait plusieurs cadavres sur chacune de ces charrettes. »

Le 5 janvier, Schlestadt fut investi. Wrède avait confié ce soin au général autrichien Volkmann, qui faisait partie du corps de Frimont. Ce jour-là, Volkmann marcha donc sur Heidolsheim avec un régiment et deux escadrons; mais il fut retardé par des chemins défoncés et par un débordement de l'Ill; il dut passer trente-deux ponts, dont treize avaient été détruits par les Français. Pendant ce temps, Wrède venait en personne reconnaître la forteresse. Il était suivi d'un demi-escadron de chevau-légers et d'un bataillon, le 1er bataillon combiné de la légion mobile du cercle du Bas-Danube, commandé par le major Greis. La garnison sortit à la rencontre des Bavarois et une vive

(1) *Die russische Ruhr*, comme on disait en 1792 la « courée prussienne ».

escarmouche s'engagea. Wrède courut quelque danger; un des cavaliers de son escorte fut tué; une dizaine de chevau-légers furent blessés. Le bataillon du major Greis le tira d'embarras; il refoula l'adversaire malgré le feu de la place et s'établit à cinq cents pas de Schlestadt, dans les vignes de Saint-Hippolyte. De nouveau la garnison sortit, et un détachement d'infanterie, soutenu par l'artillerie, s'avança vers la chaîne des avant-postes bavarois. De nouveau elle fut repoussée, et les tirailleurs ennemis s'approchèrent tellement que le capitaine Gorais, qui donnait des ordres sur le rempart à ses canonniers, reçut une balle à la cuisse.

Volkmann ne commanda pas longtemps le corps de blocus. Il fut remplacé, le 8 janvier, par un Bavarois, le général Maillot, auquel succéda bientôt le général comte Pappenheim.

Pappenheim, qui mit son quartier à Châtenois, ne disposait que de trois bataillons et d'un escadron, c'est-à-dire de mille huit cents fantassins et de cent cavaliers. Mais il avait avec lui le général baron Colonge, chef de l'artillerie bavaroise, et Colonge, aidé du capitaine-ingénieur Schmaus, installa trois batteries à quatre cents pas de Schlestadt. Les travaux furent interrompus par une pluie torrentielle. Toutefois, le 29 janvier, la construction des batteries était achevée : la première, à gauche de la route de Sainte-Marie-aux-Mines, contenait deux mortiers de 30, deux canons de 12, deux obusiers de 7; la deuxième, sur le chemin de Kinzheim, comprenait quatre obusiers de 7 et deux canons de 12; la troisième, à la Briqueterie, dirigeait contre les casernes et les magasins de Schlestadt deux obusiers de 7.

Dans la nuit du 30 janvier commençait le bombardement. Il dura de minuit et demi à trois heures du matin. Chaque pièce tira trente coups; soixante bombes, deux cent quarante obus et cent vingt boulets tombèrent sur la ville. Les habitants, brusquement éveillés et saisis d'épou-

vante, criaient *feuerjo* et erraient à travers les rues pleines de fumée sans savoir comment éteindre l'incendie. « On ne peut, dit l'un d'eux, décrire les lamentations, les hurlements; on voyait dans la rue du Chemin-Neuf des centaines de gens pleurer et se désoler, et à la lueur des flammes qui consumaient les maisons, des enfants dans leurs berceaux, des vieillards étendus sur des matelas, des hommes emportant leur femme malade; au milieu de tout ce monde couraient des chevaux, des vaches, des porcs, et dans les rues et sur la promenade du Vanolles gisaient de gros amas de paille, de foin et de blé. »

Vingt-deux maisons furent la proie du feu. Schweisguth craignit pour la sûreté de l'arsenal, dont la cour fut un instant criblée de projectiles. Un vent impétueux s'élevait et l'édifice était environné de flammes; devant et derrière lui, dix-sept maisons brûlaient. Cent hommes du régiment du Haut-Rhin évacuèrent en toute hâte les armes et autres effets d'artillerie et les placèrent sous des poternes.

Schewisguth fut sommé de capituler, et Pappenheim lui offrait d'avantageuses et honorables conditions; il lui écrivait qu'il désirait ménager les malheureux habitants, que, s'il avait voulu continuer le bombardement et profiter de la violence du vent, il aurait réduit en cendres une partie de la ville, qu'elle ne pouvait compter sur aucun secours ni tenir contre les moyens qu'il n'avait pas encore développés. « Chargé par mon souverain, répondit Schweisguth, de lui conserver cette place, je me rendrai digne du choix qu'il a fait et je saurai me défendre. »

Le bombardement reprit la nuit suivante — du 30 au 31 janvier — mais avec moins de vigueur et de succès. L'incendie éclata dans plusieurs endroits, et, dit un assiégé, comme on s'y était attendu, il fut bientôt éteint. Les Français firent feu de tous leurs canons et avec plus d'adresse que la veille; ils blessèrent un artilleur bavarois, ruinèrent les embrasures de la batterie placée à gau-

che de la route de Kinzheim, y démontèrent un mortier et deux obusiers. Les Bavarois, occupés à réparer le dommage, durent s'arrêter.

Le 5 et le 6 février, de minuit et demi à trois heures du matin, le bombardement recommença. De nouveau, chaque pièce bavaroise tira trente coups. De nouveau, le cri de *feuerjo* retentit dans Schlestadt, et la salle de bal, une des plus belles de France, fut consumée. De nouveau Schweisguth, sommé, refusa de rendre la place. Pappenheim lui marquait le 5 février qu'il avait cessé de tirer au lieu de propager deux grands incendies qu'il avait allumés : « Je défendrai la ville, lui répondit Schweisguth, jusqu'à la dernière extrémité, fût-elle brûlée. » Pappenheim revint à la charge le lendemain. Schweisguth répliqua que les habitants de Schlestadt suivraient l'exemple des habitants de Lille en 1792. Il félicita la population, bourgeois et pompiers : « Chacun, leur disait-il, s'est trouvé à sa place; ils doivent voir que s'ils veillent et s'entr'aident, le bombardement ne fait pas tant de dégâts; j'engage ces messieurs à redoubler de zèle, et tout ira bien; un temps viendra où vous serez libres et on dira des habitants de Schlestadt ce qu'on a dit aux dernières guerres des habitants de Lille, de Valenciennes et de Condé; ils prouveront qu'ils sont Français; le gouvernement viendra au secours de ceux dont les maisons ont souffert, et indemnisera toutes les pertes. »

L'artillerie des Bavarois avait, depuis le commencement du siège, tiré 1704 coups. Convaincus qu'une semblable tentative serait infructueuse et qu'ils ne feraient que prodiguer en vain leurs munitions, ils renoncèrent au bombardement et enlevèrent des batteries leurs pièces et mortiers. Des salves s'échangèrent encore de part et d'autre; le canon tonnait quotidiennement et chaque matin les travailleurs bavarois ou les cavaliers qui poussaient des reconnaissances jusque sous les murs de la ville voyaient les projectiles tomber autour d'eux; mais il y eut des jours,

comme le 13 et le 14 mars, où Gorais n'envoya qu'un seul obus à l'assiégeant.

La garnison ne fit que des sorties insignifiantes, soit pour couper les haies et les arbres des jardins, soit pour brûler quelques maisonnettes, soit pour détruire les ouvrages des Bavarois. Schweisguth se défiait d'elle. Dès le 3 janvier, n'écrivait-il pas à Victor que la plupart des hommes de ses dépôts n'étaient pas disponibles et qu'il aurait besoin d'un bataillon sûr qui serait chargé des attaques?

Les affaires les plus mémorables furent celles du 16 février et du 6 mars.

Le 16 février, fantassins et hussards, traînant deux pièces de campagne, sortaient par la route de Colmar. Les avant-postes bavarois se replièrent aussitôt sur une compagnie que Pappenheim avait établie pour les recueillir à la butte du Gibet ou *Galgenbückel* sur laquelle s'élevait autrefois la potence. Ce tertre avait été grossièrement fortifié; il était entouré d'un fossé et garni d'un épaulement. Mais la compagnie qui gardait le monticule, voyant de la cavalerie sur ses derrières, craignit d'être enveloppée et au lieu de se défendre dans son réduit, selon ses instructions, battit en retraite à travers la plaine pour rejoindre le corps d'investissement. Les hussards, soutenus par leurs deux canons, fondirent sur elle, lui tuèrent ou blessèrent vingt hommes et lui firent douze prisonniers dont deux officiers. Pappenheim accourut avec deux compagnies d'infanterie et un peloton de cavalerie. Il braqua contre les assaillants qui débouchaient sur la route de Kinzheim une pièce de 12. Les Français se retirèrent après un feu assez vif de mousqueterie et d'artillerie qui mit hors de combat deux lieutenants et vingt-cinq soldats du 4e régiment d'infanterie bavarois (1).

(1) Après le blocus, Schweisguth rendit à Pappenheim trente-quatre prisonniers bavarois.

L'affaire du 6 mars fut moins heureuse pour la garnison de Schlestadt. Comme au 16 février, elle sortit par la porte de Colmar et, pénétrant dans la zone des vignobles, entre la place et la montagne, attaqua les avant-postes de l'assiégeant. Elle s'efforçait notamment d'emporter la redoute du Gibet. Mais Pappenheim envoya des secours sur tous les points et les Français, assaillis sur leurs flancs, menacés d'être pris à dos et coupés de la ville, se replièrent en désordre au bout de deux heures et demie. Ils perdaient une cinquantaine d'hommes qui revinrent gravement blessés et moururent le lendemain, le surlendemain à l'hôpital ou aux ambulances. Pour relever le moral ébranlé du soldat, Schweisguth fit faire des funérailles solennelles à deux victimes de ce combat, deux officiers du 40e, Brisbard et Ernst, qui furent enterrés dans la lunette n° 3 en grand appareil.

Il y eut dès lors une sorte de trêve entre les deux partis. Elle ne fut rompue que dans la nuit du 24 au 25 mars où la garnison tenta de surprendre les avant-postes bavarois sur la route de Colmar. Le général comte Pappenheim eut même assez d'humanité pour permettre aux étrangers qui s'étaient réfugiés à Schlestadt de quitter la ville dans la journée du 18 mars, par la porte de Colmar, de neuf heures du matin à quatre heures du soir. Schweisguth engagea tous ceux qui n'avaient pas de vivres pour trois mois à s'en aller aussi. « Je les préviens, disait-il, que plus tard ils ne pourront obtenir cette permission qu'en risquant d'être mal reçus par l'ennemi, et que le temps viendra même où je serai forcé de les faire sortir. » Et il profita de l'occasion pour annoncer qu'il avait de bonnes nouvelles, que les alliés, de leur propre aveu, étaient complètement battus, que les armées françaises avançaient à grands pas.

Mais, dans les premiers jours d'avril, il apprenait successivement la capitulation de Paris, la formation du gouvernement provisoire, l'abdication de l'Empereur, et une

correspondance curieuse s'échange alors entre les deux commandants : Pappenheim invitant son adversaire à cesser une lutte inutile, lui communiquant les journaux avec empressement, lui reprochant son obstination, lui représentant que la paix est faite et le sommant de recevoir dans la ville une garnison bavaroise ; Schweisguth lui répliquant, en un langage mâle et franc, qu'il ne croit pas à ses gazettes, que la chute de Paris n'entraîne pas la fin de la guerre, qu'il ne s'obstine que dans des principes de loyauté, qu'il ne connaît que son devoir de soldat et que, si la paix est faite, les alliés n'ont qu'à déguerpir.

« Vous connaissez, écrit Pappenheim le 7 avril, la nouvelle officielle qui vient de m'arriver par un courrier, je vous somme de rendre la ville. » Et Schweisguth répond : « Vos nouvelles m'étonnent ; celles que j'ai reçues m'annoncent que nos armées sont partout victorieuses. »

« Je vous envoie, écrit Pappenheim le 8 avril, une pièce authentique ; vous exposezpar un infructueux entêtement une pauvre ville. » Et Schweisguth répond : « Vos nouvelles, fussent-elles authentiques, ne changeront en rien mes sentiments ; la prise d'une capitale ne décide pas du sort de l'Empire, et les armées françaises sauront trouver encore d'autres champs de bataille ; de militaires comme moi bannissent toute idée d'entêtement ; honneur et devoir, voilà les bases de leur conduite. » Et ce même jour, Schweisguth informe les habitants de la ville qu'il vient de recevoir une sommation, la cinquième, motivée par les succès des alliés, que le tsar Alexandre a fait son entrée à Paris, que les Bourbons deviennent souverains de la France, que l'empereur Napoléon est abandonné des Français, et il ajoute : « Je m'ouvre entièrement à vous parce que je connais votre caractère français et je sais que, comme moi, vous ne regarderez ces victoires faites à loisir que comme des ruses de guerre. »

Pappenheim redouble ses instances. « Je vous envoie le *Moniteur* du 4, écrit-il à Schweisguth le 9 avril, vous

vous convaincrez que la prise de Paris influe sur un autre état de choses en France; il ne s'agit plus de conserver une place confiée par quelqu'un que la nation ne reconnaît plus pour un souverain. » Et le 10 avril : « Vous continuez, poursuit Pappenheim, à défendre la cause perdue d'un régime proscrit heureusement pour le bonheur de la France et de l'univers entier. » Schweisguth lui répond: « Vous pouvez vous dispenser de dire des choses injurieuses contre mon souverain; notre devoir est de nous battre sans approfondir les intentions de nos gouvernements, et je vous prie de ne plus traiter un pareil sujet. Je ne livrerai jamais aux ennemis de ma patrie la place qui m'est confiée tant qu'il y restera pierre sur pierre. Si la paix est faite, pourquoi vous acharnez-vous à vouloir que je remette entre vos mains une place qui appartient à la France ? C'est à vous à évacuer le pays dès que vous croyez à la paix. »

Le général bavarois ne se lasse pas. Le 11 avril, à neuf heures du matin, il passait la revue de ses troupes à la Briqueterie, à un quart de lieue de la ville. Schweisguth jugea qu'il était trop près et lui jeta quelques boulets. Irrité, Pappenheim envoya chercher de l'artillerie, et entre dix et onze heures, lorsque les habitants étaient dans les églises, il fit lancer dix obus sur Schlestadt. L'effroi se répandit dans la ville. Les gens couraient de tous côtés et, dit un témoin, avaient l'air de morts. Chacun cachait son avoir. Mais Pappenheim ne voulait que riposter à Schweisguth et, peu d'instants après, il lui écrit que les hautes puissances alliées ne sont plus en guerre avec la France, lui propose de cesser toute hostilité, de garder le *statu quo* jusqu'à l'arrivée des ordres du nouveau gouvernement. Schweisguth, ajoute Pappenheim, ne ferait-il pas mieux de rendre la place; veut-il être le dernier à se soumettre au pouvoir légitime; ne craint-il pas d'être puni comme partisan du tyran? « Tous les ordres du gouvernement, répond Schweisguth, me sont transmis par mon

général de division qui est à Strasbourg. Je persiste dans ma première détermination ; je consens à ne plus tirer dès que vous ferez cesser vos travaux et que vos avant-postes se retireront hors de la portée du canon. »

Pappenheim dut permettre à Schweisguth de consulter son général de division. Le 14 avril, le capitaine Duché allait à Strasbourg demander les instructions de Desbureaux, et le 16 Schweisguth signait un armistice. Mais les ordres du ministre de la guerre n'étaient pas encore arrivés. Le 20, à midi, l'aide de camp Brossard les apportait ; à une heure, le Conseil de défense reconnaissait unanimement Louis XVIII comme souverain légitime, et Schweisguth ordonnait d'arborer la cocarde blanche, et, pour « célébrer cette heureuse journée », de tirer cent coups de canon.

Dépité, Pappenheim maintint le blocus deux semaines encore. Il ne laissait entrer aucun approvisionnement et il disait hautement qu'il espérait sous peu être maître de la ville, qu'elle aurait alors un autre commandant d'armes. Il sommait Schweisguth de renvoyer dans leurs foyers les gardes nationales du Haut-Rhin. Il prétendait occuper une des portes de Schlestadt. Derechef Schweisguth lui répondit que la chose était impossible et qu'il n'avait d'ordres à recevoir que de son gouvernement. Pappenheim encouragea les soldats à déserter. « Il croit, écrivait Schweisguth, entrer plus vite ; il se trompe ; il restera toujours assez de braves pour lui défendre l'entrée. »

Mais dans ses lettres à Desbureaux et au ministre il ne cachait pas ses angoisses. Le désertion était si grande qu'il dut abandonner toutes les lunettes et les demi-lunes pour ne garnir que l'intérieur de la place. Il n'avait plus une seule vedette hors des palissades et il assurait qu'il n'aurait bientôt plus personne si le gouvernement ne prenait des mesures vigoureuses. Les sous-officiers mêmes, caporaux, sergents, s'évadaient. Des postes entiers, des fonctionnaires sautaient du haut des remparts ou franchis-

saient les fossés à la nage. Dans les communes où se trouvait l'ennemi, les curés annonçaient au prône que les pères et les mères des gardes nationales avaient permission d'aller quérir leurs enfants, et les parents venaient à Schlestadt chercher leurs fils, leur conseillaient de partir, d'imiter les camarades qui rentraient au village sans être inquiétés. Tous d'ailleurs étaient persuadés qu'il y aurait une amnistie, et les troupes de ligne suivaient l'exemple des cohortes. Des hussards du 9e, des fantassins du 10e léger s'échappaient avec leurs armes et leur équipement que les alliés leur payaient à raison de treize francs. Le 1er mai, trente-neuf hommes désertaient, dont vingt artilleurs du 1er régiment.

Enfin, le 6 mai, non sans admirer l'héroïque entêtement de son adversaire, Pappenheim lui écrivit que ses troupes prenaient leurs cantonnements, et l'état de siège fut levé.

Le blocus de Schlestadt avait été pénible et Schweisguth avait eu de grandes difficultés à surmonter. On attendait un demi-million lorsque la forteresse fut cernée. Les soixante mille francs annoncés au génie, les quarante mille francs destinés à la pension des militaires retraités, la solde due aux corps, les contributions de l'arrondissement, les rentes des biens communaux cédés à la caisse d'amortissement, tout cet argent fit défaut, et il fallait pourvoir aux besoins du soldat, achever les travaux d'armement de la place. Que faire? Créer une monnaie de siège? L'émission d'un papier-monnaie eût effrayé les esprits. Lever un emprunt forcé ? Il était malaisé de l'établir avec équité et d'éviter l'arbitraire. Le Conseil de défense recourut d'abord aux moyens les plus doux. Il invita un riche officier du régiment des Vosges, Fournier—qui n'avait pu se jeter à temps dans Neuf-Brisach où étaient ses compatriotes — à verser dans la caisse du receveur une somme de douze mille francs qui lui serait remboursée après le déblocus. Il pressa la rentrée des impôts, et le 10 janvier Schweisguth

ordonnait que les habitants de Schlestadt paieraient par avance dans le délai de dix jours, sur les contributions de 1814, le quart de leur cote annuelle et que quiconque était redevable sur les contributions de 1813 avait à se libérer dans quarante-huit heures. Il hâta le paiement des rentes échues des biens communaux. Il requit le maire de fournir des capotes et des souliers. Enfin, dans les derniers jours de l'investissement, pour acheter de la viande, il se résolut à frapper la ville d'un emprunt forcé de cinquante mille francs dont il ne toucha d'ailleurs que la moitié (1).

La garnison ne manqua donc de rien et Schweisguth assurait qu'il pouvait vivre jusqu'au commencement du mois de juin en diminuant les rations. Mais les habitants souffrirent de la cherté des denrées. Si le vin ne coûtait que quatre sous la bouteille — les paysans réfugiés dans la ville avaient amené toutes leurs barriques — la livre de pain se vendait vingt-quatre sous; la livre de beurre, cinquante sous; la livre de café, huit francs; la livre de sucre, neuf francs (2).

Le typhus avait sévi. Quiconque entrait à l'hôpital, y mourait. Le registre des décès de cette époque porte cinq cents noms dont plus de quatre cents appartiennent à de jeunes soldats âgés presque tous de vingt à vingt et un ans; c'est le cinquième de la garnison. Chaque soir l'économe se présentait à la mairie, sa liste funèbre à la main; chaque matin, une charrette traînée par des infirmiers et

(1) Une grave affaire, et qui rompit un instant l'accord entre la garnison et la population, fut celle des bestiaux. Il manquait à la place soixante-seize bêtes pour compléter son approvisionnement. Le Conseil les demanda à la ville, et lorsque les bêtes furent désignées, — elles appartenaient aux habitants les plus aisés, — il les laissa provisoirement aux propriétaires qui désiraient conserver le lait, Mais quand il fit recenser les bestiaux marqués, on n'en trouva plus que quatorze. Il ordonna que ceux qui manquaient seraient remplacés aux frais des riches qui en avaient illégalement disposé. La bourgeoisie fut très mécontente et le Conseil se plaignit qu'elle fît courir « les bruits les plus révoltants et les plus absurdes ».

(2) Cf. la *Gazette de Lausanne*, 25 mars, et surtout le manuscrit de Colmar; l'auteur rapporte qu'un œuf coûtait trois sous; la livre de bœuf, quatorze sous; la livre de veau, vingt-quatre sous; la livre de porc, vingt-huit sous, et ces prix lui semblent exorbitants.

couverte d'une toile goudronnée, sous laquelle gisaient les cadavres, s'acheminait vers le cimetière provisoire établi sur un glacis à droite de la porte de Strasbourg. Un jour, dans le trajet, la toile se souleva, et un des morts se dressa pâle et nu sur son séant; il fut transporté dans une maison; mais dans la journée, malgré les soins qui lui furent prodigués, il mourut, cette fois sans retour.

Les habitants se souvinrent longtemps du blocus de 1814. Longtemps ils se rappelèrent les principaux acteurs du drame qui s'était joué dans leurs murs entre le 5 janvier et le 16 avril : Schweisguth, Braun, Duché, le sous-préfet Cunier, le procureur impérial Albert, le maire Armbruster, qui se chamailla plusieurs fois avec Schweisguth et le traita de bougre ; le sergent-major d'artillerie Piernet qui, le 26 janvier, tirait un boulet de seize sur un groupe de cinq cavaliers et, du coup, blessait l'officier, tuait un des hommes et abattait deux chevaux; Philippe Jaeger, ce long canonnier boiteux de la garde nationale, aussi adroit que brave, surnommé *Teufel-Philipp* par le peuple; l'espion Antoine Frech qui fit onze voyages à Strasbourg pour le compte de Schweisguth; et surtout les jeunes étrangers qui servaient comme officiers au 9e hussards; l'italien Severi, grand et mince, aux traits aigus et fins de monsignore romain; le Hollandais Gevers, ancien page de Napoléon, qui eut un cheval tué sous lui dans une sortie ; et son compatriote Capadoce, Capadoce le déserteur, Capadoce le traître, Capadoce qui, selon la rumeur populaire, s'était montré depuis à Paris sous l'uniforme de l'intendance russe.

Ce Capadoce est un des personnages les plus curieux du blocus. Fils d'un riche bourgeois d'Amsterdam, Georges-Louis-Stanislas Capadoce de Pereira avait été successivement élève de l'Ecole militaire de Fontainebleau, gendarme d'ordonnance, sous-lieutenant de dragons, lorsqu'en 1813 il se rendit à Paris, sans autorisation du ministre,

pour soigner sa vue affaiblie et obtenir sa mise en réforme. Le célèbre Dubois attesta qu'il était borgne de l'œil gauche, et Capadoce... fut promu lieutenant au 9e hussards. Il avait alors vingt-cinq ans. Durant le siège de Schlestadt il se souvint que son père — Louis-Xavier-David Capadoce — était filleul du comte de Provence, que lui-même devait à cet auguste parrainage ses prénoms de Louis-Stanislas, et, le 27 mars, il désertait avec deux de ses hussards. Il fut rayé des contrôles et condamné à mort par contumace. « Le nommé Capadoce, écrivait Schweisguth à tous les majors de la garnison, vient de se flétrir aux yeux de la France entière ; il a lâchement abandonné les drapeaux auxquels il avait juré d'être fidèle; c'est aux dignes chefs, aux braves officiers qu'il appartient de signaler cet infâme. » Capadoce se retira dans son château d'Oosterbeck près La Haye, et de là écrivit à Louis XVIII qu'il avait formé un complot pour soulever Schlestadt en faveur des Bourbons, qu'il avait déjà réuni plus de deux cents hommes, qu'il avait été découvert et forcé de fuir: il désirait, en récompense de son dévouement, la croix de Saint-Louis et le brevet de colonel. Il n'eut que la décoration du lys, et sa femme, une Versigny, qu'il avait épousée en 1808, reçut la croix de Malte et le titre de chanoinesse. Huit ans plus tard, il sollicita vainement un emploi dans les îles avec le grade de capitaine. En 1854, aveugle et complètement ruiné, il écrit de Neuwied qu'il s'est sacrifié au « grand empereur », et il demande au neveu de Napoléon un certificat de ses services pour avoir une pension du gouvernement hollandais!

CHAPITRE X

NEUF-BRISACH

Neuf-Brisach et le fort Mortier. — Klingler. — Dermoncourt. — Moulut. — Pingenot. — Sans. — La garnison. — Blocus. — Sorties. — Correspondance de Minutillo et de Dermoncourt. — Drapeau blanc et Te Deum. — Désertions.

Lorsque la France rendit en 1697, par le traité de Ryswick, Vieux-Brisach à l'Allemagne, elle ne conserva ni la ville de Saint-Louis ou Ville-Neuve que Louis XIV avait construite dans l'île de Paille et assignée comme résidence au Conseil souverain d'Alsace, ni le fort Saint-Jacques qui formait la tête de pont sur la rive droite. Ville et fort furent démolis, et il n'y eut plus dans l'île de Paille que des ruines et des buissons. Sur la rive gauche subsistait un ouvrage, le fort Mortier, demi-lune revêtue en maçonnerie: sa gorge fut relevée et terrassée ; mais seul et livré à lui-même, il eût été trop faible. Il fallait entre Huningue et Schlestadt un dépôt d'armes et de munitions; il fallait une forteresse qui pût inquiéter les convois d'une invasion et protéger les mouvements d'une armée défensive, couvrir les communications des Vosges et faciliter l'établissement d'une ligne solide sur le Rhin. Vauban créa Neuf-Brisach à douze lieues et de Strasbourg et d'Huningue. Les matériaux de Saint-Louis fournirent les fondations de la place et un canal, fait exprès et dérivé de l'Ill, de la Lauch et de la Thur, amena des carrières de Pfaffenheim les pierres de taille et les moellons. La ville, située en pleine campagne à trois kilomètres du Rhin, était

assez loin de la rive ennemie pour ne pas craindre un bombardement; bâtie comme au cordeau sur un terrain moins vaste que le Champ de Mars, à Paris, elle avait des rues larges et régulières, des maisons également basses et rigoureusement alignées, de grandes casernes, et de sa place d'armes, point central, on voyait ses quatre portes. Un contemporain la nomme une Chartreuse guerrière, où l'on entend plus de jurements que d'oraisons et où les tambours font plus de bruit que les cloches (1).

La place ne pouvait être inondée, comme Schlestadt, sur son pourtour; mais elle avait de nombreux souterrains pour loger sa garnison et conserver ses vivres. Son enceinte composait un octogone régulier selon le troisième système de Vauban, le système à tours bastionnées. Ses dehors, qui constituaient une seconde enceinte, comprenaient huit bastions détachés et huit tenailles liées ensemble par une fermeture en palissades et couvertes chacune par une demi-lune. Un seul ouvrage extérieur : la lunette 15 *bis* avec double palissade, l'une au pied de l'escarpe, l'autre au pied de la contrescarpe. Mais cette lunette fut plus utile qu'on le croyait : construite avec d'informes masses de terre et des matériaux épars qui masquaient la ligne de tir des chemins couverts, elle était destinée simplement à défendre le sas du canal de navigation (2). Elle rendit un service plus grand encore : elle éloigna les ennemis pendant le blocus de 1814 et les empêcha d'occuper le village de Volgelsheim.

Le fort Mortier et les redoutes de Biesheim appuyaient et soutenaient Neuf-Brisach.

Le fort Mortier (3), situé sur la rive gauche du Giessen, en face et à une demi-lieue de Neuf-Brisach, devait proté-

(1) Coste, *Vieux-Brisach*, 266-271 ; Stoeber, *Curiosité de voyage en Alsace*, 298 ; mémoire de Moulut (A. G.).

(2) Ce canal, dit du Rhône au Rhin ou canal Napoléon, était en 1814 exécuté aux deux tiers.

(3) Il devrait plutôt s'appeler fort du Mortier, s'il est vrai qu'on l'ait appelé ainsi parce que les Suédois n'y trouvèrent qu'une pièce de ce calibre.

ger ou entraver la navigation du Rhin. Sa forme était celle d'un pentagone allongé dont trois faces donnaient sur Vieux-Brisach et deux faces vers Neuf-Brisach. Il n'avait pas à redouter une attaque venue du fleuve : le terrain entre le Giessen et le Rhin est plein de flaques, de marécages, de broussailles, et, par suite, impraticable. Entre le fort et Neuf-Brisach, il est vrai, sur un espace de douze cents toises, le sol était presque horizontal et parfois découvert. Mais un fossé très large et, comme on disait, très spongieux et fermé aux deux bouts par un bâtardeau crénelé, un chemin couvert bien défilé par des traverses et entouré d'un glacis, une escarpe très élevée garantissaient suffisamment le fort Mortier dans cette partie. L'ouvrage pouvait être abandonné à ses propres forces, d'autant qu'il avait des souterrains à l'épreuve de la bombe et des bâtiments assez considérables pour une garnison de deux cent cinquante à trois cents hommes.

A un kilomètre au nord du fort Mortier, était le pont sur lequel la route des Vosges au Rhin traverse le Giessen. Ses extrémités avaient pour défense les deux redoutes dites de Biesheim, sentinelles avancées du fort Mortier. L'une, située sur la rive droite de Giessen et au bord du grand chemin, formait tête de pont; mais cet ouvrage en terre n'était pas capable d'une longue résistance. L'autre, sur la rive gauche du Giessen, assurait la retraite des gens qui tenaient la première redoute; elle consistait en un mur d'enceinte crénelé, surmonté d'un bâtiment sur la moitié de son pourtour et environné d'un fossé; mais le revêtement de sa contrescarpe n'avait que deux mètres de hauteur, et l'ouvrage était tellement étroit qu'on ne pouvait y placer qu'une seule pièce de canon; encore devait-elle être établie sur le pont-levis (1).

(1) Mémoire de Moulut; cf., sur le blocus de Neuf-Brisach, ce mémoire de Moulut (A. G.); A. Benoit, *Revue d'Alsace*, 1894, pp. 145-180; *Oesterr. milit. Zeitschrift*, 1846, IV, pp. 43-48.

Neuf-Brisach était commandé avant l'apparition de l'ennemi par un Alsacien, le colonel Klingler. Enfant de troupe au régiment de La Marck, et capitaine de ce régiment en 1781, Klingler avait été sur le Rhin, dans Mayence et en Vendée, le compagnon de Beaupuy, de Kléber, de Hoche, et, malgré ses sollicitations, il n'obtint ni sous la Révolution, ni sous l'Empire, ni sous la Restauration, le grade de général. Clarke, gouverneur de Prusse, le prit comme chef d'état-major et en 1808 le nomma commandant d'armes de Neuf-Brisach. Mais à la fin de 1813 Klingler avait plus de soixante-huit ans. Beauvau, tout en le tenant pour un bon et brave homme, le déclarait incapable de défendre une place de premier ordre et lui reprochait de ne faire aucune disposition pour la garde et la sûreté de Neuf-Brisach. Une nuit, Beauvau parcourut les remparts ; il ne vit pas un seul factionnaire, ne rencontra pas une seule patrouille, et il assurait Clarke que deux cents gaillards déterminés auraient pu sans obstacle et par un coup de main s'emparer de la forteresse. Un espion autrichien ne disait-il pas, vers la même époque, à Gyulai que Klingler n'était nullement précautionné ? Dermoncourt n'affirmait-il pas que Klingler était trop âgé pour servir, trop dépourvu de jugement et de résolution, prêt à suivre les conseils de n'importe qui ? Clarke, ému par la lettre de Beauvau, mit Klingler à la retraite — à la date du 24 novembre 1813 — et le remplaça par Frühinsholz. Mais Frühinsholz était enfermé dans Dresde, et l'adjudant-commandant Berton, désigné par le ministre à défaut de Frühinsholz, n'eut pas le temps de se rendre à son poste. Klingler continua ses fonctions, puisque son successeur ne se présentait pas, et il aurait commandé Neuf-Brisach pendant le blocus de 1814 si Grouchy n'avait visité la ville. Convaincu que Klingler n'était pas assez actif et vigoureux pour diriger la résistance, Grouchy nomma Dermoncourt.

Capitaine aux volontaires de l'Aisne, Dermoncourt s'é-

tait signalé dans la campagne de 1797 aux côtés du général Alexandre Dumas, son compatriote, qui l'avait pour aide de camp, et à l'affaire en avant de Brixen, lorsque Dumas, l'Horatius Coclès de l'armée, arrêtait seul sur un pont, durant quelques minutes, un escadron de cavalerie, Dermoncourt, qui venait à la rescousse, recevait une blessure dangereuse. Mais Bonaparte parla de lui dans son rapport au Directoire. Entré dans les dragons, remarqué pour sa bravoure et sa présence d'esprit aux deux batailles d'Aboukir, Dermoncourt fut promu colonel en 1807 et général de brigade en 1813. Milhaud l'avait, après le combat de Sainte-Croix, chargé d'observer avec un régiment de chasseurs la route du Rhin entre Huningue et Neuf-Brisach. Le 25 décembre, Grouchy lui ordonnait « de se jeter de sa personne dans la place de Neuf-Brisach et de la défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang (1) ».

Dermoncourt avait pour principaux auxiliaires le colonel Moulut, directeur des fortifications, le colonel Pingenot, directeur de l'artillerie, et le capitaine Sans.

Le colonel Moulut, ancien sergent au régiment de Beauce, un des rares officiers de son arme qui ne fussent pas sortis de l'École, renommé pour l'économie et la clarté qu'il portait dans l'exécution des ouvrages confiés à sa surveillance, avait depuis plusieurs années réparé à peu de frais les fortifications de la ville et mis ses établissements militaires en bon état.

Comme Moulut, le colonel Pingenot sortait du rang. Il avait vu vingt-trois combats, reçu pour sa vaillance un sabre d'honneur en Egypte et naguère, à Wurschen, un boulet lui enlevait la cuisse droite. Il marchait avec une jambe

(1) Cf. sur Klingler des lettres de Beauvau à Clarke, 8 novembre 1813, et de Dermoncourt à Dupont et à Davout, 10 mai 1814 et 7 avril 1815 (« Klingler, dit Dermoncourt, a les facultés totalement affaiblies et j'ai assez vivement senti pendant le blocus de 1814 l'inconvénient d'avoir un homme incapable de me seconder ») ; sur Dermoncourt, la *Corresp.* de Napoléon, II, 575, et une lettre de Grouchy à Berthier, 6 janvier 1814 (A. G.).

de bois, mais il s'en servait si facilement qu'il faisait le tour des remparts aussi vite qu'un homme qui n'était pas estropié : robuste d'ailleurs, et très bien constitué, il avait été recommandé pour la direction de Neuf-Brisach par Drouot, qui le jugeait «intéressant par ses services et par sa nombreuse famille ».

Le capitaine Sans était adjudant de place au fort Mortier où il n'eut qu'à rester tranquille et à tirer des coups de canon de temps à autre (1).

La garnison comptait trois mille hommes ; le régiment de la Haute-Marne, un bataillon de la Haute-Saône, deux bataillons des Vosges, les dépôts du 105e de ligne et du 16e chasseurs à cheval.

A ces forces s'ajoutait la milice de la ville, formée de tous les gens valides au-dessus de seize ans. Elle comprenait une compagnie de garde nationale urbaine, une compagnie de canonniers et une compagnie de pompiers et d'ouvriers. On y remarquait beaucoup de vieux militaires. La compagnie de garde nationale était commandée par Schlachter, retiré depuis 1797, maire de Neuf-Brisach au commencement du siècle et un des officiers, en petit nombre, que Bouchotte ait fait passer d'emblée et sans aucune transition du grade de capitaine au grade de général ; — la compagnie de canonniers, par l'ancien colonel d'artillerie Detrés ; — le corps de pompiers et d'ouvriers, par Jourdain, officier du génie en retraite. Cette milice fut organisée le 9 janvier sur la place d'armes en présence de Dermoncourt, de Klingler et du conseil municipal, aux cris mille fois répétés de *Vive l'empereur !* et après un discours énergique du maire Blein. « Nous saurons prouver, avait dit Blein, que les Alsaciens d'aujourd'hui n'ont pas dégénéré et qu'ils seront toujours dignes de faire partie du grand Empire ! » Et la garde urbaine, que Dermoncourt passait en revue, répondait au discours du général en

(1) Le fort Mortier avait, — comme en 1870 — sept bouches à feu : une pièce de 12 longue, quatre pièces de 16 et deux mortiers de 10.

jurant de périr sur la brèche de la ville ou sous les ruines de ses maisons plutôt que de la rendre lâchement aux ennemis du nom français.

Mais la garnison active et réelle, dépôts et gardes nationales mobiles, n'était guère solide et vaillante. Le 4 janvier, une patrouille des alliés, qui ne comptait que trois hommes, poussa jusqu'au cimetière, à portée d'un poste placé au moulin; le poste, composé de nouvelles levées, se replia devant ces trois hommes sans oser faire feu. Le même jour, pendant qu'un détachement protégeait le travail des bûcherons au bord du canal, Klingler demanda deux soldats de bonne volonté qui feraient sentinelle au haut d'une butte à quarante pas en avant de la machine hydraulique. Personne ne bougea. Enfin, sur les remontrances de Klingler, un homme se présenta. Les autres objectèrent ou bien qu'ils n'avaient de leur vie tiré un coup de fusil ou bien que leurs armes ne valaient rien. Moulut était là; il visita quelques fusils et remarqua que les bassinets ne découvraient pas : nul ne pensait à les graisser avec un peu d'huile. Le surlendemain, le détachement chargé de soutenir les travailleurs qui crénelaient le bâtiment de la machine hydraulique voulait, coûte que coûte, abandonner son poste à la nuit tombante, et l'officier qui le commandait venait en personne prier le gouverneur de rappeler sa troupe.

Neuf-Brisach fut bloqué d'abord par les Wurtembergeois. Le 3 janvier, le lieutenant-général Koch s'établissait à Dossenheim avec un régiment de cavalerie, deux régiments d'infanterie, une batterie, et envoyait ses avant-postes à Algolsheim, à Weckolsheim, à Wolfgantzen.

Lorsque Schwarzenberg appela les Wurtembergeois dans les Vosges, l'investissement de Neuf-Brisach fut confié aux Bavarois, et le général Maillot, qui commandait une brigade de la division Rechberg, vint, le 6 janvier, s'installer à Dossenheim.

Mais Wrède avait mis sur la rive droite de l'Ill les Autri-

chiens de Frimont. Il jugea plus convenable de les charger du siège de Neuf-Brisach, et le Bavarois Maillot fut remplacé dès le 8 janvier par le général-major autrichien Minutillo, qui avait sous ses ordres trois bataillons du régiment d'infanterie Jordis et deux escadrons du régiment de Knesevich.

C'était peu, et contre une place munie de cent vingt-deux bouches à feu, Minutillo ne disposait que d'une batterie autrichienne à pied et d'un obusier bavarois. Il se borna donc à observer la forteresse. Il établit ses avant-postes à Biesheim et occupa tous les villages des environs, Wolfgantzen, Kuehnheim, à l'exception de la bourgade de Volgelsheim, entre le fort Mortier et Algolsheim, où il n'osa se fixer parce qu'elle est sous le feu du fort Mortier et de Neuf-Brisach. Il coupa près d'Oberhergheim les eaux qui faisaient mouvoir le moulin de Neuf-Brisach, sis près de la porte de Colmar. Il fit détruire le moulin Alois, dans l'île de Paille, par le capitaine Maiern, qui sut une nuit — du 25 au 26 janvier — passer le Giessen en aval de Biesheim sans éveiller l'attention des défenseurs du fort Mortier. Il s'empara, dans la nuit du 11 au 12 février, d'un autre moulin, le moulin Kruny, situé entre le fort Mortier et les redoutes de Biesheim.

Mais Dermoncourt était un homme agissant et ses adversaires témoignent qu'il avait énergie et résolution. Dès le 4 janvier, après avoir déclaré la ville en état de blocus, il ordonna de raser tout ce qui gênait le tir de l'artillerie, haies, arbres, maisonnettes. Faute d'argent et afin de subvenir aux dépenses les plus urgentes, il vendit 54.216 kilos de sel pour vingt et un mille cent huit francs. Durant les mois de janvier et de février, il entreprit de nombreuses sorties pour aguerrir sa garnison et la tenir en haleine, pour râfler des vivres, pour savoir au juste ce que faisait l'ennemi.

Sortie le 13 janvier pour ramasser le bétail de Volgelsheim et couper du bois.

Sortie le 19 janvier pour détruire une butte en terre à droite de la machine hydraulique.

Sortie le 20 et le 25 janvier pour reconnaître les ouvrages que Minutillo élevait entre Weckolsheim et Dossenheim.

Sortie le 13 février pour prendre dans les moulins abandonnés des meules et autres ustensiles qui serviraient à construire dans la place des moulins à cheval et à bras.

Sortie le 16 février pour abattre les saules sur le bord du canal d'Ensisheim. Ce fut la sortie la plus meurtrière du blocus. La garnison, traînant avec elle quatre canons et un obusier, chassa de Weckolsheim le poste autrichien qui gardait le village. Mais une compagnie de Jordis accourut la baïonnette au bout du fusil, ressaisit Weckolsheim et rejeta l'assaillant dans la forteresse. Les pertes étaient relativement grandes des deux côtés. Les Autrichiens avaient six morts et vingt et un blessés; les Français eurent quatre morts et dix-sept blessés, dont deux officiers, et l'ennemi leur démonta deux pièces de huit.

Il n'y eut pas de sorties durant le mois de mars; Dermoncourt attendait les événements et ménageait sa poudre. Le 1er avril, la garnison déboucha sur Wolfgantzen et, durant deux heures, dirigea contre le village un feu violent de mousqueterie et d'artillerie. Mais jusqu'au 6 avril la place ne tira sur le corps d'investissement que trente-cinq coups de canon.

Le temps était très rigoureux depuis le commencement du blocus. A certains jours, le 11 et le 12 janvier, la gelée était tellement forte que les Français ne pouvaient, sans rompre leurs outils, travailler aux terrassements et tailler les bois verts. En février le froid fut excessif: le 17 de ce mois, les charpentiers employés au blindage des puits durent renoncer à leur besogne; le 20, les soldats furent dispensés de la corvée et les ouvriers d'artillerie ne sortirent pas des bâtiments; le 21, il y eut dans les appartements une glace de deux lignes d'épaisseur; le

23, Dermoncourt ordonna de suspendre les ouvrages de déblaiement et la fente des palissades parce que les pioches se cassaient. Ce froid intense diminua le 26 février; mais il reprit du 2 au 17 mars.

Aux rigueurs de la saison s'ajoutait la maladie. Elle se manifesta dès le 13 janvier. Au mois de février, la garnison perdait cinq à sept hommes par jour, et au 1er mars elle avait trois cent cinquante et un hommes à l'hôpital.

Quelques soldats s'échappèrent de la ville. Le 15 février, un chasseur, un canonnier et deux trompettes passèrent à l'ennemi. Le bruit courut que l'ennemi fournissait aux déserteurs l'argent qui leur était nécessaire pour rentrer chez eux.

Entre gens qui se battent si peu, les pourparlers s'entament aisément. Le 6 avril, Dermoncourt avait fait avec Minutillo une convention qui permettait aux cultivateurs de labourer les terres aux environs de la place. Quatre jours plus tard, Minutillo informait Dermoncourt qu'il allait à dix heures du matin, en réjouissance des victoires de l'armée alliée, tirer cent coups de canon et qu'il envoyait au général des pièces officielles qui relataient la capitulation de Paris, en le priant de « se régler d'après leur contenu ». Dermoncourt communiqua les pièces aux chefs militaires et civils, et garda le silence.

Le lendemain, 11 avril, Minutillo annonçait à son adversaire qu'un parlementaire allait lui remettre tous les décrets du gouvernement provisoire, et il lui proposait, puisque les coalisés n'étaient plus en guerre avec la France, de suspendre les hostilités, de laisser les choses *in statu quo*, à moins qu'il ne voulût rendre la forteresse. « Non seulement, lui répondit aussitôt Dermoncourt, je suis d'avis que les choses restent *in statu quo*, mais je redoublerai de surveillance, vu que je puis douter de l'authenticité du décret que vous m'avez envoyé hier, d'après la proposition légère, pour ne pas dire insultante, que vous me faites de rendre

la place », et il ajoutait qu'il recevrait volontiers d'autres documents s'ils n'étaient pas accompagnés de réflexions.

Mais dans la nuit suivante il entendit une vive canonnade dans la direction d'Huningue, et le 12 il écrivait à Minutillo. Que signifiait cette canonnade, puisque la paix existait? Pourquoi les hostilités continuaient-elles en cette partie ? Tout ce qu'avait dit et envoyé le général n'était donc pas authentique ? Minutillo répondit que le commandant d'Huningue avait reçu les mêmes pièces que Dermoncourt, mais qu'il restait partisan de Napoléon Bonaparte, que les alliés avaient dû bombarder sa place, et qu'après la reddition il serait, co mme traître à la patrie, livré, ainsi que sa garnison, à la rigueur des lois. « Je ne conçois rien, répliqua Dermoncourt, à tout ce qui s'est passé à Huningue. La conduite de son commandant me paraît assez naturelle, et j'aurais agi de même, » et il demandait si un traité de paix se notifie à coups de canon.

Le 16 avril Minutillo informait Dermoncourt que toutes les forteresses s'ouvraient, que les alliés occupaient les portes de concert avec les troupes françaises, et il le sommait de suivre cet exemple, s'engageait en ce cas à lever définitivement le blocus. Sans tarder, Dermoncourt repoussa la sommation ; il n'avait pas, disait-il, reçu les instructions du roi son maître et il ne comprenait pas que les autres commandants eussent ouvert leurs portes aussi légèrement et sans aucun ordre ; il pensait donc que les deux partis devaient se borner à observer les lois de l'armistice et rester chacun dans leurs lignes.

L'Autrichien n'insista plus sur ce point. Il eut une entrevue avec Dermoncourt, dont il voulait faire la connaissance, et durant deux jours il ne permit à personne de franchir les avant-postes. Mais le 20, Dermoncourt annonçait, dans une proclamation à la garnison et aux habitants de Neuf-Brisach, que l'ancienne dynastie était restaurée, qu'elle avait fait longtemps le bonheur de la

France et que sous le règne paternel et doux de Louis XVIII — à qui soldats et bourgeois devaient, en témoignage de soumission et d'amour, prêter serment de fidélité — le pays verrait la fin de ses misères. Un *Te Deum* fut chanté le même jour et, comme disait Dermoncourt, appuyé de cent un coups de canon; le drapeau blanc, hissé; la cocarde blanche, arborée. Le gouverneur se fit un malin plaisir d'inviter Minutillo à cette cérémonie et de lui apprendre que « la forteresse de Neuf-Brisach étant constituée possession de S. M. le roi Louis XVIII, le blocus devait nécessairement cesser ». Minutillo dut se résigner, et le général Beckers, qui commandait la Haute-Alsace, écrivait au comte de Hochberg : « Je vous félicite de votre arrangement avec Phalsbourg et Landau ; je n'ai pas été si heureux à Schlestadt et à Neuf-Brisach, où l'on chante *Te Deum* sur *Te Deum*, mais où l'on ne peut entendre parler de l'entrée et du passage des troupes alliées (1). »

L'habile Dermoncourt qui conspira plus tard contre les Bourbons lorsqu'ils l'eurent disgracié, avait compris, en 1814, que la chance était pour eux et il s'était aussitôt prononcé en leur faveur. Brossard, qui n'arriva que le 21 avril à Neuf-Brisach, ne l'entraîna pas. Dès le 16, après avoir reçu du comte Roger de Damas des pièces officielles qui ne lui laissaient aucun doute sur les événements de la capitale, il s'était hâté, comme il s'exprime, de transmettre au gouverneur-royal de l'Alsace sa soumission particulière et de préparer les esprits à une manifestation qu'« exigeaient la patrie et l'honneur ». Il fit au chevalier de La Salle, commissaire extraordinaire du roi, les mêmes protestations de dévouement, et La Salle, séduit, le prôna, le poussa, lui confia le commandement provisoire des troupes du Haut-Rhin, et proposa de lui donner le commandement d'armes de Strasbourg. La tâche de

(1) Registre de Dermoncourt à la date du 21 avril (A. G.); Röder, 163.

Dermoncourt pendant le blocus avait été facile; mais La Salle s'étonnait de trouver Neuf-Brisach en très bon état et il assurait au ministre que cette excellente place imposait tellement aux ennemis qu'ils n'avaient jamais eu l'espoir de s'en emparer (1).

La population était tout aussi satisfaite de Dermoncourt. Le 23 août, la municipalité le remerciait de la conduite « noble et désintéressée » qu'il avait tenue et des services signalés qu'il avait rendus en toute occasion aux habitants par sa sollicitude, son activité, sa fermeté, et lui offrait une épée d'honneur (2).

Il est vrai qu'il avait eu de très graves soucis dans la dernière semaine d'avril et durant la première quinzaine de mai. Il n'osait renvoyer les cohortes départementales qui faisaient la force principale de la garnison et il s'était gardé de leur communiquer l'arrêté du 4 avril qui les licenciait. Mais les Autrichiens et les Bavarois eurent soin de publier le décret, et les gardes nationales le connurent le 26 avril. Les défections se produisirent aussitôt: trois cents en quatre jours! Et il n'y avait eu que quarante-deux désertions pendant tout le blocus ! Dermoncourt était d'autant plus alarmé que Minutillo, sans se lasser, le sommait de recevoir ses troupes dans Neuf-Brisach et le fort Mortier. Il imagina de délivrer six cents congés et de les accorder aux hommes malingres et aux pères de famille. La mesure fit bon effet, et la désertion diminua. Dermoncourt continua de la sorte à donner quotidiennement quinze à vingt congés, et il espérait ainsi conserver une force respectable jusqu'au jour où les coalisés auraient quitté le territoire. Mais, le 9 mai, arrivait de Strasbourg l'ordre de diriger les gardes nationales de chaque département sur le chef-lieu où elles seraient dissoutes. Si Dermoncourt exécutait cette décision, il n'aurait plus que cent quinze canonniers de ligne dont les

(1) Dermoncourt à Dupont, 21 avril; La Salle à Dupont, 22 et 25 avril (A. G.).
(2) « De la valeur de 955 francs » (*Revue d'Alsace*, p. 160).

deux tiers, originaires de Brabant et d'Italie, n'aspiraient qu'à s'échapper, et deux cents chasseurs du 16e régiment, tous étrangers, Piémontais, Flamands, Hollandais, qui n'avaient en tête d'autre idée que de rentrer au pays. « Je serais, écrivait-il à Dupont, abandonné totalement et ne pourrais résister aux prétentions du général bavarois qui semble n'avoir pas renoncé à ses desseins sur la forteresse. » De concert avec le préfet La Vieuville, il demanda l'autorisation de conserver jusqu'à l'entière évacuation du sol français les treize cents gardes nationaux qui lui restaient, tout en distribuant des congés de temps à autre afin de sauver les apparences. Dupont approuva les mesures de Dermoncourt. Mais la tentation était trop forte : en vain Dermoncourt consigna les cohortes et les fit surveiller par les chasseurs et par les bourgeois de Neuf-Brisach qui, la nuit, montaient la garde devant les casernes. Les hommes ne cessaient de s'évader. Dupont finit par envoyer le 85e régiment (1).

(1) Dermoncourt à Dupont, 21 avril et 16 mai; Desbureaux à Dupont, 5 et 9 mai, La Salle à Dupont, 22 mai; Dupont à Dermoncourt, 23 mai (A. G.).

CHAPITRE XI

HUNINGUE

Situation d'Huningue. — Fortifications. — Dejean. — Chancel. — Pinot. — Lalliez. — Aspelly. — Moritz. — Le 7e léger. — Les régiments de la Haute-Saône et du Bas-Rhin. — Marmier et Lentz. — Beltz et Poil. — Manque de toutes choses. — Début de l'investissement (21 décembre 1813). — Attaque contre le Machicoulis. — Première parallèle. — Bombardement. — Les casemates. — Sommation de Beckers. — Le général Zoller. — Ordres du jour de Chancel (18 et 25 février 1814). — Détresse d'Huningue. — Nouveau bombardement (9-10 mars). — Protestation de Bâle. — Fête du 20 mars. — Lettre de Chancel au ministre. — Mécontentement de la garnison. — Le génie autrichien. — Attaque sérieuse. — Prise du Machicoulis et du fort étoilé (5 avril). — Seconde parallèle. — Journée du 6 avril. — Progrès des assiégeants. — Nouvelles de Paris et commencement des pourparlers (9 avril). — Capitulation proposée par Zoller à Chancel (10 avril). — Refus de Chancel, mission de Pinot, rupture de l'armistice, dernière canonnade (11 avril). — Mission de Lentz et de Butard (12 et 13 avril). — Convention modifiée, puis acceptée (14 avril). — Entrée des alliés (16 avril). — Pertes de la garnison. — Les habitants. — Gaieté française.

La forteresse d'Huningue, bâtie sur la rive gauche du Rhin à une demi-lieue en aval de Bâle, à douze lieues de Neuf-Brisach et à quinze lieues de Belfort, était dans la haute Alsace ce qu'était Landau dans la basse Alsace : la clef de la région. Elle donnait le passage du Rhin aux Français et l'interdisait aux Allemands qui, depuis la démolition de Rheinfelden, de Fribourg et de Vieux-Brisach, n'osaient tenter un débarquement dans cette partie. Elle menaçait le flanc gauche de l'ennemi s'il essayait de déboucher au sud de Neuf-Brisach. Elle surveillait les défilés

du Frickthal. Elle tenait Bâle en respect : des ouvrages avancés, même du corps de place, les Français pouvaient jeter des bombes et des boulets sur la ville quand et comme il leur plairait.

Lorsqu'à la fin de 1813 les alliés entrèrent en Alsace, les fortifications de la tête de pont sur la rive droite et de l'île des Cordonniers, rasées en 1796 par les Autrichiens, n'avaient pas été relevées. La défense d'Huningue se bornait donc à la rive gauche.

La place formait un pentagone presque régulier, selon le premier système de Vauban. Quatre de ses fronts avaient une longueur de trois cent cinquante mètres; le cinquième, sur le bord du fleuve, avait quatre cent vingt mètres. Les bastions, dont deux retranchés et deux avec cavaliers, étaient à orillons. En avant de chaque front, des tenailles, des demi-lunes pourvues d'un réduit en maçonnerie, des chemins couverts constituaient les dehors. Les ouvrages avancés étaient deux ouvrages à cornes dits du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, précédés chacun d'une demi-lune, munis de deux demi-bastions retranchés, mais assez défectueux et très serrés — deux lunettes dites pareillement du Haut-Rhin et du Bas-Rhin,—un avant-fossé relié avec les avant-fossés des ouvrages à cornes, — quatre lunettes en terre sises au pied de cet avant-glacis sur les capitales des demi-bastions, lunette de Bâle, lunette de Bourgfelden, lunette de Bourglibre ou de Saint-Louis, lunette des Jardins —le fort étoilé et la redoute à machicoulis.

Le fort étoilé, ou fort à étoile, que les Allemands nommaient la *Sternschanze*, était sur le rideau de Bâle en avant de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin. Il avait un grand désavantage : si la redoute à machicoulis tombait, il tombait aussi parce que les ennemis prenaient sa gorge à revers.

La redoute ou tour à machicoulis ou, comme on l'appelait, le machicoulis ou simplement Machicoulis, située en

deçà du rideau et sur la rive du fleuve, à six cents mètres du saillant gauche de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin et à neuf cents mètres de la place, était antérieure à la forteresse. Destiné, non à mettre obstacle aux mouvements de l'ennemi, mais à les observer, ce blockhaus avait une vieille tour et une enceinte carrée construite en terre et protégée par un fossé. Bien qu'il servît de point d'appui à la gauche de nos avant-postes, il offrait de graves inconvénients, non seulement parce qu'il se délabrait, mais parce qu'il était trop près de l'assaillant et trop loin de l'assiégé : ses défenseurs couraient risque d'être pris en faisant retraite, et l'adversaire, maître de la position, pouvait y former un établissement contre la place. Aussi, le génie pensait-il avec raison qu'il valait mieux détruire le Machicoulis que de le réparer.

Napoléon avait nommé, le 21 décembre, son aide de camp, le général de brigade baron Dejean, gouverneur d'Huningue, et il le chargeait de mettre la place en bon état et de la défendre, de correspondre tous les jours avec le ministre de la guerre et le duc de Bellune, d'envoyer des agents en Suisse, d'épier et de faire connaître les mouvements de l'ennemi (1). Mais Huningue était bloqué lorsque Dejean reçut sa lettre de nomination, et l'homme qui disputa la forteresse aux alliés fut Chancel ; il la commandait depuis douze ans.

Théophile Chancel, ancien soldat au régiment de La Couronne, s'était, en 1791, enrôlé dans le 4e bataillon de la Drôme, et les volontaires, ses compagnons d'armes, l'élurent successivement sous-lieutenant, capitaine et chef de bataillon. Il servit aux armées d'Italie, du Danube et du Rhin. Les généraux le louaient unanimement. Dessoles attestait qu'il était « respectable par ses blessures », digne d'intérêt et de confiance à tous égards. Victor témoignait

(1) *Correspondance,* t. XXVI, p. 612. — Cf. plus haut, p. 7.

qu'il était un des officiers qui par leur entrain avaient le plus contribué à la victoire de la Favorite, et il lui proposait après ce combat le grade de colonel ou de chef de brigade; Chancel refusa; « aussi délicat que bon militaire, dit Victor, il m'engagea à donner ce grade à un de ses camarades ». A la bataille de Moeskirch, qui fut une des actions les plus décisives de la campagne de 1800, Chancel eut le bras gauche emporté par un boulet. Moreau, qui l'appréciait, le fit commandant d'Augsbourg et le patronna chaudement : « Chancel, écrivait-il, a tous les droits possibles à la bienveillance du gouvernement; j'ai pu juger de sa capacité à remplir un commandement dans l'intérieur; une place de guerre ne pourrait être confiée à un officier plus méritant. » Au mois de juillet 1801, Chancel fut nommé chef de brigade et commandant d'armes d'Huningue. Il s'acquitta parfaitement de ses fonctions. Des bureaux le trouvait très zélé et instruit, plein de force et d'activité, propre à un emploi plus important. Augereau l'estimait et déclarait, en 1806, qu'il avait été « infiniment utile » aux troupes de son corps d'armée pendant leur séjour dans la ville et lorsqu'elles avaient passé le Rhin ; Chancel, ajoutait Augereau, désirait rester à Huningue « où il avait un établissement et d'assez douces habitudes ».

Plusieurs hommes de cœur devaient seconder Chancel : le colonel du génie Pinot, le chef de bataillon d'artillerie Lalliez, le major du 7e léger Aspelly, le capitaine adjudant de place Moritz.

Pinot, élève de l'École d'architecture de Paris, puis dessinateur au département de la guerre en 1792, avait fait la campagne de l'Argonne comme volontaire dans cette compagnie des Arts qui fut incorporée au bataillon de l'Arsenal. Revenu l'année suivante avec un congé et soumis à la réquisition, il repartit pour la frontière en qualité d'adjoint du génie et fut dès lors employé sans cesse ni relâche dans les armées de la République. Aussi ne put-il passer l'examen et entrer à l'École de Metz qu'en 1801,

après huit ans de service ininterrompu tant en expéditions que dans les citadelles et les camps. C'était un des plus brillants officiers de l'armée. « Il est fort bon, disait Dejean, et tous les rapports ont été en sa faveur. » Il se distingua particulièrement dans la péninsule : d'abord en Catalogne et en Aragon sous les ordres du général Rogniat, qui lui rendit le plus honorable témoignage, et ensuite aux armées de Portugal et du Nord. Mequinenza, Tortose, le poste de la Rapita, Burgos, dont il fut, selon le mot du général Léry, un des plus intrépides défenseurs, Tarragone où il conduisit la troisième colonne d'assaut et reçut sur la brèche une grave contusion à la hanche, Saint-Sébastien où il s'était enfermé spontanément, mais qu'il dut quitter après avoir été blessé d'un coup de feu au bras gauche, ces six places espagnoles figurent sur l'état de ses actions et campagnes. Tant de bravoure lui valut, le 17 novembre 1813, la mission de commander le génie à Huningue et, le 23 suivant, l'honneur de deux décrets qui, le même jour, le nommèrent major et colonel. Il connaissait Huningue de longue date; il était, en 1796, à l'attaque de la tête de pont, et le chef du génie, Casimir Poitevin, l'avait alors chargé de composer le plan des batteries autrichiennes qui fut joint au journal du siège. Il avait parcouru l'Alsace, retranché Belfort en 1794 et Seltz en 1795, collaboré au levé de la carte du Rhin, dirigé les travaux de Kehl, et, en 1815, il rédigeait un très remarquable mémoire sur les fortifications de Landau et les lignes de la Queich.

Lalliez était un vieux soldat qui comptait soixante ans d'âge et trente-huit ans de services. Il avait conquis ses grades dans ce 1er régiment d'artillerie où Napoléon débuta et son ancien lieutenant-colonel, d'Urtubie, devenu maire de La Fère, certifiait en 1801 ses mœurs, sa sagesse, ses qualités militaires. Comme Chancel et Pinot, Lalliez avait pris part à toutes les guerres de liberté, et depuis la nuit du 12 mars 1793 où, devant Willemstadt, il allait à la tête d'un détachement de canonniers et de grenadiers de la

légion du Nord ressaisir quatre pièces tombées au pouvoir de l'ennemi, il s'était toujours signalé par sa valeur et son intelligence. Il ne démentit pas sa réputation au siège d'Huningue; le commandant Chancel dit qu'il montra un talent et une vaillance à toute épreuve, et Pinot déclare qu' « il fit l'emploi le plus rare de ses faibles moyens en personnel et matériel », que, si les opérations avaient duré plus longtemps, la belle conduite de Lalliez eût « en grande partie fondé la gloire de la garnison ».

Le major Aspelly, combattant de Saint-Domingue et d'Espagne, fut chef d'état-major de Chancel, et il devait, a dit le gouverneur d'Huningue, remplir honorablement ses fonctions avec tout le zèle d'un brave militaire.

Moritz, honnête et vigoureux Alsacien, parent de Kléber, avait de très beaux états de services; il reçut pendant le siège un éclat de bombe à la jambe droite, et Chancel le proposait pour la grade de chef de bataillon ou pour un commandement de place.

Les chefs étaient donc bons. Leurs troupes, deux légions de gardes nationales et le dépôt du 7e léger, n'avaient guère d'expérience et de fermeté (1).

Le 7e léger, qui ne comptait presque que des conscrits, soutint dignement sa réputation. Il eut la plus grande part à la résistance de la place et il porta presque toute la peine. Sous l'impulsion du major Aspelly, des chefs de bataillon Butard, Morelli et Vinson, des capitaines Solmon et Chas, du lieutenant Bonnet, du sous-lieutenant Mallet, les recrues finirent par servir si bien que Chancel ne les distinguait plus des vieux soldats.

Mais les régiments de la Haute-Saône et du Bas-Rhin

(1) La garnison comptait trois mille quatre cent quatre-vingts hommes (non compris les artilleurs) : régiment du Bas-Rhin, sept cent quatre-vingts hommes; régiment de la Haute-Saône, quinze cents hommes; dépôt du 7e léger, mille hommes; un détachement du 105e de ligne, cent vingt-cinq hommes; un peloton du 14e régiment de chasseurs à cheval, quinze hommes; la cohorte urbaine, soixante hommes.

n'acquirent au contact du 7e léger ni discipline ni solidité. Le régiment de la Haute-Saône n'avait même pas d'uniforme. Pourtant, il valait beaucoup mieux que le régiment du Bas-Rhin et, au mois de novembre, Beauvau l'avait jugé superbe et animé d'un excellent esprit. Il avait pour colonel Philippe-Gabriel de Marmier, gendre du duc de Choiseul, chambellan de l'Empereur et comte de l'Empire. Marmier possédait une fortune considérable; il en usa pour donner à son régiment tous les soulagements que permettait la situation, et Napoléon le promut, sous les Cent Jours, colonel dans l'armée de ligne « pour sa belle conduite dans la défense d'Huningue ».

Le régiment du Bas-Rhin avait pour colonel un riche propriétaire de Wissembourg, ancien maire de cette ville et président du tribunal, membre du conseil général du département, Charles Guillaume Lentz. Ce fut dans ce corps que la désertion fit le plus de ravages. Le 31 janvier, Chancel décidait que les soldats du Bas-Rhin serviraient désormais dans l'intérieur d'Huningue et qu'ils seraient fusillés par les avant-postes s'ils se présentaient aux barrières. Il révoqua l'ordre le lendemain à la prière de Lentz. Quand une pareille mesure serait dictée dans un accès de colère, elle ne fait pas honneur à la légion alsacienne.

Ajoutez qu'il y avait dans la place très peu de canonniers et d'ouvriers d'art militaire. Lalliez ne disposait que d'une compagnie du 9e d'artillerie, celle du capitaine Lorimier, et, pour suppléer à l'insuffisance de son personnel, il recourut à des retraités, entre autres à un capitaine de l'arme, Conrad Beltz, qui commandait l'artillerie de la cohorte urbaine.

De même pour le génie. Il n'était représenté à Huningue que par deux officiers, le colonel Pinot et le capitaine Cochius, et par quatre gardes dont aucun n'avait assisté à un siège, n'avait vu brûler une amoree. Pinot forma des mineurs et des sapeurs avec des soldats du 105e régiment

de ligne et il appela à son aide un officier de la cohorte urbaine, Poil, autrefois maréchal des logis d'artillerie. Nommé lieutenant auxiliaire du génie, Poil se signala par son intelligence et son zèle; mais il fut grièvement blessé d'un coup de feu au bras gauche dans la journée du 7 avril en dirigeant le travail des fougasses de la lunette de Bâle.

Enfin, rien n'avait été préparé. Les chemins couverts n'étaient pas entièrement palissadés. Aucun établissement n'avait de blindage : on dut, sitôt que commença le bombardement, évacuer l'hôpital et transporter les malades dans un souterrain, puis au premier étage de la maison commune. Pas de fonds pour subvenir aux dépenses du siège et acheter une foule d'objets d'absolue nécessité qui manquaient. Un seul moulin à manège qui fut, suivant l'expression de Pinot, la plus précieuse ressource de la garnison; encore se trouvait-il en mauvais état. Pas de médicaments, de linge, de charpie, sinon pour les besoins courants. Un service de santé désorganisé : son chef, envoyé à Bâle pour se procurer à quelque prix que ce fût un supplément de drogues et de remèdes, s'était laissé, au retour, arrêter par les alliés. L'approvisionnement consistait principalement en grains; mais il y avait très peu de froment et de méteil. Bref, a dit Pinot, il fallait tout créer, tout faire marcher avec rien (1).

(1) Cf. 1° le mémoire de Pinot et les deux mémoires de Chancel (A. G.), mais des deux mémoires de Chancel, le second est un abrégé du premier, et le premier une reproduction presque littérale du mémoire de Pinot ; 2° le *Journal du blocus d'Huningue*, par un officier français (manuscrit de la bibliothèque de Colmar); il a été reproduit par M. Kern dans le *Glaneur du Haut-Rhin* (21 août 1859 et suiv.), et par M. Ingold dans un volume paru à Mulhouse en 1873 ; mais M. Ingold a copié M. Kern, et M. Kern a paraphrasé et enjolivé le texte du manuscrit; 3° les *Extraits* des registres de la mairie d'Huningue (*Revue d'Alsace*, 1876, pp. 526-530);4° Schels, *Die Belagerung von Hüningen* 1813-1814, dans l'*Oesterreichische militärische Zeitschrift* de 1846, I, 59-88; 5° Völderndorff, *Kriegsgeschichte von Bayern*, IV, 14-15, 20-21, 32-34, 37, 277-284;6° Lutz *Die Festung Hüningen*, 49-54. L'auteur de l'article *Aus dem Tagebuch eines franz. Officiers* (dans la revue *Vom Jura zum Schwarzwalde*, IV, 4, 1887, 245-463) n'a fait que traduire le *Journal du blocus d'Huningue*, et Tschamber (*Gesch. der Festung Hüningen*, 189-208), reproduit, en changeant quelques mots, l'article de la revue suisse. Quant à Latruffe (*Huningue*

La garnison était trop faible pour occuper les villages des environs, Bourgfelden, Saint-Louis, Village-Neuf, et empêcher les ennemis de s'établir à leur convenance. Il fallait se borner à défendre les ouvrages des fortifications et à garder les postes avancés qui pouvaient inquiéter l'adversaire s'il avait l'intention d'entreprendre une attaque régulière. Dès le 21 décembre au soir, l'investissement était donc complet, et, sur la rive droite, le contingent de Wurzbourg, sur la rive gauche, six bataillons de la division Beckers bloquaient étroitement la place. C'était Wrède qui devait, sur l'ordre de Schwarzenberg, assiéger Huningue et il avait confié l'opération au lieutenant général comte Beckers.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, les Bavarois assaillaient les avant-postes français sur tous les points : le lieutenant Apfel, qui commandait le Machicoulis, se voyant coupé, évacua le fortin et s'enfuit si précipitamment qu'il tomba et dans sa chute se démit le bras; cinq de ses hommes restaient prisonniers. Un bataillon bavarois, conduit par le major Horn, s'empara du Machicoulis et ses enfants-perdus poussèrent sur le glacis de la place jusqu'aux palissades du chemin couvert.

Chancel voulut réparer cet échec. Le 24 décembre, après avoir canonné vivement les Bavarois, il faisait contre eux une brillante sortie. En plein midi, le capitaine Solmon, à la tête d'un détachement du 7e léger, aborda la Machicoulis, le reprit et chassa les défenseurs dans les jardins de Bâle. Le sous-lieutenant Mallet fut chargé de garder la tour avec vingt-cinq hommes (1).

Mais dans la nuit suivante les Bavarois s'approchèrent de nouveau du Machicoulis, et le sous-lieutenant Mallet l'abandonna pour se réfugier au fort étoilé. On l'accusa

et Bâle devant les traités de 1815, pp. 255-290), son récit est composé d'après, le même *Journal* et légèrement romancé.

(1) Les assiégés eurent, dans cette affaire, trois tués et quarante-cinq blessés entre autres le capitaine Solmon, qui eut la cuisse gauche cassée, et l'adjudant sous-officier J.-B. Baumgartner, de Mulhouse.

de lâcheté; il répondit qu'il ne craignait pas la mort, que ses moyens de résistance n'étaient pas suffisants, qu'il n'aurait pu tenir parce que le Machicoulis n'avait pas une porte assez solide, que si on voulait lui donner de nouveau vingt-cinq hommes, il se faisait fort de reconquérir le poste ou de périr. Chancel lui accorda sa demande dans l'après-midi du 25 décembre, et l'attaque vigoureuse de Mallet, dirigée de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin et soutenue par une pluie d'obus et de boulets, valut derechef aux Français la possession du Machicoulis. Le colonel Pinot vint aussitôt vérifier le rapport de l'officier et en reconnut la vérité : il fit consolider la porte et mettre la tour à l'abri de toute insulte (1). Dans la nuit même les ennemis voulurent reprendre la position ; Mallet leur jeta force grenades; ils s'enfuirent et emportèrent à grand' peine leurs blessés, au nombre de six, dont trois officiers.

Quelques jours plus tard, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, le major Vincenti essayait encore, à la tête d'un bataillon du 4e régiment d'infanterie bavarois, d'enlever le Machicoulis; il fut repoussé, dit un des assiégeants, par la bravoure de la garnison comme par la force de l'ouvrage, et il eut six tués et quarante blessés.

Le Machicoulis restait donc aux Français. Toutefois, durant ces assauts, Beckers avait ouvert la tranchée. Dans la nuit du 25 au 26 décembre la première parallèle fut tracée sur la rive gauche, à deux cents pas du Machicoulis, entre le fleuve et la route qui mène de Bâle à Saint-Louis, sur la rive droite, près de Petit-Huningue, en face de l'île des Cordonniers. Deux compagnies de pionniers autrichiens et huit compagnies d'infanterie bavaroise exécutèrent les travaux sous la direction du major baron Bittner, attaché à l'état-major général autrichien et nommé par Schwarzenberg major de tranchée, et de plusieurs ingénieurs, le major bavarois Becker, les capitaines autri-

(1) Les Bavarois avaient eu sept morts et soixante blessés.

chiens Peschke et Bauer, le lieutenant Schönau. Le 30 décembre, malgré le feu de la forteresse, la parallèle de la rive gauche était prolongée jusqu'au Rhin. Dès la nuit du 28 au 29, deux batteries, chacune de six pièces, ainsi qu'une autre batterie de six canons, installée sur la rive droite, avaient commencé le bombardement (1).

Aux premiers projectiles qui tombèrent, la ville fut saisie d'épouvante. Les bourgeois cherchaient un asile dans les postes les mieux abrités et imploraient la pitié du soldat. Chancel leur ouvrit les casemates et ils s'entassèrent soit aux prisons de la porte du Rhin, soit à la grande casemate. Les prisons offraient un étrange spectacle. Assis sur leurs matelas, au milieu d'un amas de provisions, dans les cachots dont une faible lumière perçait l'obscurité, les gens avaient l'air de saints dans leurs niches; chacun geignait, gémissait, et l'ensemble de toutes ces lamentations formait un chœur lugubre qui s'accordait avec l'endroit où se passait la scène. La grande casemate était un immense souterrain destiné à recevoir les liquides et les légumes de la garnison. On avait d'abord établi dans le fond une sorte d'entresol où se logèrent les notables. Mais d'autres personnes moins huppées eurent permission de se percher sur les tonneaux du magasin. Bientôt le monde s'accrut au point d'obstruer les passages. Ainsi peuplé, le souterrain, éclairé par la pâle lueur de deux ou trois lampes et gardé par de rudes soldats qui ne mâchaient pas leurs mots, ressemblait, dit un témoin, à l'empire de Pluton : on y entrevoyait, de même que dans les enfers, des ombres errantes, et le maire Blanchard, juché sur une barrique, gourmandait du haut de ce trône la foule éplorée et la rappelait au silence.

Les Bavarois n'avaient rien entrepris contre la place dans la journée du 30 décembre, comme pour laisser à la population d'Huningue, selon l'expression d'un assiégé, le

(1) La garnison n'eut que trois tués et deux blessés ; la bourgeoisie eut deux tués et deux blessés.

temps de regretter ses pertes et de se remettre de sa frayeur. Mais dans la nuit du 30 au 31 et jusque dans l'après-midi du 31 le bombardement recommença. L'incendie éclata en plusieurs endroits, dans l'ancien arsenal, aux magasins de fourrages : vingt-cinq meules de foin et de paille furent la proie des flammes, et ce préjudice, assure Chancel, était irréparable. Une bombe, qui pénétra par la fenêtre dans le bureau de place, blessa l'adjudant Moritz et tua, à l'extrémité de la chambre, un soldat d'ordonnance.

Le feu continua dans la nuit du 31 décembre, du 1er, du 2, du 3, du 5 et du 7 janvier. C'était surtout le Machicoulis que visaient les Bavarois. Le 6, ils avaient élevé sur la rive droite, à l'embouchure de la Wiese, en territoire bâlois, dans la prairie du Klybeck, une batterie armée de deux canons de 12 — deux canons français qu'ils avaient pris au fort de Blamont — et le 7 janvier, cette batterie jetait cinquante boulets sur la tour : elle détruisit la galerie et la partie inférieure du toit, mais elle ne put briser le gros mur; la poignée de braves du 7e léger qui tenait le Machicoulis ne fléchissait pas, et l'artillerie de la forteresse défendait ce poste avancé plus vaillamment que jamais.

Vainement les assiégeants voulurent installer dans la parallèle de la rive gauche trois nouvelles batteries composées de douze pièces de 12 et de six mortiers. Leurs travaux furent retardés par la canonnade persistante de la place. Le 9 janvier, un détachement de la garnison faisait sur Village-Neuf et Saint-Louis contre l'aile gauche de la parallèle une heureuse reconnaissance : les Bavarois eurent plusieurs blessés, dont un lieutenant, et les paysans qui creusaient les tranchées se sauvèrent en désordre. La fermeté de Chancel, dit un officier des alliés, demeurait immuable, et, à cette époque de l'investissement, le commandant déclarait qu'il ne ressentait que de la satisfaction, que l'esprit de la troupe était excellent, que bourgeois et soldats rivalisaient de courage et de résolution : « jus-

qu'au 11 janvier, lit-on dans son journal, l'ennemi nous fit peu de mal et nous somma inutilement. »

C'était le 31 décembre que le général Beckers avait sommé Chancel de rendre la ville Le colonel, écrivait Beckers, avait montré ce qu'un bon et brave commandant pouvait faire avec peu de moyens; mais, d'autre part, il devait comprendre que les habitants périraient à la fin sous les décombres de leur cité ; ne voudrait-il pas abréger ces maux et accepter une capitulation digne de sa belle conduite? Chancel répondit, le 1er janvier, qu'il n'aurait pas reçu la lettre de Beckers s'il en avait soupçonné l'objet, qu'une proposition pareille était injurieuse, que la garnison d'Huningue saurait prouver qu'elle méritait la confiance de sa nation et l'estime de ses ennemis.

Beckers résolut de transformer l'opération en blocus. Il devait d'ailleurs se rendre à Colmar pour commander militairement le département du Haut-Rhin et diriger de là les blocus d'Huningue, de Neuf-Brisach et de Schlestadt: il partit en laissant ses pouvoirs au lieutenant général baron Zoller. Dans la nuit du 10 au 11 janvier, les Bavarois tirèrent des batteries toute leur artillerie. Le parc du siège se rendit à Weil, dans le pays de Bade, et le parc de réserve, ainsi que les deux batteries Bammler et Wiedemann, à Mulhouse. « Ils ont, s'écriait un assiégé, épuisé leurs munitions ou leur colère ! »

Il est vrai que Zoller n'avait, dans le mois de janvier, que deux mille cinq cents hommes (1), et s'il reçut au

(1) Exactement deux mille cinq cent trente-six hommes : 1° sur la rive gauche, le 6e régiment d'infanterie bavarois (huit cent vingt hommes), à Saint-Louis (le 4e, qu'on a vu tenter l'assaut du Machicoulis, avait été envoyé devant Schlestadt et ne comptait plus que trois cents hommes valides; cf. Stapp, *Das baier. 4e Infanterie-Regiment*); le 14e bataillon national de campagne d'Ansbach (six cent vingt hommes) au faubourg Saint-Jean, en avant de Bâle; le 1er bataillon d'infanterie légère (sept cent vingt hommes) à Village-Neuf et à Michelfelden ; un escadron du 6e chevau-légers (quatre-vingt-douze hommes); la batterie de 6 du capitaine Danner (cent cinquante-neuf hommes); 2° sur la rive droite, une compagnie du grand-duché de Würzbourg à Petit-Huningue

mois de février un renfort de mille quatre cents hommes, composé des bataillons autrichiens de Czartoryski et d'Argenteau, ainsi que deux compagnies d'artillerie bavaroise, ce n'était pas assez pour entreprendre un siège régulier. Il attendit donc avec patience l'arrivée du gros canon autrichien qui venait de Bohême et se traînait pesamment vers Ulm. Il se contenta de repousser d'insignifiantes sorties, comme celle qui fut tentée le 10 janvier contre Saint-Louis, et le 22 contre le poste bavarois qui gardait, en avant de Village-Neuf, le Rhin et le canal. Il fit établir un pont de bateaux sur le fleuve au-dessous d'Huningue, entre Village-Neuf et Märkt. Une compagnie et demie de pionniers autrichiens fabriqua sur la rive droite des gabions, des fascines et des piquets. Une demi-compagnie acheva la parallèle de la rive gauche, très lentement, non sans difficultés, à cause du mauvais temps : il fallut vider les tranchées remplies par la neige ou par les eaux pluviales; il fallut fendre le sol durci par la gelée; il fallut même renoncer à tout travail parce que les paysans d'alentour, malgré les menaces d'exécution militaire, s'enfuyaient ou ne paraissaient pas.

Mais Zoller comptait que la famine et la maladie lui ouvriraient peut-être les portes de la forteresse. Bien que surchargée de besogne et obligée de se tenir en mesure sur tous les fronts parce qu'elle ignorait les intentions de l'adversaire, la garnison française vivait de régime. Dès le 4 janvier, sa ration quotidienne n'était plus que de vingt-deux onces, et elle n'avait de deux jours l'un que deux onces de riz ou quatre onces de légumes secs alternativement, et de cinq jours en cinq jours que quatre onces de viande. Elle souffrait du froid : elle n'avait reçu que les deux tiers de son approvisionnement de bois, elle manquait de capotes et ses habits tombaient en loques; elle dut, pour se

(cent vingt-cinq hommes); cette compagnie partit pour Colmar au mois de février et fut relevée par une compagnie bavaroise.

chauffer, abattre les arbres de la place d'armes, des remparts, des fossés, et les postes avancés brûlèrent les charpentes des magasins militaires. Les malades étaient entassés dans le souterrain dit 13, et l'encombrement de ces malheureux jetés pêle-mêle sur la paille, l'humidité du lieu, le manque d'air, l'infection engendrèrent la fièvre putride ou, comme on disait, la putridité, qui se répandit dans Huningue et fit de nombreuses victimes parmi les troupes et la population civile. Insuffisamment nourris, effrayés des progrès rapides de la contagion, harassés par un service extrêmement pénible, quoique Chancel l'eût peu à peu restreint au-dessous du nécessaire, les soldats, très jeunes pour la plupart, ne cachaient pas leur mécontentement et leur désir de ne plus se battre. L'ennemi les travaillait par ses bulletins, les engageait à la désertion, et cet appel n'était que trop volontiers écouté.« Il paraît, écrivait-on de Bâle à la *Gazette de Lausanne*, que la garnison d'Huningue commence à se fatiguer de sa réclusion. » En vain Chancel usa de rigueur; en vain, le 3 janvier, un soldat de la Haute-Saône, puis le 4 février, un soldat du Bas-Rhin furent fusillés par sentence du conseil de guerre pour avoir voulu s'évader de la ville. Le régiment du Bas-Rhin presque entier s'échappa, et nombre de gardes nationaux de la Haute-Saône, des hommes de la dernière conscription du 7e léger suivirent l'exemple des Alsaciens. Le meilleur moyen d'arrêter cette épidémie morale, c'était de rassurer et de réconforter les âmes : Chancel annonça, imagina de grandes victoires remportées par Napoléon sur les alliés.

A la fin de janvier il publiait un ordre du jour. Il déclarait que les ennemis s'efforçaient, par d'absurdes mensonges, d'ébranler la constance du peuple français; qu'ils n'avaient fait jusqu'alors que d'inutiles tentatives contre les places, bien qu'elles fussent mal munies pour la plupart et qu'elles n'eussent d'autre garnison que les habitants; qu'ils transformaient en succès éclatants les moindres

affaires d'avant-postes ; que la France se levait pour les repousser en criant *aux armes, la patrie est en danger ;* que les Francs-Comtois exterminaient les Cosaques ; que les Alsaciens, commandés par le général comte de Berckheim, se réunissaient aux corps d'armée qui s'organisaient entre Strasbourg et Landau ; que le Doubs, la Saône et la Marne roulaient des cadavres ; que Ney avait débloqué Besançon et refoulé les envahisseurs sur le territoire suisse ; que le canon qu'on entendait dans les montagnes était le canon de Ney ; que Bâle, épouvantée, attendait le châtiment de sa trahison ; que Napoléon marchait de triomphe en triomphe. « Soldats d'Huningue, concluait Chancel, la patrie a les yeux fixés sur vous ; tous vos frères font des efforts pour vous secourir et vous dégager ; ils vous retrouveront dignes d'eux et ils vous diront, en vous embrassant : Et vous aussi vous êtes les braves Français qui ont défendu la patrie, la gloire et l'honneur, et ont forcé l'ennemi à la paix, et tous ensemble nous crierons : *Vive la France, vive son Empereur !* »

L'assiégeant ne renonça pas à ses manœuvres et il essaya, comme auparavant, de démoraliser la garnison. Le 5 février, Zoller annonçait à Chancel la victoire de La Rothière et, le 8, il lui confirmait la nouvelle, lui assurait que cette journée était féconde en « résultats glorieux » et en « trophées nombreux » ; que Napoléon n'avait plus de soldats ; que les cohortes ne voulaient ni ne pouvaient lui remplacer une armée ; que les rois de Naples et de Danemark, ainsi que la Hollande, la Savoie et le Piémont, s'étaient joints à la coalition ; que les alliés occupaient la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, la plus grande partie des Pays-Bas et de l'Ile-de-France ; que Wellington avait pris Bordeaux et avançait sur Toulouse. « Je suis, disait Zoller, très bien instruit de l'état de la place et de ses moyens de défense et de subsistance : 1° votre garnison est composée surtout des hommes du Bas-Rhin et de la Haute-Saône qui, la plupart pères de famille et cultiva-

teurs, ont été forcés à se ranger sous les cohortes, et ces cohortes, d'après la loi, doivent être relevées tous les trois mois, terme qui est déjà échu (1); 2° le manque général de médecins, l'augmentation des malades, la mortalité qui déjà règne dans la place; 3° la garnison n'a à espérer aucun secours d'aucun côté; 4° le commandant peut et doit considérer qu'une plus longue résistance ne peut servir qu'à rendre plus difficiles les avantageuses propositions que lui et sa garnison pourraient avoir en ce moment. »

Chancel fit à Zoller — le 9 février — la réponse qu'il avait faite à Beckers. Les choses, écrivait-il, étaient absolument dans le même état qu'au 1er janvier; lui aussi avait des renseignements sur la situation des armées, et ses renseignements ne s'accordaient pas avec ceux de Zoller; quant à la garnison, elle était animée du meilleur esprit, toujours prête à prouver qu'elle méritait l'estime de l'adversaire, et Zoller n'avait qu'à l'attaquer.

L'ennemi ne se rebuta pas. Il jeta des proclamations de Louis XVIII aux avant-postes, invita les gardes nationales à regagner leurs foyers, leur promit des passeports, leur affirma qu'il les protégerait. La désertion s'accrut, et des soldats dirent tout haut sur la place de la ville qu'ils voulaient rentrer chez eux et partir en masse. Chancel lança, le 18 février, un ordre du jour pour mettre sa troupe en garde contre ces « papiers incendiaires » qui n'avaient d'autre but que de diviser les Français, de ruiner le pays, et, comme il disait, de satisfaire la haine acharnée des Anglais et l'ambition de leurs créatures. « Quelques-uns de vous, ajoutait-il, au lieu de rendre à l'ennemi ces proclamations séditieuses après en avoir fait l'usage qu'elles méritent, les ont apportées dans la place; c'est sans doute pour vous en amuser et pour faire voir à vos camarades le ridicule de ces faibles pamphlets venus d'Angleterre;

(1) Cf. plus haut p. 5.

quel que soit le langage mielleux de leurs fabricateurs, vous reconnaîtrez leur perfidie. » Et il invoquait la constance et la fidélité des soldats. Il les priait de ne pas rompre les liens qui attachaient les Français aux Français, à leur constitution, à leur Empereur, de lutter jusqu'au dernier soupir pour une « union jurée depuis vingt ans, cimentée de tant de sang, établie sur tant de gloire ». Il leur rappelait que le code militaire interdit expressément toute communication avec l'ennemi, et leur défendait de communiquer avec les assiégeants sans une permission signée de sa main.

Cet ordre du jour ramena pour quelque temps le calme et la confiance. Chancel ne s'en tint pas là. Le 25 février, dans une troisième proclamation, il annonçait aux soldats que la coalition avait été vaincue à Brienne; que leurs frères des départements du Rhin, des Vosges, du Doubs, de la Marne, formés en corps de partisans sous le commandement des aides de camp de Napoléon, inquiétaient les derrières de l'étranger, le gênaient dans ses mouvements et l'affamaient; que la guerre d'Espagne était terminée et que l'Empereur avait rétabli sur le trône le roi Ferdinand VII; que la France et l'Espagne, unies de nouveau, repousseraient bientôt l' « avare et sanguinaire Anglais », ainsi que le « sauvage Moscovite ». Il les exhortait donc à ne pas faiblir jusqu'à l'arrivée des secours, à combattre avec un courage inébranlable ces Autrichiens qui « devraient être nos amis », et ces Bavarois qui, « d'alliés perfides, étaient devenus timides ennemis »; à renvoyer à l'adversaire ses lettres mensongères et ses inutiles pamphlets; à garder toujours leur mot de ralliement: *Vive la France! Vive son Empereur Napoléon!*— et il leur fit donner une ration de vin « pour boire à la santé de l'Empereur en réjouissance de la victoire de Brienne ».

Le mois de février se passa. Une vive canonnade s'échangeait de temps à autre entre les deux partis. Mais le

feu de la place maîtrisait le feu des alliés, et les assiégeants avouent que l'assiégé leur faisait beaucoup de mal; qu'il leur blessa, le 9 février, deux hommes de Czartoryski jusque dans leur camp derrière Saint-Louis; qu'il endommagea considérablement leurs batteries dans la journée du 25; qu'ils devaient exécuter leurs travaux pendant la nuit; qu'ils ne pouvaient mettre sur pied que le tiers des paysans et remuer qu'avec les plus grands efforts la terre pénétrée par un froid intense.

Toutefois, la situation d'Huningue empirait de jour en jour. L'argent manquait pour faire face aux dépenses de l'artillerie et du génie, pour élever des ouvrages destinés à prolonger la résistance, pour réparer le moulin à manège et construire des moulins à bras, pour assurer la subsistance de la troupe, et Chancel dut, avec l'autorisation du Conseil de défense, requérir le maire d'établir par voie de répartition sur les marchands, les aubergistes et les cabaretiers un emprunt de deux mille trois cents trente francs que le gouvernement rembourserait après le siège. Les vivres diminuaient et se vendaient à des prix exorbitants: la livre de lard, dix francs; la livre de bœuf ou de mouton, sept francs; la livre de cheval, deux francs; une poule, dix francs; un œuf, dix sous. Les grains étaient à l'avenant. Il fallut réduire la ration de pain à dix-huit onces. On mangea les animaux les plus vils, et un restaurateur bien achalandé offrait à ses clients des biftecks de cheval, des côtelettes de chien, du civet de chat, du ragout de souris et de rats. A la disette se joignit le typhus. Neuf à dix soldats mouraient quotidiennement à l'hôpital; tous les infirmiers avaient été emportés ou frappés par la contagion, et des femmes les remplaçaient. La moitié de la garnison, hors d'état de servir, restait dans les chambres, et Chancel avait si peu de monde valide qu'il abandonna les moulins à bras. Par bonheur, le moulin à manège suffisait à la consommation journalière, et il était dans un bâtiment qu'on eut le temps de charger et de blinder :

il reçut plusieurs projectiles sans être gravement atteint.

Zoller, qui savait par les déserteurs la détresse d'Huningue, résolut, aux premiers jours de mars, de brusquer la capitulation par un nouveau bombardement. Il avait fait établir, sur la rive droite du Rhin, quatre batteries bavaroises pourvues chacune de quatre pièces. Dans la nuit du 8 au 9 mars et pendant la journée du 9, ces seize pièces, six mortiers, quatre obusiers et six pièces de gros calibre, jetèrent sur Huningue seize cent vingt boulets et bombes. Les habitants s'étaient précautionnés : ils avaient mis des seaux d'eau à chaque étage, et de toutes les maisons endommagées aucune ne fut détruite. Mais la colère était grande dans Huningue contre les Bâlois. Il ne suffisait pas à ces Suisses perfides de livrer le pont à l'adversaire ; ils le laissaient installer ses batteries sur leur territoire ! « Les ennemis, disait Pinot, veulent par leur bombardement nuire à la population, mais la population est trop faible pour influencer la garnison; nous allons faire la même guerre, nous allons tirer sur Bâle! »

Pour la première fois, les canonniers d'Huningue tirèrent de dessein prémédité sur le pays suisse, sur Petit-Huningue et sur Bâle. Ils lancèrent une centaine de boulets et une vingtaine de bombes. Un projectile éclata dans la maison du statthalter de Bâle, Gysendörfer : il entra par la cheminée et, après avoir dévasté la cuisine et deux chambres, s'enfonça dans la cave. Un autre tomba sur une maison du faubourg Saint-Jean, où pas une fenêtre ne resta entière. Les gens qui logeaient dans ce faubourg se hâtèrent d'en sortir. La ville ne parlait qu'avec effroi du prodigieux effet des bombes françaises. Les gazettes racontaient que le feu de la place avait rendu douze maisons du Petit Huningue inhabitables et fait dans toutes les autres plus ou moins de dégâts, que la mort planait sur la tête des Bâlois [1].

(1) *Gazette de Lausanne,* 11 et 18 mars, 26 avril 1814.

Le jour même, Zoller se plaignit. Il écrivit à Chancel que cette manière d'agir était absolument contraire aux droits de la guerre, qu'il n'y avait pas d'hostilités entre la France et Bâle, que cette ville ne fournissait pas d'hommes aux puissances alliées.

Chancel répondit au général bavarois que les droits de la guerre prescrivent d'atteindre l'adversaire partout où il est, et que Bâle, occupée par les ennemis de la France, leur fournissait des moyens de toute espèce.

Les magistrats de Bâle protestèrent à leur tour contre une attaque qui n'avait pas épargné la maison du préfet Gysendörfer. La Suisse prenait-elle part à la lutte? N'était-elle pas « impartiale »? Les Français ne trouvaient-ils pas à Bâle refuge et protection? Chancel oubliait-il les sentiments de bon voisinage et de bienveillance qu'il avait toujours manifestés envers les Bâlois?

Le colonel Chancel répliqua qu'il était prêt à garantir Bâle des calamités de la guerre et à renouer avec la ville des relations amicales, mais que les assiégeants tiraient leurs « moyens matériels » de Bâle où ils avaient leurs dépôts, qu'ils bombardaient Huningue et que leur bombardement, inutile au succès de leurs armes, n'avait d'autre effet que de ruiner un grand nombre de familles. « Il est donc juste, concluait Chancel, qu'ils trouvent dans les établissements qu'ils ont chez leurs amis les maux qu'ils font souffrir aux pauvres habitants d'Huningue. »

Pour venger Bâle, Zoller bombarda furieusement Huningue le lendemain, 10 mars, d'une heure à quatre heures du matin, et, à l'aube, les habitants qui sortirent des casemates virent les rues jonchées de débris de toute sorte, de tuiles, de fragments de portes, de morceaux de verre, d'éclats de bombes et d'obus, et, comme il arrive, des sacripants profitaient du désordre pour piller les maisons abandonnées.

Au grand étonnement de tous les politiqueurs et alarmistes d'Huningue, Zoller interrompit le bombardement.

Les assiégés crurent que Bâle le déterminait à ne plus tirer. En réalité, il attendait la venue prochaine de la lourde artillerie autrichienne. Dès le 10 mars, il renvoya les seize pièces bavaroises au parc de Weil.

Dix jours après, Chancel, saisissant l'occasion d'égayer son monde et de lui remonter le moral, faisait célébrer l'anniversaire de la naissance du roi de Rome, et, dans une proclamation, exhortait les soldats à montrer encore un peu de patience et d'énergie. Il leur déclarait que, s'ils étaient pris les armes à la main, ils seraient réclamés par les traités, mais que les déserteurs iraient dans les places lointaines de Hongrie, de Russie, de Sibérie, et reviendraient en fugitifs, exposés au mépris et à la honte, regardés comme des traitres indignes du nom français. Il assurait que Napoléon rendrait la paix à la France, que la fin du mois d'avril amènerait un changement heureux dans le sort de la garnison et le sort du pays : « Bientôt, entrés dans vos foyers, vous porterez avec orgueil le titre de *soldats d'Huningue,* qui sera un titre d'honneur. » Cet ordre du jour, accompagné d'une distribution extraordinaire de pain, de viande, de vin, d'eau-de-vie, produisit bon effet. Les gardes nationaux les plus découragés promirent à Chancel de tenir et de combattre jusqu'au 20 avril au plus tard.

Mais Chancel ne disait pas à ses troupes ni à ses lieutenants, Pinot excepté, qu'il avait, dans une lettre désespérée, demandé du secours au gouvernement. Il écrivait alors au ministre de la guerre que la garnison manquait des choses les plus essentielles, qu'elle était accablée par un service excessivement pénible dans une saison rigoureuse, qu'elle déployait néanmoins et déploierait assez de constance pour faire acheter chèrement à l'ennemi la conquête d'Huningue; toutefois, ajoutait-il, ses vivres s'épuisaient et il faudrait la « dégager dans le courant d'avril ».

Un juif, sergent aux canonniers de la cohorte urbaine,

avait montré du zèle et de la bravoure. Chancel pensa que cet homme pourrait, grâce à sa religion et à son métier de brocanteur, franchir le cordon d'investissement et pousser plus loin dans l'intérieur de la France. Il lui proposa de porter sa dépêche. Au dernier moment, le juif manqua d'audace et n'osa passer. Un soldat du 7e léger, Michel Müller, de Sierentz, eut plus de résolution. Il se chargea de donner la lettre au maître de poste de Sierentz, Karm, qui la ferait parvenir au ministre. Mais il tenta vainement de traverser les lignes de l'assiégeant sous un habit bourgeois : il dut rentrer dans la place. Il fut plus heureux le 21 mars : il garda son uniforme et dit aux Bavarois qu'il désertait. Müller avait sur lui les dépêches (1). Put-il les remettre ? Karm les eut-il à temps ? Le ministre reçut-il la missive de Chancel ? On ne sait : en tout cas, le gouvernement ne pouvait secourir Huningue.

Chancel était d'autant plus inquiet qu'il voyait croître le mécontentement et l'indiscipline des troupes. La désertion, témoigne un assiégé, devenait vraiment effrayante. Dans la nuit du 17 mars, quinze hommes s'enfuirent de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin, et le 24, ceux que Chancel avait chargés d'enterrer les morts, se sauvaient à Bâle, laissant sur le cimetière la charrette avec les cadavres. Les soldats avaient nettement déclaré qu'ils ne consentiraient plus à la réduction de leur ration et on dut, pour leur faire du pain, remoudre le son des premières farines et mêler cette mouture avec l'avoine et le froment ; mais ils trouvaient ce pain très mauvais et ils se plaignaient de manger leurs légumes secs et sans graisse. Ils disaient à leurs chefs, sur le ton le plus hardi, qu'ils *quitteraient* tous si leur portion de vivres n'était pas aug-

(1) Non seulement les lettres de Chancel à Karm et au ministre (cf. l'appendice), mais des lettres pour des gens de Bâle disposés à nous servir, La Roche et Rochotte.

mentée. Ils qualifiaient d'usuriers et d'êtres inhumains les habitants qui vendaient au poids de l'or leur superflu. Ils s'indignaient que la mesure de vin, qui valait dix-huit francs avant le blocus, valût maintenant quatre-vingts francs. Ils remarquaient amèrement que l'état-major était bien autrement traité que les subalternes, que les membres du Conseil de défense se donnaient des repas, que l'un d'eux avait sur sa table en plein mois de mars un dindon, un pâté d'alouettes et des vins fins, et ils ne cachaient pas une maligne joie lorsqu'ils apprenaient le vol d'un veau gras dont les morceaux devaient être distribués entre douze de ces messieurs. Le domestique du colonel Lentz avait déserté et emmené les chiens de son maître; Zoller, courtois, renvoya les bêtes, et un parlementaire vint deux fois conférer de cet objet: « S'il s'était agi de la vie d'un père de famille, disait-on dans Huningue, on n'aurait pas négocié si longtemps. »

L'assiégeant allait tenter l'effort décisif. Le 20 mars, arrivaient devant Huningue trois généraux autrichiens : Danno, chargé de commander le génie; Fasching, directeur de l'artillerie, et Dedovich; ils avaient avec eux vingt officiers du génie ainsi qu'une compagnie de sapeurs et une compagnie de mineurs. Ils tinrent le 22, à Bâle, un conseil de guerre auquel assistaient Zoller, le général baron Taxis, le major Bittner, et Weishaupt, capitaine de l'artillerie bavaroise. On résolut de faire venir sur-le-champ à Rixheim une partie du parc de siège autrichien qui se trouvait à Donaueschingen : quatre-vingt-douze bouches à feu, dont cinquante canons, vingt et un obusiers et vingt et un mortiers. Chaque canon aurait mille coups, et chaque obusier et mortier, cinq cents coups à tirer. Le corps de blocus, qui n'avait plus que trois mille sept cents hommes valides, serait renforcé par trois mille convalescents autrichiens, qui formeraient trois bataillons provisoires dit *Arbeitsbataillone* et destinés au travail

de terrassement ; cinq cents de ces soldats et trois cents paysans devaient exhausser les parapets et élargir les communications de la première parallèle. Trois parcs furent établis, deux sur la rive gauche, derrière Saint-Louis, et le troisième sur la rive droite, près du pont de la Wiese. Le major de tranchée, baron Bittner, eut, pour l'aider dans sa tâche, un capitaine bavarois et quatre officiers autrichiens. Quotidiennement et à son tour, un colonel ou un lieutenant-colonel surveillait l'ensemble des opérations et sur chaque bord du fleuve un major lui rendait compte. Tous les jours, les généraux se réunirent pour délibérer dans le pavillon La Roche, sur la route de Bâle à Saint-Louis.

Les assiégés comprirent bientôt que la crise approchait : l'activité qui régnait dans le camp des alliés, un détachement de sapeurs et de pionniers allant avec une centaine de paysans ramasser des branchages dans les îles du Rhin, entre Kembs et Rosenau, une foule d'ouvriers couvrant la plaine, remuant la terre et entamant la seconde parallèle à l'aile gauche de la première, tout annonçait une attaque sérieuse.

La garnison, avoue Pinot, était à cette époque dans le plus pitoyable état ; elle n'avait plus que sept cent vingt hommes disponibles pour la défense des fortifications ; il fallait employer au service intérieur ceux qui relevaient à peine de maladie ; encore plusieurs moururent-ils au corps de garde ou en faction. Mais, superbement, Chancel, Pinot, Lalliez déclarèrent que le siège ne faisait que commencer. Chancel ordonna de porter aux ouvrages à cornes des fusils de rempart et de placer sur les cavaliers et aux points essentiels des pièces de rechange et de renfort. Il prescrivit à l'artillerie de tenir l'ennemi dans une inquiétude continuelle par un tir périodiquement ménagé. Pour rendre du cœur aux troupes qui lui restaient, il enjoignit de tuer tous les chevaux, et, sûres de leurs distributions de viande, elles se battirent gaiement

aux avant-postes. Si les désertions ne cessèrent pas, elles furent moins fréquentes.

Dans la nuit du 31 mars, l'assiégeant avait débouché de la droite de sa première parallèle vers le Machicoulis et le fort étoilé. Le nombre de ses travailleurs, soldats et paysans, grossissait chaque jour. Ses tirailleurs, aux prises avec ceux de la ville, envoyaient leurs balles sur les remparts et jusque dans les rues d'Huningue. Du 1er au 4 avril il élevait batterie sur batterie : contre le Machicoulis, deux batteries sur la rive gauche, l'une de trois obusiers, l'autre de deux canons de 24, et deux batteries sur la rive droite, l'une de deux canons de 18 et de deux canons de 24, l'autre de quatre canons de 18; contre le fort étoilé, trois batteries d'obusiers et deux autres batteries composées chacune de deux canons de 18 et de deux obusiers de 10; contre la face gauche du cavalier du bastion Saint-Louis, une batterie de quatre canons de 24; contre la flèche de Michelfelden une batterie de deux canons de 18.

L'artillerie d'Huningue troublait souvent les travaux des Austro-Bavarois. Ils reconnaissent qu'elle les canonnait très vivement. On l'entendait au loin et elle faisait trembler le sol à huit lieues de distance (1). Mais il était évident que le Machicoulis et le fort étoilé allaient succomber. Que pouvaient ces deux ouvrages isolés, sans communication, sans appui, sans autre défense qu'un détachement de quinze à vingt hommes? Si, malgré leur faiblesse, ils avaient obligé l'assaillant à n'avancer, comme disait Pinot, qu'avec circonspection et une prudence inquiète, il leur était impossible de résister à une attaque de vigueur.

Le sous-lieutenant Mallet commandait le Machicoulis, et le lieutenant Bonnet, le fort étoilé: tous deux eurent ordre d'observer l'adversaire avec le plus grand soin et, s'il marchait droit à eux, de gagner en hâte, après une seule décharge, les lunettes et les chemins couverts de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin.

(1) Quiquerez, *Landskron* (*Revue d'Alsace*, 1866, p. 134).

Les défenseurs du Machicoulis avaient le plus de péril à courir : ils devaient se retirer dès que les boulets perceraient les murs et, en se retirant, faire sauter l'ouvrage. Un système de fougasses, chargé de cinquante livres de poudre, était établi sous trois des angles de la tour, et un soldat du 105e, Pérès, qui servait de mineur, avait mission d'allumer une mine à quatre branches et par là de déterminer l'explosion.

Le 5 avril, à six heures du matin, les boulets perçaient les murs du Machicoulis. Selon ses instructions, le sous-lieutenant Mallet se replia sur la lunette de Bâle et il fit sa retraite sans perdre personne. Pérès partit le dernier après avoir mis le feu au moine. La tour fut renversée de fond en comble et il ne resta debout que l'angle qui n'avait pas reçu de poudre. L'assiégeant ne conquit que des décombres et ne put profiter de l'emplacement.

Ce fut le premier aide de camp de Zoller, le capitaine de Guyot-Duponteil, qui vint occuper le chemin couvert de la redoute à la tête d'un peloton du bataillon autrichien Argenteau, et, incontinent, avec son camarade, second aide de camp de Zoller, le lieutenant baron Freiberg, et deux détachements qu'il prit aux troupes les plus voisines, notamment au 6e régiment de ligne bavarois, il attaqua le fort étoilé de front et sur le flanc. Mais le lieutenant Bonnet avait ordre d'évacuer le fort sitôt que les ennemis feraient mine de l'aborder. Il n'opposa donc pas, ainsi que disent les relations étrangères, une énergique résistance et il ne céda pas à l'élan de l'agresseur. Il se retira sans essuyer de pertes, et les Austro-Bavarois ne livrèrent pas l'assaut à l'ouvrage; ils entrèrent sans coup férir en poussant des vivats et aux acclamations de toute la ligne d'investissement, comme s'il était glorieux, écrit un Français, d'emporter, après sept jours de tranchée ouverte, un petit fort en terre qui n'était fermé d'aucun côté. Toutefois ils conservèrent la *Sternschanze* malgré le canon de la place. Le feu des assiégés fut très vif et se soutint jusqu'à

deux heures de l'après-midi; l'artillerie d'Huningue consomma dans cette journée vingt-sept quintaux de poudre; les militaires, les bourgeois, même des femmes et des enfants venaient à l'envi servir et approvisionner les pièces. Bombes, obus, boulets pleuvaient des remparts et de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin. Sous les projectiles, les champs au loin se creusaient de sillons comme s'ils étaient labourés par la charrue. Néanmoins les Austro-Bavarois s'obstinèrent à garder leur position; les officiers ramenaient les fuyards à coups de canne et l'ingénieur-capitaine autrichien Stain, retournant aussitôt le profil du fort, en faisait un boulevard contre la garnison.

La seconde parallèle fut immédiatement commencée sous la direction des généraux Danno et Dedovich, qui donnaient aux pionniers l'exemple du sang-froid et les animaient par leur présence. Ils se poursuivirent jour et nuit au milieu des balles et des boulets qui partaient d'Huningue.

Ces premiers jours d'avril sont l'instant le plus héroïque du blocus. Il aurait fallu six cents hommes pour entreprendre des sorties, chasser les ouvriers et combler leurs travaux. Chancel ne les avait plus, et il ne pouvait qu'inquiéter l'adversaire, ou, comme on disait dans Huningue, que le chagriner, le tourmenter. Il redoubla de soin et d'ardeur, ainsi que ses deux principaux coopérateurs, Pinot et Lalliez. Jamais le feu de la place ne fut plus continu. Jamais les assiégés ne déployèrent plus de courage. La garde des deux lunettes de Bâle et de Bourgfelden et de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin, devenue l'objet essentiel, avait été confiée à cent soixante-quinze hommes, et elle en exigeait quatre cents; mais cette petite troupe était énergique et résolue. Durant toute la journée du 6 avril, les avant-postes escarmouchèrent sans relâche, et un soldat de la Haute-Saône, Marin, brave jusqu'à la témérité et qui, par l'action comme par la parole, inspirait à ses compatriotes le mépris du danger, se fit tuer en allant tirer

à découvert et à brûle-pourpoint sur l'ennemi; encore ne tombait-il qu'après avoir bravé pendant plus d'une heure une grêle de balles. Les canonniers et les mineurs rivalisaient avec l'infanterie. Lalliez avait remarqué qu'une partie de la parallèle était prise en écharpe par la lunette de Bâle; il établit une pièce de 4 qui causa quelque mal aux alliés et retarda leur marche sur ce point. Pérès et ses camarades du 105e, commandés par le lieutenant Poil, construisirent des fougasses sur les saillants des lunettes de Bâle et de Bourgfelden afin de faire sauter ces ouvrages lorsque viendrait le moment de les abandonner. Au soir, il est vrai, Chancel annonçait que la ration de pain était réduite à une livre; mais chaque homme devait recevoir tous les jours de l'eau-de-vie et un supplément de riz.

L'assiégeant ne cessait cependant de cheminer sur la rive gauche. Il avait, le 6 avril, appuyé la gauche de la seconde parallèle au fort étoilé et poussé la droite en avant des ruines du Machicoulis. Dans la nuit du 6 au 7, tandis que les assiégés réparaient les défenses des pièces attaquées, il perfectionna ses communications en arrière, ferma la gorge du fort étoilé et porta la droite de la parallèle jusqu'au Calvaire. Dans la nuit du 7 au 8, bien qu'il fût, selon l'expression des Français, chicané par le tir du canon et du fusil, il fit de plus grands progrès encore; il supprima la lacune entre le Calvaire et le fort étoilé; il joignit la droite de la parallèle à la gauche. Le 9, il avait achevé sept batteries, et, d'Huningue, on distinguait les embrasures de ses canons, malgré les masques qu'il y avait laissés.

Sur la rive droite, le génie autrichien avançait avec le même labeur et le même succès. Peu à peu, le capitaine-ingénieur Szaradai et le lieutenant Axator terminaient le boyau de tranchée qui commençait sous Petit-Huningue et le menaient jusqu'en face du centre de la place, à l'endroit où était l'ancienne tête de pont, au bord de ce bras du Rhin qui forme l'île des Cordonniers. Quatre batteries s'ar-

maient contre le front de l'entrée des eaux et le bastion 16-15. Chancel, alarmé, ordonnait d'évacuer le magasin à poudre qui se trouvait dans l'orillon de ce bastion.

Mais déjà la lutte finissait. Le 6, à deux heures de l'après-midi, un parlementaire demandait le comte Marmier et lui remettait un journal qui relatait la reddition de Paris : la plus grande tranquillité, disait le parlementaire, régnait dans la capitale, où l'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient fait leur entrée solennelle avec le maréchal prince de Schwarzenberg; le Sénat gouvernait, Napoléon était à Orléans; la place d'Huningue, sûre de ne plus être secourue et incapable de résister aux attaques des Austro-Bavarois, devait donc, sans balancer, accepter une capitulation honorable que Zoller était prêt à lui offrir.

Les négociations s'ouvraient et désormais la diplomatie primait la guerre. Le 9, au matin, les avant-postes austro-bavarois jetaient sur tous les chemins le texte de la capitulation de Paris et, une heure plus tard, un parlementaire venait informer Chancel que les assiégeants allaient tirer cent coups de canon pour fêter ce grand événement.

A onze heures, cent coups de canon et les cris d'allégresse du corps de blocus célébraient la suprême victoire des armées de la coalition, et Zoller — qui, la veille, avait reçu de l'empereur François le commandement en chef des troupes autrichiennes — faisait dire à l'ordre que le lendemain, à midi, les quatre batteries de la rive droite et les sept batteries de la rive gauche, la batterie de Village-Neuf et celle de Michelfelden, en tout treize batteries ou cinquante-deux pièces, commenceraient à tonner.

A une heure de l'après-midi, un deuxième parlementaire apportait, entre autres imprimés, deux documents officiels, celui du 31 mars, où les souverains alliés déclaraient qu'ils respectaient l'intégrité de l'ancienne France et ne traiteraient plus avec Napoléon Bonaparte, et celui du 3 avril où le Sénat proclamait la déchéance de l'empereur

Napoléon et de sa famille. La garnison eut connaissance de ces documents. Les gardes nationales s'écrièrent aussitôt qu'elles n'étaient plus liées par serment à Napoléon et qu'il n'y avait plus de guerre. Comme par un accord tacite, les postes avancés cessèrent de tirailler. Français et Allemands s'abordaient, s'entretenaient amicalement, et Chancel dut écrire au quartier général des assiégeants que les circonstances ne permettaient pas encore de pareilles communications, qu'il ordonnait de faire feu sur quiconque dépasserait la ligne des ouvrages d'investissement sans être revêtu des insignes du parlementaire.

A cinq heures, un troisième parlementaire rendait aux avant-postes une lettre de Zoller à Chancel. Le général bavarois disait qu'il se garderait bien de sommer le commandant ; mais les deux pièces des 31 mars et 3 avril, que Chancel avait lues, changeaient peut-être sa manière de voir, et Zoller le priait de « faire connaître sa façon de penser » le lendemain à six heures du matin.

Chancelassembla les officiers supérieurs de la garnison. A l'unanimité, on décida d'interrompre les hostilités, de gagner du temps, de laisser les choses *in statu quo* en attendant la notification officielle des événements.

Le lendemain 10 avril, Chancel répondait à Zoller — avec beaucoup de finesse et d'habileté — que la conjoncture lui imposait quelques réflexions. Les alliés promettaient solennellement, par leur déclaration du 31 mars, de respecter l'intégrité de l'ancienne France : ils ne devaient donc pas tenir à la conquête d'une place qu'ils n'avaient pas l'intention de garder. Le gouvernement français paraissait changé du consentement de la majorité de la nation et sous la protection des coalisés ; il était donc en paix avec eux ; la remise des forteresses, si elle avait lieu, serait l'effet d'une convention amicale, non de la force des armes, et, sans doute, des mesures seraient prises sans nul délai pour transmettre aux villes investies les ré-

solutions définitives et assurer aux alliés les garanties qu'ils auraient exigées de la France. Dès lors, pourquoi verser le sang? Chancel ferait volontiers cesser le feu si Zoller arrêtait les travaux de siège. « Je suis prêt, écrivait-il, à entrer dans les arrangements que vous croirez devoir prendre pour concilier les intérêts de l'humanité avec votre responsabilité et la mienne. »

A dix heures du matin, le colonel Lentz portait à Zoller la lettre du gouverneur. Déjà Chancel avait ordonné secrètement de ne plus tirer. Déjà, de leur propre chef, et comme la veille, les deux partis avaient suspendu les hostilités. Cinq minutes après le départ de Lentz, la nouvelle d'une trêve se répandait dans Huningue. Les fronts se déridaient aussitôt; la joie brillait dans tous les yeux; un seul instant faisait oublier les souffrances de trois mois. Soldats et bourgeois couraient sur les remparts respirer l'air à pleins poumons, se disaient les uns aux autres que leurs misères allaient finir, se montraient les uns aux autres avec émotion la campagne qui fourmillait de monde, les Bavarois sortant de leurs tranchées et se mêlant aux Français, les Bâlois se pressant en foule sur les deux rives à Petit-Huningue, au Machicoulis et sur le rideau de Saint-Louis. C'était le dimanche de Pâques, et plus d'un répétait le dicton : Bon jour, bonne œuvre.

Mais, à dix heures et demie, une demi-heure avant d'avoir la réponse de Chancel, Zoller recevait des instructions de l'empereur d'Autriche, adressées de Dijon, le 7 avril, par le baron Duka. Le monarque enjoignait à Zoller d'afficher dans toutes les localités voisines de son camp les pièces officielles parues depuis le 31 mars sur les événements de Paris, de les faire lire par les curés dans les églises et par les maires dans les assemblées des communes, de les envoyer au gouverneur d'Huningue. Si cet officier, marquait l'empereur, les accueillait et se regardait comme dégagé de son serment envers Napoléon, Zoller pourrait conclure avec lui une convention qui donnerait aux troupes alliées

le droit d'occuper la forteresse au nom du gouvernement provisoire; si le commandant se montrait récalcitrant, Zoller pourrait suspendre les hostilités jusqu'à la conclusion de la paix; mais si les travaux du siège étaient assez avancés pour que Zoller pût attendre sous peu de jours la chute de la place,il devait exiger une capitulation : la garnison serait libre de se dissoudre après avoir déposé les armes et de rentrer dans ses foyers, ou bien de rester dans la ville et les environs.

Zoller comptait que la place tomberait sous peu de jours. Il demanda, selon les ordres de l'empereur l'Autriche, une capitulation. « J'ai l'honneur, répondait-il à Chancel, de vous inviter à nommer une personne munie des pouvoirs nécessaires pour traiter des articles de la *capitulation* avec celles que je nommerai au même effet. » Il ajoutait que ces commissaires se réuniraient à Saint-Louis, que les deux partis s'enverraient réciproquement comme otages deux officiers supérieurs, que ces otages, ainsi que les commissaires désignés pour dresser la capitulation — il prononçait le mot pour la seconde fois — devaient se rendre dans la journée, à cinq heures du soir, au village de Saint-Louis; les hostilités cesseraient dès ce moment de part et d'autre.

Cette lettre, qui fut apportée par le colonel Lentz, remplit Chancel de surprise et d'indignation. Il répliqua sur-le-champ qu'il était certes disposé à un accord, mais qu'il ne voulait ni capituler ni remettre un seul de ses avant-postes. *Les Français*, disait-il, *ne capitulent que sur la brèche*. Il désirait arrêter l'effusion du sang, désirait qu'assiégeants et assiégés fissent une trêve afin d'attendre les ordres de leurs gouvernements qui s'unissaient pour la pacification générale; mais il ne consentirait pas à une démarche déshonorante. Tel était son ultimatum; si Zoller avait mal jugé de ses intentions et refusait de suspendre les hostilités, lui, Chancel, ne craignait pas le combat.

Le Bavarois fit immédiatement demander à Chancel une entrevue. Mais la nuit venait et la conférence ne put avoir lieu.

Le jour suivant, 11 avril, à dix heures du matin, pendant que tout Huningue s'étonnait d'avoir passé tranquillement la nuit, pendant que les assiégés constataient du haut des remparts que l'adversaire chômait depuis la veille et, comme disait Pinot, qu'il y avait dans l'attaque une stagnation marquée, un parlementaire apportait une nouvelle lettre de Zoller. Elle était conçue sur un ton bref, impatient, tranchant, qui tenait de la menace. Chancel reconnaissait-il le gouvernement provisoire ou non ? S'il reconnaissait le gouvernement provisoire, il remettrait à Zoller la forteresse « comme gage de ses sentiments » ; s'il ne le reconnaissait pas, il se déclarait pour Bonaparte et restait l'ennemi des alliés. Zoller demandait une réponse dans le délai d'une heure.

Chancel assembla derechef les officiers supérieurs et recueillit leurs avis. Tous opinèrent qu'il fallait reconnaître le nouveau gouvernement et lui prêter serment, mais qu'il fallait aussi lui conserver la place et ne la remettre aux alliés que sur son ordre exprès.

Le colonel écrivit à Zoller qu'il avait consulté sa garnison. Elle répondait unanimement *oui* à la première proposition et reconnaissait le gouvernement provisoire choisi par le Sénat sous la protection des puissances alliées. Mais elle répondait *non* à la proposition de remettre Huningue à Zoller. Elle voulait jurer soumission et fidélité au gouvernement provisoire, mais elle ne rendrait la forteresse qu'après avoir reçu les instructions de ce gouvernement, et elle la défendrait pour lui contre toute espèce d'entreprise. D'ailleurs, elle donnerait aux alliés et à la France une preuve de sa bonne foi et de son dévouement au nouvel état de choses en envoyant son acte d'adhésion, et Zoller autoriserait sans doute un officier à porter

cet acte à Paris et à demander les ordres du gouvernement provisoire. Si le général jugeait que la garnison d'Huningue n'agissait pas dans les vues des coalisés, s'il voulait la contraindre par la force, eh bien ! elle lutterait jusqu'à l'extrémité; mais l'attaque dirigée contre elle serait dirigée contre la France, et Zoller savait que la France était en paix avec les alliés.

Cette lettre devait être remise à Zoller par trois officiers, le colonel du génie Pinot et les chefs de bataillon Butard et Glaubitz, chargés de traiter des conditions de l'armistice. Ils quittèrent Huningue à quatre heures du soir.

Mais, à trois heures, Zoller, ne voyant rien venir, avait tenu conseil de guerre. Le général baron Langenau, malade, était arrivé justement de la grande armée. La conférence à laquelle assistaient Danno, Dedovich, Fasching, Taxis, Bittner, Guyot-Duponteil eut lieu dans sa chambre, à Bâle. On résolut: 1° de ne conclure de trêve avec le commandant d'Huningue que lorsqu'il aurait reconnu le gouvernement provisoire et se serait déclaré délié du serment qu'il avait prêté à Napoléon; 2° puisqu'il avait dépassé de *cinq* heures le délai que Zoller lui avait assigné pour sa réponse, de continuer sans retard les travaux d'attaque et de rétablir l'état de guerre.

A cinq heures, Zoller rencontrait les commissaires français et lisait la lettre de Chancel. Une discussion s'engagea. Elle fut chaude et dura deux heures. Zoller demanda que la place fût livrée aux alliés, et Pinot lui répliqua par un refus énergique. Zoller demanda que ses troupes prissent possession des ouvrages avancés, et de nouveau Pinot lui répliqua que la chose était impossible. On vint à parler de l'armistice, et Zoller fut vague, évasif. « Laisserez-vous, lui dit Pinot, subsister la trêve pendant la nuit ? » — « J'écrirai là-dessus au commandant. » — « Comptez-vous suspendre les travaux ? » — « Je donnerai les ordres nécessaires. » Ce langage, que Pinot qualifie d'amphibologique, un entretien particulier que Zoller eut avec le général comte

de Taxis et la brusque façon dont il rompit la conférence firent croire aux commissaires qu'il allait recommencer les hostilités et, comme s'exprime Pinot, qu'il préparait la guerre en présentant la paix. Lorsqu'ils rentrèrent dans la place, à sept heures, et demie, le mécontentement empreint sur leur visage parut de mauvais augure, et ils ne dissimulèrent pas à leurs camarades qu'il fallait s'attendre à des coups de canon.

Ils se trompaient. A neuf heures du soir, un second conseil de guerre tenu à Bâle décidait de proposer à Chancel une convention et de suspendre encore les travaux des tranchées. A neuf heures et demie, sur tout le périmètre de la forteresse, pionniers et paysans cessaient de remuer la terre. Mais à neuf heures, les avant-postes de l'ouvrage à cornes du Haut-Rhin avaient entendu le cliquetis des outils et remarqué que l'ennemi débouchait de sa parallèle en deux endroits, qu'il faisait son tracé sans obstacle, qu'il plaçait tranquillement ses travailleurs. Le commandant informa Chancel. A dix heures et quart, il recevait l'ordre de tirer et aussitôt, de l'ouvrage à cornes, puis de la place partait un feu violent d'artillerie et de mousqueterie. Zoller enjoignit sur-le-champ de riposter, et à dix heures trois quarts toutes les batteries austro-bavaroises bombardaient Huningue. L'ennemi, reconnaît Chancel, nous *chauffait* vivement.

La lutte reprenait donc et elle se continua jusqu'au lendemain matin à onze heures. Les alliés profitaient du reste de la nuit pour arriver par deux zigzags sur les saillants des lunettes de Bâle et de Bourgfelden. La garnison s'exaspérait. Les soldats du 7e léger, naguère ébranlés par les déclarations de l'étranger, criaient avec colère qu'il violait l'armistice, et, comme dit Chancel, ils revenaient aux bons principes. Les gardes nationaux, qui s'imaginaient que l'assiégeant leur donnerait la facilité de rentrer dans leur pays, s'irritaient qu'il ne tînt pas ses promesses. Tous ne songeaient plus qu'à se bien défendre. Mais cette nuit

fut la plus désastreuse du blocus. Jusqu'au jour les ennemis pointèrent trop haut et firent peu de mal; au matin, ils pointèrent plus bas, et chaque volée fut funeste à la ville. Déjà les artilleurs d'Huningue, excédés de fatigue, ralentissaient insensiblement le jeu de leurs pièces et ne tiraient plus que par intervalles lorsque cessa ce feu qui, selon un assiégé, n'eût pas laissé dans Huningue une seule maison sur pied s'il avait duré un jour de plus (1).

Le 12 avril, à une heure de l'après-midi, un parlementaire apportait une lettre de Zoller qui regrettait la reprise des hostilités, rejetait la faute sur Chancel et le priait de renouer les négociations, d'envoyer à Saint-Louis deux officiers supérieurs munis de pouvoirs et dont l'un au moins saurait l'allemand. Chancel fit sentir dans sa réponse qu'il ne croyait pas un mot des allégations de Zoller; mais il eut l'air de penser qu'un incident imprévu ou un malentendu avait causé la rupture de la veille. Il nomma Lentz et Butard pour arrêter les conditions d'un arrangement. On convint que ces deux officiers se rendraient à Saint-Louis, dans la maison Moyse (2), avec Palm, colonel au 6e régiment d'infanterie bavarois et le major autrichien Bittner, que pendant ces conférences la guerre serait suspendue et ne pourrait recommencer sans un avertissement préalable de part et d'autre.

Cette fois, la trêve fut strictement observée. Le général du génie autrichien crut voir que les Français réparaient leurs fortifications, et il envoya dire qu'il se jugeait autorisé, sinon à continuer, du moins à consolider ses propres ouvrages. Le colonel Pinot répliqua que les travaux que le général du génie remarquait dans la place n'avaient aucune utilité pour la défense et d'autre objet que la propreté;

(1) Les assiégés n'eurent pourtant que deux tués et quatre blessés; deux de leurs pièces furent égueulées et deux autres démontées.

(2) Ce Moyse était un riche marchand à qui les Autrichiens vendirent plus tard leur pont de Märkt (*Mon.* du 12 juin).

mais que, pour ne donner nul motif de plainte, il prescrivait, ainsi que le commandant de l'artillerie, de ne pas toucher un seul outil dans Huningue ; toutefois, ajoutait-il ironiquement, les alliés feraient bien de ne pas prendre pour des travailleurs les soldats ou les bourgeois en chemise ou en veste qui se promèneraient sur les remparts pour chercher de la salade.

Lentz et Butard étaient partis, munis d'une lettre de créance et d'une instruction de Chancel qui fixait les bases de la convention. Ils devaient déclarer que la garnison d'Huningue adhérait au nouveau gouvernement établi sous la protection des coalisés et qu'elle garderait la place jusqu'à ce que le gouvernement en eût autrement ordonné. Ils demanderaient qu'un officier, choisi par le commandant, fût envoyé à Paris avec les passeports et moyens indispensables pour aller et revenir dans le plus bref délai, sous condition qu'en son absence les choses resteraient dans le *statu quo*, à moins qu'avant son retour des délégués du nouveau gouvernement ne se rendissent à Huningue. Ils proposeraient à Zoller, s'il exigeait des défenseurs de la ville une garantie de leur bonne foi, de lui remettre le texte de l'acte d'adhésion et de lui livrer des otages.

La conférence de Saint-Louis fut longue et animée. Elle dura le 13 avril et la matinée du lendemain. Enfin, le 14, à trois heures de l'après-midi, Lentz et Butard revenaient à Huningue. Ils avaient signé la convention suivante. La garnison adhérait au nouveau gouvernement et son acte authentique d'adhésion serait envoyé à Paris par Zoller. Elle déclarait qu'elle était entièrement dégagée de tout serment prêté à Napoléon Bonaparte, reconnaissait Louis XVIII pour légitime souverain et lui jurait fidélité. Le commandant laisserait entrer, le 22 avril, un nombre d'Austro-Bavarois égal au nombre de ses soldats disponibles pour le service. Tout ce qui, dans Huningue, appartenait à l'ancien gouvernement, « bien ou propriété quelconque, » à l'exception des vivres et fourrages nécessaires

à la garnison jusqu'au 30 avril, serait remis aux commissaires des alliés. Les troupes de siège prendraient possession d'Huningue le 30 avril. Ce même jour, la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre et déposerait les armes sur le glacis. Les officiers garderaient leur épée, leurs équipages et leurs chevaux ; les sous-officiers et les soldats membres de la Légion d'honneur, leur sabre ; les soldats, leur havresac. Des voitures seraient fournies pour le transport des officiers et de leurs effets, mais aucune voiture couverte ne quitterait la place. Les gardes nationaux rentreraient dans leurs foyers, ainsi que les soldats qui n'étaient pas originaires des provinces de l'ancienne France. Les officiers de l'état-major et des troupes de ligne seraient dirigés sur Paris ou sur l'intérieur du pays.

Le premier aide de camp de Zoller, Guyot-Duponteil, s'était joint à Palm et à Bittner dans la conférence de Saint-Louis, et les trois commissaires de l'armée assiégeante avaient arraché des conditions désavantageuses à Lentz et à Butard. Aussi, la convention fut-elle accueillie avec colère par Chancel, Pinot et les membres du Conseil de défense. Pinot s'écria qu'elle était entièrement contraire aux instructions que Lentz et Butard avaient reçues. Quoi ! un officier étranger porterait à Paris l'acte d'adhésion ! Zoller prendrait possession de la forteresse et ferait main basse sur toute l'artillerie ! Il obligerait la garnison à déposer devant lui les armes dont elle s'était si glorieusement servie ! Il déciderait de la destination des soldats d'Huningue, enverrait les uns à Paris et les autres dans leurs foyers, conserverait leur sabre aux uns et l'ôterait aux autres ! Non, concluait Pinot, la garnison aurait honte d'accepter de pareilles clauses ; elle aimerait mieux lutter encore que de sortir désarmée ; en servant un nouveau régime, commencerait-elle par s'avilir ?

A la voix de Pinot, le Conseil de défense rejeta la convention et arrêta de la modifier dans plusieurs points essentiels ou, sinon, de rompre l'armistice. Pinot fut chargé

d'écrire une instruction pour Lentz et Butard : tous les officiers supérieurs la signèrent ; chacun jura d'en maintenir les articles.

Pinot rédigea sur-le-champ cette instruction : un officier de la garnison irait, avec un officier des alliés, porter à Paris l'acte d'adhésion ; les Austro-Bavarois, qui devaient entrer dans Huningue le 22 avril, seraient commandés par un officier d'un grade inférieur au grade de Chancel ; rien de ce que possédait l'ancien gouvernement ne serait remis aux assiégeants, puisque tout appartenait désormais à Louis XVIII ; les officiers et soldats des troupes de ligne attendraient les ordres du roi, qui, seul, décidait de leur destination ; la garnison ne sortirait pas de la place et ne rendrait pas ses armes ; elle ne traiterait pas avec les alliés en ennemie et en vaincue ; elle adhérait pleinement, franchement, à leurs dispositions et voulait, comme la garnison de Phalsbourg, jouir des bénéfices de leur déclaration ; elle se réunissait à eux, elle faisait cause commune avec eux, elle ne pouvait donc se constituer prisonnière ni délaisser son poste sans compromettre les droits de son souverain légitime.

Lentz et Butard partirent avec cette instruction. Ils revinrent quelques heures plus tard. Les commissaires de l'armée assiégeante avaient accepté la plupart des modifications demandées par le Conseil de défense : la garnison française resterait dans Huningue, et les alliés, en nombre égal, feraient conjointement avec elle le service de la place ; tout ce que possédait l'ancien gouvernement serait inventorié par des commissaires des deux partis et surveillé en commun ; Zoller enverrait à Paris l'acte d'adhésion et choisirait, au nom de Louis XVIII et des puissances coalisées, le commandant d'armes, qui serait Chancel.

Chancel et Pinot, mécontents, refusèrent d'abord leur ratification. Ils proposaient de dépêcher Lentz et Butard à Saint-Louis — pour la troisième fois — et d'amender de

nouveau la convention, qui leur semblait inacceptable. Pourquoi les alliés entraient-ils dans Huningue? Pourquoi Zoller s'arrogeait-il certains droits au détriment des droits de Louis XVIII? Était-ce à lui d'envoyer à Paris l'acte d'adhésion de la garnison? Était-ce à lui de nommer le commandant d'armes?

Mais la garnison était lasse de la guerre, lasse des dissensions et des parlementages. Son esprit, assure Chancel, était « on ne peut plus défavorable ». Les gardes nationales attendaient avec impatience le moment de regagner le pays natal, et plusieurs tenaient des propos très vifs contre les officiers qui s'opiniâtraient à repousser tout accommodement. La convention fut adoptée par le Conseil de défense, et Chancel la signa, malgré le crève-cœur qu'il sentait.

C'était toutefois une convention, et non une capitulation. Elle prouvait que la force des armes n'avait pas influé sur la détermination des assiégés et qu'ils n'avaient d'autre intention que de faire leur soumission au roi. Elle conservait la place au gouvernement, et l'ennemi, qui ne l'occupait que passagèrement et n'y mettait qu'une garnison égale en nombre à la garnison française, ne pouvait détourner la moindre partie de l'armement.

Le 16 avril, à huit heures du matin, les Austro-Bavarois entraient dans Huningue au bruit des tambours et des fanfares. Zoller ouvrait la marche. Il était suivi des deux princes russes, Michel et Nicolas, frères du tsar. « Cet état-major, dit un de nos officiers, était plus nombreux que riche, les chevaux l'emportaient sur les hommes, et le spectacle eût été beau pour tout autre qu'un Français qui chérit sa patrie et gémit d'y voir ses ennemis commander sous le nom d'alliés (1). »

Tel fut le siège d'Huningue en 1814. Il n'avait été, comme

(1) Cf. *Mon.* des 3 et 4 mai.

remarque Pinot, poussé qu'à sa première période ; mais il coûtait assez cher aux alliés, et la garnison, malgré son inexpérience, malgré ses défaillances inévitables, malgré le manque de moyens de toute sorte, avait montré dévouement, patience et courage.

Chancel fit son devoir. Le préfet du Haut-Rhin, La Vieuville, le félicitait de son zèle, de son patriotisme, de ses talents militaires, et Suchet exprimait l'opinion des contemporains lorsqu'il louait cet officier qui « avait si bravement défendu la place et, par son désintéressement et sa constance, honoré les armes françaises sur ce point (1) ». En 1815, Chancel déploya les mêmes qualités et mérita les mêmes éloges.

Mais on ne doit pas oublier qu'en 1814 il eut pour second l'ardent et infatigable Pinot, colonel du génie. Le rôle de Pinot fut si considérable que les journaux suisses l'appelaient le « général Pinaud », et assuraient que cet « excellent ingénieur » commandait la forteresse, qu'il s'était jeté dans Huningue sous un déguisement le même jour où les coalisés passaient le Rhin (2).

Sept cent soixante-deux déserteurs, cinq cent six morts, dont quatre cent quatre-vingt-onze succombèrent à l'hôpital et quinze dans les casernes et les postes, quatre-vingt-dix-sept tués ou blessés, neuf cent soixante-douze malades : telles étaient les pertes de la garnison (3). Le colonel Marmier rapporte que son régiment de la Haute-Saône ne comptait plus que mille hommes, dont cinq cents atteints par le feu ou le typhus, et cinq cents exténués par la famine, et le chevalier de La Salle, qui vint à Huningue le

(1) Lettres de La Vieuville, 12 juillet 1814, et de Suchet, 15 février 1815 (A. G.). On sait que Chancel avait refusé de livrer la ville contre une grosse somme d'argent. Cf. plus haut, p. 23.

(2) *Gazette de Lausanne,* 18 et 29 mars 1814. — Cf. Bogdanovitch, trad. Baumgarten, 1, 59 (il dit que Huningue avait pour commandant le général Pinau).

(3) Les alliés auraient eu, du 25 mars au 15 avril, vingt-cinq morts et cent quatre-vingts blessés.

22 mai, écrivait au ministre que les troupes avaient extrêmement souffert, que beaucoup de soldats étaient encore languissants et que deux cent cinquante à peine pouvaient faire le service.

La population n'avait pas moins pâti. Les maisons des particuliers avaient subi plus de dégâts que les fortifications : toutes leurs fenêtres étaient brisées et très peu avaient leur toit intact. Pas une que la mort eût épargnée; pas une famille qui n'eût à pleurer un des siens. A leur entrée dans Huningue, les Austro-Bavarois virent nombre de visages pâlis, amaigris par la douleur et la faim. Les riches de Bâle se hâtèrent d'envoyer du pain, des légumes, des fruits et de la viande.

On convenait d'ailleurs que les bourgeois avaient rivalisé de résolution avec les militaires dans la défense de la, ville, et l'on racontait qu'un des canonniers les plus adroits et qui firent le plus du mal aux assiégeants était un citoyen d'Huningue, nommé Landry. Ce Landry n'est cité ni par Chancel ni par Pinot. Mais tous deux mentionnent le maire Blanchard et le négociant Sartory, membre de l'administration communale, qui s'appliquèrent à soulager la misère du soldat, et un ancien sous-officier, lieutenant de la compagnie d'artillerie urbaine, Chénébrard, qui commandait la batterie la plus active, la plus exposée, et refusa de la quitter au moment même où ses amis le pressaient de voler au secours de sa maison accablée par les bombes. Tous deux déclarent que la conduite des habitants d'Huningue fut bien au-dessus de ce qu'on pouvait attendre d'une population peu nombreuse et peu aisée (1).

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que la gaieté française revendique toujours ses droits et que le blocus n'interrompit ni les plaisirs ni les plaisanteries. Au 1er jan-

(1) Cf., outre les relations de Chancel et de Pinot, les lettres du colonel Marmier, 4 mai 1832, et de La Salle, 22 mai 1814 (A. G.), et Lutz, 55.

vier, des fanfares annonçaient le nouvel an. Au mardi gras, un bal masqué et paré avait lieu au théâtre, près de la porte du Rhin, et deux dames, chez qui se faisait un pique-nique, offraient à leurs hôtes, l'une, une poule qui coûtait douze francs, l'autre, une oie qu'elle avait payée cinquante-cinq francs. Durant le siège, les représentations ne cessèrent pas et, le 7 février, Chancel construisait dans sa maison une salle de spectacle et de concert (1). Le 1er avril, au matin, les portes d'Huningue se fermaient ; des gens empressés, affairés, cherchaient de toutes parts un jeune homme venu de Vesoul pour voir son père, qui servait au régiment de la Haute-Saône ; à dix heures, grand éclat de rire dans la ville : c'était un poisson d'avril donné au comte Marmier. Quelques jours auparavant, un canonnier, avisant la diligence de Bâle qui passait au loin sur la route, tuait net un des chevaux, et la garnison s'amusait de la surprise du postillon et de l'épouvante des voyageurs.

(1) L'état-major y assista le surlendemain à une représentation, mais à 7 heures du soir une bombe tombait dans la cour ; « on pense bien qu'il y eut entracte » (*Journal du blocus d'Huningue*). D'après ce *Journal*, on joua la comédie le 30 janvier, les 1er, 6, 9, 12, 13 février et le 20 mars.

CHAPITRE XII

BELFORT

La ville et le château en 1814. — Legrand.— Kail.— Lalombardière.— Delorme. — Emon. — Mengaud et Quellain.— La garnison. — Premières mesures. — Sommations. — Rechberg, Bianchi, Schaeffer, Drechsel.— Principaux événements du blocus.—Sorties du 29 janvier et du 13 février.— Escarmouches et taquineries.— Fête du 20 mars. — Désertion.— Famine.— Mortalité. — Capitulation du 12 avril.— Sortie de la garnison le 16 avril. — Beaunier.— Plaintes des habitants contre Legrand, Kail et Lalombardière.— Enquêtes.— Legrand suspendu et réintégré.

Belfort est à deux lieues des Vosges, sur une petite rivière, la Savoureuse, qui manque d'eau les trois quarts de l'année. Mais un canal, alimenté par l'étang d'une forge située à quinze cents mètres au-dessous de la colline de la Miotte, traversait la ville et faisait mouvoir, au pied du château, dans le faubourg du Fourneau une usine ou haut fourneau qui fabriquait du fer de première qualité employé dans les manufactures d'armes, et principalement à Saint-Étienne.

La place formait avec Huningue, en 1814, la tête du Haut-Rhin et avait l'importante mission de protéger la Lorraine et la Franche-Comté. Cependant, à cette époque et depuis longtemps, on la regardait comme un simple poste, et l'on avait négligé de l'entretenir et de réparer les nombreux ébrèchements de ses ouvrages. Elle était surtout une place d'entrepôt; les munitions que l'Alsace tirait du midi devaient passer par Belfort, nœud et centre de six routes : route de Strasbourg par Colmar et Schlestadt, route de Bâle par Altkirch et Huningue, route de Montbé-

liard et de Porrentruy, route de Franche-Comté par Besançon, route de Bourgogne par Vesoul et Langres, route de Lorraine par le Ballon.

Elle comprenait deux parties distinctes : la ville et le château,

La ville ou, comme on l'appelait, la basse ville, avait es casernes adossées aux remparts, deux fours de boulangerie et, dans les trois tours bastionnées de la porte de Brisach, des souterrains qui servirent de magasins à poudre durant le blocus de 1814. C'était un pentagone presque régulier : l'escarpement de la gorge du château constituait un de ses côtés; le reste de l'enceinte se composait de quatre fronts, le front de la porte de Brisach, le front de l'entrée des eaux — ainsi nommé à cause du canal de la Forge qui entre dans la ville à cet endroit,— le front de la porte de France, le front de la sortie des eaux. Vauban avait exécuté sur cette enceinte son premier système de tours bastionnées. Mais ce système était incomplet et les tenailles y manquaient. Les revêtements des courtines, au moins sur deux fronts, à la porte de Brisach et à l'entrée des eaux, s'étaient considérablement dégradés. Les demi-lunes, les contregardes, les traverses de la porte de Brisach, de la porte de France et du front de la sortie des eaux tombaient en ruines, et leur chemin couvert était enfilé, pris à dos presque partout. L'ouvrage à cornes qui au front de l'entrée des eaux, avait vue sur le vallon entre la hauteur de la Miotte et celle de la Justice, se trouvait, lui aussi, en mauvais état. Des ponts conduisaient de l'enceinte aux contregardes et aux demi-lunes; mais les fossés n'avaient pas d'eau et l'ennemi pouvait, d'un coup de pioche, sans qu'on pût l'en empêcher, détourner le canal de la Forge.

Le château ou fort, dressé sur la crête d'une roche, dominait la ville de cinquante-six mètres et communiquait avec elle par une rampe très raide et impraticable aux voitures. Il avait deux souterrains, un magasin à poudre capable de

contenir cent mille kilogrammes, deux citernes à l'épreuve et un puits taillé dans le roc, profond de soixante-quatre mètres et qui ne tarissait jamais, deux fours de boulangerie qui pouvaient cuire deux mille rations par jour, un grand corps de caserne pour dix officiers et quatre cents hommes.

Sa défense consistait dans le château proprement dit, ou donjon, et dans les fortifications qui liaient le donjon à la ville.

Le donjon, espèce de cavalier escarpé du côté de la ville, était étroit et son terrassement n'acceptait que huit pièces de canon; mais ces pièces, établies sur l'emplacement le plus élevé, battaient le revers des collines environnantes et gênaient beaucoup les travaux d'attaque de l'ennemi. Un ouvrage à couronne avec des fossés taillés dans le roc enveloppait ce cavalier; il avait des terre-pleins très resserrés et ne pouvait recevoir d'artillerie. Un ouvrage à cornes, tourné vers Danjoutin, couvrait l'ouvrage à couronne; il était très petit et dominé par la Perche; il avait, durant le blocus de 1814, deux pièces de canon.

La branche gauche de cet ouvrage à couronne, maîtrisée de tous côtés par la Justice; la Tour des bourgeois, basse, étranglée, munie, il est vrai, d'un assez bon souterrain et entourée d'un bastion auquel l'unissait un pont en bois; un chemin couvert qui rejoignait le chemin couvert de la porte de Brisach; deux petits ouvrages destinés à défendre la gorge du château, l'un qui voyait bien la rampe, l'autre, le Pâté, qui donnait à la fois sur la gorge du château et sur la porte de Brisach : telles étaient les fortifications qui rattachaient le donjon à la ville.

Belfort était donc en 1814 une place de troisième classe au plus. Le génie convenait qu'elle était plongée partout et de très près, à moins de mille mètres, par les hauteurs de la Justice, de la Miotte et de la Perche; il reconnaissait — et tels sont ses propres termes — que son site était

désavantageux et ingrat, qu'elle se délabrait de longue date; qu'elle avait peu de capacité et un relief restreint et mal combiné; qu'elle était comme cernée par des bâtisses qu'il serait difficile de détruire promptement, et il ne pensait pas à dresser dans la ville et le château de nouvelles fortifications, à garnir les collines d'alentour, à relever quelques ouvrages établis jadis sur la Miotte et la Justice et qui, bien que taillés en grande partie dans la roche, étaient presque totalement effacés, à construire le camp retranché commencé en 1792 et continué à la fin de 1793 par Eickemeyer sur l'ordre de Hérault de Séchelles et de Pichegru. Pourtant, Vauban avait compris qu'il fallait occuper la Justice ainsi que la Miotte, et il voulut faire du Vallon, entre ces deux collines, l'intérieur même de la forteresse: il n'abandonna ce dessein que lorsqu'il sut que le Vallon manquait d'eau — à tort, car on y creuse de bons puits. Mais, aux yeux du génie d'alors, il suffisait que Belfort fît une résistance proportionnée à la faiblesse de ses moyens. L'enceinte de la ville défiait un coup de main et ne succomberait qu'après quelques jours de tranchée; le château, grâce à ses souterrains, tiendrait plusieurs semaines: pouvait-on exiger davantage? En décembre 1813, le Comité des fortifications ne demandait pour Belfort qu'une somme de vingt et un mille francs (1).

Le chef de bataillon Legrand commandait la place, et il la commandait depuis la fin de 1796. Il avait servi trente-sept ans au 37e régiment, ci-devant régiment du Maréchal de Turenne, où il mérita l'estime et l'amitié de ses supérieurs, et toujours combattu sur le Rhin: à Kostheim, où il fut blessé; au siège de Fort-Vauban, où il tomba dans les mains des Autrichiens qui le tinrent en captivité pendant deux années; à Kehl, où, dans la sortie du 17 septembre 1796, avec la compagnie auxiliaire de la demi-

(1) Dejean à l'Empereur, 15 novembre; arrêté du Comité des fortifications, 8 décembre; mémoires de Mécusson et de Klie (A. G.).

brigade, il réoccupa deux redoutes dont l'ennemi s'était emparé; à la tête de pont d'Huningue. Son chef de brigade attestait qu'il avait constamment montré, soit comme capitaine, soit comme chef intérimaire de bataillon, beaucoup de zèle et de fermeté. Les généraux, Jacopin, Dessolle, Fririon, Leval, qui l'avaient connu commandant d'armes, le jugeaient intelligent, très exact dans l'accomplissement de ses devoirs, aussi bon administrateur que brave militaire. Il avait, en l'an VII, où il était chargé du dépôt des conscrits de quatre départements — Vosges, Meurthe, Haut et Bas-Rhin — dirigé douze mille hommes sur les armées, et en l'an X, appliqué dans les arrondissements de Belfort, d'Altkirch, de Porrentruy et de Delémont la loi d'amnistie à trois mille six cents prisonniers. Leval, qui lui confia plusieurs missions, témoignait qu'il les avait remplies avec délicatesse et désintéressement. Desbureaux trouvait qu'il avait toute l'activité nécessaire, de l'ardeur, de l'instruction et qu'il convenait parfaitement à son emploi.

L'armement du château était presque complet. Legrand y avait placé toute l'artillerie ainsi que les projectiles et les munitions que l'arsenal lui fournissait: le fort, disait-il, était « un point essentiel à conserver dans les circonstances présentes ». Il garda la ville; il voulait la tenir aussi longtemps que possible et même en disputer les approches; mais il manquait de canons pour garnir les remparts et il n'avait pas de soldats du génie, pas d'ouvriers, pas de matériaux; il multiplia les postes et bivouacs extérieurs, et fit ébaucher quelques travaux de défense.

(1) Cf. le dossier de Legrand (A. G.) et sur le blocus de Belfort les extraits de son journal de siège et sa correspondance (A. G.); Völderndorf, IV, 15, 21; Schels, *Die Blokade von Belfort* (*Oesterr. milit. Zeitschrift*, 1845, X, 182-195; *Revue d'Alsace*, journal de Triponé (1875, pp. 104-141); George, notice sur Belfort (1878, pp. 433-440); N..., journal d'un bourgeois (1885, pp. 485-512; mais ce journal a été remanié et il est inférieur au récit de Triponé que l'arrangeur a sûrement consulté); *Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation* (journal de Pierron, 1893, n° 12; mais les noms des officiers français sont défigurés).

La garnison ne se composait que de la garde nationale et de deux dépôts. Mais la garde nationale n'avait pas de fusils, elle ne servit pas durant le blocus et lorsqu'on voulut la passer en revue, au mois d'avril, elle refusa de se réunir. Les deux dépôts, l'un du 14e chasseurs à cheval, l'autre du 63e d'infanterie, ne comptaient que des hommes débiles, éclopés, mal vêtus, nullement instruits. La plus grande partie des chasseurs étaient démontés. Nombre des recrues du 63e n'avaient que l'habit qu'elles portaient en quittant leur commune, et plusieurs n'eurent jamais d'armes (1).

Pas un canonnier. Pas d'autre artilleur que deux officiers envoyés par le ministre pour armer le château. Une compagnie était annoncée; mais elle n'arrivait pas et ne pouvait plus arriver. Napoléon avait ordonné de faire entrer à Belfort des approvisionnements de toute espèce et d'y envoyer de Besançon, en poste, deux officiers d'artillerie et douze sous-officiers, sergents ou vieux soldats qui fourniraient les cadres de trois compagnies d'artillerie formées l'une de cent vingt hommes du 63e, l'autre, de cent vingt hommes de la cohorte urbaine, la troisième de cent vingt hommes de la garde nationale : l'ordre datait du 26 décembre (2)!

Enfin, les vivres manquaient absolument. En vain le duc de Bellune avait, le 10 décembre, chargé le préfet du Haut-Rhin de ravitailler Belfort pour soixante jours. La place, moins heureuse que Schlestadt, Neuf-Brisach et Huningue, n'avait rien reçu et ses magasins étaient vides. Dès que parut l'ennemi, les défenseurs du château pressentirent qu'ils devraient céder à la faim. « Quelle perspective pour des officiers d'honneur! » s'écriait le colonel du 63e, et Legrand avouait que l'embarras était extrême et la situation

(1) Le dépôt du 63e avait huit cent trente-huit hommes, dont six cents étaient armés; le dépôt du 14e chasseurs avait deux cent quatre-vingt-neuf hommes démontés; la cohorte urbaine se composait de cinq cent six hommes (Victor à Berthier, 26 décembre 1813. A. G.).

(2) *Corresp.*, XXVI, 630.

désespérante. Mais la résolution du commandant ne fut pas ébranlée : il savait qu'il entravait la marche des alliés et leur fermait le passage de plusieurs routes ; il comptait sur les officiers qui l'entouraient, et il assurait que ses collaborateurs sauraient suppléer à tout.

Ces collaborateurs de Legrand, qui composaient le Conseil de défense, étaient le colonel d'infanterie Kail, le major de cavalerie Delorme, le chef de bataillon d'artillerie Lalombardière, le capitaine du génie Emon, le sous-préfet Mengaud et le maire Quellain.

Le colonel Kail avait mérité les éloges de La Bédoyère qui vantait en lui l'activité, la connaissance parfaite de l'administration et « toutes les qualités qu'on pouvait désirer dans un chef ». Il avait conquis ses principaux grades sur les champs de bataille et obtenait, après Essling, le brevet de chef de bataillon, après Wagram la croix d'officier de la Légion d'honneur, après Bautzen le commandement du 63e régiment. Vandamme, qui l'eut sous ses ordres en Bohême, jugeait qu'il servait avec une grande distinction. Blessé à la cuisse droite au combat de Culm, Kail avait dû rentrer au dépôt du 63e, à Belfort, pour attendre sa guérison, et les habitants se souvinrent longtemps du colonel qui, durant le blocus, marchait avec deux béquilles. Il commandait, comme on disait, le personnel de la troupe ; ferme, énergique, quelquefois emporté, il fut très utile à Legrand ; il a, témoigne ce dernier, « secondé de son mieux toutes mes opérations ».

Le chef de bataillon Lalombardière sortait de l'école d'artillerie de Châlons. Le jour même où il recevait sa nomination de second lieutenant, il était destitué comme appartenant à une famille privilégiée, et il s'engageait sous le nom de Gamond dans un régiment de chasseurs à cheval où il servait jusqu'à ce que le ministre eût réintégré selon leur rang d'ancienneté les élèves de la promotion de l'an II renvoyés pour cause de noblesse. Depuis, Lalombardière avait vu le feu sur maint champ de bataille,

en Italie, en Prusse, en Autriche, en Russie. Il fut chargé par Legrand de commander le château. Très actif, très opiniâtre, il aurait voulu, dit un témoin du blocus, que la place ne fût jamais rendue.

Le major Delorme avait, à Essling, où il eut trois chevaux tués sous lui, mené au combat le 3e régiment de chasseurs. C'était un homme doux et tranquille; il ne se souciait que de ses cavaliers et il fut le seul membre du Conseil de défense dont la population ne se plaignit pas.

Le capitaine du génie Emon, flegmatique et froid, se renfermait dans les devoirs de son métier et s'occupait uniquement de la partie des fortifications.

Le sous-préfet Mengaud et le maire Quellain remplirent alternativement les fonctions de commissaire des guerres. Mengaud, général de division après la bataille d'Hondschoote, où il reçut une grave blessure, était âgé, maladif; il ne s'acquitta de son emploi qu'avec mollesse, et dès le 28 mars il se retirait du Conseil en déclarant la capitulation nécessaire (1). Quellain, établi récemment à Belfort, était un patriote ardent; mais les notables lui reprochaient de vivre avec une maîtresse, le qualifiaient d'étranger, et, après le blocus, l'accusèrent d'avoir été l'agent le plus dévoué du « régime de terreur » organisé par les chefs militaires.

Sitôt qu'il eut la certitude de l'approche des ennemis — le 23 décembre — Legrand déclara la ville et le château de Belfort en état de siège. Il réunit les chefs de corps et reçut d'eux le serment traditionnel de mourir plutôt que

(1) Cf. Triponé, 130. La Salle le juge malade et sans talent (lettre du 1er juin 1814); La Vieuville le regarde comme incapable d'exercer ses fonctions (26 juillet 1814), ses ennemis l'accusent de s'être « enterré dans les cachemattes » *(sic)*, et d'avoir proposé la reddition en traitant Napoléon de brigand et de scélérat (lettre anonyme intitulée *Confession de l'ex-général Mengaud* et lettre de Prudhomme à Carnot, 27 mars 1815). Sur ses services antérieurs, voir A. Chuquet, *Hondschoote*, 216.

de se rendre. Il installa le Conseil de défense. Il fit monter au fort du bois et de la paille pour le service de la garnison. Il renforça tous les postes et, à défaut de cavalerie, plaça dans le faubourg de France de grosses patrouilles d'infanterie qu'il chargea de parcourir et d'éclairer les routes. Il invita les habitants à se munir de vivres pour deux mois au moins. Il requit Mengaud de verser dans les magasins militaires toutes les denrées nécessaires à l'approvisionnement de la troupe, et, de son chef, sans nul retard, envoya dans les communes des environs deux détachements, composés chacun de cinquante hommes, qui saisirent, au nom du souverain et contre des reçus délivrés au maire par l'officier et par un délégué du sous-préfet, tout le bétail rouge et tous les grains et farines. Il enjoignit aux chefs de corps d'indiquer journellement le chiffre très exact de leur troupe pour établir régulièrement le mode de distribution des subsistances, car « il convenait de les économiser avec soin pour être à même de conserver plus longtemps la place et d'empêcher sa reddition ». Il rédigea des proclamations aux soldats et aux bourgeois : il disait aux uns que la France tournait sur eux ses regards, qu'une armée marchait à leur secours, que Belfort pouvait honorablement se défendre et que leur expérience serait bientôt au niveau de leur bonne volonté ; aux autres, que l'ennemi n'avait pu déboucher devant la ville que par la trahison des Suisses, mais que les Belfortains et notamment les citoyens de la cohorte urbaine sauraient seconder les efforts de la garnison et donner les premiers l'exemple du dévouement français.

Un hasard lui procura des renforts. Des détachements d'infanterie (1) et un détachement du train d'artillerie passaient par Belfort pour se rendre à Strasbourg lorsqu'arriva la nouvelle de l'irruption des alliés. Legrand les re-

(1) C'étaient, d'après George, des détachements des 2e, 11e, 13e, 37e, 54e, 79e et 93e régiments d'infanterie.

tint dans la place. C'étaient des conscrits, Piémontais pour la plupart, malingres, inexpérimentés, presque tous sans capotes et sans armes. Legrand leur distribua du moins des fusils de rempart, et il organisa le corps de canonniers qui lui manquait en le composant des soldats du train qu'il avait arrêtés, des cavaliers démontés du 14e chasseurs et de jeunes gens choisis dans divers corps (1).

Le blocus de la place dura du 24 décembre 1813 au 16 avril 1814. Mais ce ne furent pas les mêmes troupes qui l'investirent et le corps de siège changea plusieurs fois.

Le 24 décembre, le lieutenant général comte Rechberg paraissait devant la ville avec sa division, et le 31, s'éloignait en ne laissant qu'une brigade.

Le 2 janvier, cette brigade bavaroise était relevée par la division autrichienne de réserve du feld-maréchal lieutenant baron Bianchi qui prit son quartier-général à Bessoncourt. Il avait avec lui la division légère du comte Crenneville, qui mit ses avant-postes à l'Isle-sur-Doubs, à Arcey, à Héricourt, à Châlonvillars, et envoya des patrouilles jusqu'à Lure, sur la route de Vesoul.

Le 10, deux des brigades autrichiennes — Haugwitz et Beck — s'en allaient. La troisième — brigade Gualenberg — restait avec Bianchi sous les murs de Belfort et recevait un renfort de Russes : trois régiments de grenadiers, un régiment de cuirassiers, un régiment de Cosaques conduits par le général de cavalerie Rajevsky.

Le 15, Bianchi gagnait Vesoul avec sa brigade, et le 17, Rajevsky partait à son tour avec les Russes, à l'exception de cent cinquante Cosaques. La brigade du général autrichien Schaeffer était chargée du blocus.

Le 29, le général Drechsel succédait à Schaeffer.

Chacun de ceux qui commandèrent le corps d'investis-

(1) Legrand dit dans une lettre du 24 mai 1814 qu'il avait deux mille six cents hommes « y compris quatre cents estropiés, attendant leur retraite à Belfort ».

sement invita Legrand à se rendre, et nul gouverneur de place assiégée n'a été plus souvent sommé.

Première sommation le 24 décembre. De Bessoncourt, le Bavarois Rechberg écrit à Legrand que l'armée des alliés veut ménager le pays autant que possible et n'occuper Belfort que pour continuer sa route, que la place ne peut être secourue, qu'un seul jour de résistance suffit à l' « abîmer » et il prie le commandant de s'aboucher avec lui avant la nuit ou du moins de lui dépêcher un officier. Legrand réplique qu'il ne sait pas transiger avec ses devoirs, que l'honneur lui prescrit de ne pas céder la forteresse, que les règlements militaires s'opposent à son entrevue avec Rechberg, qu'il envoie toutefois un officier. Il voulait en réalité s'assurer des forces et de la position de l'ennemi. Le major Delorme alla, muni d'un sauf-conduit, à Bessoncourt. Rechberg lui dit qu'il aurait désiré s'entretenir avec Legrand et lui offrir une capitulation honorable. « Je connais, répondit Delorme, le courage et la ferme résolution de M. Legrand; il aurait rejeté toute proposition et je puis vous certifier qu'il défendra vigoureusement la place. »

Rechberg ne se rebuta pas. Après avoir bombardé la ville, il envoya, le 31 décembre, de Pérouse, une seconde sommation. Legrand n'était-il pas satisfait de la bravoure qu'il avait montrée? Pourquoi continuer une lutte qui n'aboutissait qu'à des dévastations, à des incendies et à une plus grande effusion de sang? Quatre armées coalisées avaient passé le Rhin et remporté des succès sur toute la ligne du fleuve. « Les principes de gloire, concluait Rechberg, ont certaines bornes. » Legrand répondit qu'il regrettait, comme Rechberg, l'effusion du sang, mais qu'un militaire n'a rien fait pour son pays quand il n'a pas fait tout ce qu'il peut faire ; que lorsque les Français sauraient comment l'ennemi traitait les habitants de Belfort, ils redoubleraient d'énergie pour éviter le même sort. « La gloire, ajoutait Legrand, peut avoir des bornes, mais

l'honneur n'en a point; nous ne connaissons pas les forces des puissances coalisées, mais nous espérons tout de notre Empereur et de la patrie. »

Le 8 janvier, de Bavilliers, Bianchi fit à son tour sa sommation. Avant de commencer le bombardement de Belfort, il offrait des conditions honorables pour la garnison et avantageuses pour une population qui n'avait déjà que trop souffert, et il comptait que Legrand rendrait une place que les armées combinées avaient dépassée de près de trente lieues. Legrand répondit qu'il ne s'écarterait jamais des devoirs de l'honneur, qu'il avait tous les moyens de défendre très longtemps la place, qu'il était sensible au malheur des habitants, mais qu'aucune condition, si honorable et avantageuse qu'elle pût être, ne l'empêcherait de remplir ses obligations envers sa patrie et son souverain.

Schaeffer, successeur de Bianchi, fit, le 19 janvier, de Bavilliers, sa sommation à Legrand. Il avait vu, disait-il, des hommes et des femmes sortir de la ville et des faubourgs pour se présenter à ses avant-postes et lui demander la permission de traverser les lignes parce qu'ils souffraient de la disette; la plus grande partie de la population était donc ou allait être dans la détresse, et en conséquence, lui, Schaeffer, proposait d'occuper Belfort jusqu'au pied de la citadelle, en assurant qu'il n'attaquerait le château que du côté de la campagne si Legrand n'entreprenait rien d'hostile contre la ville; en cas de refus, il renverrait sans pitié tous les habitants qui viendraient désormais dans le rayon de ses avant-postes et, lorsque s'engageraient des négociations, il ne séparerait pas la ville et la forteresse; toutes deux auraient un destin semblable et se rendraient en même temps. Legrand répondit le lendemain à Bianchi que l'intérêt de la coalition était d'avoir la ville, mais que l'intérêt de la France était de la conserver; que si des habitants avaient franchi les avant-postes de l'assiégeant, ils l'avaient fait par crainte du

bombardement et non par crainte de la famine, car il disposait encore de ressources considérables; qu'il instruirait la population des intentions de Schaeffer; que, pour lui, il devait servir son prince et qu'en le servant il mériterait l'estime de ses ennemis.

Après Bianchi, qui somma Legrand jusqu'à trois fois, vint Drechsel. Le 4 février, de Bavilliers, Drechsel annonçait au commandant la victoire remportée par les alliés à La Rothière: Legrand pouvait-il garder l'espoir d'être débloqué ; n'était-ce pas le moment le plus propice à un accord amical et ne valait-il pas mieux capituler présentement et obtenir des conditions qui plus tard ne seraient plus aussi modérées? Legrand répondit que la victoire des alliés ne pouvait influer sur la résolution qu'il avait prise de défendre la place jusqu'à la dernière extrémité, qu'il persistait dans les sentiments qu'il avait toujours manifestés, que des revers passagers n'abattraient pas l'énergie des Français et ne feraient que redoubler leur courage et leur dévouement pour l'Empereur et la patrie.

Quelques semaines après, Drechsel revenait à la charge. Le 12 mars, de Bavilliers, il engageait Legrand à capituler, lui remontrait qu'un débloquement était impossible, que la place, perdant du monde par la disette et les maladies, finirait par se rendre, que sa résistance ne servait de rien puisque les communications des alliés se faisaient sans entraves sur d'autres points, que la mort d'un soldat, d'un citoyen qui succombe sans but, est un vol fait à son pays. Legrand répondit qu'il savait, depuis le premier jour de l'investissement, à combien de maux, de dangers, de privations les soldats et les habitants de Belfort seraient exposés, mais qu'il avait compté sur la bravoure des uns et la résignation des autres, et que ni cette bravoure ni cette résignation ne s'étaient encore démenties, qu'il lutterait jusqu'au bout: « Je désire, disait-il, autant que je l'espère, que par le premier parlementaire vous m'appreniez que la paix est faite entre nos deux souve-

rains; les Français et les Autrichiens ne sont pas nés pour ne se parler qu'à coups de canon. »

Le 27 mars, avait lieu une dernière sommation. De nouveau, Drechsel invitait Legrand à négocier la reddition de la place, et le lendemain, Legrand lui répondait de nouveau qu'il continuerait à résister.

L'investissement de Belfort en 1814 n'offre presque rien de remarquable. Les assiégeants ne firent pas de travaux d'attaque et les assiégés ne tentèrent aucune action de vigueur. Il faut cependant, pour être exact et complet, faire la chronique du blocus.

La place fut entourée le 24 décembre et jusqu'à la fin du mois la garnison opéra chaque jour une sortie. Les affaires les plus mémorables furent celles du 28 et du 30. On se battit le 30 de dix heures du matin à quatre heures du soir sur la route de Besançon (1). Mais les Bavarois de Rechberg eurent l'avantage. Dès le 25, ils avaient repoussé les Français jusqu'aux portes et de quelques fenêtres, dans le faubourg de France, au bout du pont de la Savoureuse, ils avaient tiré sur les sentinelles des remparts. Le 29, ils venaient si près de la ville qu'une de leurs balles perçait de part en part le cadran de l'horloge sur la tour de l'église. Le capitaine du génie Emon fit brûler plusieurs maisons au faubourg de France, au faubourg de Brisach et au Fourneau. La population s'indigna, et Emon eut beau dire qu'il fallait abattre tout ce qui facilitait les approches de l'ennemi et masquait la vue à l'artillerie du fort. On lui objecta que ces rigueurs n'étaient pas indispensables, que les murs subsistaient et pouvaient servir comme auparavant de refuge aux Bavarois, qu'on ne savait encore si Belfort subirait un blocus ou un siège régulier.

(1) Le 28, les Bavarois eurent deux morts et dix blessés, mais firent quinze prisonniers ; le 30, les Français laissèrent sur le terrain sept prisonniers et huit morts.

Rechberg avait trois nuits de suite — 30, 31 décembre et 1er janvier — essayé de bombarder la ville et le château. Mais ses pièces, établies à la ferme Gasner ou ferme des Barres, étaient de petit calibre; elles ne lancèrent des bombes que dans la troisième nuit, celle du 1er janvier, et ne firent que très peu de dégâts. Les habitants avaient pris les mesures nécessaires; les rues étaient dépavées, et des pompes, avec leurs agrès, installées en divers quartiers.

Le bombardement, dirigé par Bianchi, fut plus vigoureux. Schwarzenberg lui ordonnait de brusquer la capitulation à force de boulets et d'obus, et lui avait envoyé douze canons russes. Le feu s'ouvrit le 9 janvier à minuit et dura tout le jour sans discontinuer jusqu'à huit heures du soir. L'ennemi tira mille huit cents coups ; l'incendie éclata en différents endroits et presque toutes les maisons furent atteintes ; un bourgeois assure que les ravages étaient immenses, et la population, consternée, criait que la ville allait être brûlée. Legrand consentit à négocier, ne fût-ce que pour gagner du temps, et dépêcha le colonel Kail, qui conféra dans la ferme Gasner avec Bianchi. Il proposait à l'adversaire de traiter le château de Belfort comme le château d'Erfurt ou celui de Würzbourg : la garnison aurait dix jours pour s'y loger et y transporter les approvisionnements, la ville basse resterait neutre. Mais Bianchi exigeait que les alliés eussent libre passage à travers Belfort. Legrand refusa. Toutefois, pour ne pas mécontenter la bourgeoisie, il répandit le bruit que le Conseil de défense avait jugé les conditions de Bianchi acceptables, mais que Schwarzenberg ne les avait pas ratifiées. Bianchi était sur le point de partir. Bien que relevé depuis cinq jours par les Russes, il demeurait sans doute avec une seule brigade pour que Belfort se rendît à des troupes autrichiennes. Il fit ses adieux à la ville le 15 janvier en tirant sur elle, de minuit à deux heures du matin, une centaine de coups de canon.

Drechsel resserra le blocus. Il devait le diriger jusqu'à la fin, et il avait avec lui, outre un polk de cent cinquante Cosaques du Don, la brigade autrichienne qu'il amenait de Fribourg : le 2e bataillon du régiment Kaiser ou de l'Empereur, le 3e bataillon de ligne et le 1er bataillon de landwehr de Kollowrath. Le bataillon de Kaiser occupa Bavilliers, Danjoutin et Essert. Le bataillon de ligne de Kollowrath s'établit à Pérouse. Le bataillon de landwehr garda Valdoye, Offemont, La Forge et Cravanche. Les Cosaques étaient en deux endroits : cent dix, avec leur major, à Bavilliers; quarante, avec un chef d'escadron, à Pfaffans.

Le jour même où Drechsel prenait le commandement, le 29 janvier, à neuf heures du matin, Legrand faisait une sortie. Deux colonnes, qui comptaient ensemble trois cent soixante-quinze fantassins, quarante-cinq chasseurs à cheval et trois canons, marchèrent sur Essert et Bavilliers. Trois cents soldats sans armes les suivaient pour ramasser des vivres. La colonne de droite déboucha par la rue des Barres et refoula les avant-postes autrichiens sur Essert pendant que les hommes qui l'accompagnaient fouillaient la ferme Gasner. La colonne de gauche descendit la grande rue du faubourg de France, débusqua l'ennemi des fermes Lapostolest et Klopfstein, se mit en communication par la ferme Gasner avec la colonne de droite et, avançant sur la route de Besançon, poussa ses tirailleurs jusqu'à Bavilliers. Mais Drechsel recueillit les fuyards et avec trois compagnies de Kaiser et trois canons — les seuls dont il disposait, car Schaeffer avait emmené le reste de l'artillerie — il rejeta les agresseurs dans le faubourg de France. Quant à l'autre colonne, menacée par une compagnie de Kaiser qui venait d'Essert, par une compagnie de landwehr qui sortit de Cravanche, par les Cosaques et par quatre compagnies de Colloredo qui formaient l'extrême arrière-garde de la brigade Schaeffer et qui rebroussèrent chemin au bruit de la fusillade, elle rétrograda

sur Belfort où elle apporta de la viande pour trois jours (1).

Legrand ne se décourageait pas. Le 13 février, à dix heures du matin, pendant qu'une colonne opérait une diversion sur Pérouse, il faisait attaquer Danjoutin par trois cents fantassins et quarante cavaliers. Les troupes s'étaient rassemblées sans être aperçues derrière les maisons de la route. Soudain, les chasseurs à cheval s'élancent par le Fourneau sur la hauteur du bois de la Perche, dispersent les vedettes qui n'ont que le temps de tirer un coup de fusil, et les piquets qui n'ont que le temps de croiser la baïonnette. Une partie de l'infanterie suit la cavalerie avec deux canons, l'autre s'avance avec un canon au pied de la colline. Les avant-postes autrichiens reculent de tous côtés. Les Français pénètrent dans le village; ils repoussent de rue en rue, de maison en maison, de jardin en jardin, les deux compagnies de Kaiser qui gardent Danjoutin et le défendent pied à pied. Mais une troisième compagnie de Kaiser accourt de Bavilliers avec une pièce de 6 et un obusier de 7 sur le flanc droit des assiégés. Les trois compagnies reprennent le village et chassent l'assaillant dans la plaine, puis sur la hauteur du bois de la Perche, puis, malgré la mousqueterie et la mitraille, jusque dans le faubourg où le canon du Château les arrête (2).

Les escarmouches ne discontinuèrent pas. Le 21 février un détachement français, qui venait faire des fagots au bois de la Perche, avait, bien qu'il fût protégé par le feu du fort, une quinzaine de morts et une douzaine de bles-

(1) Cf. surtout le récit de Pierron et l'*Oesterr. milit. Zeitschrift,* 188 : les Autrichiens eurent dix morts, trente-neuf blessés, dix prisonniers, un disparu ; vingt-quatre Français restèrent entre leurs mains ; au dire des déserteurs, la garnison avait quatre-vingts blessés.

(2) Les Autrichiens eurent dix tués, trente blessés et trente prisonniers ; les Français avaient, selon Triponé, quarante blessés et autant de tués et de prisonniers. L'adjudant-major Robert, du 14e chasseurs, avait déjà, dans la sortie du 29 janvier, tué de sa main un officier ; dans celle du 13 février, il se battit corps à corps avec un sergent qu'il terrassa.

sés. Tous les jours Autrichiens et Français échangeaient des balles.

Aussi, le 8 mars, Legrand priait-il Drechsel de cesser ces inutiles échauffourées, et il promettait que ses soldats ainsi que les habitants ne tireraient plus. Drechsel y consentit. Mais l'accord ne fut pas observé. Le 10, le 11 éclataient derechef les coups de fusil.

Le 15, l'artillerie du Château se faisait entendre avec une force extraordinaire, et des boulets tombaient jusqu'à Bavilliers, dans le quartier-général. A quatre heures de l'après-midi, la canonnade redoublait surtout contre la Forge. Puis, subitement, des cavaliers avançaient sur la route de Valdoye et les postes d'infanterie les plus avancés engageaient le feu contre l'ennemi. Mais les Autrichiens répondirent avec une telle vivacité que les Français n'osèrent sortir des maisons du faubourg. Quant à la cavalerie, elle se replia devant une démonstration d'un détachement de chevau-légers. Dans la nuit, de onze à deux heures, Drechsel fit, d'une redoute établie à gauche du chemin de Bavilliers, bombarder Belfort par deux obusiers et deux pièces de 6 ; le Château riposta, mais ne tua qu'un cheval de bât.

Ce système de « taquineries » dura les jours suivants. Le 17 mars, le fort tirait sur la Forge avec violence, et le lendemain, à deux heures du matin, en guise de représailles, Drechsel jetait de la Forge des obus sur la ville.

Le 20, avait lieu une suspension d'armes. Legrand désirait célébrer, comme de coutume, l'anniversaire de la naissance du roi de Rome et donner à la cérémonie autant de solennité que possible. Il envoya, le 19, à Drechsel le colonel Kail et le capitaine Emon pour l'informer de son intention et lui demander une trêve. Le lendemain il passait la revue des troupes qui s'étaient mises en grande tenue, et à onze heures du matin, accompagné de toutes les autorités civiles et militaires, escorté d'un détachement d'infanterie, précédé de la musique, il se rendait à

l'église paroissiale. Une salve de vingt et un coups de canon annonça l'introït. Le *Te Deum* fut chanté et après la messe il y eut parade. Au soir, les officiers de la garnison et les principaux fonctionnaires, réunis en un banquet, portaient des toasts au succès des armes de Napoléon et à la perpétuité de sa dynastie.

Pour remercier Drechsel de l'armistice et pour se débarrasser des bouches inutiles, Legrand renvoya, le 21 mars, sans condition les prisonniers qu'il avait faits. Le feu ne recommença des deux parts que le 24; encore était-il faible et peu soutenu. Mais le 25, Legrand interdisait toute communication avec l'adversaire et ordonnait de tirer sur quiconque enfreindrait sa défense. Le 29, l'ouvrage à cornes déchargeait à plusieurs reprises ses deux pièces sur les convois qui passaient à la lisière de la forêt d'Arsot. Le 30, les avant-postes se fusillaient tout le jour sans interruption.

L'inclémence de l'hiver avait parfois suspendu les hostilités. Le temps était si rude que les piquets du corps de blocus eurent ordre de se bâtir des baraques. Beaucoup d'Autrichiens tombèrent malades. Drechsel dut demander à Schwarzenberg un bataillon de renfort — un bataillon de Vogelsang — et lorsque ses cent cinquante Cosaques rejoignirent le gros de l'armée russe, il retint de son propre chef un détachement de cavalerie composé de quatre officiers et de deux cent soixante-cinq hommes — hussards et chevau-légers — qui se rendait en Champagne.

Mais Belfort souffrait davantage, et Drechsel n'ignorait pas sa détresse. Dès le commencement du siège, les déserteurs se présentaient en nombre aux avant-postes des alliés. Ils rapportaient au mois de février que la nourriture était très mauvaise, que l'hôpital ne désemplissait pas et que bien des gens mouraient. Pas un jour de mars où des soldats ne s'échappent de la ville, et tous crient famine (1).

(1) L'ennemi reçoit, par exemple, vingt-cinq déserteurs le 18 janvier (Tri-

Les distributions de vin et d'eau-de-vie se firent régulièrement jusqu'au dernier instant, sinon qu'au 12 mars la ration de vin fut amoindrie de moitié: un litre pour quatre hommes. Mais, dès le mois de janvier, malgré les réquisitions, malgré les visites domiciliaires, malgré les dons volontaires des bourgeois, il fallut diminuer la ration de pain: elle fut réduite le 15 à vingt onces; le 21, à seize, le 30, à douze. Le 1er mars, lorsque les fatigues extrêmes du service exigeaient un supplément de nourriture, la garnison apprit qu'elle n'aurait plus chaque jour que huit onces, et durant tout ce mois le pain se composa d'un mélange de farine grossière, d'orge et d'avoine, et souvent même d'avoine pure. La viande manquait pareillement, et le 11 février eut lieu la première distribution de cheval. « Mangeurs de cheval, criaient les sentinelles ennemies aux défenseurs de la place, venez chercher du pain (1) ! »

On avait dans les sorties fouillé tout le territoire d'alentour. Le seul moyen de se ravitailler, c'était d'acheter les denrées, même à un prix exorbitant, même quatre fois plus cher qu'elles ne valaient en temps ordinaire, soit aux habitants qui les cachaient, soit aux contrebandiers, « coureurs » ou « pourvoyeurs », qui les apportaient du dehors. Il fallait donc de l'argent, et la caisse militaire était vide. Legrand se procura des fonds par tous les moyens.

Il ne se crut pas suffisamment autorisé par les lois pour frapper les Belfortains d'un nouvel impôt. Mais il fit rentrer les contributions arriérées de 1813. Il invita, au nom de la patrie et au nom de la garnison dont le zèle méritait des égards, les gens les plus aisés de la commune, et notamment les fonctionnaires du gouvernement, à lui faire une avance sur leurs contributions de l'année courante et

ponè) et quinze, le 19 février (*Oesterr. milit. Zeitschrift*). Cf. dans ce dernier recueil les pp. 189 et 192-194.

(1) On paya 34 sous la livre de viande, un écu la douzaine d'œufs, 40 sous la livre de beurre, 20 sous la livre de pain, et 50 écus le sac de farine.

il les taxa chacun à une somme proportionnée à leur fortune. Vingt-quatre personnes figuraient sur cette liste. La première devait donner 600 francs ; six autres, 300 ; douze autres, 200 ; les cinq dernières, 100 (1). Ces sommes, qui formaient un total de 5.300 francs, seraient versées le plus tôt possible dans la caisse du receveur de l'arrondissement qui en fournirait le reçu, et Legrand assurait qu'il signalerait à Napoléon les généreux citoyens qui feraient ce sacrifice pour sauver l'Empire et l'honneur du nom français. La mesure n'eut pas l'effet qu'il en attendait. Le procureur impérial Parrot avait, hautement et par lettre, refusé de souscrire, et la bourgeoisie déclara qu'elle suivrait l'exemple de Parrot, qu'elle ne pouvait rien payer sur les contributions de 1814 tant que durerait le blocus.

Legrand résolut de vendre les tabacs de l'entrepôt. Les débitants, consultés, répondirent qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour faire l'emplette. Le 12 mars, sur la motion de Legrand, le Conseil de défense décida que les tabacs entreposés seraient vendus publiquement à la chaleur des enchères et que le produit de la vente serait remis au receveur de l'arrondissement pour être employé à l'achat des subsistances.

On vendit également le bois de construction que l'artillerie n'avait pas utilisé : quarante-deux pièces de sapin et sept pièces de chêne en grume. On vendit les objets de l'arsenal qui ne pouvaient plus servir : vieux madriers, poutrelles avariées, fers de toute espèce, riblons, plateaux d'armes, moyeux, calibres de cuivre. On vendit les sacs de la halle aux blés (2).

Enfin, le 15 mars, Legrand rassembla les notables qui

(1) Georges, 600 ; Gérard, Haas, Godinot, Hugonin, Cuenin, Hermann, 300 ; Billig, L. Metrot, Triponé, H. Clerc, P. Clerc, Fournier aîné, Fournier cadet, Lehmann, Mengaud, A. Lapostolest, Bletry-Jacopin, V. Royer, 200 ; Mairan, Keller-Toni, Rechoux, Roland, V. Gentv, 100 (Lettre de Legrand, du 6 mars).

(2) La vente des tabacs produisit 5.964 fr. 80 ; celle des arbres, 533 fr., celle des bois avariés, 750 fr., celle de la ferraille (en deux fois), 2.991 fr. 35 et 434 fr. 50 ; celle des sacs (au nombre de quatre cents), 640 francs.

consentirent à payer le premier quart des impositions de l'année entre les mains de commissaires nommés par eux à condition que les vivres achetés avec cet argent seraient distribués aux pauvres de la ville aussi bien qu'à la garnison. Le 25, il fit même une proclamation, d'ailleurs inefficace, qui enjoignait de payer six mois des contributions de 1814 (1).

A l'insuffisance de la nourriture et à sa mauvaise qualité s'ajoutaient les maladies. Les soldats n'avaient pas de bois pour se chauffer au bivouac et ils eurent en peu de temps brûlé les palissades et les treillages des jardins. Nombre d'entre eux s'alitèrent, et, pour ne pas encombrer l'hôpital, Legrand les fit mettre et traiter chez les bourgeois. Mais les médicaments manquaient, et le typhus, la « fièvre nerveuse » apportée par les moribonds de l'armée de Dresde, ne tarda pas à sévir. Le tiers de la garnison succomba (2).

La population civile fut aussi cruellement éprouvée que la troupe. La moitié des habitants n'avaient pas de moyens d'existence. Il fallut venir à leurs secours. On abattit les arbres de la promenade de la grande place pour leur donner du bois, et une association de vingt dames, dites dames de la charité, distribua journellement des soupes économiques à quatre cents indigents. Mais la maladie exerça ses ravages parmi les citoyens comme parmi les soldats: en trois mois la mortalité dépassa celle d'une année ordinaire (3).

Le temps s'écoulait. En dépit du procureur impérial Parrot, qui déclarait illégale et punissable toute perquisition, le Conseil de défense saisissait les grains des parti-

(1) Triponé, 128 et 131.

(2) Dès le 14 mars on annonce, de Bâle, à la *Gazette de Lausanne* que « la disette et la mortalité règnent dans la place de Belfort et qu'elle ne peut tarder à se rendre ».

(3) Il mourait bon an mal an quatre-vingts à quatre-vingt-douze individus sur une population de dix-sept cent cinquante-neuf habitants; on compta deux cent cinquante-deux décès du 1er janvier au 24 juin 1814.

culiers et s'emparait de leurs chevaux. La bourgeoisie s'exaspérait. Allait-elle manquer de tout et sacrifier au militaire ses dernières subsistances? Elle souhaitait la reddition; elle maudissait la veuve Schangel qui vendait à la garnison quinze sacs de blé à cent francs chaque, Goezmann qui recevait de l'état-major comptant et à l'avance une somme de dix-huit cents francs pour soixante-quinze sacs d'avoine, et les gens cupides qui « prolongeaient les malheurs de la ville ».Mais les nouvelles qu'elle obtenait dudehors lui faisaient pressentir un prochain dénouement; elle sut, le 6 avril, l'entrée des alliés à Paris ; « les partisans de Bonaparte, écrivait le notaire Triponé, sont consternés, et la joie est dans les cœurs. »

Le 10 avril, Legrand constatait que la plupart des chevaux n'existaient plus, qu'il n'y aurait plus de pain dans six jours, qu'il n'y avait plus d'argent pour acheter des grains, et que d'ailleurs il n'y avait plus de grains, que les administrateurs des soupes économiques ne trouvaient plus de provisions pour nourrir les nécessiteux, que beaucoup d'habitants, dépourvus de toutes choses, ne pouvaient plus, comme ils l'avaient fait généreusement jusqu'alors, entretenir le soldat qu'ils logeaient. Il convoqua le même jour les membres du Conseil de défense et leur exposa la situation. Quel parti prendre? Était-il possible de réduire encore la ration des hommes, de leur diminuer une faible portion d'un pain détestable? Après une longue délibération, le Conseil, convaincu qu'il avait épuisé ses suprêmes ressources et que la résistance était à bout, décida que le commandant devait user des pouvoirs que lui conférait la loi pour régler la capitulation.

Le lendemain, Legrand écrivait à Drechsel. Il avait, disait-il dans sa lettre, rempli envers son souverain et sa patrie les devoirs sacrés que l'honneur exigeait; il avait défendu la place pendant cent treize jours, grâce à la bravoure et aux privations multipliées de la garnison ; il pensait donc que la gloire dont les officiers et les soldats s'étaient

couverts leur donnait des droits à un traitement honorable, et il envoyait au général le colonel Kail et le capitaine Emon qui discuteraient les détails d'un arrangement.

Drechsel aboucha Kail et Emon avec trois de ses officiers, le major Young et les capitaines Scherer et Gersdorf. La conférence, ouverte le 11 avril, se termina le jour suivant. Il fut convenu que les Autrichiens recevraient la ville et le château de Belfort au nom du gouvernement provisoire et pour le gouvernement provisoire le 16 avril, à huit heures du matin; qu'ils occuperaient, le 15, la porte de France et la porte de secours du château qu'ils mettraient le 13, à la porte de France, conjointement avec les Français, un poste formé d'un officier, d'un sergent, de deux caporaux et de vingt soldats; que les détachements français rentreraient dans la place et que dès lors les communications seraient libres sur tous les points. La garnison, précédée de deux pièces de canon et de deux caissons, sortirait avec armes et bagages, tambour battant, mèche allumée; mais, dès qu'elle aurait dépassé le faubourg de France, elle déposerait les armes et livrerait aux Autrichiens les deux canons, les deux caissons et tous les chevaux de cavalerie, d'artillerie et du train. Les officiers garderaient leur épée et leur monture. Les troupes prêteraient le serment de ne plus servir contre les alliés jusqu'à la paix. Les conscrits seraient, selon le décret du 4 avril, renvoyés dans leur commune; les soldats des dépôts, dirigés sur une ville où ils attendraient les ordres du gouvernement provisoire; les officiers, libres d'accompagner leurs hommes ou de se retirer où bon leur semblerait. Des voitures seraient fournies aux malades et aux blessés qui pourraient suivre la garnison ou regagner leur domicile; ceux qui resteraient en ville seraient soignés par des chirurgiens français, et, après leur guérison, transportés dans leur pays.

Sur plusieurs points, Legrand n'avait pu fléchir le général autrichien. Pour soustraire sa troupe à la contagion

et non pour soulager l'habitant, Drechsel voulut, lorsqu'il occupa Belfort, qu'elle fût casernée. Mais, dans la convention, il ne s'engageait pas à caserner la garnison ni à dispenser la population du logement de passage, et, par l'article 7, tous les arsenaux, ateliers, établissements militaires, magasins, caisses, artillerie, papiers relatifs à la place, cartes, plans et dessins devaient lui être remis (1).

Legrand avait, dans deux proclamations brèves et expressives, annoncé la capitulation aux habitants et aux soldats. Il félicitait la garnison d'avoir uni la patience à la valeur et d'avoir su braver non seulement le feu de l'ennemi, mais la misère et les neiges d'un hiver rigoureux. Il remerciait la population des secours qu'elle avait prodigués à la garnison : « Vous avez logé le soldat et suppléé à l'insuffisance de sa nourriture en partageant la vôtre avec lui; vos maisons ont été remplies de malades; vous les avez soignés, et beaucoup de bourgeois ont été victimes de leur dévouement ; aucun sacrifice ne vous coûte lorsqu'on vous parle au nom de la patrie et de l'honneur (2). »

Il partit le 16 avril avec la garnison (3) et se rendit à Paris pour prendre les ordres du ministre de la guerre et faire son rapport.

Lorsqu'il sut la convention du 23 avril, il regretta d'avoir capitulé si peu de jours auparavant. Mais que pouvait-il faire ?

Dans une dizaine de lettres qu'il adresse au ministre en avril et en mai, il fait en quelque sorte son examen de

(1) Ou, comme dit le texte, « remis entre les mains des commissaires qui seront chargés de part et d'autre pour rendre et prendre la consigne de tous les objets ci-dessus désignés ». Les termes de l'article étaient assez vagues, mais Drechsel put l'invoquer plus tard pour se saisir de toute l'artillerie et de l'arsenal.

(2) « Les habitants, mieux approvisionnés que la place, aidèrent les soldats et acquirent par cette conduite généreuse un droit éternel à la reconnaissance de l'armée. » (Mémoire d'un officier du génie détaché à Belfort en 1836, A. G.)

(3) Elle se composait, selon les rapports autrichiens, de cinquante et un officiers et de quinze cent quatre-vingts soldats ; elle laissa deux cent quatre-vingt-quinze malades ; les Français furent escortés jusqu'à Vesoul, et les Italiens, jusqu'à Bâle. Les Autrichiens trouvèrent dans la place scixante et onze canons.

conscience et il arrive à conclure qu'il n'a capitulé que dans des « circonstances majeures » et après de grands efforts de toute sorte. Il assure que la disette et la maladie l'ont empêché de lutter vingt-quatre heures de plus, que sa défense a surpassé son attente, que les gens de guerre les plus expérimentés ne croyaient pas que la place pût tenir plus de quinze jours ou de trois semaines. « Le manque de vivres, disait-il à Desbureaux, m'a mis dans la dure nécessité de rendre Belfort ; il en a beaucoup coûté à mon cœur, mais chacun de nous a rempli ses devoirs, et les privations de tout genre que les militaires et les citoyens ont éprouvées pendant cent treize jours sont au-dessus de toute expression. » Et Desbureaux reconnut que la place était dans l'impossibilité absolue de résister plus longtemps. Un témoin du siège ne dit-il pas que les cinq sixièmes du militaire étaient alors hors de service et se traînaient comme des ombres de porte en porte pour solliciter une bouchée de pain ?

Un homme, dont le nom n'a pas encore paru dans ce récit, avait contribué par son zèle et ses soins vigilants à prolonger la résistance, et il convient de ne pas l'oublier. C'est Beaunier.

Au début de l'investissement, Legrand et le Conseil de défense avaient chargé Grasset, quartier-maître du 63e régiment d'infanterie, et Beaunier, quartier-maître du 14e régiment de chasseurs à cheval, d'assurer les subsistances de la garnison. Grasset, accusé d'arbitraire par les habitants, donna bientôt sa démission, et Beaunier fit seul le service. Actif, persévérant, infatigable, résolu à s'acquitter de sa tâche coûte que coûte et sans se soucier des doléances et des récriminations de la bourgeoisie, Beaunier ne se borna pas à surveiller les réquisitions, à recenser les denrées des magasins militaires, à diriger les visites domiciliaires. Il établit de l'ordre dans la répartition des rations. Il fit égrener dans la grange de la poste aux

chevaux et de la maison du Fourneau les gerbes qu'il avait trouvées au cours de ses perquisitions et rentrer quotidiennement les blés dans la halle de la ville. Ce fut lui qui proposa de réduire la ration du pain à seize onces. Il avait découvert trois mille hectolitres d'avoine : il se rappela que Charles XII avait nourri son armée avec du pain d'avoine et, après avoir consulté les médecins, il obtint de Legrand que cette avoine serait portée chez les brasseurs pour être chauffée, puis émondée comme de l'orge et distribuée en place de riz. Le soldat reçut huit onces d'avoine et le jour où eut lieu cette distribution, il n'eut que huit onces de pain; en revanche, il avait un demi-litre de vin au lieu d'un quart.

Les moulins ne marchaient plus depuis que l'assiégeant avait coupé le canal. Beaunier sortit de la ville avec la permission de Legrand, parcourut la ligne des avant-postes à peu de distance du rempart, examina soigneusement le lit de la Savoureuse et résolut de faire une saignée qui conduirait les eaux de la rivière dans le canal. Le Conseil de défense se rendit sur les lieux et approuva Beaunier; le terrain fut nivelé et un bâtardeau commencé. Mais les ouvriers, criblés de balles par les tirailleurs autrichiens, durent abandonner leur besogne. Beaunier déclara qu'il fallait éloigner l'ennemi et ce fut alors que, sur ses instances, le Conseil de défense établit une batterie à l'ouvrage à cornes. Dans la nuit du 10 au 11 mars, une pièce de douze et un obusier de huit furent placés sur cet ouvrage : à cinq heures du matin, les travaux étaient repris pour ne plus être troublés : quelques jours plus tard, la Savoureuse, entièrement barrée, était jetée dans la ville par un petit canal que les habitants nommèrent le canal Beaunier, et il y avait désormais assez d'eau pour mouvoir deux tournants de moulin.

Après le blocus, les notables témoignèrent d'ailleurs leur reconnaissance à Beaunier en certifiant qu'il avait employé les mesures les plus utiles pour procurer à la

garnison les subsistances dont les magasins militaires étaient dépourvus et « contribué beaucoup à la longue résistance que l'ennemi avait éprouvée devant les murs de Belfort (1) ».

« Que peuvent des habitants, avait dit Legrand dans sa réponse à la sommation de Schaeffer, sur une garnison qui a tout pouvoir et toute autorité? Souffrir et se taire. » Les habitants se taisaient pendant l'investissement. La paix faite, ils se déchaînèrent contre le commandant, et quelques-uns, et des plus notables, ceux qui, durant le blocus, demandaient la prompte reddition de la place et que le public désignait sous le nom de *cabinet de Saint-Pétersbourg*, ceux qui s'irritaient de l'état de siège et des perquisitions domiciliaires, ceux qui refusaient de payer leurs contributions et de livrer à la garnison leurs provisions et leurs chevaux, accusèrent d'imprévoyance, de despotisme et de dilapidations Legrand, Kail et Lalombardière (2).

Ils écrivirent au roi et au commissaire extraordinaire du roi, le chevalier de La Salle, puis au ministre de la guerre, puis au ministre des affaires étrangères, que les chefs militaires les avaient opprimés; qu'ils avaient nourri le soldat aux dépens du bourgeois; qu'ils avaient logé chez l'habitant les deux tiers de la garnison, bien qu'il y eût dans Belfort des casernes en bon état; qu'ils avaient exigé de la bourgeoisie l'arriéré et le supplément des contributions de 1813 et un acompte sur les contributions de 1814; qu'ils avaient traité la population civile non pas avec les ménagements que mérite le malheur, mais avec mépris et dureté; que c'étaient des hommes de 1793, des

(1) *Précis historique des moyens employés par M. Beaunier pour la défense de la place de Belfort*. Cf. Triponé, rapport de Châtelain et le mémoire de 1836.

(2) Cf. le mémoire de Triponé et la notice de George, qui assure que « l'astuce, la violence et la méchanceté la plus criante furent souvent employées pour arracher aux habitants le peu de denrées qu'ils avaient désiré conserver ».

hommes « avides et féroces » ; qu'il ne fallait pas leur permettre d'avoir désormais un commandement dans la ville; qu'elle regarderait leur retour comme le plus grand des maux (1).

Ils précisaient leurs accusations. Selon eux, Kail déshonorait l'habit qu'il portait; il s'entendait avec Legrand pour voler le produit des ventes publiques et clandestines; il avait en chaque circonstance manifesté une haine profonde contre les Belfortains; il avait menacé de tirer sur eux à mitraille; Legrand lui avait remis presque tous ses pouvoirs et Kail en avait abusé pour « se conduire comme un furieux ».

Lalombardière, de même que Kail, avait parlé des bourgeois de Belfort dans les termes les plus outrageants et les plus avilissants; il disait hautement qu'il fallait brûler la ville et punir de mort quiconque ne voudrait pas payer l'impôt.

Legrand n'avait pas su approvisionner la place quoiqu'il eût trois jours pour la ravitailler; il avait détruit sans but plusieurs maisons; il avait causé la mort du sixième des soldats en ne donnant à l'hôpital ni médicaments, ni charpie; il avait laissé le militaire commettre toute espèce de désordres; il s'était approprié les sommes qui provenaient des contributions et des enchères; il avait enlevé les vaches des faubourgs pour vendre le lait aux malheureux bourgeois; c'était un homme cupide qui faisait argent de tout et spéculait sur tout.

Ces plaintes étaient, sinon entièrement fausses, du moins très exagérées, et les trois personnages inculpés

(1) La pétition au roi et à La Salle est datée du mois de mai et signée de quinze noms : Voytier, Beloux, Clavey, Dauphin, Rey l'aîné, Triponé, Vouzeau, greffier de paix, François Clavey, Juster, François Felimer, Gauvin, F.-X. Lapostolest, A. Cuenin, Housset, Fournier cadet, X. Lebleu et Keller. Tous, sauf Keller, déclarent y persister le 3 juillet suivant. Ils prièrent même le ministre de la guerre de ne plus établir à Belfort les dépôts du 63e régiment d'infanterie et du 14e régiment de chasseurs à cheval.

par les notables de Belfort ne méritaient aucun blâme.

Kail s'était attiré l'animadversion des habitants parce qu'il voulait astreindre la garde nationale au service militaire. On ne pouvait lui reprocher que d'avoir acheté et donné au 63e dont il était colonel, à l'exclusion des autres corps, un supplément de pain et de riz. Encore avait-il puisé les fonds dans la caisse du régiment.

Lalombardière avait menacé de canonner les maisons de ceux qui ne payaient pas leurs contributions. Mais fallait-il attacher de l'importance à ce propos? Cet homme de cœur joignait à un zèle infatigable et à une profonde connaissance de son métier un désintéressement admirable. Durant le blocus, il avait partagé sa bourse avec les officiers du Château et, à son départ, il fit un emprunt et vendit ce qu'il avait de plus précieux pour aider ses camarades à sortir d'embarras.

Mais la clameur était trop forte contre Legrand. Un Belfortain, le général Boyer, épousant la querelle de ses concitoyens, le qualifiait d'incapable et demandait qu'il fût renvoyé d'une ville où il n'avait plus l'estime des honnêtes gens et cette considération dont doit jouir un délégué de Sa Majesté. Le chevalier de La Salle appuyait Boyer : « Legrand, écrivait-il, paraît assez peu aimé et on le verrait revenir avec déplaisir. » Sur ces renseignements défavorables, le ministre suspendit Legrand de ses fonctions.

Le commandant se défendit. Il justifia par pièces authentiques de l'emploi de toutes les ressources auxquelles il avait été contraint de recourir. Il prouva que toutes les ventes avaient été publiques et régulièrement faites, que toutes les sommes avaient été versées dans la caisse du payeur et affectées au service de la place, qu'il avait dû, dans la situation où il se trouvait, déployer une énergie qui « lésait les méchants » et « braver les clameurs de l'égoïsme ».

Le général Dessolle, l'inspecteur général de l'infante-

rie Puthod, le préfet du Haut-Rhin, La Vieuville, d'anciens militaires domiciliés à Belfort, Louis Derobert-Duchatelet et Billig, élevèrent la voix en sa faveur. Dès le 28 avril, Dessolle écrivait que les longs services de Legrand méritaient d'être récompensés et qu'il fallait lui rendre son commandement. Puthod déclarait que Legrand, qu'il connaissait depuis dix-huit ans, était un parfait honnête homme incapable de souiller sa conduite d'aucune tache. « Plusieurs mauvais habitants, ajoutait Puthod, l'ont engagé pendant le blocus à ouvrir les portes à l'ennemi; il les a repoussés avec indignation, mais il a eu la faiblesse de ne point les faire arrêter et juger; ce sont ces mêmes hommes qui l'ont calomnié, qui aujourd'hui cherchent encore à le perdre et qui ont attiré dans leur parti quelques personnages marquants; ils agissent avec un esprit particulier d'injuste vengeance. » La Vieuville assurait que Legrand était digne d'éloges, qu'il avait toujours secondé l'administration supérieure, notamment dans la surveillance des hospices civils, que l'animosité personnelle dictait les accusations dont il était l'objet, qu'on lui en voulait des mesures rigoureuses qu'un gouverneur de ville assiégée est obligé de prendre et qui froissent plus ou moins les intérêts privés. Derobert protestait que Legrand était « essentiellement bon », mais qu'il avait constamment allié la fermeté à la bonté, que ses dénonciateurs lui reprochaient d'avoir rasé leurs gloriettes ou baraques qui gênaient le tir des batteries françaises et offraient un abri à l'assiégeant : « on le rend responsable des dégâts que les circonstances ont commandés; que serait-ce donc s'il avait ordonné la destruction de toute habitation à portée du canon de la place? » Billig attestait que Legrand était partout et veillait à tout, qu'il vaquait le jour aux soins intérieurs, qu'il passait la plus grande partie des nuits à faire des rondes : « jamais il ne quittait ses vêtements, et je puis d'autant mieux certifier les faits qu'il s'est retiré avec ses adjudants pendant cinquante-cinq nuits dans un petit

réduit de ma maison, parce qu'elle était près des remparts (1). »

Legrand avait demandé comme une grâce que tous les détails de sa conduite fussent soumis à l'examen le plus scrupuleux. Une enquête fut prescrite. Le bureau de la police militaire vérifia d'après les documents toutes les opérations de Legrand et les jugea régulières. Il consulta le maire de Belfort, le sous-préfet et les fonctionnaires de l'arrondissement. Quarante témoins furent entendus, et parmi eux un notaire, un membre du conseil municipal, un brigadier forestier, un marchand et le garde général des eaux et forêts Duclos. Tous rendirent hommage à la droiture et à la probité de Legrand. Tous déclarèrent que l'« intrigue » et la « méchanceté » avaient inspiré l'accusation. Le 20 août, le directeur du bureau de la police annonçait au ministre que Legrand n'avait fait que son devoir et n'avait nullement perdu l'estime des habitants de Belfort (2).

Une enquête plus sérieuse fut celle de Châtelain. Le général Desbureaux avait chargé Dermoncourt, qui commandait à Neuf-Brisach, de prendre des informations très

(1) « Du matin à la nuit, rapporte Mengaud, il était accablé de réclamations auxquelles il ne pouvait faire droit sans se compromettre. »

(2) Il faut dire que le maire Quellain ainsi que le sous-préfet Mengaud, ayant siégé dans le Conseil de défense, étaient à la fois juge et partie dans le procès et que Quellain usa d'artifice. Il fit présenter aux accusateurs de Legrand deux pièces ; la première était une pétition semblable à leur plainte, mais revêtue de fausses signatures; la seconde une dénégation de ces signatures. La plupart désavouèrent sans songer que leur désaveu pouvait s'appliquer à la plainte qu'ils avaient réellement signée, et le maire écrivit à Paris que « presque tous les signataires avaient méconnu leur signature ».Mais, le 3 juillet, tous, à l'exception de Keller,protestaient contre la « conduite tortueuse et machiavélique » du maire et déclaraient qu'ils persistaient dans leur pétition du mois de mai. Quoi qu'il en soit, plusieurs témoins entendus dans l'enquête assurèrent que l'auteur des plaintes était le juge Klie et ils l'accusèrent d'avoir apposé de sa main plusieurs signatures. Duclos déclara même qu'il avait vu entre les mains d'un bourgeois de Belfort une lettre trouvée à Bavilliers au quartier-général autrichien et adressée à Drechsel par des gens qui se qualifiaient de « bourgeois les plus notables ». On a, disait Duclos, cherché à effacer les signatures, mais on distingue encore le nom de Voytier, receveur de l'enregistrement : la lettre « porte des invectives contre les chefs militaires et témoigne une grande impatience de voir le général ennemi entrer dans la place ».

détaillées sur la façon dont Legrand s'était comporté, et Dermoncourt avait confié ce soin à son aide de camp Châtelain. La relation de Châtelain prouve, comme disait Desbureaux, que la conduite de Legrand était exempte de reproches.

Non pas que Châtelain trouve Legrand louable de tout point. Il croit que le commandant, irrésolu, atterré par la soudaineté de l'invasion, perdit un temps précieux et ne fit de dispositions sérieuses pour s'approvisionner que lorsque l'ennemi couronna les hauteurs des environs. Il dit que la confusion a été très grande dans les commencements du blocus, si grande qu'il n'a pu, malgré ses recherches, avoir l'état exact des réquisitions frappées sur les bourgeois : les liquides ont été gaspillés parce qu'on avait eu l'imprudence d'accumuler les barriques au pied du fort et durant quelques jours elles ont été enfoncées et vidées soit par les soldats soit par les habitants. Il n'y a pas eu d'ordre dans les premières distributions. Pourquoi n'avoir pas donné l'emploi d'inspecteur aux revues à Beaunier, qui montra tant de zèle et de dévouement? Pourquoi n'avoir pas réuni en un même corps et sous une même administration la foule des détachements qui formaient chacun un tout particulier? Legrand, assure Châtelain, a manqué de fermeté et n'a pas réprimé tous les abus; seize ans de repos lui avaient ôté l'énergie que les circonstances rendaient nécessaire; il n'a pas tout vu par ses yeux, et peut-être craignait-il de heurter les Belfortains qu'il connaissait de trop longue date. Mais Châtelain ajoute que Legrand a fait plus qu'on ne pouvait attendre. Legrand a placé sa confiance dans le colonel Kail, dont la vigueur était à toute épreuve et dans l'infatigable Beaunier. Il n'a cessé de pourvoir aux moyens de résistance, et son activité ne s'est pas démentie un seul instant. Il a mis les soldats chez l'habitant, mais si les dépôts du 63e de ligne et du 14e chasseurs vivaient à la caserne, et si ces dépôts, établis depuis quelque temps dans la ville, avaient une

bonne administration et une caisse, les détachements isolés, qui ne touchaient pas de solde et ne disposaient d'aucune ressource, trouvaient un peu de soulagement chez les citadins qui les logeaient. Il a dû recourir à la rigueur; mais pouvait-il user de douceur envers des gens qui refusaient de se conformer aux arrêtés du Conseil de défense (1)?

Le ministre reconnut, le 19 septembre, que les plaintes dirigées contre Legrand étaient « mal fondées » et décida qu'il reprendrait sans délai ses fonctions. Legrand reçut la croix de Saint-Louis et la croix de la Légion d'honneur, qu'il n'avait pu obtenir sous l'Empire; toutefois, il fut subordonné à un commandant supérieur, le maréchal de camp de La Rochassière.

L'année suivante, au début des Cent Jours, Davout se souvint des griefs des Belfortains. Vainement le bureau des états-majors lui remontra que Legrand était employé depuis dix-huit ans à Belfort et que son dossier ne renfermait que des rapports avantageux. Davout répondit qu'il « existait une grande méfiance et prévention contre cet officier » et qu'on ne pouvait, dans les circonstances présentes, lui conserver le commandement. Le 5 avril, le ministre enjoignait à Legrand de se retirer dans ses foyers. Legrand se fixa à Mulhouse et il déclarait plus tard, pour rentrer en grâce auprès des Bourbons, qu'il n'était pas allé au Champ-de-Mars et n'avait pris aucune part aux élections, bien qu'il fût membre du collège électoral de l'arrondissement. En réalité, il avait accepté l'Empire; il assurait à Davout qu'il avait défendu Belfort en 1814 par dévouement à Sa Majesté Impériale et il se disait entièrement attaché à l'Empereur; il écrivait à Napoléon que la résistance opiniâtre de l'an-

(1) On peut aussi lui reprocher d'avoir fatigué inutilement la troupe : il paraît que, dès que l'assiégeant commençait à tirer, il faisait prendre les armes à ses hommes et garnir les remparts toute la nuit (mémoire de 1836). Cf. le rapport de Châtelain, 22 juin 1814. et les lettres de Dessolle, 28 avril, de Puthod, 9 octobre, de La Vieuville, 14 juin, de Derobert, 18 juillet, de Billig, 18 juin, etc. (A. G.).

née précédente lui avait valu la défaveur des Bourbons, qu'ils l'avaient suspendu pendant cinq mois, puis réintégré, mais en sous-ordre. Patronné par Rapp, qui le qualifiait de « brave homme », il fut, au mois de juin, nommé commandant du château d'If. Il ne put se rendre à ce poste et sous la seconde Restauration l'ordonnance du 1er août 1815 le mit à la retraite. Malgré ses protestations, malgré l'appui du général Puthod, qui affirmait que son retour à Belfort serait une satisfaction publique, il ne recouvra pas ce commandement où il avait vieilli, où, selon son expression, il n'avait jamais démérité, jamais dévié du sentier de l'honneur. Mais il eut le grade honorifique de lieutenant-colonel, et, en décembre 1817, le gouvernement le fit maire de Belfort.

CHAPITRE XIII

LANDAU

Situation de Landau. — Etat de la place. — La garnison. — Verrières. — Le Conseil de défense. — Première sommation russe. — Le corps de blocus. — Sorties. — Le colonel de May. — Le sous-préfet Verny. — Parlementages. — Brossard aux avant-postes. — Mission de Schramm. — Müllenheim et Bury. — Soirée du 21 avril. — Emeute bonapartiste. — Fuite de Schramm. — Martique et Verny à Brumath. — Adhésion de Verrières et de la garnison. — Entretien de Verrières et de Hochberg. — Convention du 28 avril. — Hochberg à Landau. — *Te Deum* et parade. — Ce que devint Verrières (1).

Landau, que traverse la rivière de la Queich, était à l'extrémité du département du Bas-Rhin, sur la frontière du Palatinat, en première ligne. Assez mal située, bâtie dans la partie la plus basse de la vallée, dominée de deux côtés par des hauteurs trop voisines, isolée, éloignée du Rhin qu'elle ne protégeait pas et qui ne lui donnait aucune protection, la place pouvait cependant arrêter l'envahisseur et recueillir une armée battue. C'était une des meilleures forteresses que Vauban eût construites et une de celles où le génie militaire avait déployé tout son art, en multipliant les reliefs de terre et de maçonnerie, ainsi que de très belles manœuvres d'eau qui s'exécutaient rapidement au moyen de batardeaux et d'écluses, et inondaient les trois cinquièmes du pourtour.

Le corps de place et deux ouvrages extérieurs, le Fort et le Cornichon : voilà Landau en 1814.

(1) Cf. sur le blocus de Landau, outre Röder (pp. 138, 143, 151 et 157-162) et l'étude de Levrault, *Landau* (pp. 115-117), le mémoire de Thuillier, *Journal du siège de Landau du 15 janvier au 3 mai 1814* (A. G.).

Le corps de place, octogone à peu près régulier, avait sept tours bastionnées, couvertes par des contre-gardes à flancs et par un grand bastion ou réduit. De ces huit fronts, cinq étaient défendus par de larges avant-fossés, qui se remplissaient de deux à trois pieds d'eau en vingt-quatre heures.

Le Fort consistait en une double couronne, avec trois demi-lunes et des lunettes avancées. Mais, séparé du corps de place par une inondation, il ne devait évidemment subir qu'une fausse attaque.

Le Cornichon, œuvre de Cormontaigne, était un ouvrage à cornes, avec demi-lunes et places d'armes retranchées. On y avait pratiqué des mines, pour augmenter sa force, car on pensait, non sans raison, que les assiégeants se porteraient d'abord sur ce point à cause des avantages du terrain : ils pouvaient cheminer jusqu'à deux cent cinquante toises du Cornichon sans cesser, sur l'étendue de leurs travaux, de le dominer et, comme on disait, de le commander.

Du reste, Landau était prêt à soutenir un siège. Tout, écrivait d'Aboville, se trouvait dans un bel état de conservation. Au Fort, plusieurs parties du revêtement s'écroulaient; mais le chemin couvert et l'avant-chemin couvert venaient d'être palissadés. S'il n'y avait dans la ville qu'un seul moulin à eau, il était blindé, et elle renfermait des souterrains voûtés, des magasins à l'abri de la bombe, des fours en grand nombre. L'artillerie ne manquait de rien, et, dès le mois de novembre 1813, le chef de bataillon Verdun reconnaissait qu'elle avait fait usage de tous ses moyens et qu'elle saurait résister (1).

La garnison comptait trois mille quatre cents hommes. C'étaient, outre les artilleurs et deux compagnies de sa-

(1) Mémoires de d'Aboville, de Thuillier, de Pelletier; lettre de Verdun (A. G.) et plus haut, p. 16. Landau avait alors six cent vingt maisons et cinq mille deux cents habitants.

peurs, les dépôts des 39e et 133e régiments d'infanterie, un demi-bataillon du dépôt du 3e régiment suisse, le régiment des gardes nationales de la Moselle et deux bataillons du régiment des Vosges, la cohorte urbaine et le 1er escadron du 3e régiment des gardes d'honneur.

Le commandant de la place était le général de brigade Verrières, ancien capitaine au régiment de La Fère et camarade de Napoléon, qui, dans les derniers mois de 1793, menait l'artillerie de l'armée de la Moselle, sous les ordres de Hoche, à la bataille de Kaiserslautern. Vieilli, bavard, dénué de vigueur, remercié en 1809, il avait, trois ans plus tard, au sortir d'une audience de Napoléon, obtenu le commandement de Landau. Mais tous ceux qui le voyaient de près le jugeaient inférieur à sa tâche. Victor se plaignait qu'il fût d'un âge fort avancé et n'eût pas l'activité nécessaire. Le colonel Maurin, que le duc de Bellune lui avait adjoint comme second, écrivait à Clarke, le 29 décembre 1813, que cet excellent homme aux cheveux blancs avait les meilleures intentions et, toutefois, qu'il manquait d'énergie, qu'il était usé, passait le temps en commérages. Clarke, ému de cette lettre de Maurin, mit aussitôt Verrières à la retraite — le décret est daté du 4 janvier 1814 — et le remplaça par le colonel Rabié, commandant du fort de Trieste. Les communications étaient interceptées : Verrières ignora le décret et demeura gouverneur de Landau (1).

Il fut pendant le blocus ce qu'il était auparavant et ne montra ni talent ni énergie. On disait de lui dans la ville qu'il avait la tête aussi faible que les jambes, que la faiblesse de ses jambes l'empêchait de rien voir par lui-même, que la faiblesse de sa tête le livrait à ses flatteurs. Indécis et versatile, il changeait d'opinion du jour au lendemain. A peine donnait-il un ordre qu'il envoyait un

(1) Victor à Berthier, 4 décembre ; Maurin à Clarke, 29 décembre (A. G.). Verrières avait alors 68 ans. Cf. A. Chuquet, *Jeunesse de Napoléon*, I, pp. 315 et 463.

contre-ordre et, s'il proposait une sortie, il refusait, l'instant d'après, de l'exécuter.

Selon la loi, il avait formé un Conseil de défense. Le colonel Maurin; le lieutenant-colonel Thuillier, commandant supérieur du génie et destiné, comme Maurin, à devenir général; le major Peyerimhoff, commandant de l'artillerie, qui passait pour un officier d'une rare activité et qui, au témoignage de d'Aboville, avait tout ce qu'il fallait pour bien servir et répondre à la confiance du gouvernement (1); le colonel Martique, du 23e dragons; le major Bussière, du 133e de ligne; le major Grassoreille, du 39e; Leroy, major du régiment de la Moselle; Bouchon et Defranoux, chefs des deux bataillons des Vosges; le capitaine des gardes d'honneur Bellevue; le commissaire des guerres Souvestre : tels étaient les membres du Conseil. Verrières les traitait avec fort peu de déférence; tantôt il agissait sans les consulter, tantôt il prenait leurs avis et ne les suivait pas.

Un jour, dans une séance du Conseil, il dit qu'il voulait écrire au général qui commandait le corps de blocus, pour le prier de permettre l'inhumation des militaires dans le cimetière situé sur la route de Neustadt. Il ajouta que, pour faire cesser des tirailleries inutiles, il demanderait que les vedettes se respectent mutuellement. « Un gouverneur de place, objecta Thuillier, communique avec l'ennemi le moins possible, et demander que les vedettes se respectent, c'est donner un avantage aux assiégeants : ils ont plus de vedettes que nous; elles pourront s'avancer sans danger et faciliter les reconnaissances. » Verrières répondit à Thuillier que sa lettre était partie.

Un autre jour, Verrières proposa de brûler une belle tuilerie sur le bord du canal d'Annweiler. Vainement Thuillier représenta qu'il valait mieux la laisser debout; qu'elle ne nuisait pas à la défense et ne masquait les feux

(1) Verdun et d'Aboville à Clarke, 13 et 27 novembre (A. G.).

d'aucune pièce de la fortification ; qu'une fois détruite elle offrirait à l'adversaire, par ses décombres entassés, un épaulement naturel : Verrières refusa de l'entendre.

La ville fut, le 6 février, sommée de se rendre. Le Conseil, irrité de ce procédé, qu'il qualifiait d' « effronterie », invita Verrières à répondre que la garnison verrait ce qu'elle avait à faire lorsque le corps de place aurait des brèches praticables à la cavalerie, et que la sommer avant le temps, c'était l'insulter, elle et son gouverneur. Verrières écrivit la lettre, la lut aux membres du Conseil, l'envoya au commandant du Cornichon, qui devait la remettre au parlementaire, et, sachant que le parlementaire ne viendrait la prendre que le lendemain, la redemanda pour rédiger une réponse différente.

Les assiégeants avaient annoncé, le 27 février, que le colonel Louis de May, du 3e régiment suisse, pouvait sortir de Landau pour aller voir, à Gleisweiler, sa femme malade, et emmener avec lui son chirurgien. Le Conseil déclara que May ne quitterait pas la ville, et, le 2 mars, après une nouvelle sommation des ennemis, il pria Verrières d'exécuter les règlements et de ne recevoir ni d'envoyer aucun parlementaire. Le 8, le gouverneur faisait conduire aux avant-postes, par un parlementaire, le chirurgien du 3e régiment suisse!

Aussi, les membres du Conseil ne cachaient pas à Verrières le mécontentement que leur inspirait sa faiblesse et ils lui parlaient souvent avec irrévérence. Peyerimhoff était le plus franc et le plus rude de tous. « Commande l'artillerie qui voudra! » dit-il une fois à Verrières. Le général se plaignit de ses emportements, le traita d'homme colérique, l'accusa de commettre des sottises, d'avoir des accès de folie (1). Mais Maurin et Thuillier firent cause commune avec Peyerimhoff contre Verrières.

Le blocus de Landau, en 1814, n'offre pas de grands évé-

(1) Verrières à Dupont, 16 mai (A. G.).

nements militaires, et Thuillier, dans sa relation, se borne le plus souvent à écrire ces trois mots: « Rien de nouveau. »

La ville reçut, dès le 2 janvier, sa première sommation. Ce jour-là, en un très plat et mauvais français, plein de fautes d'orthographe, un officier, qui s'intitulait le commandant de l'avant-garde des troupes russes, invitait le maire à rendre Landau: « Les habitants sont informés que, s'ils veulent conserver leurs propriétés, ils n'ont qu'à envoyer le député en conséquence. Veulent-ils rendre Landau par assaut ou sans tirer un coup de fusil? Il s'agit de leur bien-être et fortune. » Le sous-préfet de l'arrondissement de Wissembourg, Verny, s'était réfugié dans la place. Il répondit que l'officier ne connaissait pas le cœur des Français, non plus que leur idiome. « L'empereur de Russie, ajoutait-il, a dit, le 1er décembre, qu'une nation valeureuse comme la nation française ne dégénérait pas pour avoir éprouvé des revers qu'elle avait soutenus avec son courage accoutumé; si l'auteur avait réfléchi à cette déclaration, il se serait épargné une démarche que les sentiments de son propre monarque désavouent certainement. » Et Verny concluait que les magistrats et citoyens de Landau étaient de bons Français, inébranlablement dévoués à l'Empereur et à leurs devoirs, que les Français savaient vendre chèrement leur vie, qu'on n'achetait à aucun prix leur honneur (1).

Le prince général Tschichoffskoy commanda d'abord le corps de blocus qui comptait une partie de la 3e division d'infanterie russe, les détachements de cavalerie du colonel Selivontiev et du lieutenant-colonel Nabell et quelques troupes laissées par Sacken. Au mois de février, il partit avec sa brigade qui fut remplacée par des Badois, et le général Sokolovsky, son successeur, investit Landau avec deux mille cinq cent cinquante hommes et six bouches à

(1) Lettre remise au maire le 15 janvier 1814 et réponse de Verny (A. G., à la date du 27 mars 1815).

feu (1)! Que faire avec de pareilles forces, sinon occuper Queichheim et le Petit-Landau, barrer les chemins, élever des ouvrages qui couvraient les postes et les mettaient à l'abri du canon, tirer parfois des coups de fusil sur les travailleurs français qui venaient couper des arbres sur les routes ?

La garnison aurait donc pu, quelle que fût son inexpérience, infliger de sérieux échecs à l'assiégeant. Ses sorties n'eurent aucun résultat. Mais, comme l'a dit Thuillier, c'est à la mollesse du gouverneur qu'il faut s'en prendre, et non aux soldats. Le régiment des Vosges se distingua par sa bravoure, et l'année suivante, au mois d'avril, les habitants de Landau lui témoignaient leur gratitude en envoyant un officier de leur garde nationale porter au préfet des Vosges un drapeau d'honneur, avec cette inscription : *aux braves Vosgiens, ses défenseurs en 1814, la ville de Landau reconnaissante* (2). Les sapeurs rendirent de très grands services, et Thuillier se loue notamment de six mineurs excellents et pleins de bonne volonté qui surent en peu de temps établir un système de défense en avant du Cornichon, dont toute la force résidait dans les mines.

Le 16 janvier, tandis que les troupes du Cornichon faisaient une diversion sur la route de Wissembourg et tiraillaient avec les Cosaques aux abords d'Impflingen, un détachement de cent cinquante fantassins et de cinquante cavaliers entrait à Queichheim sans résistance et, après avoir poussé jusque près de Merlenheim, ramenait quatorze voitures et sept vaches.

(1) *Oesterr. Milit. Zeitschrift*, 1842, VI, 236, 237; Röder, 138. Le corps de blocus, commandé par Sokolovsky, comprenait huit compagnies du régiment de Jaroslav, quatre compagnies du régiment de Loubov, six compagnies du 2e régiment d'infanterie badois ou régiment Hochberg, cinq escadrons du régiment des Cosaques de Jaroslav, un escadron des Cosaques-kalmoucks, un détachement du régiment des dragons de Tver, deux canons russes et quatre canons badois ; en tout deux mille cent fantassins, trois cent soixante-cinq cavaliers, quatre-vingt-un artilleurs et six bouches à feu.

(2) Le baron Gérard à Davout, 22 avril 1815 (A. G.).

Le 21, sous l'escorte de cent cinquante hommes d'infanterie et de cavalerie, les sapeurs du génie, commandés par le lieutenant Fauquet, démolissaient une partie de la Tuilerie en avant du Cornichon, et les bois qui provenaient de la démolition servaient à construire des baraques dans le fort. Trois soldats périrent ; mais, aux yeux de la troupe, le grand malheur de la sortie fut qu'une balle traversa la marmite où bouillait la soupe et fit perdre tout le bouillon.

Le 24, on abattit tous les arbres qui masquaient la vue à l'artillerie.

Le 9 et le 10 février, on rasa les maisonnettes de jardiniers où l'ennemi s'abritait et qui gênaient les feux de la pièce dite 44. Le général Verrières voulait les livrer aux flammes pendant la nuit; Thuillier lui objecta justement que les toits et les planches brûleraient, mais que les murs resteraient debout et, comme avant l'incendie, feraient obstacle au canon de la place ; qu'il fallait conserver des bois de construction et de chauffage ; qu'en opérant de nuit on se privait de la protection de l'artillerie des ouvrages.

Le 19, pendant que les troupes du Cornichon, sous la conduite du colonel Maurin, faisaient une pointe sur la route de Wissembourg jusqu'à l'embranchement du chemin de Lauterbourg, quatre cent cinquante hommes d'infanterie et quatre-vingts cavaliers, commandés par le chef de bataillon Bouchon, chassaient l'ennemi de Merlenheim et enlevaient seize bêtes à cornes.

Le 23, un détachement de sapeurs, mené par le lieutenant du génie Fauquet, soutenu par cent hommes d'infanterie et deux pièces de canon, mettait le feu à la tuilerie du canal d'Annweiler et le 26 et le 27, à deux reprises, revenait au même endroit pour renverser les murs qui ne s'étaient pas écroulés sous la flamme.

Le 24 mars, un paysan ayant apporté dans la place un bulletin des victoires de l'Empereur, Thuillier déclara, dans

une réunion des chefs de corps, que la garnison devait secouer son engourdissement, seconder de son mieux les efforts de Napoléon par des sorties réitérées et vigoureuses, exciter les habitants de la campagne à prendre les armes, obliger l'adversaire à se retirer ou à se renforcer, et par suite à amoindrir d'autant les troupes qui combattaient l'armée impériale en Champagne. Verrières répondit le lendemain qu'il ferait volontiers une sortie et il proposa de la diriger sur Nussdorf et Godramstein pour répandre les bonnes nouvelles qu'on avait reçues, ramener du bétail et acheter du tabac. Plusieurs membres du Conseil remarquèrent qu'il était impolitique de piller les paysans. Thuillier répliqua que la ration de viande était diminuée, que les soldats souffraient de cette réduction, qu'un temps de neige et de gelée augmentait leur fatigue, qu'il fallait avant tout leur donner la nourriture dont ils avaient besoin. Finalement, on décida qu'on achèterait du tabac et que l'on se bornerait à demander des bestiaux aux maires des communes.

Le 26 mars, deux colonnes se portèrent sur Nussdorf et une troisième sur Godramstein. Mais la colonne de droite, conduite par le chef de bataillon Destanque, alla jeter l'alarme au village de Dahn, et lorsqu'elle attaqua Nussdorf, elle fut assaillie sur ses derrières par un parti qui venait de Dahn; elle se mit en désordre et se sauva dans Landau en laissant une vingtaine d'hommes aux mains de l'ennemi. La colonne du centre, commandée par le major Bussière et le chef de bataillon Bouchon, exécuta très bien son mouvement et fit aux Russes vingt-six prisonniers. La colonne de gauche, qui n'était pas assez forte, ne put entrer dans Godramstein et ses deux pièces de canon ne servirent à rien. Bref, on perdit quatre-vingt-dix hommes tués, blessés ou capturés; c'était, comme dit Thuillier, acheter un peu cher la perspective d'avoir du tabac (1).

(1) Rapport de Thuillier. D'après Hochberg, qui cite le dire inexact de Sokolovsky (Röder, 151), la sortie n'aurait coûté aux assiégeants que vingt-deux

Les incidents qui précédèrent l'adhésion des troupes au gouvernement nouveau sont plus intéressants que ces menus faits de guerre. Comme ailleurs, la garnison ne voulut pas croire à la chute de Napoléon, et refusa, dans le premier moment, de reconnaître Louis XVIII.

Le bataillon suisse appelait de ses vœux la dynastie des Bourbons. Son colonel, Louis de May, avait combattu vaillamment en Espagne et il se vantait d'être le seul des colonels prisonniers à Baylen qui eût sauvé l'enseigne de son régiment : il l'avait, disait-il, rapportée à travers mille obstacles et présentée à Berthier, colonel général des Suisses. Mais cet ancien lieutenant au régiment d'Ernest se souvenait qu'il avait, en 1789, à Marseille et à Aix, défendu la cause de la royauté. Un de ses officiers, qui put sortir de la place, était allé complimenter en son nom à Bâle le comte d'Artois et l'engager à négocier avec le gouvernement de la confédération pour que les troupes suisses ne fussent pas employées contre les alliés. Lui-même assurait plus tard qu'il avait, durant le blocus de Landau, essuyé de grands désagréments à cause de son royalisme, qu'il avait été le premier des chefs de corps à faire prêter serment au roi restauré, et il obtint de Monsieur, et pour lui, et pour cinquante militaires de son régiment, la décoration de l'ordre du Lys.

Mais les membres du Conseil de défense, Maurin, Thuillier, Peyerimhoff, Martique, Leroy, Bellevue, étaient dévoués à Napoléon, et ils avaient pour eux le sous-préfet de l'arrondissement de Wissembourg, Verny. Ce Verny joua un rôle considérable dans les événements de Landau et le général Desbureaux le regarde avec raison comme le principal auteur de tout ce qui s'est passé de fâcheux. Il ne se bornait pas à répondre à la première sommation russe ; il accusait le colonel Louis de May de manœuvres criminelles ; il dénonçait une femme de Godramstein, qui lui

morts et blessés, Badois pour la moitié; quant aux Français, ils auraient eu trois cents tués et blessés et soixante-dix-neuf prisonniers !

proposait, au nom des alliés, de livrer Landau moyennant une somme de 500.000 francs; il déplorait tout haut la faiblesse de Verrières, lui reprochait de se laisser mener par sa femme, « espèce de hussard, » et par un certain Jacomin, inspecteur des domaines dans le Mont-Tonnerre, une de ces « sangsues publiques dont les nouveaux départements du Rhin avaient été infestés » et que le gouverneur, entiché de ses prétendus mérites, avait mis à la tête de l'administration des subsistances et bombardé colonel honoraire de la garde urbaine. Aussi Verny finit-il par se fâcher avec Verrières, et il n'en eut que plus de crédit parmi les membres du Conseil de défense. Très intelligent, doué d'une grande facilité de rédaction, maniant les deux langues avec aisance, fort entendu dans les affaires, plein de ressources, extrêmement actif, il joignait à de brillantes qualités un esprit remuant et dénué de scrupules. « C'est, disait Lezay-Marnesia (1), un rebut de la Révolution auquel il ne manque aucun vice; il a été chassé de l'arrondissement de Spire à cause de concussions et de vexations; je ne sache guère d'abus de pouvoir et de vilenies qu'il ne se soit permis. »

Le 7 avril, un parlementaire avait remis aux avant-postes un paquet à l'adresse du gouverneur. Le Conseil de défense s'assembla. On lut les pièces contenues dans le paquet. C'était une sommation de rendre la place aux alliés; la garnison quitterait Landau après avoir arboré la cocarde blanche et se dirigerait sur Nancy où Louis XVIII lui donnerait des ordres; Verrières pouvait envoyer au camp russo-badois ou à Nancy, près du roi ou de son lieutenant général, un officier chargé de s'assurer de la vérité. Verrières remarqua que la position était critique et qu'il fallait prendre ses sûretés. Thuillier prit la parole : « Quelles que soient les conjonctures, dit-il, notre intention est

(1) Rapport de Desbureaux, 11 mai; Verny à Carnot, 27 mars 1815 (A. G.); Verny à Lezay, 26 avril, et Lezay à Beugnot, 14 juin 1814 (A. N. F⁷ 9181).

de rester fidèles à l'Empereur, à la France et à l'honneur. Les événements n'auront aucune influence sur notre conduite, et il est par conséquent inutile de les connaître. Chercher à savoir ce qui se passe au dehors, n'est-ce pas annoncer qu'on pense à dévier de la route du devoir? » Le Conseil approuva Thuillier et décida de ne plus communiquer avec l'ennemi, de ne plus même échanger les prisonniers, et, afin de mieux montrer qu'il était intraitable, il prescrivit pour le surlendemain une sortie qui fut la dernière de le garnison. Le 9 avril, sur le chemin de Wissembourg, en arrière de la Tuilerie, un détachement de gardes d'honneur, commandé par le capitaine Bellevue et soutenu par vingt hommes d'infanterie, chassait les vedettes de l'assiégeant; une demi-heure plus tard, il reculait devant un détachement plus nombreux.

Les alliés ne se rebutèrent pas. Le 13 avril, dans la plaine,en vue du Cornichon, un de leurs officiers mettait ostensiblement une lettre au bout d'un bâton; elle fut portée à Verrières, mais personne n'en eut connaissance.

Le 16, même démarche. Quelques officiers, suivis d'une douzaine de Cosaques, débouchèrent de Godramstein, passèrent le canal et arrivèrent au moulin de la Kreuzmühle. Trois cavaliers, se détachant de ce groupe, se dirigèrent vers la place, et, lorsqu'un trompette eut sonné, l'un d'eux ficha dans la terre une grande perche, et, à l'extrémité de la gaule, suspendit une lettre. Sur l'ordre de Verrières, un adjudant sortit de Landau et déclara que le général ne voulait ni ne pouvait recevoir de parlementaire. Mais un officier au plumet blanc descendit de cheval et s'avança vers l'adjudant. Une conversation s'engagea et, une demi-heure après, l'adjudant prenait la lettre et la portait à Verrières. Les membres du Conseil de défense, indignés que le gouverneur eût communiqué derechef avec l'ennemi malgré leur opinion, se rendirent chez lui pour lui dire qu'ils étaient « peinés de sa versatilité ». Verrières refusa de les entendre.

Le temps s'écoulait. Les nouvelles les plus alarmantes sur le sort de l'Empereur et de la France couraient dans la ville. Le 17, les chefs de corps se présentaient chez Verrières. Comme d'ordinaire, Thuillier fut leur orateur. Il dit que recevoir des papiers de l'ennemi, sans les faire connaître au public, c'était propager l'inquiétude et ruiner le bon esprit qui, jusqu'alors, animait citoyens et soldats. Verrières donna sa parole d'honneur de ne plus parlementer et ajouta que les papiers qu'il avait reçus étaient d'infâmes libelles, qu'il les ferait brûler sur la place d'armes. Le soir même, l'autodafé eut lieu devant la population et un détachement de chaque corps, aux cris de *Vive l'Empereur !*

Mais le lendemain — 18 avril — la grand'garde de cavalerie, postée dans les jardins sur la route d'Arzheim, annonçait qu'un officier français voulait remettre au commandant des dépêches du gouvernement. Le colonel Maurin accourut. C'était Brossard. Il exposa le but de sa venue, qu'il désirait entrer dans la place, qu'il était dépêché par le ministre de la guerre, et il donna une lettre au colonel. Maurin prit la lettre, qui fut lue en séance du Conseil devant Verrières et les chefs de corps. Le Conseil déclara que cet officier était l'envoyé d'un parti et non l'envoyé de l'Empereur, qu'en conséquence il serait admis dans Landau les yeux bandés, et que, s'il était reconnu comme transfuge ou traître à la cause de Napoléon, c'est-à-dire de la France entière, il serait pendu sur-le-champ.

Peyerimhoff alla porter à Brossard la réponse du Conseil. Verrières comptait qu'il serait plus courtois qu'aucun autre : le commandant de l'artillerie était un ancien émigré, un soldat de l'armée des Princes, et il avait servi contre la République dans les troupes du roi de Sardaigne. Mais Peyerimhoff se rappelait que Napoléon l'avait fait chef de bataillon et nommé, dans Moscou, officier de la Légion d'honneur, et, l'année suivante, il écrivait à l'Empereur qu'il avait refusé de rendre Landau à l'ennemi et

proclamé jusqu'au dernier jour l'autorité de Sa Majesté impériale. Aussi fut-il très vif : il ne se contenta pas de notifier à Brossard la décision du Conseil; « c'est, dit-il, le ministre du roi qui vous envoie; je ne connais que le ministre de l'Empereur, et votre ministre ne peut donner d'ordres à un général de l'Empereur; si j'étais le maître, je vous ferais fusiller (1). »

Brossard ne voulut pas, à de telles conditions, entrer dans Landau. Mais il demanda que le gouverneur reçût ses dépêches et leur fît une réponse. Il remit en même temps à Peyerimhoff quelques lettres pour des particuliers. Le Conseil lut les lettres, les brûla et déclara que Brossard était, sinon l'homme des coalisés, du moins l'émissaire d'un parti hostile à Napoléon, que ses dépêches ne seraient pas reçues. Peyerimhoff avait pris rendez-vous avec Brossard aux avant-postes, à quatre heures; il lui signifia de se retirer et de ne plus revenir : les seuls parlementaires que le Conseil de défense pût admettre devaient se présenter au nom de l'Empereur.

Le soir, Thuillier était aux avant-postes avec Maurin, Martique et le major Bussière. Il vit Brossard et Sokolovsky qui s'entretenaient avec Peyerimhoff; il s'approcha, questionna Brossard. Le chef d'escadron raconta que Napoléon avait eu d'abord des succès, puis des revers; qu'après des batailles perdues Paris avait été découvert; que le duc de Raguse défendait la capitale avec un faible corps de troupes; mais que les magistrats, craignant le pillage, l'avaient en quelque sorte forcé d'évacuer la ville, où l'empereur Alexandre et le roi de Prusse étaient entrés; que le peuple, se portant à la rencontre des souverains, avait crié *Vive Alexandre* et *Vive Louis XVIII!* que le Sénat, resté dans Paris et assemblé sous la présidence de l'archichancelier, avait proclamé la déchéance de l'Empereur et nommé un gouvernement provisoire de sept membres, dont les

(1) Levrault, *Landau*, 117.

principaux étaient l'archichancelier Cambacérès, l'architrésorier Lebrun, le chambellan Montesquiou, le sénateur Beurnonville; que ce gouvernement avait confié le portefeuille de la guerre au général Dupont, et que Dupont l'envoyait, lui, Brossard, avec des dépêches qui sommaient Verrières de reconnaître le gouvernement provisoire; que les alliés s'écarteraient de Landau à la distance de trois lieues dès que le pouvoir nouveau serait reconnu par la garnison. Thuillier, Maurin, Martique, Peyerimhoff répliquèrent à Brossard que l'Empereur avait leurs serments, qu'ils lui seraient fidèles jusqu'au bout, qu'ils ne reconnaîtraient qu'à bonnes enseignes une autorité qui n'émanerait pas de Napoléon. — « Napoléon, s'écria Brossard, n'a plus l'autorité; elle lui a été ôtée par la nation entière, qui s'est soulevée contre lui; son armée même l'a abandonné et ses maréchaux sont tous à Paris en ce moment; il a dû abdiquer. » Les officiers repartirent que de pareils faits étaient invraisemblables et absolument indignes du caractère de leur auguste souverain : « Si l'abdication est vraie, disaient-ils, l'Empereur lui-même nous la fera connaître, et alors nous saurons la conduite que nous devons tenir et qui sera sûrement dictée par l'honneur et l'amour de la patrie. » Brossard s'éloigna et vint annoncer à Strasbourg que les gens de Landau l'avaient menacé de mort s'il entrait dans la place.

Trois jours se passèrent. Sokolovsky commençait à perdre patience, et il faisait dire à Hochberg, par son aide de camp Vasquez, que Landau ne voulait entendre parler ni de gouvernement provisoire ni de Louis XVIII, qu'on y brûlait publiquement les gazettes, que Verrières refusait d'accueillir les parlementaires et opérait des sorties, que le corps de blocus ne cessait de bivouaquer et qu'il fallait d'urgence le renforcer. Hochberg avait, après la capitulation de Phalsbourg, dépêché devant Landau le 1er bataillon de son régiment. Sitôt qu'il eut conclu un

armistice avec Broussier, il envoya à Sokolovsky tous les Cosaques qu'il avait sous les murs de Strasbourg, deux escadrons de cavalerie badoise et quatre batteries russes.

L'arrivée de ces troupes n'intimida pas la garnison, qui s'obstina dans son impérialisme. Mais Desbureaux, indigné que Landau eût fermé ses portes à Brossard, avait chargé le général Schramm d'aller dans cette ville récalcitrante. Par son origine alsacienne, par ses relations de voisinage — puisqu'il avait un petit bien à Beinheim, non loin de Landau — par son renom militaire et son titre de commandant supérieur de la garde nationale strasbourgeoise, Schramm aurait quelque influence sur les esprits. Il emmenait son aide de camp, le baron de Müllenheim, et un délégué du préfet, M. de Bury. Le baron de Müllenheim, capitaine de hussards, avait reçu de Rœderer le grade de chef de bataillon et rempli durant le blocus de Strasbourg les fonctions de chef d'état-major de la garde nationale. Bury, maire de Soultz-sous-Forêts, était, au témoignage de Lezay-Marnesia, un homme de tête et de courage, qui, en diverses circonstances, avait déjà rendu d'utiles services.

Le 21 avril, à neuf heures du matin, un parlementaire apportait à la grand'garde deux lettres : l'une pour Verrières, l'autre pour Verny. La lettre adressée à Verrières était signée de Schramm, qui désirait entrer à Landau. A onze heures, le général se présentait aux avant-postes. Mais il ne fut pas admis sans difficulté et il prévit dès lors l'insuccès de son entreprise. Le colonel Martique, que Verrières avait envoyé à sa rencontre, l'accueillit avec arrogance, lui demanda par trois fois s'il était bien le général Schramm, lui réclama la lettre de Desbureaux qui l'accréditait, la lut d'un air furieux, et s'écriant : « Eh bien! je vais vous introduire; suivez-moi, » partit brusquement au galop. A la barrière de la porte de France, Schramm descendit de voiture. Verrières, qui l'attendait, le fit entrer dans la chambre du portier-consigne et l'interrogea sur l'objet de son voyage : « Je ne sais, dit-il, si je dois vous

laisser entrer dans ma place, » et, après un moment de réflexion, « je veux essayer ». Schramm, escorté par des dragons, fut conduit au logement de Verrières.

Le Conseil de défense s'assembla. Outre Maurin, Thuillier, Peyerimhoff et Souvestre, le sous-préfet Verny et le maire de la ville, Schrôder, assistaient à la séance. Schramm et Bury remirent des journaux et des lettres: lettre de Desbureaux qui donnait mission à Schramm de se rendre à Landau; autre lettre de Desbureaux qui invitait Verrières à reconnaître le gouvernement provisoire et à le faire reconnaître par la garnison, lettres du gouvernement provisoire et du ministre de la guerre au commandant, lettres de Lezay-Marnesia à Verny et à Schröder, le n° 1 du *Bulletin des Lois* qui contenait l'acte de déchéance de Napoléon et les premiers arrêtés du nouveau pouvoir, sept à huit numéros du *Moniteur*. Mais aucun de ces documents ne mentionnait l'abdication de l'Empereur. « Vous assurez, dit Verrières à Schramm, que Napoléon a abdiqué; cette abdication n'est pas dans vos papiers. » — « Puisque vous n'êtes pas convaincu, répondit Schramm, donnez-moi un reçu et je m'en irai. »

Il essaya d'abord, ainsi que Bury, de gagner les membres du Conseil par de belles paroles: il loua leur attachement à Napoléon; il déplora la chute de l'Empereur et admira son génie militaire. « Si j'avais su, disait-il, qu'il y avait encore dix mille Français animés d'un enthousiasme comme le vôtre, je me serais plutôt fait couper les deux poings que de quitter la cause de l'Empereur, » et Bury, déclarant qu'il fallait se résigner, s'incliner devant la nécessité, ne laissait pas de remarquer que Napoléon s'était vaillamment battu, qu'il ressemblait à Hercule armé de la massue et que, si les Parisiens n'avaient pas négocié contre lui, il n'aurait pas perdu la partie. Mais le Conseil ne pensait qu'à délibérer. Du ton le plus insolent, Verrières engagea Schramm et ses deux compagnons à passer dans une chambre voisine sous la surveillance d'un

adjudant de place, et, de cette pièce, ils entendaient tous les propos, des invectives contre la famille des Bourbons, des plaintes sur la conduite des autorités civiles et militaires de Strasbourg.

La séance du Conseil dura deux heures. Mais les membres furent d'accord pour opiner que l'armée n'était pas délibérante; que la religion du serment était pour elle ce qu'il y avait de plus sacré dans le monde et ce qui faisait la sûreté, non seulement du chef de l'État, mais de l'État tout entier; que la garnison ne pourrait servir un nouveau gouvernement qu'après avoir été relevée de ses serments, soit par l'abdication, soit par la mort de Napoléon; que le peuple avait le droit de changer son souverain, mais que l'armée, et principalement une garnison chargée de défendre l'un des boulevards essentiels de la France, devait, avant de se soumettre à ce souverain, employer tous les moyens possibles pour s'assurer qu'il était vraiment appelé au trône par la volonté libre et générale de la nation; que la garnison de Landau ne donnerait son adhésion aux événements que lorsqu'elle saurait avec une complète certitude que la restauration des Bourbons s'était opérée, non par l'influence étrangère, mais par l'assentiment unanime.

Là-dessus, le Conseil décida que la garnison de Landau n'isolerait jamais sa cause de celle de la nation entière; que, cependant, rien ne la déliait du serment de fidélité prêté à Napoléon; que deux commissaires iraient à Strasbourg et à Paris, pour se convaincre de la stabilité du gouvernement; que l'abdication formelle de l'Empereur pouvait seule dégager les troupes qui gardaient Landau. Les deux commissaires, dont le Conseil attendrait le retour pour se prononcer, furent un militaire et un civil, le colonel Martique et le sous-préfet Verny. La délibération, dont le texte fut dressé par Verny, dut être inscrite au registre et, à quatre heures de l'après-midi, le Conseil s'ajournait au soir pour signer une copie de cette délibération, que Martique et Verny emporteraient avec eux.

A six heures, les chefs de corps se réunissaient chez Verrières. Ils avaient eu auparavant une conférence dans le logement de Verny. Leur colère contre Schramm et ses deux compagnons était extrême. L'un proposait de les fusiller comme des traîtres vendus aux alliés et à Louis XVIII; l'autre, de les promener par les rues et de les livrer à la risée, puis à la fureur de la populace; un autre, de les jeter dans un cachot et de les garder comme otages, soit pour les égorger avant la reddition de la place, soit pour les rendre si l'état-major de Landau, traité en rebelle, obtenait la vive sauve; un autre, de relâcher le seul Schramm, qui porterait à Strasbourg le refus de la garnison, et de pendre Müllenheim et Bury. Mais lorsqu'il fallut adopter une résolution les chefs de corps répugnèrent, semble-t-il, à pousser les choses aussi loin, et ils convinrent simplement d'organiser une bruyante manifestation en faveur de l'Empire et de proclamer avec éclat leur horreur pour la dynastie des Bourbons. Un placard, rédigé par Verny et affiché dans les cafés et jusque sur la porte de la maison du gouverneur, assurait que Napoléon vivait encore et engageait Verrières à ne pas rendre la place, les officiers à ne pas croire aux nouvelles des journaux, et les habitants de Landau à ne pas manquer à la fidélité au gouvernement impérial : « Français, l'on vous trompe ! Louis XVIII n'est pas sur un trône illustré par Napoléon le Grand; il en est indigne. L'on vous trompe : ceux-là mêmes qui, par reconnaissance, devaient le plus être attachés à la personne de l'Empereur ont été corrompus ; les traîtres, ils n'ont arboré la cocarde blanche que par lâcheté ! Français, l'Empereur est à la tête de deux cent mille hommes : soyez fermes ! Braves habitants de Landau, vous, Français d'un siècle, restez fidèles à votre Empereur. Vous, brave général, à qui l'Empereur a confié ses plus chers intérêts, la défense d'une place forte, restez ferme comme un rocher au milieu de la mer, contre lequel les flots courroucés viennent se briser en vain. Vous, braves

officiers qui composez la garnison de Landau, sachez que vos pères ont les yeux fixés sur vous ; ils aiment l'Empereur ; ne vous laissez pas séduire par de vaines promesses, par des insinuations perfides : l'Empereur vit ! »

Schramm était avec Verrières et attendait Müllenheim, qu'il avait envoyé à Sokolovsky afin d'obtenir un sauf-conduit pour Martique et Verny. Mais, à six heures, à l'instant où les membres du Conseil de défense s'assemblaient chez le gouverneur, des enfants, des gens du peuple, des soldats arrivèrent sous les fenêtres de Verrières et se mirent à crier : *Vive Napoléon ! Vive l'Empereur!* Dans le même moment, Müllenheim revenait du camp des alliés, la cocarde blanche au chapeau. Il fut couvert de huées et poursuivi jusqu'à la porte du commandant par une clameur de plus en plus violente et terrible : *Vive Napoléon ! A bas la cocarde blanche ! A bas les traîtres ! A bas les royalistes ! A bas les Bourbons ! Point de Louis XVIII ! M.... pour le roi !* Vainement Bury pria Verrières d'ordonner aux soldats de se retirer dans leurs quartiers. « Laissez-les faire, dit Thuillier au gouverneur, laissez-les émettre le vœu de leur cœur, j'aime à voir cette impulsion, » et il parut au balcon en applaudissant : « Bravo ! Vive l'Empereur ! Vive Napoléon ! » Verrières, Peyerimhoff, Leroy et d'autres le suivirent et mêlèrent leurs acclamations à celles de la foule. Leroy jeta dans la rue des pièces de cinq francs à l'effigie de Napoléon. Le tumulte s'accrut. Les musiques militaires accoururent et jouèrent les airs révolutionnaires, la *Marseillaise* et le *Ça ira*. Bientôt l'effervescence fut au comble. Le commissaire de police Glöckner allait par les rues avec le drapeau tricolore et obligeait les passants à crier *Vive l'Empereur !* Trente à quarante officiers, jeunes pour la plupart, forcèrent la porte et entrèrent dans la salle du Conseil, le chapeau sur la tête, la main sur la garde de leur épée, quelques-uns brandissant la proclamation, tous criant comme des possédés : *Vive Napoléon !* et *A bas Louis XVIII !*

Inutilement, le chef de bataillon Rossanges — l'ancien commandant de Lauterbourg, que Verrières employait à l'état-major de la place — s'évertuait à les calmer, les suppliait d'avoir confiance dans le général Schramm, d'avoir égard au caractère d'envoyé dont il était revêtu. Ils insultèrent Schramm et ses compagnons ; ils les menacèrent de la parole et du geste ; ils arrachèrent à Müllenheim sa cocarde blanche, la foulèrent aux pieds, la déchirèrent et en jetèrent les morceaux par la croisée. Schramm portait plusieurs décorations étrangères : « Vous les avez reçues, lui dirent-ils, pour livrer la place aux ennemis de l'Empereur ; est-ce que vous avez réellement servi dans les armées françaises ? » Ils le sommèrent de crier *Vive l'Empereur !* et le pauvre Schramm, sur l'avis de Rossanges et dans la crainte d'être massacré s'il ne se prêtait pas à leur volonté, parut céder à leurs instances, cria *Vive l'Empereur !* « Eh bien, oui, Messieurs, si dans ce moment Napoléon est encore notre souverain, vive l'Empereur ! » Enfin, lorsqu'ils entendirent la retraite, qui fut battue à dix heures, une heure et demie plus tard qu'à l'ordinaire, ces forcenés sortirent, après avoir tenu, rapporte un témoin de la scène, les propos les plus indécents sur les Bourbons, des propos infâmes et dignes de la Terreur. Mais ils ne regagnèrent pas leur logis, et, tandis que les troupes rentraient à la caserne, ils couraient par la ville en criant : *Vive Napoléon !* et *A bas les royalistes !*

A onze heures, le maire Schröder vint dans la chambre du Conseil avertir Schramm, Müllenheim et Bury que la cohorte urbaine avait pris les armes et qu'il l'avait placée dans les maisons avoisinantes, qu'il ferait tout ce qui dépendait de lui pour protéger leur vie. Lui-même marchait à la tête des patrouilles. Il dissipa les groupes d'officiers qui ne cessaient de passer sous les fenêtres du gouverneur en traînant leurs sabres et en vociférant. Par deux fois il dut mettre l'épée à la main et vers une heure et demie, lorsqu'une dizaine d'officiers vinrent à la porte

de Verrières pour parler à Schramm, il les obligea de déguerpir.

Le bruit ne s'apaisa complètement qu'à deux heures. La délibération du Conseil fut alors inscrite au registre et signée de tous les membres. Mais Schramm entendit de nouveau d'outrageantes paroles : « On vous a trompé, lui disait Peyerimhoff, on vous a mis dedans, mais nous, on ne nous trompe pas ! » Verny lui frappait familièrement sur la cuisse : « Oui, Schramm, on vous abuse, et nous voyons avec peine que vous soyez chargé d'une mission si déshonorante. Quoi ! vous avez accepté la société d'un M. de Bury, d'un ci-devant, qui partage les opinions de Lezay-Marnesia et qui n'est, comme Lezay-Marnesia, qu'un royaliste et un anti-bonaparte ! »

Schramm avait dit à Schröder qu'il partirait à trois heures et demie. Schröder fit signer à Verrières un ordre d'ouvrir les portes. Les trois délégués savaient que leur voiture était observée. Ils s'en allèrent à pied. Le maire, Rossanges et un officier de la garde nationale les accompagnaient. Rossanges appréhendait qu'ils ne fussent enlevés avant de franchir la barrière. Schröder déclara qu'il ne les abandonnerait pas. « Je ne vous quitte point, leur disait-il, et, s'il le faut, je périrai avec vous. » Mais, du rempart, Rossanges, chargé par Verrières de diriger le service des patrouilles, veillait sur les fugitifs : ils ne rencontrèrent personne et la garde leur ouvrit la porte sans nulle difficulté dès qu'ils lui montrèrent l'ordre du gouverneur. Ils passèrent le pont et le firent relever sur-le-champ derrière eux.

Ils surent depuis qu'à l'auberge où ils avaient envoyé leur voiture, dix minutes avant leur départ, pendant que le postillon attelait les chevaux, un officier s'était présenté : « Votre maître est-il ici ? », dit-il au domestique. « Non, répondit l'autre, mais je vais le prendre chez le gouverneur. » Aussitôt l'officier se mit à courir à toutes jambes, sans doute pour prévenir ses camarades. Il n'était plus

temps. Schramm, Müllenheim, Bury avaient déjà gagné les avant-postes.

Ce fut là que Schröder leur fit ses adieux. Avant de se séparer d'eux, il leur exposa sincèrement la situation de Landau : les habitants étaient animés du meilleur esprit, prêts à donner leur adhésion au gouvernement provisoire et à reconnaître Louis XVIII, mais la garnison les dominait et Verny menait la garnison; Verny était l'auteur du placard; Verny avait chargé Glöckner d'aller dans les écoles pour faire sortir les enfants et les envoyer sous les fenêtres de Verrières; Verny avait dépêché Glöckner à l'auberge où était la voiture de Schramm, et Glöckner avait menacé l'hôtelier de le fusiller avec ses clients royalistes; Verny avait proposé de brûler sur la place les pièces apportées par Brossard.

C'est ainsi que Schramm s'évada de Landau sans avoir rempli sa mission. Il arriva, tout ému, tout plein d'indignation, au camp russo-badois et raconta qu'il avait couru risque de la vie, que, s'il n'avait crié *vive l'Empereur !* sa mort était inévitable, qu'il avait dû renier les Bourbons pour éviter un crime atroce à des officiers entraînés par d'infâmes jacobins (1).

Les membres du Conseil de défense avaient signé la décision que Martique et Verny devaient emporter, et le 23 avril, les deux commissaires se présentaient à Brumath, devant le comte de Hochberg. A cette nouvelle, Lezay s'écriait qu'à la place de Hochberg il les ferait arrêter pour les ramener à résipiscence. « Personne, disait-il finement, n'est plus près de revenir que celui qui a été trop

(1) Il a dit plus tard, mais inexactement, que « des propositions lui furent faites d'abandonner les Bourbons et de se mettre à la tête des rebelles ». Cf. sur cet épisode le récit de Thuillier, le rapport de Schramm, le procès-verbal de la séance du 21 avril, le certificat de Verrières et de Schröder à Rossanges, 2 mai; une lettre de Desbureaux, 11 mai; des lettres de Verrières, 26 avril, 16 mai et 27 août (A. G.); le bulletin de la police du 29 avril (A. E. France, 336); la relation de Bury, ainsi qu'une lettre de Verny à Lezay, du 26 avril (A. N. F^{7} 9181), et Röder, 159, 160.

loin, et plus on a fait pour se perdre, plus on veut faire pour se sauver ; voyant leur tête compromise tant pour la sédition exercée parmi les militaires que pour les violences exercées sur des parlementaires, ils s'estimeraient trop heureux de racheter de pareils attentats en se donnant le mérite de ramener la garnison, seul moyen de se faire pardonner de l'avoir égarée. » Desbureaux était du même avis et lorsque Hochberg lui manda qu'il croyait Martique et Verny trop dangereux pour autoriser leur entrée à Strasbourg et qu'il préférait les dépêcher sous escorte à Paris, il écrivit au comte que les envoyer à Paris, c'était retarder indéfiniment l'adhésion de Landau, qu'il fallait plutôt les menacer, les effrayer, leur dire que le gouvernement connaissait le rôle qu'ils avaient joué : lorsqu'ils sauraient qu'ils allaient à Paris pour défendre leur vie, ils aimeraient mieux retourner à Landau et acquérir des droits à l'indulgence en s'efforçant de rappeler la troupe à son devoir (1).

Hochberg raisonna comme Desbureaux et Lezay. Il fit arrêter Martique et Verny. « Vous êtes, leur dit-il, les pires braillards et votre langage est trop exalté ; je veux vous laisser le temps de vous recueillir. » Il ajouta qu'il croyait agir en bonne justice, que le général Schramm avait été honteusement traité et que la garnison de Landau malmenait les parlementaires contre le droit des gens.

Mais le lendemain il s'abouchait avec Martique. Le colonel, plus calme que la veille, demanda la faveur de rentrer à Landau et jura de s'entremettre de son mieux pour obtenir la soumission de la garnison. Hochberg exigea cette assurance par écrit et Martique, après s'être engagé sur sa parole d'honneur à revenir le 27 au quartier général, regagna Landau. Quant à Verny, il fut incarcéré comme bonapartiste avéré et comme l'auteur des désordres du 21 avril.

(1) Lezay à Beugnot, 26 avril (A. N. F^{7} 9181) ; Desbureaux à Hochberg, 24 avril (A. G.).

Dès le 26, Martique revenait à Brumath avec une nouvelle que Hochberg jugea surprenante: Landau arborait le drapeau blanc et Verrières désirait un armistice!

Inconstant et inconsistant comme il l'était, Verrières avait, après l'orageuse soirée, fait ses réflexions et résolu de brusquer le dénouement. Le 25, à neuf heures du matin, il convoquait les chefs de corps. Il leur lut l'acte d'abdication de Napoléon, imprimé dans le nº 2 du *Bulletin des Lois*, et une lettre de Desbureaux qui l'invitait pour la seconde fois, ainsi que la garnison, à se rallier enfin au gouvernement provisoire. Il ordonna que chaque chef de corps rassemblerait ses officiers et leur ferait signer la formule d'adhésion. Thuillier et d'autres lui remarquèrent que sa démarche était précipitée, qu'une partie des officiers avaient la tête échauffée et ne voudraient pas se prononcer avant le retour de Martique et de Verny, qu'il valait mieux patienter. Verrières persista, déclara qu'il fallait présenter immédiatement l'acte d'adhésion à la signature des officiers. Naguère impérialiste, il était maintenant royaliste, et il reprochait aux membres du Conseil, et notamment à Peyerhimhoff, d'écouter un faux point d'honneur. Les chefs de corps, très inquiets, se réunirent chez Thuillier pour aviser aux moyens de conserver la tranquillité publique. Mais pendant qu'ils délibéraient, le colonel Martique arriva et leur raconta l'accueil de Hochberg. Ils n'hésitèrent plus et, à la voix de Maurin (1), ils se rendirent chez Verrières. Le gouverneur leur remit la formule d'adhésion. Une heure plus tard, tous la rapportaient, revêtue des signatures de leurs officiers.

Le 27 avril, le comte de Hochberg venait à Rohrbach où l'attendaient un lieutenant-colonel et trois bourgeois de

(1) « Maurin, écrit Hochberg au ministre Dupont (30 avril 1814, A. G.), a beaucoup contribué à concilier les esprits et à les disposer à l'adhésion. » Ce fut Rossanges qui reçut la mission de porter au général Desbureaux l'acte d'adhésion de l'état-major et de la garnison.

Landau. Il leur dit qu'il voulait, après les événements qui s'étaient passés, mettre garnison dans la ville, et il les menaça de dénoncer à Louis XVIII la conduite qu'ils avaient tenue et qu'il qualifiait de scandaleuse. A minuit, il recevait une lettre de Verrières : le général lui proposait une entrevue pour le lendemain et une convention qui donnerait aux alliés le droit d'occuper Landau conjointement avec les Français.

Hochberg envoya le lieutenant-colonel de Lasollaye, qui fit connaître à Verrières les conditions du comte : un détachement de trois cents Badois et Russes occuperait la porte d'Allemagne ainsi que ses ouvrages extérieurs et un détachement de trois cents Français s'établirait dans les cantonnements des alliés. Mais Verrières répondit qu'il ne pouvait ouvrir la forteresse aux troupes étrangères, qu'il avait signé sa lettre de la veille sous la pression d'autrui, qu'il allait de ce pas à Walzheim présenter ses hommages au comte de Hochberg.

Désormais convaincu — tels sont ses propres termes — que Verrières était un homme faible qui flottait entre les partis sans nulle volonté, Hochberg lui témoigna franchement sa mauvaise humeur, l'accabla de reproches, et lorsqu'il le vit entièrement décontenancé, le quitta, le laissa seul avec le général de Francken, son chef d'état-major, et le lieutenant-colonel de Lasollaye. Pressé, sollicité par les deux officiers, croyant aux paroles de Hochberg qui l'avait menacé de resserrer Landau et de l'incendier, songeant que ses ressources s'épuisaient, que la viande allait manquer et qu'il n'avait plus d'argent, que les soldats réclamaient instamment du tabac et que beaucoup désertaient, que les gardes départementales criaient avec désespoir qu'elles ne devaient pas servir plus de trois mois, s'imaginant qu'il imposerait désormais aux membres du Conseil et qu'il les ferait trembler dès que Landau ne serait plus bloqué, comptant que la présence des alliés affermirait son autorité, Verrières en passa par où vou-

laient les Badois et signa, le 28 avril, la convention qu'ils lui dictaient. Il conserverait le commandement de la place et s'entendrait avec Hochberg sur toutes les affaires de service. Cent hommes des alliés garderaient la porte d'Allemagne de concert avec les Français et ce détachement serait sous les ordres de Verrières. Le comte de Hochberg s'engageait à pourvoir à la subsistance de la garnison. Alliés et Français auraient droit de passage dans la ville. Un officier des alliés, subordonné au gouverneur, veillerait à la police des troupes étrangères qui traverseraient Landau. La cité était libre de toute contribution et de tout logement de guerre. La convention serait exécutée sur-le-champ et approuvée par les autorités supérieures des deux parties contractantes.

Satisfait de ce résultat, Hochberg se mit aussitôt en marche avec le détachement qu'il destinait à l'occupation de la porte d'Allemagne et qu'il composa moitié de Russes, moitié de Badois. Il était accompagné de Sokolovsky, des officiers généraux, de son état-major et d'une escorte de cavalerie. Verrières envoya à sa rencontre l'escadron des gardes d'honneur et dès que le comte fut arrivé sur le glacis, fit tirer une salve de vingt et un coups de canon. « Je craignais, rapporte Hochberg, que le premier coup ne fût à boulet, car la convention n'était pas encore ratifiée et du faible Verrières on pouvait tout attendre. »

Verrières n'était pas au bout de ses inconséquences. Il avait ordonné de chanter un *Te Deum* et invité Hochberg à cette messe solennelle. Vainement Thuillier lui objecta que le *Te Deum* devait être chanté en famille et qu'il serait malséant d'admettre les étrangers à la cérémonie. Verrières vint, avec tous les officiers qui n'étaient pas de service, recevoir Hochberg à la porte de la ville et le conduisit en pompe à l'église. La garnison, rangée dans les rues, bordait la haie.

Au sortir de la messe, Hochberg visita l'hôpital militaire et parcourut les remparts. Il y eut ensuite grande parade.

Les troupes françaises se formèrent en carré sur la place d'armes. Hochberg les passa en revue et les fit défiler devant lui. Il constata qu'elles se composaient de Suisses, de gardes nationaux et de fantassins de tous corps. « Les Suisses, dit-il, étaient de beaux hommes, entièrement dévoués à la cause royale, et la femme d'un de leurs officiers (sans doute M^me^ de May) avait joué dans les dernières négociations un rôle très actif de médiation. » Mais il remarqua qu'à l'exception des Suisses la plupart des officiers ne cachaient pas leur colère. Nombre d'entre eux le saluèrent de l'épée avec un geste de rage et, ajoute Hochberg, comme s'ils voulaient massacrer quelqu'un. Les chefs de corps protestèrent contre la convention — qu'ils qualifièrent de capitulation et d'acte honteux — et envoyèrent leur protestation au général Desbureaux. Quant à Verrières, pour ne pas démentir son caractère, il se repentait déjà de ce qu'il avait fait, et au dîner qu'il donna, lorsque Hochberg lui proposa de boire à la santé du roi et de crier *Vive Louis XVIII!* « Vive n'importe qui, répondit-il, cela m'est égal. »

Pourtant, tout n'était pas fini. L'énergique Desbureaux avait, à la nouvelle de l'insurrection, écrit à Verrières qu'il cessait de communiquer avec lui, que c'était être bien faible ou bien criminel que de méconnaître le caractère sacré d'un parlementaire. Il renvoya Schramm à Landau, le chargea du commandement supérieur et l'autorisa formellement à faire sortir de la place les principaux factieux et les hommes dont l'exaltation pouvait causer des troubles. Schramm arriva le 29 avril à Landau. La garnison lui rendit les honneurs. Les chefs de corps le prièrent à dîner et lui déclarèrent qu'ils lui obéiraient volontiers. Mais il n'oubliait pas le 21 avril, et il éloigna ceux qu'il nommait les meneurs, ceux qui l'avaient, quelques jours auparavant, vexé et violenté : Martique, Maurin, Thuillier, Peyerimhoff, Leroy, Defranoux, Bellevue, qui, tous, ne demandaient qu'à s'en aller. Pour Verrières,

dépité d'être en sous-ordre, il marquait à Desbureaux qu'on lui faisait injure, qu'on l'humiliait et jetait sur lui de la défaveur, que la mesure était très inconvenante, et publiquement, matin et soir, il se montrait en compagnie de Schramm, assurait qu'il l'avait sauvé, qu'il était aise, après n'avoir eu que des épines, de partager les fleurs avec ce brave général, qui venait d'ailleurs à Landau en sa qualité de commandant du département (1).

Verrières resta gouverneur de la ville jusqu'aux derniers jours de décembre. Il écrivait qu'il avait bien souffert pendant quatre mois, et, tout en avouant qu'il ne pouvait plus demeurer à Landau, il sollicitait le grade de lieutenant général et le cordon de grand officier de la Légion d'honneur avec le commandement de Lille ou de Besançon, ou le gouvernement d'un des palais du roi. N'avait-il pas, durant le blocus, contenu les partis révolutionnaires, évité les pièges, rompu les cabales des « conjurés », de ceux qui voulaient le rendre malade et lui arracher sa démission? N'avait-il pas obligé les malveillants à se soumettre? Et n'avait-il pas su, par sa fermeté, « calmer l'essor du volcan sans cesse prêt à s'entr'ouvrir »? S'il n'avait pu, dansla soirée du 21 avril, empêcher une insurrection, n'avait-il pas tout tenté pour ramener les esprits, et, en cette circonstance, les torts n'étaient-ils pas du côté de Schramm qui tremblait de peur et manquait d'expérience politique?

Mais il avait beau se glorifier en phrases naïves et mensongères. Il avait beau dire pis que pendre des chefs de corps — à l'exception de Bouchon et de May — rejeter sur eux toutes les fautes, nommer Thuillier le plus coupable et le boutefeu du Conseil, Maurin un lâche et un intrigant qui voulait lui souffler le commandement, Leroy un crapuleux et un terroriste, Bussière un partisan de la *faction Verny*. Tout le monde, le commissaire extraordinaire du roi, La Salle, le maréchal Kellermann, le géné-

(1) Cf. Thuillier, Röder et les lettres de Desbureaux à Dupont, 2 et 4 mai; de Schramm et de Verrières à Desbureaux, 29 et 30 avril (A. G.).

ral Desbureaux, le préfet Lezay-Marnesia, se plaignait de la faiblesse extrême qu'il avait montrée et ne cessait de montrer, de son insouciance, de sa nonchalance, voire de sa désobéissance. Il négligeait la surveillance des établissements militaires, il ne savait maintenir la subordination, il n'avait la confiance ni du soldat ni du bourgeois. Au mois de juin, il venait sans permission à Strasbourg, y passait deux jours, rendait, le troisième, visite à Desbureaux, et, bien que Desbureaux lui enjoignît de partir sur-le-champ, restait deux jours encore dans la ville. La Salle écrivait qu'il était mené par sa femme et n'imposait pas à la garnison ; Kellermann, qu'il se laissait totalement influencer et dominer ; Desbureaux, qu'on devrait le remplacer par un homme ferme, actif et zélé ; Lezay-Marnesia, que ce vieillard appartenait au premier qui l'approchait et qu'il commandait moins que le dernier de ses subalternes, qu'après l'abdication de Napoléon, il ne voulait rien entendre de la part des autorités françaises, et que le surlendemain, dans un inconcevable traité, il se faisait confirmer gouverneur de Landau par un général étranger et livrait une porte aux troupes alliées. Fallait-il donc le conserver dans un poste essentiel et entouré, menacé par les coalisés ? Fallait-il lui confier la clef des frontières ? On essaya de l'envoyer aux eaux de Plombières et de lui suggérer l'idée de demander un congé de trois mois qui serait devenu perpétuel. Il refusa de s'éloigner, pour recevoir le duc de Berry, et déclara qu'il était trop heureux de servir sous les lys, qu'il avait toujours désiré le retour des Bourbons, qu'il déjouerait les manœuvres de ses ennemis, de ces êtres pervers qui, selon son expression, lui avaient fait autrefois des scènes parce qu'ils le savaient royaliste, et qui l'accusaient maintenant de bonapartisme. Le ministre finit, le 11 décembre, par le mettre à la retraite (1).

(1) Lettres de Verrières, 30 avril, 3, 4, 7 et 15 mai, 4 et 15 juin, 27 et 31 août, 5 et 6 octobre ; de La Salle, 25 mai ; de Desbureaux, 22 juin ; de Kellermann, 19 août (A. G.) ; de Lezay-Marnesia, 29 avril et 11 juin, (A. N., *c.*).

CHAPITRE XIV

ROTHAU

Les bandes franches. — Viriot. — Conspiration de Mulhouse. — Nicolas Koechlin. — Les deux Brice. — Marche du capitaine Blarer contre Brice par Lorquin, Val de Bon-Moutier, Badonviller et Maison-Neuve. — Autres partisans. — Nicolas Wolff. — La proclamation du 3 avril. — Opposition qu'elle rencontre. — Jonathan Widemann. — Le lieutenant bavarois Narcisse à Saales. — Dispersion de la bande de Bertrand (5 avril). — Alarmes de Molsheim. — Attaque du capitaine badois Bodmann contre Rothau (7 avril). — Démarche de Widemann. — Propositions de Bodmann et lettre de Wolff. — Le major Vincenti à Rothau (nuit du 7 au 8 avril). — Fuite de Wolff. — Le lieutenant Huschberg. — Démolition de la maison de Wolff. — Mentzingen et Blarer. — Suicide de Bodmann. — Pacification.

Les alliés avaient d'abord usé d'indulgence envers les habitants des départements envahis qui combattaient contre eux. Aux environs de Colmar, des paysans, cachés dans les buissons du chemin, tirèrent sur Wrède; l'escorte du général les mit en fuite, et l'un d'eux, qui s'était laissé prendre, reçut la bastonnade sur la route aux grands éclats de rire des soldats. Mais plus les coalisés s'avançaient dans l'intérieur, puis ils sentaient croître autour d'eux l'hostilité. Ils recoururent à la rigueur. Lorsqu'il sut que Napoléon avait décrété la levée en masse, Schwarzenberg ordonna de désarmer les populations. Dès le 13 janvier, un Conseil de guerre rassemblé à Vesoul condamnait à mort un paysan d'Igney, Charles Lequier, arrêté les armes à la main. Lequier, il est vrai, obtint sa grâce à la prière de ses compatriotes et parce qu'il était père de six enfants. Mais la sentence du Conseil fut imprimée sous le titre significatif *Avis au peuple français* et cet *Avis* ajou-

tait que le « malfaiteur assassin » serait désormais jugé et puni de mort sur le lieu même de son arrestation (1).

Malgré ces menaces, des bandes franches s'organisèrent: le corps du colonel Simon ou premier corps franc du département de la Seine, qui comptait d'anciens militaires dont plusieurs décorés, et que Napoléon chargea de fouiller le pays de Meaux à Sézanne; le corps franc d'éclaireurs à pied et à cheval qui fut formé par le colonel de Bruyne, et qui prit le nom de deuxième corps franc de la Seine; le corps des éclaireurs de la Seine et de Seine-et-Marne commandé par le colonel Bouchet; la compagnie des éclaireurs de Compiègne; le corps franc lyonnais; le corps franc que Forbin-Janson, chambellan de l'Empereur, leva dans le département de la Nièvre, où il était grand propriétaire.

La Lorraine eut aussi ses bandes franches, notamment celle de Viriot. Capitaine adjoint à l'état-major de l'armée de l'Ouest, et juge au tribunal spécial de Maine-et-Loire en l'an X, Viriot avait été destitué pour avoir vendu sa voix dans l'affaire du sénateur Clément de Ris. Mais il avait dans Lefebvre un puissant protecteur; un instant, en 1805 et en 1806, Lefebvre l'avait fait attacher à son état-major et nommer capitaine au 2e régiment étranger ou régiment d'Isembourg. Au mois de janvier 1813, Viriot demandait une audience à Clarke en protestant de son dévouement à Napoléon et il offrait d'habiller et d'équiper dix hommes à ses frais et de fournir deux chevaux pour le train d'artillerie. Il fut employé dès que le commissaire extraordinaire de l'Empereur, Colchen, eut décidé, le 5 janvier 1814, la formation de corps de partisans. Le 7, il recevait du général Laroche, avec l'approbation de Colchen et de Kellermann, un brevet de colonel des compagnies franches de la Meurthe. Viriot, disait Laroche, était un ancien militaire distingué qui jouissait de l'estime uni-

(1) Heilmann, *Wrède*, 327; Merklen, *Ensisheim*, II, 394; Schwarzenberg à Wrède, 24 janvier, et *Avis au peuple français*, 14 janvier (Archives de la guerre, Vienne).

verselle et joignait à ses capacités guerrières des connaissances locales. Quelques jours plus tard, le préfet de la Meuse, Saint-Aulaire, confiait à Viriot les mêmes pouvoirs dans son département. Après avoir un instant commandé la place de Nancy (1), Viriot organisa son corps franc qu'il appela le corps franc de Meurthe-et-Moselle. Il le forma le 24 février à Verdun de divers détachements qui se composaient de soldats isolés ou fugitifs, de retraités, de volontaires, et il harcela les ennemis, intercepta leurs convois. Il prétendait par la suite, avec une évidente exagération, que, le 27 mars, aux Paroches, près Saint-Mihiel, il avait mis en déroute le prince Biren de Courlande; à l'entendre, il aurait pris à Biren mille huit cents hommes, huit canons avec leurs caissons et leurs munitions, quatre-vingts voitures d'équipages, et cinq cents chevaux (2)! Les populations ne furent pas mécontentes de Viriot. Le maire de Sainte-Menehould attestait qu'il s'était conduit loyalement et qu'il emportait ses regrets. On l'avait placé sous les ordres du général Achille Duvignau, qui commandait en chef le corps franc de la région dit corps franc des départements de la Meurthe, de la Marne et de la Meuse: le 3 mars, de Verdun, Duvignau félicitait Viriot du zèle et de l'activité qu'il avait déployés dans la destruction du pont de Saint-Mihiel. Le corps franc de Meurthe-et-Moselle comptait quatre cents hommes environ lorsqu'il fut licencié. Le 27 mai, deux cent cinquante-deux sous-officiers et soldats étaient renvoyés à leurs corps ; le 16 juin, quatre-vingt-sept autres, sortis de régiments qui n'existaient plus, étaient versés dans trois régiments de ligne, le 63e, le 100e et le 103e ; le 1er juillet, quarante-cinq autres, qui ne fai-

(1) Billet inédit de Ney (A. G.) : « M. le colonel Viriot est spécialement chargé du commandement de la place de Nancy. Il s'entendra avec les autorités civiles tant pour la sûreté des propriétés que pour le maintien du bon ordre dans toutes les parties de l'administration militaire. » Nancy, le 13 janvier 1814, maréchal prince de la Moskowa.

(2) Damitz (III, 2, p. 431) dit au contraire que Biren attaqua, le 27 mars, sur les hauteurs des Paroches, la garnison de Verdun, à laquelle s'étaient joints beaucoup de gens de la campagne et qu'il la mit en fuite.

saient partie d'aucun corps de l'armée, étaient congédiés, ainsi que le colonel, le chef de bataillon, l'adjudant-major, le chirurgien aide major, trois capitaines et trois lieutenants (1). L'adjoint à l'inspecteur aux revues reconnut que Viriot méritait des éloges, qu'il s'était soigneusement occupé de l'administration et du bien-être de ses soldats, qu'il avait avancé des sommes considérables pour subvenir à leurs besoins les plus pressants, qu'il n'avait rien négligé pour adoucir leur peine dans des moments où ils étaient sans solde et sans effets.

L'Alsacien, qui se plie patiemment aux circonstances et n'est pas homme à faire une résistance inutile (2), ne bougeait pas et, dans un pays surveillé de près et traversé sans cesse par les alliés, il ne pouvait bouger. Pourtant, Mulhouse frémissait, Mulhouse qui n'appartenait à la France que depuis seize ans, mais qui dépassait les autres cités de l'Alsace en patriotisme, Mulhouse, où la garde nationale cacha ses deux canons pendant l'occupation étrangère sans que le secret fût jamais trahi. Au mois de mars, le bruit courut qu'une conspiration s'était formée dans ce Mulhouse si passionnément français, que les conjurés voulaient massacrer de nuit la petite garnison bavaroise, surprendre le camp des coalisés devant Huningue, enlever l'artillerie de siège, couper le pont de Bâle, mais que la femme d'un des meneurs avait dénoncé le complot, que la police avait trouvé dans sept maisons de la ville des armes et des cartouches, que de nombreuses troupes d'exécution arrivaient. La commission administrative du Haut-Rhin démentit officiellement la nouvelle (3).

Napoléon avait alors pris le parti désespéré de soulever les populations. Il publiait dans les journaux le récit des horreurs commises en Champagne par les alliés, et notamment par les Russes et les Cosaques. Il décrétait

(1) Le corps comptait exactement trois cent quatre-vingt-quatorze hommes.
(2) Strobel, VI, 570 et 575; Becht, 15.
(3) *Gazette de Lausanne*, 22 et 25 mars, 19 avril; *Mon.*, 28 avril. Cf. Rapp à Davout, 15 avril 1815 (A. G.).

que tous les citoyens français étaient requis de courir aux armes, de sonner le tocsin sitôt qu'ils entendraient le canon de leurs troupes, de fouiller les bois, de détruire les ponts, d'intercepter les routes, de tomber sur les flancs et les derrières de l'étranger; que tout citoyen français que les ennemis fusilleraient serait vengé par la mort immédiate d'un de leurs prisonniers ; que les maires, fonctionnaires et habitants qui refroidiraient l'élan patriotique et dissuaderaient le peuple d'une légitime défense, seraient considérés et traités comme traîtres (1). Il tentait de faire insurger les départements de la Meurthe, des Vosges, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, où il envoyait des hommes déterminés, des hommes de cœur et de main, Nicolas Koechlin, les deux Brice et Nicolas Wolff.

Nicolas Koechlin, colonel de la garde nationale de Mulhouse, était venu au mois de janvier porter des dépêches à Paris. Le maréchal Lefebvre l'introduisit dans le cabinet de l'Empereur. Napoléon l'accueillit avec brusquerie: « Vous êtes de Mulhouse, ce nid de contrebandiers : vous êtes des fabricants qui avez amassé de la fortune ! » — « Oui, Sire, répondit Koechlin, nous avons amassé de la fortune, mais nous saurons montrer à la France et à notre Empereur comment il faut s'en servir. » Napoléon se radoucit; il questionna Koechlin sur le nombre des envahisseurs et sur les dispositions du pays : « Allons, je vois que vous êtes tous de braves gens et de bons Français. » Huit jours après, il permettait à Lefebvre d'emmener avec lui à l'armée, comme officiers volontaires d'ordonnance, Nicolas Koechlin, ses deux frères Ferdinand et Edouard, et son cousin Henri. Les Koechlin firent ainsi la campagne de 1814. Trois d'entre eux, Nicolas, Ferdinand et Henri, reçurent la croix de la Légion d'honneur. Le 18 février, du quartier impérial de Nangis, le maréchal Lefebvre annonçait à Nicolas que son courage lui avait

(1) Décret du 5 mars.

valu le brevet de chevalier. « Continuez, disait Lefebvre, à bien mériter de la patrie et à honorer vos compatriotes, les braves Alsaciens. » Aussi, lorsque l'Empereur voulut organiser une vaste prise d'armes sur les derrières des alliés, recourut-il à Nicolas Koechlin. « Allez vite, lui dit-il, sans quoi je serai sur le Rhin avant vous. » Koechlin passa par Lyon, où il s'entretint avec Augereau ; de là, il poussa sur Genève, sur Neuchâtel, où sa famille s'était réfugiée, sur Bâle, sur Mulhouse ; mais déjà Napoléon avait abdiqué (1).

Les frères Brice, Joseph et Nicolas, tous deux lieutenants dans les chasseurs à cheval de la garde, étaient fils de l'instituteur ou « régent des écoles » de Lorquin. L'aîné, le futur général, avait, lorsqu'il servait au 14e régiment de chasseurs, sauvé la vie sur le champ de bataille d'Eylau à son colonel Dahlmann démonté et blessé. Ils se rendirent au mois de mars dans le département de la Meurthe. Le major général Berthier leur avait, au nom de l'Empereur, délivré une commission qui les chargeait de former un corps de partisans et de provoquer la levée en masse. On a très peu de renseignements sur leurs faits et gestes (2). On sait qu'un de leurs hommes, Boulanger, attaqua près de Blamont un major russe et que le gouverneur de Lorraine, Alopéus, condamna les frères Brice à payer en dédommagement à cet officier une somme de vingt-trois mille deux cent trente-six francs qui fut avancée par les communes de Lorquin et de Blamont, sauf à ces communes, comme porte l'arrêté, d'avoir recours contre Boulanger et les deux Brice (3).

(1) *Revue d'Alsace*, 1856, pp. 62-66.

(2) Le général Brice en a peu parlé. Il dit simplement (dans une lettre du 5 octobre 1832 au ministre, A. G.) : « Déjà, vers la fin de la campagne de 1814, semblable mission m'avait été confiée aussi d'après les intentions de l'Empereur et je reçus à cet effet l'ordre de M. le major général de me rendre dans les mêmes localités pour y provoquer une levée en masse et y faire la petite guerre pendant que devait encore durer la première invasion. » On reviendra plus amplement, dans *l'Alsace en 1815*, sur les frères Brice ainsi que sur Viriot et Wolff.

(3) Lettre des deux Brice à Carnot pour demander que les communes de Lorquin et de Blamont soient remboursées (A. N. Flb II 5).

On sait aussi que, le 8 avril, un détachement prussien, composé d'un sous-officier et de treize soldats, escortait sept voitures de vivres sur un chemin de traverse dans les bois, à trois quarts de lieue en deçà de Blamont lorsque les partisans des frères Brice l'assaillirent. Tous les Prussiens, excepté deux, furent tués, et les charretiers — réquisitionnés dans les communes de Pistorf, de Zollingen et de Zimsdorf — durent suivre les vainqueurs à huit kilomètres de là en pleine forêt jusque dans une vallée où ils trouvèrent Joseph Brice et une bande de trois à quatre cents hommes. Brice leur dit qu'il était officier des chasseurs à cheval de la garde impériale et que sa troupe était une troupe régulière qui s'appelait le régiment des éclaireurs de la Meurthe: sur quoi il les obligea de décharger leurs voitures et de lui laisser six de leurs chevaux (1).

A cette nouvelle, Hochberg envoya sans retard à Sarrebourg le capitaine de Blarer avec une compagnie d'infanterie badoise et un peloton de dragons commandé par le lieutenant Hilbert. Le 9 avril, Blarer marchait sur Lorquin. Le maire lui apprit qu'une bande de cent cinquante hommes avait quitté Lorquin le matin même pour aller vers Val de Bon-Moutier. Le capitaine s'engagea le lendemain, non, comme il dit, sans user de toutes les précautions militaires, sur le chemin de ce village. A deux kilomètres de l'endroit, il rencontra dix paysans, dont l'un avait un fusil; le lieutenant Hilbert courut à eux avec les dragons; mais ils se jetèrent dans la forêt où la cavalerie ne put les poursuivre, et les fantassins qui fouillèrent le bois revinrent sans les avoir vus. A Val-de-Bon-Moutier Blarer sut du maire que les partisans ne s'étaient pas montrés depuis quatre ou cinq jours et qu'ils campaient dans les environs de Badonviller. Il se rendit aussitôt à Badonviller. Là, le maire lui déclara que les insurgés avaient gagné la montagne. Il passa la nuit à Badonviller

(1) Kremp, maire de Saar-Union, à Ostermann, sous-préfet provisoire de l'arrondissement de Saverne, 11 avril (A. C. ou archives de Carlsruhe).

et le 11, lorsqu'un espion lui eut rapporté que la bande de Brice était à Maison-Neuve, il se dirigea sur ce point; mais après avoir paru l'avant-veille à Saint-Quirin, Brice, apprenant l'entrée des alliés à Paris et l'abdication de Napoléon, avait licencié sa troupe (1).

D'autres bandes se formèrent dans la Meurthe, à l'exemple du corps des frères Brice. Un capitaine retraité, Claude de la Blaissière, de Buligny, réunit des hommes de son canton, livra de petits combats, et, dans une affaire aux environs de Nancy, fit quelques prisonniers qui furent échangés contre un nombre égal de partisans. Nicolas Boulanger, de Saulxures-les-Vannes, qu'il avait nommé sous-lieutenant, alla négocier à Nancy le cartel d'échange (2).

De la Meurthe le mouvement s'étendit aux Vosges. Des troupes de paysans se rassemblèrent au pied des montagnes. Le 6 avril, un courrier wurtembergeois, accompagné de dix soldats, fut attaqué près de Belfort; plusieurs hommes de l'escorte périrent; le courrier, qui réussit à s'échapper avec ses dépêches, perdit sa voiture et ses effets (3).

A la fin de mars, le lieutenant bavarois Schacht, qui commandait à Neufchâteau, fut soudainement assailli par les paysans des environs et obligé de se retirer sur Mirecourt, et, de Colmar, le général Beckers dut envoyer aussitôt à Épinal mille hommes de toutes armes qui sillonnèrent le département sous les ordres du colonel Hartmann (4).

De tous les partisans de 1814, Nicolas Wolff, de Rothau, fut le plus célèbre et celui qui se battit avec le plus d'ar-

(1) Blarer à Hochberg, 27 avril (A. C.). Cf. Mentzingen à Hochberg, 11 avril; d'après une lettre de Mentzingen, du 10, Brice aurait été un instant auprès de Phalsbourg, dans la région du Büchelberg.

(2) Lettre de Nicolas Boulanger à Napoléon, Saulxures-les-Vannes, 20 avril 1815 (A. G.).

(3) *Gazette de Lausanne,* 12 avril.

(4) Völderndorff, IV, 2, p. 290.

deur et de ténacité. Il avait alors atteint la cinquantaine. On a prétendu qu'il fut sergent à ce régiment de la Fère où servit Napoléon. Mais le nom de Nicolas Wolff manque sur les contrôles de l'artillerie. Quoi qu'il en soit, il avait été maire de Rothau ; il possédait des terres, des maisons; il vendait des bois du Donon ; il passait pour un des hommes les plus riches du pays. S'était-il jeté dans Strasbourg et franchit-il ensuite le cordon d'investissement avec un message de Rœderer ? On ne sait; mais dans la nuit du 6 mars, il se présentait à Napoléon au camp de Corbeny et lui annonçait qu'il avait traversé la Lorraine et la Champagne, que le mouvement de retraite des alliés s'était fait sentir jusqu'au Rhin, que les habitants des Vosges remuaient, que les garnisons d'Alsace n'étaient que faiblement observées. Napoléon lui donna la décoration de la Légion d'honneur et le chargea de soulever ses compatriotes (1).

Wolff revint à Rothau. Son premier soin fut de rédiger, non sans emphase, non sans longueur, en un style assez gauche et décousu, une proclamation au nom de l'Empereur et de la répandre dans les communes. Il disait qu'il avait vu Napoléon au camp de Corbeny ; l'Empereur, qui connaissait l'attachement des populations des Vosges et du Rhin, avait promis d'abolir les droits réunis et la ferme du tabac, et déclaré en propres termes à la députation des Alsaciens et Lorrains : *c'est bien sur cette partie de mon peuple que je compte pour la délivrance de la France; je ferai tout pour lui, s'il a assez de courage et de fermeté pour soutenir la gloire du nom français.* Les bons Français, ajoutait Wolff, devaient donc prendre des armes, n'importe lesquelles, tomber sur les ennemis, sur ces « barbares », sur ces « brutes » qui fuyaient de toutes parts en pleine déroute et ne savaient sur quel point opérer leur retraite, tirer vengeance de leurs excès, les harceler,

(1) Fain, *Manuscrit de 1814,* 165-166.

les faire prisonniers dans les Vosges. Il appelait à lui tous ses concitoyens, les déserteurs dont il se chargeait d'obtenir le pardon, les soldats échappés de la captivité et les retraités qui sauraient ainsi mériter les bienfaits de l'Empereur, les gardes forestiers qui n'avaient que ce moyen pour conserver leur place.

Il parcourut les villages, Schirmeck, Waldersbach, Natzwiller, Neuwiller, Wildersbach, commentant sa proclamation, disant qu'il était envoyé par Sa Majesté Impériale et Royale pour commander le corps franc des chasseurs des montagnes du Bas-Rhin, répétant partout, comme dans son manifeste, que les déserteurs auraient leur grâce s'ils le suivaient, et que les légionnaires et les forestiers perdraient leur pension et leur commission s'ils ne le suivaient pas (1). Des gens de divers endroits se joignirent à lui. Les uns s'armaient de fusils; les autres, de fourches et de faux. Son lieutenant fut un ancien sous-officier, du nom de Bertrand. Tandis que Bertrand se portait sur Saales, Wolff se dirigeait sur Mutzig et Molsheim.

Mais l'instant d'agir était passé, et, comme Brice, Wolff allait être surpris par la nouvelle de l'abdication: sa proclamation date du 3 avril ! Il ne trouva pas dans ses entours l'assistance qu'il espérait. De riches personnages, amis de leur repos, préoccupés avant tout des intérêts de leur industrie, désapprouvaient sa tentative et la jugeaient aussi téméraire que tardive. C'étaient le frère même de Nicolas Wolff, Antoine Wolff, directeur des forges de Rothau ; le fabricant Jonathan Widemann, l'homme le plus influent de Rothau, très pacifique, dit un Allemand, et universellement estimé; Champy, propriétaire des forges de Framont, qui, selon le mot de Widemann, ne

(1) Déposition de Lorenz Aufschneider, forestier en retraite à Urmatt, et du maire de Neuwiller (A. C.).

chercha qu'à réprimer Wolff et à rétablir la paix (1); les maires de La Broque et de Schirmeck.

Le 3 avril, au matin, Wolff fit appeler Widemann par son jardinier et, en présence de Bertrand, lui montra sa décoration de la Légion d'honneur, lui annonça qu'il était commandant des chasseurs des montagnes du Bas-Rhin. « Vous m'aiderez, lui dit-il, et vous ferez votre possible pour la réussite de l'opération. » Widemann lui répondit d'une façon ambiguë, dilatoire, et l'évita jusqu'au surlendemain. Il ne cessait toutefois de réfléchir sur les conséquences de cette prise d'armes, et le 4, dans l'après-midi, il s'entretint avec Antoine Wolff, qu'il qualifiait d'homme d'esprit tranquille et d'homme de bien; il lui avoua qu'il « tremblait pour la suite » et qu'il avait l'intention d'aller à Châtenois pour demander au comte de Pappenheim, commandant du blocus de Schlestadt, protection et sauvegarde dans la crise qu'il prévoyait. Antoine Wolff ne le dissuada pas.

Au sortir de cette conversation, Widemann s'habilla, et déjà il s'apprêtait à partir pour Châtenois, déjà son cheval était sellé. Mais il se faisait tard, et Champy, qu'il attendait pour lui communiquer son dessein, n'arrivait pas. Il remit son voyage au jour suivant et, le soir, se rendit dans des prairies qu'il avait à Wische. A son retour, son garde de nuit vint lui dire que son projet s'était ébruité, qu'on le qualifiait d'espion, qu'il courait risque d'être fusillé ou brûlé. Widemann n'osa faire le voyage qu'il méditait. Le 5 avril, dans un pré, au bord de la route, Nicolas Wolff, qui passait avec une poignée d'hommes, l'accosta : « Tu as voulu, s'écria Wolff, me dénoncer à Châtenois; des gens de Waldersbach me l'ont assuré; je te pardonne pour cette fois ; sache-le pourtant, les traîtres seront connus

(1) Champy semble avoir été plus hardi en 1815; un Avis aux électeurs, du 15 août 1815, propose comme député Champy de Framont, « béni de tout le département du Bas-Rhin pour ses sacrifices en faveur de la création paternelle des corps de partisans ».

tôt ou tard et la justice militaire leur fera leur compte (1)! »

Les alliés n'avaient pas besoin de l'avis de Widemann. Ils quittaient déjà les cantonnements qu'ils avaient devant Phalsbourg, Strasbourg, Schlestadt, et marchaient contre les insurgés : Bavarois de Pappenheim, Badois de Hochberg, de Neuenstein et de Brückner. Dès le 5, Pappenheim dépêchait de Scherwiller sur Saales, par Steige et Colroy, le lieutenant Narcisse, du 6e régiment bavarois. « Il faut, écrivait-il à Brückner, faire tout le possible pour étouffer aussitôt ce germe de révolte. »

Narcisse avait avec lui soixante fantassins et six chevau-légers, et sur le chemin de Colroy, un paysan lui apprit qu'il n'y avait à Saales qu'une trentaine de partisans. Vers minuit, il arrivait à Saales. Il avait donné l'ordre à ses soldats de se jeter dans les maisons et de se saisir de quiconque leur semblerait suspect. Les portes étaient fermées et personne ne paraissait. Narcisse fit briser les vitres et enfoncer les portes. Les habitants se montrèrent. Huit d'entre eux avaient des armes cachées. La plupart criaient avec fureur : « Vous voilà donc, coquins de Bavarois! » Quelques-uns, le maire, le garde forestier, tirèrent de leur fenêtre plusieurs coups de fusil. Trente-deux de ceux que Narcisse nommait des *révolteurs* furent arrêtés. Quant aux autres, Narcisse les menaça, s'ils bougeaient, de tout brûler, et d'une voix ils attestèrent que le plus grand nombre des prisonniers étaient, non des gens de Saales, mais des insurgés venus de différents côtés et que le garde-forestier était un de leurs chefs. Bertrand, l'*officier*, comme on l'appelait, logeait prudemment à l'extrémité du village ; il eut le temps, ainsi que plusieurs de ses hommes, de sauter par la fenêtre et de s'enfuir dans le bois voisin ; les patrouilles envoyées à ses trousses ne purent l'atteindre.

(1) Déposition de Widemann, 9 avril (A. C.).

Dans la journée du 6, Narcisse revint à Steige, et, de là, sur un ordre de Pappenheim, se rabattit vers Rothau. A minuit, il était aux abords du bourg. Mais il remarqua sur sa gauche, dans la montagne, près de dix feux de bivouac; il entendit le tocsin sonner à Rothau, à La Broque, ailleurs encore; son avant-garde se heurta contre une bande d'insurgés qui lui tua un de ses fusiliers. Alarmé, craignant d'être soudainement accablé dans ce pays qu'il ne connaissait pas, songeant que les partisans pouvaient rompre le pont à un quart d'heure de là sur ses derrières et lui couper la retraite, Narcisse se replia précipitamment sur Ranrupt. Mais il avait dispersé la troupe de Bertrand et le lendemain Wolff était, à son tour, attaqué par les Badois (1).

Wolff avait d'abord poussé sur Schirmeck, Wische, Lützelhausen, et il était à Urmatt, quand une patrouille de dragons badois, commandée par un sous-lieutenant, vint en reconnaissance dans ce village. Il sortit d'une maison et fit feu sur les dragons qui prirent la fuite (2).

La nouvelle de sa marche répandit la terreur. On disait à Molsheim qu'il entraînait avec lui les gens de Rothau et du Ban de la Roche. Les habitants se hâtèrent de cacher ce qu'ils avaient de plus précieux. Le commissaire des guerres Bauer courut aussitôt — au matin du 5 avril — à Oberhausbergen informer le général de Neuenstein qui lui promit le secours d'une colonne mobile. Bauer retourna sur-le-champ à Molsheim. Durant son absence la population n'avait fait que s'alarmer davantage. A Wolfisheim, à Brüschwickersheim, il rencontra nombre de fugitifs : le régisseur des magasins Bürger et ses employés, le médecin de l'hôpital Maier et son personnel, tous avaient plié bagage et assuraient à Bauer que les partisans devaient être dans Molsheim. Il leur répliqua que les choses n'étaient pas si avancées, et Maier consentit à revenir sur

(1) Narcisse à Pappenheim, 9 avril (A. M. ou Archives de Münich) ; Pappenheim à Brückner, 7 avril (A. C.).

(2) Déposition de Lorenz Aufschneider.

ses pas. Mais bientôt arrivait en hâte un grenadier qui racontait que l'ennemi serait certainement maître de Molsheim dans la nuit; Maier et les siens rebroussèrent; Bauer seul poursuivit son chemin et atteignit Molsheim à six heures et demie du soir. Il n'y vit que des visages consternés : la patrouille de dragons que Wolff avait chassée d'Urmatt annonçait qu'il lui avait tiré des coups de fusil et qu'il s'approchait à grandes enjambées avec une avant-garde de quatre-vingts paysans. Bauer prit des mesures de précaution. Il renvoya les dragons à Mutzig. Il fit mettre sous les armes le piquet qui gardait les magasins et les convalescents de l'hôpital. Il disposait ainsi de cinquante hommes qui bivaquèrent sur la place du marché et qu'il avait sous la main en cas d'attaque. Il établit quelques soldats et des bourgeois aux portes de la ville. Il visita les portes par trois fois, à dix heures, à minuit et demi, à quatre heures du matin, et il alla jusqu'à Mutzig. Tout était tranquille, et la colonne mobile promise par le général de Neuenstein ne tarda pas à se montrer : l'avant-garde, faisant diligence, se présenta vers minuit; le gros du détachement, qui désarma sur sa route la commune de Wahlenheim, après l'avoir fouillée maison par maison, entra dans Molsheim le 6 avril à midi (1).

Cette troupe était commandée par le capitaine de Bodmann. Il résolut, comme il dit, d' « exécuter quelque chose ». Il avait trouvé à Molsheim un homme de confiance qui devait lui rendre, comme espion et comme guide, de bons services, et il savait qu'il trouverait pareillement dans les villages, et surtout à Schirmeck, des gens sur lesquels il pouvait compter. Il partit dans la nuit, et le 7, à la pointe du jour, il était à Schirmeck. Là il apprit que Wolff, le chef des brigands, le *brigantenchef*, ainsi qu'il l'appelait, occupait Rothau, à un quart d'heure de là. Il était trop près pour reculer, et reculer, c'eût été, selon son expression, se

1) Bauer à Hochberg, 7 avril (A. C.).

découvrir et donner prise sur soi. Malgré son infériorité numérique,— il n'avait qu'une centaine d'hommes,— il décida d'assaillir Wolff sur-le-champ et marcha vers Rothau. « J'agirai, écrivait-il la veille à Hochberg, conformément aux circonstances et avec autant de prudence que possible; mais lorsqu'il sera nécessaire, j'irai vite en besogne. »

Wolff avait avec lui trois à quatre cents hommes et, parmi eux, le capitaine retraité Franck, deux anciens sous-officiers de la République, Holweck dit Saint-Cloud et Koeniger de Wildersbach, et un vieux soldat, Charles Moitrier. Il tenait le cimetière qui s'élevait alors en terrasse à un mètre au-dessus du village. La position commandait l'entrée de Rothau et, du premier coup d'œil, Bodmann la jugea très forte.

Une vive fusillade s'engagea des deux parts. Wolff, qui de temps à autre déchargeait une lourde carabine à pierre, animait la défense, et la tradition locale cite entre ceux qui se signalèrent à ses côtés par leur bravoure et leur sang-froid, non seulement Koeniger, Holweck et Moitrier, mais le serrurier Frédéric Widemann, le forgeron Nicolas Hatzig, le maître d'école Didier, Nicolas Christolot qui, faute de capsules, allumait sa poudre avec de l'amadou, le jeune Jacquel, qui n'avait d'autre arme qu'une faux.

Bodmann n'osa livrer l'assaut. Il dit dans son rapport qu'il ne put faire usage de sa cavalerie qui eut un cheval mort et deux chevaux blessés, que Wolff, favorisé d'ailleurs par un terrain très avantageux, commandait à quatre cents insurgés et opposait une résistance désespérée, qu'il était impossible de s'emparer de Rothau sans subir de grandes pertes. Il se retira sur Schirmeck. Mais là encore, il craignit, dit-il, le terrain extraordinairement accidenté et pour donner un peu de repos à sa troupe, il se replia sur Urmatt. Un de ses soldats était mort; trois autres, dont le lieutenant Menzer, qui reçut à la tête un fragment de balle découpée, étaient légèrement blessés. Il assure que tous se comportèrent très bien et qu'il eut

beaucoup de peine à les maintenir en ordre parce qu'ils voulaient se précipiter aveuglément dans le village (1).

Nicolas Wolff pouvait se proclamer vainqueur : l'ennemi reculait. Mais le succès coûtait cher, et Bodmann ne se trompait pas en déclarant que les rebelles avaient plusieurs morts et blessés. Le brave Kœniger, l'instituteur Didier, le garçon brasseur Jean Mann étaient tués, et Wolff apprenait au milieu de l'action, pendant que les Badois l'assaillaient de front, qu'il était menacé sur ses flancs et ses derrières par des Bavarois partis les uns d'Épinal, les autres, de Châtenois. Ceux qui venaient d'Épinal escortaient le premier lieutenant de Huschberg qui remplissait provisoirement les fonctions de commandant de gendarmerie dans le département des Vosges. Ceux qui venaient de Chatenois étaient les Bavarois qui, l'avant-veille, avaient, sous la conduite du lieutenant Narcisse, dispersé à Saales la troupe de Bertrand.

La situation paraissait très grave aux gens qui, comme Jonathan Widemann, craignaient l'incendie de leurs maisons. L'affaire était à peine terminée que le fabricant volait chez les maires de La Broque et de Schirmeck pour prendre d'eux, comme il dit, conseil et consolation. Les trois hommes allèrent ensemble à Framont chez Champy, et, au sortir de la conférence, Widemann courut à Urmatt. Le soir du combat, à six heures, il se présentait devant le capitaine de Bodmann. Il commença par demander une sauvegarde pour sa personne et ses propriétés, et, lorsqu'il l'eut obtenue, il pria Bodmann de ménager Rothau et le pays d'alentour, l'assura qu'en cas de pardon général il saurait apaiser les esprits, finir la révolte et dissiper les bandes de partisans. Bodmann lui répliqua que tout serait

(1) Bodmann à Hochberg, 7 avril (A. C.). Sa lettre ne contient pas autre chose, mais elle contient la vérité. Tout ce qu'on a dit en sus n'est que légende (Save, *Wolff et la défense de Rothau*. Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 12e année, 1886-1887, et Nerlinger, *Wolf et la défense des Vosges*, qui copie Save). Un seul détail suffit : selon les récits français, l'affaire de Rothau aurait eu lieu le 6 janvier contre des Cosaques et deux régiments bavarois !

pardonné si les habitants demeuraient tranquilles et rendaient leurs armes. Widemann promit de communiquer ces propositions à Wolff et engagea sa parole d'honneur de rapporter une réponse dans la nuit même.

Il trouva Wolff à La Broque. A sa vue le chef des insurgés fut pris de colère et l'accabla de reproches ; « tu es un traître, s'écriait-il, puisque, sans me dire mot, tu es allé parler aux ennemis. » Widemann parvint à le calmer, et à force d'instances lui fit accepter les conditions de Bodmann. Le vaillant soldat autorisa Widemann à « régler » avec le commandant des troupes alliées et consentit à rendre les armes, à cesser la lutte, à renvoyer ses hommes dans leurs foyers, si l'adversaire ne punissait personne et n'imposait aucune contribution (1).

Widemann reprit le chemin d'Urmatt, et dans la nuit, selon sa promesse, reparut devant Bodmann. Il lui donna la lettre de Wolff. Une phrase frappa le capitaine. « Je consens, disait Wolff, à me retirer avec mon monde dans les vingt-quatre heures. » — « Son monde, dit Bodmann. Combien y a-t-il de gens qui voudront se retirer avec lui ? » Widemann répondit que cinq ou six hommes au plus avaient l'intention de suivre Wolff.

La capitaine badois demanda sur-le-champ les instructions de Hochberg. Il proposait d'accepter les offres de Wolff. « Il faut, écrivait-il, avoir vu de ses yeux combien un soulèvement peut être dangereux dans un terrain comme celui-là et au milieu d'hommes qui n'ont rien à perdre et ne peuvent que gagner à une révolte par le pillage des riches, surtout lorsqu'ils ont à leur tête un homme aussi déterminé que Wolff (2). »

Pendant qu'à Urmatt Bodmann négociait avec Widemann, les Bavarois approchaient de Rothau.

(1) Cette déclaration de Wolff est la dernière pièce de notre appendice.
(2) Déposition de Widemann, faite à Schirmeck, le 9 avril ; lettre de Bodmann à Hochberg, 8 avril (A. C.).

La troupe du lieutenant Narcisse, qui s'était repliée sur Ranrupt, y avait trouvé le major Vincenti — le même Vincenti qui se distinguait naguère devant Huningue à l'attaque du Machicoulis. Vincenti avait reçu de Pappenheim l'ordre de prendre Rothau et il disposait du détachement de Narcisse et d'une compagnie de fusiliers. Le 7, à midi, à l'heure où Bodmann reculait, Vincenti, après avoir mis dans Ranrupt une réserve commandée par un officier, s'ébranlait vers Rothau — *Rotta*, comme prononçaient et écrivaient les Bavarois — par Colroy, Saint-Blaise et Fouday. Il ne rencontra dans ces trois villages que de vieux paysans. Tous lui dirent que les insurgés occupaient Rothau et qu'ils avaient des canons (1) : ils étaient, selon les uns, trois cents ; selon les autres, cinq cents, et même, selon d'autres, quinze cents. L'obscurité tombait, et sur le chemin de Fouday à Rothau, à droite, au haut des montagnes, brillaient de petits feux qui répandaient par instants une très vive lueur semblable à celle d'un éclair, et Vincenti en conclut que les insurgés se transmettaient des signaux en jetant de la poudre dans la flamme des bivouacs. Aussi crut-il bon de ne marcher que lentement et avec précaution. A trois quarts d'heure de Rothau, il reçut par deux messagers une lettre de Widemann, qui lui faisait savoir qu'un armistice existait entre les partisans et les alliés. Vincenti garda l'un des messagers avec lui et renvoya l'autre en le chargeant de répondre que lui, Vincenti, major bavarois, désirait s'entretenir personnellement avec M. Widemann. Le fabricant ne se présenta pas. Vincenti poussa plus loin. A dix heures du soir, il était à un kilomètre de Rothau, sur le bord de la Bruche. Les insurgés avaient rompu plusieurs travées du pont sans le détruire, et l'infanterie pouvait le passer aisément. Toutefois, comme Narcisse avait fait la veille, Vincent

(1) On raconte dans le pays que Wolff avait placé de chaque côté de la grille du château de Rothau de gros corps de fontaine pourris qui, de loin, semblaient des canons.

craignit un piège. Les partisans ne voulaient-ils pas l'attirer plus avant pour couper le pont et lui intercepter la retraite? Ne voyait-il pas derrière lui dans la montagne des feux dissimulés çà et là? Il resta près du pont et se posta, comme il s'exprime, militairement. Mais il n'entendait aucun bruit. A minuit, il se risqua. Un officier franchit le pont avec quelques soldats, entra dans Rothau, et, enhardi par le silence qui régnait, fouilla les premières maisons. Elles étaient vides et la plupart avaient leurs fenêtres brisées. Sur le rapport de son lieutenant, Vincenti traversa le pont à son tour après y avoir laissé un piquet d'infanterie et ses six chevau-légers. Rothau était désert. Tous les habitants avaient fui. Wolff avait compris que ses gens épuisés ne pourraient lutter contre un nouvel ennemi et il se doutait qu'il n'obtiendrait pas des Bavarois les conditions favorables qu'il avait eues des Badois grâce à l'intervention de Widemann.

Vincenti fit garnir les issues ainsi que le pont de la Bruche, qui menait à Framont et que les partisans avaient rompu en plusieurs endroits. A la pointe du jour, il le rétablit et envoya un officier avec un peloton sur la route de Framont. L'officier alla d'abord à La Broque, puis à Wackenbach, puis à Framont. Le calme était partout; les paysans travaillaient soit aux champs, soit dans leur maison; le maire de Framont connaissait déjà la capitulation de Paris.

Un autre détachement, composé de cinquante soldats, se rendit à Neuwiller et à Natzviller : là encore, les habitants restaient paisiblement au logis; les compagnons de Wolff, revenus de la veille, vaquaient à leur tâche ordinaire; « tous nos bourgeois, disait le maire de Neuwiller, sont dans leurs foyers en paix et tranquilles. »

Une patrouille, qui s'enfonça dans la montagne à droite de Rothau, fut accueillie par deux coups de feu qu'un partisan leur tira des buissons. Elle ne put le saisir. Mais Vincenti arrêta onze paysans qui cherchaient à fuir. Il

avait trouvé dans la maison de Wolff, dans le cimetière et dans les jardins beaucoup d'armes cachées, des hallebardes, des piques, des fourches ; il les détruisit.

Le même jour — 8 avril — à huit heures du matin le capitaine Bodmann arrivait à Rothau avec six fantassins et dix dragons; il raconta à Vincenti que les insurgés s'étaient défendus avec une extrême vivacité, qu'ils avaient tiré par toutes les fenêtres et qu'il avait dû se retirer; sur le conseil du major bavarois et puisque « tout était en repos », il revint à Schirmeck. Quant à Vincenti, à une heure de l'après-midi, après avoir vu les femmes descendre des montagnes avec leurs enfants et rentrer dans le village, il reprit le chemin de Scherwiller et de Châtenois (1).

Mais d'autres Bavarois arrivaient dans la région : la compagnie d'infanterie que le premier lieutenant de Huschberg, commandant provisoire de la gendarmerie des Vosges, amenait d'Épinal. Après une conférence avec Bodmann, Huschberg enjoignit aux communes de Schirmeck, de Waldersbach, de Natzwiller, de Neuwiller, de Wildersbach de l'aider au rétablissement de l'ordre et promit à tous ceux qui déposeraient les armes de respecter leur vie et leurs propriétés. Les communes déclarèrent qu'elles se soumettaient. Toutefois Huschberg fit un exemple éclatant. Il ordonna que la maison de Wolff serait démolie de fond en comble et que les villages voisins fourniraient le nombre de travailleurs nécessaires à l'opération, que le mobilier caché dans la cave serait conduit à Saint-Dié par un gendarme pour être remis plus tard aux enfants du fugitif (2).

(1) Rapport de Vincenti à Pappenheim, 9 avril (A. M.).

(2) D'après Save, *l. c.*, Wolff avait huit filles et deux fils : un fils, Charles, et trois filles, Fanny, Victoire et Antoinette, d'un premier mariage avec Françoise Bronn; un fils, Adolphe, et cinq filles, Louise, Eugénie, Hortense, Mélanie et Adèle, d'un second mariage avec M^lle^ Degermann, fille de l'hôtelier du *Brochet* à Barr. Le fils aîné, Charles, dit Lolo, aurait disparu, déporté, dit la tradition, par les Allemands. Le lieutenant Huschberg dit de lui : « L'aîné des fils de Wolff a dix-huit ans; il avait pris une part active aux troubles, mais il a

Les détachements ne cessaient de se succéder. C'était le 10 avril Mentzingen, chef d'escadron des chasseurs volontaires badois, qui prenait le commandement de tous les Bavarois et Badois répandus dans le Ban de la Roche. C'était, le 11 avril, le capitaine de Blarer, celui que Hochberg avait chargé de poursuivre les frères Brice dans le pays de Sarrebourg et de Lorquin. Après sa course infructueuse, Blarer avait reçu l'ordre de se rendre à Framont. Il mit huit heures à faire le trajet de Maison-Neuve à Framont « par la plus affreuse montagne ». A peine entré dans le village, il voulut faire visite au capitaine de Bodmann. Au même instant, Bodmann se brûlait la cervelle.

La mort tragique de cet officier frappa vivement les imaginations. Les gens de Rothau et de Schirmeck racontèrent que sa retraite du 7 avril lui avait attiré de graves reproches et les railleries de ses camarades qui le traitaient de lâche (1). Il vaut mieux croire que Bodmann fut blâmé par Hochberg non seulement pour avoir reculé devant les insurgés, mais pour avoir négocié avec eux. Le jeune général l'accusa sans doute de mollesse et de tiédeur. Mentzingen ne dit-il pas que les mesures prises envers les habitants étaient trop douces (2)?

Quoi qu'il en soit, Mentzingen fit de nouvelles battues. Il fallait, disait-il, encore beaucoup de précaution et une infatigable vigilance; les dispositions des habitants étaient absolument douteuses et ils montraient toujours du mauvais vouloir. Une patrouille envoyée le 9 avril à quelques milles de Schirmeck avait rencontré un rassemblement de

quitté son père dès le soir du 6 avril. » (Huschberg à Hochberg, 13 avril. A. C.).

(1) Cf. Save, *l. c.*, 265. Mais Save croit que cet officier est le colonel de Treuberg, qu'il fut dénoncé par l'hetman Platov, et qu'il se tua dans un jardin de Bade chez le restaurateur J.-B. Müller!

(2) Nous n'avons rien trouvé de précis sur le suicide de Bodmann. Le margrave de Bade n'en dit rien dans ses mémoires (Röder, pp. 153-154) et la correspondance des Archives badoises est muette à cet égard; Blarer écrit simplement, dans son rapport du 27 avril, à Hochberg, qu'en arrivant, le 11, à Framont, Bodmann, « comme Votre Excellence le saura déjà depuis longtemps, s'était dans le même moment brûlé la cervelle ».

paysans qui s'était mis en défense, et un chasseur volontaire badois avait été blessé.

Mentzingen désirait surtout s'emparer de Wolff. Le hardi partisan aurait peut-être quitté les Vosges après l'affaire de Rothau. Mais lorsqu'il sut que les Bavarois avaient démoli sa maison, il fut saisi de fureur. « Ils n'ont pu, s'écriait-il, se venger sur ma personne; ils ont détruit mon avoir et fait la guerre à ma famille! » Il essaya de lutter encore. Le 10 avril, il était dans une de ses fermes, à deux lieues de Schirmeck, et Mentzingen envoyait sur-le-champ à sa recherche un détachement de cinquante fantassins, Bavarois et Badois, et un piquet de douze cavaliers. Wolff échappa, et au soir du 12 avril il passait la Bruche avec une quarantaine d'hommes pour se jeter dans les bois de Mollkirch et de Rosheim. Mais la nouvelle de la capitulation de Paris et du retour des Bourbons était connue partout. Personne ne bougea. Les ouvriers de la manufacture de Mutzig offraient de leur propre mouvement à Noel, capitaine de la landwehr badoise, de faire des patrouilles pendant la nuit et de s'unir à lui pour repousser les insurgés (1).

Le 14 avril, Mentzingen rejoignit le quartier général badois à Brumath, avec son escadron de chasseurs volontaires, et il avouait d'ailleurs que la cavalerie ne pouvait agir dans un pays où les chemins étaient si étroits et escarpés ; mais il affirmait que ses soldats avaient sillonné le pays vingt heures de suite sans rencontrer un seul partisan et que le calme était rétabli pour longtemps. Blarer, resté chef du détachement, quitta Framont et Schirmeck où les vivres et le fourrage lui manquaient, pour cantonner à Mutzig. Il acheva de pacifier la contrée. Deux de ses lieutenants, Menzer et Dümger, parcoururent les villages, chacun quatre jours durant, et ils rapportèrent à leur retour qu'ils n'avaient rien vu de suspect ni rien appris du « fameux

(1) Mentzingen et Noel à Hochberg, 10 et 13 avril (A. C.).

brigand » Wolff, sinon qu'il s'était rendu de sa personne à Strasbourg. « Tout est tranquille et content, écrivait Blarer le 17 avril, et, s'il y avait encore des insurgés, les paysans les feraient prisonniers et les livreraient au quartier général (1). »

Tel fut le résultat du soulèvement organisé dans les Vosges au mois d'avril par Brice et par Wolff. Un important témoignage nous apprend que les deux chefs essayèrent de s'entr'aider. On sait que, le 5 avril, deux messages, venus de Raon, remirent à Wolff une proclamation de Brice, que Wolff prévint Brice que Bertrand était cerné dans Saales et lui envoya un billet pour l'informer de l'affaire de Rothau (2). Mais ils étaient trop éloignés l'un de l'autre pour agir de concert.

Le tsar Alexandre disait à Macdonald que les alliés avaient perdu trois mille hommes en traversant les Vosges et sans voir un seul soldat français (3). Il exagérait sans doute les choses, comme à son habitude, et la guerre que firent ces partisans de Lorraine et d'Alsace n'eut pas les proportions gigantesques que lui prête l'imagination des

(1) Blarer à Hochberg, 17 et 27 avril (A. C.). Le lieutenant Menzer, du régiment de Stockhorn, partit le 19 avril, à 8 heures du soir, de Metzig avec un détachement de quarante hommes pour Rothau, où il devait recouvrer une contribution de huit cent soixante francs imposée à la commune pour un cheval et des bagages perdus, et il passa par Dinsheim, Urmatt, Lützelhausen, Wische, Hersbach et Schirmeck : il marcha de là sur Neuwiller, Natzwiller, la scierie de Barr, le Holwald, le Oberehnheimer Hof, Klingenthal, le bois de Rosheim, Grendelbruch, Schwarzbach, Wische. Le lieutenant Dümger, du 7e bataillon de landwehr, passa par Dangolsheim, Bergbieten, Flexbourg, Balbronn, Westhoffen, Unterhaslach, Oberhaslach, le Schneethal, Engenthal, Wangenbourg, Hengst, Framont, Schirmeck, Hersbach, Wische, Lützelhausen, Urmatt et Dinsheim. Quant à Nicolas Wolff, que nous retrouverons en 1815, il s'était rendu, non à Strasbourg, mais à Metz. Sa conduite fut sans doute critiquée dans cette ville. « De 1814, écrivait-il en 1832, je ne possède plus rien que cette petite note de M. le comte Derut (sic), gouverneur à Metz ». Cette note de Durutte, datée de Metz, 15 avril 1814, est ainsi conçue : « M. Wolff, n'ayant fait qu'exécuter les ordres supérieurs qu'il avait reçus, n'a point dérivé du sentier de l'honneur et s'est par conséquent conduit en vrai Français. »

(2) Témoignage de Jonathan Widemann.

(3) Macdonald, *Souv.*, 278 et 289.

romanciers. Mais la tentative de Wolff et des frères Brice, si tardive qu'elle fût, était sérieuse, honorable, patriotique, et, selon le mot du général Durutte, en exécutant les ordres qu'ils avaient reçus de l'Empereur, ils se conduisaient en vrais Français.

CHAPITRE XV

LE TRAITÉ DE PAIX

Craintes des Alsaciens. — La brochure d'Arndt. — Revendications allemandes.— Le *Mercure rhénan*.— Les Stolberg.— Le roi de Wurtemberg. — Blücher et Gneisenau. — Le tsar Alexandre. — Essai d'échanger l'Alsace contre la Galicie.— Le traité.— Landau arrondi. — Huningue intact. — Résignation des patriotes allemands. — Schenkendorf et Grimm.— L'évacuation.— Blamont et Landskron.— Drechsel à Belfort. — Zoller à Huningue. — Vexations dans le Haut-Rhin.— Hochberg en Basse-Alsace.— Affaire de Fort-Louis.— Hésitation des alliés. — Leurs officiers insultés à Strasbourg. — Les Wurtembergeois.— Le « Chant de honte ».— Querelles entre Badois et Alsaciens.—Réponse d'Ehrenfried Stöber à la *Gazette générale* et aux *Feuilles allemandes*.

Beaucoup d'Alsaciens avaient cru que leur pays serait, malgré les déclarations des alliés, détaché de la France, et ce fut le traité du 30 mai qui dissipa leurs tristes incertitudes sur le sort de la province. « Il s'en est peu fallu, écrivait le colonel Prévost-Vernois en octobre 1814, qu'au mois d'avril dernier Strasbourg ait été livré. L'Allemagne était inondée de pamphlets où l'on prouvait qu'il fallait ôter l'Alsace à la France. Nos ennemis nous trouvent encore trop puissants, et nul doute qu'à la première guerre ils ne renouvellent leurs prétentions que l'Alsace est une province allemande, et le Rhin, un fleuve allemand; pour la sûreté de l'Allemagne, on voudra nous enlever Strasbourg, comme on nous a enlevé Mayence, et l'on ne souffrira pas que les Français aient un pouce de terrain sur la rive gauche du Rhin (1). »

(1) La Salle à Beugnot, 12 juin (A. N. F7 7027) et Mémoire de Prévost-Vernois (A. G.).

Dès la fin de 1813, dans sa pièce de vers *Des Deutschen Vaterland*, Arndt disait que la patrie de l'Allemand s'étend aussi loin que résonne la langue allemande, et sa brochure *Le Rhin, fleuve de l'Allemagne, mais non frontière de l'Allemagne*, revendiquait l'Alsace. Il soutenait que la langue fait la seule frontière naturelle et véritable des peuples, que les deux rives du Rhin devaient être allemandes comme autrefois, qu'il n'y aurait pas sans le Rhin de liberté allemande. Laisser le Rhin aux Français, c'était leur assurer la domination de l'Allemagne et la prépondérance en Europe. Il fallait donc leur reprendre ce qu'ils avaient arraché, non seulement Aix-la-Chapelle et Mayence, Cologne et Trèves, Spire et Worms, Amsterdam et Anvers, mais Strasbourg, les éloigner du fleuve où, depuis Richelieu et Louis XIV, ils s'étaient établis plus par fourberie et par ruse que par le droit et la bravoure, les rejeter derrière la Sarre et les Vosges. Tous ceux qui demeuraient entre le Rhin, la Moselle et la Sarre ou sur les bords de la Roer et de la Meuse, redeviendraient enfants de l'Allemagne, et il était essentiel de placer sur le Rhin les princes les plus puissants, l'Autriche et la Prusse, puisque « l'Alsace, les Pays-Bas et tant d'autres territoires étaient héritage de Habsbourg et de Bourgogne (1). »

Cette œuvre d'Arndt eut un grand retentissement, et nombre de publicistes usèrent des mêmes arguments. Le Rhin frontière, s'écriait un anonyme dans une brochure qui parut au mois de novembre 1813, il n'y a pas de prétention plus erronée et plus dangereuse! C'est la langue qui marque la frontière naturelle des peuples; c'est aussi, quoique bien plus imparfaitement, la montagne, le *Gebürge*. Les Pyrénées séparent la France de l'Espagne, les Alpes, de l'Italie, et les Vosges de l'Allemagne. Les fleuves ne servent pas et ne peuvent servir de limite. La France

(1) E. M. Arndt, *Der Rhein Teutschlands Strom, aber nicht Teutschlands Grenze*. Leipzig, 1813. Cf. notamment, pp. 63 et 82.

a-t-elle respecté le Rhin ? L'Ebre a-t-il protégé les Espagnols contre la violence? « Quand un même peuple et une même loi demeurent sur les deux bords d'un fleuve, ses mille bénédictions se répandent avec lui. Quand, le long du fleuve, les espions s'observent soupçonneusement, quand la rive droite n'échange pas son vin avec le blé de la rive gauche, quand une barque qui porte un visiteur inoffensif ne peut atterrir ou démarrer sans être fouillée dans tous ses coins..., mais les plaintes des braves Allemands des deux bords du Rhin expriment cette douleur avec plus de force que ne le pourrait ma plume! » Et l'auteur s'élevait contre l'ambition conquérante des Français qui, depuis le règne de Louis XIV, ne laissaient aucun repos à leurs voisins : ils avaient pris l'Alsace, « proie facile, » Mayence, dernier boulevard de l'Allemagne, Kehl, Kastel ; mais, à leur tour, ils étaient vaincus ; Dieu avait « égaré l'esprit du géant terrestre dont la puissance s'était brisée dans les plaines glacées du nord » ; l'Allemagne allait être délivrée du joug étranger, la paix ôterait à la France la « possibilité d'une nouvelle et plus heureuse attaque », et le Rhin ne féconderait plus dans tout son cours que des rives allemandes (1) !

Un autre anonyme déclarait, dans la brochure : *Quelle est la véritable et naturelle frontière entre l'Allemagne et la France*, que les Vosges et la forêt des Ardennes constituaient cette frontière, que le Rhin n'était pas la limite de l'Allemagne pas plus que le Pô n'est la limite de l'Italie, et l'Ebre, la limite de l'Espagne ; que l'Allemagne annexerait à bon droit l'Alsace, la Lorraine, la Belgique, le Luxembourg.

Un écrivain bizarre, le médecin Faust, de Bückebourg,— qui conseillait à la France de partager son territoire entre les fils et petits-fils de Louis XVI et de former une fédé-

(1) *Bildet der Rhein die natürliche und schützende Gränze von Deutschland ?* Ein Wort der Besorgniss im November 1813. Mainz, Strasburg and Luxemburg.

ration d'états où régnerait la liberté absolue de la presse et du commerce — assurait que toute la région arrosée par la Moselle, la Meuse et l'Escaut devait échoir à l'Allemagne.

Gagern redemandait l'Alsace et la Lorraine comme arrachées à l'Empire, *avulsa imperio*.

Görres proposait de donner l'Alsace à l'Autriche et le bassin mosellan à la Prusse. « Au Rhin, au Rhin, disait un chant de l'époque, l'Allemagne doit avoir sa frontière de fer, gardée ici par la puissance de l'Autriche, surveillée là par les héros de la Prusse. »

Certains, comme le personnage qui, sous le nom de Hermann Teuthold, publiait un *Appel à la nation*, voulaient réunir tous les pays de la rive gauche en un royaume de Bourgogne, et cette idée fut défendue par des journaux, notamment par les *Feuilles allemandes* (1).

Le *Mercure rhénan* reconnaissait ce qu'il y avait de noble et de chevaleresque dans une paix qui laisserait la Lorraine et l'Alsace à la France; c'était saluer un ennemi abattu et lui rendre le heaume, l'écu et l'épée; mais une telle paix semblait au *Mercure* « extrêmement dangereuse » et il exprimait très nettement le désir que l'Alsace et la Lorraine fussent ôtées à la France pour former une frontière solide et infranchissable : « Puissions-nous voir parmi nous un prince éclairé qui règne sur ces contrées et qui possède la vieille frontière allemande et ses forteresses de Lorraine et d'Alsace pour que nos enfants et nos petits-enfants ne souffrent pas ce que nous avons souffert (2) ! »

Les poètes joignaient leur voix à celle des publicistes. Les deux Stolberg, Christian et Frédéric, rappelaient que l'Alsace était terre allemande, que Louis XIV l'avait « jadis ravie à la patrie par violence et astuce », et Frédéric—

(1) Goette, *Das Zeitalter der deutschen Erhebung*, I, 2, pp. 282-293; Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, 558.

(2) *Rheinischer Mercur*, numéros 50, 58, 59.

dont les trois fils combattaient la France, l'aîné dans l'armée autrichienne, le cadet comme simple chasseur dans un régiment de la Prusse orientale, le troisième comme officier volontaire dans la landwehr de la Marche,— Frédéric disait que ne pas reprendre l'Alsace était une honte éternelle pour l'Allemagne, une trahison contre les Allemands qui demeuraient de l'autre côté du Rhin. Dès 1775, le fougueux gallophobe, passant à Strasbourg, n'écrivait-il pas que le cœur lui faisait mal à la vue de la « rive domptée et maintenant française », et n'ajoutait-il pas : « Ils ne la posséderont pas longtemps, j'espère, et nous finirons par sentir notre force! » Dans l'ode *la Frontière*, parue dans l'*Observateur* et reproduite par le *Mercure rhénan*, avec le même rythme et les mêmes tours d'expression que Klopstock, son maître et modèle, il s'écriait : « Toi, frontière! Non, vieux Rhin, tu n'es pas frontière! Sur tes deux rives la joie pousse ses sarments, s'embrase au haut des rochers, joue dans la vallée de fleurs, puisant ici la fraîcheur dans tes ondes, là s'enflammant avec plus de vigueur! Sur tes deux rives l'esprit allemand fait résonner la parole allemande, fait résonner notre langue qui, semblable au plus généreux vin et à toi-même, ô Rhin, est riche comme ton fleuve, avec de secrètes profondeurs, et ne fut jamais comprise, jamais sentie par ces Français qui s'enivrent d'écume! Que la paix soit au frivole voisin, mais dans ses anciennes limites (1)! »

Quelques princes d'Allemagne étaient d'accord avec les poètes. Le grand-duc Charles de Bade disait que, depuis la paix de Westphalie, la France, maîtresse de l'Alsace, avait, dans toutes les guerres contre l'Allemagne, dévasté, saccagé le pays de Bade et que son aïeul n'avait eu d'autre parti à prendre que de se prononcer pour elle. Son fils, le comte de Hochberg, assurait qu'il était facile de conserver

(1) Janssen, *Stolberg*, I, 36 ; II, 306, 312, 317 ; Stolberg, *Gesamm. Werke*, II, 292.

à l'Allemagne le point important de Fort-Vauban, qu'il y avait encore une borne badoise au pied du glacis, et il refusait d'accompagner Wittgenstein à Strasbourg « pour ne pas entrer en voyageur dans une ville où il serait entré à la tête de ses troupes sans la trop grande générosité des monarques (1) ».

Le roi Frédéric de Wurtemberg déclarait qu'il est monstrueux de faire d'un fleuve une frontière, qu'on franchit aisément un fleuve sur tous les points, qu'on ne peut jamais empêcher le passage d'une rivière lorsqu'il est sérieusement conçu, qu'une chaîne de montagnes et des défilés défendus par les secours de l'art offrent une barrière solide, et que les Vosges seraient la barrière de l'Allemagne contre la France. Désireux de s'égaler au roi de Bavière, il voulait joindre l'Alsace à son Wurtemberg et affirmait qu'il méritait un « arrondissement » d'un million d'habitants pour le moins, qu'il saurait entretenir trente à quarante mille hommes de troupes. Mais son plénipotentiaire Wintzingerode ne fut pas écouté. Il écrivait de Paris au mois d'avril qu'il avait cherché déjà par trois fois à se présenter aux *grands faiseurs*, Nesselrode, Volkonsky et Anstett; « mais le premier est constamment auprès de M. Talleyrand; le second à l'église; le troisième, au cabaret. » Pourtant, il réussit à voir Nesselrode et parla d'agrandissement : Nesselrode répéta le mot « agrandissement » sur un ton de surprise, comme s'il voulait dire : « Nous n'en sommes pas là. » Wintzingerode sentait, avec le roi Frédéric, que l'Autriche était hostile, que l'Angleterre et la Prusse étaient indifférentes, que la Russie serait le seul appui du Wurtemberg, et il dit un jour devant le tsar que le Wurtemberg devait avoir deux millions et demi d'habitants. « Ce sont là des détails, répondit Alexandre, on y viendra, mais il sera difficile de vous élever au niveau de la Ba-

(1) Röder, 163, 166 — Cf. 243, lettre du grand-duc au roi de Prusse et le *Mercure rhénan*, n° 58 (le Wurtemberg, disait-on, devait avoir l'Oberland badois; en compensation, Bade aurait l'Alsace; Strasbourg serait démantelé).

vière. » Enfin, Wintzingerode parvint à rencontrer Metternich ; il réclama Montbéliard, protesta qu'il fallait rendre plus forts les petits états ; mais, au sortir de l'audience, il mandait tristement à son roi : « Montbéliard semble perdu ; il n'y a pas d'espoir d'agrandissement ; tout au plus quelques petits princes seront-ils médiatisés. » Il avait compris — et ce sont les propres termes de Metternich— qu'un agrandissement du Wurtemberg n'était ni dans l'intention ni dans l'intérêt de l'Autriche (1).

Les chefs de l'armée prussienne, eux aussi, auraient volontiers dépossédé la France de ses anciennes provinces. Au mois de janvier, à Fribourg-en-Brisgau, dans un mémoire sur la « reconstruction » de la Prusse, Knesebeck, l'intime conseiller de Frédéric-Guillaume III, demandait que Strasbourg redevînt ville libre, et Stein disait que la France devait au moins restituer à l'Allemagne Strasbourg et Landau. Pendant la campagne, Blücher, recevant le conseil municipal de Nancy, rappelait l'époque où la Lorraine était un duché, et il insinuait qu'elle pourrait se détacher de la France : « Braves Lorrains, puissé-je vous ramener le bon vieux temps dont jouirent vos ancêtres sous le gouvernement doux et paternel de vos anciens ducs ! » Et, après la campagne, il écrivait qu'il ne se fiait pas à la France, qu'elle reprendrait bientôt son outrecuidance et qu'on aurait dû mieux lui couper les ailes, que les hommes de plume gâtaient tout ce que le sabre faisait de bon. Gneisenau était du même avis. Il trouvait que les alliés avaient bénévolement ménagé la France. Abattre la colonne de la place Vendôme, détruire les ponts d'Austerlitz et d'Iéna, exiger le remboursement de toutes les contributions que Napoléon avait imposées aux coalisés dans les guerres précédentes, occuper le territoire durant une année et régler à Paris, non à Vienne, les affaires de l'Eu-

(1) Pfister, *Aus dem Lager der Verbündeten*, 65, 86, 236, 257. — Cf. Delbrück, *Gneisenau*, II, 123.

rope, ressaisir sans crainte ni scrupule la Lorraine et l'Alsace qui serviraient de rempart à l'Allemagne, tel était le vœu le plus ardent de Gneisenau. Hélas! les alliés, comme il dit, partirent les mains vides, et « l'occasion de protéger pour toujours l'Allemagne contre les attaques de la France fut criminellement manquée (1) ».

Pourquoi les vainqueurs n'ôtèrent-ils pas l'Alsace à la France? Sans doute ils avaient obtenu plus qu'ils ne croyaient, et réduire la France aux limites de 1792 était, à leurs yeux, un résultat considérable. Sans doute, ils avaient déclaré solennellement dans leur manifeste de Francfort qu'ils ne s'armaient que pour se défendre, qu'ils faisaient la guerre à Napoléon et non à la nation qu'il trompait et tyrannisait, qu'ils souhaitaient voir la France grande et forte, qu'ils lui assuraient la frontière qu'elle avait sous ses rois, et même davantage. Sans doute, ils voulaient faciliter la tâche de ces Bourbons qu'ils avaient rétablis, et s'ils avaient démembré l'ancien territoire, frappé le royaume d'une contribution, laissé des garnisons dans les places, ils auraient irrité les esprits contre la dynastie restaurée et peut-être suscité de nouveaux troubles qui de la France se seraient étendus sur l'Europe.

Mais une raison plus puissante, inconnue jusqu'à nos jours, détermina la coalition. En 1814, comme en 1793, la question de la Pologne sauva l'Alsace.

Le tsar Alexandre ne se bornait pas, au vif scandale de Metternich, à repousser les Bourbons et à demander qu'une assemblée nationale élût le souverain et que ce souverain fût Bernadotte. Sous l'influence de son ami le prince Adam Czartoryski et de son maître La Harpe, il désirait conserver le duché de Varsovie qu'il avait conquis et que Napoléon avait formé des possessions prussiennes et autrichiennes, faire de ce duché un royaume

(1) Treitschke, I, 533 ; Pertz, *Stein*, IV, 19 et 23 ; *Rheinischer Mercur*, n° 2 (Cf. Fournier, *Annales de l'Est*, 1898, p. 442) ; Blasendorf, *Blücher*, 292, 305, 312 ; Delbrück, *Gneisenau*, II, 125.

constitutionnel dont il porterait la couronne, éblouir le monde par le rétablissement d'une Pologne indépendante. Il comptait apaiser l'Autriche mécontente en lui offrant l'Alsace qui la dédommagerait de la Galicie. Mais l'Autriche, visant à se concentrer, refusant toute annexion lointaine, renonçant même au Brisgau sur lequel elle avait des droits incontestables, ne se souciait pas de l'Alsace qui la mettait dans le périlleux voisinage de la France et sous la dépendance de l'Allemagne. En revanche, la renaissance d'un royaume de Pologne paraissait à Metternich la plus funeste et la plus folle des mesures, et il entendait reprendre au duché de Varsovie, qu'Alexandre usurpait, les parties de la Galicie qu'il avait dû céder à Napoléon. Il aurait mieux aimé, témoigne un diplomate de l'époque, se battre contre les Russes que de lâcher la Galicie. De là, ses efforts pour finir la guerre, fût-ce en maintenant Napoléon sur le trône, et pour retarder le progrès des armes de la coalition : il menaça de conclure une paix séparée avec la France et l'empereur François enjoignit secrètement à Schwarzenberg de ne pas passer la Seine. De là, l'ardeur belliqueuse du tsar, son enthousiasme pour la croisade, sa répugnance pour toute négociation, son intention hautement proclamée d'aller coûte que coûte à Paris et de renverser Napoléon avant de régler quoi que ce fût. De là, la résolution de Metternich de pousser énergiquement les opérations et de marcher sur Paris lorsqu'il fut sûr de l'appui de l'Angleterre et de la Prusse, sûr que les conséquences de la victoire ne tourneraient pas contre l'Autriche. Le 14 février, à Troyes, — le lendemain du jour où l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre décidaient que la France devrait rentrer dans les limites de 1792 et livrer aux alliés les places de Besançon, de Belfort et d'Huningue qu'ils conserveraient en dépôt jusqu'à la signature de la paix définitive — Metternich et Hardenberg déclaraient par un traité secret que l'Autriche et la Prusse ne souffriraient pas qu'aucune puissance étendît ses vues de con-

quête au delà des frontières qu'avait la France au 1er janvier 1792. C'était laisser l'Alsace à la France ; c'était reprendre la Galicie et empêcher, aux dépens de l'Autriche et de la Prusse, la reconstruction du royaume de Pologne (1).

Alexandre n'abandonna pas le rêve qu'il avait caressé. Mais une fois à Paris il prit une attitude magnanime, et affecta des airs de désintéressement, comme s'il voulait éviter jusqu'à l'apparence des représailles, comme s'il avait pour maxime le vers d'un poète latin de cette époque :

Jam vicisse sat est ; victor, non ultor, habebor,

et les Français, ignorant qu'il avait eu l'intention de leur enlever les deux départements du Rhin, le flattèrent, l'encensèrent, le proclamèrent leur libérateur et le plus généreux des monarques.

La France garda donc l'Alsace. Elle perdait, il est vrai, dans le Haut Rhin l'arrondissement de Porrentruy — à l'exception de l'ancienne principauté de Montbéliard — l'arrondissement de Delémont et deux petits bailliages réunis à l'arrondissement d'Altkirch à cause de leur situation, le bailliage de Horstetten et Metzen, qui dépendait du canton de Soleure, et le bailliage de Biel et Bentzen, qui dépendait du canton de Bâle.

Elle perdait dans le nord de l'arrondissement de Wissembourg la pointe du canton de Landau, qui s'avançait dans le département du Mont-Tonnerre et présentait une superficie de six lieues carrées, Godramstein, Wolmersheim : un canal construit par Vauban pour l'approvisionnement de Landau se trouvait presque entièrement hors de France, la frontière était désormais en certains endroits

(1) Bailleu, *Historische Zeitschrift*, 1880, pp. 265-274; W. Oncken, *Historisches Taschenbuch*, 1885, pp. 27-38; 1886, pp. 33-34; Roloff, *Politik und Kriegführung während des Feldzuges von 1814*, pp. 3-4, 73-78; Klinckowström, 301. Cf. Scherer et Lorenz, *Geschichte des Elsasses*, 469 et Aug. Fournier, *Der Congress von Chatillon*, 68, 127, 133, 145, 288, 296.

à deux cent cinquante toises de la place, et l'ennemi pouvait s'établir sous le canon même de la forteresse.

Elle perdait également dans cette partie le canton de Dahn, — dont les habitants, dit le chevalier de La Salle, exprimèrent leurs regrets de la manière la plus touchante — et avec ce canton des forêts superbes et un point d'une grande importance stratégique. De Dahn, qui formait un très vigoureux saillant et touchait à la crête des Vosges, elle devançait les ennemis sur la cime des montagnes et les empêchait de se rassembler sur ses limites. Dahn en d'autres mains, il n'était plus possible de couvrir à la fois la Lorraine et l'Alsace, de lier militairement Bitche à Landau, de faire de Bitche le centre des opérations.

Mais elle obtenait une compensation. Ses négociateurs rappelèrent que l'ancien duc de Deux-Ponts avait cédé à Louis XVI les villages qu'il possédait en deçà de Landau et reconnu la Queich pour ligne de démarcation. Il fut convenu que la Queich constituerait la limite; que Landau ne serait plus, comme avant 1792, isolé du territoire; que la forteresse et son rayon se rattacheraient au reste du royaume et, de ce côté, la France gagna cinq lieues carrées qui furent réunies au Bas-Rhin : Bergzabern et son canton, Queichheim, Merlenheim, Knittelsheim, Bellheim (1).

Enfin, Huningue demeurait intact. La Diète, qui siégeait à Zurich, avait à peine appris la reddition de la place qu'elle décidait de demander aux coalisés la démolition des ouvrages. Elle pensait — et, dit un contemporain, tous les Suisses partageaient cette opinion — que, tant que la France aurait sur la frontière helvétique un aussi ferme point d'appui, tant que Bâle serait sous le feu des canons français, il n'y aurait à espérer ni pour la Suisse ni pour l'Allemagne une véritable sécurité. On crut d'abord que les alliés exauceraient le désir des confédérés. Dès le

(1) A. E. France, 673, pièce 88 et note du bureau des limites; *Moniteur* des 16 et 18 juin.

19 avril, la *Gazette de Lausanne* annonçait que Huningue serait démantelé, et deux députés de Bâle, le statthalter Dagobert Gysendörfer et le lieutenant-colonel Rodolphe Burckhardt, se rendaient à Dijon, puis à Paris, pour obtenir des hautes puissances alliées la destruction des fortifications. Mais, de par le traité de paix, Huningue resta forteresse et la lunette qui portait le nom de lunette de Bâle, la fatale lunette, la *fatale Brille*, ne fut pas rasée. Bâle regretta d'avoir livré son pont aux coalisés. Les six premiers mois de 1814 furent pour elle une « époque d'effroi ». Le logement des troupes lui coûta plus de trois millions. Ses hôpitaux, qui regorgeaient de malades et de blessés, comptèrent en moyenne 200 morts par semaine. Le typhus fit parmi sa population de nombreuses victimes, et vainement deux ponts de bateaux furent jetés à Märkt et à Rheinwiller : la plupart des militaires préféraient le pont de Bâle et traversaient la ville où ils portaient la contagion. Au typhus se joignit une rougeole maligne à laquelle beaucoup d'enfants succombèrent. Aussi le carnaval, ce « carnaval de Bâle » consacré par l'antique usage, ne fut-il pas célébré ; les magistrats n'eurent pas besoin, comme en 1813, de l'interdire ; le sentiment des malheurs publics suffisait pour l'empêcher (1).

L'Alsace échappait aux revendications des patriotes allemands qui la regardaient comme le glacis de la nation germanique. Gentz prévoyait leur colère. « Le nombre est grand, disait-il, de ceux qui, à toute force, voulaient arracher à la France l'Alsace et la Lorraine, et la resserrer dans les limites qu'elle avait avant la paix de Westphalie ; l'accroissement de territoire et de population qu'elle reçoit les blessera, et l'article qui concerne Landau excitera leur déplaisir (2). » Mais ils se résignèrent. Ils se conso-

(1) Lutz, 50 et 55 ; *Gazette de Lausanne*, 8 et 18 mars, 19 avril. — Cf. l'article de Burckhardt-Finsler dans le *Jahrbuch für Schweiz. Geschichte*, 1898, pp. 85-87. « La liquidation des dépenses ne fut terminée qu'en 1819, et finalement la ville fit une très mauvaise affaire. »

(2) Klinckowström, 365.

lèrent de leur déconvenue en reconnaissant que l'Allemagne n'était pas encore assez forte et unie pour rentrer en possession de son bien, et ils ne perdirent pas l'espoir de ressaisir plus tard le pays d'entre Vosges et Rhin.

Schenkendorf assurait qu'un temps viendrait où « la cause de Dieu » triompherait, où les villes allemandes sauraient délivrer de la puissance des méchants leur belle et douce sœur, la forteresse du Rhin sise sur la route de la France au cœur faux :

Dann wollen wir erlösen
Die Schwester fromm und fein
Aus der Gewalt der Bösen,
Die starke Burg am Rhein,
Die Burg, die an den Strassen
Des falschen Frankreichs liegt.

Et il glorifiait la cathédrale, la vieille tour du Münster, toujours solide et superbe, qui défiait le temps et les oranges ; il jurait qu'un jour elle serait allemande : « En rentrant dans la patrie, nous tournons notre regard vers les hauteurs de la Vosge et vers la tour. Quoi, la tour au pouvoir du Welche! Oh non! elle est là, en avant, comme une hardie sentinelle! Nous te sauverons, nos cœurs ne t'oublient pas (1)! »

Le *Mercure rhénan* comprenait que les paysans d'Alsace souhaitaient de rester Français parce qu'ils craignaient de retomber sous la domination des petits princes et de ressembler aux gens d'outre-Rhin qui ne leur parlaient que d'impôts et de contributions, que de la misère du peuple, que des chasses et des profusions du souverain (2). Il avouait que l'esprit le plus hostile aux alliés s'était

(1) Schenkendorf, *Gedichte*, Hagen, pp. 133 et 143.

(2) *Mercure rhénan*, n° 98. — Cf. le mot du prince royal (Frédéric III) dans son *Tagebuch*, 13, que, pour détacher les Alsaciens, il faut leur faire sentir qu'ils deviennent membres d'un grand état et ne sont pas condamnés « die Kleinstaaterei mitzumachen » et cet autre mot d'Auerbach, *Wieder unser*, 173, que l'Alsacien français se croyait un être supérieur et se regardait comme dégradé s'il devenait allemand.

manifesté dans les provinces qui touchaient à l'Allemagne. « C'est là, disait-il, qu'a été le centre de la rébellion armée. Les femmes ont à Sarrelouis servi les canons. Même la paix faite, les Alsaciens ont déclaré hautement que, si on les avait cédés à l'Allemagne, ils auraient émigré avec leur avoir et leur bétail après avoir brûlé leurs villages. Ces provinces nous sont devenues évidemment très étrangères, et d'ailleurs nous n'étions pas du tout en état de dompter et d'extirper cet esprit. Elles nous appartiennent, c'est clair pour chacun de nous, et elles seront l'objet d'une lutte ; elles nous tomberont en partage lorsque nous pourrons les recueillir sans danger ; pour l'instant, elles éloignent de nous la peste française. »

Jacques Grimm écrivait — comme Young en 1789 — qu'on croyait entrer en Allemagne lorsqu'on entrait en Alsace, que tout y avait l'air allemand, malgré les garnisons et les affiches françaises ; que la race alsacienne, saine et robuste, avait conservé sa langue, ses mœurs et son costume ; qu'elle parlait le français plus que sous Louis XV parce que la Révolution avait tout mêlé et tout confondu, mais que l'allemand, et non le welche, était l'idiome domestique et intime. « Or, ajoutait Grimm, qui parle notre langue, est de notre corps et de notre sang. Qu'importe que des paysans, voire des villages, sous la pression de la guerre, aient déclaré qu'ils ne désiraient pas revenir à nous ? Avant la Révolution, le peuple d'Alsace, doucement gouverné, a pu garder nombre de ses manières d'être particulières et de ses droits comme nul autre pays allemand. Ce souvenir, ainsi que la conscience de la domination française, longue, légalement reconnue et devenue une habitude extérieure, ont une indéniable probité, et on ne peut le reprocher à l'homme du commun. Mais bourgeois et paysans s'unissent en un sentiment, dans une aversion décidée pour les désordres et abus de Bade et de Wurtemberg ; ils voteront tous pour une constitution libre et propre, et ne veulent plus rien savoir de la noblesse.

En tout cas, les Alsaciens sont à nous et nous appartiennent de par Dieu et de par le droit. Aussi, nous devons, non parler contre notre propre chair, mais attendre qu'un bon destin nous mène à eux en tout honneur et les mène à nous sans péché. Si leurs cœurs l'ont oublié, comme font les enfants envers leur mère, l'histoire n'a pas oublié que Strasbourg fut abandonnée sans pitié lorsqu'elle implorait le secours de l'Empereur et de l'Empire (1). »

L'évacuation du Bas-Rhin et du Haut-Rhin n'eut pas lieu sans encombre. La convention du 23 avril stipulait que les coalisés remettraient aussitôt aux magistrats nommés par Monsieur l'administration des pays occupés, que toutes les réquisitions cesseraient dès cette remise, que les autorités royales pourvoiraient aux besoins des alliés jusqu'au moment où ils auraient quitté le territoire.

Mais les préfets, les généraux, le commissaire extraordinaire du roi, La Salle, écrivaient que l'étranger exécutait cette convention avec lenteur et mauvaise foi. Les gouverneurs civils et commandants militaires refusaient de se dessaisir de leurs pouvoirs pour exercer des réquisitions de toute nature, lever des contributions, dégrader ou vendre les forêts de l'Etat ou des communes. « Ils réduisent les habitants, écrit Desbureaux, à la misère et au désespoir. » On avait beau les supplier et, au besoin, les sommer de partir : ils répondaient qu'ils n'avaient pas d'ordres, qu'ils ne pouvaient dire le jour de leur départ, qu'ils attendaient une instruction précise du généralissime. Gémeau priait Hochberg de rappeler la compagnie badoise qui tenait une des portes de Phalsbourg, et Hochberg lui répliquait qu'il n'avait pas reçu d'ordres du prince de Schwarzenberg (2).

Au surplus, la conduite des envahisseurs à Blamont, à

(1) *Mercure rhénan*, n° 98.

(2) La Salle à Beugnot, 9 et 14 mai ; Desbureaux et La Salle à Dupont, 5, 9, 19 mai ; Hochberg à Gémeau, 4 mai (A. G.).

Landskron, à Belfort, n'était guère propre à leur concilier les cœurs.

Le château de Blamont était dans un état complet de dégradation et de ruine. Avant de s'éloigner, les alliés avaient fait jouer la mine. La contrescarpe existait encore; mais le revêtement d'escarpe gisait brisé; d'énormes blocs de pierre s'étaient écroulés; les décombres remplissaient, à l'est et à l'ouest de l'édifice, les fossés désormais franchissables; il ne restait plus du château que des pans de muraille dont la plupart menaçaient de tomber. On avait enlevé les toitures, les planchers et les portes, les fenêtres et les ferrures (1).

A Landskron, à la grande douleur des gens d'alentour et surtout des gens de Leymen, qui vivaient de sa garnison, les Bavarois avaient fait sauter le fort. Landskron devenait intenable, inhabitable. Courtines ébréchées, bastions renversés, casemates éventrées, voilà ce qu'offrait au regard le vieux donjon. La poudre avait jeté pêle-mêle dans les fossés les murailles des Münch et des Reichenstein comme celles de Vauban. Seule la haute tour demeurait debout. Elle aussi, selon la tradition du pays, eût été détruite si le curé de Niederhagenthal n'avait dit à Wrède : « Que la tour au moins reste, laissez ce monument de votre passage et de votre victoire (2) ! »

A Belfort, Drechsel enlevait du château et de l'arsenal le matériel de guerre, canons, caissons, bombes, boulets, affûts, et ce qu'il ne pouvait emporter était vendu au dernier enchérisseur. Le chevalier de La Salle fit au général les plus vives représentations. Drechsel poursuivit son œuvre; il désarma complètement la place et prit jusqu'aux barreaux des fenêtres, jusqu'aux ferrures des contrevents, les portes avec leurs arcs-boutants, leurs cadenas, leurs poignées, leurs serrures, leurs clefs, les bancs, les tables,

(1) Mémoire d'un officier, 1816 (A. G.).

(2) Quiquerez, *Landskron*, 177; Mme Gevin-Cassal, *Souvenirs du Sundgau*, 81.

les planchers même. Dupont se plaignit à Schwarzenberg et pria Talleyrand, qui dirigeait les affaires extérieures, d'interposer ses bons offices et d'écrire à Metternich : Drechsel contrevenait formellement à la convention du 23 avril ainsi qu'à l'article premier de la capitulation d'après lequel les alliés prenaient possession de Belfort pour le gouvernement français et en son nom; ne pourrait-on obtenir de l'Autriche, sinon la restitution de tous ces objets, du moins une compensation? Drechsel répliqua qu'il ne violait ni la convention du 23 avril ni la capitulation : Belfort avait été réduit par la force des armes; sa garnison avait été faite prisonnière de guerre et renvoyée sur parole dans l'intérieur de la France; ses canons appartenaient au vainqueur, et Drechsel rappelait l'article 7, qui « donnait une explication suffisante de l'enlèvement de l'artillerie et arsenaux (1)».

D'autres plaintes s'élevaient contre Drechsel. Le préfet La Vieuville avait arrêté le 27 mai que les monnaies étrangères, dont le département était inondé, ne seraient reçues dans les caisses publiques que d'après un tarif qu'avait fixé le décret impérial du 18 août 1810. Drechsel fit savoir, le 4 juin, que, tant qu'il commanderait Belfort, ces monnaies auraient cours au taux qu'avait fixé le tarif déterminé par Schwarzenberg. « Ce général, s'écriait La Vieuville, se regarde encore comme commandant en pays conquis! »

Le commissaire spécial du préfet, Dermineur, avait traité le 13 mai avec le juif Samuel Brunschwig qui s'était chargé de donner le foin et l'avoine aux troupes des alliés qui traversaient l'arrondissement de Belfort, et Drechsel avait signé et ratifié le marché. Le 6 juin Brunschwig demanda le paiement immédiat de ses livraisons en menaçant, s'il n'avait pas satisfaction, de ne plus rien fournir. Dermineur lui remarqua qu'il fallait avant tout assurer le service. « Je vous rendrai réponse dans une heure, » repartit

(1) La Vieuville à Dupont, 6 juin; Dupont à Talleyrand, 8 juin; Drechsel à La Salle, 22 mai (A. G.). Cf. plus haut p. 282.

Brunschwig. Une demi-heure après, Dermineur était appelé chez Drechsel, et le général, le rencontrant dans le vestibule, lui annonçait qu'il allait quitter Belfort, mais qu'il entendait que Brunschwig fût payé, sinon qu'il emploierait un bataillon à une exécution militaire. Dermineur fit observer qu'il n'avait pas qualité pour ordonnancer le paiement et qu'il l'avait sollicité du préfet; Drechsel persista dans son mécontentement. Le lendemain matin, Dermineur et le secrétaire de la sous-préfecture étaient mandés chez le général. Ils trouvèrent dans une salle l'aide de camp de Drechsel, quatre officiers et M. de Metz, sous-commissaire aux vivres pour l'armée autrichienne. Metz dit que les magasins de fourrages étaient vides, et Brunschwig, survenant, protesta qu'il ne pouvait plus rien livrer parce qu'il n'était pas payé selon les termes de son traité. Dermineur reconnut que le traité était bon et valable. Là-dessus, les officiers, s'emportant, déclarèrent que ce traité, revêtu de la signature de Drechsel, serait exécuté de gré ou de force; que les magasins de fourrages devaient être approvisionnés et ne pouvaient l'être que lorsque Brunschwig aurait reçu la somme de quarante-cinq mille francs, à laquelle il avait droit. Vainement Dermineur objecta de nouveau que le préfet ordonnançait les paiements, que les récépissés des garde-magasins avaient été remis le 3 juin et renvoyés le jour même à Colmar, que le traité stipulait des délais et des modes de paiement. Les officiers autrichiens s'élevèrent derechef, dans le langage le plus dur, contre la déloyauté des Français.

Drechsel ne se bornait pas à exercer, comme disait La Vieuville, une prépotence insultante envers les autorités locales. Il semblait user de tous les moyens pour épuiser les subsistances du Haut-Rhin et rendre sa présence onéreuse au pays. Il conservait à Belfort une garnison de douze cents hommes et de deux cents chevaux. Il faisait parquer sur le glacis un troupeau de trois cent soixante bœufs qui consommait une énorme quantité de fourrages.

Il entretenait aux frais du gouvernement français un équipage de quarante à cinquante voitures militaires qui transportaient au domicile des acquéreurs les effets qu'il avait vendus. Il laissait dans les environs de la ville et sur d'autres points du département des détachements de cavalerie et d'infanterie sous prétexte qu'ils attendaient le passage de leur corps d'armée. Il déclarait qu'il resterait à Belfort pour y maintenir l'ordre jusqu'à l'arrivée d'un autre commandant. Aussi La Vieuville conjurait-il La Salle et Desbureaux d'envoyer aussi promptement que possible à Belfort une garnison de cinq à six cents hommes et un gouverneur capable et ferme (1).

A Huningue, Zoller, après n'avoir mis d'abord dans la place que trois cents hommes, y appelait le 6e régiment d'infanterie bavaroise, qui comptait sept cent cinquante soldats, et il s'établissait de sa personne dans la ville, avec son quartier général. Chancel mandait que les alliés voulaient sans doute s'emparer de l'artillerie, et le préfet La Vieuville ajoutait qu'il avait à pourvoir à la subsistance de douze cents Bavarois, que l'ennemi n'était entré dans Huningue que par *convention*, et non par *capitulation*, qu'il fallait lui demander des explications pour que le matériel de guerre ne fût pas enlevé comme à Belfort, furtivement ou de vive force. Mais Zoller répondait qu'il avait le droit d'entrer dans la ville et qu'il aurait dû en user dès le premier jour, que la garnison française se composait de douze cents hommes valides lorsqu'il avait pris possession de la place, et qu'il pouvait conséquemment mettre, lui aussi, à Huningue douze cents hommes (2).

Enfin, peu à peu toutes les difficultés s'aplanirent. Les généraux des troupes alliées, Drechsel à Belfort, Zoller à Huningue, Beckers à Colmar reçurent les instructions

(1) Correspondance de Dermineur et de La Vieuville avec Dupont, 13 juin (A. G.).

(2) Chancel à Dupont, 4 mai, et à Desbureaux, 18 mai; La Vieuville à Dupont, 19 mai; Beckers à La Salle, 19 mai (A. G.).

qu'ils attendaient pour évacuer les places. Le 14 mai, les fonctionnaires avaient ordre d'exercer désormais leur emploi au nom du roi de France, et un cri de joie éclatait d'un bout à l'autre de l'Alsace. Cet ordre, La Salle, Lezay, La Vieuville, tous les Français le réclamaient avec impatience et l'appelaient de leurs vœux. C'était la fin de la domination étrangère. Plus de réquisitions énormes, plus de dilapidations des propriétés forestières, plus de vente frauduleuse des denrées emmagasinées. Chaque jour de retard dans la remise de l'administration aux autorités françaises avait été, suivant le mot de Lezay, un jour de désolation et de deuil (1).

Pourtant, l'Alsace et notamment le plat pays eut encore mainte épreuve à subir, maint dommage à supporter.

Au mois de juin, un major russe occupait avec sa femme la sous-préfecture d'Altkirch sans motif, sans ordre aucun, et obligeait la ville à lui allouer des frais de table. Un général russe s'était installé chez le maire, et comme s'il n'avait pas l'intention d'évacuer de sitôt le territoire, il envoyait à Hirtzbach cent Cosaques et trente artilleurs de la garde.

Près de Mulhouse, une troupe de dix Cosaques, qui se faisait livrer le fourrage par les communes voisines, gardait un parc de cent chevaux pris ou volés et chaque jour en vendait quelques-uns.

Dix autres Cosaques gardaient pareillement dans les environs de Mulhouse depuis deux mois un parc de quinze bœufs qu'ils disaient malades et qu'ils nourrissaient aux dépens du pays.

A Ensisheim, le 6 juin, se concentraient encore cinq compagnies de pionniers et de pontonniers autrichiens.

Le général Beckers, s'éloignant de Colmar, y laissait deux cent cinquante à trois cents hommes avec un com-

(1) La Salle à Dupont, 22 mai; Lezay à Dupont, 13 mai, et à Beugnot, 11 mai (A. G.).

mandant pour garder l'hôpital militaire et fournir des sentinelles aux deux commissaires bavarois Stengel et Sonnleitner.

A Balschwiller, des chasseurs à pied autrichiens rossaient les habitants, leur volaient du linge et emmenaient du village vingt-trois voitures attelées de chevaux.

A Bartenheim, trois hussards westphaliens, pris de vin, parcouraient la commune, tirant des coups de pistolet, brandissant leur sabre, brisant les fenêtres des maisons, frappant les gens qu'ils rencontraient, blessant un paysan, violant une femme. L'un d'eux tomba de cheval et se fit un trou à la tête; on dut le transporter dans une charrette. Le lendemain, des Autrichiens arrivaient; ils forçaient le maire à leur payer deux cents francs, l'arrêtaient avec cinq autres personnes que le hasard mettait sur leur chemin, conduisaient leurs prisonniers au delà du Rhin, et les relâchaient après avoir donné quinze coups de bâton à chacun (1).

Dans le nord de l'Alsace, Hochberg agissait en maître. Il abattait des arbres dans les bois que Strasbourg possédait à portée de fusil d'Altenheim, pour les vendre au profit des villages d'Auenheim et de Neumühl, désolés par l'artillerie française. Il défendait à la gendarmerie royale de reprendre le service dans le pays de Brumath, de Haguenau, de Wissembourg, en déclarant qu'il se chargeait de la police. Ses Badois vivaient amplement aux dépens de la contrée. Ils occupaient les communes voisines de Landau et semblaient bloquer, affamer la forteresse où les vivres devenaient très rares et très chers. Sous prétexte qu'en certains endroits les princes de l'Allemagne avaient avant 1792 des droits de souveraineté, ils prétendaient y mettre des troupes et y exercer l'administration (2).

(1) La Vieuville à Dupont, 6 juin; Procès-verbal dressé le 14 juin à Balschwiller; lettres du maire de Bartenheim et du sous-préfet d'Altkirch, 16 juin (A. G.).

(2) Röder, 157; Moncey à Beugnot, 14 mai; La Salle à Beugnot, 1er juin; Desbureaux à Dupont, 2 juin; Lezay à Dupont, 25 mai (A. G.).

Le 8, le 9 et le 10 mai les Badois avaient franchi le Rhin en trois colonnes à Altenheim, à Fort-Vauban et à Lauterbourg. Mais le 12, Schwarzenberg ordonnait de Saint-Cloud que tout le corps d'armée regagnerait la rive gauche du fleuve pour s'établir à Spire et se mettre en cantonnements du nord au sud entre la frontière française de 1792 et la routequi va de Mannheim à Sarrebrück par Dürckheim, Kaiserslautern et Hombourg. Le 18, les Badois commençaient leur mouvement. La Basse-Alsace s'effraya. Voilà les Badois qui retraversaient le Rhin ! Ils revenaient pour achever l'épuisement du pays, peut-être pour en prendre possession ! Vainement Hochberg écrivit à Lambert, sous-préfet intérimaire de Wissembourg, que ses Badois allaient cantonner à Spire et dans les contrées de la rive gauche qui limitaient au 1er janvier 1792 l'ancienne France, que leur séjour actuel ne devait être envisagé que comme un passage. Lambert assurait qu'ils ne rebroussaient chemin que pour ruiner entièrement la Basse-Alsace. Il ne respira que lorsqu'il sut leur entrée à Spire et lorsque le baron de Hess, chargé de l'administration civile, eut remis Haguenau aux autorités françaises et quitté cette ville avec les deux compagnies badoises que Hochberg lui avait données pour le soutenir et l'escorter (1).

Fort-Vauban, qui reprenait son nom royaliste de Fort-Louis, fut l'objet de très vives alarmes et de curieuses contestations. Après s'en être aisément emparés, les alliés avaient résolu de le mettre en état de défense, et un habile et persévérant officier, le capitaine autrichien Duoda, l'avait presque restauré. Il avait achevé le fort d'Alsace, comblé les cinq brèches du fort carré avec les pierres des bâtiments intérieurs qu'il avait abattus, relevé le retranchement qui entourait l'île, jeté sur le bras d'Alsace un pont solide que

(1) Hochberg à Lambert, 20 mai; Lambert à Dupont, 23 mai (A. G.); Röder, 165-167.

le directeur du génie français, le colonel Morlet, avait demandé vainement pendant douze années. Schwarzenberg ordonna de raser Fort-Louis et de le si bien détruire que les Français ne pussent le rétablir. « Ainsi, s'écriait Hochberg, l'immense et coûteux labeur de quatre mois pleins aura été inutile! » Mais l'ordre de Schwarzenberg était formel, et Hochberg, certain que les autorités du Bas-Rhin tâcheraient par tous les moyens possibles d'empêcher le démantèlement, envoya, pour protéger les travaux, quatre compagnies commandées par le major Saint-Julien et soutenues de deux canons d'artillerie légère. Deux mille à trois mille ouvriers avaient été requis sur la rive gauche pour être employés à cette besogne de complète démolition. Les palissades, les madriers, les bois de construction furent transportés par radeaux sur la rive droite du fleuve pour être vendus à un habitant de Rastadt. On rouvrit, en faisant jouer des mines, les cinq brèches du fort carré et les trois brèches du fort d'Alsace. On rasa les remparts de l'île et le chemin couvert de son enceinte. On culbuta les reliefs des parapets en terre sur les fronts de fortification qui regardaient l'Allemagne. L'ennemi, dit le colonel Morlet, ne nous laissait qu'un squelette brisé (1).

Quelques jours après avoir commencé cette œuvre de destruction, Hochberg quittait définitivement l'Alsace et rappelait deux compagnies avec les canons. Le 20 mai, le général Schramm se présentait pour prendre possession du fort. Le major Saint-Julien lui déclara qu'il faisait démolir les ouvrages élevés par les alliés, et que, tant qu'il serait là, Fort-Louis ne serait pas occupé au nom du roi.

Schramm devinait que Saint-Julien ne gardait le fort que pour couvrir le passage des Badois qui se rendaient à Spire. Il revint le 5 juin avec le général Geither et un détachement de cavalerie. Saint-Julien refusa, cette fois

(1) Röder, 165; rapport de Vallentin, de Boudhors, de Morlet (A. G.). Dupont pria Schwarzenberg, le 21 mai, de faire cesser la démolition de Fort-Louis et Schwarzenberg donna l'ordre d'interrompre les travaux de destruction ; Dupont l'en remercia le 29 mai ; toutefois, le gros de la besogne était fait.

encore, de livrer Fort-Louis : il n'avait pas d'ordres, disait-il, et Hochberg, dont il dépendait, était dans le même cas.

Il ne mentait pas. Durant toute la campagne, Hochberg ne reçut pas d'instructions. Aussi fut-il souvent dans de graves embarras et dut-il agir au hasard. Il raconte dans ses Souvenirs qu'il n'apprit que par les gazettes et les conversations la convention du 23 avril, et c'est pourquoi, jusqu'au dernier moment, il eut avec les autorités françaises de très mauvais rapports. Ignorant quelle conduite il fallait tenir, craignant d'exciter les soupçons — car il savait, à n'en pouvoir douter, que les alliés croyaient le grand-duc de Bade favorable aux Français, — il s'efforçait de donner à l'adversaire aussi peu d'avantages que possible et il ne céda Fort-Louis que sur l'ordre exprès de Schwarzenberg.

Et pourtant, même à cet instant, il s'exécuta de mauvaise grâce et il suscita des difficultés qui firent alors quelque bruit. Le 14 juin, au matin, Schramm avait informé Saint-Julien qu'il prendrait possession du fort à midi précis. Le major répondit qu'il avait, en effet, ordre de remettre Fort-Louis au gouvernement français, mais que ce même ordre lui prescrivait de loger ses deux compagnies à Reschwoog, où le lieutenant général russe baron d'Oertel refusait de les recevoir, qu'il avait prévenu Hochberg et qu'en attendant la décision du comte, il priait Schramm de n'envoyer que peu de monde à Fort-Louis et d'y laisser encore les Badois.

Schramm se fâcha. « Saint-Julien, s'écriait-il, est de mauvaise foi, il me fait une nouvelle chicane, il veut me pousser à bout ! » Et sur-le-champ il écrivit au major que, malgré tout, il prendrait possession du fort à midi précis. A midi, il arrivait de Reschwoog avec le capitaine Bernard, l'ancien commandant d'armes, et vingt dragons détachés d'un escadron qui stationnait à Drusenheim. Il vit Saint-Julien qui lui montra la lettre de Hochberg et il constata, non sans étonnement, que le comte prescrivait au major

de rendre le fort aux Français, mais de placer une garde au pont et de loger les deux compagnies badoises à Reschwoog. Il s'indigna, et il signifia par lettre à Saint-Julien l'ordre d'abandonner Fort-Louis : il lui accordait une heure pour évacuer le poste et quitter le territoire français; sinon, il emploierait la force ou, comme il disait, les moyens coercitifs, et, dans le même temps, il enjoignit au capitaine de dragons qui tenait Drusenheim de lui envoyer aussitôt son escadron, en ne laissant dans le village que quelques hommes pour la correspondance.

Au bout d'une heure, Saint-Julien venait annoncer à Schramm que l'évacuation allait commencer et que la garnison attendait le général français pour lui rendre les honneurs. Schramm, accompagné de Saint-Julien et du capitaine Bernard, se dirigea vers le fort. Il avait avec lui trente-quatre dragons et une dizaine de douaniers qu'il avait mandés de Drusenheim et de Beinheim. Les Badois défilèrent devant cette poignée d'hommes et passèrent le Rhin. Schramm se hâta de garnir les principaux endroits. Mais une discussion s'éleva derechef. Saint-Julien désirait occuper la tête du pont de la rive gauche. Schramm combattit vigoureusement cette prétention et proposa que Français et Badois eussent leur poste, les uns sur la rive gauche, les autres sur la rive droite. Saint-Julien finit par y consentir.

L'affaire était mince, et Schramm exagérait singulièrement les choses, lorsqu'il disait plus tard qu'on devait à sa fermeté la conservation du pont de Fort-Louis, qu'il avait sauvé huit cent mille francs de matériaux par un *coup de main* en brusquant le départ des Badois qui voulaient dépouiller la position avant de la remettre. Mais les Français avaient quelque raison d'être inquiets, et Desbureaux envoya sans retard à Fort-Louis deux compagnies du 7e léger et vingt-cinq cavaliers (1).

(1) Röder, 168; Desbureaux à Dupont et Schramm à Desbureaux, 16 juin ; Schramm au ministre, 28 février 1818 (A. G.).

Alliés et Français se séparaient froidement et la colère au cœur. « Il importe d'aller vite, écrivait Talleyrand à Dupont, et d'imprimer le mouvement aux alliés. »Le mouvement s'imprimait si promptement que les coalisés, si vif que fût leur désir de regagner leurs foyers, se plaignaient d'être comme éconduits et chassés. Ils comparaient leur invasion aux invasions françaises. Avec quelle lenteur, disaient-ils, les troupes de Napoléon quittaient le territoire allemand! Il avait fallu vingt ans pour leur faire vider le pays. Et c'est pourquoi les Français avaient encore les façons tranchantes, le langage superbe, et l'air impérieux. Les Allemands avaient supporté l'oppression en silence; les Français gardaient leur orgueil d'autrefois et leurs commissaires, chargés d'accompagner l'armée combinée jusqu'à la frontière, voulaient se mêler de tout : ces gens qui naguère, lorsqu'ils étaient les plus forts, ne souffraient pas la moindre atteinte à leurs droits, chicanaient, rusaient, pour refuser ce que demandait le vainqueur ou pour réduire ses légitimes exigences (1)!

La conduite de la population alsacienne acheva d'irriter les alliés. Les officiers furent hués dans les rues de Strasbourg. Vainement le chevalier de La Salle engageait les habitants à traiter en amis et en frères ces « nobles étrangers » qui ne s'étaient battus contre la France que pour le salut même de la France. Vainement le maire Brackenhoffer invitait les Strasbourgeois à les recevoir cordialement et à leur témoigner des égards. « Des malveillants, disait Brackenhoffer, ont osé se porter à des excès contre quelques officiers des armées alliées, de ces armées dont la Providence a appelé le puissant concours pour précipiter le tyran. » Et il ajoutait que la police exercerait dorénavant une surveillance active et arrêterait quiconque man-

(1) Becht, 51; Barsewisch, 162; cf. les plaintes de Gneisenau sur Louis XVIII qui parle dans le même esprit que les maréchaux et généraux de Napoléon, ce protégé des alliés qui vise, malgré les alliés, à garder la Belgique et la rive gauche du Rhin (Pertz, *Stein*, IV, 23).

querait aux procédés d'honnêteté et de bon accueil que méritaient les coalisés. Lezay reconnaissait qu'un uniforme étranger ne pouvait se montrer à Strasbourg sans être insulté et que les officiers de l'armée combinée ne passaient par la ville qu'à leur corps défendant et parce qu'il leur était impossible de faire autrement (1).

Lorsque les Wurtembergeois traversèrent l'Alsace par Sainte-Marie-aux-Mines, Châtenois, Benfeld, Fegersheim, l'état-major ordonna de ne pas disperser la troupe « parce qu'il craignait, à cause du mauvais esprit des habitants, le meurtre des militaires isolés », et le roi interdit à ses officiers de visiter Strasbourg. Les colonnes prirent la route d'Illkirch, tournèrent à droite lorsqu'elles arrivèrent à la Schachenmühle et, passant en vue de la citadelle, s'engagèrent sur le pont du petit Rhin. A Kehl, au-delà du fleuve, et en touchant le sol de l'Allemagne, elles poussèrent un grand cri de joie. Les chasseurs à pied chantaient une chanson imitée du *Caplied* de Schubart : « Sur les frontières de France nous remplissons de terre notre main, et nous crachons dessus : voilà notre merci pour ce que tu nous donnas à manger et à boire, pays inhospitalier (2) ! »

Rückert exprima ces sentiments de dépit et de colère dans un *Schmachllied* ou « chant de honte ». Le poète représente un soldat allié qui voulait brûler Paris et brandissait sa torche; mais soudain « on tire un rideau », et le soldat devient ami des Français, épargne les Français, les ménage, bien qu'ils le haïssent et qu'ils soient son « héréditaire ennemi » ; au retour, il ne fait que passer en hâte par leurs provinces : « Quoi ! l'armée doit précipitamment traverser le pays ! Et quand elle arrive à la frontière, elle s'arrête et marche plus lentement. O honte ! Par les villages il faut défiler en rangs serrés, et, s'il manque un de nous, c'est qu'un paysan l'a tué ! Notre marche victorieuse

(1) Heitz, 84, 89; lettre de Lezay, 11 juin.
(2) Hiller, 408.

serait-elle une fuite? Toute la France nous raille, et toi, Alsace, race dégermanisée, tu nous railles aussi, ô dernière des hontes ! »

Wird unser Siegszug denn zur Flucht?
Ganz Frankreich höhnt uns nach ;
Und Elsass, du, entdeutschte Zucht,
Höhnst auch, o letzte Schmach (1)!

Les railleries ou, pour mieux dire, les malédictions de l'Alsace s'adressaient surtout aux Badois. Il y eut des communes du Bas-Rhin où les hommes de la landwehr ne déplurent pas à leurs hôtes, et l'on nous raconte qu'après la campagne des familles alsaciennes, père, mère, enfants, allaient rendre visite sur l'autre bord aux Badois qu'elles avaient hébergés. Mais ils avaient vécu trop longtemps aux dépens du pays. « Les Alsaciens, rapporte le maréchal Suchet, sont extrêmement exaspérés contre les Badois qui les ont maltraités et pillés pendant l'invasion, et cette exaspération a fait utilement balancer les provocations des publicistes allemands qui dans des écrits multipliés ont tenté d'ébranler leur fidélité ». Pour faire taire leur fils, les paysans lui disaient : « Tais-toi ou tu seras Badois, » et ils avouaient qu'ils aimaient mieux loger dix Cosaques qu'un homme de la landwehr badoise. « Autant le pays se loue de la conduite des Russes, écrivait Lezay, autant il se plaint de celle des Badois; ces Badois sont en subsistance chez les habitants; un soldat ne va pas d'une commune à une autre qu'il ne lui faille une réquisition, et c'est le bâton à la main que tout se commande ; du plus petit jusqu'au plus grand, chacun doit avoir sa part au pillage, et des nuées d'aventuriers ont fondu sur nous (2). »

De là des querelles entre particuliers des deux rives et des guerres de plume entre Alsaciens et Badois. Les

(1) *Des heimkehrenden Kriegers Schmachlied.*

(2) Lezay à Beugnot, 6 mai (A. N. F7, 7027). — Cf. *Correspondance* des demoiselles de Berekheim 11, 166 : Becht, 197 (il cite le mot des paysans *Schwig still, suest must du Bodisch wäre*) ; Suchet à Soult, 15 février 1815 (A. G.).

Strasbourgeois se moquaient de ce principicule de l'Empire, de ce margrave qui devait aux Français son titre de grand-duc, et de ces Badois qui se croyaient les premiers guerriers du monde parce qu'ils avaient marché d'Auenheim à Schiltigheim et bloqué durant plusieurs mois une forteresse : ces troupes auraient-elles existé sans Napoléon et quel autre que Napoléon avait fait une armée nationale de cette armée des cercles naguère si décriée, quel autre avait éveillé leur valeur, leur avait donné leur tenue martiale et leur habileté dans les évolutions militaires (1)?

De leur côté, les Badois assuraient que l'Alsacien est porté à la vantardise et à la brutalité, qu'au temps des victoires de Napoléon il se pavanait comme pas un, qu'il dépassait alors les Français en insolence et en grossièreté. Les gens du Bas-Rhin, disaient les Badois, se plaignent qu'on ait rossé quelques-uns des leurs en maint endroit; ne se souviennent-ils pas que des Alsaciens, officiers supérieurs de la garde impériale, ont piétiné de faibles vieillards et que d'autres — des généraux! — se sont conduits comme des brutes déchaînées (2)?

Les journaux d'outre-Rhin, la *Gazette générale* et les *Feuilles allemandes*, intervinrent dans ce conflit et publièrent des articles contre l'Alsace. Plusieurs Strasbourgeois avaient dit qu'ils n'iraient pas en 1814 aux bains de Baden-Bade. « Tant mieux, répondit un rédacteur des *Feuilles allemandes*, il y aura donc un été où les Allemands du Rhin pourront jouir du beau sol de la patrie sans être gênés à chaque pas par l'aspect rebutant de ces parvenus français qui viennent manger sur terre allemande avec un luxe révoltant le bien allemand qu'ils ont rapiné, où ils seront à l'abri des insultes que des vauriens français se permettaient impunément, voire contre des hommes d'État considérés, et, pour satisfaire tous nos vœux

(1) Ehrenfried Stöber, *Bemerkungen über das Elsass, veranlasst durch deutsche Zeitungsartikel*, pp. 18-19.

(2) *Mercure rhénan*, n° 98.

à cet égard, le monde élégant de Strasbourg devrait bien étendre ce comique interdit à tous les bains d'Allemagne et aller se divertir à Plombières, à Aix, dans les limites de l'ancienne France. Le vain peuple français, à qui le sentiment de la défaite est insupportable, hait surtout les habitants du grand-duché de Bade. Mais il n'y a pas un guerrier, pas un citoyen de Bade qui ne soit fier de mériter cette haine par ses efforts et ses sacrifices patriotiques pour la grande cause de l'Allemagne ! »

La *Gazette générale* alla plus loin encore. Elle déclara que l'Alsace était peut-être le pays le plus mal disposé pour l'Allemagne, que cette branche dégénérée de la Germanie n'avait plus les sentiments allemands sans avoir acquis ce que le Français a d'aimable, que l'Alsacien est un être hybride et équivoque.

Un des plus féconds écrivains de l'Alsace prit la défense de sa patrie. Ce fut Ehrenfried Stöber, le porte-parole de la bourgeoisie libérale de Strasbourg, qui disait que sa lyre était allemande, mais que son épée était française et fidèle au coq gaulois. Il protesta, non sans éloquence, contre les accusations de la presse d'outre-Rhin. L'Alsace était une « branche dégénérée de l'Allemagne ! » En quoi consistait sa dégénérescence? Parce qu'elle parlait un dialecte ! Mais sa langue était belle ; elle était douce et vigoureuse tout ensemble ; elle avait été maniée au moyen-âge par Frédéric de Linange, Gottfried de Strasbourg, Reinmar de Haguenau, et, récemment, par l'excellent, par le spirituel Hebel ; elle régnait encore dans le pays malgré les efforts qu'on avait faits pour la détruire et elle prouvait par là l'indépendance des Alsaciens et leur immuable attachement aux mœurs de leurs pères. Où l'esprit du bon vieux temps s'était-il maintenu plus pur que dans les familles de l'Alsace et surtout de Strasbourg? Si tant d'étrangers se plaisaient, s'établissaient dans la contrée, était-ce la faute de l'Alsace? Ils venaient sans être appelés ; mais, s'ils étaient de braves gens, on les accueillait volontiers,

quelle que fût leur patrie, leur condition, leur religion. L'Alsacien, un « être hybride et équivoque » ! Les Allemands connaissaient-ils l'Alsace? Avaient-ils eu pendant la guerre le loisir de la juger et de la pénétrer? Pour approfondir le caractère d'un peuple, ne faut-il pas gagner sa confiance, et les Allemands avaient-ils gagné la confiance de l'Alsace par de « grossiers excès de toute sorte » et par leurs bastonnades? N'avait-on pas vu des officiers imberbes, et qui n'avaient revêtu l'uniforme que depuis six semaines, faire donner d'infamants coups de canne à des paysans qui avaient, peut-être durant vingt ans, porté le fardeau et l'honneur du service militaire? Comme si les paysans de France ressemblaient à ceux d'ailleurs, comme s'ils étaient des chiens dressés pour la chasse, et non des hommes! Mais, remarquait Stöber, le Livonien qui est russe et l'habitant du Holstein qui est danois, étaient-ils des êtres hybrides parce qu'ils parlaient allemand? Les Alsaciens, qui sont Français, étaient-ils des êtres hybrides parce qu'ils parlaient allemand; parce qu'ils aimaient la littérature et l'art de l'Allemagne, parce qu'ils lisaient soit Goethe et Schiller, soit Corneille et Racine, soit leurs propres poètes, Nicolaï et Pfeffel; parce qu'ils composaient des chansons dans les deux langues et les chantaient à table sans prétention; parce qu'ils s'efforçaient d'acquérir les mérites des deux pays; parce que les fils de leurs ouvriers faisaient leur tour de France et leur tour d'Allemagne; parce que les fils de leurs négociants travaillaient dans un comptoir français, puis dans un comptoir allemand; parce que les jeunes savants de l'Alsace allaient achever leurs études à Göttingue, à Iéna, à Erlangen, et ensuite dans la capitale de la France, leur « patrie politique », pour jouir de l'enseignement des hommes les plus célèbres, pour épurer leur goût, pour attraper dans la fréquentation des Français les plus spirituels toute la grâce qui pouvait s'unir à la vigueur, à la constance, à la dignité de la race alsacienne? « L'Alsace, disait Stö-

ber, est placée entre deux grands états pour préparer le passage de l'un à l'autre et le rendre moins voyant et moins tranchant, pour pratiquer en quelque sorte un commerce de transit des esprits : aussi a-t-elle produit de très distingués diplomates, Pfeffel, le frère du fabuliste, Otto et Rosenstiel » Il ajoutait que l'Alsace n'avait pas suivi Napoléon sur les champs de bataille de l'Europe aussi volontiers qu'on le prétendait : « Nos conscrits ont quitté le foyer de la patrie avec moins d'empressement que les Badois qui, sur un signe de Bonaparte, partaient pour l'Espagne et la Russie. Mais si l'on parle des guerres de la Révolution où nous avons combattu pour notre indépendance et pour la conservation des droits imprescriptibles de l'homme, nous sommes fiers de notre empressement. Oui, nous nous sommes battus vaillamment avec nos concitoyens, avec les Français de toutes les provinces, et je vis alors une des plus belles fêtes civiques : cette journée où Frédéric Dietrich, le premier maire de Strasbourg, appela les fils de la patrie à la défense de leur mère ; au milieu des joyeux applaudissements de la foule et des bénédictions de leurs parents, des jeunes gens de toutes les classes, sans souci de l'amour, de la richesse, des jouissances, entraient dans les rangs patriotiques des volontaires ; le beau mot d'ordre était *la nation, la loi, le roi* ! » Il rappelait que le courage était un apanage des Alsaciens : « Aucune province de France n'a produit durant vingt années autant d'intrépides généraux : Kléber, Kellermann, Lefebvre, Rapp, Ordener, Walther, Cohorn, Berckheim, Schramm, etc., et, sans doute, ces braves auraient dû, en qualité d'Alsaciens, et parce qu'ils parlaient allemand, se rendre prisonniers sans coup férir avec des colonnes entières ; mais parmi eux il n'y a pas un Mack ; qui veut trouver des traîtres, qu'il n'aille pas en Alsace ! » Et il concluait : « On désire unir l'Alsace à l'Allemagne ; merci à tous égards. Chers compatriotes, unissez-vous plus étroitement que jamais ; gardez-vous des sugges-

tions de l'étranger ; soyez fidèles autant que vaillants! »

Les *Feuilles allemandes* revinrent à la charge et attaquèrent l'Alsace plus âprement encore que l'avait fait la *Gazette générale*. « Le beau rêve est dissipé, disait un de ses rédacteurs après la paix de Paris ; l'attente de l'Allemagne a été trompée en ce point comme en maint autre ; la belle Alsace, habitée par une race allemande, l'Alsace dont la dégénérescence aurait disparu sous l'action d'un gouvernement sage et fort, lorsque se serait éteinte la génération actuelle, l'Alsace est restée dans la main des Français ! »

Stöber répondit derechef à cet article. Ah! l'on voulait l'Alsace, la belle et fertile Alsace, et l'on désirait la prompte extinction des Alsaciens dégénérés de 1814 ! Encore un souhait très obligeant! Mais pourquoi dire que les Alsaciens devaient avoir un gouvernement fort ? Pour mettre la bride et le mors à leur langue trop libre? Pour les bâillonner et, à la moindre plaisanterie, les jeter dans une forteresse? Le mont Odile deviendrait sans doute prison d'État comme l'Asperg, où le poète Schubart avait langui si longtemps !

Les *Feuilles allemandes* avaient inscrit dans leur programme la haine contre la France. « Nous autres, Allemands, lisait-on dans ce journal, nous sommes séparés par des intérêts de province, par les opinions, par les lois, par les habitudes et il ne nous reste guère d'autre lien que la connaissance du danger commun, que l'horreur et la haine contre la France. Le Français est surtout à craindre en temps de paix quand il se glisse dans notre confiance, quand il détourne de la cause allemande le cœur de nos princes par promesses et intrigues, quand il empoisonne par la séduction et par l'exemple la vieille vertu allemande. Nous avons la paix et nous la garderons avec une inviolable et allemande fidélité. Mais chacun de nous qui aime sa patrie doit haïr la France comme l'ennemi héréditaire, doit répandre et nourrir cette haine. Oui, il faut prêcher

cette haine du haut des chaires et des tribunes, il faut en remplir, en enflammer de bonne heure par la voix des pères et des maîtres la génération qui s'élève ! »

De nouveau Stöber protesta contre les énergumènes des *Feuilles allemandes* (1). La haine, disait-il, aveuglait les rédacteurs de ce journal. Passe encore lorsqu'ils tonnaient contre la monarchie universelle de Napoléon et l'oppression sans exemple qu'il avait fait peser sur l'Allemagne; tout Français loyal, tout Alsacien équitable serait d'accord avec eux. Mais haïr ainsi toute une nation, n'était-ce pas blasphémer Dieu? Les rédacteurs croyaient-ils que Dieu était allemand et ne s'occupait que de l'Allemagne? Et Stöber demandait qu'une amitié solide s'établît entre l'Allemagne et la France : « Jamais la force d'Hermann et le courage de Roland ne devraient se combattre, *Hermannskraft und Rolandsmuth sollten nie sich befeinden!* »

(1) *Bemerkungen*, 6-17.

FIN

PIÈCES ET NOTICES

I

Légions actives pour la défense de la frontière du Rhin et des Vosges (p. 5)

Effectif de la dernière situation (25 décembre 1813)

Haut-Rhin	3 cohortes	1145 hommes	à Schlestadt.
Bas-Rhin	3 —	675 —	à Huningue.
Vosges	4 —	2305 —	la 1re et la 2e cohorte à Landau, la 3e et la 4e à Neuf-Brisach.
Meurthe	4 —	1619 —	à Strasbourg.
Moselle	4 —	1539 —	à Landau.
Haute-Marne	4 —	2235 —	à Neuf-Brisach.
Haute-Saône	4 —	2034 —	les 1re, 2e et 4e cohortes à Huningue, la 3e à Neuf-Brisach.

II

Le 2e corps d'armée au 5 janvier 1814

1re division d'infanterie

Général de brigade : JAMIN, commandant par intérim

24e léger,	1 bataillon,	colonel PLAZANET,	25 officiers	495 hommes	
19e de ligne	1 —	— TRUPEL,	25 —	620 —	
37e de ligne	1 —	— —	19 —	582 —	
56e de ligne	2 —	— DELHAYE,	31 —	931 —	
			95 —	2628 —	

2e division d'infanterie

Général de brigade : baron FORESTIER, commandant par intérim

26e léger	1 batail. 1/2,	—			30 officiers		771 hommes	
18e de ligne	3	—	—	SAUSSET	59	—	1326	—
46e de ligne	1	—	—	RÉGEAU	23	—	730	—
93e de ligne	1	—	—	MARCHAL	19	—	389	—
					131	—	3216	—

3e division d'infanterie

Général de division : DUHESME

11e léger	7 compagn.,	—			29 officiers		467 hommes	
2e de ligne	1 bataillon	—			25	—	380	—
4e de ligne	2	—	—	MATERRE	43	—	1194	—
72e de ligne	1	—	—	BARTHÉLEMY	26	—	498	—
					123	—	2539	—

Artillerie

1er régiment à pied		1 compagnie			2 officiers		105 hommes	
2e	—	2	—		4	—	101	—
9e	—	5	—		10	—	168	—
1er régiment à cheval		1	—		2	—	50	—
3e	—	2	—		4	—	108	—
1er bat. princ. du train		1	—		1	—	43	—
6e	—	2	—		2	—	142	—
8e	—	2	—		4	—	129	—
11e	—	»	—		»	—	5	—
12e	— *bis*	1	—		1	—	108	—
					30	—	959	—

III

Situation du 5e corps de cavalerie au 1er janvier 1814

Etat-major général (à Colmar)

Commandant en chef : Comte DE MILHAUD, général de division.

Chef de l'état-major général : l'adjudant-commandant CHASSERIAU.

Sous-chef : le chef de bataillon LE ROY.

Commandant l'artillerie : le chef d'escadron Etchegoyen.
Vaguemestre général : le maréchal des logis Lasgoréais.
Inspecteur aux revues : Fromentin de Saint-Charles.
Ordonnateur en chef : Legois.
Aides de camp du commandant en chef : le capitaine Vallès.
— — — le capitaine Dhane Slienuyse.

9e DIVISION DE CAVALERIE LÉGÈRE

(Quartier général à Sainte-Croix)

Général de division : baron de Piré.
Aides de camp : capitaine de Closmadeuc.
— lieutenant de Guichen.
Adjudant-commandant chef de l'état-major : Petiet.
Adjoints : capitaines Roucy et Thierry.

Ire BRIGADE

Général : baron Subervie

3e hussards :
- Etat-major, Barthélemy, chef d'escadron, 4 officiers, 8 sous-officiers et soldats.
- 1er escadron, 8 officiers, 134 sous-officiers et soldats.
- 2e escadron, 7 officiers, 112 sous-officiers et soldats.
- Cadres, 5 officiers,

26e chasseurs :
- Etat-major, Muller, colonel, 3 officiers, 8 sous-officiers et soldats.
- 1er escadron, 8 officiers, 122 sous-officiers et soldats.
- 3e escadron, 4 officiers, 32 sous-officiers et soldats.
- 4e escadron, 4 officiers, 26 sous-officiers et soldats.

2e BRIGADE

Général : DERMONCOURT

Aide de camp : capitaine DERMONCOURT

14e chasseurs :
- Etat-major, ARNAUDET, chef d'escadron, 5 officiers, 2 sous-officiers et soldats.
- 1er escadron, BERNARD, chef d'escadron, 4 officiers, 87 sous-officiers et soldats.
- 3e escadron, 2 officiers, 40 sous-officiers et soldats.
- 4e escadron, 5 officiers, 89 sous-officiers et soldats.

27e chasseurs :
- Etat-major, MUTEAU, major, 5 officiers, 3 sous-officiers et soldats.
- 1er escadron, LEROY, chef d'escadron, 4 officiers, 140 sous-officiers et soldats.
- 3e escadron, 7 officiers, 55 sous-officiers et soldats.
- 4e escadron, 5 officiers, 37 sous-officiers et soldats.
- 5e escadron, 3 officiers 72 sous-officiers et soldats.

Total : 83 officiers, 967 sous-officiers et soldats.

5e DIVISION DE GROSSE CAVALERIE

(Quartier général à Horbourg)

Général de brigade : COLLAERT.
Aide de camp : capitaine LAFAYE.
Adjudant commandant chef de l'état-major : DE CONTAMINE.

1re BRIGADE

Général : MONTÉLÉGIER

Aide de camp : lieutenant de SAVIGNAC

2e	dragons,	colonel	HOFMAYER,	25 officiers	324 sous-officiers	et sold.
6e	—	—	MUGNIER,	25 —	296 —	—
11e	—	—	THÉVENET.	28 —	354 —	—

2e BRIGADE

Général : LUDOT

Aide de camp : lieutenant LAURENS

13e	dragons,	colonel	LIGNIVILLE,	20	officiers 200	sous-offic. et sold.
15e	—	—	BOUDINHON.	28	— 305	—
				126	— 1479	—

6e DIVISION DE GROSSE CAVALERIE

(Quartier général à Colmar)

Général de division : LHÉRITIER
Aides de camp : capitaine LHÉRITIER.
— capitaine DE BULACH.
— lieutenant LHÉRITIER.
Adjudant commandant chef de l'état-major : SOUBEYRAN.
Adjoints : chef de bataillon RAVEL.
— capitaine RAMORINO.

1re BRIGADE

Général : LA MOTTE

Aide de camp : lieutenant ROUYER

18e	dragons,	colonel	DARD,	17	officiers, 201	sous-offic. et sold.
19e	—	—	MERMET,	23	— 223	—
20e	—	—	DESARGUES,	14	— 140	—

2e BRIGADE

Général : Colonel MERMET

22e	—	chef d'esc.	ADAM,	23	— 260	—
25e	—	—	CAZENER,	25	— 238	—
				102	— 1062	—

ARTILLERIE

Commandant : chef d'escadron ETCHEGOYEN
(à Colmar)

4e compagnie du 2e régiment à cheval (capitaine Jean RENAUD)...	2	officiers,	75	sous-offic. et sold.
2e compagnie du 3e régiment à cheval (capitaine ROMAND)...	3	—	85	—
1re compagnie du 8e bataillon principal (capitaine KOPP)....	1	—	71	—
1re compagnie du 12e bataillon principal (capitaine POULMAIRE).	1	—	81	—
	7	—	312	—

MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE

12 bouches à feu (8 canons de six et 4 obusiers de vingt-quatre).

RÉCAPITULATION

PAR DIVISION

9e division de cavalerie légère.	83	officiers	967	sous-offic. et sold.
5e division de grosse cavalerie.	126	—	1479	—
6e division de grosse cavalerie.	102	—	1062	—
Artillerie à cheval.....	5	—	160	—
Train d'artillerie.....	2	—	152	—
	318	—	3820	—

PAR ARME

Chasseurs à cheval.....	83	—	967	—
Dragons.....	228	—	2541	—
Artillerie et train d'artillerie.	7	—	312	—
	318	—	3820	—

La Vieuville.

Auguste-Joseph de la Vieuville, né à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine) le 11 septembre 1760, page du roi, officier aux gardes fran-

çaises, épouse la veuve du marquis de Gerbéviller, devient chambellan de l'Empereur (décembre 1809) et comte de l'Empire, successivement préfet de la Stura (30 novembre 1810), du Haut-Rhin (12 mars 1813), de l'Allier (14 juillet 1815), de la Charente-Inférieure (19 juillet 1820). L'Empereur, abusé sur son compte et malgré sa fuite, le nomma officier de la Légion d'honneur « comme récompense des services qu'il avait rendus et de ceux qu'il rendait » (*Journal de l'Empire*, 4 janvier 1814).

V

Joliat (p. 32)

Louis-Joseph Joliat, né à Porrentruy le 14 janvier 1774, secrétaire-adjoint pour le département du Mont-Terrible, greffier du tribunal de police correctionnelle de Porrentruy, membre du Conseil de préfecture du Haut-Rhin (8 juillet 1800), sous-préfet d'Altkirch (31 janvier 1806), chevalier de la Légion d'honneur (12 mars 1811), et chevalier de l'Empire (30 septembre 1811), conservé par Louis XVIII en 1814, se prononce pour Napoléon aux Cent Jours et, dans une proclamation du 25 mars 1815, représente le retour de l'Empereur comme un bienfait de la Providence ; nommé député à la Chambre des représentants, il obtient un congé et continue d'exercer ses fonctions de sous-préfet ; il s'éloigne d'Altkirch avec Lecourbe, revient dans sa sous-préfecture au mois d'août, et, le 2 septembre, est remplacé.

VI

Calame (p. 34)

Pierre-Etienne Calame, né à Montbéliard le 31 août 1755, grenadier au régiment suisse de Castella, où il reste treize ans de 1773 à 1786, grenadier et caporal instructeur au régiment des gardes-suisses (1786-1789), sergent-major de chasseurs dans la garde nationale parisienne soldée (1er octobre 1789), passé au 13e bataillon d'infanterie légère (1er janvier 1792), sous-lieutenant (6 octobre 1793), passé dans la 13e demi-brigade d'infanterie légère qui devint plus tard la 25e (20 avril 1794), lieutenant (27 juillet 1794), capitaine (30 décembre 1794), commandant d'Auxonne (11 avril 1800), adjudant de place au château de Blamont (7 décembre 1800), reçoit une solde de retraite de douze cents francs le 28 mai 1814 et meurt à Alanjoie le 28 novembre

1815, en laissant une femme indigente qui était, dit le sous-préfet de Montbéliard, l'objet de la commisération publique.

VII

Foussenquy (p. 38)

Nicolas-Louis Foussenquy, né à Toulon le 28 mars 1763, entré au service dans la 1re compagnie d'artillerie du Contrat social de Paris (6 décembre 1791) où il devient successivement caporal (10 avril 1792), sergent (7 octobre 1792), lieutenant en premier (13 mars 1793), capitaine en second (19 décembre 1794), capitaine commandant (7 octobre 1796), réformé à sa rentrée de Saint-Domingue (20 février 1802), remis en activité par arrêté du premier Consul à la 59e demi-brigade (29 mai 1802), nommé membre de la Légion d'honneur (5 novembre 1804) et officier (18 février 1808), chef au troisième bataillon du 76e régiment d'infanterie de ligne (6 septembre 1808), commandant d'armes de quatrième classe au fort Dugommier (11 octobre 1812) et au fort de Landskron (8 novembre 1813), employé à l'état-major de la 1re division militaire (9 janvier 1815) et détaché à Saint-Denis comme commandant de place, mis à la demi-solde (1er août 1816), chevalier de Saint-Louis (19 décembre 1818), admis à la solde de retraite de deux mille francs (5 janvier 1820), mort à Paris le 17 novembre 1828. Il avait fait les campagnes de l'année 1793 et des ans II, III, IV à l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg, celles des ans IV, V, VI, VII, VIII, IX et X au cap Français, celles des ans XII et XIII à l'armée des côtes de l'Océan, celles de l'an XIV et des années 1806 et 1807 à la Grande Armée d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, celles de 1808 et de 1809 en Espagne. Au combat de Tamames (18 octobre 1809), il avait reçu deux coups de feu: l'un traversa la poitrine du côté droit, et sortit derrière l'épaule; l'autre entra au côté gauche du col et sortit sous l'épaule du même côté.

VIII

Saar (p. 39)

François-Xavier Saar, fils de Benoît Saar et de Catherine Rendlerin, né le 25 novembre 1767 à Diersbourg, dans le pays de Bade, mais naturalisé par lettres de naturalité à lui délivrées le 17 septembre 1817, entré au 7e régiment de cuirassiers le 1er septembre

1787, brigadier-fourrier (27 avril 1794), maréchal des logis (3 janvier 1802), maréchal des logis chef (8 janvier 1802), adjudant sous-officier (13 juin 1805), sous-lieutenant (29 décembre 1806), lieutenant adjudant-major (7 avril 1809), capitaine (7 octobre 1810), admis à la solde de retraite (8 octobre 1811), adjudant de place de 2e classe à Metz (7 septembre 1813), adjudant de place de 1re classe à Landskron (27 octobre 1813), prisonnier de guerre (25 décembre 1813), rentré en France (24 juin 1814), adjudant de place de 1re classe à Longwy (31 mai 1815) jusqu'au moment de la reddition de cette place aux alliés, mis en demi-solde jusqu'au 16 juillet 1819, où il rentre en jouissance de sa solde de retraite qui n'est que de six cents francs. Il était chevalier de la Légion d'honneur (1er octobre 1813) et avait fait les campagnes des années 1792, 1793, ans II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX de la République, celle de l'an XIV en Italie, celles de 1806 et 1807 à la Grande Armée, celle de 1809 à l'armée d'Allemagne, celle de 1813 à la forteresse de Landskron, celle de 1815 au blocus de Longwy. Saar était fixé à Metz et il avait épousé en 1809 une Messine, Marie-Catherine Meunier, fille d'un magistrat.

IX

Ligoure (p. 39)

Jean-Pierre Ligoure, né à Preignac (Gironde) le 10 septembre 1768, capitaine au 6e bataillon de la Gironde (25 septembre 1791), mis en non-activité (21 avril 1801), remis en activité au 63e régiment (21 novembre 1808), chevalier de la Légion d'honneur (28 septembre 1814), fait deux fois prisonnier de guerre, une première fois en Italie (28 octobre 1799-15 novembre 1801), une seconde fois à Landskron (25 décembre 1813-24 juin 1814). Il avait reçu une balle derrière la nuque à Novi, un coup de sabre à la main gauche près d'Alexandrie, et deux coups de feu au bas ventre et à la jambe à Essling.

X

Pernin (p. 39)

Claude-Denis Pernin, né à Rye (Jura) le 11 février 1777, soldat au 63e régiment (26 mai 1799), caporal (14 novembre 1806), fourrier (6 décembre 1801), sergent (1er juin 1811), sergent-major (21 juillet 1811), adjudant sous-officier (1er juillet 1813),

sous-lieutenant (10 juillet 1813), prisonnier de guerre en Bavière (25 décembre 1813), rentré en France (24 juin 1814), licencié à Niort le 23 septembre 1815, retiré à Rye, son pays natal. Il avait fait campagne en Italie (ans VII et VIII), en Portugal (ans IX et X), au camp sous Bayonne (an XI), sur la flottille impériale (an XII), au camp sous Brest (an XIII), en Allemagne (an XIV), en Prusse et en Pologne (1806 et 1807), en Espagne (de 1808 à 1812), à la Grande Armée (1813 et 1814) et il avait reçu trois blessures : coup de feu à la lèvre supérieure devant Gênes (5 janvier 1800), coup de feu à la lèvre inférieure à la bataille d'Eylau (8 février 1807), coup de feu à la main droite au combat de Durango (31 octobre 1808).

XI

Capitulation de Landskron (p. 41)

Capitulation faite entre le colonel bavarois de Treuberg, commandant le blocus de Landskroon et le capitaine adjoint français, chevalier Saar, commandant du fort de Landskroon.

La garnison de Landskroon se rend prisonnière de guerre. MM. les officiers garderont leur épée et leurs bagages. Les soldats déposeront demain à huit heures leurs armes sur la place d'armes, ils garderont leurs sacs, et puis elle sera escortée là où S. E. Monsieur le général en chef compte (*sic*) de Vrede le trouverra (*sic*) bon.

Pour les équipages de MM. les officiers, il sera prêt une voiture à deux colliers.

L'artillerie, de même que toutes les munitions, seront rendues à l'officier commandé pour les recevoir.

Les malades français qui sont au fort seront soignés comme les malades bavarois.

La porte du fort, après la capitulation signée, sera occupée par les troupes bavaroises.

Au pied du fort de Landskroon, le 25 décembre 1813.

TREUBERG, collonel bavarrois (*sic*).

SAAR, capitaine et commandant le fort de Landskroon.

Moi soussigné, général en chef de l'armée austro-bavaroise, atteste que M. le commandant du fort de Landskroon n'a rendu cette place qu'après quatre jours et trois nuits de bombardement et après avoir manqué de vivres. Fait à mon quartier général à Blotzheim, le 27 décembre 1813.

Le général de cavalerie, commandant en chef de l'armée austro-bavaroise.

Comte DE WRÈDE.

XII

Rossanges (p. 61).

Paul Rossanges, né à Beaumat (Lot) le 19 août 1762, soldat au régiment Maréchal de Turenne (27 mai 1779), caporal (26 juin 1781), sergent (1er avril 1782), fourrier-écrivain (27 septembre 1783), sergent-major (26 septembre 1787), adjudant sous-officier (27 mai 1789), sous-lieutenant (6 octobre 1792), lieutenant de grenadiers (21 janvier 1793), adjudant-major (17 février 1793), capitaine (1er juillet 1793), nommé commandant de place à Lauterbourg par le général en chef Michaud (28 février 1795), promu au grade de chef de bataillon par le représentant du peuple Cavaignac (4 mars 1795) pour la bravoure qu'il avait montrée dans le combat du 7 décembre 1794 en remplaçant l'adjudant-général Simon blessé, confirmé et maintenu dans ce grade par le Comité de salut public (19 octobre 1795), mis à la retraite par ordonnance du 1er août 1815. Les généraux Malye, Leval, Desbureaux, Heudelet louent sa moralité, son désintéressement, son exactitude et son empressement à remplir ses devoirs. Verrières atteste qu'il a rendu les plus grands services pendant le blocus de Landau, et le maire de la ville, qu'il « a excellé par ses bonnes qualités civiles et militaires », par sa « fermeté de caractère », par les « principes de prudence et de justice » qu'il a pratiqués notamment dans la nuit du 21 au 22 avril 1814. Le général autrichien Mazzuchelli le recommandait en 1815 au ministre de la guerre comme un homme qui s'était « acquis pendant vingt ans l'estime des hommes de bien du pays ».

XIII

Mallet (p. 62)

François-Saturnin Mallet, né à Bonny (Loiret) le 30 novembre 1757, entré au service dans le régiment de Bretagne ou 46e (5 septembre 1776), fourrier (1er mai 1783), sergent-major (8 octobre 1787), adjudant sous-officier (25 février 1792), sous-lieutenant (28 avril 1792), lieutenant (7 mai 1792), adjudant major (21 novembre 1797), capitaine adjudant major (19 janvier 1799), réformé comme le troisième de ce grade lors de la réduction de sa demi-brigade à deux bataillons (28 mars 1801), adjudant de place de 1re classe et commandant à Germersheim (22 novembre 1801), passé à Coblenz avec le même grade (15 septembre 1812), puis à

Wissembourg (27 septembre 1813), mis à la retraite en vertu de l'ordonnance royale du 1er août 1815 (1er juillet 1816), avec une pension de douze cents francs. Il s'était trouvé aux sièges du Port-Mahon et de Gibraltar (1781-1783) et il avait fait les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée du Rhin sous Custine, Landremont et Beauharnais, celles des ans II, III, IV et V aux armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle, sous Michaud, Pichegru et Moreau, celle de l'an VI en Helvétie sous Schauenburg et en Italie sous Scherer et Joubert (il eut à Novi son cheval blessé sous lui et fut mis hors de combat), celles des ans VII, VIII et IX au siège de Gênes sous Masséna et en Toscane sous Dupont, celle de 1814 dans Metz bloqué. Sa femme était sœur de Schweisguth, qui commandait Schlestadt en 1814.

XIV

Bernard (pp. 58-60)

Charles Bernard, né à Picquigny (Somme) le 3 août 1758, dragon au 4e régiment (23 février 1779), brigadier (12 juillet 1786), maréchal des logis (23 février 1787), adjudant sous-lieutenant (10 juin 1792), lieutenant (1er avril 1793), capitaine (22 septembre 1796), avait fait la campagne de 1792 à l'armée du Centre, celle de l'an Ier à l'armée de la Moselle, celle de l'an II à l'armée de Rhin-et-Moselle, celles des ans III, IV et V à l'armée du Rhin, celles des ans VI et VII à l'armée d'Angleterre, celles des ans VIII et IX à l'armée gallo-batave. Il appartenait en l'an IV au corps des partisans ; mais, à Landstuhl, dans une charge, son cheval fut blessé et Bernard fit une chute dont il resta incommodé et qui le détermina à quitter le service actif. Sur la recommandation d'Augereau, qui le disait « estimé de ses camarades et de ses chefs pour sa bonne conduite, ses connaissances militaires et son courage », il fut nommé le 1er novembre 1801 commandant de Fort-Vauban. Mis à la retraite le 1er août 1815.

XV

Ségur (pp. 62-74)

I

Philippe-Paul de Ségur, né à Paris le 4 novembre 1780, hussard (6 mars 1800), sous-lieutenant de hussards (1er mai 1800), aide de camp de Macdonald (23 novembre 1800), lieutenant aide de camp de Beurnonville (12 avril 1802), capitaine (24 septembre

1803), chef d'escadron au 13e chasseurs (16 mai 1806), major surnuméraire au 2e régiment de hussards (15 novembre 1807), major titulaire du 6e hussards (13 juillet 1808), adjudant commandant sur le champ de bataille de Sommo-Sierra (7 décembre 1808), colonel des chevau-légers de la garde nationale de Paris (3 septembre 1809), général de brigade (22 février 1812), gouverneur des pages (7 février 1813), colonel du 3e régiment des gardes d'honneur (8 avril 1813), commandant une des brigades des gardes d'honneur composée des 3e et 4e régiments en janvier 1814, chef d'état-major des corps royaux de cavalerie (2 septembre 1814), employé à Paris comme chef d'état-major du comte de Valence chargé de la défense de la rive gauche de la Seine (18 juin 1815), mis en non-activité au mois de septembre 1815, maréchal de camp au corps royal d'état-major (27 mai 1818), disponible (1er septembre 1820), lieutenant-général (27 février 1831), placé dans la section de réserve du cadre de l'état-major (5 novembre 1845), admis à la retraite (12 avril 1848), mort à Paris le 25 février 1873. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 15 juin 1804, officier le 30 juin 1811, grand-officier le 23 mai 1825. En 1814, au mois d'août, il demandait à la Restauration le grade de divisionnaire et il exposait ainsi ses titres;

« Le général comte de Ségur a fait douze campagnes et un siège, a reçu trois blessures d'arme blanche et cinq coups de feu ; il a eu trois chevaux tués sous lui ; il a quatorze ans de services et trente-quatre ans d'âge ; il a été mis trois fois à l'ordre de l'armée ; il a fait plusieurs grandes missions et reconnaissances militaires. C'est lui qui a été chargé de faire signer la capitulation d'Ulm au général Mack. Depuis qu'il a été nommé général de brigade, il a fait la campagne et la retraite de Moscou, la campagne de 1813 sur le Rhin, la campagne de 1814 à la tête des 3e et 4e régiments de gardes d'honneur; il a formé et instruit le 3e de gardes d'honneur fort de 2.700 chevaux; il a été cité deux fois à l'ordre de l'armée; il a eu un cheval tué sous lui et a reçu deux blessures graves en prenant quatorze pièces de canon et en décidant l'affaire de Reims. Bien loin de recevoir aucune récompense quelconque pour ces services, il a perdu :

ses dotations,	14,000 fr.
sa place de gouverneur des pages,	16,000 —
sa place de colonel des gardes d'honneur,	10,000 —
	40,000 fr.

et il n'a reçu aucune compensation pour tant de pertes. Il demande de la justice de Sa Majesté le grade de lieutenant général

et d'être mis à la disposition de S. E. le ministre de la guerre ». La requête de Ségur était appuyée par Oudinot, Beurnonville, La Tour-Maubourg et apostillée par Exelmans dans les termes suivants: « Chargé de l'inspection des 3e et 4e régiments de gardes d'honneur qui ont formé la brigade de M. de Ségur et de la dissolution du 3e régiment dont il est colonel, je demande avec toute l'instance possible le grade de lieutenant général pour cet officier. C'est un des plus braves, des plus instruits et des plus brillants officiers généraux de l'armée. Ses affaires renommées, la quantité de blessures graves dont il est couvert et ses nouveaux faits d'armes, ses nouvelles blessures, ses pénibles et excellents services et toutes les pertes qu'il a faites depuis plusieurs années qu'il est maréchal de camp justifient l'avancement que je sollicite pour lui. Tous les braves de l'armée verront avec joie M. le comte de Ségur récompensé. »

II

Ségur au duc de Bellune, ministre de la guerre.

1er février 1822. Paris.

Monseigneur,

... Me permettez-vous d'invoquer quelques souvenirs ? Votre Excellence voudra-t-elle bien se rappeler que je fus blessé et atteint de dix balles à l'attaque de Sommo-Sierra qu'elle commandait, et qu'en 1814, après avoir défendu sous ses ordres une partie du cours du Rhin, je complétai les garnisons et l'approvisionnement de Landau et de Phalsbourg malgré les alliés ; qu'ensuite, après être resté le dernier en Alsace, je ramenai à Votre Excellence, de Landau à Rambervillers, deux mille chevaux et quelque infanterie qui composaient alors ma brigade ? Votre Excellence se rappellera peut-être qu'elle jugeait ces troupes compromises par les différents passages des alliés au-dessus et au-dessous de moi, qu'il me fallut traverser l'ennemi et lui tenir tête pour la rejoindre, et qu'elle voulut bien louer ma conduite dans cette circonstance.

XVI

Montélégier (pp. 45-73)

Gabriel-Gaspard-Achille-Adolphe, vicomte Bernon de Montélégier, né à Romans le 6 janvier 1780, enrôlé volontaire au 7e hussard le 19 mai 1798, sous-lieutenant, lieutenant et capitaine dans la campagne d'Egypte, confirmé capitaine par le premier Consul (3 mai 1802), commissaire des guerres pendant cinq mois, ad-

joint à l'état-major de la division Gazan (14 mars 1802), aide de camp de Lefebvre, chef d'escadron après le siège de Danzig (30 mai 1807), colonel (24 mai 1809), colonel titulaire du 26e dragons (17 avril 1810), général de brigade (30 mai 1813), aide de camp du duc de Berry (26 juin 1814) et, en 1819, gentilhomme d'honneur de ce prince, remarqué pour son élégance (*le Maréchal Oudinot*, p. 349), commandant la 1re brigade de la 2e division de cavalerie de la garde royale (8 septembre 1815), lieutenant-général (25 avril 1821), inspecteur général de cavalerie (4 juillet 1821), commandant supérieur de la 17e division militaire ou de la Corse (15 janvier 1823), mort à Bastia le 2 novembre 1825. Chevalier de Saint-Louis (19 juillet 1814), et grand officier de la Légion d'honneur (24 août 1820), il avait fait les campagnes d'Egypte, d'Autriche (1805 et 1809), de Prusse (1806-1807), d'Espagne (1808-1812), d'Allemagne et de France (1813-1814) et assisté aux affaires et batailles des Pyramides, d'Aboukir, d'Héliopolis, d'Ulm, de Krems, d'Iéna, de Pultusk, de Golomyn, de Danzig, de Friedland, de Durango, d'Espinosa, d'Almaraz, d'Abensberg, de Scharding, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Innsbruck, de Salamanque, de Vittoria, de Leipzig, de Hanau et de Brienne. Il avait été fait prisonnier par les Anglais devant Alexandrie en 1800 et par les Russes à Krems en 1806, et fut blessé aux Pyramides, à Redisi, à Marienswerder, à Brienne, cité dans le *Moniteur* pour le blocus de Küstrin, l'entrée des Français à Innsbruck, l'affaire de Naumbourg (10 octobre 1813) et celle de Sainte-Croix.

XVII

Zorn de Bulach (p. 44)

Ce Zorn de Bulach était Ernest-Maximilien, le futur député du second Empire. Né à Osthausen le 18 février 1786, chevalier de l'ordre de Malte (4 octobre 1803), il était entré, avec l'agrément du gouvernement français, au service du grand-duc de Bade, et on le trouve lieutenant (1er mai 1804), lieutenant en premier 29 mars 1809), capitaine (1er juillet 1811) au 2e régiment du Prince Louis hussards, et prisonnier de guerre en Autriche, après Ebersberg (mai-septembre 1809). Il entre ensuite au service de France comme capitaine au 8e régiment de lanciers (1er juin 1812), devint aide de camp du général Lhéritier (26 mai 1813) et chevalier de la Légion d'honneur (4 décembre 1813), sorte de l'état-major pour entrer capitaine au 2e lanciers (1er août 1814), passa avec son

grade aux chasseurs de la Côte-d'Or, plus tard 8e chasseurs (7 février 1816), obtient sa mise en non-activité (30 juin 1819), puis sa démission (24 novembre 1819), parce que « des affaires de famille négligées depuis longtemps l'obligent de rester en Alsace ». Il avait fait au service badois les campagnes de 1805 en Autriche, de 1806 et 1807 en Prusse et Pologne, de 1809 en Autriche, et au service français celles de Russie (1812), de Saxe (1813) et de France (1814). Cf. sur lui les mémoires du margrave de Bade (pp. 3 et 11) qui l'estimait fort, et qui, à l'état-major de Masséna, aimait à s'entretenir avec lui.

XVIII

Napoléon à Clarke (p. 82)

Château de Surville, 20 février 1814.

Monsieur le duc de Feltre,

J'ai été peu satisfait du duc de Bellune, mais pas assez pour ne plus l'employer. Comme il a ordre de se rendre à Paris, je ne verrais point d'inconvénient à l'employer dans la 13e ou la 16e division militaire.

XIX

La mission de Brossard (p. 89)

I

Brossard à Dupont

Paris, le 6 avril 1814.

A Son Excellence le comte Dupont, ministre de la guerre.

Monseigneur,

Je m'empresse d'adhérer aux actes du Sénat et du gouvernement provisoire, et j'ose y joindre mon vœu pour le retour de notre légitime souverain.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

A.-H. DE BROSSARD.

Chef d'escadron, aide de camp du général de division comte Delaborde.

II

Rapport fait au ministre.

7 avril 1814.

Son Altesse Sérénissime le prince Wolkonsky, aide de camp, général et major général, a informé le ministre que le maréchal comte Barclay de Tolly, commandant en chef des troupes russes, se proposait de rétablir la ligne de communications de Paris à Nancy, et d'envoyer dans cette dernière ville, pour cet effet, un officier russe qu'il désirerait voir acccompagné par un officier français. On pense que M. le chef d'escadron Brossard qui est en ce moment à Paris, est susceptible de recevoir cette destination. C'est un homme bien né, de mœurs fort douces.

III

Le ministre à Brossard.

7 avril 1814.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que vous avez été désigné pour accompagner l'officier russe que monsieur le maréchal comte Barclay de Tolly doit envoyer à Nancy pour rétablir la ligne de communications entre cette ville et Paris. Vous voudrez bien vous présenter sans délai chez Son Excellence qui demeure à Paris, rue Saint-Dominique, hôtel de Madame Mère.

l'honneur de vous saluer.

Le Ministre de la Guerre.

IV

Ordre du 7 avril 1814.

Monsieur le chef d'escadron Brossard, après avoir secondé M. l'officier russe qui se rend à Nancy pour rétablir la ligne de communications entre cette ville et Paris, se rendra directement à Strasbourg où il remettra des dépêches au gouverneur et au commandant de la place, au général commandant la 5e division militaire. Il en remettra également à tous les commandants des places qui sont sur la route de Nancy.

Il aura soin de faire connaître à toutes les autorités militaires que la France entière adhère aux actes du gouvernement provisoire.

M. Brossard s'assurera des dispositions de tous les officiers généraux et des officiers de tous grades.

Le Ministre de la Guerre.

V

Autre ordre du 7 avril 1814.

Il est ordonné à monsieur le chef d'escadron Brossard, aussitôt après qu'il aura rempli sa mission à Nancy, de se rendre dans les places dont l'état est ci-joint pour remettre aux gouverneurs ou commandants de ces places les dépêches dont il est chargé et qui ont pour objet de hâter l'adhésion des contrées de l'est à la nouvelle constitution du royaume de France.

Il lui est accordé des frais de poste.

Metz, Luxembourg, Trèves, Coblenz, Mayencé, Worms, Spire, Landau, Haguenau, Strasbourg, Schlestadt, Neuf-Brisach, Huningue, Belfort et Besançon.

XX

Trogoff (p. 90)

Joachim-Simon, comte de Trogoff, né à Quimper-Guezennec (Côtes-du-Nord) le 22 novembre 1762 , émigré en 1790, aide-major dans la légion de Mirabeau à la formation, major dans le contingent du duc régnant de Brunswick, passé, lors du licenciement des troupes d'Empire, dans un bataillon d'infanterie légère autrichienne comme officier supérieur, puis lors de la réforme de l'infanterie légère ou des corps francs au régiment de Fröhlich comme capitaine de grenadiers, major commandant la légion de l'archiduc Charles, attaché successivement au régiment de Reuss-Greitz, à celui de Vogelsang, à celui d'Argenteau, et enfin à l'état-major général, commandant le grand-quartier général des souverains alliés et du maréchal prince de Schwarzenberg de la bataille de Leipzig au 2 février 1814, rejoint Monsieur à Bâle, quitte définitivement, avec le grade de colonel, le service d'Autriche pour devenir aide de camp du comte d'Artois, maréchal de camp (3 septembre 1814), chef d'état-major du duc de Berry, chef d'état-major d'une division d'infanterie de la garde royale, commandant du département de la Nièvre et ensuite du département d'Eure-et-Loir, aide de camp du roi (4 novembre 1824), mis au traitement de réforme (1er septembre 1830) et à la retraite (12 février 1837), mort le 16 novembre 1840 au château de Keruzoret, près Plouvorn, dans le Finistère. Il avait fait toutes les guerres de l'Autriche contre la France et assisté aux affaires et batailles de Wissembourg, de Neuwied, d'Ukratz, de Würzbourg, de Novi, de Marengo, d'Aspran, de Wagram, de Dresde et de Leipzig.

XXI

Roger de Damas (p. 91)

Joseph-Elisabeth-Roger de Damas, fils d'un colonel du régiment de Navarre et d'une demoiselle de Rochechouart-Faudoas, naquit le 4 septembre 1765 à Paris, dans la rue du Bac. Neveu du duc du Châtelet, il fut pourvu au régiment de son oncle, le régiment d'infanterie du Roi, à l'âge de quatorze ans, d'une seconde sous-lieutenance surnuméraire sans appointements (4 février 1777), puis devint enseigne à la compagnie colonelle (21 avril 1778), capitaine en second de la même compagnie (28 mars 1784), et eut le rang de major en second (1er mai 1788), et le rang de colonel (31 décembre 1789). De 1787 à 1791, il s'absenta et alla, comme il dit, à l'armée russe faire la campagne contre les Turcs. Il obtint, après la défaite de la flotte turque, l'ordre de Saint-Georges de 4e classe (22 juillet 1788), après Otchakov une épée d'or donnée par la tsarine (19 octobre 1788), après l'assaut d'Ismaïl l'ordre de Saint-Georges de 3e classe (25 mars 1791). Un instant aide de camp de Rochambeau, il reçoit des Bourbons en 1794 le brevet de maréchal de camp, et fait de 1792 à 1807, comme il s'exprime, sans interruption avec l'armée des Princes, celle de Condé et les différentes armées de l'Europe, autant de campagnes qu'il y a d'années de guerre. Après avoir commandé la légion de Damas, — l'ancienne légion de Mirabeau — qui se signale à Oberkamlach, il entre au service du roi de Naples. Brigadier des armées napolitaines (8 novembre 1798), lieutenant général (4 novembre 1799), après la campagne de 1799 où il exécute une belle retraite sur Orbitello et reçoit un coup de feu à la joue, il commande, durant la campagne de 1801, l'armée que le roi Ferdinand IV donne comme auxiliaire à l'Autriche. Inspecteur général des forces napolitaines (12 octobre 1804), commandant général de l'armée (3 décembre 1805), il fait également la campagne de 1806. En 1814 il rentre en France : le comte d'Artois le nomme gouverneur de la Lorraine, de l'Alsace et des Trois Evêchés (8 avril 1814) ; Louis XVIII, commissaire du roi dans la 4e division militaire (22 avril 1814) ; le ministre Dupont, lieutenant général (13 août 1814) et gouverneur de la 19e division militaire (26 novembre 1814). Il part le 20 mars 1815 avec le roi, reçoit une mission en Suisse, en qualité de commissaire extraordinaire aux armées autrichiennes, et fait arborer le drapeau blanc dans les départements du Haut-Rhin, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, du Rhône et à Lyon avant l'entrée des Autrichiens. De

nouveau gouverneur de la 19e division militaire (26 octobre 1815), il meurt au château de Cirey, dans la Haute-Marne, le 3 septembre 1823. Il était grand croix de Saint-Louis.

XXII

Pouvoirs donnés par le comte d'Artois à Roger de Damas (p. 91)

Nous, Charles-Philippe de France, fils de France, Monsieur, comte d'Artois, frère du Roi, lieutenant général du royaume,

L'intérêt du royaume exigeant que nous nous rendions dans la capitale, et voulant avant notre départ pourvoir au gouvernement des provinces de la Lorraine, l'Alsace et les Trois Évêchés,

Nous nommons et constituons comme gouverneur général des provinces ci-dessus dénommées, monsieur le général comte Roger de Damas, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Georges de Russie et grand-croix de l'ordre de Ferdinand, et nous ordonnons à toutes les autorités civiles et militaires de le reconnaître et de lui obéir en ladite qualité dans tout ce qui concernera le service du roi.

Considérant le dévouement, le zèle et les talents de monsieur le comte de Damas, nous n'hésitons pas à lui donner les pouvoirs les plus étendus; nous l'autorisons à prendre telle mesure civile et militaire, à contracter tels engagements, passer telles transactions que lui suggérera le bien du service du roi, et nous ratifions d'avance tout ce qu'il fera pendant le temps que durera son gouvernement.

Nous nous en rapportons à monsieur le comte de Damas pour agir de concert avec M. d'Alopéus, gouverneur général pour les puissances alliées, et nous l'avons choisi avec d'autant plus de confiance qu'il sentira mieux que personne l'avantage de ne pas entraver les opérations utiles par lesquelles M. d'Alopéus a donné des preuves des talents les plus éminents et de son dévouement à la prospérité des trois provinces que tant d'intérêts nous rendent si chères.

Fait à Nancy, le 8 avril 1814.

CHARLES-PHILIPPE.

Par ordre de Monsieur,
le comte F. d'ESCARS.

XXIII

D'Ollone (p. 91)

Alexandre-Paul, comte d'Ollone, né le 4 décembre 1758 à Caluire, près Lyon, sous-lieutenant au régiment de Schomberg-dragons (10 décembre 1773), aide de camp du général comte de Vioménil (1780-1783), pensionné pour ses services en Amérique (1784), sous-lieutenant dans la compagnie colonelle du colonel général des hussards (15 février 1784), capitaine au même corps (31 mai 1789), émigré en août 1791, lieutenant-colonel de cavalerie de Mirabeau, depuis Roger de Damas (7 septembre 1791), colonel commandant de cette cavalerie (10 décembre 1791), chevalier de Saint-Louis en novembre 1793, fait toutes les campagnes de l'armée de Condé jusqu'au licenciement du 1er mai 1801 ; entré colonel au service de Portugal avec l'autorisation de Monsieur (1er septembre 1801), obtient un congé de cette puissance pour rétablir sa santé (30 juin 1806); retiré en Suisse depuis cette époque, rejoint Monsieur à Bâle le 14 février 1814; nommé en remplacement du commandant prussien par le comte Roger de Damas au commandement du département de la Meurthe et de la place de Nancy (mars 1814), nommé commandant du département de la Meurthe par le ministre Dupont (10 août 1814), maréchal de camp (13 août 1814), suit Louis XVIII à Gand, commande le département du Nord (26 juin-7 août 1815), retraité (18 octobre 1815), chef de la 8e division du ministère de la guerre (20 novembre 1815), mis en non-activité (1er janvier 1816), inspecteur général de la gendarmerie (14 août 1816), commandeur de l'ordre de Saint-Louis (30 septembre 1818), retraité et pensionné comme maréchal de camp (24 décembre 1818), lieutenant général par brevet honorifique (24 mars 1819), mort le 6 janvier 1822 à Ligny en Barrois.

XXIV

Le chevalier de La Salle (p. 91)

Charles, chevalier Caillebot de La Salle — dont le père, Marie-Louis, marquis Caillebot de La Salle, avait été lieutenant général et commandant en second dans la province d'Alsace du 14 septembre 1778 au 10 juin 1788 — était né à Paris le 20 février 1769. Lieutenant à la suite du corps royal de l'artillerie (20 février 1784), capitaine réformé au régiment de cuirassiers (13 juin 1787),

et ensuite au régiment Royal de cavalerie (1er juin 1789), il émigre le 16 mai 1791 et fait toutes les campagnes de l'émigration jusqu'au licenciement (10 février 1801), entrant d'abord dans la compagnie des chasseurs de Franche-Comté à l'armée des princes (20 juin 1792), puis à la compagnie de Royal cavalerie dans l'armée de Condé (27 avril 1793), devenant aide de camp du comte d'Ecquevilly (1er août 1795), obtenant le grade de major de cavalerie (5 janvier 1797), et finissant par remplir les fonctions d'aide maréchal général des logis de la cavalerie (1er septembre 1800). Il ne regagne la France qu'en 1808 pour y être chargé particulièrement des affaires de Monsieur. Le 12 février 1814, il rejoint à Bâle le comte d'Artois qui le nomme, deux mois après (12 avril 1814), son aide de camp avec le grade de colonel. Le 3 septembre suivant il est maréchal de camp. Il suit Monsieur à Lyon et à Gand. Appelé au commandement du département de la Dordogne (16 octobre 1815), il redevient aide de camp de Monsieur le 1er avril 1817. Le 22 mai 1825 il est promu lieutenant-général. Le 1er septembre 1830 il cesse de faire partie du cadre d'activité. Il était chevalier de Saint-Louis (20 mars 1814) et officier de la Légion d'honneur (13 août 1823).

XXV

Brancion (p. 99)

Louis-François-Henry de Raguet de Brancion, né le 11 octobre 1765 au Quesnoy, cadet-gentilhomme à l'Ecole royale militaire (24 septembre 1780), sous-lieutenant au régiment de Languedoc-infanterie (9 mars 1783), sous-lieutenant de la compagnie de grenadiers (1er septembre 1788), adjudant major (1er mars 1791), quitte le corps (9 août 1792), capitaine au régiment de la Tour d'Auvergne (18 février 1808), capitaine adjoint à l'état-major (11 mars 1808), chef de bataillon au 54e de ligne (13 février 1809), puis au 120e (23 janvier 1810), major en second au 70e (15 avril 1813), major en premier au 6e léger (9 août 1813), nommé commandant d'armes de Phalsbourg par le général Gérard (5 janvier 1814), lieutenant-colonel au 6e léger (19 septembre 1814), commandant d'armes à Phalsbourg (19 octobre 1814), avec le grade de colonel (25 octobre 1814), de nouveau commandant de Phalsbourg avec les appointements attribués au grade de major commandant d'armes (17 février 1815), renvoyé dans ses foyers (5 avril 1815), colonel de la légion de la Meuse (12 octobre 1815), qui devient le 53e de ligne (17 novembre 1820), mis en réforme

avec le traitement de douze cents francs (19 octobre 1826), rayé des contrôles d'activité (27 novembre 1826), mort au Quesnoy le 5 janvier 1827. Il était chevalier de Saint-Louis (1er novembre 1814) et commandant de la Légion d'honneur (23 mai 1825).

XXVI

Gémeau (p. 103)

Auguste-Pierre-Walbourg Gémeau, né à Paris le 4 janvier 1790, élève de l'Ecole militaire (5 mai 1808) et caporal à cette Ecole (5 mars 1809), sous-lieutenant au 29e léger (24 mars 1809), puis au 2e régiment de conscrits chasseurs qui devint le 4e de voltigeurs de la garde (19 septembre 1809), lieutenant adjudant major (17 février 1811), aide de camp de Mouton-Duvernet (9 janvier 1812), capitaine (25 mars 1813), chef de bataillon à la suite (2 avril 1813), au 6e léger (26 août 1813), à la légion de la Meuse (21 février 1816), au 1er de la garde royale (24 février 1819), lieutenant-colonel au 7e de ligne (22 juillet 1823), colonel du 20e léger (23 mai 1825), maréchal de camp (9 janvier 1833), commandant le département de l'Hérault (11 juin 1833), de la Vendée (29 juin 1835), de la Loire-Inférieure (29 décembre 1840), lieutenant général (20 octobre 1845), commandant la 5e division militaire, la 7e, la 6e (3 mars, 13 avril, 4 mai 1848), commandant supérieur de toutes les troupes stationnées dans la 6e division militaire y compris celles qui font partie de l'armée des Alpes (15 juin 1849), commandant supérieur des 5e et 6e divisions militaires (12 février 1850), commandant la division d'occupation à Rome (24 avril 1850), sénateur (3 janvier 1853), passé dans la section de réserve (5 janvier 1855), mort à Sens (24 janvier 1868). Il était grand-officier de la Légion d'honneur (24 octobre 1848), et avait reçu deux coups de feu : l'un au bas-ventre, à Leipzig (18 octobre 1813), l'autre au genou gauche à Fleurus (16 juin 1815). Campagnes : Allemagne (1809), Espagne (1810-1812), Allemagne (1813), siège de Phalsbourg (1814), Grande Armée (1815), Espagne (1823), armée du Nord (1832), Rome (1850-1853).

XXVII

Armistice conclu par les Russo-Badois avec la garnison de Phalsbourg (p. 103)

Nous soussignés, général commandant les troupes des hautes puissances alliées et les chefs des corps formant le blocus de la

place de Phalsbourg, consentons à une (*sic*) armistice de dix jours avec la garnison de ladite place. Pendant ce temps les troupes des hautes puissances alliées resteront tranquilles dans leur position actuelle sans faire aucune entreprise hostile et sans laisser passer ni repasser personne à moins d'un consentement exprès des deux parties. De son côté, la garnison ne se permettra non plus aucune entreprise contre les troupes sous nos commandements. Le vingt-un du présent mois de février, jour de la cessation de l'armistice, les parties contractantes pourront le dénoncer sans que les hostilités puissent être reprises que vingt-quatre heures après la dénonciation.

A Saverne, le onze février de l'an mil huit cent quatorze.

Comte d'Ysembourg, major du 1er régiment des dragons badois.
De Baumbach, colonel du 1er régiment badois.
Colonel baron Bellingkhausen
Russ. général major Lialin.

XXVIII

Convention de Phalsbourg (p. 108)

Monsieur le major comte de Brancion, ayant prêté, ainsi que la garnison de la place de Phalsbourg, qu'il commande, le serment de fidélité et d'obéissance au roi de France, Louis XVIII, entre les mains de M. le colonel comte d'Ollone, délégué pour cet objet et autres pour S. E. M. le comte Roger de Damas.

Considérant que, Monsieur le comte d'Artois n'exigeant pas la remise des clefs de la place, S. E. le comte de Hochberg, commandant en chef le blocus, espérant avoir l'approbation de S. E. le général en chef comte de Wittgenstein, se désiste de la demande qu'il en a faite.

Il a été convenu entre S. E. M. le comte de Hochberg et M. le comte d'Ollone,

Savoir :

Article 1er.

Le commandement de la place de Phalsbourg restera confié jusqu'à nouvelle (*sic*) ordre du roi de France à M. le major comte de Brancion, lequel sera sous les ordres immédiates (*sic*) de S. E. le comte de Hochberg.

Article 2e.

Que les troupes alliées auront une compagnie qui tiendra gar-

nison dans la place, laquelle fera le service des postes de la porte d'Allemagne et de l'Avancée. Les autres postes de la place seront occupés par la garnison qui, à son tour, aura une compagnie à Saverne, qui y fera le service en occupant les postes de la porte d'entrée du côté de Phalsbourg.

Article 3e.

La compagnie des troupes alliées en garnison dans la place sera sous les ordres de M. le comte de Brancion et la compagnie détachée à Saverne sera sous les ordres de M. le colonel de Neubronn.

Article 4e.

Il résidera dans la place un officier nommé par S. E. M. le comte de Hochberg, qui sera chargé de l'ordre et de la police lors du passage de troupes par la ville.

Article 5e.

S. E. le comte de Hochberg se charge de donner les ordres nécessaires pour assurer la subsistance de la garnison.

Article 6e.

La ville ayant beaucoup souffert par le bombardement, et les bourgeois étant épuisés de subsistances, elle sera exempte de tout logement militaire et les habitants de toute contribution de guerre jusqu'à nouvelle ordre du gouvernement.

Fait double au quartier général de Brumath, le 14 avril 1814.

Ratifié par moi,

Le lieutenant général commandant les troupes alliées dans la Basse-Alsace.

Comte de Hochberg.

Certifié par moi, colonel de cavalerie au service du roi de France.

Le comte Alexandre d'Ollone.

XXIX

Wall (p. 114)

Richard Wall, cadet au régiment de cavalerie de Fitz-James (octobre 1754), cadet au régiment de Rothe en 1759, lieutenant en second à ce régiment (26 avril 1761), réformé au commencement de 1763, replacé sous-lieutenant le 31 mars suivant, lieutenant de grenadiers (24 mars 1769), capitaine commandant la compagnie colonelle à la formation (27 juin 1776), chevalier de Saint-Louis (21 novembre 1779), avait fait les campagnes de 1759 et de 1760 en Allemagne et celles de 1769 et 1770 en Corse. Il se retira le 20 juillet 1788 avec une pension de onze cents francs, dont

il assure n'avoir jamais touché un sol. Attaché au régiment irlandais avec le grade de capitaine (8 novembre 1809), il fut nommé, le 24 septembre 1811, adjudant de place à la Petite-Pierre. Admis à la solde de retraite le 22 janvier 1815, il demande vainement, après les Cent Jours, le grade de chef de bataillon, en assurant qu'il a refusé en 1792 un régiment de ligne et sacrifié son avancement à son opinion, qu'il a « soutenu à la Petite-Pierre un blocus de près de quatre mois pendant lequel il a su, avec de bien faibles moyens et malgré les obstacles que lui opposait l'esprit de la garnison, résister à de vives attaques et à des forces très supérieures », que cette place « a été la première de la 5e division militaire soumise à Sa Majesté ». On lui répond qu'il a, le 30 avril et le 29 mai 1815, adressé à Davout, ministre de l'usurpateur, la même demande d'avancement, et qu'il ne serait pas « convenable » de faire cette proposition au Roi.

XXX

Plaideau (p. 121)

Jacques Plaideau, né à Saint-Martin de Ré le 6 mai 1763, entre au service de la marine comme volontaire d'honneur (16 septembre 1779), y reste cinq ans (jusqu'en novembre 1784), et y fait les campagnes de 1779 et de 1780 avec la canonnière *le Cyclope*, commandée par le lieutenant de frégate Dubois et désarmée le 15 janvier 1780 à Rochefort. Dragon au 2e régiment ci-devant Condé (6 janvier 1785), il obtient son congé le 9 janvier 1790, commande la garde nationale à cheval de Dunkerque (9 mars 1790-9 juillet 1791), et, sur la recommandation de Rochambeau, rentre dans l'armée comme sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie (11 juillet 1791). Successivement sous-lieutenant de grenadiers (30 avril 1792), lieutenant (12 avril 1793), capitaine (5 mai 1793), il se signale par sa bravoure et reçoit deux blessures: un coup de feu à la cuisse gauche, le 23 mai 1793, et un coup de boulet au pied droit à la bataille d'Hondschoote (8 septembre 1793). Le Conseil exécutif provisoire le nomma, pour le récompenser, commandant de la place de Dunkerque (16 décembre 1793), et dès lors Plaideau ne fit plus que commander des places: Bergues (20 avril 1794), Péronne (9 mai 1794), Arras (16 octobre 1794), Abbeville (23 septembre 1795-23 septembre 1801), Axel (22 novembre 1802), Urdingen (26 mars 1804), Haguenau (23 septembre 1804), Lichtemberg (16 juillet 1806). Il meurt à Lichtemberg le 17 mars 1814.

XXXI

Cadou (p. 122)

Claude Cadou, né le 12 septembre 1771 à Grenoble, soldat au 79e régiment (23 août 1790), fourrier (21 mars 1794), sergent 20 mai 1794), sergent-major (21 juin 1795), blessé d'un coup de sabre au bras droit lors du déblocus de Mantoue, en l'an IV, et d'un coup de feu au talon droit à l'affaire de Legnago (26 mars 1799), réformé à cause de ses blessures (11 février 1800), sous-lieutenant aux chasseurs des Alpes (3 janvier 1801), puis à la 1re brigade légère piémontaise devenue le 31e régiment d'infanterie légère (30 avril 1801), lieutenant (29 avril 1803), capitaine (28 mai 1804), blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche devant la Corogne (16 janvier 1809), réformé avec traitement de huit cents francs par an (16 août 1810), et retiré à Chambéry, rentré au service comme capitaine de 1re classe dans le 12e bataillon de vétérans (30 août 1811), passé par ordre ministériel dans la 17e compagnie de vétérans (9 avril 1812), nommé adjudant de place de la batterie de Warnemünde (19 mai 1813), obtient de ne pas rejoindre ce poste et de continuer son service dans sa compagnie de vétérans; proposé pour la retraite (29 novembre 1815). Il était chevalier de la Légion d'honneur et avait fait campagne à l'armée des Alpes en 1792 et an I, à l'armée d'Italie dans les ans II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX, en Prusse en 1807 et en 1808, en Espagne en 1809, au blocus de Lichtemberg en 1814.

XXXII

Neuhaus-Maisonneuve (p. 124)

I

Emmanuel-Michel-Bertrand-Gaspard Neuhauss, ou, comme il signe, Neuhaus, né à Landau le 29 septembre 1757, volontaire au régiment de Champagne (16 août 1775), et au dédoublement de ce régiment qui eut lieu à Calais en 1776, fusilier au régiment d'Austrasie, caporal (29 novembre 1779), embarqué pour les Grandes-Indes (15 janvier 1780), sergent (3 juillet 1782), retraité pour blessures avec une pension de trois cent vingt-quatre livres comme sergent-major de grenadiers (23 mai 1784), commis aux salles ou sous-contrôleur à l'hôpital militaire de Sarrelouis (8 mai 1786-1er janvier 1789), centenier de la garde nationale sédentaire

de Metz (25 juillet 1789) — où il avait épousé le 19 septembre 1786 Marguerite Denasse, — capitaine aide-major, puis chef de bataillon dans cette même garde (29 novembre 1789), major (15 février 1791), élu capitaine au 2e bataillon des volontaires de la Moselle (14 août 1791), et le lendemain lieutenant-colonel en premier de ce bataillon (15 août 1791), commandant de la place de Stenay après Valmy, général de brigade (30 juillet 1793), général de division (20 septembre 1793), retraité (9 février 1794), retiré à Chambley et commandant les gardes nationales des cantons de Gorze et de Mars-la-Tour, remis en activité comme général de division commandant la citadelle de Bitche (8 janvier 1798), commandant d'armes à Bitche (23 septembre 1800), retraité par Napoléon (9 juin 1815), puis par Louis XVIII (1er août 1815), mort à Nancy le 22 novembre 1834. Il était chevalier de l'Empire (23 juillet 1810), officier de la Légion d'honneur (15 juin 1804), chevalier de Saint-Louis (29 septembre 1814). Campagnes : 1780-1784, aux Grandes-Indes ; 1792 et 1793 à l'armée du Nord ; 1814 et 1815 au blocus de Bitche.

II

Les habitants de Bitche à Louis XVIII.

Bitche, le 20 août 1814.

Sire,

Vos fidèles sujets, les maire, adjoint et notables de la ville de Bitche, supplient très humblement Votre Majesté d'accueillir, avec ses grâces et bontés ordinaires, l'état ci-joint des services de M. le chevalier Neuhaus-Maisonneuve, lieutenant général de ses armées, officier de la Légion d'honneur, commandant la place de Bitche et le pays environnant depuis au-delà de dix-sept ans.

Tant la ville de Bitche que le pays qu'il a eu sous son commandement ont constamment éprouvé une justice, une équité de son administration, et, dans cette dernière guerre, une telle prévoyance active pour l'approvisionnement de la place, un zèle pour sa défense, un désintéressement qui ne peuvent être récompensés que par la munificence de Vctre Majesté.

Daignez, Sire, la répandre sur lui et sur sa famille, qui a aussi bien servi la patrie, en lui confiant un commandement plus analogue à son grade, à ses services parmi nous, à l'ancienneté de ses services et à ses sacrifices précédents.

Vos fidèles sujets, les maire, adjoint et notables ne cesseront de faire des vœux pour la conservation des jours de Votre Majesté et

de son auguste famille ainsi que pour la gloire et la prospérité de son règne.

Nous avons l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté, les très humbles, obéissants et très fidèles sujets :

FALCIOLA, maire; ARCHINAL, adjoint; BLAISE, notable; HOUCHARD, notable; DANNACKER, juge de paix; De LACROSSE; NOEL; L. CLÉMENT, etc.

III

Certificat donné à Maisonneuve par les notables de Bitche.

Les notables citoyens de la ville de Bitche, soussignés, certifient que M. le chevalier Neuhaus-Maisonneuve, lieutenant général, commandant d'armes de la place de Bitche depuis le 6 nivôse an VI jusqu'à ce jour, n'a cessé un instant de jouir dans cette ville d'une considération méritée pour la justice, l'équité et le zèle avec lesquels il a dirigé toutes ses actions; que, pendant le blocus de cette place en 1814, il a su l'approvisionner par voie de réquisition militaire en conciliant à la fois et les besoins de sa place et l'intérêt de ceux auxquels il a été dans le cas de demander les subsistances; que pendant ce même temps il a, par sa fermeté, fait respecter les propriétés qu'un chef d'un noyau de partisans qui s'était jeté dans la place, avait menacées. Ils certifient enfin qu'en quittant son commandement, il emporte non seulement les regrets des citoyens de cette ville, mais encore ceux de tout l'arrondissement.

A Bitche, le 15 mai 1815.

XXXIII

Meschini (p. 126)

Thomas-Antoine Meschini, né le 2 décembre 1763, à Vira, en Suisse, au bailliage de Locarno, conducteur des travaux des fortifications à Toul, entré au service du génie comme adjoint de 1re classe le 1er juillet 1793, avec ordre de se rendre en poste à Phalsbourg qu'il était urgent de mettre en état de défense, capitaine de 3e classe (22 septembre 1794), capitaine de 2e classe (21 mars 1795) subit l'examen à Metz, le 10 mars 1797, devant une commission composée de Besser, Bizot du Coudray et Laulanier, et obtient le 22 septembre 1798 le grade de capitaine de 1re classe qu'il ne dépasse pas. On le trouve successivement attaché à la place de Phalsbourg de l'an II à l'an VI et chargé en outre du service de la place de Sarrebourg et des postes de la Petite-Pierre,

et de Lichtemberg et (en l'an VII) de Bitche et de Sarreguemines, envoyé en l'an VIII dans la direction de Besançon pour réparer les forts de Salins et lever le plan d'une hauteur qu'on projetait de fortifier pour remplacer Saint-Claude incendié l'année précédente, de nouveau chargé de l'an IX à l'an XIII du service de Bitche et de Sarreguemines, directeur des fortifications à Sarrelouis de 1806 à 1808, employé en 1809 à Strasbourg et à Lille, de la fin de 1809 à 1811 à Kehl, à Schlestadt, à Haguenau, à Fort-Vauban, et en 1812 et 1813 plus spécialement à Schlestadt où il construit un pont éclusé sur la rivière d'Ill, sous-directeur à Strasbourg au mois d'août 1813 avec mission d'activer les travaux de défense dans les places de la Basse Alsace. Il défend Bitche en 1814 et en 1815, et c'est lui qui porte au roi, après les Cent Jours, l'adhésion de la garnison de Bitche. Admis à la retraite le 1er août 1815, pourvu d'une pension de 1.600 francs le 24 juillet 1816, il devient presque aussitôt maire de Bitche et reçoit, en 1817, la croix de Saint-Louis.

XXXIV

Garnison de Kehl et de Strasbourg (p. 129)

Kehl (décembre 1813).

128e de ligne (1er, 4e et 5e).....	59 officiers	1.399 hommes
1er d'artillerie (13e, 27e compagnies et détachement).....	5 —	383 —
Pionniers.....	1 —	213 —
	65 officiers	1.995 hommes

Strasbourg (5 janvier 1814).
(Officiers et hommes pouvant faire le service).

Ville

17e régiment d'infanterie légère.....	13 off.	210 hommes.
57e régiment de ligne.....	12 —	98 —
152e régiment de ligne.....	12 —	204 —
Régiment de la Meurthe (2e, 3e, 4e bat.)	49 —	828 —
Dépôt général des régiments de gardes nationales.....	5 —	38 —
Gendarmerie impériale.....	3 —	50 —
1er régiment de carabiniers.....	—	47 —
19e régiment de dragons.....	2 —	39 —
7e régiment de chasseurs.....	3 —	53 —

8e régiment de hussards.....	13 off.	98 hommes
1er artillerie à pied.....	6 —	287 —
3e artillerie à cheval.....	3 —	18 —
1er bataillon principal du train....	5 —	52 —
3e bataillon principal du train.....	7 —	64 —
5e bataillon *bis* du train.....	5 —	40 —
1er bataillon de pontonniers.....	2 —	92 —
5e compagnie d'ouvriers.....	1 —	40 —
7e compagnie d'ouvriers.....	1 —	24 —
15e compagnie d'ouvriers.....	1 —	33 —
1er bataillon de mineurs.....	—	20 —

Citadelle

18e régiment de ligne.....	12 —	92 —
128e — —	19 —	241 —
Régiment de la Meurthe, 1er bataillon.	12 —	250 —
9e compagnie de pionniers.....	1 —	16 —
Gendarmes à pied.....	—	12 —
	187 off.	2.946 hommes

34 officiers et 1.910 hommes étaient hors d'état de servir ou susceptibles de réforme;

2 officiers et 1.700 hommes étaient aux hôpitaux, mais Broussier retint, le 5 janvier, les 3e, 5e et 8e compagnies du 8e régiment d'artillerie à cheval, fortes de 128 hommes, « vu le danger des routes » et il fit rentrer dans la place, le 6 janvier, les hommes qui gardaient Reichstett et Hoenheim :

Un bataillon du 15e de ligne.....	508 hommes.
Un détachement du 12e dragons.....	81 —
Un détachement des 2e et 4e régiments de gardes d'honneur.....	384 —
Un détachement du 6e bataillon *bis* du train d'artillerie.....	32 —
	1.005 hommes.

Au 1er janvier, la garnison de Strasbourg compte donc 4.000 hommes environ; mais le 11 il y a déjà aux hôpitaux 2.768 malades.

XXXV

Asselin (p. 129)

I

Asselin de Willencourt (Domitien-Joseph), né le 19 octobre 1771 à Habarcq, dans le Pas-de-Calais, fils d'un avocat au parlement, porte-drapeau de la garde nationale d'Arras, volontaire au 3e bataillon du Pas-de-Calais (4 août 1791), sous-lieutenant au 13e régiment de chasseurs à cheval (8 janvier 1792), lieutenant et adjoint aux adjudants généraux de l'armée du Nord (6 août 1792), nommé capitaine sur le champ de bataille de Wattignies (17 octobre 1793), — où il ramena, avec quinze hussards du 3e régiment, deux pièces de quatre que l'ennemi avait prises au 7e bataillon du Doubs, entre Dourlers et Saint-Remy mal bâti — confirmé dans ce grade (24 juin 1801), chef de bataillon (22 novembre 1806), attaché à l'état-major de l'armée du Rhin (4 mars 1809), adjudant-commandant après Wagram et chef d'état-major de la division de cavalerie légère commandée par Piré (31 juillet 1809), employé à l'armée d'Italie (20 octobre 1810) comme colonel d'état-major près le prince Eugène qu'il suivit dans la campagne de Russie, chevalier de l'Empire (22 octobre 1810), autorisé par Berthier à remplir les fonctions de chef d'état-major de Broussier (12 novembre 1813), désigné pour commander la place de Kehl (13 janvier 1814), fait général de brigade par Roederer (25 mars 1814), chargé de l'organisation des gardes nationales dans la 5e division militaire (26 mai 1815), mis en demi-solde de colonel (1er septembre 1815) et à la retraite (1er juillet 1821), ne put se faire reconnaître comme maréchal de camp sous la Restauration. Il avait eu, le 20 mars, à Fontainebleau, une audience de Napoléon qui lui promit d'approuver la nomination faite par Roederer; mais cette nomination avait été retardée par Davout. A la Révolution de 1830, Asselin redemanda de l'emploi (cf. la pièce suivante). Il fut promu maréchal de camp (2 avril 1831) et reçut le commandement de l'Ardèche (28 décembre 1831), puis de la Drôme (29 août 1832). Mis à la retraite (1er novembre 1833), il mourut le 23 janvier 1835 à Paris. Il avait, comme il disait, fait toutes les campagnes : à l'armée du Nord (1792-1795) et à celle du Rhin (1796-1797), en Batavie (1798-1802), en Hanovre et en Autriche (1803-1805), en Prusse, Pologne et Hanovre (1806-1808), en Autriche et en Hollande (1809-1810), en Italie (1811), en Russie (1812), en Saxe et en France (1813-1815). Sa fille obtint, le

18 octobre 1842, sur la recommandation de Soult, un bureau de tabac au Cateau.

II

Position de M. Asselin de Willencourt (Domitien-Joseph), maréchal de camp, colonel en retraite à Strasbourg

Strasbourg, 7 août 1830.

1811. Colonel d'état-major près de S. A. R. le prince Eugène à Milan.

1812. A fait la campagne de Russie à l'état-major du prince Eugène.

1813. Au retour de la campagne de Russie, 15 novembre 1813, il fut désigné par l'Empereur pour commander la place de Kehl qui avait 3.000 hommes de garnison. Comme il n'avait pas de brevet de général de brigade, l'Empereur ordonna au comte Roederer, son commissaire extraordinaire, de lui en remettre un provisoire, en attendant qu'on puisse le lui adresser (nous étions bloqués par l'ennemi).

1814. C'est le 2 mai 1814 qu'il a remis la place de Kehl aux alliés par ordre du ministre de la guerre, en date du 26 avril. Il n'a effectué cette retraite qu'après avoir fait rentrer à Strasbourg un matériel considérable d'artillerie, qui formait l'armement de la place, et tout son approvisionnement. Cette conduite, qui n'aurait dû lui mériter que des éloges, ne lui a valu que la persécution, la prison, la demi-solde et la retraite de colonel. Voilà sa récompense.

1815. Heureusement, elle ne s'est pas fait attendre. L'Empereur, juste appréciateur de ce qu'il avait fait pour l'Etat, l'en récompensa le 26 mai 1815 en lui faisant remettre par le ministre de la guerre des lettres de service de maréchal de camp avec ordre de partir de Paris sans délai et en poste pour venir à Strasbourg y organiser la garde nationale du département du Haut et Bas-Rhin. C'est le 23 août 1815 que le général Rapp lui ordonna de quitter le commandement des troupes qu'il lui avait confié.

1821. A cette époque, on l'a remis à la demi-solde de colonel jusqu'au 21 juillet 1821, jour de son admission à la retraite de colonel avant le temps voulu par la loi : cette admission était aussi injuste qu'arbitraire.

Aussitôt qu'il a su les grands événements de Paris qui promettent à notre patrie la liberté — pour laquelle nous avons combattu

sur tant de champs de bataille — il s'est empressé, le 1er août, d'offrir ses services au gouvernement provisoire et de se faire inscrire à la municipalité. Pouvait-il en faire davantage que de demander à servir la patrie en danger ? Voilà sa conduite passée et présente dans cette circonstance mémorable. Il n'a aucune infirmité; il demande de l'emploi dans son grade de maréchal de camp et d'être remis à son rang d'ancienneté.

Cette justice, qui lui a été rendue par l'Empereur, lui serait-elle encore refusée aujourd'hui ? Non. Il en a pour garant le gouvernement provisoire qui va tout régénérer et rendre justice à tous les braves.

Le maréchal de camp, colonel en retraite

Chevalier Asselin

XXXVI

Huart (p. 129)

Charles-Marc-Antoine-Henry-François Huart, né au Chesne (Ardennes) le 21 août 1774, élève sous-lieutenant à l'école de l'artillerie et du génie à Metz (22 février 1794), lieutenant du génie (13 novembre 1794), capitaine de 2e classe (21 mars 1795), capitaine de 1re classe (20 janvier 1802), chef de bataillon de 2e classe (31 mars 1806), chef de bataillon de 1re classe (26 février 1808), lieutenant-colonel (18 décembre 1813), colonel (4 mai 1828), admis à faire valoir ses droits à la retraite (20 septembre 1834), retraité (10 avril 1835), mort le 18 novembre 1840. On le trouve employé successivement à Givet, à l'Ecole polytechnique, au camp de Paris dans l'année 1795, à Philippeville d'octobre 1795 à mai 1796, puis à l'armée de Sambre-et-Meuse, à l'armée du Rhin, à celle des Côtes, à celle de Mayence, à celle d'Italie (1796-1801), à Strasbourg (28 juin 1801-27 août 1803), à la Grande-Armée (1803-1808), à Magdebourg (1808-1809), à Strasbourg (3 juin 1809-30 juin 1814), — et après avoir vécu en disponibilité à Landau du 1er juillet 1814 au 26 avril 1815 — de nouveau à Strasbourg (27 avril-24 août 1815) — et après avoir été suspendu de ses fonctions (25 août-20 octobre 1815) — pour la quatrième fois à Strasbourg (21 octobre 1815), puis à Belfort (5 juin 1816), à Toul (15 septembre 1819), à Metz (4 mars 1820), à Grenoble (25 mai 1828). Armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin (1794-1797), armée des Côtes (1798), armée de Mayence (1799), armée d'Italie 1800-1801), Grande-Armée (1804-1808), défense de Strasbourg (1813-1815), tel est le détail de ses campagnes.

XXXVII

Broussier (p. 133)

Jean-Baptiste Broussier, né le 10 mai 1766 à Ville-sur Saulx (Meuse), capitaine au 3e bataillon des volontaires de la Meuse (6 septembre 1791), chef de bataillon (15 février 1794), incorporé avec son bataillon dans la 34e demi-brigade devenue plus tard la 43e, nommé chef de brigade par Bonaparte (29 mars 1797) et confirmé (3 février 1799), nommé général de brigade par Championnet (25 janvier 1799) et confirmé quelques jours plus tard (15 février 1799), commandant de la place de Milan, de la place de Valenciennes (25 novembre 1799), général de division (1re février 1805), chef de l'état-major général de l'armée du Nord (7 novembre 1805), commandant la 2e division du 2e corps d'armée en Italie (16 juillet 1806), grand officier de la Légion d'honneur (21 août 1809), commandant en 1809 la 1re division de l'armée d'Italie et en 1812 une division du 4e corps, employé à la 3e division du corps d'observation de Mayence (24 juin 1813), commandant supérieur de Strasbourg (2 novembre 1813), commandant le département de la Meuse sur la recommandation d'Oudinot (21 juin 1814), mort à Bar-le-Duc le 13 décembre 1814.

XXXVIII

Humbert (p. 135)

I

Jean-François-Sylvestre Humbert, né à Bruyères (Vosges) le 9 juin 1781, sous-lieutenant officier de correspondance (17 novembre 1806), lieutenant-adjoint à l'état-major du gouvernement de Cassel (11 décembre 1807), capitaine aide de camp du gouverneur de Cassel (7 mars 1808), chef de bataillon (12 mars 1809), major et commandant du 1er régiment d'infanterie légère westphalien (28 janvier 1811), colonel premier aide de camp du ministre de la guerre de Westphalie (9 février 1812), chef de l'état-major général de l'infanterie westphalienne (2 mars 1812), chef d'état-major des gardes royales (16 mai 1813), écuyer d'honneur du roi Jérôme (6 septembre 1813), entré au service de l'Empereur (5 novembre 1813), et envoyé par le major général Berthier à Strasbourg pour y être employé sous les ordres du duc de Bellune qui le fait chef d'état-major de Broussier (16 novembre 1813), nommé comman-

dant d'armes de Strasbourg et confirmé dans ses fonctions de chef d'état-major du gouverneur par le sénateur commissaire extraordinaire Rœderer (6 janvier 1814), confirmé par décret impérial dans son grade de colonel au service de France (8 janvier 1814), nommé général de brigade par Rœderer (25 mars 1814), envoyé à Belfort par Suchet pour préparer l'établissement des troupes qui devaient se réunir dans cette ville (14 mars 1815), premier aide de camp de Vandamme (16 mai 1815) qui louait son zèle et son dévouement à l'empereur, colonel du 11e de ligne à l'armée de la Loire par nomination provisoire de Macdonald (6 août 1815), mis à la demi-solde de 2.500 francs, mort à Colmar le 19 novembre 1821. Il était officier de la Légion d'honneur (5 octobre 1814), et chevalier de Saint-Louis (13 février 1815) et avait fait la campagne de Wagram, les campagnes de 1809 et de 1810 contre les Anglais sur les côtes de la mer du Nord, à l'embouchure de l'Elbe et du Weser, celle de Russie en 1812 (comme chef d'état-major du général Tharreau qui commandait en chef l'infanterie westphalienne et il avait été blessé à la Moskowa, après avoir eu deux chevaux tués sous lui), celle de 1813 (Lützen, Dresde, retraite à l'arrière-garde comme chef d'état-major des divisions Allix et Rigaud), celle de 1814 (Strasbourg), celle de 1815 (Grande-Armée). Il avait épousé Mlle Anne-Marie-Jeanne Verner, de Katzenthal, fille de Léon-Pierre Verner, ancien avocat au parlement d'Alsace, membre du conseil d'arrondissement de Colmar et membre de tous les collèges électoraux depuis la Révolution.

II

Le roi Jérôme à Berthier.

Aix-la-Chapelle, le 9 novembre 1813.

Mon cousin,

Je renvoie le colonel Humbert au quartier général de l'Empereur. Comme cet officier y est avantageusement connu, a bien servi, et est Français, il est un de ceux que je mets à votre disposition. Je vous serai obligé de le faire employer activement.

Cette lettre n'étant à d'autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

JÉROME NAPOLÉON.

III

Berthier à Victor.

Paris, le 19 novembre 1813.

Monsieur le duc de Bellune,

Je vous adresse une lettre du roi de Westphalie.

J'ai envoyé le colonel Humbert à Strasbourg : employez-le de la manière que vous jugerez la plus utile.

Le prince vice-connétable, major général.

ALEXANDRE.

IV

Lettre du grand-duc de Bade à Humbert.

A Carlsruhe, ce 22 juin 1814.

Monsieur le maréchal de camp,

Recevez l'expression de ma bien sensible gratitude pour les sentiments d'humanité et de loyauté que vous avez prouvés, lors du blocus de Strasbourg, à mes troupes, alors vos ennemis, en donnant avis d'un projet d'assassinat formé par un sous-officier de la garnison contre un de mes généraux, mais heureusement déjoué par la promptitude que vous avez si noblement mise dans votre avertissement.

Je vous prie de me croire, avec une estime toute particulière, monsieur le maréchal de camp,

Votre très affectionné

CHARLES.

V

Note du maréchal de camp Humbert.

Paris, 29 avril 1815.

A messieurs les généraux membres de la commission chargée de la révision des nominations provisoires.

Messieurs,

Les pièces qui ont dû vous être mises sous les yeux par les bureaux de la guerre seraient incomplètes, si elles ne vous convainquaient pas que, dans le commandement de Strasbourg, que

j'exerçais pendant le blocus de 1814, j'ai sauvé cette place menacée alors moins par les armes que par l'intrigue.

Je m'honore d'avoir fait preuve dans cette circonstance d'un dévouement *remarquable* à l'Empereur et à la patrie.

Ce fait est constaté dans le journal de siège que j'ai envoyé au ministre de la guerre en juin 1814, époque à laquelle on ne peut supposer que j'aie eu intérêt d'exagérer mon attachement à l'Empereur. Ce journal constate aussi le zèle et les soins constants avec lesquels je suis parvenu à créer une garnison qui n'existait que dans les hôpitaux et à faire face à tous les besoins, à tous les détails du service et de la défense d'une place importante dont on avait d'ailleurs négligé et totalement manqué l'approvisionnement de siège.

J'aurais à cœur que la commission voulût bien se faire représenter ce journal, afin d'y chercher l'opinion qu'elle doit se former de ma capacité et de ma conduite militaires.

Quand je dis que j'ai sauvé Strasbourg, j'exprime un fait avéré, prouvé au journal de siège, connu de toute l'Alsace comme aussi des Bourbons, qui me l'ont bien fait sentir.

Pensez-vous, Messieurs, que ce soit une faible marque de caractère et de dévouement à l'Empereur que d'avoir conçu, préparé, conduit cette noble résistance aux ordres d'un gouverneur (devenu faible, et infidèle dépositaire des intérêts de S. M.), devant lequel toute la garnison était habituée jusqu'alors de fléchir, et auquel tous les sentiments privés m'attachaient? L'ennemi avait déjà réussi à s'introduire à Belfort, Phalsbourg et Landau, clefs de l'Alsace : croyez-vous qu'il eût jamais rendu cette province s'il fût devenu maître de sa capitale?

Quand les bureaux de la guerre calculent ma position et mes services, la chronologie en main, ils découvrent que je ne suis âgé que de 33 ans, que je n'ai que 3 ans 4 mois de grade de colonel, et qu'en général j'ai fait un avancement rapide. Je n'ai rien à opposer à cela. Mais le calcul moral dont vous avez la clef et le droit de vous servir, n'indique-t-il pas qu'un avancement rapide n'est pas toujours de mauvais augure, surtout quand on a gagné tous ses grades à la guerre?

Etais-je digne du titre de général quand je sus rallier à moi les généraux de toute arme, les corps de la ligne, et la garde nationale, et qu'à la tête de cette garnison, je fis révoquer les ordres du gouverneur qui précipitaient notre déshonneur et la perte de Strasbourg?

Si j'étais digne alors de ce grade, le suis-je moins aujourd'hui parce que les Bourbons n'ont pas daigné me reconnaître? Et me

ferez-vous perdre un titre dans lequel j'ai été solennellement reconnu, que j'ai porté avec honneur à la sortie du 8 avril, et avec lequel j'ai constamment paru depuis un an?

Si je m'adressais à des esprits moins éclairés, moins supérieurs que les vôtres, Messieurs, ne pourrais-je pas ajouter que la sagesse et la politique conseillent de ne jamais tromper après le danger les justes espérances, les titres acquis par la bonne conduite au moment du danger?

Ma nomination est du 25 mars 1814; elle n'est pas le fruit de l'intrigue. Elle a été jugée utile au service de l'Empereur pour me donner l'autorité, le rang, l'influence convenables, à une époque où les revers de nos armes mettaient bien des faiblesses et des passions à découvert. J'ai été nommé enfin dans une place bloquée, sur la proposition de mon général de division, par le commissaire extraordinaire de S. M., le comte Rœderer, dont le nom seul recommande ceux qui méritèrent sa confiance à la confiance et à la justice de tous les amis de l'Empereur. J'ai l'honneur d'être avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le maréchal de camp provisoire.

HUMBERT.

XXXIX

Schramm (p. 144)

Adam Schramm, né le 23 décembre 1760 à Beinheim (Bas-Rhin), entré au régiment de Diesbach Suisse (24 février 1777), caporal (1er mai 1782), sergent (17 septembre 1784), sergent-major (10 octobre 1786), capitaine au 1er bataillon franc (1er août 1792), chef de bataillon de la 2e demi-brigade d'infanterie légère (27 avril 1797), chef de brigade au même régiment (1er novembre 1799), général de brigade (11 décembre 1805), attaché au 8e corps de la Grande Armée (22 septembre 1806), employé à la division de réserve d'infanterie (12 janvier 1808), à l'armée d'Espagne (27 mars 1808), et au corps d'observation de l'armée du Rhin (6 mars 1809), commandant le département du Bas-Rhin (30 novembre 1809), appelé à la Grande Armée pour servir sous les ordres de Morand dans la Poméranie suédoise (22 juillet 1812), de rechef commandant le département du Bas-Rhin (28 juin 1813), commandant supérieur du fort de Kehl (1er janvier 1814), puis de la garde nationale de Strasbourg (13 janvier 1814), lieutenant

général honoraire et retraité comme maréchal de camp (10 mars 1815), commandant pour la troisième fois le département du Bas-Rhin (15 avril 1815), commandant en outre les gardes nationales de Strasbourg (31 mai 1815), général de division ou lieutenant-général (11 juin 1815), — nomination qui est annulée par l'ordonnance du 1er août 1815, — rentré dans l'état de retraite en vertu de cette ordonnance, retraité de nouveau (26 janvier 1816), mort à Beinheim le 12 mars 1826. Etait commandeur de la Légion d'honneur (1er mai 1807), chevalier de Saint-Louis (8 juillet 1814), chevalier de la Couronne de fer, de l'ordre royal de Saint-Henri de Saxe, de l'ordre de Wurtemberg, commandeur de l'ordre de Maximilien-Joseph de Bavière, et, depuis le 21 décembre 1808, baron de l'Empire. Il avait fait les campagnes de 1792 et 1793 et des ans II, III, IV et V aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et d'Italie, celle de l'an VI en Suisse, celles des ans VII, VIII et IX en Egypte, celles de 1806 et de 1807 à la Grande-Armée, les deux blocus de Strasbourg.

XXXIX *bis*

Le corps badois en Alsace (p. 145)

Général en chef, lieutenant-général, comte Hochberg.
Chef de l'état-major, général-major de Franken.

1re brigade d'infanterie

Colonel de Brandt.

Régiment Grand-Duc, n° 3.....	2 bat.
2e, 3e et 4e bataillons de landwehr.....	3 —

2e brigade d'infanterie

Général major de Neuenstein

Régiment comte Hochberg, n° 2.....	2 bat.
1er, 5e et 6e bataillons de landwehr.....	3 —

3e brigade d'infanterie

Général major Brückner

Régiment de Stockhorn n° 1.....	2 bat.
Bataillon d'infanterie légère.....	1 —
7e et 8e bataillons de landwehr.....	2 —

Brigade de cavalerie

Colonel DE BAUMBACH

Régiment de dragons de Freystedt, n° 1....	5 escadrons.
Régiment de dragons de Geusau, n° 2.....	5 —
Régiment de chasseurs volontaires.....	3 —

Artillerie

Lieutenant-colonel DE LASSOLAYE

2e batterie à pied.....	6 canons.
4e batterie à pied.....	6 —
Artillerie à cheval.....	2 —
Artillerie à cheval du régiment des chasseurs volontaires	2 —

En tout, 15 bataillons, 13 escadrons, 16 canons, ou 15.409 fantassins, 2.504 cavaliers et 16 canons. (Les contingents des princes de Hohenzollern, de Lichtenstein et de la Leyen étaient compris dans la landwehr badoise).

En somme, les forces russo-badoises que commandait Hochberg, comprenaient 18,000 hommes. On a calculé que, du 18 janvier au 2 mai 1814, elles eurent 82 tués, 136 blessés, 12 disparus et 2.036 malades.

XL

Turot (p. 153)

Charles-Nicolas Turot, né le 29 mars 1773 à Bressolles (Allier), fusilier au régiment d'Angoulême (3 mars 1791), grenadier (16 avril 1792), entré au 6e hussards (20 mars 1793) et maréchal-des-logis à ce régiment (15 avril 1793), maréchal-des-logis à la cavalerie de la Légion des Francs (29 mai 1796), sous-lieutenant au dit corps (22 septembre 1796), incorporé aux guides d'Augereau à l'armée d'Allemagne (26 octobre 1797), passé au 8e hussards (11 septembre 1798), lieutenant à ce régiment (20 février 1800), capitaine à l'élection (19 août 1802), chef d'escadron au 1er hussards (13 février 1809), puis au 2e chevau-légers lanciers (29 décembre 1812), colonel du 8e hussards (15 octobre 1813), nommé général de brigade par Rœderer (5 mars 1814), demande vainement la permission de conserver ce régiment où il a eu tous ses grades; mis en non-activité (1er août 1814); colonel à la suite au 14e dragons (18 octobre 1814); colonel du 12e cuirassiers avec lequel il charge à Waterloo; mis de nouveau en non-activité (décembre 1815) et sous la surveillance de la police, mis à la

demi-solde (18 janvier 1816-1er juillet 1818), puis à la retraite (10 mars 1820); maire de Haguenau (11 août 1820); maréchal de camp honoraire (23 mai 1825); chef de la 14e légion de gendarmerie (23 avril 1831); retraité définitivement (8 mai 1835); mort à Haguenau le 19 novembre 1835. Il était officier de la Légion d'honneur (26 août 1811) et chevalier de Saint-Louis (20 août 1814). Il est inscrit sur les registres de l'état civil de sa commune natale sous le nom de Turau, fils de Turau; mais il se nomma Turot et il signa toujours ainsi jusqu'en 1815, où il lut dans une gazette un rapport injurieux signé par un commissaire de police Turot. Dès lors, il signa Thurot, « comme un de ses grands-oncles, tué capitaine de vaisseau en défendant le pavillon français », et il ajouta à son unique prénom de Nicolas le prénom de Charles qui était « celui d'un de ses amis tué à Waterloo ».

XLI

Geither et Anthing (p. 155)

Nous retrouverons Geither en 1815. — Anthing (Charles-Henri-Guillaume), né à Gotha le 11 novembre 1766 — il a dit que ses ancêtres étaient Alsaciens — général-major en Hollande et gouverneur de Breda, passe au service de France (19 novembre 1810) avec les autres généraux hollandais et démissionne le 5 août 1814 avec le grade de lieutenant-général.

XLII

Ordre de bataille du corps mobile

Etat-major général (p. 158)

Le général de division, comte Broussier, commandant.
Le chef de bataillon Husson, aide de camp.
Le chef de bataillon Paillot, id.
Le colonel Humbert, chef de l'état-major.
Le chef de bataillon Dufouard.
Le chef d'escadron Schauenburg.
Capitaines Holgard
— Petit
— Hutet
— Paravey
— Schmidt
— Wurmser
} adjoints.

Commissaires des guerres, MARCHAND et LACOMBE.
Service de santé, KUTTINGER, chirurgien major.

Avant-garde

Colonel TUROT, commandant.

8e hussards.....	17	officiers	109	hommes.
7e chasseurs.....	6	—	23	—
17e léger.....	21	—	429	—
Sapeurs	2	—	22	—

Une pièce de 6 et un obusier.

CORPS DE BATAILLE

1re brigade

Général ANTHING

15e de ligne.....	19	officiers	297	hommes.
18e —	18	—	273	—
57e —	35	—	591	—
	72	—	1.161	—

2e brigade

Général GEITHER

128e	46	officiers	1.037	hommes
152e	37	—	430	—
Meurthe	88	—	931	—
	171	—	2.398	—
Total de l'infanterie.....	243	officiers	3.559	hommes

Artillerie

Commandant, chef de bataillon HECKMANN

Deux adjoints

4 pièces de six;
2 obusiers de vingt-quatre,
Caissons d'artillerie,
Caissons d'infanterie,
Fourgons d'ambulance.

Réserve de cavalerie.

Commandant, M. le major LAPIQUE

Gardes d'honneur	15	officiers	268	chevaux.
12e dragons.....	2	—	33	—
19e dragons.....	5	—	40	—
Carabiniers.....	3	—	40	—
Gendarmes.....	3	—	53	—
	28	officiers	434	chevaux.

Strasbourg, le 29 mars 1814.

Le colonel chef de l'état-major.

HUMBERT.

En marche, M. le général comte Broussier se trouvera au milieu de la division.

XLIII (p. 165)

Lettre écrite par Roger de Damas au commandant de Strasbourg, et parvenue à cet officier général le 13 avril 1814.

Monsieur le général,

Je jouis de pouvoir faire usage du pouvoir que le Roi a daigné remettre entre mes mains pour lui préparer l'occasion constamment recherchée par son noble caractère de rendre justice à la fidélité et au mérite. Je serais heureux si, n'étant point trompé sur les qualités que votre réputation vous donne, je pouvais vous présenter à la clémence de S. M. comme ayant l'initiative parmi ceux de ses sujets rendus avec le plus d'empressement. Vous ne devez ignorer, monsieur le général, aucun des événements qui rappellent Louis XVIII à la place que Dieu lui a assignée, ni l'enthousiasme de son peuple et de toutes les classes de l'Etat, ni les arrêtés de toutes les autorités du gouvernement. J'ai donné des ordres que tout soit mis sous vos yeux. La dernière et la seule mesure qui restait aux troupes de Bonaparte pour mettre un terme à ses folles barbaries s'est accomplie dans sa retraite à la hauteur de Fontainebleau. Gardé à vue par ses soldats, auxquels il ne montre plus que la faiblesse d'une âme flétrie par les crimes, abandonné par ses généraux qui se sont rendus à Paris, il est condamné par le gouvernement de S. M. très chrétienne à être relégué dans une île avec une pension alimentaire.

La France est rendue à la paix et au bonheur sous le sceptre de Louis XVIII. Ne refusez pas à votre cœur celui (*sic*) de pren-

dre part à la félicité générale et de porter votre tribut aux pieds de notre auguste monarque. Je vous demande, monsieur le général, la soumission immédiate que S. M. voudrait tenir de votre propre mouvement pour acquérir le droit de vous en tenir personnellement compte. Chargez-moi sans délai d'en être l'interprète et croyez que vous n'en pouvez trouver un plus zélé.

Ma lettre s'adresse également à toutes les autorités de la place que vous commandez. Je désire leur voir partager les sentiments qui vous assurent la bienveillance du roi.

Je vous promets solennellement en son nom que vous, monsieur le général, et ceux qui se réuniront à votre procédé, conserveront leur rang, leur grade, leurs appointements et leurs biens de toute nature situés dans ses états, en acquérant en outre les droits que l'empressement à remplir vos devoirs leur assure, lorsque vous m'aurez mis à même de les faire valoir.

Tous les pensionnaires de tous états et de tous gages conserveront leurs pensions, et le bureau où ils devront se présenter pour les paiements sera établi.

XLIV

Lettres et ordres de Broussier (p. 171)

Ordres de Broussier des 17 et 18 avril 1814

D'après les ordres de Son Excellence le comte Roger Damas, gouverneur général des Trois Evêchés, de la Lorraine et de l'Alsace, en date du 15 avril courant, il est ordonné à tous les corps de la garnison, à la garde nationale et à tous officiers isolés d'arborer de suite la cocarde blanche. La garnison est prévenue qu'il sera arboré sur les portes et la cathédrale des drapeaux blancs.

Strasbourg, le 17 avril 1814.

Le général de division, commandant supérieur.

BROUSSIER.

II

Les couleurs anciennes continueront d'être portées jusqu'à nouvel ordre.

Les drapeaux placés sur les bastions et sur la tour seront retirés.

L'ordre du jour qui ordonnait de porter la cocarde blanche, et qui avait été donné hier, est rapporté.

Le Conseil de défense sera établi en vertu des lois.

Il sera demandé au comte d'Hocberg (*sic*) des passeports pour Paris, pour trois personnes désignées.

Strasbourg, le 18 avril 1814.

Le général de division, commandant supérieur

BROUSSIER

Broussier à Lezay-Marnesia

Monsieur le préfet.

Le Conseil de défense m'ayant signifié hier que j'avais perdu la confiance des troupes et des habitants, j'ai l'honneur de vous prier de m'envoyer des passeports pour mes deux officiers, mes domestiques et mes chevaux, ma présence étant inutile ici. Je désire partir le plus promptement possible. Je me dirige sur Bar-le-Duc.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

Général de division comte

BROUSSIER

Le 19 avril 1814.

Lettre de M. le général comte Broussier, adressée le 19 avril 1814 au général de division Desbureaux, commandant la 5e division militaire.

Général,

Le Conseil de défense m'ayant signifié hier que j'avais perdu la confiance des troupes et des habitants, ma présence par conséquent étant inutile, je me retire et je vous prie de prendre le commandement des troupes et de Kehl.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

Le général de division

BROUSSIER

Lettre de M. le général de division Desbureaux, écrite le même jour à M. le général comte Broussier, en réponse à celle ci-dessus.

Monsieur le général,

Comme je ne puis croire que le Conseil de défense vous ait fait

la signification dont il est question dans votre lettre de ce jour, je vous prie de m'envoyer copie de cette délibération.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

Le général de division, commandant la 5e division militaire.

DESBUREAUX

Réponse au bas de la même lettre

Je ne peux retrouver ce que vous me demandez.

BROUSSIER

XLV

Schweisguth (p. 185)

Charles Schweisguth, né à Molsheim (Bas-Rhin) le 19 juillet 1769, entré au service dans la garde nationale comme sous-lieutenant le 1er août 1789, élu lieutenant au 2e bataillon du Bas-Rhin (4 octobre 1791), passé en cette qualité à la légion de Kellermann (1er juillet 1792), nommé capitaine dans la légion du Nord (26 octobre 1792), puis à la 19e *bis* demi-brigade légère (1er juillet 1795) qui devint la 53e demi-brigade de ligne (23 février 1798), puis à la 5e légion de réserve (5 mai 1807) qui devint le 122e régiment (13 mars 1809), prisonnier de guerre en Espagne (19 juillet 1808) et échappé des prisons de l'ennemi (16 mai 1810), promu chef de bataillon au 127e régiment de ligne par décret du 14 mars 1811, commandant de place de quatrième classe à la suite de la Grande Armée (19 juin 1812), commandant d'armes provisoire de Schlestadt (18 août 1813), confirmé dans ces fonctions (19 septembre 1813), remplacé avec ordre de rentrer dans ses foyers pour y jouir du traitement d'activité en attendant une nouvelle destination (6 mai 1815), mis en non-activité (20 juillet 1819). Il était, depuis le 15 juin 1804, chevalier de la Légion d'honneur, et avait fait les campagnes des années 1792 et 1793, des ans II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX, des années 1807 et 1808 aux armées du Nord, de Hollande, de Vendée, de la Moselle, du Danube, d'Helvétie, du Rhin et d'Espagne. Deux de ses sœurs avaient épousé, l'une Mallet, qui fut commandant de Wissembourg (cf. pièce XIII), l'autre, Martillière, qui devint général.

XLVI

Cunier (p. 185)

David-Charles-Henry Cunier, né le 14 septembre 1762 à Neu-

veville, dans l'arrondissement de Delémont, successivement pasteur français de l'Eglise réformée à Bischwiller, président du club en 1791, proposé pour le comité de surveillance que Saint-Just et Le Bas voulaient établir à Strasbourg, déprêtrisé et jurant en novembre 1793 de ne plus reconnaître d'autre culte que celui de l'éternelle raison, président du Directoire du district de Haguenau en 1794, commissaire du gouvernement près l'administration cantonale de Bischwiller, président de l'administration centrale du Bas-Rhin (3 avril 1798), membre du conseil des Cinq-Cents, sous-préfet de l'arrondissement de Schlestadt depuis l'organisation de l'an VIII jusqu'au 30 septembre 1814, réintégré sous les Cent Jours (10 juin 1815), de nouveau révoqué par les Bourbons, notaire royal à Strasbourg (1818-1819), puis à Bischwiller (1819-1826), mort à Bouxwiller en 1828.

XLVII

Duzer (p. 186)

Louis Duzer, dit Monck d'Uzer, né le 30 septembre 1778 à Bagnères (Hautes-Pyrénées), soldat au 32e (28 janvier 1805), caporal, sergent, adjudant, sous-officier et sous-lieutenant la même année (9 mars, 7 avril, 27 août, 21 décembre), lieutenant le 22 mars 1807 et, deux mois après, aide de camp du général Darricau (19 mai 1807), capitaine (22 novembre 1808), chef de bataillon (23 juin 1810), major en second au 36e (30 septembre 1813), employé à l'état-major du ministre de la guerre (1er juin 1814), colonel (27 janvier 1815), colonel du 64e (15 juillet 1815), de la légion départementale de l'Yonne (24 février 1819), du 60e (17 novembre 1820), maréchal de camp employé à la suite du 4e corps d'armée des Pyrénées (11 août 1823), commande successivement une brigade de l'armée d'Afrique (21 février 1830), le département du Rhône (5 décembre 1831), l'expédition de Bône (19 avril 1832). Mis en disponibilité (4 février 1836), puis au cadre de réserve (1er octobre 1840), il meurt à Bône le 20 octobre 1842. Il était chevalier de Saint-Louis (17 janvier 1815), et grand officier de la Légion d'honneur (27 décembre 1830).

XLVIII

Gorais (p. 186)

Louis Gorais, né à Esbarres (Côte-d'Or) le 26 octobre 1760, entré au service dans le 4e régiment d'artillerie à pied (13 avril

1786), caporal fourrier (1er octobre 1792), maréchal-des-logis chef à la 16e compagnie d'artillerie à cheval (15 avril 1793), lieutenant en second (1er août 1793), lieutenant de première classe (1er septembre 1793), capitaine de deuxième classe au 5e régiment d'artillerie à cheval (19 juin 1796), capitaine de première classe (3 juillet 1801), passé en cette qualité à la résidence fixe de Schlestadt (11 novembre 1806), envoyé à celle de Porto-Longone dans l'île d'Elbe (7 mars 1808), rentré à celle de Schlestadt (15 avril 1809). Il avait fait à l'armée d'Italie les campagnes de 1792 et de 1793 et celles des ans II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et X, et il commanda l'artillerie de la place de Schlestadt aux blocus de 1814 et de 1815. Blessé à Pizzighettone d'une balle à la jambe gauche, il reçut, au blocus de Schlestadt, le 5 janvier 1814, premier jour de l'investissement, une balle à la hanche droite. Il quitta le service en 1815 et alla vivre à Esbarres, son lieu natal.

XLIX

Gatte (p. 186)

Paul-Clément-François Gatte, fils d'un docteur en médecine, né le 8 novembre 1773 à Abbeville, adjoint de 2e classe du génie (29 octobre 1795), lieutenant en second à l'Ecole d'application du génie à Metz (14 mars 1800), lieutenant en premier à la 3e compagnie de mineurs (22 décembre 1801), capitaine en second au 1er bataillon de sapeurs (22 novembre 1802),capitaine en premier au 3e bataillon (1er octobre 1803), entré à l'état-major du génie comme capitaine en second (1er janvier 1807), capitaine en premier (12 juillet 1811), chef de bataillon de 2e classe (12 octobre 1813) et de 1re classe (22 janvier 1823). Il avait été employé au Hâvre (13 janvier 1802), au IIe corps de la Grande-Armée (4 août 1812), au fort Vauban (novembre 1813), à la suite du 3e régiment (22 octobre 1814), à Château-Thierry (29 mars 1815), et après avoir été mis en non-activité (du 30 juillet 1816 au 1er janvier 1822), à Aire. Chevalier (14 juin 1813), puis officier de la Légion d'honneur (13 novembre 1832), chevalier de Saint-Louis (19 août 1818), il comptait dans le détail de ses campagnes les quatre bombardements du Hâvre de l'an XII, la Grande-Armée (1812 et 1813), la défense de Fort-Vauban et de Schlestadt (1814) et celle de Château-Thierry (1815).

L

Duché (p. 186)

Duché (Vital), né à Châlon-sur-Saône le 30 octobre 1789, sergent à l'Ecole polytechnique (1er novembre 1808), sous-lieutenant élève du génie à l'Ecole d'application de Metz (1er octobre 1810), lieutenant en premier détaché à Ostende (11 février 1812), lieutenant à l'état-major du génie (1er janvier 1813) et envoyé à l'armée d'Allemagne (15 mars 1813), capitaine en second de sapeurs (2 juillet 1813), capitaine en premier (24 décembre 1813), à Schlestadt (2 décembre 1813), à Strasbourg (28 juin 1828), à Neuf-Brisach, à Colmar (22 février 1835), chef de bataillon (31 décembre 1835), et employé à Lunéville (2 juin 1837), à Arras (18 avril 1844), à Lauterbourg avec résidence à Strasbourg (8 avril 1847), retraité pour ancienneté de service (26 avril 1848), mort à Strasbourg le 24 novembre 1848. Il était chevalier de Saint-Louis (20 février 1829) et officier de la Légion d'honneur (19 juin 1831). Sa femme, Marie-Joséphine Hoff, qu'il avait épousée le 24 juin 1834, était Strasbourgeoise; elle vivait à Strasbourg en 1870 et, après le bombardement, se retira à Auteuil où elle était pensionnaire à Sainte-Périne en 1877.

LI

Les officiers du 9e hussards Braun, Severi, Gevers, Capadoce (p. 198)

Braun (Gustave-Adolphe), né le 1er octobre 1775 à Strasbourg, cadet au 2e régiment de hussards (1er juillet 1790), hussard au même régiment (28 décembre 1791), brigadier (14 mars 1793), maréchal-des-logis (11 mars 1794), sous-lieutenant sur le champ de bataille (24 janvier 1799), lieutenant au choix (21 janvier 1802), adjudant major (13 mars 1802), capitaine (13 septembre 1803), légionnaire (22 juin 1804), chef d'escadron (8 novembre 1808), major en second (3 août 1811), major titulaire (15 janvier 1812), retiré à demi-solde à Strasbourg.

Severi (Thomas-Marie-Mathieu-Martin-François), né à Rieti, département de Rome, le 11 novembre 1789, lieutenant surnuméraire (24 janvier 1812), démissionnaire (1er juillet 1814).

Gevers (Adrien Van Hecteren), né à Rotterdam le 19 août 1794, page de Napoléon au mois d'août 1810, lors de la réunion du royaume de Hollande à l'Empire, lieutenant au 9e hussards

(23 janvier 1812), fait la campagne de Russie, part avec sa démission le 11 juin 1814.

Georges-Louis-Stanislas Capadoce de Pereira, fils de Louis-Xavier-David-Sophie Capadoce de Pereira et de Rebecca-Elisah Pereira, né à Amsterdam le 21 novembre 1788, entré à l'Ecole militaire de Fontainebleau (1er janvier 1806), passé aux gendarmes d'ordonnance (20 février 1807), brigadier (4 avril 1807), sous-lieutenant au 17e dragons (18 février 1808), lieutenant au 9e hussards (12 juin 1813), déserté à l'ennemi (27 mars 1814), et rayé des contrôles. Capadoce avait fait la campagne de 1807 en Prusse et les campagnes de 1808, 1809, 1810 et 1811 en Espagne. Il avait épousé le 17 mai 1808, à Senlis, Mlle Lhoste de Versigny, qui mourut le 21 septembre 1828. La lettre qu'il envoie de Neuwied le 15 octobre 1854 au ministre de la guerre est écrite en allemand par un sieur Leonhard Jung ; on y lit qu'il était remarié et avait une fille.

LII

Garnison de Neuf-Brisach (p. 203)

(*On réunit ici les noms de quelques défenseurs de la place.*)

Général Dermoncourt, commandant supérieur.
Chef d'escadaon Chatelain, aide de camp de Dermoncourt.
Klingler, commandant d'armes.
André, capitaine adjudant de la place.
George, capitaine de grenadiers, adjoint à l'état-major.
Masse, lieutenant de la cohorte urbaine, adjoint à l'état-major.
De Quingery, commissaire des guerres.
Larré, payeur principal de l'armée.
Roguin, payeur divisionnaire de l'armée.

Génie : colonel Moulut, directeur.
Desfeux, lieutenant.

Artillerie : colonel Pingenot, directeur.
Landrieu, capitaine de la 27e compagnie du 9e régiment à pied.

Régiment des Vosges : colonel, Couturier.
Major, Lamarre.
Chefs de bataillon, Grandidier et Arnaud.
Capitaines, Barbier et Noel.

Régiment de la Haute-Marne : colonel, Baptault.

(Ancien capitaine au 12e régiment d'infanterie et aide de camp du général Offenstein).

Major, CHARRAS.

Chefs de bataillon, Claude-Charles MARTEL, DE ROCQUEMONT, PROUÈRES et GUIGNARD.

Capitaines adjudants majors, CHESNEAU, HÉZARD, BOURDOT, GUÉRINOT.

Capitaines, DEBARD, DEVITERNE.

Bataillon de la Haute-Saône : lieutenant BILLY.

16e chasseurs : major, PERROT.
Capitaines, DELACOUR et DE ROMANET.

Cohorte urbaine : capitaine commandant, THIRION.
Capitaines, ORTLIEB et WACKENTHALER.
Lieutenants, MASSE, MACON, NADY.

LIII

Klingler (p. 203)

Jean-Baptiste Klingler, né à Landau le 15 avril 1745, entré au service dans le régiment de La Marck comme cadet, étant enfant du corps et fils d'officier (11 mars 1761), fourrier (26 mars 1763), sergent (1er décembre 1765), porte-drapeau (25 juin 1766), sous-lieutenant (14 mars 1770), lieutenant en second (24 septembre 1777), lieutenant en premier (7 août 1781), capitaine en second (25 septembre 1782), capitaine-commandant (18 août 1786), capitaine de grenadiers (15 février 1790), nommé par Custine lieutenant-colonel du 3e bataillon des grenadiers réunis (21 octobre 1792), et par le Conseil de guerre de Mayence, chef de brigade (5 mai 1793) et adjudant-général (23 juillet 1793), employé à l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg en octobre 1793, non compris dans l'organisation des états-majors du 13 juin 1795, chargé par Hoche de commander la division des Côtes-du-Nord (10 septembre 1795), confirmé dans le grade d'adjudant général chef de brigade (9 février 1796), employé à l'armée des côtes de l'Océan (20 février 1796), chef d'état-major de la 13e division militaire (22 septembre 1796). admis au traitement de réforme (11 mars 1798), remis en activité (17 mars 1799), et employé six jours plus tard, le 23 mars, à l'armée d'Italie, compris dans la nouvelle réorganisation des états-majors comme adjudant commandant (3 août 1801), mis en non-activité (23 septembre 1801), retraité (27 août 1803), rentré en activité trois ans après (20 octobre 1806) et

employé en qualité de chef d'état-major près du général de division Clarke, gouverneur général de la Prusse (31 décembre 1806), commandant d'armes de la place de Neuf-Brisach (15 février 1808), retraité (23 décembre 1814), mort à Schlestadt le 15 juillet 1827. Klingler était chevalier de Saint-Louis (28 septembre 1786) et de la Légion d'honneur (10 septembre 1807) et avait reçu plusieurs blessures en Corse où, en 1769, il commandait la compagnie des volontaires de l'armée habillés à la corse, à Goudelour où il eut deux fortes contusions dans la sortie du 6 juillet 1783, à Chollet où son cheval fut tué sous lui. Il avait fait les campagnes d'Allemagne de 1757 à 1762, celles de Corse (1768-1770), celles des Grandes-Indes de 1781 à 1785, celles de l'armée du Rhin (1792-1793) et le siège de Mayence, celles de la Vendée (de l'an II à l'an V) et celles d'Italie (ans VII, VIII et IX), celles de Prusse et Pologne (1806-1807).

LIV

Dermoncourt (p. 203)

Dermoncourt (Paul-Ferdinand-Stanislas), né à Crécy-au-Mont, dans l'Aisne, le 3 mars 1771, volontaire au 3e bataillon de l'Aisne (4 septembre 1791), sergent de grenadiers (4 avril 1792), sergent-major (3 juillet 1792), lieutenant (19 décembre 1792), capitaine (28 décembre 1792), aide de camp du général Dumas (12 avril 1796), capitaine au 3e régiment de dragons (27 octobre 1797), chef d'escadron au 14e régiment de dragons (23 juin 1800), au 22e régiment de cavalerie (4 juin 1802), au 21e régiment de dragons (7 février 1803), major au 11e régiment de cuirassiers (15 décembre 1803), colonel du 1er régiment de dragons (5 avril 1807), baron de l'Empire (16 septembre 1808), général de brigade (22 juillet 1813), admis à la pension de retraite (28 novembre 1821), commandant le département de la Haute-Loire (7 mars 1831), et le département de la Loire-Inférieure (19 avril 1832), mis à la retraite (1er avril 1833), mort le 10 mai 1847, dans l'Eure, à Aubevoye. Il avait épousé la fille de Pierre Geiger, avocat au Conseil souverain d'Alsace et notaire à Neuf-Brisach. Ce fut lui qui arrêta la duchesse de Berry à Nantes. Cf. l'ouvrage *la Vendée et Madame* (1833, Paris-Londres), publié sous son nom et dû à la plume d'Alexandre Dumas.

LV

Moulut (p. 204)

Antoine Moulut, né à Woimbey (Meuse), le 16 novembre 1761, fusilier au 68e régiment d'infanterie ci-devant Beauce (3 avril 1783), caporal (17 mars 1785), fourrier et sergent (13 novembre 1789), adjoint provisoire du génie (11 mai 1792), et employé par ordre de Dembarrère aux retranchements de Morgat, puis aux défenses de la baie d'Audierne, adjoint du génie par commission (1er mars 1793), capitaine (22 septembre 1794), chef de bataillon provisoire (24 janvier 1798), et commandant de l'arme du génie dans le nord de Saint-Domingue où il assiste à toutes les affaires qui ont lieu sous les ordres de Leclerc, Salme, Lapoype et Clauzel, confirmé chef de bataillon (17 septembre 1803), colonel du génie provisoire (1er mars 1803), et confirmé dans ce grade par décret du 24 février 1804, fait prisonnier par les Anglais (1er décembre 1803), renvoyé sur parole et définitivement compris dans un cartel d'échange (16 octobre 1810), sous-directeur des fortifications à Cologne (22 septembre 1804), directeur à Neuf-Brisach en 1805, employé à l'armée d'Italie, côtes d'Istrie (15 avril 1807 - février 1808), de nouveau directeur à Neuf-Brisach en 1808, attaché à l'armée d'Allemagne (1er mars 1809), et assistant aux batailles d'Essling et de Wagram, directeur à Palma-Nova à la fin de 1809 et de nouveau à Neuf-Brisach (23 février 1810), retraité le 18 octobre 1815, commandant de la garde nationale de Brest et administrateur d'un hôpital civil, obtient le 14 janvier 1818, le brevet du grade honorifique de maréchal du camp parce qu'il réunit plus que les dix années d'activité exigées des officiers en retraite (par l'article 15 de l'ordonnance du 18 septembre 1815) pour avoir le brevet honorifique du grade immédiatement supérieur, mort à Brest, le 1er décembre 1825. Il était chevalier de l'Empire (23 février 1811).

LVI

Pingenot (p. 204)

Jacques-Augustin Pingenot, né à Danjoutin, près Belfort, le 16 mars 1774, soldat au régiment d'artillerie de Grenoble (13 décembre 1790), caporal (19 octobre 1793), sergent (26 mars 1794), second lieutenant (23 juin 1794), premier lieutenant (3 octobre 1798), capitaine de 2e classe (22 septembre 1799) et de 1re classe

(27 mai 1803), chef de bataillon (23 juin 1811), passé du 4e au 2e régiment (1er août 1811), major (18 octobre 1812), colonel directeur d'artillerie (28 mai 1813), employé à Neuf-Brisach du 17 août 1813 au mois d'août 1814, proposé pour la retraite par le Comité spécial comme amputé (art. 17 de l'ordonnance du 12 mai 1814), et grâce au baron Evain, qui le déclare très propre à un commandement de place, nommé commandant d'armes à Rennes (18 novembre 1814), puis à Saint-Malo (20 mars 1815), retraité par décision du 9 septembre 1815, lieutenant de roi à Saint-Malo (30 juillet 1816), admis de nouveau à la retraite (1er décembre 1818), mort à Saint-Servan le 25 juillet 1827. Il était chevalier de Saint-Louis (29 juillet 1814), et officier de la Légion d'honneur (14 août 1809).

LVII

Sans (p. 205)

Josse-Joseph Sans, né à Bergues (Nord) le 18 avril 1774, soldat au 1er bataillon de Bergues qui devint le 42e régiment (5 octobre 1793), caporal (21 mai 1801), sergent (15 juin 1801), sous-lieutenant (26 novembre 1807), lieutenant (9 juillet 1809), capitaine (18 février 1812), admis à la retraite (19 avril 1812), nommé adjudant de place de 2e classe au fort Mortier (4 septembre 1812), appelé par Dermoncourt à Neuf-Brisach pendant les Cent Jours comme adjudant de place provisoire de 1re classe (11 mai 1815), maintenu provisoirement malgré les lettres où il témoignait son attachement à l' « usurpateur » et sur la recommandation du général Dubreton qui se louait de ses services (8 novembre 1816), confirmé adjudant de place de 1re classe à Neuf-Brisach (21 mai 1817), admis à faire valoir ses droits à la retraite (8 septembre 1834), retiré à Landau, pays natal de sa femme, Madeleine Steimer. Il était chevalier de la Légion d'honneur (5 novembre 1804), et avait fait les campagnes de 1793-1800 aux armées du Nord et du Rhin, celles de 1802 et 1803 en Helvétie, celles de 1803-1806 à Naples, celle de 1809 à l'armée d'Allemagne, celle de 1814 au fort Mortier et celle de 1815 à Neuf-Brisach.

LVIII

Schlachter (p. 205)

Schlachter (Jean-Baptiste), né le 4 mai 1741 à Berrwiller, dans la Haute-Alsace, soldat au régiment de La Marck (4 octobre 1767),

caporal en 1771, sergent en 1774, sergent-major au 98e régiment ci-devant Bouillon (31 août 1780), adjudant (31 juillet 1781), sous-lieutenant (7 septembre 1785), sous-lieutenant de grenadiers (1er avril 1791), adjudant-major (23 novembre 1791), capitaine (27 mai 1792), général de brigade (20 septembre 1793) à l'armée des Ardennes, puis à l'armée de Sambre-et-Meuse, commandant de place admis au traitement de réforme (13 février 1797), obtient une solde de retraite le 21 février 1801 et meurt le 30 novembre 1819 à Neuf-Brisach. Il avait fait, outre les campagnes de 1792-1797, celles de 1768 et 1769 en Corse, celles de 1781, 1782 et 1783 en Espagne et assisté aux sièges du fort Saint-Philippe et de Gibraltar. Il était chevalier de Saint-Louis du 16 octobre 1791.

LIX

Chancel (p. 216)

Théophile Chancel, né le 9 janvier 1766 à Loriol (Drôme), soldat au 45e régiment d'infanterie (10 juin 1784), congédié (15 avril 1787), sous-lieutenant au 4e bataillon de la Drôme (11 octobre 1791), capitaine (10 février 1792), chef de bataillon (25 février 1794), a le bras gauche emporté par un boulet à la bataille de Moeskirch (5 mai 1800), commande un instant la place de Saeckingen en décembre 1800 — poste que lui confie le général Amey qui ne veut pas qu'il fasse en hiver, à cause de sa blessure, la longue route d'Augsbourg — puis la place d'Augsbourg où Moreau juge de sa « capacité », chef de brigade ou colonel et commandant d'armes à Huningue (23 juillet 1801), chevalier de la Légion d'honneur (26 mars 1804), mis à la retraite de trois mille francs (9 septembre 1815), maire de Belfort (25 novembre 1815). Il demanda vainement sous la seconde Restauration une lieutenance de roi; on lui répondit que l'ordonnance du 1er août ne permettait pas de présenter à Sa Majesté pour cet emploi un officier amputé. Mais il obtint le 9 août 1820 le grade honorifique de maréchal de camp. Il s'était retiré d'abord à Dannemarie d'où sa femme était originaire, puis à Blotzheim, où il mourut le 9 novembre 1834.

LX

Pinot (p. 217)

Charles Pinot, fils du jardinier Pierre Pinot et de Barbe Remy, né à Versailles le 27 mai 1773, élève de l'école d'architecture à

Paris, volontaire de la compagnie des Arts, adjoint du génie (22 décembre 1793), employé à la construction du camp retranché de Belfort et à la place d'Huningue jusqu'en novembre 1794, à la 1re division de l'aile droite de l'armée du Rhin jusqu'en juillet 1795, chargé de retrancher Seltz pendant que le capitaine Dautel était à Reschwoog, attaché à l'armée en Souabe pendant les campagnes des ans IV et V, à la place de Vieux-Brisach et à la tête de pont d'Huningue où, durant le siège de 1796, il exécuta les travaux de charpente, de palissadement et de fascinage, envoyé à Belfort pour rétablir sa santé, puis (en octobre 1797) à Metz, puis à l'armée d'Angleterre (mars-avril 1798), employé aux opérations topographiques de la frontière du Rhin, de Landau à Nimègue, et à la confection de l'atlas général des places, se présente enfin à l'examen et entre à l'Ecole de Metz comme lieutenant en second (19 septembre 1801), devient capitaine en second au 4e bataillon de sapeurs (22 mai 1803), capitaine en premier au 3e bataillon (1er janvier 1807), capitaine en second à l'état-major (1er juillet 1807), chef de bataillon (23 août 1811), colonel (25 novembre 1813), sous-directeur à Rochefort (18 juillet 1814), coopère sous les ordres du baron de Maureillan à la démarcation des frontières de l'Est (30 juillet 1814), et désigné successivement pour le corps d'observation de Paris (11 mars 1815), pour le corps du général Reille (24 mars 1815), pour le commandement du génie à Dunkerque (18 avril 1815), pour la remise temporaire de Condé aux alliés (24 novembre 1815), termine sa carrière militaire comme directeur à Bayonne (13 février 1816), puis comme colonel ingénieur en chef de la division de Toulon (21 mai 1816), enfin comme directeur à Montpellier (26 juin 1828). Il était officier de la Légion d'honneur (11 février 1813) et il avait épousé une Alsacienne, fille de François Boulanger, ex-juge du tribunal de commerce à Belfort, qui lui donna trois filles. Les inspecteurs d'armes le jugeaient excellent, mais — dans ses dernières années — ils trouvaient qu'il ne se faisait pas aimer de ses subalternes, qu'il s'isolait trop, qu'il avait par suite le caractère morose et inquiet : « plus de douceur, dit l'un d'eux, ferait de lui un officier accompli », et Deponthon l'appréciait ainsi : « Fort entier dans ses opinions en fait de service et paraît d'un caractère assez difficile. » Pinot fut admis à la retraite le 10 août 1833 avec une pension de 3.600 francs, et il exprimait en termes touchants son regret de quitter sa direction d'artillerie et de ne pas obtenir le grade honorifique de maréchal de camp qu'il avait si bien mérité : « Je me retire, écrivait-il au ministre de la guerre, je me retire dans mes propres foyers à Toulon, sans aucune aisance ni res-

sources, regrettant un état acquis au prix du sacrifice de toute ma vie, dont j'espérais jouir tant que j'aurais pu en exercer les fonctions... Je supposais d'ailleurs qu'après vingt ans de grade de colonel j'avais bien mérité celui de maréchal de camp et que Sa Majesté daignerait me l'accorder d'autant mieux que mes services comme officier du génie ou artiste militaire m'ont mérité dans plusieurs sièges l'estime et la protection d'illustres généraux sous lesquels j'ai servi et qu'anciennement il n'y avait pas d'exemple qu'un colonel du génie, ayant servi en chef dans les sièges, fût retraité sans le grade de maréchal de camp. »

LXI

Lalliez (p. 218)

Dominique Lalliez, né à Antilly (Moselle) le 8 décembre 1754, canonnier au régiment de La Fère, plus tard 1er régiment d'artillerie (11 juin 1776), sergent (23 novembre 1780), sergent-major (6 mars 1788), lieutenant de 2e classe (24 novembre 1792), lieunant de 1e classe (20 mars 1793), capitaine de 2e classe (22 février 1794), fait prisonnier de guerre près de Würzbourg (4 septembre 1796), conduit en Bohême et rentré en France (27 mars 1797), capitaine commandant (13 juillet 1801), membre de la légion d'honneur (15 juin 1804), chef de bataillon (8 septembre 1808), sous-directeur à l'île d'Aix (11 mai 1809), directeur à Huningue (27 octobre 1813), retraité (6 octobre 1815) après 39 ans, 2 mois et 20 jours de service effectif, retiré avec une pension de 1800 fr. à Metz. Blessé deux fois au siège de Saragosse, il eut le pied gauche fracassé au second siège d'Huningue, en 1815, et mourut en 1837 à Daspich près de Thionville. Il avait fait, outre les deux blocus d'Huningue et la guerre d'Espagne, les campagnes du Nord (1792-1794), de Sambre-et-Meuse (ans III et IV), d'Allemagne et d'Angleterre (ans V et VI), de Batavie (ans VII et VIII). Il avait un frère cadet, Nicolas, né à Antilly le 23 mai 1765, qui devint capitaine au 7e régiment d'artillerie à pied et disparut à Culm, après une grave blessure : ce Nicolas Lalliez avait épousé une Strasbourgeoise, Anne-Marie-Julienne Beme, qui reçut, par une décision du 19 juin 1816, une pension de trois cents francs.

LXII

Aspelly (p. 219)

Joseph-Ignace Aspelly, né à Saint-Omer le 20 juin 1761, entré

au service dans la garde nationale (16 juillet 1789-24 septembre 1791), élu quartier-maître trésorier du 3e bataillon du Pas-de-Calais (25 septembre 1791), nommé capitaine par le gouverneur-général Laveaux (5 janvier 1794) et chef de bataillon par la commission du gouvernement déléguée aux Iles sous le Vent (21 novembre 1796), mis à la suite de la 87e demi-brigade (30 août 1779), puis autorisé à rentrer dans ses foyers avec le traitement de réforme de son grade, remis en activité comme chef de bataillon adjoint aux états-majors en 1807, chef d'état-major du gouverneur de Grenade, major en second au 7e d'infanterie légère (4 novembre 1813), retiré à Saint-Omer avec demi-solde depuis le 1er janvier 1315, chargé le 27 avril 1815 d'organiser les 6e et 7e bataillons des gardes nationales des arrondissements de Saint-Omer, Aire, Ardres, Calais et en partie de Boulogne. Il avait fait les campagnes des années 1792, ans I, II, III, IV, V, VI, VII et VIII sur mer, à Saint-Domingue et à la Guadeloupe, celles de 1804, 1805 et 1806 sur les côtes, de 1807 et 1808 en Prusse, en Pologne et dans la Poméranie suédoise, de 1810, 1811 et 1812 en Espagne, de 1814 à Huningue. Le général Puthod l'a ainsi jugé : « Son extérieur ne parle pas en sa faveur; il passe pour avoir une tête un peu vive et mal organisée. »

LXIII

Moritz (p. 219)

Moritz (François-Joseph), né à Birckenwald, dans le Bas-Rhin, le 15 février 1770, sous-lieutenant au 1er bataillon de volontaires de son département (1er octobre 1791), lieutenant (25 décembre 1791), capitaine (20 août 1792), capitaine à la 53e demi-brigade formée avec le 1er bataillon du Bas-Rhin, le 3e de la Moselle et le 27e régiment de ligne, capitaine au même corps qui devient la 10e demi-brigade en l'an IV, passé dans le même grade en qualité d'ingénieur géographe à l'état-major du général Hatry (25 décembre 1794), rentré à son corps (13 janvier 1796), pris par les Autrichiens à Geisenfeld (2 septembre 1796), rentré en France après quatre mois de captivité (1er janvier 1797) et employé avec son corps à la défense de Kehl, capitaine adjudant de place à Huningue (2 décembre 1800), mis en demi-activité après la seconde reddition d'Huningue (1er octobre 1815), capitaine adjudant de place à Lille (3 juin 1820), puis, par permutation, à Neuf-Brisach (23 août 1822), admis à la retraite comme chef de bataillon honoraire (1er novembre 1828). Il avait fait les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée du Rhin, de 1794 à

1795 à l'armée de Sambre-et-Meuse, de 1796 à 1797 à l'armée du Rhin, de 1813 et 1814 dans Huningue assiégé. Il avait été blessé d'un coup de baïonnette au genou gauche à Aldenhoven (2 octobre 1794), d'un coup de feu au bras gauche à la retraite de Hoechst (12 octobre 1795), d'un boulet au bras gauche à Geisenfeld (1er septembre 1766), d'un éclat de bombe à la jambe droite au siège d'Huningue, le 31 janvier 1814. Il était chevalier de la Légion d'honneur (2 novembre 1814) et de Saint-Louis (25 août 1821). « Des trois adjudants de place employés à Brisach, disait de lui le vicomte de Rambourgt, général commandant le Haut-Rhin, c'était celui qui se rendait le plus utile et servait avec le plus de zèle. »

LXIV

Lentz (p. 220)

Charles-Guillaume Lentz, né à Strasbourg le 5 mars 1764, commandant de la garde nationale de Wissembourg (20 février 1790), président du tribunal civil (27 novembre 1792), adjoint à l'état-major de l'armée du Rhin (24 août 1793), administrateur du département du Bas-Rhin (18 décembre 1795), membre du Conseil général et du collège électoral (3 septembre 1803), chef de la 5e cohorte active du Bas-Rhin (2 décembre 1805), chef de la 6e cohorte active du Bas-Rhin (2 novembre 1813), colonel du régiment du Bas-Rhin (15 novembre 1813). Chancel reconnaît qu'il s'est, « pendant le blocus et le bombardement d'Huningue, comporté d'une manière digne d'éloges » et que « dans toutes les circonstances il a démontré la bravoure et le sang-froid qui caractérisent le militaire français ».

Un autre Lentz, prénommé Philippe et né à Strasbourg le 19 septembre 1768, lieutenant de grenadiers au 2e bataillon des volontaires du Bas-Rhin en 1791, lieutenant dans les chasseurs à cheval de la légion de Kellermann en 1792, aide de camp des généraux Sandoz et Salmon, était capitaine de voltigeurs dans le régiment du Bas-Rhin que commandait Charles-Guillaume Lentz, et assista au siège d'Huningue.

LXV

Marmier (p. 220)

Philippe-Gabriel de Marmier, maire de Ray, chambellan de l'Empereur, comte de l'Empire (22 octobre 1810), était fils du marquis de Marmier, et gendre du duc de Choiseul-Stainville. Il

commande, en 1813 et en 1814, la garde nationale de la Haute-Saône et défend avec son régiment la ville d'Huningue. Un décret de Napoléon, du 22 avril 1815, le nomma colonel dans l'armée de ligne et l'envoya commander les bataillons de la Haute-Saône à l'armée de Lecourbe. Mais ce décret ne fut pas accepté par la Restauration. Le 25 septembre 1815, Marmier demande au ministre la confirmation de son brevet de colonel d'infanterie dans la ligne: « Il est, dit-il, en parlant de lui-même, resté commandant de la garde nationale dans la campagne de 1815, mais il n'a point porté les armes et il a quitté son commandement avant le commencement des hostilités. Il s'est refusé de même à accepter sa nomination aux Chambres, et il n'a siégé à aucune quoiqu'il fût nommé aux deux. Il ne sort de sa tranquille inaction que pour demander la grâce de la confirmation de son brevet de colonel dans la ligne, désirant vivement conserver ce lien avec l'armée et être prêt, lorsqu'on jugera à propos de l'employer, à prouver son dévouement au roi et à la France. » Ajoutons qu'il avait avancé pendant le siège pour les dépenses de son régiment une somme de 18.274 fr. 25, qui lui fut tardivement remboursée par le trésor. Le ministre lui répondit que l'ordonnance du 1er août 1815 annulait toutes les nominations qui avaient eu lieu pendant l'interrègne. Mais une ordonnance du 31 mai 1832 nomma Marmier colonel dans la ligne, « en considération de sa promotion à ce grade pendant les Cent Jours ». Il était depuis 1819 colonel de la 1re légion de la garde nationale de Paris, et Louis-Philippe le créa duc « en sourdine et avec le moins de publicité possible » (Castellane, *Journal*, III, 325).

D H F Haut-Rhin

LXVI

Autres défenseurs d'Huningue (p. 220)

BUTARD, MORELLI, VINSON, SOLMON, CHAS, BONNET, MALLET, BELTZ, POIE

Eugène Butard, né le 20 juillet 1786 à Saint-Valery-en-Somme, entré au service dans les vélites chasseurs à pied de la garde (20 juillet 1804), caporal (9 mars 1806), sous-lieutenant au 7e léger (5 février 1807), lieutenant (25 avril 1809), capitaine adjudant-major (12 juillet 1809), chef de bataillon (20 août 1812), membre de la Légion d'honneur (20 août 1812), officier de la Légion d'honneur (11 juillet 1813), major au 17e léger (26 février 1814), commande à Strasbourg le dépôt général des prisonniers français rentrés de captivité, est mis à la demi-solde au mois de décembre

1814. Sous les Cent Jours, il reçoit l'ordre de se rendre au dépôt du 9e léger (26 mai 1815); mais sous la seconde Restauration, la commission d'examen, dans sa séance du 16 décembre 1815, déclare qu'il « a secondé les mouvements insurrectionnels faits avant le 20 mars en faveur de Bonaparte en excitant les troupes réunies près de Belfort à méconnaître l'autorité royale », et le 25 janvier 1816, le ministre décide qu'il faut le placer le plus tard possible. Il avait fait les campagnes de l'an XIII aux côtes de l'Océan, de l'an XIV et de 1806 en Autriche, de 1807 en Prusse et Pologne, de 1809 en Autriche, de 1810 et de 1811 à l'armée d'observation de l'Elbe, de 1812 en Russie, de 1813 en Bohême, de 1814 à Huningue, et reçu plusieurs blessures : un éclat d'obus à l'épaule, à Eylau; trois coups de feu au bas ventre, au bras droit et à la tête, à Wagram; un coup de feu à l'épaule, à la Moskowa; un coup de feu à la main gauche, à Culm, qui lui fit perdre le pouce et l'index.

Antomarchi ou Antoine-Marc Morelli, né à Lama, en Corse, le 18 janvier 1783 entré au service dans le bataillon des tirailleurs corses (6 mai 1803), fourrier (5 juin 1803), sergent-major (27 août 1805), sous-lieutenant (23 novembre 1806), lieutenant (26 juin 1807), lieutenant adjudant-major (22 mars 1809), capitaine adjudant-major (9 mai 1809), passé au 11e léger (6 novembre 1811), chef de bataillon (9 avril 1813), incorporé au 7e (20 octobre 1813), mis à la demi-solde (6 septembre 1814), major des 3e et 4e bataillons de la Haute-Saône sous Lecourbe à l'armée du Jura, remis à la demi-solde (1er décembre 1814 - 1er juillet 1818), mort à Lama le 2 décembre 1820. Il était légionnaire depuis le 24 mars 1806, et officier de la Légion d'honneur depuis le 31 mai 1809. Il avait reçu un coup de baïonnette à Ebersberg, et trois coups de feu à Austerlitz, à Wagram, à la Bérésina.

Michel Vinson, né à Angoulême le 31 mai 1768, sert dans la garde nationale de Paris aux chasseurs des Petits-Augustins jusqu'au moment où il entre dans le 1er bataillon de la Charente (19 septembre 1791). Caporal (29 septembre 1791), sergent (13 février 1792), sergent-major (10 avril 1792), il est ensuite lieutenant dans la compagnie franche du Nord qui devient le 2e bataillon des chasseurs francs, lequel forme la 24e légère, laquelle passe dans la 19e légère réunie en l'an XII à la 3e pour former le 3e régiment d'infanterie légère. Capitaine (29 juillet 1794), Vinson fut nommé chef de bataillon par Suchet le 13 juin 1813 et confirmé dans ce grade le 15 octobre suivant. Légionnaire (16 juin 1809) et blessé trois fois, il avait assisté à la première expédition d'Irlande, aux batailles de Tirlemont, de Nerwinden, de Neuwied, de Marengo,

d'Essling et de Wagram, aux sièges de Colberg, de Stralsund, de Figuières et au blocus d'Huningue. Mis à la demi-solde du 7 décembre 1814 au 30 juin 1818.

Pierre-Charles-Adrien Solmon, né à Paris le 14 novembre 1785, vélite aux chasseurs à pied de la garde impériale (31 août 1804), caporal au 7e léger (7 juin 1805), fourrier (8 août 1805), sergent (11 octobre 1806), sergent-major (16 février 1808), adjudant sous-officier (9 juin 1809), sous-lieutenant (20 juillet 1811), lieutenant (20 août 1812), capitaine (21 avril 1813), prit sa retraite le 6 septembre 1814. Il avait reçu la croix de la Légion d'honneur le 11 octobre 1812. Lui aussi avait été blessé trois fois d'un coup de feu : à la tête à Wagram; au bras gauche, à Culm; à la cuisse gauche, à Huningue.

Chas (Castor-Angélique-Isidore), né à Nîmes le 18 juin 1790, élève pensionnaire à l'école militaire de Fontainebleau (8 juin 1807), sous-lieutenant au 7e léger (24 mars 1809), lieutenant (6 mai 1811), capitaine (20 août 1812) et chevalier de la Légion d'honneur le même jour, proposé pour la retraite (26 août 1814) et pensionné par décision du 4 janvier 1815, capitaine au 1er bataillon des volontaires royaux du Gard (15 mars 1815), chef de bataillon au 1er régiment des dits volontaires (1er juillet 1815), chef de bataillon à la légion de la Drôme (6 mars 1816) et au 5e de ligne (17 novembre 1820), commandant d'armes à Avesnes (26 août 1830), major de la place de Bayonne (5 mars 1838), commandant de place à La Fère (23 janvier 1839), mort le 1er janvier 1846. Il avait reçu trois coups de feu à Mojaisk, à Culm, à Peterswald, et il était officier de la Légion d'honneur (5 août 1815) et chevalier de Saint-Louis (23 mai 1825).

Bonnet (Memmie), né le 21 septembre 1772 à Germinon, volontaire au 5e bataillon du Nord (27 mai 1793), caporal (20 avril 1799), sergent (11 août 1808), sous-lieutenant (1er avril 1813), mis à la demi-solde le 6 septembre 1814. Il avait été, comme Chancel, blessé à Moeskirch.

Mallet (Jean), né le 12 août 1777 à Pau, entré au service dans la 40e demi-brigade, sergent-major (21 décembre 1806), sous-lieutenant au 7e léger (24 octobre 1813), mis à la demi-solde (6 septembre 1814), rappelé au service sous les Cent Jours et rentré à Pau le 21 août 1815.

Conrad Beltz, né à Eschentzwiller le 8 décembre 1756, enrôlé au 6e régiment d'artillerie en 1777, caporal et sergent en 1792, lieutenant en août 1797, était capitaine en second lorsqu'il quitta le service en 1807 ; il est mort à Saint-Louis le 22 février 1827,

sans avoir eu la croix que le duc de Berry lui avait promise en 1814.

Lambert Poil. ancien maréchal des logis au 6e d'artillerie, était lieutenant de la 3e compagnie de la cohorte urbaine ; sur un certificat de Pinot et de Chancel, le chevalier de La Salle, commissaire extraordinaire du roi, le recommanda, inutilement d'ailleurs, à la bienveillance du ministre.

LXVII

Lettre de MM. les magistrats de Bâle à M. le colonel Chancel (p. 233)

Cette lettre, datée du 9 mars, ne fut remise par Zoller à Chancel que le 26

Monsieur le commandant,

Cette nuit une bombe a éclaté dans la maison de M. le préfet Gysendœrffer et y a causé de grands ravages. Plusieurs bombes ont éclaté dans la proximité de la ville. Le feu de la place a également été dirigé contre le petit Huningue; il y a endommagé plusieurs maisons; antérieurement déjà des bombes et obus tombèrent dans le voisinage du grand et petit Basle. Connaissant les sentiments de bon voisinage et de bienveillance que vous avez toujours manifestés envers nous, M. le commandant, nous aimions à nous persuader que c'était involontairement que ces coups avaient été dirigés sur notre ville. Maintenant nous ne pouvons plus douter que c'est à dessein qu'on a dirigé cette nuit le feu de la place sur Basle et le petit Huningue. Comme il ne peut être d'aucune utilité à la garnison d'endommager nos propriétés, qu'elle ne fait par là aucun tort au corps de blocus ou à l'ennemi, nous nous flattons, M. le commandant, que vous daignerez avoir égard à ces représentations et donnerez l'ordre de ne plus tirer sur Basle et sans nécessité absolue sur le petit Huningue.

Nous croyons devoir vous exposer que la Suisse neprend aucune part à la guerre actuelle, qu'avant l'entrée des troupes alliées plusieurs Français ont cherché et trouvé un refuge pour leurs propriétés à Basle et que depuis cette époque même nous nous faisons un plaisir et un devoir de leur assurer aide et protection.

Nous nous flattons, M. le commandant, que toutes fois que vous pourrez concilier vos sentiments bienveillants envers vos anciens voisins avec les devoirs de la place importante qui vous est confiée, vous en saisirez l'occasion et contribuerez par vos ménagements envers notre ville et nos ressortissants à assurer aux Fran-

çais établis en Suisse et à leurs propriétés des procédés amicals (*sic*) dont ils ont joui jusqu'à présent.

Nous n'ajouterons aucune autre considération sur les suites des dévastations dans un pays considéré comme impartial par les deux parties belligérantes et nous nous flattons que vous y mettrez incessamment un terme.

Agréez, M. le commandant, l'assurance de notre très haute considération avec laquelle nous avons l'honneur d'être.

Bourgmaitre et Conseil du canton de Basle.

Le Bourgmaitre régnant,
BURCKHARDT.

Le Secrétaire d'Etat,
BRAUN.

LXVIII

Lettre de Chancel au ministre (p. 235)

(écrite au milieu de mars).

I

Lettre écrite par M. le colonel Chancel à M. Karm, maître de poste à Sierentz

M. Karm, voici un petit billet qu'il faut faire passer au ministre de la guerre de la manière la plus sûre et la plus prompte. Tout va bien ici. Croyez-moi votre tout dévoué serviteur.

CHANCEL.

II

Lettre de M. le colonel Chancel à S. E. le ministre de la guerre.

Monseigneur,

J'essaie de faire parvenir à V. E. des nouvelles de la place qu'Elle a daigné me confier. De longtemps elle ne tomberait au pouvoir de l'ennemi quoique la garnison soit accablée par un service excessivement pénible dans une saison rigoureuse et privée de viande, de vin, d'eau-de-vie et de plusieurs choses essentielles. Sa constance s'est néanmoins soutenue et j'espère qu'elle se soutiendra encore assez pour faire acheter à l'ennemi la conquête d'Huningue par de grands sacrifices d'hommes et de munitions. Je crois

cependant devoir dire à V. E. que tout s'épuise et qu'il serait très utile au bien du service de Sa Majesté qu'elle voulût nous faire dégager dans le courant d'avril.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHANCEL.

LXIX

Convention passée entre la garnison d'Huningue et les troupes austro-bavaroises formant le siège (p. 254)

Aujourd'hui, 14 avril 1814, en vertu des pouvoirs échangés par MM. Lentz, colonel commandant le régiment du Bas-Rhin, et Butard, chef de bataillon au 7e régiment d'infanterie légère, tous deux nommés par M. le colonel Chancel, commandant d'armes d'Huningue,

Et MM. de Palm, commandant le 6e régiment d'infanterie de ligne bavarois, M. le baron de Bittner, major à l'état-major d'Autriche, et Guyot Duponteil, capitaine, premier aide de camp de M. le général baron de Zoller, commandant les troupes austro-bavaroises faisant le siège devant Huningue, d'autre part,

Les parties sont convenues de ce qui suit :

Art. 1er

M. le commandant d'armes et sa garnison, ayant déjà adhéré par la lettre qu'elle a écrite, en réponse à celle de M. le général de division baron de Zoller du 11 avril 1814, au nouveau gouvernement sous la protection des hautes puissances alliées, donnent par un acte authentique une nouvelle preuve de leur adhésion qui sera envoyée à Paris par M. le général.

Art. 2

M. le commandant de la garnison et forteresse d'Huningue déclare, ainsi que la garnison, qu'en vertu du décret du gouvernement provisoire du 2 avril avril dernier, ils sont entièrement dégagés de tout serment qu'ils auraient prêté à Napoléon Bonaparte.

Art. 3

M. le commandant et la garnison d'Huningue reconnaissent pour leur légitime souverain Louis-Stanislas-Xavier, nommé roi des Français par la constitution adoptée par le Sénat, et lui jurent fidélité.

Les déclarations renfermées dans les précédents articles se trouvent constatées par les actes joints à la présente.

Art. 4

Le jour après les ratifications, la place et forteresse d'Huningue sera occupée par un nombre de troupes alliées égal à la force des hommes de la garnison disponibles pour le service, et les hostilités cesseront de part et d'autre pour toujours.

Art. 5

Toutes propriétés quelconques de l'ancien gouvernement seront, par des commissaires nommés de part et d'autre, constatées et inventoriées dans les deux premiers jours de l'entrée des troupes alliées, et surveillées en commun, jusqu'à ce que le nouveau gouvernement et les puissances alliées en auront autrement ordonné.

Tout le service de la place sera fait par égale portion.

M. le général baron de Zoller nommera au nom de Louis XVIII et des puissances alliées le commandant d'armes.

Art. 6

Tous les prisonniers de guerre seront de suite rendus après la ratification.

Art. 7

Les soldats de la garnison qui ne seraient pas sujets de l'ancienne France avant la Révolution seront rendus à leurs souverains respectifs, si, dans huit jours après l'entrée des troupes alliées, il n'en aurait pas été ordonné autrement par les puissances alliées.

Art. 8

D'après les ordres du gouvernement et ceux des puissances alliées, les gardes nationales rentreront dans leurs foyers, et on leur fournira des feuilles de route et les voitures nécessaires pour le transport des officiers et de leurs effets.

Art. 9

Si d'ici au 25 avril les puissances alliées, de concert avec le nouveau gouvernement, n'ont pas donné de décision sur l'entretien de la garnison française, M. le général de division baron de Zoller s'engage de lui faire délivrer les mêmes rations qu'à ses troupes.

Art. 10

La présente convention sera ratifiée dans la matinée du 15 avril. Ainsi arrêté, sauf ratification de part et d'autre.

Fait et clos à Bourg-Libre, le 15 avril 1814, à une heure du matin.

LENTZ, BUTARD, PALM, baron de BITTNER,
GUYOT-DUPONTEIL.

LXX

Trois États concernant le siège d'Huningue

(Ces Etats se trouvent à la fin du manuscrit du *Journal du blocus d'Huningue* (Bibliothèque de Colmar; ils n'ont été reproduits ni par Kern ni par Ingold).

I

État nominatif des officiers composant l'état-major de la place d'Huningue et des chefs des corps formant la garnison.

MM. CHANCEL, colonel, membre de la Légion d'honneur, commandant d'armes.
ASPELLY, major au 7e léger, chef d'état-major.
PINOT, chevalier de la Légion d'honneur, colonel du génie.
LALLIEZ, chevalier de la Légion d'honneur, chef de bataillon, commandant de l'artillerie.
MORITZ, adjudant de place.
Le Comte de MARMIER, chambellan de S. M., chevalier de la Couronne de fer, colonel du régiment de la Haute-Saône.
MOUGEOT, chevalier de la Légion d'honneur, chef de bataillon, *idem* (1).
LENTZ, colonel du régiment du Bas-Rhin.
KUHN, chef de bataillon, *idem*.
PONCEAU, chef de bataillon, *idem*, chevalier de la Légion d'honneur.
GLAUBITZ, chef de bataillon, *idem*.
BUTARD, chef de bataillon au 7e léger, officier de la Légion d'honneur.
MORELLI, *idem*, *idem*.
VINSON, *idem*, chevalier de la Légion d'honneur.
NEYREMAND, ancien chef de bataillon d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, commandant la garde urbaine.

(1) Fut tué le 5 janvier 1814.

II

État des corps composant la garnison d'Huningue, lors de son investissement, le 21 décembre 1813.

7e régiment d'infanterie légère.....	1.000	hommes.
Régiment de la Haute-Saône... ...	1.500	—
Régiment du Bas-Rhin.....	780	—
Une compagnie d'artillerie du 9e rég.	120	—
Détachements et piquets du 105e rég.	125	—
Id. du 14e chasseurs à cheval.....	15	—
Cohorte urbaine.....	60	—
	3.600	hommes.

La population d'Huningue était de 779 âmes.

III

État des militaires et bourgeois morts à Huningue depuis le 21 décembre 1813 jusqu'au 15 avril 1814 inclusivement.

MOIS	MILITAIRES					Bourgeois	TOTAL général
	7e léger	HauteSaône	Bas-Rhin	Corps divers	TOTAL		
Décembre 1813.	»	7	»	2	9	4	13
Janvier 1814...	29	11	5	2	47	24	71
Février — ...	73	20	13	4	110	15	125
Mars — ...	161	24	27	6	218	31	249
Avril — ...	57	27	16	3	103	14	117
TOTAUX....	320	89	61	17	587	88	675

Parmi les militaires morts, il y a sept prisonniers bavarois.

LXXI

Legrand (p. 261)

I

Jean Legrand, né à Punchy (Somme) le 16 juillet 1759, soldat au régiment Maréchal de Turenne, plus tard le 37e (17 décembre 1776), caporal (4 mai 1779), sergent-fourrier (4 décembre 1779),

sergent-major (19 mai 1785), adjudant sous-officier (20 avril 1788) avec rang de sous-lieutenant (29 octobre 1790), sous-lieutenant titulaire (15 septembre 1791), adjudant-major lieutenant (8 janvier 1792), capitaine (26 janvier 1793), capitaine-adjudant de place à Belfort (1er novembre 1796), commandant de place avec le grade de capitaine (14 avril 1799), chef de bataillon et maintenu à son poste par un arrêté du premier Consul (2 janvier 1801), défend Belfort contre les alliés durant cent treize jours (24 décembre 1813-16 avril 1814). Suspendu en juin 1814, il est rétabli dans ses fonctions par décision du 19 septembre suivant et les quitte le 5 avril 1815 où Davout lui envoie l'ordre de se retirer dans ses foyers. Le 10 avril, le commissaire des guerres Dauxon lui délivre une feuille de route pour Mulhouse. Là, du 11 avril jusqu'à la fin de décembre, Legrand vit, selon l'attestation du maire, très retiré au sein de sa famille et sans occuper aucun emploi civil ou militaire. Nommé le 21 juin au commandement d'armes du château d'If, il ne reçoit la lettre du ministre que le 22 juillet, et ne peut se rendre à cette destination. A la rentrée des Bourbons, il est admis à la retraite (à la date du 1er janvier 1816) d'après l'ordonnance du 1er août 1815 dont les dispositions sont irrévocables, et il ne peut, malgré ses sollicitations, recouvrer le commandement de Belfort ni obtenir le brevet honorifique de major. Il fixe alors son domicile à Belfort. Le 21 décembre 1817 il est nommé maire de cette ville et installé par le préfet du Haut-Rhin, le comte de Castéja, qui, dans son discours, rend ainsi hommage aux combattants de 1814 : « Ils étaient bons Français et sujets fidèles du roi, puisqu'ils ont défendu son héritage, ces citoyens-soldats, qui, alors que le devoir n'avait rien d'incertain, opposaient une si noble résistance aux coups de l'étranger, qui, comptant pour rien les rigueurs, les privations d'un long siège, réduits à calculer la nourriture, non sur les besoins, mais sur les ressources, faibles et souffrant à l'abri de leurs remparts, reprenaient toutes leurs forces en ressaisissant leurs armes, et, le sabre à la main, ont fait sentir à l'ennemi repoussé ce que peut la valeur des *enfants de la Miotte!* » Le 10 janvier 1821, Legrand fut nommé au grade honorifique de lieutenant-colonel.

II

Rapp à Davout

Belfort, le 17 avril 1815.

Monseigneur,

Depuis mon séjour dans la 5e division militaire et notamment

à Belfort, j'ai pris toutes les informations possibles sur la conduite de M. le chef de bataillon Legrand, ancien commandant d'armes de Belfort, et je dois dire à Votre Excellence qu'elles lui ont été favorables.

L'opinion de ses supérieurs et des militaires est généralement en sa faveur.

Il est constant que l'approvisionnement de cette place n'avait été commandé que pour deux mois, qu'il n'a pas même été formé, et que la place a été bloquée pendant plus de trois mois et demi. La ration du pain a été réduite à huit onces, avec de la viande de cheval; les habitants ont souffert de grandes extrémités, et M. Legrand me paraît avoir fait tout ce qu'on devait attendre d'un brave homme.

Je le recommande à l'équité de Votre Excellence. Il s'est retiré à Mulhausen.

Je suis avec un profond respect de Votre Excellence, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur

Le général en chef du 5e corps d'observation
aide de camp de l'Empereur.

Le comte RAPP.

LXXII

Kail (p. 264)

François Kail, fils d'Arnould Kail et de Marguerite Barthélemy, né à Fontoy (Moselle) le 24 mai 1772, soldat au 78e régiment d'infanterie qui devient la 143e demi-brigade (1er janvier 1783), fourrier de grenadiers (1er janvier 1791), sergent (1er mai 1792), sous-lieutenant (6 août 1794), lieutenant (23 septembre 1795), adjudant major à la 2e légion des Francs qui devient la 46e demi-brigade (22 octobre 1796), capitaine de grenadiers (20 avril 1798), membre de la Légion d'honneur (27 juillet 1804), chef de bataillon (20 juin 1809), officier de la Légion d'honneur (13 juillet 1809), major du 112e régiment (17 avril 1811), colonel du 63e régiment (9 août 1813), reçu chevalier de Saint-Louis par le duc de Berry (28 septembre 1814), mis en non-activité (2 octobre 1814) malgré les notes favorables de Molitor et placé à la suite du 12e sur la recommandation d'Oudinot (16 novembre 1814), commandant d'armes à Gravelines (4 mai 1815), retraité avec une pension de 2.400 francs après 27 ans, 3 mois et 7 jours de services (2 octobre 1816), mort à Belfort le 30 avril 1828. Blessé deux fois, d'un coup de feu à la jambe droite à l'affaire de

Bautzen (15 mai 1813) et d'un autre coup de feu à la cuisse droite à Culm (29 août 1813), Kail avait fait les campagnes de l'armée du Nord (1792-1793), des armées de l'Ouest et de l'Océan (ans II, III et IV), de Rhin et Moselle (an V), d'Angleterre (an VI), du Danube (an VII), de Rhin (ans VIII et IX), du camp de Boulogne (ans XII et XIII), de la Grande Armée (an XIV et 1806-1809), d'Autriche (1809), de Saxe (1813), du siège de Belfort (1813-1814).

LXXIII

Lalombardière (p. 264)

Frédéric Lalombardière, né à Valence le 1er décembre 1775, fils du major commandant les villes et citadelle de Valence, élève sous-lieutenant à l'école d'artillerie de Châlons (1er juin 1793), second lieutenant au 4e régiment d'artillerie à pied (19 février 1794), soldat au 20e régiment de chasseurs à cheval (19 février 1794-24 mars 1796), second lieutenant au 4e régiment d'artillerie à pied (24 mars 1796), premier lieutenant au même régiment (17 avril 1797), second capitaine au 3e régiment d'artillerie à cheval (1er mai 1802), chef de bataillon au 3e régiment d'artillerie à pied (1er janvier 1812), mis à la retraite de 1180 francs (12 août 1814) et retiré à Seurre, dans la Côte-d'Or. Il avait fait les campagnes de l'an IV à l'armée des Alpes sous Kellermann, de l'an V à l'armée d'Italie sous Bonaparte, de l'an VI à l'armée d'Helvétie sous Brune, de l'an VII à l'armée d'Italie sous Scherer, de l'an VIII à la 1re division (général Turreau) de l'aile gauche de l'armée d'Italie, des ans XI et XII à l'armée de Batavie sous Victor et Marmont, de l'an XIV et de 1806 à la Grande Armée, de 1807 dans la Poméranie suédoise sous Brune, de 1808 et 1809 dans les villes hanséatiques et le Danemark sous Bernadotte, de 1809 et de 1810 à la Grande Armée, de 1811 au corps d'observation de l'Elbe sous Davout, de 1812 en Courlande au 2e corps sous Macdonald, de 1813 et 1814 dans Belfort assiégé. Il avait été blessé grièvement d'un coup de biscaien au travers des reins, le 22 avril 1800, à la prise des redoutes de Clavières, près de Suze, et cette blessure, qui le gênait dans la marche, le détermina à prendre sa retraite.

LXXIV

Delorme (p. 265)

Delorme (Armand-Louis), né à Paris le 17 mai 1773, volontaire au 5e hussards (9 mai 1791), sous-lieutenant au 9e chasseurs

15 septembre 1791), puis au 11e (22 décembre 1792), lieutenant (25 mai 1797), capitaine (25 mars 1801), adjoint à l'Etat-major général (12 août 1803), chef d'escadron dans la légion hanovrienne (10 juillet 1806), et ensuite au 3e régiment de chasseurs (février 1808), major en second à la suite de l'armée (9 avril 1811), major au 14e régiment de chasseurs (26 février 1813), officier de la Légion d'honneur en 1813, retiré à Joigny le 1er juin 1815 en suite d'un ordre du ministre.

LXXV

Emon (p. 265)

Jean-Baptiste Emon, né à Mézières le 20 novembre 1774, adjoint de 2e classe du génie (13 mars 1796) et employé à Paris au dépôt général des fortifications, lieutenant en second à l'Ecole du génie à Metz (14 mars 1800), capitaine en second au 4e bataillon de sapeurs (22 décembre 1801), capitaine en premier au 3e bataillon de sapeurs (22 mars 1803), capitaine de 2e classe (31 mars 1806), puis de 1re classe (12 juillet 1811) et employé successivement à Gênes, à Juliers, aux îles Saint-Marcouf (5 avril 1804), à Lille et à Anvers (22 mars 1805-31 mars 1809), chef du génie à Huningue (5 novembre 1809), à Belfort (1er décembre 1813), à Melun (26 mai 1814), attaché à l'armée du général Lamarque en Vendée (7 juin 1815), ingénieur en chef à Melun (29 octobre 1815), chef de bataillon (4 mai 1828), admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite (16 mai 1835) et retiré à Melun.

LXXVI

Capitulation de Belfort (p. 281)

Capitulation faite entre M. Legrand, chef de bataillon commandant la ville et le château de Belfort, et M. le lieutenant général baron de Drechsel, commandant les troupes du blocus des dits ville et château.

Des commissaires ont été nommés de part et d'autre. M. le commandant d'armes Legrand a nommé MM. Kail, colonel du 63e régiment d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, et Emon, capitaine, chef du génie;

Et M. le général Drechsel, MM. Young, major au régiment Kaiser-infanterie, Scherer, capitaine au même régiment, et Gersdorf, capitaine du génie. Ces Messieurs, munis de pleins pouvoirs pour traiter, sont convenus de ce qui suit, savoir :

ARTICLE PREMIER

Les ville et château de Belfort seront rendus à M. le lieutenant-général commandant les troupes du blocus le seize avril présent mois, à huit heures du matin, dans le même état où l'on a commencé la présente capitulation, c'est-à-dire au douze du présent mois.	La ville et le château de Belfort seront reçus par les troupes autrichiennes au nom et pour le gouvernement provisoire français, le seize avril présent mois à huit heures du matin, dans le même état où ils se trouvaient lorsqu'on a commencé la présente capitulation. La porte de France et la porte de secours au château seront occupées par les troupes de S. M. l'empereur d'Autriche, le 15, à huit heures du matin, et demain, 13 du courant, la porte de France sera occupée à 6 heures du matin par un officier, un sergent, deux caporaux et vingt hommes de la garnison, et par un même nombre d'hommes de même grade des troupes autrichiennes ; les postes français extérieurs rentreront dans l'intérieur des fortifications de la place à la même heure ; dès lors toutes les communications seront libres sur tous les points.

ARTICLE 2

La garnison sortira avec armes et bagages, tambour battant, mèche allumée, précédée de deux pièces de canon et de deux caissons au choix du commandant.	Accordé.

ARTICLE 3

Les officiers conserveront leurs chevaux, armes et bagages.	Dès que la garnison aura dépassé le faubourg de France et sera arrivée sur la route de Paris, elle déposera les armes. Les deux pièces de canon ainsi que les deux caissons, les chevaux d'artillerie, de cavalerie, et du train seront rendus aux troupes autrichiennes. Les officiers garderont leurs armes, leurs chevaux et tous les effets qui leur appartiennent. Les sous-officiers, soldats et domestiques des officiers conserveront leurs bagages.

ARTICLE 4

La garnison sera rendue aux	Refusé.

avant-postes français par le chemin le plus court ; elle emmènera les deux pièces de canon dont il est parlé à l'article premier.

Tous les conscrits seront renvoyés chez eux d'après le décret du gouvernement provisoire de France du cinq avril année courante.

Les vieux soldats qui forment les dépôts de plusieurs régiments seront dirigés sur un lieu, non loin de la place, qui leur sera désigné pour y attendre des ordres ultérieurs.

Les officiers seront libres de suivre leurs troupes ou de se retirer où bon leur semblera.

Nota. — La garnison prêtera le serment de ne pas porter les armes contre les puissances alliées jusqu'à la conclusion de la paix ou l'échange.

ARTICLE 5.

Il sera fourni des voitures pour le transport des malades et blessés dont la situation leur permettra de suivre la garnison ou de se rendre dans leurs foyers.

Accordé.

ARTICLE 6.

Les malades et blessés qui seront laissés en ville seront traités par des officiers de santé français qui seront désignés par le commandant; après leur guérison, il leur sera également fourni des moyens de transport pour se rendre dans leurs foyers.

Accordé.

ARTICLE 7.

Les caisses, papiers et généralement tout ce qui appartient à l'administration générale des corps sera respecté. Il sera en conséquence fourni des voitures pour le transport de tous les effets qui suivront autant que possible la troupe de la garnison.

Tous les arsenaux, ateliers, établissements militaires, magasins, caissons, artillerie, papiers regardant la place, cartes, plans et dessins seront, avec loyauté, réunis entre les mains des commissaires qui seront chargés de part et d'autre pour rendre et prendre la consigne de tous les objets ci-dessus désignés.

Les papiers qui regardent l'administration particulière des corps pourront être transportés par la garnison.

ARTICLE 8.

1° La ville, autant que possible, ne sera pas sujette au logement de passage.

1° Les habitants seront soulagés autant que possible pour le logement des troupes de passage.

2° Les troupes qui devront composer la garnison seront casernées, et les habitants ne seront pas astreints à les nourrir.

2° Ce paragraphe sera dans le même sens que le premier.

3° Il ne sera prélevé aucune imposition de guerre.

3° Ce paragraphe ne dépend pas de M. le général commandant le blocus.

4° Nul citoyen ne pourra être inquiété relativement à ses opinions politiques et religieuses ni pour aucun fait qui se serait passé pendant le blocus.

4° Accordé.

5° Les personnes et les propriétés tant de la ville que des faubourgs seront respectées.

5° Accordé.

6° Les bourgeois qui désireront quitter la ville pourront se retirer partout où bon leur semblera avec les effets qu'ils voudront emmener ; ils seront à cet effet autorisés à se procurer les moyens de transport nécessaires.

6° C'est à l'autorité civile à décider ce paragraphe.

ARTICLE 9.

L'hôpital n'étant point une administration du gouvernement, mais appartenant à l'hospice civil, tout son mobilier lui restera comme propriété de l'économie et de l'administration de l'hospice civil.

Le gouvernement français décidera de cet article.

ARTICLE 10.

Les vivres, logements et indemnités d'étapes seront fournis aux officiers, sous-officiers et soldats de la garnison pour se rendre à leur destination.

Les militaires voyageront comme les troupes alliées.

ARTICLE 11.

Si dans les articles de la présente capitulation il s'en trouvait qui offrent deux sens différents, ils seront interprétés à l'avantage de la garnison.

Accordé.

Fait et arrêté à la maison Gasner, le douze avril mil huit cent quatorze.

KAIL, EMON,
YOUNG, SCHERER, GERSDORF.

Vu et ratifié à Belfort, le douze avril mil huit cent quatorze, par nous, commandant des ville et château de Belfort.

LEGRAND.

Vu et ratifié à Bavilliers. le douze avril mil huit cent quatorze, par nous, commandant le blocus de Belfort.

Le baron DRECHSEL, général de division.

LXXVII

Beaunier (p. 283)

Laurent Beaunier, né le 2 juin 1773 à Happonvilliers (Eure-et-Loir), volontaire au 7e bataillon de Seine-et-Oise (13 septembre 1792), fourrier (15 mars 1793), sergent-major (21 novembre 1793), sous-lieutenant quartier-maître dans le même corps qui contribue à former d'abord la 109e demi-brigade d'infanterie, puis la 1re demi-brigade, puis la 31e demi-brigade (26 avril 1795), lieutenant quartier-maître (9 avril 1799), capitaine quartier-maître (17 octobre 1802), quartier-maître du dépôt des conscrits réfractaires à Luxembourg (19 décembre 1803), quartier-maître à son ancien corps devenu le 7e régiment de ligne (16 septembre 1804), passé avec son emploi au 14e régiment de chasseurs à cheval (1er février 1812), conservé à la réorganisation de ce régiment (1er octobre 1814), licencié avec l'armée (31 décembre 1815), retiré dans ses foyers après la reddition de ses comptes (1er juillet 1816), remis en activité comme capitaine trésorier aux chasseurs à cheval de l'Orne ou 16e régiment (8 mars 1818), nommé sous le gouvernement de Juillet chef d'escadron au 2e régiment de chasseurs à cheval et admis à faire valoir ses droits à la retraite (10 juin 1831). Chevalier de la Légion d'honneur (13 octobre 1814) et de Saint Louis (19 août 1819), il avait fait les campagnes de 1792 et de 1793 aux armées du Haut et du Bas-Rhin, celles des ans II, III, IV, V et VI aux armées du Rhin, de Mayence, de Rhin-et-Moselle, en Suisse et en Valais, celles des ans VI et VII en Italie, des ans VIII et IX à l'armée de l'Ouest, des ans X, XI et XII à Saint-Domingue, des ans 1805 et 1806 au camp volant de l'Ouest à Poitiers, des ans 1813 et 1814 dans Belfort assiégé, celle de 1815 à l'armée royale du Midi commandée par le duc d'Angoulême.

LXXVIII

Garnison de Landau (p. 294)

Troupes disponibles au 15 janvier 1814.

Artillerie de ligne	140	hommes.
Artillerie supplémentaire	140	—
Artillerie civile	100	—
Sapeurs, 2e bataillon, 1re compagnie	22	—
3e bataillon, 2e compagnie	23	—
39e régiment	585	—
133e régiment	232	—
Régiment de la Moselle	549	—
Régiment des Vosges	770	—
Troisième régiment Suisse	159	—
Cohorte urbaine	567	—
1er escadron du 3e régiment des gardes d'honneur	108	—
	3.395	

LXXIX

Maurin (p. 296)

Maurin (Jacques-Marie-Joseph), né à Montpellier le 8 décembre 1774, entré au service comme soldat au 1er bataillon de l'Hérault (1er août 1791), fourrier de grenadiers (27 mai 1792), sergent de grenadiers à la 129e demi-brigade (20 septembre 1795), sous-lieutenant à la 32e demi-brigade (20 septembre 1798), adjoint aux adjudants généraux (1er octobre 1799), aide de camp de Bernadotte (4 juillet 1800), lieutenant au bataillon franc du Nord (20 juillet 1800), capitaine de carabiniers (18 août 1800), passé à la 77e demi-brigade (4 juin 1801), puis au 79e régiment de ligne (6 novembre 1803), aide de camp de Masséna (19 décembre 1805), capitaine adjudant-major au régiment de grenadiers de la garde royale de Naples (14 juillet 1806), chef de bataillon (8 juin 1808), colonel au régiment Royal étranger (13 juin 1809), adjudant commandant (4 novembre 1811), rentré au service de France en ce grade et employé comme colonel d'état-major (4 novembre 1813), commandant en second de la place de Landau (20 novembre 1813), colonel d'état-major à la 1re division militaire (5 juin 1814), colonel de la légion des Deux-Sèvres (8 janvier 1817), du 36e régiment de ligne (28 novembre 1820), maréchal de camp (11 août 1823),

et employé à l'armée des Pyrénées, commandant à Séville (19 août 1823), attaché au 1er corps d'armée (2 octobre 1823), disponible (1er janvier 1824), commandant la subdivision de Corse (février 1834), mis en non-activité (8 décembre 1836), placé dans la section de réserve du cadre de l'état-major général (15 août 1839), mort à Paris le 26 août 1844. Blessé d'un coup de feu à la jambe droite, d'abord à l'affaire des Mille-Fourches, dans le comté de Nice (18 juin 1793), et ensuite à la prise de Savone(2 juin 1794), il avait fait les campagnes de 1792 à 1801 aux armées d'Italie, de Hollande et de l'Ouest, de 1803 et 1804 aux camps de Bayonne et de la Rochelle, de 1805 en Italie, de 1806, 1807 et 1808 aux armées de Naples, de 1809, 1810, 1811, 1812 et partie de 1813 en Espagne, de 1813 à l'armée d'Allemagne, de 1814 en France, de 1815 à l'armée du Nord, de 1823 à l'armée des Pyrénées. Légionnaire (5 novembre 1804), officier de la Légion d'honneur (29 juillet 1814), chevalier de Saint-Louis (5 novembre 1814) il fut créé baron par ordonnance royale du 17 août 1822.

LXXX

Thuillier (p. 296)

Thuillier (Baptiste-Aimé-Bénit), né le 29 octobre 1780 à Rennes, élève de l'Ecole polytechnique (22 décembre 1796), sous-lieutenant à l'Ecole d'artillerie et du génie (22 décembre 1800), lieutenant du génie (22 décembre 1801), capitaine (24 septembre 1803) et attaché à la Grande Armée, chef de bataillon (7 juin 1809), employé à l'île d'Aix en 1810 et à la Grande Armée en 1812 et en 1813, lieutenant-colonel (28 septembre 1813), commandant supérieur du génie à Landau (15 décembre 1813), colonel (7 mai 1826), maréchal de camp (24 août 1838), admis à la retraite (1er janvier 1853), mort à Rennes le 30 mai 1865.

LXXXI

Peyerimhoff (p. 296)

Joseph-Jean-Baptiste-Antoine de Peyerimhoff, né à Schlestadt le 30 août 1770, cadet-gentilhomme à Chamborant-hussards (23 juillet 1781), et sous-lieutenant, lieutenant à ce régiment (31 mai 1791), émigre et fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, entre ensuite au service du roi de Sardaigne où il est capitaine aide-major du régiment de Zimmermann (31 août 1793), rentre au service de France (7 novembre 1798), et passe avec son

grade à la direction des ponts de l'armée d'Italie (8 novembre 1799), fait les campagnes de 1801, de 1805 et de 1806 en Italie, celle de 1807 en Pologne, celle de 1809 en Italie, à Wagram et dans le Tyrol, obtient le grade de chef de bataillon (19 juillet 1809), et celui de commandant du 1er bataillon des pontonniers (10 mars 1810), dirige le premier équipage de pont de la Grande Armée dans la campagne de Russie, devient sous-directeur d'artillerie à Strasbourg (22 mai 1813) et commande son arme à Landau (27 octobre 1813), est nommé major (8 janvier 1814). Mis sous la première Restauration à la solde de retraite de mille francs (12 août 1814), employé sous les Cent Jours comme sous-directeur à Strasbourg, il rentre, le 12 août 1815, en jouissance de sa solde de retraite. Il avait été fait légionnaire le 1er décembre 1807, officier de la Légion d'honneur le 11 octobre 1812 à Moscou, et chevalier de l'Empire le 15 août 1810. Une lettre du 28 octobre 1831 nous apprend qu'il vivait à Mulhouse, et de là, il envoie encore à cette date au ministre de la guerre des renseignements sur les nouvelles fortifications de Landau.

LXXXII

Martique (p. 296)

Charles-François Martique, né à Versailles le 10 avril 1777, cadet au régiment des Gardes-Suisses (10 août 1786-10 août 1792), hussard au 7e régiment (3 décembre 1792), sous-lieutenant au 2e hussards (15 juin 1795), et ensuite au 4e chasseurs à cheval (28 novembre 1795), lieutenant à ce dernier corps (13 juin 1796), capitaine (15 décembre 1797), chef d'escadron au 11e hussards (28 mai 1803), major au 30e dragons (7 avril 1809), chevalier de l'Empire (1er janvier 1813), colonel du 23e dragons (29 mars 1813), et officier de la légion d'honneur (29 août 1813), colonel du 3e lanciers (19 avril 1815), où il fut conservé par la Restauration pour la reddition des comptes jusqu'au 15 février 1816. Il avait reçu un coup de feu à la jambe à la bataille de Schwitz (14 août 1799) et s'était signalé par son intrépidité au siège de Gênes et à l'armée d'Italie, en l'an IX, sous les ordres de Brune.

LXXXIII

De May (pp. 296 et 302)

Rodolphe-Béat-Louis de May, né à Berne le 5 juin 1766, élève de Pfeffel à l'Ecole militaire de Colmar (janvier 1778-26 janvier

(1780), sous-lieutenant (26 janvier 1780), puis sous-lieutenant de grenadiers (15 mars 1782) au régiment suisse d'Erlach, lieutenant au régiment suisse d'Ernest (9 janvier 1788), chargé par ses camarades, après la malheureuse affaire d'Aix, de porter la nouvelle de l'événement au gouvernement de Berne (l'avoyer Steiger était son parent et protecteur), resté au régiment d'Ernest qui devient régiment de Watteville (17 juin 1792), promu capitaine (12 juillet 1792), est, en octobre 1793, aide de camp du général de Muralt, commandant des troupes confédérées qui formaient le cordon de neutralité aux frontières méridionales de la Suisse, et assure qu'il alla deux fois en mission auprès de Montesquiou pour l'engager à ne pas bombarder Genève et qu'il protégea l'évasion de ce général. Membre du Conseil, souverain de la ville et république de Berne à Pâques 1795, major au régiment de Konolfingen (7 décembre 1796), Louis de May était colonel titulaire de milices depuis février 1798 dans l'armée commandée par l'avoyer Steiger lorsqu'eut lieu l'invasion française, et le 8 mars suivant, au passage de la Sarine, sur la frontière des cantons de Berne et de Fribourg, pendant qu'il combattait à la tête de quatre bataillons de milice bernoise, il avait son cheval tué sous lui et recevait trois blessures : ses propres soldats le transportèrent sans connaissance à Berne. Commandant des troupes de la garnison de Berne (8 octobre 1802), et, en outre, colonel commandant d'armes de sa ville natale (23 juin 1803), il fut nommé, le 12 septembre 1806, colonel du 3e régiment suisse et alla servir, en 1807, à l'armée des côtes de l'Océan commandée par Gouvion Saint-Cyr et en 1808 au 2e corps de l'armée d'observation de la Gironde commandé par Dupont. A l'attaque des gorges de la Sierra Morena il prit deux canons ; mais il fut compris dans la capitulation de Baylen. Prisonnier de guerre à Sainte-Hélène d'Espagne (22 juillet 1808), transféré sur les pontons de Cadix jusqu'en avril 1809, puis aux îles Baléares, puis au château Belverd près de Palma, puis en août 1810 à Gibraltar et de là, au mois d'octobre suivant, à Portsmouth, renvoyé sur parole et arrivé à Morlaix (17 juin 1811), sur le *King-George*, rentré au dépôt du régiment à Lille (7 juillet 1811), bloqué dans Landau, il n'eut pas à se plaindre de la Restauration qui le décora du Lys (20 juin 1814), le fit officier de la Légion d'honneur (24 août 1814), et lui donna le grade honorifique de maréchal de camp (14 août 1816). Admis au traitement de réforme (23 août 1816), Louis de May eut sa retraite, qui fut de 1.040 francs, le 21 mars 1821.

LXXXIV

Bouchon (p. 301)

Jacques-Fulgence Bouchon, né à Vaucouleurs le 5 janvier 1769, soldat au régiment du Roi (29 janvier 1789-16 février 1791), enrôlé au 1er bataillon des Vosges (28 août 1791), qui devint plus tard le 56e régiment de ligne, caporal (26 janvier 1792), sergent (15 janvier 1794), sergent-major (3 avril 1799), sous-lieutenant (17 septembre 1802), lieutenant (27 juin 1806), capitaine (25 septembre 1809). Il avait été blessé à Lobau (21 mai 1809), et fut mis à la retraite le 6 août 1812. Le 4 octobre 1813, il était nommé par le préfet des Vosges chef de la 2e cohorte de la légion des gardes nationales du département. Au blocus de Landau, il commanda la 1re cohorte et en chef la 1re et la 2e cohorte ou bataillon. (Le régiment des Vosges, dont le colonel était Couturier, comptait quatre cohortes ou bataillons, dont les chefs furent Bouchon, Defranoux, Grandidier et Arnaud ; les 3e et 4e cohortes défendaient Neuf-Brisach.) Le capitaine Bouchon essaya vainement, après 1814, d'obtenir le grade honorifique de chef de bataillon et vécut dans la retraite à Neufchâteau.

LXXXV

Bussière (p. 301)

François-Jean-Baptiste Bussière, né à Bellac (Haute-Vienne), le 19 juin 1767, grenadier au 2e bataillon de volontaires de la Haute-Vienne qui fut incorporé plus tard dans le 55e régiment (1er juillet 1791), sergent-major (1er octobre 1791), sous-lieutenant (30 avril 1792), prisonnier de guerre au Quesnoy (13 septembre 1793), rentré en France (25 novembre 1795), lieutenant adjoint à l'adjudant général Deverines (27 juillet 1799), adjoint à l'état-major général d'Augereau (28 juillet 1801), capitaine pour action d'éclat à l'armée gallo-batave (7 septembre 1802), aide de camp de Victor pendant les années X, XI et XII, chevalier de la Légion d'honneur (17 janvier 1802), capitaine de dragons et aide de camp de Lannes (3 mai 1805), chef d'escadron (2 décembre 1806), major au 28e de ligne (31 décembre 1806), major commandant le 18e de ligne provisoire (24 janvier 1808), chevalier de l'Empire (15 août 1809), admis à la solde de retraite en mai 1810, remis en activité comme vaguemestre général du 9e corps de la Grande Armée (25 août 1812), major au 133e de ligne (10 septembre 1813), colonel

au même régiment (24 janvier 1814), mis en non-activité (1er septembre 1814), colonel à la suite du 86e de ligne (22 novembre 1814) et de la légion des Hautes-Pyrénées (16 août 1815), lieutenant de roi à Saint-Omer (22 avril 1818), admis à la solde de congé en attendant la fixation de sa pension (9 janvier 1832). Bussière avait fait les campagnes de 1792 et de 1793 à l'armée du Nord, celles des ans V et VI à l'armée du Rhin, des ans VII et VIII en Italie, des ans IX, X, XI et XIII aux armées de Hollande, d'Allemagne et gallo-batave, celles de 1805 et 1806 à la Grande Armée, de 1807 au camp de Boulogne, de 1808 à 1809 en Espagne, de 1812 et 1813 en Russie et en Allemagne, de 1814 à Landau. Il avait été blessé à Jemappes, à Eylau, à Rio de Secco, et durant la campagne de Russie.

LXXXVI

Verny (p. 302)

Edmond-Marie-Amable Verny, né le 13 mars 1776 à Joigny (Yonne), volontaire au 6e bataillon de son département (25 septembre 1792), sergent (13 novembre 1792), donne sa démission le 20 mai 1798, après avoir été substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de l'Yonne. Chef de division du commissariat général des départements du Rhin (22 juin 1802), sous-préfet de Spire (24 septembre 1803), il est nommé sous-préfet de Wissembourg le 19 mai 1811 et suspendu le 26 avril 1814 par Lezay-Marnesia qui nomme provisoirement à sa place un ancien député de la législative, Lambert de Lauterbourg. Redevenu sous-préfet de Wissembourg après le retour de Napoléon, succédant à Sers le 20 mars 1815 et officiellement nommé le 15 juin suivant, il est persécuté par la seconde Restauration qui l'envoie en surveillance à Soissons (6 février 1816), puis à Colmar (27 mai 1816). Là, une conduite sage et réservée le fait affranchir de la surveillance (30 octobre 1816), et il est autorisé par le ministre de la police à revenir à Wissembourg (7 mars 1817). Il ne tarde pas à regagner Colmar où il exerce le métier d'avocat et contribue activement à l'élection des députés libéraux. Aussi, le 6 août 1830, est-il nommé secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, et quelques jours plus tard, le 30 août, sous-préfet d'Altkirch. Mais on lui reprochait déjà ses « habitudes de café » et sa « coutume de rançonner ses clients »; il est bientôt taxé de jacobinisme, de mœurs dépravées, et sur le rapport du préfet Dugied, et malgré l'appui de Frédéric Hartmann, remplacé dès le 19 janvier 1831 et mis à la retraite le 9 août 1833.

LXXXVII

Müllenheim (p. 308)

Louis-Edouard, baron de Müllenheim, né à Saverne (Bas-Rhin) le 15 novembre 1784, entré au service comme sous-lieutenant aux gardes du corps à cheval du grand-duc de Bade (25 février 1807), capitaine à la suite de la cavalerie (2 novembre 1808), passé au service de France comme capitaine titulaire au régiment des chasseurs à cheval de la légion hanovrienne (8 novembre 1809), puis incorporé au 1er régiment de hussards (11 novembre 1811), et faisant les campagnes d'Allemagne (1809), de Portugal (1810), d'Espagne (1811), et de la Poméranie suédoise (1812), aide de camp du général Schramm (1er juillet 1812), nommé chef de bataillon par le commissaire extraordinaire et sénateur Rœderer (12 février 1814) et, à dater de cette nomination, remplissant les fonctions de chef d'état-major de la garde nationale strasbourgeoise jusqu'à la fin du blocus. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 12 novembre 1813. On a une lettre de Müllenheim au duc de Feltre, du 9 octobre 1815, où il demande la continuation de son grade de chef de bataillon : « C'est avec cette épaulette (de chef de bataillon) — qu'il porte depuis dix-neuf mois — qu'il a été sur le point de périr pour la cause du roi en portant avec la cocarde blanche les premières nouvelles de la Restauration à Landau; c'est encore avec elle qu'il a donné des preuves de son dévouement et de sa fidélité en allant rejoindre avec M. le sous-inspecteur aux revues Du Perreux, qui lui avait donné asile depuis quelque temps, M. le chevalier Roesch, faisant fonction de commissaire du roi en Alsace, et qu'il coopéra sous leurs ordres à la formation du corps des volontaires royaux du Bas-Rhin dont il fit partie jusqu'à l'époque du licenciement. Il ose ajouter les malheurs qu'a éprouvés sa famille par suite de ceux de la Révolution et la perte de sa fortune entière par l'émigration de son père. » Il désirait être placé soit dans la maison du roi soit dans un état-major divisionnaire.

LXXXVIII

Proclamation de Louis XVIII à Landau par le 3e régiment suisse (p. 317)

I

Landau, le 25 avril 1814

A monsieur le colonel de May, commandant le 3e régiment suisse.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la formule de l'acte d'adhésion au gouvernement provisoire de France. Conformément aux ordres de monsieur le général commandant la 5e division militaire, au reçu de la présente, vous voudrez bien assembler MM. les officiers de votre corps pour le soumettre à leur signature et ensuite me le faire parvenir. Recevez les assurances de ma parfaite considération.

Le général commandant d'armes

B. Verrières.

II

Les officiers du 3e régiment suisse réunis d'après la lettre écrite par M. le général baron Desbureaux, commandant la 5e division militaire, et la lettre de M. le préfet du département du Bas-Rhin, en suite de tous les renseignements et documents qui leur sont parvenus depuis, particulièrement l'acte d'abdication de l'empereur Napoléon, inséré dans le *Bulletin des lois* n° 2, pages 35 et 36, ainsi conçu : « Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France », déclarent qu'ils adhèrent pleinement, formellement et unanimement aux actes du gouvernement provisoire qui rappellent Louis XVIII au trône de France.

A Landau, le 25 avril 1814.

De May, colonel, Weber, major, etc., etc.

III

Monsieur le colonel de May, commandant le 3e régiment suisse fera rassembler sa troupe et fera la lecture de l'acte du gouverne-

ment helvétique du 15 avril 1814, fera prêter serment de fidélité au gouvernement provisoire dans ses actes qui rappellent Louis XVIII sur le trône de France.

A Landau, le 25 avril 1814

B. VERRIÈRES.

IV

Le bourgmestre du canton de Zurich, président de la diète des 19 cantons de la Confédération suisse, déclare par les présentes que M. Equey de Villariaz, du canton de Fribourg, officier au 3e régiment suisse au service de France, a été chargé d'être le porteur auprès des régiments suisses du décret que la diète des 19 cantons a pris dans sa séance d'aujourd'hui, au sujet des dits régiments. En conséquence de ce décret, Messieurs les colonels ainsi que tous officiers commandants des corps ou une partie quelconque de troupes appartenant à ces régiments, quel que soit le lieu de garnison, de cantonnement ou de détachement où ils pourraient se trouver placés, sont invités et requis d'en mettre sans retard les dispositions en exécution. En foi de quoi, les présentes, ostensibles à qui de droit, ont été remises à M. Equey de Villariaz, pour sa légitimation et sa conduite.

Zurich, le 15 avril 1814.

REINHARD

V

Les députés des 19 cantons de la Suisse, réunis en diète générale, prenant en considération la triste situation où se trouvent les troupes suisses restées au service de France et provenant des quatre régiments capitulés;

Considérant les relations de bienveillance heureusement établies entre la Suisse et les hautes cours alliées de l'Autriche, de Russie et de Prusse et le vif intérêt que ces augustes cours prennent à l'indépendance et au bonheur de ce pays;

Considérant qu'il est du devoir de la diète et que l'honneur national lui prescrit d'empêcher par les moyens en son pouvoir que les troupes suisses ne soient entraînées dans des hostilités envers les puissances amies de leur patrie;

Considérant enfin les actes rendus par les autorités de la nation française le 1er, le 3 et le 5 avril, lesquels, bien qu'ils n'aient pas été communiqués officiellement, n'en sont pas moins de notoriété publique;

Ont décrété à l'unanimité et décrètent ce qui suit :

1° Les chefs, officiers, sous-officiers, soldats et tous individus attachés aux régiments que la Suisse a fournis au gouvernement français, en suite de la capitulation du 28 mars 1812, ont cessé d'être au service de Napoléon Bonaparte. La Confédération suisse les déclare formellement déliés du serment qu'ils lui avaient prêté;

2° La diète adresse à ces militaires les sommations les plus formelles de s'abstenir désormais de toute hostilité directe ou indirecte envers les armées des hautes puissances alliées et spécialement envers les corps de siège ou de blocus qui tiendraient encore pour Napoléon Bonaparte. Elle les exhorte à se conformer en tout aux ordres que les autorités provisoires de la France ont adressés aux armées, ainsi qu'à ceux qu'elles recevraient dans la suite au nom du souverain légitime ;

3° La diète promet d'interposer ses bons offices les plus empressés pour assurer l'existence militaire de ces troupes par une convention qui les fasse jouir de tous les droits résultant de leurs honorables services;

4° Le présent décret sera porté à la connaissance du gouvernement de France, et les généraux commandant les corps de siège et de blocus devant les places où se trouvent des troupes suisses sont priés d'en faciliter la notification.

Donné à Zurich, le 15 avril 1814.

Le président de la diète, REINHARD
Le chancelier de la Confédération, MOUSSON.

VI

Conformément au décret des louables cantons confédérés de la Suisse du 15 avril 1814, le colonel du 3e régiment fit rassembler le 25 suivant, à dix heures du matin, la portion de ce corps se trouvant à Landau, et après avoir formé le bataillon carré, messieurs les officiers au centre, tous sans exception ayant élevé trois doigts de la main droite, la tête découverte, l'arme au pied gauche, le colonel fit la lecture à haute et intelligible voix du serment ci-joint en langue allemande que chacun répéta mot par mot. Cette cérémonie fut terminée aux acclamations unanimes de Vive à jamais Louis XVIII et l'auguste maison de Bourbon !

Eid der Treue.

Es schwören alle Stabs-Offiziere, Hauptleute, Lieutenants und Unterlieutenants, Adjudanten, Unteroffiziere, Kaporäle, Grenadiere, Voltigeurs, Fusiliere und Tambours der eidgenössischen Truppen in französischen Diensten allen und jeden Verfügungen,

welche der Bschluss der Abgeordneten einer hochlöblichen eidgenössischen Tagsatzung der neunzehn verbündeten Kantone vom fünfzehnten April des laufenden Jahres enthaltet, gewissenhaft und genau zu befolgen, ohne die geringste Abweichung und zufolge diesen Verfügungen alle diejenigen Befehle, welche die provisorischen Autoritäten Frankreichs im Namen S. M. Ludwig des XVIII. erlassen werden, und welche die Königlichen französischen Armeen im allgemeinen, oder die eidgenössischen Truppen in französischem Sold ins besondere betrifft, genau zu vollziehen und zu handhaben.

Wie die Schrift weist, die mir vorgelesen worden ist, der will ich nachgehn in wahren Treuen, so wahr mir Gott hilft, ohne alle Gefährde.

LXXXIX

Convention de Landau (p. 318)

Monsieur le général baron Verrières, commandant de la place de Landau, ayant prévenu officiellement S. E. le lieutenant-général comte de Hochberg que la garnison et les habitants de cette place avaient reconnu Louis XVIII, roi de France, pour leur souverain légitime et les deux chefs désirant de prendre sur-le-champ des mesures pour faire cesser non seulement toute hostilité, mais d'assurer par une convention formelle la bonne harmonie entre les troupes françaises et les alliées, en faisant jouir sur-le-champ la garnison et les habitants des avantages d'une entière et libre circulation des personnes et du commerce, sont convenus sur les articles suivants :

Article 1^er^. — Le commandement de la place de Landau restera confié à M. le général baron Verrières, qui se concertera avec S. E. le lieutenant-général comte de Hochberg pour tous les objets de service dans la place.

Article 2. — Les troupes alliées auront un détachement de cent hommes avec le nombre d'officiers correspondant dans la place. Ce détachement, destiné essentiellement à maintenir l'ordre et la police lors du passage des troupes alliées, fera le service en nombre égal avec les troupes françaises de la porte d'Allemagne et de ses avancées.

Article 3. — Le détachement des troupes alliées à Landau sera sous les ordres de M. le général baron Verrières.

Article 4. — Le lieutenant général comte de Hochberg se charge de donner les ordres nécessaires pour assurer la subsistance de la garnison.

Article 5. — Le libre passage des troupes alliées et françaises, que leur direction de marche conduira par Landau, sera protégé et assuré.

Article 6. — Il résidera dans la place un officier nommé par S. E. le comte de Hochberg, qui sera chargé de l'ordre et de la police lors du passage des troupes alliées par la ville. Cet officier recevra les ordres de M. le général baron Verrières.

Article 7. — La ville sera exempte de tout logement militaire et les habitants de toute contribution de guerre jusqu'à nouvel ordre du gouvernement français.

Article 8. — Le présent traité sera mis en exécution dès l'époque de la signature des deux chefs contractants et soumis sous le plus court délai à la ratification des hautes puissances alliées d'un côté, de l'autre à celle du gouvernement français.

Fait à Walzheim, le 28 avril 1814.

Le lieutenant-général commandant les troupes alliées dans la Basse-Alsace.

Comte de HOCHBERG.

Le général commandant la place de Landau.

Baron VERRIÈRES.

XC

Protestation des chefs de corps (p. 320)

Il a été passé entre M. le général Verrières, commandant la place de Landau, et M. le comte de Hochberg, commandant les troupes alliées dans la Basse-Alsace, un acte d'après lequel cent hommes de troupes alliées sont entrés dans la place et ont pris possession d'une des portes. Nous, soussignés, chefs de corps et membres du Conseil de défense, faisons connaître au gouvernement provisoire de France, à la France et à l'armée entière, que nous n'avons point été consultés et protestons contre cette espèce de capitulation, acte honteux, signé au quartier-général ennemi et qui pourrait ternir l'honneur d'une brave garnison, si la plus unanime protestation n'en faisait retomber l'opprobre sur celui qui l'a signé.

Landau, le 2 mai 1814.

Le major-commandant le 133e régiment de ligne, membre de la Légion d'honneur, chevalier d'Empire,

BUSSIÈRE.

Le major-commandant le génie, officier de la Légion d'honneur, THUILLIER.

Le major du 39e d'infanterie de ligne, membre de la Légion d'honneur, GRASSOREILLE.

Le commandant du 2e escadron du 3e régiment des gardes d'honneur, BELLEVUE.

Le lieutenant-colonel d'artillerie, commandant cette arme à Landau, officier de la Légion d'honneur, chevalier de PEYERIMHOFF.

Le major du 85e régiment, officier de la Légion d'honneur, commandant le régiment de la Moselle, LEROY.

Le chef de bataillon retraité commandant la cohorte urbaine, LINK.

XCI

Les commandants des blocus : Hochberg, Minutillo, Zoller, Drechsel

Guillaume-Louis-Auguste, margrave de Bade, second fils du grand duc Charles de Bade et de la comtesse de Hochberg, né le 8 avril 1792 à Carlsruhe, entré dans l'armée en 1805, colonel au quartier général de Masséna (1809), commandant de la brigade badoise en Russie (1812). lieutenant-général en janvier 1813, capitule à Leipzig le 19 octobre, mais refuse de se joindre aux alliés, prend part aux campagnes de 1814 et de 18.5, reçoit le titre de margrave de Bade (4 octobre 1817), devient président de la première Chambre (1819), général en chef du corps d'armée badois (1825), renonce à ses fonctions après 1848, meurt le 11 octobre 1859.

Frédéric, baron de Minutillo, né en 1765, élève de l'académie de Vienne-Neustadt, sous-lieutenant aux cuirassiers de Zeschwitz (1785), premier lieutenant dans la campagne de 1788 contre les Turcs, chef d'escadron en 1790, major en 1800, lieutenant-colonel en 1805, général-major en 1809, baron en 1820, lieutenant feld-maréchal, mort à Vienne le 24 juillet 1813.

Charles, baron de Zoller, né à Bitche en 1773, entre au service de France, passe en Bavière, devient lieutenant en 1795, combat en Suisse (1799), à Wagram (1809), en Russie (1812), dirige le siège d'Huningue (1814), remplit les fonctions de plénipotentiaire auprès de la commission militaire de la Confédération germanique, est nommé général d'artillerie et chef de cette arme, meurt à Munich le 27 août 1849.

Antoine-Jean, baron de Drechsel, né à Königgraetz en 1751,

cadet au 20e régiment d'infanterie, enseigne en mai 1769, lieutenant-capitaine au 3e régiment en 1785, major en 1799, lieutenant-colonel en 1800, colonel en septembre 1805 du 7e régiment, qui prit deux aigles à Caldiero, général-major en avril 1809, lieutenant feld-maréchal, mort à Vienne en 1817.

XCII

Proclamation de Wolff (p. 331)

L'ennemi étant en pleine déroute, l'Empereur m'envoie parmi vous, comme votre compatriote, pour venger, de concert avec vous, les injures de ces hordes barbares qui ne sont venues dans ces contrées que pour répandre la désolation et pour dissiper cette union qui y régnait, comme chez tous les Français. Je ne prétends point vous donner des détails de tous les forfaits qu'ils exercent dans leurs retraites; cela ne servirait qu'à semer l'épouvante parmi les braves. L'Empereur, mon maître et votre souverain, est déjà prévenu de l'affection que vous lui portez ainsi qu'à votre patrie qui vous est chère. Il a dit à vos braves concitoyens du Haut et Bas Rhin et des Vosges qui sont allés le trouver en députation au nom de ces départements et qu'il a reçus en son camp de Corbigny (*sic*) près Laon : « C'est bien sur cette partie de mes peuples que je compte pour la délivrance de la France. » Ainsi, mes amis, ne trompez pas l'attente de Sa Majesté impériale et royale. Prouvons-lui de nouveau que nous sommes dignes d'elle et de son attachement, reprenons cette ancienne attitude et courons aux armes, n'importe lesquelles. Le moment de la vengeance est arrivé, nos vils ennemis tremblent déjà de toutes parts, ils ne savent pas sur quel point effectuer leur retraite. Nos départements voisins les harcèlent de tous côtés; si nous les laissons entrer dans nos montagnes, nous nous rendrons la proie de ces brutes. Je sais d'avance que personne parmi vous ne serait assez vil, ni assez lâche pour se rendre l'esclave de tels barbares. Il faut qu'ils ne rentrent dans leurs affreux déserts qu'après avoir été nos prisonniers; tels sont les vœux du Souverain et de tous les bons Français. L'Empereur s'attend d'autant plus à ce que vous lui ferez voir votre attachement qu'il a daigné écouter la demande que je lui fis sur l'abolition des droits réunis et de la ferme du tabac; il m'a dit : « Je ferai tout pour mon peuple, s'il a assez de courage et de fermeté pour soutenir la gloire du nom français. » Sa Majesté sait que quelques militaires assez faibles ont été trompés par la fausseté de ses ennemis et se sont livrés à des désertions, en oubliant qu'ils

avaient une patrie; j'espère qu'ils n'hésiteront pas à se joindre à moi; je me chargerai d'obtenir leur pardon auprès de Sa Majesté Impériale et Royale. Quant aux anciens braves en retraite ou autrement, j'aime à croire que je n'ai pas besoin de les appeler; ils savent d'avance qu'il n'y a que ce moyen pour mériter les bienfaits de Sa Majesté. MM. les employés forestiers et autres n'ont que ce moyen pour conserver leurs places.

Le 3 avril 1814.

Le commandant des chasseurs du Bas-Rhin,
chevalier de l'Empire.

WOLFF.

XCIII

Soumission de Wolff (p. 339)

Rothau, le 6 (*sic*) avril 1814.

J'autorise le sieur J. Widemann fils, fabricant à Rothau, à régler avec monsieur le commandant des troupes des hautes puissances alliées. Je consens à me retirer avec mon monde dans les vingt-quatre heures, à faire rendre mes armes (que je pourrai) dans le même espace de temps par une personne tierce, à faire rentrer mes partisans dans leurs foyers à condition qu'aucune recherche ne sera faite contre les individus ni contre les propriétés, lesquelles resteront telles qu'elles sont, qu'aucune imposition ne sera mise ni sur Rothau ni sur les villages qui ont fourni des partisans et que les habitants seront traités selon le droit des gens.

N. WOLFF.

Commandant chevalier autorisé du Bas-Rhin.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... 1

CHAPITRE PREMIER

L'INVASION

Infériorité numérique de Napoléon. — Ses fautes. — Mesures de défense en Alsace. — Les gardes nationales mobilisées. — Missions. — Rœderer, Dejean, Grouchy, Gérard. — Sentiments des Alsaciens. — Etat des forteresses et des garnisons. — Activité des autorités. — La guerre devant Kehl. — Les troupes de Victor et leur tardive arrivée. — Alarmes de l'Alsace. — Tentative sur Neuf-Brisach (17 décembre 1813). — Blücher et Gneisenau. — Schwarzenberg et Radetzky. — Le pont de Bâle..... 1

CHAPITRE II

LANDSKRON

Entrée de Wrède en Alsace (22 décembre). — Rechberg à Altkirch et son entretien avec le sous-préfet Joliat (23 décembre). — Fuite de Joliat. — Blocus de Belfort. — Gagern à Lure. — Heidegger à Blamont. — Treuberg devant Landskron. — Situation du fort. — Marchais. — Foussenquy. — L'adjudant de place Saar. — Le capitaine Ligourc et le sous-lieutenant Pernin. — Résistance du fort (21-25 décembre). — Capitulation..... 32

CHAPITRE III

SAINTE-CROIX

Schell à Colmar (23 décembre). — Arrivée de Milhaud. — Premier combat de Saint-Croix (24 décembre). — Défaite de Scheibler et mort de Elmorsin. — Alarmes de Schwarzenberg. — Second combat de Colmar (31 décembre). — Inquiétudes des habitants de la Haute Alsace.. 42

CHAPITRE IV

FORT-VAUBAN

Projets de Wittgenstein. — Situation et passé de Fort-Vauban. — Ordre de rebâtir la place. — Débarquement des chasseurs russes (2 janvier). — Résistance de Gatte et de Desbrochers. — Retraite des Français. — Passage de l'avant-garde de Pahlen. — Marche de Ségur sur les Vosges..... 55

CHAPITRE V

LA RETRAITE DE VICTOR

Retraite de Victor sur Molsheim (3 janvier). — Retraite de Milhaud sur Schlestadt. — Evacuation de Colmar (3 janvier). — Inquiétudes de Victor. — Il se rabat sur Raon-l'Etape et Baccarat par la vallée de Celles. — Son arrivée à Baccarat (6 janvier). — Milhaud le rejoint par Andlau et Wische. — Stscherbatov à Remiremont (3 janvier), à Arches (6 janvier), à Epinal (7 janvier). — Reprise d'Epinal et de Rambervillers (9 janvier). — Echecs de Victor. — Les Bavarois à Saint-Dié (10 janvier). — Les Wurtembergeois à Epinal (11 janvier). — Victor à Lunéville. — Causes des succès de la coalition. — Proclamations. — Discipline. — Lassitude de la nation française. — Soudaineté de l'invasion. — Tout se fait au dernier moment et trop tard. — Colère injuste de Napoléon contre Victor... 64

CHAPITRE VI

L'OCCUPATION

L'administration des alliés en Alsace. — Bischwiller et Blotzheim. — Bruits et nouvelles. — Napoléon dans l'Est. — Les Bourbons. — La mission de Brossard. — Le comte d'Artois à Nancy. — Trogoff, Roger de Damas, d'Ollone, La Salle. — Les forteresses d'Alsace..... 83

CHAPITRE VII

PHALSBOURG ET LES PLACES DES VOSGES

Phalsbourg. — Mission de Gérard. — Ségur. — Brancion. — Attaque du 17 janvier. — Pourparlers de Brancion. — Envoi de deux officiers au quartier général des alliés — Mesures de Hochberg. — Bombardement des 27, 28 et 29 mars. — Armistice. — Rotberg et Kalenberg à Nancy. — Convention entre Hochberg et d'Ollone (14 avril) — Récompense et sort de Brancion. — La Petite-Pierre. — Wall. — Blocus de la forteresse. — Escarmouches. — Convention du 20 avril entre Wall et Ysembourg (20 avril). — Lichtemberg. — Plaideau et Cadou. — Bitche. — Maisonneuve et Meschini. — Boutay. — Affaire du 9 avril..... 85

CHAPITRE VIII

STRASBOURG

Le fort de Kehl. — Strasbourg, sa citadelle et l'île des Epis. — Broussier. — Desbureaux. — Demont. — Rœderer. — Humbert. — Lezay-Marnesia. — Travaux du major Huart. — Artillerie. — Dispositif de défense. — Garnison. — Désertions. — Garde nationale. — Schramm. — Les vivres. — Le comte Guillaume de Hochberg. — Magasins et fortifications sur les derrières des alliés. — Blocus de Kehl et de Strasbourg. — Positions des Russo-Badois. — Leurs retranchements. — Engagement de Reichstett (5 janvier) et de Schiltigheim (6 janvier). — Surprise d'Illkirch (23 janvier). — Première sortie (24 janvier). — Sortie du 4 février. — Sortie du

14 février. — Le bombardement du 14 février. — La colonne mobile. — La garde nationale strasbourgeoise à Kelh. — Sortie du 8 avril. — Arrivée du courrier (11 avril). — Lettre de Roger de Damas (12 avril). — Adhésion des autorités strasbourgeoises aux Bourbons (13 avril). — Armistice du 15 avril. — Imprudences de Broussier. — D'Ollone à Strasbourg (17 avril). — La cocarde blanche. — Réunion des chefs de corps chez le colonel Humbert (18 avril). — Conseil de défense. — Démission de Broussier et son départ (19 avril). — Energie de Lezay-Marnesia. — Le drapeau blanc sur la cathédrale. — Apaisement. — Le chevalier de La Salle. — Remise du fort de Kehl. — Le colonel Humbert..... 128

CHAPITRE IX

SCHLESTADT

La place. — La garnison. — Le commandant Schw isguth. — Le Conseil de défense. — Duzer. — Gorais. — Duché. — Bombardements et sorties. — Correspondance de Pappenheim et de Schweisguth. — Difficultés intérieures. — Figures curieuses du blocus..... 182

CHAPITRE X

NEUF-BRISACH

Neuf-Brisach et le fort Mortier. — Klingler. — Dermoncourt. — Moulut — Pingenot. — Sans. — La garnison. — Blocus. — Sorties. — Correspondance de Minutillo et de Dermoncourt. — Drapeau blanc et *Te Deum*. — Désertions..... 200

CHAPITRE XI

HUNINGUE

Situation d'Huningue. — Fortifications. — Dejean. — Chancel. — Pinot. — Lalliez. — Aspelly. — Moritz. — Le 7e léger. — Les régiments de la Haute-Saône et du Bas-Rhin — Marmier et Lentz. — Beltz et Poil. — Manque de toutes choses —Début de l'investissement (21 décembre 1813) — Attaque contre le Machicoulis. — Première parallèle. — Bombardement. — Les casemates. — Sommation de Beckers. — Le général Zoller. — Ordres du jour de Chancel (18 et 25 février 1814). — Détresse d'Huningue. — Nouveau bombardement (9 10 mars) — Protestation de Bâle. — Fête du 20 mars. — Lettre de Chancel au ministre. — Mécontentement de la garnison. — Le génie autrichien. — Attaque sérieuse. — Prise du Machicoulis et du fort étoilé (5 avril). — Seconde parallèle. — Journée du 6 avril. — Progrès des assiégeants. — Nouvelles de Paris et commencements des pourparlers (9 avril). — Capitulation proposée par Zoller à Chancel (10 avril). — Refus de Chancel, mission de Pinot, rupture de l'armistice, dernière canonnade (11 avril). — Mission de Lentz et de Butard (12 et 13 avril). — Convention modifiée, puis acceptée (14 avril). — Entrée des alliés (16 avril) — Pertes de la garnison. — Les habitants. — Gaieté française..... 214

CHAPITRE XII

BELFORT

La ville et le château en 1814. — Legrand. — Kail. — Lalombardière. —

Delorme. — Emon. — Mengaud et Quellain. — La garnison. — Premières mesures. — Sommations. — Rechberg, Bianchi, Schaeffer, Drechsel. — Principaux événements du blocus. — Sorties du 29 janvier et du 13 février. — Escarmouches et taquineries. — Fête du 20 mars. — Désertion. — Famine. — Mortalité. — Capitulation du 12 avril. — Sortie de la garnison le 16 avril. — Beaunier. — Plaintes des habitants contre Legrand, Kail et Lalombardière. — Enquêtes. — Legrand suspendu et réintégré..... 258

CHAPITRE XIII

LANDAU

Situation de Landau. — Etat de la place. — La garnison. — Verrières. — Le Conseil de défense. — Première sommation russe. — Le corps de blocus. — Sorties. — Le colonel de May. — Le sous-préfet Verny. — Parlementages. — Brossard aux avant-postes. — Mission de Schramm. — Müllenheim et Bury. — Soirée du 21 avril. — Emeute bonapartiste. — Fuite de Schramm. — Martique et Verny à Brumath. — Adhésion de Verrières et de la garnison. — Entretien de Verrières et de Hochberg. — Convention du 18 avril. — Hochberg à Landau. — *Te Deum* et parade. — Ce que devint Verrières..... 293

CHAPITRE XIV

ROTHAU

Les bandes franches. — Viriot. — Conspiration de Mulhouse. — Nicolas Koechlin. — Les deux Brice. — Marche du capitaine Blarer contre Brice par Lorquin, Val de Bon-Moutier, Badonviller et Maison-Neuve. — Autres partisans. — Nicolas Wolff. — La proclamation du 3 avril. — Opposition qu'elle rencontre. — Jonathan Widemann. — Le lieutenant bavarois Narcisse à Saales. — Dispersion de la bande de Bertrand (5 avril). — Alarmes de Molsheim. — Attaque du capitaine badois Bodmann contre Rothau (7 avril). — Démarche de Widemann. — Propositions de Bodmann et lettre de Wolff. — Le major Vincenti à Rothau (nuit du 7 au 8 avril). — Fuite de Wolff. — Le lieutenant Huschberg. — Démolition de la maison de Wolff. — Mentzingen et Blarer. — Suicide de Bodmann. — Pacification..... 324

CHAPITRE XV

LE TRAITÉ DE PAIX

Crainte des Alsaciens. — La brochure d'Arndt. — Revendications allemandes. — Le *Mercure rhénan*. — Les Stolberg. — Le roi de Wurtemberg. — Blücher et Gneisenau. — Le tsar Alexandre. — Essai d'échanger l'Alsace contre la Galicie. — Le traité. — Landau arrondi. — Huningue intact. — Résignation des patriotes allemands. — Schenkendorf et Grimm. — L'évacuation. — Blamont et Landskron. — Drechsel à Belfort. — Zoller à Huningue. — Vexations dans le Haut-Rhin. — Hochberg en Basse-Alsace. — Affaire de Fort-Louis. — Hésitation des alliés. — Leurs officiers insultés à Strasbourg. — Les Wurtembergeois. — Le

« Chant de honte ». — Querelles entre Badois et Alsaciens. — Réponse d'Ehrenfried Stöber à la *Gazette générale* et aux *Feuilles allemandes.* 346

PIÈCES ET NOTICES

I. — Légions actives pour la défense de la frontière du Rhin et des Vosges..... 381
II. — Le 2e corps d'armée au 5 janvier 1814..... 381
III. — Situation du 5e corps de cavalerie au 1er janvier 1814..... 382
IV. — La Vieuville..... 386
V. — Joliat..... 387
VI. — Calame..... 387
VII. — Foussenquy..... 388
VIII. — Saar..... 388
IX. — Ligoure..... 389
X. — Pernin..... 389
XI. — Capitulation de Landskron..... 390
XII. — Rossanges..... 391
XIII. — Mallet..... 391
XIV. — Bernard..... 392
XV. — Ségur..... 392
XVI. — Montélégier..... 394
XVII. — Zorn de Bulach..... 395
XVIII. — Napoléon à Clarke..... 396
XIX. — La mission de Brossard..... 396
XX. — Trogoff..... 398
XXI. — Roger de Damas..... 399
XXII. — Pouvoirs donnés par le comte d'Artois à Roger de Damas. 400
XXIII. — D'Ollone..... 401
XXIV. — Le chevalier de La Salle..... 401
XXV. — Brancion..... 402
XXVI. — Gémeau..... 403
XXVII. — Armistice conclu par les Russo-Badois avec la garnison de Phalsbourg..... 403
XXVIII. — Convention de Phalsbourg..... 404
XXIX. — Wall..... 405
XXX. — Plaideau..... 406
XXXI. — Cadou..... 407
XXXII. — Neuhaus-Maisonneuve..... 407
XXXIII. — Meschini..... 409
XXXIV. — Garnison de Kelh et de Strasbourg..... 410
XXXV. — Asselin..... 412
XXXVI. — Huart..... 414
XXXVII. — Broussier..... 415
XXXVIII. — Humbert..... 415
XXXIX. — Schramm..... 419
XXXIX *bis*. — Le corps badois en Alsace..... 420
XL. — Turot..... 421

XLI. — Geither et Anthing..... 422
XLII. — Ordre de bataille du corps mobile..... 422
XLIII. — Lettre écrite par Roger de Damas au commandant de Strasbourg, et parvenue à cet officier général le 13 avril 1814..... 424
XLIV. — Lettres et ordres de Broussier..... 425
XLV. — Schweisguth. 427
XLVI. — Cunier..... 427
XLVII. — Duzer..... 428
XLVIII. — Gorais..... 428
XLIX. — Gatte..... 429
L. — Duché..... 430
LI. — Les officiers du 9e hussards Braun, Severi, Gevers, Capadoce. 430
LII. — Garnison de Neuf-Brisach..... 431
LIII. — Klingler..... 432
LIV. — Dermoncourt..... 433
LV. — Moulut..... 434
LVI. — Pingenot..... 434
LVII. — Sans..... 435
LVIII. — Schlachter..... 435
LIX. — Chancel..... 436
LX. — Pinot..... 436
LXI. — Lalliez..... 438
LXII. — Aspelly..... 438
LXIII. — Moritz..... 439
LXIV. — Lentz..... 440
LXV. — Marmier..... 440
LXVI. — Autres défenseurs d'Huningue..... 441
LXVII. — Lettre de MM. les magistrats de Bâle à M. le colonel Chancel. 444
LXVIII. — Lettre de Chancel au ministre..... 445
LXIX. — Convention passée entre la garnison d'Huningue et les troupes austro-bavaroises formant le siège..... 446
LXX. — Trois états concernant le siège d'Huningue..... 448
LXXI. — Legrand.. 449
LXXII. — Kail..... 451
LXXIII. — Lalombardière 452
LXXIV. — Delorme..... 452
LXXV. — Emon..... 453
LXXVI. — Capitulation de Belfort..... 453
LXXVII. — Beaunier..... 457
LXXVIII. — Garnison de Landau..... 458
LXXIX. — Maurin..... 458
LXXX. — Thuillier..... 459
LXXXI. — Peyerimhoff..... 459
LXXXII. — Martique..... 460
LXXXIII. — De May..... 460
LXXXIV. — Bouchon..... 462
LXXXV. — Bussière.. 462
LXXXVI. — Verny..... 463

LXXXVII. — Mllüenheim..... 464
LXXXVIII. — Proclamation de Louis XVIII à Landau par le 3e régiment suisse..... 465
LXXXIX. — Convention de Landau..... 468
XC. — Protestation des chefs de corps..... 469
XCI. — Les commandants des blocus : Hochberg, Minutillo, Zoller, Drechsel..... 470
XCII. — Proclamation de Wolff..... 471
XCIII. — Soumission de Wolff 472
Table des matières..... 473

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Mémoires du général baron Desvernois, publiés sous les auspices de sa nièce Mme Boussu-Desvernois, avec une introduction et des notes, par Albert Dufourcq, ancien élève de l'École normale supérieure. (1789-1815.) *L'Expédition d'Egypte. — Le Royaume de Naples.* Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure et une carte. Prix. . 7 fr. 50

Un Général hollandais sous le premier Empire. **Mémoires du général baron de Dedem de Gelder** (1774-1825). Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . . 7 fr. 50

Napoléon à Sainte-Hélène. Souvenirs de Betzy Balcombe, par Mrs Lucia-Élisabeth Abell (Betzy Balcombe). Traduction annotée et précédée d'une introduction par Aimé Le Gras. Un vol. in-18. 3 fr. 50

Documents militaires du lieutenant général de Campredon. **La Défense du Var et le passage des Alpes.** Lettres des généraux Masséna, Suchet, etc. Lettres diverses annotées et publiées par Charles Auriol. Un vol. in-18 accompagné de quatre cartes. Prix. . . . . 4 fr.

Documents militaires du lieutenant général de Campredon. **La Défense de Dantzig en 1813.** Journal de siège, journal personnel et notes du général de division de Campredon, commandant le génie du X^e^ corps, lettres diverses, annotés et publiés par Charles Auriol. Un vol. in-18 avec carte. Prix. . . . . 4 fr.

La Belgique sous l'Empire et la défaite de Waterloo (1804-1815), par S. Balau. Deux vol. in-8° accompagnés d'une carte. 8 fr.

Souvenirs militaires du baron de Bourgoing (1791-1815), publiés par le baron Pierre de Bourgoing. Un vol. in-18 avec un portrait. Prix. . . . . 3 fr. 50

Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl, Ses commandements, son ministère (1801-1815), avec introduction et notes, par Ch. de Mazade, de l'Académie française. Quatre vol. in-8°. 30 fr.

Journal du général Fantin des Odoards. *Étapes d'un officier de la Grande Armée*, 1800-1830. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Mémoires politiques et militaires du général Tercier (1770-1816). — Campagnes d'Amérique. — Guerres d'émigration. — Quiberon. — La Chouannerie. — Conspiration de Cadoudal. — Publiés avec préface, notes et pièces justificatives par C. de La Chanonie. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente, avec une introduction par Camille Rousset, de l'Académie française. Ouvrage orné de deux portraits d'après David et d'après Gérard. 7^e^ édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Récits de guerre et de foyer. **Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio,** d'après les Souvenirs inédits de la maréchale, par Gaston Stiegler. Préface de M. le marquis Costa de Beauregard. 8^e^ édition. Un vol. in-8° avec deux portraits. Prix . . . . . 7 fr. 50

Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe. par Pons (de l'Hérault), publiés d'après le manuscrit original par Léon G. Pélissier. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

Mémoires du général comte de Saint-Chamans, ancien aide de camp du maréchal Soult (1802-1832). Un vol. in-8° accompagné d'une héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

Le Maréchal Ney (1815), par Henri Weschinger. 2^e^ édition. Un vol. in-8° avec portraits d'après Gérard. Prix. . . . . 8 fr.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET C^ie^, RUE GARANCIÈRE, 8. — 883.